Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revueencyclopd14jull

59

I

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE.

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS,

PAR UNE RÉUNION

DE MEMBRES DE L'INSTITUT,

ET D'AUTRES HOMMES DE LETTRES.

(Quatrième Année.)

TOME XIV.

PARIS,

AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

Rue d'Enfer-Saint-Michel, n° 18.

ET CHEZ ARTHUS BERTRAND, RUE HAUTEFEUILLE, N° 23.

LONDRES. — TREUTTEL ET WÜRTZ, ET DULAU ET Cie.

AVRIL 1822.

AP
20
R53
t.14

« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

« L'ART n'est autre chose que le contrôle et le registre des meilleures productions..... A contrôler les productions (et les actions) d'un chacun, il s'engendre envie des bonnes, et mépris des mauvaises. »

MONTAIGNE.

« Les belles-lettres et les sciences, bien étudiées et bien comprises, sont des instrumens universels de raison, de vertu, de bonheur. »

LIBRARY
JUL 13 1970
UNIVERSITY OF TORONTO

TABLEAU MÉTÉOROLOGIQUE
pour l'Année 1821

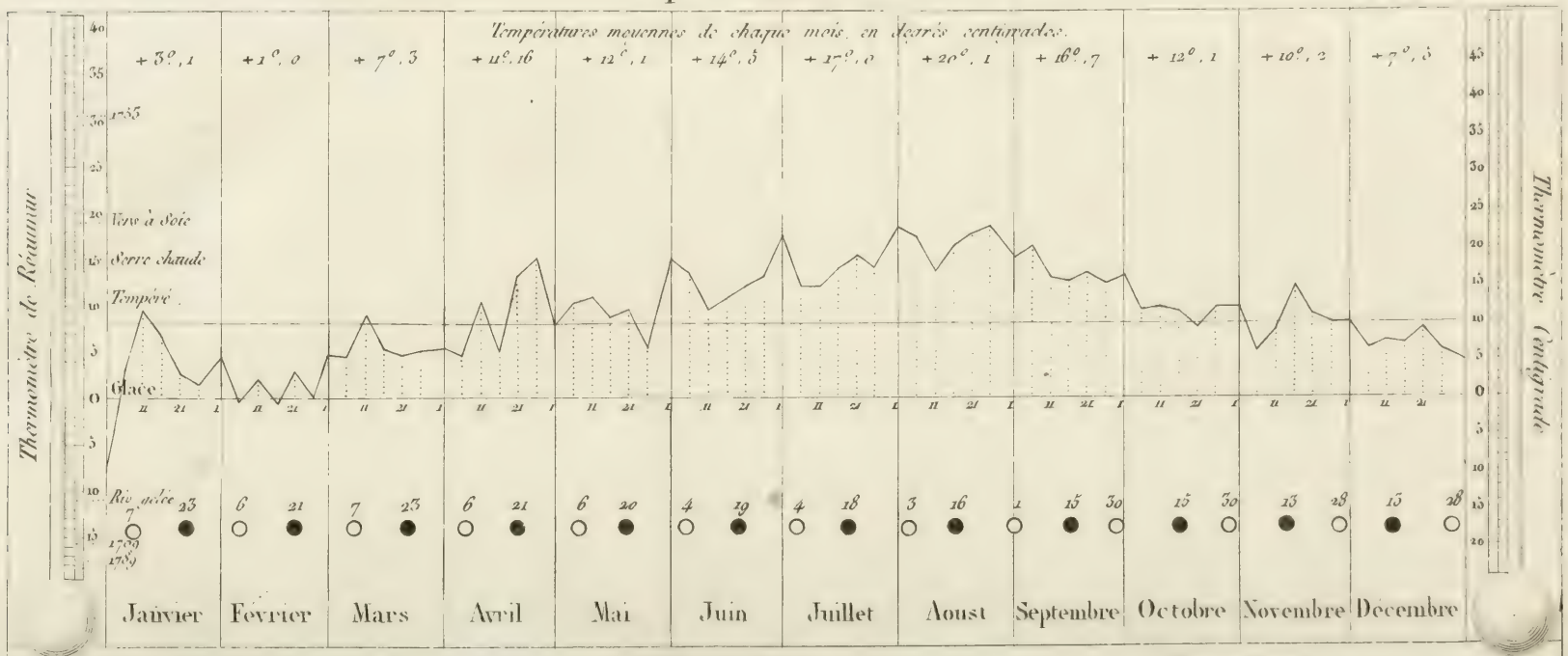

en Janvier Fevrier et Mars

Gelée continuée 36 jours en janv. et févr.
jour le plus froid le 1er janv. 9°, 5 Ré.
tempéra. de 0 à 10° Ré 56 jours en janv. et févr.
jour d'hiver le moins froid 11 janv. 10°, 6 Ré.
tempera. moyen de l'hiver 2° Ré.

en Juillet et Aoust

chaleur continuée 32 jours, 16° au moins.
jour le plus chaud le 24 aoust 24°, 8 Ré.
jour d'été le moins chaud le 14 juillet 13°, 6
tempéra. de 0 à 18° Ré. 30 jours
tempéra. moyenne des deux mois 16°, 2 Ré.

Observations

plus grande hauteur du barometre 29 pouces 10 lignes 0 le 6 fevrier
plus petite hauteur ..... 26 4 1 le 25 décembre
plus grande hauteur de la Seine 10 pieds 10 pouces 0 lignes, 2 le 19 janvier
moindre hauteur ..... 0 8 10, 4 le 1er septembre
au dessus des basses eaux de 1719

Paris est à 222 pieds au dessus du niveau des mers, sa latitude est 48° 50' 14" à l'observatoire royal ; la déclinaison de l'aiguille aimantée était de 22° 25' O. terme moyen

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

Des productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

NOTICE

Relative au Tableau ci-joint des variations de la température, pendant l'année 1822.

J'ai donné, au commencement de l'année dernière, un tableau conforme à celui-ci, pour les variations de températures à Paris, durant 1820, (*Voyez* ci-dessus, Tome IX. Février 1821. Pag. 221); j'accompagnai ce tableau de quelques réflexions pour en expliquer l'usage et pour en faire concevoir l'utilité. Je ne répéterai pas ici ce que j'en dis alors; je rapporterai seulement les points principaux de cette construction. La ligne

qui traverse de gauche à droite, et répond au zéro des Échelles Thermométriques, represente les espaces de tems; chaque mois a sa bande verticale, chaque date y est marquée, ou du moins l'œil peut se la représenter dans le petit espace qu'elle y doit occuper. Les températures sont indiquées par les hauteurs de la courbe au-dessus et au-dessous de cette ligne transversale. Quand la courbe coupe celle-ci, on en conclut que la température moyenne du jour correspondant à ce point de section, était à *la glace fondante*. Plus la courbe s'écarte, et plus la température s'éloigne de ce terme, au-dessus pour les termes de chaleur, au-dessous pour ceux de froid.

On saisit donc d'un coup-d'œil les variations successives de la température; et, comme une seconde ligne transversale répond à 10 degrés, moyenne de notre climat, on y reconnaît les époques où la chaleur a été plus grande que cette moyenne, et celles où elle a été moindre, ainsi que les durées de ces divers mouvemens. Le jour le plus chaud est celui où la courbe est la plus élevée au-dessus de l'axe transversal (le 24 août à 24°, 8 Réaumur); le plus froid est, au contraire, celui où la courbe s'abaisse le plus au-dessous du même axe (1er janvier, à 9°, 3 Réaumur, au-dessous de la glace). La chaleur continue est représentée par un long séjour de la courbe dans les parties élevées; le froid continu a été de très-courte durée, et s'est fait sentir seulement, vers le commencement de l'année 1821.

Le peu d'étendue de ce dessin n'a permis de tracer les températures que de cinq en cinq jours; j'invite les personnes qui auraient le loisir de s'occuper de ce

genre de recherches, à construire des tableaux semblables sur une plus grande échelle, où chaque jour pourrait être marqué sur l'axe ; elles porteraient sur la perpendiculaire élevée en chacun de ces points, la température observée à huit heures du matin, qui est la moyenne de celles du jour. Je les engage pareillement à préparer des dessins du même genre, pour indiquer les variations du baromètre et ceux de l'hygromètre. Rien n'est plus facile que d'exécuter ces tracés, et il serait superflu de donner des explications plus étendues sur ce sujet.

J'ai inscrit, au bas du tableau, les résultats météorologiques les plus importans pour l'an 1821. On y remarque, par exemple, que le baromètre est descendu, à Paris, le 25 décembre au matin, à 26 pouces 4 lignes, c'est-à-dire, 4 lignes au-dessous du terme le plus bas où on l'ait encore aperçu : cette époque a été celle de violentes tempêtes, qui ont produit un grand nombre de naufrages et de désastres.

C'est un fait vérifié par une longue expérience, que la température moyenne du jour est assez constamment celle qui a lieu à huit heures du matin, et que la moyenne de l'année est celle du mois d'octobre. Ce dernier résultat se remarque encore, en 1821 ; la température moyenne d'octobre était 8 °, 9 Réaumur, qui est précisément la moyenne de l'année entière, ou le douzième de la somme des températures moyennes de chaque mois.

Si l'on compare la chaleur atmosphérique aux mêmes dates, dans les années 1820 et 1821, on remarque des différences frappantes : le moment le plus froid de l'hi-

ver, en 1820, était le 11 janvier; tandis que cette époque était précisément la plus chaude, en 1821, puisque le thermomètre était alors à 10 degrés Réaumur. Au commencement de mars 1820, on eut quelques gelées assez fortes, et rien de semblable n'arriva l'an dernier. Le mois de mai fut à peine à 10° de température en 1821, tandis qu'à la fin d'avril on avait ressenti des chaleurs presque égales aux plus fortes de l'année : le mois de juillet a en général été froid, tandis qu'en 1821 le 31 de juillet avait été le jour de plus forte chaleur; août et septembre ont été plus chauds, en 1821, qu'en 1820.

Enfin, l'automne dernier a offert une température douce qu'on n'est pas accoutumé à ressentir. En décembre 1821, le thermomètre n'a pas été au-dessous de 1°, 4, tandis qu'en 1820 il était descendu à 10°, 4 au-dessous de la glace. La température observée dans son minimum en 1820, a surpassé celle de 1821 de 12°; la température moyenne a différé de 3°, 4, en décembre, et de 4°, 1 en novembre.

Ces résultats et plusieurs autres très-intéressans se trouvent consignés, dans le numéro de décembre 1821 des *Annales de Chimie et de Physique*, qu'on peut consulter sur ce sujet. Cet estimable journal, qui paraît chaque mois, est rédigé par MM. Gay-Lussac et Arago; les noms de ces savans sont une garantie du soin qui est donné à la rédaction; c'est une production scientifique très-ditinguée et qui sera toujours consultée avec fruit.

FRANCOEUR.

NOTICE *sur les prétendus* PONTES LONGI *de Domitius, découverts dans les marais de la province de Drenthe, royaume des Pays-Bas.*

LA partie septentrionale du royaume des Pays-Bas, est séparée de l'ancienne Westphalie, maintenant royaume de Hanovre, par des marais impraticables pendant la mauvaise saison, qui fournissent les pays environnans de tourbe, et dont une partie est susceptible de culture pendant l'été : dans ces marécages sont construits quelques petits forts, qui couvrent cette frontière. On prétend que ce fut au travers de ces marais, que les armées Romaines pénétrèrent dans la basse Allemagne; et l'on a cru reconnaître non loin de là le champ de bataille, où succomba Varus à la tête de ses légions. Il subit le sort réservé aux troupes dénuées de tout moyen de communication avec leur patrie, et éloignées du lieu dont elles peuvent attendre du secours, dès que la cause qu'elles viennent combattre ou détruire devient nationale; et surtout dès que le peuple vaincu ou subjugué trouve un Arminius, qui se place à sa tête. C'est encore au travers de ces marais, que l'évêque de Munster, Bernard Van Galen fit passer ses troupes, lorsqu'au dix-septième siècle, il voulut profiter de la situation de la république des Provinces-Unies, embarrassée par des troubles intérieurs, ou par la guerre qu'elle eut à soutenir contre les forces de la France et de l'Angleterre : ses deux invasions datent des années 1665 et 1672, et l'on connaît jusqu'à ce jour une digue appelée *Bischops-dam* (digue de l'évêque), en souvenir de ce prince guerrier, ou *Gorgas-dyk* (digue de Gorgas), d'après le nom du général qui commandait ses troupes.

Depuis long-tems, les paysans qui cultivaient les endroits les plus secs de ces marais, et ceux qui exploitaient les tourbières plus basses, retiraient de tems en tems de dessous la

terre, avec la matière de la tourbe, des ais, des planches, des troncs d'arbres, qui paraissaient avoir été ensevelis pendant un espace de tems considérable; mais ce n'est que depuis peu que les ingénieurs chargés de la délimitation des frontières, s'aperçurent que ces débris n'étaient point épars et qu'ils paraissaient se suivre dans une direction déterminée : on creusa des fosses, on fit des fouilles, et l'on découvrit une construction souterraine, représentant un chemin, une rue ou un sentier qui, sur une largeur de quatre mètres, se prolongeait à une distance de quinze mille mètres, et paraissait se diriger vers une hauteur un peu sablonneuse, placée au milieu de ces marais. Ce chemin ou sentier était composé de poutres, de planches, d'ais et de troncs d'arbres, posés les uns à côté des autres sans aucun interstice, assujettis par des perches longitudinales, qui étaient attachées avec des chevilles de bois. Le travail était peu soigné; les planches et les ais façonnés à la hache, sans qu'il parût qu'on eût employé la scie ou le rabot. Des troncs d'arbres étaient quelquefois fendus par moitié; d'autres fois, on n'avait fait que couper les branches, et ils étaient employés pêle-mêle avec les planches ou les poutres; le bois était principalement du sapin; les seules chevilles au moyen desquelles on avait attaché les perches posées en long étaient de bois de chêne; et par une singularité frappante, le fer n'était entré pour rien dans la composition de ce travail. On n'avait trouvé aucun clou, et nul indice de rouille n'indiquait qu'il en eût existé. La terre qui couvrait cette construction était d'une épaisseur très-variable; tantôt la couche de terreau était d'un mètre de profondeur, tantôt elle était de quatre mètres (1).

---

(1) Il est bon de savoir que la terre dont on fait la tourbe se compose, en grande partie, de débris végétaux, et qu'une plante filandreuse, qui en pénètre les parties et les réunit lorsqu'elles sont

Une découverte aussi singulière donna naissance à plusieurs conjectures; celle qui se présentait avant toutes, était d'attribuer aux Romains une route qui, sur une longueur de trois lieues, coupait les marais : la hardiesse de la conception, les difficultés de l'exécution semblaient indiquer le Peuple-Roi comme auteur d'un monument, qui pouvait avoir servi à établir, à entretenir, où à faciliter les communications avec la Basse-Allemagne. La profondeur à laquelle ce plancher s'était trouvé, le défaut de toute tradition à cet égard, paraissaient démontrer une haute antiquité; et tout doute semblait être levé, lorsqu'on reconnut qu'à l'occasion des expéditions des Romains dans cette partie de la Germanie, Tacite fait mention des *pontes longi* construits au travers des marais par Domitius, et rétablis par Cæcina, dont il donne cette description : « Angustus is trames, vastas inter paludes, et quondam a L. Domitio aggeratus : Cætera limosa, tenacia gravi cœno aut rivis incerta erant (1). »

Quelque probable et frappante que parût cette conjecture; quelque faveur qu'elle eût prise parmi les savans (2), la deuxième classe de l'Institut des Pays-Bas crut devoir s'occuper d'un objet aussi intéressant pour l'histoire et les antiquités nationales, connaissances qui font une partie essentielle de ses attributions. Cette recherche devint d'autant plus indispensable, qu'un des membres de la classe avait vu, dans les *Mémoires du comte de Guiche*, qui avait fait en personne la guerre de Westphalie, du dix-septième siècle, que, dans

---

sèches, fait son plus grand mérite comme combustible. Cette terre est très-molle, et s'imprègne de beaucoup d'eau lorsque la saison est humide; d'ailleurs, l'expérience apprend qu'elle se reproduit annuellement.

(1) Tacit. Ann. lib. 1, cap. 63.

(2) Voyez *Revue Encycl.* févr. 1821, T. IX, pag. 396.

l'une de ces guerres, le général Munstérien Gorgas avait traversé ces marais sur un pont ou une jetée construite avec une promptitude étonnante. Cette citation, qui se rapportait assez bien aux localités de la construction nouvellement découverte, trouva des partisans, qui attribuèrent aux Munstériens le chemin planchéyé. Une commission de l'Institut fut chargée d'examiner tout ce qui avait été dit sur cette route souterraine, et de fixer, s'il était possible, sur des bases certaines, l'origine d'un travail aussi singulier. Cette commission, après avoir reçu différens mémoires, a fait à la classe un rapport très-étendu, qui a été approuvé et publié, et dont nous extrairons la notice suivante, d'après laquelle les deux opinions sur l'époque de la construction de ce plancher sont également mal fondées, mais qui établit un troisième système, que l'expérience a encore confirmé depuis.

Avant de s'occuper des preuves historiques, la commission a voulu s'assurer s'il n'existait point de preuves matérielles, qui pussent constater, avec quelque degré de certitude, l'antiquité de cette construction. L'examen de plusieurs pièces de bois, fait par des naturalistes très-distingués, n'a offert aucun résultat assez précis pour connaître l'espace de tems pendant lequel elles ont été privées de contact avec l'air atmosphérique : le bois se conserve long-tems, lorsqu'il est couvert d'eau ou de terre ; et l'état dans lequel il a été trouvé ne prouvait rien de positif. Cependant, MM. Brugmans, van Marum et Bennet, se sont accordés à considérer comme très-peu probable, que ce bois eût été enseveli sous terre depuis près de dix-huit siècles.

L'épaisseur de la couche de terre marécageuse qui couvrait cette construction, paraissait d'autant plus propre à déterminer l'époque où elle a été faite, qu'il est reconnu que les tourbières se reproduisent, lorsqu'elles sont épuisées, ou croissent, lorsqu'elles sont encore pleines. Cependant, cet

ndice a été d'aussi peu d'usage que le précédent. D'abord, es naturalistes ne s'accordent guère sur la quotité de cette augmentation de la matière des tourbes, qui paraît assez peu égale par rapport aux localités; ensuite, le plancher devait par sa pesanteur naturelle s'affaisser, lorsque le terrain imprégné d'eau se trouvait converti en un marais, de sorte que la couche qui recouvrait le bois ne pouvait être censée produite par le seul effet de la croissance du terreau : enfin, e peu d'égalité dans l'épaisseur de cette couche ne pouvait point faire espérer de résultat positif, lors même qu'on aurait pu fixer avec une précision mathématique quel était le progrès annuel de la terre marécageuse et l'effet de l'affaissement du bois employé.

La conjecture qui attribuait la construction de ce plancher aux troupes munstériennes est celle qui a fixé en premier lieu l'attention de la commission. Les *Mémoires du comte de Guiche*, témoin oculaire de la campagne, portent que le général Gorgas, surpris par les troupes de la république, se retira précipitamment à travers les marais, au moyen d'un pont qu'il avait fait jeter à la hâte sur des pays d'ailleurs impraticables. Ce témoignage est confirmé par celui d'Alpen, conseiller de cour, et ministre de l'évêque de Munster, qui a donné une relation de cette expédition (1), et par une autre relation anonyme de la première invasion de l'évêque de Munster, publiée en Hollandais, dont un exemplaire se trouve à la bibliothèque royale (2). Mais ces mêmes auteurs attestent que ce pont fut construit des débris de maisons, ce qui ne

(1) Le titre de cet ouvrage est : *De vita ac rebus gestis Christophori Bernardi.* Monast, 1693. (*Vie et actions de Christophe Bernard.* Munster, 1693.)

(2) Cet ouvrage est intitulé : *Den gantschen Heyrtocht der vereeigde-Nederlandsche en Bisschop-Munstersche legerschaaren, met al*

convenait pas à celui qui vient d'être découvert. La situation topographique et la direction de ce pont étaient différentes ; les Munstériens avaient fait passer sur leur pont toute leur armée, avec bagages, cavalerie, artillerie, munitions de guerre, et un grand nombre de bestiaux qu'ils avaient enlevés ; ce qui suppose une construction plus solide que celle qu'on a retrouvée. Enfin, les troupes hollandaises avaient détruit le pont qui avait servi de retraite aux ennemis, et on n'aurait pu en rencontrer que les débris.

D'ailleurs, si le chemin souterrain n'avait eu que cent cinquante ans d'antiquité, comment la tradition en aurait-elle été entièrement perdue? Comment supposer que ni les archives de la province, ni les descriptions qui en ont été publiées, n'eussent fait la moindre mention de l'existence de ce plancher? Comment expliquer qu'il était presqu'entièrement en bois de sapin, tandis que le pays environnant n'en produit que très-peu? Comment surtout rendre raison de ce qu'il n'est pas entré le moindre morceau de fer dans la construction de la route entière?

Tous ces motifs réunis ont dû faire rejeter la conjecture qui attribuait aux troupes munstériennes un ouvrage aussi remarquable; et peut-être aurait-on pu, avec plus de raison, remonter aux guerres contre les Espagnols, si un seul monument historique eût appuyé une pareille supposition.

Un chemin, qui sur une longueur de quinze mille mètres, traverse des marais impraticables pendant l'hiver et les saisons pluvieuses, paraît, au premier coup d'œil, une de ces grandes

---

het gone van den aanvanck tot den 28 *dec.* 1665 *van wederzyden is gepasseerd.* Schoonhoven, 1665. (*Campagne complète des armées des Pays-Bas et de l'évêque de Munster, avec le récit de tout ce qui s'est passé, des deux partis, depuis le commencement jusqu'au* 28 *décembre* 1665. *Imprimé à Schoonhoven, en* 1666.)

conceptions qui rappellent presqu'involontairement le peuple romain. La facilité, et souvent la possibilité des communications avec la basse Allemagne, était un motif assez apparent pour entreprendre un travail aussi important : l'histoire romaine est remplie d'entreprises bien plus hardies, dont les restes se retrouvent de nos jours. Une conjecture qui s'annonçait sous de pareils auspices, flattait tous les amateurs de l'antiquité, tous ceux qui cherchaient une espèce d'illustration dans un monument aussi remarquable de la présence de ce peuple conquérant, sur le sol des Pays-Bas. Plusieurs monnaies romaines, trouvées dans les environs, semblaient confirmer cette idée, et se rattachaient à l'opinion de quelques savans qui avaient cru, non loin de là, découvrir les vestiges d'un camp retranché. Cependant, la commission a également cru devoir rejeter cette conjecture présentée de différentes manières par ses défenseurs.

D'abord, la description que donne Tacite des *pontes longi* ne peut convenir au chemin ou plancher récemment découvert. En premier lieu, il est douteux que la situation géographique de ce chemin convienne à l'expédition dont parle Tacite, et il est même peu probable que l'armée romaine ait passé par la province de Drenthe pour pénétrer en Allemagne. En second lieu, Tacite dit positivement que la voie de Domitius était détruite, et que Cœcina a eu l'intention de la réparer, mais nulle part qu'il ait réussi à faire cette réparation (1). Troisièmement, la position dans laquelle se trouvait Cœcina, traversant des marais, harcelé par les Germains, qui se cachaient dans les bois, ne lui permettait guère d'entreprendre un travail d'aussi longue haleine; et la suite de la narration de Tacite prouve combien il eut de peine à se retrancher le même jour sur un point qu'il abandonna

(1) *Voyez* TACITE, *Annal.* lib. I, cap. 63.

bientôt après. En quatrième lieu, si les ponts de Domitius étaient tombés de vétusté lors de l'expédition de Cœcina, comment se fait-il que ceux de Cœcina se soient conservés pendant tant de siècles? Cinquièmement, il n'est point question de sentier ou de chemin planchéyé dans la narration de l'historien romain, *trames aggeratus*, dans la latinité du bel âge, et surtout dans celle de Tacite, ne peut s'entendre que d'une digue, d'une élévation factice, d'un chemin exhaussé, probablement appuyé par des pilotis, comme l'a expliqué Juste Lipse. Enfin, en sixième lieu, la description topographique du lieu où Cœcina a combattu, qui fait mention des montagnes voisines et des eaux qui en découlaient, ne convient pas aux localités du pays ouvert où le chemin a été trouvé (1); et il est également peu concevable que Cœcina eût voulu camper son armée au milieu des marais, sur un pont de quatre mètres de large.

Quel motif aurait pu d'ailleurs porter les Romains, soit à l'époque de la marche de Domitius, soit à celle de la retraite de Cœcina, soit en toute autre occasion, à entreprendre un travail comme celui qui occupe en ce moment nos recherches? Bien certainement, il ne pouvait être qu'une voie militaire pour entretenir la communication des armées, pour faciliter l'arrivée des renforts, pour assurer une retraite. Mais alors, comment se fait-il que cette voie soit d'une largeur si peu proportionnée à celle que les Romains avaient coutume de donner aux grandes communications militaires? qu'elle ne soit pas de la même solidité? qu'elle ne puisse servir ni pour la cavalerie, ni pour les bagages, ni pour les munitions

---

(1) « Quantum aquarum circumsurgentibus jugis oritur, vertère » in subjecta? *Ann. lib. cap.* 64. Le pays était d'ailleurs montueux et couvert de bois et de forêts. » Circum silvæ paullatim adeli« ves. *Ibid. cap.* 63.

de guerre, et qu'elle ait par conséquent été destinée pour la seule infanterie, qui en avait le moins besoin, et qui pouvait plus facilement trouver un passage assez ferme pour soutenir le poids d'un seul homme armé? Ou, si les Romains pouvaient faire passer leurs chevaux et leurs chariots par un autre chemin, à quoi servait cette nouvelle construction? Rien n'atteste que les Romains aient jamais commis l'imprudence de diviser ainsi leurs forces, surtout devant un ennemi qui s'attachait particulièrement à des attaques de détail. Lors donc que la longueur de ce plancher et une voie praticable au travers de ces marais paraît constituer un ouvrage digne des Romains, le peu de largeur du sentier et son défaut de solidité, ne permettent guère d'attribuer aux légions Romaines une construction aussi mesquine.

Indépendamment de ces considérations, le travail même de la chaussée fournit des raisons puissantes pour ne point admettre une origine romaine. Les ais, les planches, dont on s'est servi pour construire cette voie, sont d'un bois léger; les perches qui retiennent ces planches, sont généralement des branches d'arbres de la même espèce; quoique le chêne soit commun dans les environs, que les chevilles soient de chêne, cette espèce de bois, plus solide et plus précieuse, n'entre pour rien dans la construction; tout emploi quelconque d'un métal est évité; les bois ne sont ni taillés, ni travaillés avec quelque soin; il paraît même qu'on n'a fait usage d'autre outil que de la hache. Si une armée romaine avait construit à demeure une voie militaire, n'aurait-on pas pris plus de précautions pour la solidité, et même pour l'élégance du travail? Les Romains, qui avaient toujours à la suite de leurs légions des compagnies de travailleurs, et des outils de toute espèce, auraient-ils mis tant de négligence à cette construction; auraient-ils renoncé à l'usage des clous; à l'emploi de la scie, qui aurait beaucoup avancé leur travail? Si, au

contraire, le pont n'avait été fait que dans des momens de crise et de danger, auraient-ils épargné les matériaux qui se trouvaient sous la main, parce qu'ils étaient plus précieux, et auraient-ils été chercher plus au loin ce qui était moins coûteux? Des maisons et des huttes n'auraient-elles pas été abattues, pour servir dans ce besoin pressant, et n'en trouverait-on pas les débris? Les chênes surtout des environs n'auraient-ils pas été employés de préférence? Et se serait-on amusé à faire des chevilles de ce bois, pour remplacer les clous de fer ou de métal?

Plus on examine l'ouvrage même, et plus on s'aperçoit d'une économie dans l'emploi des matériaux, d'une maladresse dans le maniement des outils, du défaut des instrumens et des ingrédiens nécessaires pour une grande construction, qui ne peuvent convenir à une armée romaine. Ce travail ferait, au contraire, soupçonner que les paysans des environs, dépourvus des outils et des instrumens indispensables, économes de tout ce qui n'était point produit par le pays même et qu'ils auraient dû acheter à prix d'argent, soigneux de ne point dévaster les bois environnans, et ne ménageant point la main-d'œuvre quoique mal dirigée, sont les véritables auteurs d'un ouvrage, qui a été mal à propos confondu avec les *pontes longi* de Tacite. Ce motif a paru suffisant à la classe, pour rejeter la conjecture de l'origine romaine ; il ne restait plus qu'à trouver un événement historique qui pût rendre raison de ce travail; c'est ce qu'ont fait M. Spandaw, nommé depuis membre de la classe, et Ypey, correspondant de la classe, dans deux mémoires qui font partie du second volume des *Mémoires de la deuxième classe de l'Institut* : c'est de ces deux mémoires, que la commission a tiré les faits suivans.

Au milieu des marais de la province de Drenthe, et dans la direction de ce chemin planchéyé, se trouve un petit tertre

sablonneux, comme une île environnée de terrains souvent inondés : c'est là qu'a été construit un monastère nommé *ter Apel*, dont le bâtiment existe jusqu'à ce jour. D'anciens documens, publiés à la suite de ces mémoires et tirés des archives de la ville de Groningue, prouvent qu'en 1464, le nommé Wilting, curé de Loppersum, a acheté de l'abbaye de sainte-Marie, à Schilwolde, le terrain connu sous le nom de *apel*, et qu'il en a fait don au prieur-général de l'ordre de sainte-Croix, afin d'y fonder un couvent de cet ordre, avec promesse de doter ce couvent, aussitôt qu'on aurait commencé à bâtir un monastère et qu'il s'y trouverait un personnel convenable. Dès l'année suivante, le couvent était établi, et avait un prieur, trois moines et trois frères lais; aussi le donateur accomplit sa promesse, et dota convenablement ce saint lieu.

Il était physiquement impossible de trouver sur le terrain une quantité assez considérable de pierres pour construire un édifice comme celui qui existe actuellement; le transport des matériaux, des bois, des briques, des tuiles ou ardoises, le passage des ouvriers qui mettaient en œuvre ces matériaux, pouvaient éprouver des difficultés, surtout pendant les tems humides; un plancher assez large pour que deux brouettes ou charettes pussent s'y croiser, assez solide pour empêcher qu'un homme, ou tout au plus une légère charge ne s'enfonçassent dans les marécages, suffisait pour remédier à ces inconvéniens; et c'est tout ce que présente la précédente voie militaire attribuée aux Romains. Le travail paraît immense pour des paysans : mais que ne peut la ferveur, le désir de contribuer à une œuvre aussi méritoire que la fondation d'un couvent, l'espoir de gagner des indulgences? Quel effet de pareils motifs ne devaient-ils pas produire au milieu du quinzième siècle, et dans un pays où l'on ne s'occupait que des travaux journaliers de l'agriculture, où tout ne respirait que

la plus profonde ignorance, la superstition la plus grossière!

Si cette origine est admise, il n'est plus étonnant de voir une construction aussi grande, et en même tems si mal travaillée. Les paysans n'avaient que des instrumens peu propres à ce genre de travail, et ils ne les maniaient qu'avec peu d'adresse : ils n'employaient point le fer, ni les métaux, qu'ils auraient dû acheter à leurs frais ; ils ménageaient les chênes de leurs forêts, comme les arbres les plus productifs ; animés par le désir d'atteindre leur but, ne regardant point au plus ou moins de peines, ils n'économisaient que sur les frais et les dépenses.

Dans cette hypothèse, il était impossible de supposer que tous les ouvriers, tous les matériaux fussent venus du même lieu ; il aurait fallu qne tous ceux qui n'appartenaient pas au même village, fissent un détour considérable, et il était au contraire probable que les paysans des autres hameaux auraient construit des embranchemens, qui du sentier principal conduisaient à leurs demeures. Aussi, de pareils embranchemens ont été découverts depuis, soit avant le rapport soit même postérieurement, et ont confirmé cette opinion.

Construit dans le seul dessein de servir pour la bâtisse du monastère, le sentier planchéyé offrait une communication facile et sûre, praticable pendant toute l'année, aux fidèles qui venaient faire leurs dévotions : aussi, devait-elle être entretenue avec soin pendant deux siècles : à la réformation, le monastère fut supprimé ; les dévotions cessèrent, le chemin ne fut plus ni fréquenté ni entretenu ; le bois s'affaissa par son poids dans un terrain fangeux et souvent inondé; la matière de la tourbe s'accumula au-dessus du pont ou sentier ; un intervalle de deux siècles et demi fit perdre jusqu'à la mémoire d'un monument que le hasard seul remit en évidence, et qui fut attribué à des causes entièrement différentes.

Tel est le résultat des recherches de la commission : elle a

fait évanouir les grandes conceptions qu'avait fait naître cette découverte, l'espoir d'apprendre de nouveaux détails sur l'expédition des Romains, et de fixer avec exactitude le théâtre de cette guerre; la vérité est demeurée pure, moins flatteuse, mais établie avec une précision qui n'offre, dans cette découverte, qu'une nouvelle preuve du peu de fonds qu'on peut faire sur des opinions non-mûries par la réflexion. Déjà, le public entier est revenu de ses préventions, et la publication des pièces justificatives, dans le volume des Mémoires de la classe, doit dissiper les doutes qui pourraient encore subsister chez quelque amateur moins facile à persuader.

MEYER, *d'Amsterdam.*

NOTICE NÉCROLOGIQUE SUR M. D'ACOSTA, *ancien rédacteur du* Times *de Calcutta.*

JEAN D'ACOSTA naquit au Bengale, en 1785, d'une famille dont le nom décèle une origine portugaise. Il s'éloigna de son pays, fort jeune, et vint faire ses études à Paris. Rappelé dans l'Inde, quelque tems après, il quitta la France, avant l'époque de la révolution.

Le jeune d'Acosta fit connaître de bonne heure quel fruit il avait recueilli de ses études, en publiant, dans les gazettes de Calcutta, différens articles relatifs aux sciences; mais, comme son intention n'était pas de se borner à la carrière littéraire, il se livra au commerce, et fut bientôt associé à une maison que son activité et la sagesse de ses vues firent quelque tems prospérer. Cependant, plus jaloux de propager des vérités utiles que de s'enrichir, il fit paraître, à *Calcutta*, en 1807, un *Projet d'Assurances Commerciales*, ouvrage qui renferme, surtout à la fin, des considérations générales d'une haute importance, et qui annonce, dans son auteur, des connaissances approfondies sur le sujet qu'il a traité.

Une faillite, qui diminua beaucoup la fortune de M. d'Acosta, vint changer à la fois sa position et la direction de ses idées; si, à une époque où il était lancé dans le tourbillon du monde, il avait eu la faiblesse de s'y abandonner tout entier, ses revers le portèrent à mieux juger les hommes, et lui firent sentir le prix de la retraite. Dès-lors il vécut dans la solitude, livré sans relâche à des études profondes et sérieuses.

Les Anglais s'étant rendus maîtres de tous les établissemens français qui existaient dans l'Inde, M. d'Acosta, qui habitait Chandernagor, fut traité comme appartenant à notre nation. Cependant, ainsi que tous ceux qui s'étaient établis au Bengale avant le renouvellement des hostilités, il ne fut point regardé comme prisonnier; et fut, sous ce rapport, moins malheureux que plusieurs de ses compatriotes d'adoption, que les chances de la guerre firent tomber dans les mains des Anglais. Il accueillit favorablement quelques personnes victimes des circonstances, et qu'il jugea dignes de son affection et de son estime. Ce fut à cette époque qu'il se lia d'une véritable et constante amitié avec M. Morénas, de qui je tiens une partie de ces détails.

En 1812, et de concert avec M. Morénas, il fit paraître un recueil périodique intitulé : *Magasin de Calcutta*. Mais, s'étant adjoint un troisième collaborateur, M. Tatler, dont les idées et les opinions n'étaient pas en harmonie avec les leurs, ils se virent forcés d'interrompre un ouvrage dans lequel on avait remarqué plusieurs articles fort curieux. On y peut lire particulièrement quelques morceaux intéressans sur l'antiquité des Hindoux. Il est difficile, je crois, de raisonner d'une manière plus judicieuse sur des matières encore si peu approfondies. Appuyés sur de simples conjectures, la plupart des hommes veulent arriver à la certitude, et changent souvent la vérité en erreur par des argumens plus spécieux que fondés. Riche d'une vaste érudition, d'Acosta n'eut

pas de peine à combattre et à renverser l'échafaudage élevé par Bentley, qui s'était plû à donner une origine toute récente à la plus ancienne des nations civilisées.

S'il est permis de juger d'un homme par sa correspondance particulière, M. d'Acosta y déploie souvent un caractère plein d'honneur et d'énergie, des vues grandes et philosophiques, et une appréciation exacte des hommes, en raison de l'utilité dont ils peuvent être à leurs semblables. L'intérêt de la masse, était la base de sa conduite politique. « J'ai le plus profond respect pour votre nouvelle connaissance, M. Lanjuinais, dit-il dans une de ses lettres à M. Morénas, et je prendrai la liberté de lui donner un gage de mes sentimens, en lui envoyant le premier manuscrit samscrit de quelque valeur que je pourrai me procurer. »

M. d'Acosta aurait pu revenir en Europe. Ses talens et la connaissance qu'il avait d'un grand nombre des langues de l'Orient, l'eussent sans doute placé en France dans une situation avantageuse; mais il ne put jamais se déterminer à quitter le Bengale. Ses goûts et le genre de ses études le retenaient parmi des peuples qu'il regardait comme beaucoup plus avancés que nous dans les sciences morales. Qu'il me soit permis de citer, à l'appui de cette dernière assertion, les propres paroles de M. d'Acosta, puisées, comme le passage qu'on vient de lire, dans sa correspondance intime : « Il n'y a pas de doute, écrivait-il encore à M. Morénas, que les Européens ne soient maintenant plus avancés dans les sciences qu'aucun autre peuple de la terre; c'est-à-dire, qu'aucun n'a poussé plus loin qu'eux les moyens d'asservir la matière aux besoins de l'homme. Mais, je ne pense pas qu'ils soient plus près que d'autres du but et du résultat de toutes les sciences, de la science du bonheur et de la morale. L'espèce a tout le tems d'arriver à ce but par la route des observations progressives et accumulées. L'individu qui, dans le peu de

momens qu'il passe sur la terre, n'en est pas moins ardemment dévoré du besoin de la vie et du bonheur; l'individu ne peut s'accommoder de la lenteur scientifique, surtout quand la vivacité de ses besoins lui donne la conviction intime qu'il possède, dans la sensibilité et la force du caractère, des moyens plus prompts d'atteindre son objet principal. Dans ce pays, où tant d'institutions différentes, placées et tolérées les unes à côté des autres, laissent à l'homme une certaine indépendance, je ne sais si, nous autres Créoles surtout, nous ne sommes pas plus à même de développer le germe de la pensée grande et originale une fois reçu, que les Européens accablés sous le poids d'une institution vieille, massive et unique. »

La vie de M. d'Acosta fut une suite continuelle de progrès, et l'activité de ses idées ne laissa jamais son esprit en repos; continuellement il traça de nouveaux plans qui avaient pour objet l'utilité publique ou la propagation des lumières, rapportées à l'amélioration morale de l'homme. D'après les instantes sollicitations de M. Morénas, il s'était livré à l'étude abstraite des langues et des antiquités de l'Inde; et, malgré les fréquentes interruptions survenues dans ses travaux, il avait été beaucoup plus loin que la plupart de ceux qui se sont adonnés à la langue samscrite, dans le simple but d'apprendre une langue peu connue. Il crut pouvoir donner aux Européens des idées plus exactes sur les Hindoux, en traduisant des histoires domestiques sur l'Inde, plutôt qu'en traçant lui-même des descriptions du pays. Il pensait que, dans ce dernier cas, une foule de raisons l'empêcheraient de voir toujours la vérité, tandis que, dans le premier, il se trouvait, malgré lui, circonscrit dans le cercle des mœurs et des coutumes locales. Du reste, dans tous ses écrits, M. D'Acosta prouva qu'il possédait l'inappréciable talent d'intéresser ses lecteurs, ou d'appeler leur attention sur

des sujets importans de morale, d'histoire ou de métaphysique. A un jugement sain, il joignait une imagination vive et brillante, et un grand art de présenter ses idées dans l'ordre logique, le plus propre à les rendre facilement accessibles à tous les bons esprits. Ses définitions sont claires, précises et jamais affectées; car, sous les rapports du style, la vérité de la pensée lui paraissait toujours préférable aux règles de l'euphonie. Cependant, il aimait la poésie; mais, en la considérant comme un moyen de mieux inculquer dans certaines ames des pensées fortes ou généreuses: et il a même hasardé quelques essais poétiques en Français et en Anglais. Dans le commerce épistolaire, son style a de la grâce et de l'aisance. Il écrivit souvent à MM. Langlès et G. Thouin. Il avait adressé à ce dernier des plantes et des graines de l'Hindoustan, pour enrichir le Jardin des Plantes de Paris.

Chandernagor n'offrant pas à M. D'Acosta toutes les ressources nécessaires pour suivre avec succès l'éducation de ses enfans, dont il s'occupait lui-même, il se retira, vers la fin de l'année 1816, à Calcutta, où il devint propriétaire, pour les deux tiers, de l'imprimerie et de la gazette, connue sous le nom du *Times*, qui, depuis la fin de l'année 1812, avait succédé au *Télégraphe*. Il en fut bientôt le seul rédacteur; ce qui lui assurait, outre le bénéfice de l'entreprise, un logement et deux cents roupies par mois. Le *Times*, rédigé par M. D'Acosta, eut alors quelque succès; car jamais aucun sujet ne s'offrit en pure perte à ses réflexions; ne suivant pas en cela l'exemple de la plupart des critiques modernes, il s'est toujours servi, pour combattre de fausses doctrines, des armes puissantes du raisonnement, plutôt que de celles du ridicule et de la plaisanterie.

A peu-près vers la même époque, M. Grégoire reçut de lui une notice pleine d'intérêt sur *Ramohun Roy*, bramane de Calcutta, qui semble vouloir faire schisme parmi les Hin-

doux. Cette notice fut insérée dans la *Chronique religieuse*, et remarquée de tous ceux qui s'occupent de ces matières. Son intention était de faire publier, à Paris, quelques autres morceaux de littérature asiatique; mais, à l'âge de quarante-cinq ans, la mort est venue le frapper au milieu de ses travaux, et l'enlever à son épouse chérie et à six enfans, dont il dirigeait l'éducation en père aussi tendre qu'éclairé. On ne peut douter que son portefeuille ne soit rempli de notes curieuses et de savantes recherches, fruits des veilles d'un homme laborieux et instruit, qui possédait à fond les langues grecque, latine, française, portugaise, espagnole, anglaise, persanne, samscrite, bengale et hindoustane.

M. d'Acosta se faisait estimer et chérir par la douceur et l'aménité de ses manières; et j'ai entendu dire à des personnes qui ont eu des relations intimes avec lui, qu'on ne le voyait pas habituellement sans devenir plus sage, plus instruit et meilleur (1).

Alphonse Denis.

---

(1) La mort prématurée de M. d'Acosta est d'autant plus vivement sentie, dans cette circonstance, par tous les amis de la littérature orientale, qu'il serait devenu l'un des correspondans les plus actifs et les plus utiles de la nouvelle *Société Asiatique*, qui vient d'être fondée à Paris, sous les auspices et par les soins de MM. *Sylvestre de Sacy*, *de Lasteyrie*, *Abel Remuzat*, *Chezy*, *Morénas*, *Fauriel*, etc., et qui a tenu sa première séance publique, le 1er avril 1822, dans le local ordinaire de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale. (*Voyez* ci-dessus, T. XIII, p. 246 et suiv.; et ci-après, à la section des *Nouvelles Scientifiques et Littéraires*, article : *Sociétés savantes et d'utilité publique.*)

M. A. J.

II. ANALYSE D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

Rapport *présenté à Son Exc. le Ministre Secrétaire-d'État au département de l'intérieur par la* Commission médicale envoyée a Barcelone.

PREMIÈRE PARTIE (1).

Le travail que nous annonçons n'est que la première partie de celui que nous promettent MM. Bally, François et Pariset, sur la périlleuse mission qu'ils ont si bien remplie. Composé au lazaret de Bellegarde, où ces courageux médecins firent quarantaine avant de rentrer en France, il est adressé au ministre de l'Intérieur; et, par conséquent il contient moins la description de la maladie qu'il s'agissait d'observer et de combattre, que la discussion des questions qui intéressent l'autorité; savoir : L'origine du mal; s'il a été importé à Barcelone, où s'il a pris naissance dans cette ville même, et s'il est dû à son insalubrité; s'il est ou non de nature contagieuse; si l'on est fondé à craindre qu'il ne s'introduise quelque jour en France. Voici du reste une analyse très-courte, mais fidèle, de ce travail intéressant.

Les commissaires, partis de Paris le 28 septembre 1812, arrivèrent à Barcelone, le 8 octobre suivant. Dès le 10, ils visitèrent des malades; mais, dans la nuit du 12 au 13, un des membres de la commission, le jeune Mazet, fut atteint

(1) Paris, 1822. In-8. Cet ouvrage n'est pas mis en vente. — *Voy.* ci-dessus, T. X, p. 43 et suiv., l'Analyse des *Observations sur la fièvre jaune*, faites à Cadix en 1819, par M. le docteur Pariset.

de la maladie qu'il venait étudier, et succomba le 22. Cette perte accrut le zèle de MM. Bally, François et Pariset, au lieu de le refroidir. Le 16, des salles de malades leur furent confiées à l'hôpital du séminaire. Mais, bientôt MM. Pariset et Bally tombèrent malades, le premier légèrement, et le second avec des symptômes plus graves. Le 22, ils se retirèrent dans la maison du consul de France, ne cessant pas de suivre, autant qu'ils le pouvaient, l'objet de leur mission. M. François seul, put continuer les travaux cliniques; ses collègues ne furent pas en état de les reprendre avant le mois de novembre. Dès-lors, ils s'y livrèrent sans interruption, jusqu'au 20 du même mois; époque ou la commission, jugeant qu'elle avait recueilli tous les documens nécessaires, et satisfait aux devoirs qui lui étaient imposés, quitta Barcelone : et ce fut la dernière quinzaine de leur séjour qui leur offrit le plus grand nombre de faits propres à résoudre la question qui occupe en ce moment le monde médical, et dont la solution est d'un si grand intérêt pour la société.

D'après ces faits, MM. François et Pariset déclarent d'abord, que la maladie de Barcelone était réellement la fièvre jaune des Antilles; ils ne font guère qu'énoncer ce fait, dont ils renvoient les preuves à un travail purement médical qu'ils promettent, et dans lequel, sans doute, décrivant avec soin la maladie qu'ils ont observée à Barcelone, ils mettent les médecins à même de juger de son analogie ou de sa dissemblance avec la fièvre jaune. En second lieu, ils cherchent à établir que la maladie n'a point pris naissance à Barcelone. Vainement accusera-t-on la malpropreté des rues, l'insalubrité du port; ils répondent que jamais, durant leur séjour dans cette ville, ils n'y ont senti d'odeurs infectes; que les rues les plus propres et les mieux aérées sont celles qui ont été plus mal traitées que toutes les autres; que trois-cents pêcheurs, réfugiés dans le quartier qui passe pour le plus mal

sain, ont échappé à la maladie, par cela seul qu'ils étaient sequestrés et ne communiquaient point avec les quartiers que dévorait ce terrible fléau : enfin, ils représentent Barcelonette, le premier foyer de la contagion, comme un des lieux les plus sains qu'ils aient jamais vus.

Nos médecins pensent que le mal fut apporté par des vaisseaux venant de la Havanne, et dont les matelots avaient pris la fièvre jaune, avant leur départ ou dans la traversée, et avec lesquels les habitans de Barcelone et de Barcelonette, établirent d'imprudentes communications. Ils citent, entre autres, le *Grand Turc*, dont le capitaine ayant fait venir sa famille à bord, un jour ou deux, la vit périr tout entière, à son retour à Barcelonette; la polacre espagnole *Maestra senora del Camen* qui, ayant pris par charité un pauvre passager, pour l'amener d'Alicante à Barcelone, le vit mourir le lendemain même de son débarquement; le brick français *La Joséphine*, dont une seule communication avec les autres vaisseaux de la rade compromit à tel point les jours du second capitaine, du lieutenant et des matelots, que l'on jugea nécessaire de mettre l'équipage en quarantaine, etc.

Dès ce moment, l'autorité conçut des inquiétudes, et ordonna la translation des malades dans les lazarets, l'éloignement et même la submersion des vaisseaux suspects; mais le peuple se refusa à ces mesures. Une fois, il arracha des mains des soldats les malades qu'on se disposait à porter aux lazarets. Bientôt le mal est répandu partout; il n'est plus possible d'arrêter ses ravages. Les autorités fuient, et avec elles la moitié des habitans. L'épidémie sévit pendant 100 jours, depuis la dernière semaine d'août jusqu'à la seconde de décembre. Des 70,000 habitans qui étaient restés, un tiers est atteint et 1700 périssent. Les enfans en bas âge, les femmes, les personnes aisées, celles chez qui les sueurs sont abondantes, ou qui avaient eu autrefois la fièvre jaune, sont plus épargnés que les

autres ; mais ces exceptions ne sont pas absolues, surtout la dernière.

Ainsi, selon les médecins français, la maladie qui a ravagé Barcelone, est la fièvre jaune des Antilles ; elle vint des vaisseaux, et non du port et de la ville ; elle est éminemment contagieuse. Ils suivent la trace de la contagion de rue en rue, de maison en maison, et font voir que souvent la moindre communication a suffi pour transmettre le mal. Cette partie de leur travail semble ne devoir laisser aucun doute dans l'esprit du lecteur. Tous les lieux séquestrés, comme la citadelle, les prisons, etc., ont été garantis. Nos médecins pensent que la cause de la maladie est un germe spécial transmissible par le contact des hommes, des effets usuels et des marchandises, et à une faible distance, par l'air qui environne les objets infectés. Les preuves de ces diverses propositions seront le sujet de la seconde partie du rapport qu'ils doivent publier incessamment et que nous ferons connaître.

Nous croyons devoir joindre à l'analyse qu'on vient de lire, celle de l'ouvrage de M. Rochoux, sur le même sujet (1); envoyé à Barcelone, comme MM. Bally, François et Pariset, et membre de la même commission, M. Rochoux a vu comme eux cette affreuse maladie, et comme eux, il nous entretient de ce qu'il a vu. Mais avant de commencer ses observations, il était déjà séparé de ses collègues, qui ne pensaient pas comme lui sur le mal qu'ils avaient à étudier de concert. On doit regretter qu'il y ait eu aussi peu d'accord entre les médecins qui

---

(1) Dissertation *sur le typhus amaril, ou maladie de Barcelone improprement appelée* fièvre jaune, *par* J. A. Rochoux, docteur-médecin, adjoint au cinquième dispensaire de la Société Philantropique, et membre de la commission médicale envoyée en Espagne par le gouvernement.

s'étaient dévoués pour aller observer sur les lieux ces grandes calamités (1); mais il faut recueillir tout ce qui peut éclairer l'importante question concernant la fièvre jaune, et la possibilité de son introduction en France. M. Rochoux s'est déjà fait connaître en médecine par d'honorables travaux : nous ne pouvions négliger sa dissertation.

Ce médecin reconnaît la nature contagieuse de la maladie qui a ravagé Barcelone; il croit aussi qu'elle tient à un principe délétère facilement transmissible par les individus, les vêtemens et les marchandises. Il recommande, comme ses collègues, l'isolement, et le regarde comme un moyen préservatif; mais il s'éloigne de leur opinion sur deux points essentiels : la nature et l'origine de la maladie. Cette maladie, selon lui, n'est pas la fièvre jaune des Antilles, mais une espèce de typhus du genre de celui qui se développe si fréquemment dans les prisons et dans les hôpitaux, et qu'il nomme *typhus amaril;* comme tous les typhus, c'est une maladie locale, qui n'a pas été apportée à Barcelone, mais qui s'y est formée et propagée par toutes les circonstances propres à son développement.

Nous ne suivrons pas M. Rochoux dans l'exposition des faits et dans les conséquences qu'il en déduit pour établir sa doctrine : cette tâche nous engagerait dans des détails qui ne pourraient guère intéresser que les hommes de l'art.

Après avoir établi que la maladie de Barcelone est le typhus amaril, et non pas la fièvre jaune, M. Rochoux s'atache à prouver que la contagion commença sur les vaisseaux, d'où elle se répandit sur la ville et sur Barcelonette, avec plus ou moins de malignité, selon le plus ou moins grand éloignement du point de départ. Mais où les vaisseaux prirent-ils le germe du mal? L'apportèrent-ils de la Havanne? M. Rochoux réfute cette opinion; il allègue que le typhus amaril est inconnu à Cuba, et qu'il était connu en Europe, avant la découverte de

l'Amérique, puisque Hypocrate en fait mention. Barcelone, dit-il, a éprouvé six *pestes* au quatorzième siècle, seize au quinzième, huit au seizième, et l'on ne peut dire que ces épidémies furent importées de Cuba, puisque celles du quatorzième et du quinzième siècles sont antérieures à tout établissement dans cette île; enfin, la chaleur de la saison, l'insalubrité du port, le grand nombre et la mauvaise tenue des vaisseaux qui s'y trouvaient entassés, sont des causes propres à développer le typhus amaril qui, dans ce cas, serait originaire du lieu même où il s'est manifesté, comme le sont tous les typhus en général.

Telle est la substance de l'opuscule de M. Rochoux : ce n'est que l'annonce et le résumé d'un ouvrage plus étendu que l'auteur nous promet. Espérons que ces débats tourneront au profit de la science et de l'humanité, et que nous saurons enfin si la fièvre jaune est contagieuse ou non, et si la maladie, qui depuis quelques années désole l'Espagne et paraît menacer la France, est la fièvre jaune des Antilles, ou un typhus ordinaire.

A. D. M.

La topografia di Palermo e suoi contorni, etc. Topographie de Palerme *et de ses environs*, *par Dominique* Scina, *professeur de physique expérimentale à l'Université de cette ville* (1). Imprimerie royale.

L'ouvrage de M. Scina contient beaucoup plus de choses que son titre n'en promet; la physique, la minéralogie, la géologie donnent plus d'étendue aux observations de l'auteur

(1) Palerme, 1818. In-8 de 292 pag., avec une carte topographique. (*Voyez* ci-dessus, T. VIII, pag. 15 et 16.)

et plus d'utilité à son travail. Nous allons essayer d'en faire une analyse conforme au plan et au but de ce recueil ; les journaux consacrés spécialement aux sciences physiques et à l'histoire naturelle, ne manqueront pas d'en publier des extraits, tels que les savans les demandent.

On sait que la ville de Palerme est située sur la côte septentrionale de la Sicile. Sa forme est à-peu-près un carré dont un côté est tourné vers la mer, au nord-est. Elle est dans une plaine couronnée de montagnes peu éloignées, et qui sont un embranchement des *Madorie*, connues des anciens sous le nom de *Nebrodes*. Si, de Palerme, l'œil du spectateur parcourt cet immense amphithéâtre, il aperçoit, à l'est, près du cap *Zafferano*, le mont *Catalfano* qui porte les ruines de Solonte (Soloentum), ville bâtie par les Phéniciens. En allant vers le sud, on trouve le mont *Grifone*, que les étrangers feront bien de visiter, afin de jouir du beau coup-d'œil qu'il offre de toutes parts. Vient ensuite le mont *Falcone*, où l'on voit un rocher dont les formes bizarres arrêtent un moment les regards des curieux. Le peuple croit y voir une tête qu'il nomme *tête de César*. Vers le sud-ouest, on aperçoit la petite ville de *Monréale*, célèbre par ses maisons de plaisance et ses belles campagnes. Elle est, en quelque sorte, réunie à Palerme par une chaussée magnifique, droite et ornée de fontaines.

Monreale est dominé par le mont *Caputo ;* une vallée plus haute que la plaine sépare cette montagne du *Monte-Cuccio*, dont le nom est dérivé du mot arabe *cuz* (aigu), parce qu'en effet cette montagne se termine en pointe. Au nord-ouest, on voit le *Castellaccio*, et au nord, le *Gallo*, remarquable par la multitude de ses grottes, dont quelques-unes sont la demeure de familles pauvres et laborieuses. Enfin, entre le cap *Gallo* et la ville, s'élève le mont *Pellegrino* (l'*Ercta* des Anciens) célèbre par une bataille que Pyrrhus livra aux Car-

thaginois, et par la grotte où vécut Sainte-Rosalie, patrone de Palerme. Notre auteur donne, en pieds anglais, la hauteur de chacune de ces montagnes au-dessus du niveau de la mer : la plus haute (*Monte-Cuccio*) s'élève à plus de mille mètres.

Cette ceinture de montagnes est boisée, depuis son pied jusqu'à une assez grande hauteur, et bien cultivée, partout où la terre n'est plus la propriété des corporations privilégiées : leur cime ne porte que des bruyères et autres plantes des terrains montueux et stériles.

Tirons des descriptions minéralogiques de M. Scina la notice d'une substance, long-tems célèbre en médecine, et tombée dans l'oubli. C'était une chaux carbonatée, *magnésifère* pulvérulente, matière qu'il n'était pas nécessaire d'aller chercher aussi loin, et que l'on peut trouver presque partout, au moins dans l'état de roche. Elle fut autrefois tellement en crédit dans toute l'Italie, qu'on lui donnait les noms pompeux d'*elixir vitæ*, de *poudre magistrale*, de *poudre catholique*, etc.

Des bancs de coquilles, observés à différentes hauteurs, attestent que le sol de la Sicile fut long-tems couvert par les eaux de la mer. Ce fait est beaucoup moins surprenant que celui dont nous devons la connaissance à M. Ramond, l'existence de grandes masses de roches coquillières vers la cime du *Mont perdu*, la plus haute montagne des Pyrénées.

Dans le cours de ses observations géologiques et topographiques sur les *Madorie*, M. S. fait remarquer deux rivières auxquelles les Anciens ont donné le nom commun d'*Himéra*, et qui coulent en sens opposé. Elles séparaient autrefois les deux questures de la Sicile, celle de Lilybée et celle de Syracuse : aujourd'hui, elles sont encore la limite des deux divisions de l'île, la province de l'est et celle de l'ouest. Tant il est vrai que chaque état a ses frontières naturelles, qu'une

politique éclairée sait reconnaître, et que les passions et des intérêts mal entendus ne franchissent point impunément.

L'auteur examine avec soin la nature de la langue de terre sur laquelle fut bâti l'ancien *Panormus*, (nom de l'ancienne ville de *Palerme*); il prouve qu'elle est de formation sous-marine, et qu'elle diffère à plusieurs égards des terrains qui l'environnent.

Dans toute la plaine de Palerme, la courbe de terre végétale est peu profonde. Elle paraît avoir été formée par les eaux pluviales et par celles de la mer. L'auteur pense que celle dont la formation est la plus récente, est précisément celle sur laquelle les Phéniciens bâtirent *Soloentum;* car on y voit encore les tombeaux de ces anciens navigateurs.

Toute cette plaine est arrosée par une infinité de sources dont les réservoirs sont dans les montagnes voisines. A l'est, et à une petite distance de la ville, coule l'Oreto qui, selon quelques auteurs, tire son nom des paillettes d'or qu'il chariait autrefois. Plus loin, on trouve le torrent de *Ficarozi*, qui verse ses eaux dans la mer, à deux lieues de Palerme. Quoique la terre soit légère et sablonneuse, l'abondance des eaux, secondée par la chaleur du climat, la rend très-fertile. Le terrain de cette plaine surchargée de la population de cette ville et des campagnes, est trop précieux pour que les céréales y soient cultivées en grand. Tout est couvert de potagers et de jardins fruitiers, dans lesquels les orangers et les citroniers disposés avec art, imitent par leurs allées et leurs détours le fameux labyrinthe de Crète, et présentent de tous côtés un paysage enchanteur. Les campagnes comprises entre les monts de *Pellegrino*, *Gallo* et *Billemi* sont chargées d'édifices magnifiques et de bon goût. Au pied du Pellegrino, on voit le jardin de plaisance du roi, et au pied du Caputo, celui du duc de Calabre. Les habitations rustiques ne déshonorent point ces magnificences; elles annoncent, au dedans comme au dehors, l'aisance et l'industrie du cultivateur.

Les sources ne sont pas moins abondantes dans la ville que dans les champs; elles y versent une eau limpide et pure. Leur température est à peu près constante, et d'environ 13 degrés de Réaumur. Il en est de même de l'eau des puits, excepté ceux du village de l'*Abbate*. Ceux-ci fournissent une eau thermale dont la chaleur est de 22 à 24 degrés de Réaumur. Il faut remarquer que presque toutes les eaux thermales sont dans des terrains de même nature que celui de ce village de l'*Abbate*.

D'après les tables de l'observatoire de Palerme, la température moyenne y est de 14 degrés 88 centièmes; et, suivant M. le professeur Marabiti, celle de la ville est de 15 degrés 28 centièmes. Il faut noter que le sol de l'observatoire est à 76 mètres au-dessus du niveau de la ville. De 1795 à 1815, la plus haute température que l'on ait observée, fut un peu au-dessus de 34 degrés, et la plus basse, de plus d'un degré au-dessus de zéro. M. Scina entre dans tous les détails nécessaires pour faire bien connaître l'atmosphère de Palerme, et les physiciens recueilleront ses remarques sur la marche de l'hygromètre.

Dans un pays où il ne gèle point, et dont la plus longue nuit n'est que de 14 heures 33 minutes, il n'est pas surprenant que la campagne, durant l'hiver, soit couverte, au lieu de neige, des fleurs blanches de l'alisson maritime et de la fausse roquette, des fleurs violettes de l'iris ailée; que l'air soit embaumé par le réséda, le jasmin, la violette, l'acacia de farnèse, l'oranger et le citronier, etc.; que les jardins fournissent au luxe des tables des petits pois et des artichaux.

Le térébinthe croît spontanément sur les montagnes de Palerme, et sa térébenthine vaut celle de Chio. Le pistachier cultivé et le lentisque sont aussi très-abondans. L'olivier serait un des plus beaux ornemens de la plaine de Palerme, si sa culture était plus encouragée. Notre auteur énonce le vœu patriotique que l'on plante en oliviers toutes les parties de la

Sicile qui conviennent à cet arbre, afin de compenser les pertes que le commerce des blés de cette île éprouve par l'ouverture du marché d'Odessa. Cette question d'économie politique et de commerce, est d'un si grand intérêt, qu'elle devrait être le sujet d'une dissertation spéciale et de recherches approfondies.

L'auteur fait l'énumération des plantes exotiques qui réussissent aux environs de Palerme. Il nomme le corossol du Pérou, le floripondio du Chili, la canne à sucre, le cotonier en arbre de l'Inde, etc. Il fait remarquer qu'à Naples, les mêmes plantes ne résistent pas en pleine terre, et que d'un autre côté, le climat de Palerme n'amène pas à maturité les fruits du jujubier des lotophages, qui mûrit bien sur les côtes d'Afrique. La température moyenne de ces lieux est dans cet ordre : Naples, 14 degrés; Palerme, 15 degrés; Alger, 17 degrés et demi.

M. Scina quitte la terre pour observer la mer. Il mesure son mouvement de flux et de reflux; mais a-t-il pu séparer entièrement ce qui est l'effet de la cause générale des marées, sur la surface des mers? Il rapporte plusieurs expériences sur la température des eaux à différentes profondeurs ; mais, pour ces sortes d'observations, on regrette qu'il n'ait pas eu à sa disposition les ressources et les appareils employés si utilement sur les côtes de la Ligurie.

Passant ensuite aux êtres vivans dans le sein des eaux, M. Scina occupe principalement ses lecteurs des végétaux et des animaux marins qui produisent quelque phénomène remarquable, ou qui servent aux besoins de l'homme. On sait que la Méditerranée est abondamment pourvue des uns et des autres, et notre auteur fait voir que la côte de Palerme partage toutes ces richesses.

Cet ouvrage est rempli de faits variés et instructifs ; c'est un modèle de description topographique. Espérons qu'il ex-

citera le zèle des compatriotes de l'auteur, et qu'ils dirigeront successivement leurs recherches vers les autres parties de cette terre classique. La Sicile ouvre aux amis des sciences une mine inépuisable et digne d'être exploitée avec soin. Ils ne perdront pas de vue que la description des différens objets doit être accompagnée de leur analyse chimique, afin que l'agriculture, les arts et le commerce puissent en tirer le plus de profit.

C. J. L.

Mémoire couronné, *en réponse à cette question de l'Académie royale de Bruxelles :* — « Quel a été l'état de la population, des fabriques et manufactures, et du commerce des Pays-Bas, pendant le 15e siècle? » Par M. F. baron de Reiffenberg (1).

Cet ouvrage contient des recherches savantes et propres à jeter un grand jour sur l'histoire de l'industrie et du commerce, à l'époque de la renaissance des arts en Europe. La Hollande et la Belgique ont été le berceau d'un commerce immense, et de grandes manufactures de laines que les Anglais et les Français ont ensuite imitées. Rien de plus intéressant que d'examiner les premiers pas qu'ont faits, dans les arts, les Provinces-Unies, avant de s'élever à ce haut degré de prospérité qui les rendit pendant long-tems maîtresses de la navigation et du commerce du monde. L'auteur a su allier, dans cet ouvrage, la plus profonde érudition avec la clarté et la simplicité du style ; il en a rendu la lecture facile et agréable pour toutes les classes de lecteurs.

---

(1) Bruxelles, 1821, un vol. in-4 de 286 pages. P. J. de Mat, imprimeur-libraire.

Ce Mémoire n'est point susceptible d'une analyse détaillée : les faits sont si nombreux ; ils sont présentés avec tant de concision, qu'il faudrait tout transcrire pour faire bien apprécier et le style rapide de l'auteur, et l'ordre admirable qu'il a mis dans sa narration. La tâche de M. de Reiffenberg n'était pas facile à remplir; il fallait parcourir non-seulement en masse toutes les provinces qui composaient les Pays-Bas aux époques qui lui étaient fixées, mais s'arrêter dans chacune des nombreuses villes et dans beaucoup de bourgs et villages qui constituent cet ensemble, afin de pouvoir rendre compte de la statistique, du caractère national, de l'agriculture, des travaux industriels, du commerce, du luxe, des costumes, de la population, des progrès de la fiscalité, de la richesse du pays. Il fallait se rendre compte des causes de l'accroissement du commerce et du perfectionnement de l'industrie et de l'agriculture dans certaines parties, et de leur décadence dans d'autres. Mais c'est surtout dans l'examen des manufactures, des fabriques de toute espèce, très-multipliées dans un pays rempli d'ingénieux artistes, qu'il fallait des connaissances plus qu'ordinaires, une patience et une constance à toute épreuve pour offrir un tableau aussi curieux qu'instructif.

La tâche de l'auteur aurait été plus agréable et moins difficile s'il eût été chargé de présenter le royaume des Pays-Bas tel qu'il est aujourd'hui. Les établissemens existent, ils sont en plein rapport, on peut se convaincre par soi-même de la vérité des faits; le tableau est vivant, animé; il intéresse d'autant plus, que le voyageur, éclairé par une description de ce genre, peut, dans ses excursions philosophiques, s'assurer qu'il n'a point été trompé. Conduit dans ses investigations par un guide aussi fidèle, il pourra parcourir avec fruit les établissemens qui méritent ses regards, et pourra facilement trouver la cause de la stagnation ou de la décadence de certaines autres qui, loin de s'élever à la hauteur où les

connaissances de notre époque devaient les porter, sont restées stationnaires ou se traînent languissamment à une grande distance de ceux qui prospèrent.

Il serait à désirer que M. de Reiffenberg entreprît de traiter la même matière pour les siècles qui ont suivi le 16e, et qu'il continuât son travail jusqu'au moment actuel. Il éleverait ainsi, à l'industrie des Pays-Bas, un monument national très-intéressant et très-utile.

Le style de l'auteur, ainsi que nous l'avons avancé, est ferme et concis : on en jugera par quelques passages importans que nous allons transcrire.

« Le règne de Philippe-le-Bon répandit le goût du luxe et aiguillonna l'industrie, qui s'efforça de satisfaire les nouveaux besoins dont la civilisation tourmentait la société. Les négocians, qui étendirent la sphère de leurs entreprises, comprirent qu'en rassemblant leurs forces, ils remédieraient à une concurrence mal entendue : ils commencèrent donc à s'unir en corps. Ces sociétés, faibles dans leur origine, furent le modèle des compagnies puissantes que les siècles suivans virent s'élever dans les Pays-Bas.

« La guerre ébranla le trône de Charles *le Téméraire* et de Maximilien; l'activité des opinions politiques passa dans les transactions commerciales; la population, pour ainsi dire, refoulée sur elle-même, en prit plus de souplesse et de ressort. D'un autre côté, l'extinction de la maison de Bourgogne, le gouvernement de Louis XI, et surtout la nouvelle manière de faire la guerre, contribuèrent peu-à-peu à abolir ce qu'on appelait la *chevalerie*. Cette abolition, loin de nuire au commerce, lui donna plus de considération. La profession des armes ne fut plus la première; l'héroïsme chevaleresque ne détourna plus d'une honnête industrie; il parut aussi honorable de s'enrichir par d'utiles travaux, que de distribuer ou de recevoir inutilement de grands coups de lance; l'orgueil

des nobles reçut d'ailleurs une sensible atteinte : l'invention de la poudre à canon fit déroger la gloire des armes. On a permis au canon de tuer aussi les vilains : la lance des tournois n'abattait guère que des preux, qui commençaient par faire preuve de noblesse.

« Charles-Quint fit la guerre aux priviléges, et, tout en ménageant le caractère national, marcha sourdement au pouvoir absolu. Cependant, sous son règne, les Pays-Bas augmentèrent de prospérité. Le Brabant et la Flandre l'emportaient alors sur la Hollande et la Zélande; Anvers, aux bords de l'Escaut, recevait le tribut de tous les peuples du monde. Le commerce du nord doublait nos ressources et nous procurait le moyen de faire avec avantage celui du midi. Nos relations au-dehors se multipliaient, et nos villes, traitant avec les souverains d'égal à égal, soutenaient la dignité du commerce. Les nobles, plus sages que dans les autres gouvernemens, sollicitaient l'honneur d'être inscrits sur les rôles des métiers : exemple que nous avons légué à l'Angleterre, où des princes du sang royal ne dédaignent pas de s'asseoir parmi de simples artisans. En 1426, Jean Mulard, vendeur de marée, porta l'étendard de la ville de Bruges. Les Gantois, soulevés, donnèrent à un coutelier le pays et comté de Waes; et en 1562, dans ces jeux que l'on a comparés (assez mal à propos) à ceux d'Olympie, la chambre de rhétorique des *violiers* d'Anvers, proposa cette question entre plusieurs autres : *Combien les marchands qui se comportent justement sont profitables aux hommes?* L'anecdote relative à Charles-Quint et à *Daens*, marchand d'Anvers, est connue de tout le monde, et c'est en vain que la morgue espagnole essaya de rabaisser des citoyens utiles.

« La fortune publique n'était plus tout entière dans les mains du clergé. Tandis que les manufactures enrichissaient le midi de la Belgique, le commerce d'économie formait la

puissance des provinces du nord. Le prêt qu'elles faisaient pour les nations étrangères était encore une cause de prospérité, qui a diminué à mesure que nous avons appris aux autres peuples à mettre à profit leurs propres moyens. Les compagnies d'assurances et l'établissement des banques favorisaient toutes les opérations mercantiles.

« Quant à la population, elle fut toujours en raison de la prospérité du commerce, sur laquelle elle réagissait à son tour. Mais il faut observer que, si quelques cités étaient alors plus peuplées qu'elles ne le sont aujourd'hui, les campagnes l'étaient bien moins. Chacun s'efforçait de partager les immunités accordées aux villes, de se soustraire à la servitude qui pesait sur les champs, aux dangers et au pillage de la guerre, contre lesquels des remparts étaient une défense; au reste, on ne peut juger de la population à l'époque où nous écrivons que d'une manière approximative. L'administration, moins soupçonneuse, moins adroite ou moins expérimentée, ne voulait point encore avoir les premières et les dernières confidences de la vie, ni dresser procès-verbal des moindres mouvemens des citoyens. Le concile de Trente, qui ordonna la tenue des régistres de baptême, trouva de nombreux et opiniâtres opposans; et, long-tems après que les canons eurent été reçus, on s'étudia à tromper cette vigilance administrative que l'on regardait comme une inquisition, oubliant qu'elle constatait les droits civiques.

« Philippe II changea ces beaux jours en jours de deuil. La flamme des bûchers dévora l'industrie. La Hollande, fille aînée de l'indépendance, reçut dans ses bras les Belges persécutés, et les étrangers, qui commençaient à faire leurs affaires eux-mêmes, saisirent l'occasion de profiter de nos pertes. On vit que l'arbre de la liberté porte aussi des fruits d'or. Alors, à travers le désordre et les violences de la guerre civile, se perfectionna la théorie des droits d'entrée et de sortie, dont

les effets bien ménagés peuvent être utiles ; car ce qui gêne le commerçant, dit Montesquieu, ne gêne pas toujours le commerce.

« Guillaume, prince d'Orange, s'était rencontré doué de ce génie calculateur et prudent qui projette et qui combine, et de cette force d'action qui exécute ; habile à faire tourner ses revers même au profit de ses entreprises ; préférant des succès solides et tardifs à ces avantages brillans qui étourdissent d'abord et ne sont rien pour l'avenir ; austère dans ses mœurs, simple dans sa grandeur, il prêtait une oreille attentive à la voix du peuple. Il ne chercha d'abord qu'à redresser une injustice, car il n'est pas apparent qu'il ait conçu tout d'un coup le projet d'émanciper son pays. Cette idée sublime qui dormait peut-être à son insu dans sa tête vigoureuse, s'éveilla plus tard et se développa avec la tyrannie de Philippe. La Hollande, comme Délos, avait été le jouet des flots et des tempêtes ; *Guillaume* la fixa, et elle éleva au-dessus de l'Océan sa tête parée d'une couronne rostrale » ....

L. Séb. Le Normand,
professeur de Technologie.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Leçons de Philosophie, ou *Essai sur les facultés de l'âme;* par M. P. Laromiguière, professeur de philosopnie à la Faculté des Lettres de l'Académie de Paris (1).

Il est, dans toutes les branches des connaissances humaines, un certain nombre d'ouvrages qui s'élèvent au-dessus de la foule, et qui font époque dans l'histoire de la science dont ils ont marqué les progrès. Ce sont ceux dont les auteurs ont découvert des vérités fondamentales, ou mis en lumière, par une nouvelle méthode d'exposition, des vérités imparfaitement connues jusqu'alors. C'est ainsi que la science du droit public s'est successivement élevée chez nous de degrés en degrés, créée par Montesquieu, régularisée par Rousseau, perfectionnée par les travaux des publicistes modernes : c'est ainsi que cette philosophie qui se propose pour objet l'étude de notre intelligence, a marché de siècle en siècle vers une perfection toujours progressive. Descartes a créé la méthode que Bacon avait pressentie; Locke a profité, pour trouver des vérités fécondes, de cette méthode que Descartes avait créée pour en faire usage; Condillac a systématisé les vérités que Locke avait découvertes. Enfin, M. Laromiguière est venu rectifier et compléter le système de Condillac. Voilà, pour la philosophie, autant d'époques remarquables, et signalées chacune par une révolution importante dans le système de la science : les ouvrages qui les ont

(1) Deuxième édition. Paris, 1820, 2 vol. in-8. Brunot-Labbe, libraire de l'Université, quai des Augustins, n. 53.

amenées, méritent donc de notre part une attention particulière, un examen approfondi.

M. Laromiguière a long-tems professé la philosophie dans une école justement célèbre. On sait assez avec quel succès il a rempli cette tâche, aussi difficile qu'honorable : on sait que les hommes les plus distingués par leurs connaissances, venaient s'instruire encore aux leçons du savant professeur. On désirait vivement qu'il voulût rédiger et publier ces leçons si intéressantes. Il a cédé au vœu général, en réunissant dans un précis de deux volumes, la substance des cours qu'il avait faits pendant un grand nombre d'années : c'est ce travail que nous allons essayer d'analyser.

Après un discours, aussi bien pensé que bien écrit, sur *la langue du raisonnement*, M. Laromiguière expose l'objet de son livre. Rechercher les *causes* et les *origines* de nos idées, observer *la manière dont se forme l'intelligence de l'homme*, déterminer les *conditions* de sa possibilité, assigner la *raison* de son existence, tel est le problème, ou, si l'on veut, la série de problèmes qu'il se propose de résoudre : c'est par la *méthode* qu'il espère y parvenir.

La *méthode*, tel est donc le sujet de sa première leçon. Nos facultés sont bornées; les objets sur lesquels ces facultés s'exercent sont infinis : comment, d'une seule vue, pourrons-nous les embrasser? c'est à l'adresse à venir au secours de notre faiblesse naturelle; c'est en ramenant à l'unité, par des procédés ingénieux, plusieurs idées, un grand nombre d'idées, que notre esprit parvient à les saisir.

Mais, comment ramener nos idées à l'unité? en les ramenant à nos *principes*.

Qu'entendez-vous par un principe, va-t-on nous demander? Toutes les fois, répond M. Laromiguière, qu'une même chose prend plusieurs formes l'une après l'autre, on donne à la première le nom de *principe*. L'œuf du papillon se transforme

en chenille, la chenille en chrysalide, la chrysalide en papillon : le papillon est un œuf dans son principe.

La connaissance des principes, en nous portant aux sources d'où découlent les vérités, ramène à une seule loi les phénomènes les plus divers ; elle assimile, elle identifie des opérations qui semblaient n'avoir aucune analogie; d'une multitude de parties isolées, elle forme un tout régulier; elle ajoute aux richesses de l'esprit, en réduisant le nombre des idées.

Lorsque nous voyons une suite de phénomènes ordonnés les uns par rapport aux autres, et tous ensemble par rapport à un premier, alors nous avons saisi le *principe*, et d'un même regard nous embrassons un *système*.

Ici, M. Laromiguière combat les préventions attachées à ce mot de *système ;* il observe que, si elles sont fondées à l'égard des systèmes enfantés par l'imagination, appuyés sur des suppositions gratuites, elles sont injustes à l'égard de ceux qui s'appuient sur l'expérience et sur l'exacte observation des faits. « Le *système*, dit-il, lorsqu'il est porté à sa perfection, est le plus haut degré de l'intelligence humaine. En ramenant à l'unité une multitude d'objets divers, et en réunissant ce que la nature semblait avoir séparé, il enferme une science tout entière dans une seule idée, dans un seul mot. »

Pour fonder un bon système, un système établi sur les faits, il est indispensable d'étudier attentivement ces faits : pour les bien étudier, la philosophie décompose les objets, les divise en différentes parties, examine successivement leurs diverses propriétés jusqu'à ce qu'elle ait aperçu leurs véritables rapports. Cette manière de procéder se nomme *analyse*, c'est-à-dire, *décomposition*.

C'est donc l'*analyse* qui conduit à la connaissance des *principes*, et c'est la connaissance des principes qui compose le *système* de la science.

Après ces notions préliminaires, M. Laromiguière entre

dans son sujet. Il commence par exposer le système de Condillac, qui fait dériver toutes nos facultés de la sensation ou de la faculté de sentir. En rendant justice à la simplicité, à l'enchaînement lumineux des idées, à la force de pensée qui distinguent cet écrivain et qui brillent dans son système, M. Laromiguière est loin de l'adopter entièrement. Il ne peut se résoudre à voir, dans une faculté purement passive, telle que la sensation, le principe des opérations actives de l'intelligence ou de la volonté, et c'est sur cette nouvelle distinction qu'il fonde à son tour un système auquel il est difficile de refuser les caractères de l'évidence.

« *Sensibilité, activité :* Voilà, dit M. Laromiguière, deux attributs que l'expérience nous force de reconnaître dans l'âme. Par la sensibilité, l'âme est susceptible d'être modifiée ; par l'activité, elle peut se modifier elle-même... toutes les langues du monde attestent cette vérité. Partout on *voit* et l'on *regarde ;* on *entend* et l'on *écoute*, etc. etc. L'activité est donc puissance, pouvoir, *faculté ;* la sensibilité n'est ni faculté, ni pouvoir, ni puissance ; elle est simple *capacité.* »

« Il n'en faut pas davantage pour rendre raison de l'*entendement* et de la *volonté ;* ou, ce qui revient au même, pour expliquer le système des facultés de l'âme. »

L'auteur commence par exposer, dans leur ordre de génération, les opérations de l'entendement. Si, pour découvrir la nature de l'entendement, on voyait qu'il est nécessaire et qu'il suffit de remonter à ce qu'on appelle *la faculté de sentir*, cette première erreur ne pourrait conduire qu'à d'autres erreurs. Comment la simple capacité de sentir, comment une propriété toute passive sera-t-elle la raison de ce qu'il y a d'actif dans nos modifications ? tout ce que nous savons, nous l'avons senti, sans doute ; mais combien de choses que nous avons senties et que nous ignorons !

Partant de ces premières données, l'auteur déduit ainsi le système des opérations de l'*entendement.*

« Trois conditions sont indispensables, et elles suffisent à toutes nos connaissances, au plus simple de tous les systèmes, comme à la plus vaste des sciences. »

« Il faut d'abord se faire des idées exactes de toutes les parties de l'objet qu'on étudie ; et c'est l'*attention* qui nous les donne. »

« Mais, comment ces idées formeront-elles le corps d'une science, si elles ne tiennent pas les unes aux autres ? il faut donc connaître leurs rapports, et c'est la *comparaison* qui les découvre. »

« La science n'existe pas encore : elle ne méritera son nom que du moment où, de rapport en rapport, l'esprit se sera élevé au rapport fondamental par où tout commence. Or, c'est le *raisonnement* qui nous porte ainsi jusqu'aux principes ; comme des principes il nous fait descendre jusqu'aux conséquences les plus éloignées. »

« *Attention, comparaison, raisonnement :* Voilà toutes les facultés qui ont été départies à la plus intelligente des créatures : une de moins, et ce ne pourrait être que le raisonnement, nous cesserions d'être hommes ; une de plus, on ne saurait l'imaginer. »

Du système des opérations de l'entendement, M. Laromiguière passe au système des opérations de la *volonté*. L'homme n'est pas fait seulement pour connaître ; il est né pour être heureux ; il *veut* être heureux ; il tend vers le bonheur, de toutes les puissances de son être.

De là, trois opérations distinctes, mais qui naissent les unes des autres, comme les trois opérations de l'entendement : le *désir*, la *préférence*, la *liberté*.

Et ces facultés correspondent, dans le même ordre, aux facultés de l'entendement, de sorte que le *désir* correspond à l'*attention*, la *préférence* à la *comparaison*, la *liberté* au *raisonnement*.

Ici, le professeur examine cette grande et difficile ques-

tion de la liberté morale, et ce qu'il en dit nous paraît tellement satisfaisant, que nous ne pouvons nous refuser au désir de l'analyser avec quelque détail.

L'homme, nous venons de le voir, a la faculté de choisir et de préférer. Souvent, il préfère ou choisit mal; de là, le *repentir*. Le *repentir* est un état pénible : l'homme instruit par l'expérience, craindra de s'y exposer : le voilà donc qui *délibère*, avant de choisir.

On voit qu'il y a deux manières de préférer, de vouloir : l'une a lieu avant l'expérience du repentir; l'autre, quand nous en avons éprouvé les tourmens.

Avant l'expérience, nous préférons nécessairement l'état immédiatement agréable : mais, après l'épreuve du repentir, l'idée et la crainte de la peine qui doit suivre, nous feront souvent rejeter un état que nous eussions choisi sans cette considération. Nous ne préférons pas ce que nous eussions préféré; nous ne voudrons pas ce que nous eussions voulu.

Sacrifier le présent à l'avenir; se priver d'un plaisir actuel par la considération des suites fâcheuses qu'il peut entraîner après lui; préférer, se déterminer après délibération, est une manière de préférer, de se déterminer, qui prend le nom de *liberté;* la *liberté* est *le pouvoir de vouloir, ou de ne pas vouloir, après délibération.*

Comme la volonté, modifiée par l'expérience, donne naissance à la *liberté*, la liberté produit elle-même la *moralité*. En effet, le sacrifice que nous faisons d'un plaisir présent se rapporte exclusivement à notre bien-être, ou il a pour objet le bien-être des autres. Dans ce dernier cas, il y a une bonté morale dans notre action.

Pour compléter cet exposé, rapportons ici le résumé placé par l'auteur à la fin de cette leçon.

« Nous réunirons, dit-il, sous le mot *volonté*, le désir, la préférence et la liberté; comme, sous le mot *entendement*,

nous avons réuni l'attention, la comparaison et le raisonnement.

« Il ne nous manquera rien, si nous réunissons encore l'entendement et la volonté sous le mot *pensée*.

« Ainsi, la *pensée*, ou la faculté de penser, comprend l'entendement et la volonté.

« L'*entendement* comprend l'attention, la comparaison et le raisonnement : la *volonté* comprend le désir, la préférence et la liberté.

« La liberté naît de la préférence; la préférence, du désir; le désir est la direction des facultés de l'entendement qui naissent les unes des autres, le raisonnement, de la comparaison, et la comparaison, de l'attention.

« Par conséquent, il est prouvé que la pensée, ou la faculté de penser, qui embrasse toutes les facultés de l'âme, dérive de l'attention, c'est-à-dire, du pouvoir que nous avons de concentrer notre activité et notre sensibilité sur un seul objet, pour les distribuer ensuite sur plusieurs. »

Dans la cinquième leçon, l'auteur combat le système de Condillac : dans les suivantes, il résout diverses objections élevées contre son propre système, ou présente de nouveaux développemens à l'appui de sa théorie. Nous regrettons de ne pouvoir le suivre dans ces développemens, toujours lumineux, souvent piquans, toujours exprimés avec autant de netteté que d'élégance. Nous ne pouvons toutefois passer sous silence l'excellente leçon où le professeur traite des *définitions*. Il n'est pas possible de renfermer en moins de pages plus d'aperçus ingénieux, plus de finesse et de raison à la fois. Ce chapitre doit être lu tout entier; et après l'avoir lu, il faut le relire encore.

Après avoir, dans la première partie de son ouvrage, traité des facultés de l'âme, considérées dans leur nature, M. Laromiguière s'occupe, dans la seconde partie, de ces mêmes fa-

cultés considérées dans leurs effets. Après avoir déterminé le principe de nos *idées*, de nos connaissances, il passe à l'examen des connaissances et des *idées* elles-mêmes.

Qu'est-ce qu'une *idée*, ou du moins, qu'entendrons-nous par ce mot, dans l'ouvrage de M. Laromiguière? *Un sentiment démêlé d'avec d'autres sentimens, un sentiment distingué de tout autre sentiment, un sentiment distinct.* Nous ne pourrions rien discerner, rien connaître, si nous ne sentions pas : nous ne sommes avertis que par ce que nous sentons de notre propre existence, de celle des objets extérieurs, de leurs qualités, de leurs rapports. C'est donc dans le sentiment même que nous devrons chercher l'idée. D'autre part, celui qui confond tout est sans idées; ce n'est qu'en démêlant les nuances, les diversités, les propriétés des objets, que nous parvenons à nous en former des idées. Avoir des idées, ce sera donc sentir, et sentir d'une manière distincte. L'âme n'eût été qu'un être *sentant;* elle a remarqué ce qu'elle sentait; elle est devenue un être *intelligent.*

Il y a autant d'idées dans l'esprit d'un homme, qu'il peut distinguer de qualités, de rapports, de points de vue dans les êtres.

Mais, quelle est l'origine des idées? est-elle, comme l'ont pensé des philosophes célèbres, dans la *sensation?* Non, dit M. Laromiguière. La *sensation* ne comprend pas toutes les manières de sentir, tous les modes d'exercice de la sensibilité. Pour nous exprimer avec plus d'exactitude, nous chercherons un mot d'une acception plus générale; nous dirons que l'origine des idées est dans le *sentiment.*

En examinant avec attention les diverses affections comprises sous le mot *sentir*, on ne tardera pas à s'apercevoir qu'elles diffèrent essentiellement entre elles; en les examinant plus attentivement encore, on parviendra à les compter, et l'on s'assurera qu'elles sont au nombre de *quatre.*

La première de ces quatre affections que nous indique M. Laromiguière, consiste dans l'impression faite sur les sens par les objets extérieurs : c'est ce qu'il nomme *sentimens-sensations*, ou plus brièvement, *sensations*.

L'âme ne peut pas sentir et demeurer oisive. Bientôt, l'*attention* dirige les organes et les applique sur les qualités des corps. De-là naissent des sensations distinctes, que nous appellerons, avec l'auteur, des *idées sensibles*. Les *idées sensibles* ont leur *origine* dans le *sentiment-sensation*, et leur *cause* dans l'*attention* qui s'exerce par le moyen des organes.

L'âme ne peut pas agir, et ne pas sentir qu'elle agit. Elle a donc le sentiment de son action, de ses facultés, et ce *sentiment, l'attention* le transforme bientôt en *idée*. Voilà une nouvelle sorte d'*idées*, celles *des facultés de l'âme*, qui ont leur origine dans le *sentiment* de l'action de ces facultés, et leur *cause* dans l'*attention* qui s'exerce, *indépendamment* des organes.

Puisque nous sommes doués de mémoire, nous ne pouvons pas être bornés, dans chaque moment de notre existence, à l'idée que l'attention fait sortir du sentiment actuel. Il n'est aucun homme dont l'esprit n'embrasse simultanément plusieurs idées, plus ou moins distinctes. Or, lorsque nous avons plusieurs idées à la fois, nous sentons entre elles des ressemblances, des différences, des rapports. Ce sentiment, rendu plus distinct par l'attention, produit une troisième sorte d'*idées*, les *idées de rapport*, qui ont leur origine dans les *sentimens* de rapport, et leur *cause* dans l'*attention et la comparaison*.

Enfin, lorsque nous avons, ou lorsque seulement nous supposons une *intention* dans l'agent extérieur, aussitôt, au *sentiment-sensation* qu'il produit en nous, se joint un nouveau sentiment tout différent; on l'appelle *sentiment moral*.

Pour bien démêler ce sentiment et le transformer en idée, toutes les ressources de l'intelligence sont souvent nécessaires. Ainsi, les *idées morales*, ont leur *cause* dans *l'action de toutes les facultés de l'entendement.*

Toute idée a donc son origine dans un sentiment, et c'est ce sentiment qui, aperçu, discerné, distingué par l'entendement, au moyen d'une observation plus ou moins compliquée, produit nos diverses sortes d'idées.

Telle est, sur cette seconde partie de son enseignement, la théorie de M. Laromiguière, moins simple que la première, il est vrai; digne pourtant d'exercer nos méditations, surtout quand on l'étudie dans l'ouvrage même, appuyée de toutes ses preuves et revêtue de tous ses développemens.

Il nous reste à donner une idée du style de M. Laromiguière. Dans la trop courte analyse que nous avons faite de son ouvrage, nous avons conservé, autant que nous l'avons pu, ses propres expressions; mais la nécessité de nous renfermer dans un cadre borné, nous a forcés de sacrifier tous ces détails qui donnent à l'expression de la pensée plus de grâce, de richesse, d'intérêt, souvent même un nouveau degré de clarté. Nous n'avons pu suivre non plus le professeur dans sa marche analytique, si favorable à la découverte de la vérité, mais qui nous aurait entraînés dans des développemens que ne comporte point le cadre de ce recueil. Réparons, du moins, par la citation littérale d'un seul passage, le tort involontaire que nous avons fait à l'auteur. Nous choisirons le morceau qui termine la troisième leçon de la seconde partie. Après avoir distingué les différentes manières de sentir, M. Laromiguière fait remarquer à ses auditeurs combien la sagesse divine nous a donné de moyens d'être heureux, en variant l'exercice de notre sensibilité.

» Plaisirs des sens, plaisirs de l'esprit, plaisirs du cœur (1); voilà, si nous savions en user, les biens que la nature a répandus avec profusion sur le chemin de la vie. Et qu'on se garde de mettre en balance ceux qui viennent du corps et ceux qui naissent du fond de l'âme. Rapides et fugitifs, les plaisirs des sens ne laissent après eux que du vide, et tous les hommes s'en dégoûtent avec l'âge. Les plaisirs de l'esprit ont un attrait toujours nouveau; l'âme est toujours jeune pour les goûter, et le tems, loin de les affaiblir, leur donne chaque jour plus de vivacité. Pythagore offre aux dieux une hécatombe, pour les remercier d'un théorème qui porte encore son nom : Keppler ne changerait pas ses *règles* contre la couronne des plus grands monarques. Est-il de jouissances au-dessus de telles jouissances? Oui, messieurs, il en est de plus grandes. Quels que soient les ravissemens que fait éprouver la découverte de la vérité, il se peut que Newton, rassasié d'années et de gloire, Newton, qui avait trouvé la loi de la pesanteur et décomposé la lumière, se soit dit, en jetant un regard en arrière : *Vanitas;* tandis que le souvenir d'une bonne action suffit pour embellir les derniers jours de l'extrême vieillesse, et nous accompagne jusque dans la tombe. — Combien s'abusent ceux qui placent la suprême félicité dans les sensations! ils peuvent connaître le plaisir; ils n'ont pas idée du bonheur. »

Le charme de ce morceau, qui rappelle la manière de Ci-

---

(1) Cette division philosophique des trois facultés distinctives de l'homme, sert de base à l'*Essai général d'éducation* par M. A. J. (Paris, 1808, un vol. in-4; Firmin-Didot) qui présente, dans des tableaux progressifs, dressés d'année en année, et formés de colonnes parallèles, la marche et le résultat des trois branches, *physique*, *morale* et *intellectuelle*, qu'un système complet d'éducation doit embrasser. (*Note du Rédacteur.*)

céron dans ses meilleurs ouvrages philosophiques, obtiendra grâce, sans doute, pour l'austérité de notre analyse. Nous aurions voulu transcrire de même tout ce qu'il y a d'excellent dans les leçons de M. Laromiguière ; mais alors, il nous aurait fallu transcrire tout l'ouvrage.

Nous n'ajouterons plus qu'un mot : le livre que nous venons d'analyser est, par le fonds des pensées, par la méthode, par le style, l'un des monumens les plus distingués de la philosophie et de la littérature françaises.

St. A. Berville, *avocat.*

Histoire universelle, ancienne et moderne; *par M. le comte de* Ségur, de l'Académie Française, pair de France, etc., etc., avec atlas par P. Tardieu (1).

S'il est une époque où l'Histoire, cette maîtresse de la vie, comme l'appelle Cicéron, puisse offrir aux peuples une instruction utile et fructueuse, c'est sans doute lorsque les sociétés, profondément tourmentées de besoins nouveaux, voient leur ordre politique ébranlé de toutes parts, et travaillent à le reconstruire. C'est alors surtout, qu'il devient nécessaire d'interroger l'expérience du passé, et de lui demander des conseils et des exemples pour s'avancer plus sûrement dans l'avenir. L'étude de l'histoire est une espèce de boussole propre à nous guider au milieu des orages des révolutions ; mais, pour qu'elle ne nous égare pas, il faut la consulter de bonne foi, avec des yeux clairvoyans, et un esprit dégagé de cette enveloppe de préjugés, à travers laquelle la lumière ne saurait

---

(1) Paris, 1821. Alexis Eymery, lib. rue Mazarine, n° 30. dix vol. in-8 ; prix, 80 fr.

pénétrer. L'histoire toute remplie d'exemples salutaires, peut aussi en offrir de funestes ; là, comme partout, il faut savoir choisir ; et dans un tems où l'émotion des partis agite plus ou moins et ceux qui n'ont d'autre intérêt que celui de la patrie, et ceux qu'entraînent leur intérêt particulier ou d'aveugles préjugés, il ne serait pas surprenant que quelques personnes fissent un mauvais choix. Dans le dernier siècle, où les mêmes motifs de crainte n'existaient pas, l'inconvénient existait déjà, et Voltaire dit quelque part : « On déterre des Chartes du tems de Dagobert, la plupart suspectes et mal-entendues, et on en infère que des coutumes, des droits, des prérogatives qui subsistaient alors, doivent revivre aujourd'hui. Je conseille à ceux qui étudient et qui raisonnent ainsi de dire à la mer : Tu as été autrefois à Aigues-mortes, à Fréjus, à Ravenne, à Ferrare; retournes-y tout-à-l'heure. »

Si l'on en excepte quelques morceaux écrits par des hommes supérieurs, nous n'avons pas en France de bonnes histoires ; la raison n'en est pas difficile à trouver; composée le plus souvent chez nous par des moines, ou par des hommes qui, sans être moines, n'en étaient pas pour cela plus philosophes, l'histoire n'offre en général que des compilations confuses, où la raison n'a point porté sa lumière ; imbus de cette maxime peu patriotique : *L'état, c'est le roi*, beaucoup d'écrivains les yeux fixés sur la cour, n'ont pas daigné les abaisser sur la nation, et l'histoire d'un grand peuple s'est transformée, sous leur plume, en une chronique de princes. Il n'est personne qui ne convienne qu'en Angleterre l'histoire est généralement plus philosophique, plus exacte, plus instructive, et ce n'est pas au talent des écrivains qu'il faut en attribuer toute la gloire, c'est à leur éducation politique et aux principes de gouvernement du pays où ils écrivaient.

L'histoire est la science des peuples libres ; il faut être libre pour l'écrire, libre pour la comprendre ; l'homme fait pour vivre esclave n'en recueillera que des faits sans instruction, elle ne lui apprendra jamais que la servitude.

Les progrès de la civilisation ont enfin amené la nation française à un gouvernement libre ; que des obstacles empêchent pendant quelque tems ce gouvernement de s'établir dans toute sa pureté, c'est ce qu'il était facile de prévoir ; mais, ce dont il est plus facile encore de se convaincre, c'est que le triomphe de la liberté est inévitable, c'est que la jouissance pleine et entière de toutes les garanties assurées par nos institutions constitutionnelles, ne saurait nous être enlevée. De toutes les forces dont peut user un peuple civilisé pour le maintien de ses droits, l'une des plus paisibles et, en même tems, des plus efficaces, c'est celle qui résulte de la faculté qui appartient à chacun de s'éclairer au flambeau de la raison d'autrui ; cette faculté, qui s'exerce au moyen de la presse, forme et entretient cette opinion publique, gardienne assidue de la liberté. Aussi, selon nous, ce tribut de lumières est une dette que doit acquitter envers la patrie tout homme doué de quelque talent et de quelque courage.

Mais, ce ne sont pas seulement des ouvrages dogmatiques, des théories pures, qui instruisent un peuple et forment son opinion ; l'histoire, que nous nommerions volontiers la politique pratique ou expérimentale, doit y contribuer puissamment, en rectifiant les fausses idées de l'éducation, ou en complettant, par la science des faits, la connaissance des principes. On se tient en méfiance contre des théories et des raisonnemens ; il faut bien se rendre à l'autorité des faits et des exemples ; et nous croyons que les hommes qui se dévouent à écrire l'histoire, se sont chargés d'une importante mission. C'est surtout à eux qu'il appartient de porter le flambeau de la vérité dans la nuit de nos origines, de suivre d'un

œil infatigable tous les envahissemens que le pouvoir a tentés, soit à force ouverte, soit par ruse, soit même de bonne foi et avec d'innocentes intentions; de flétrir les excès de l'autorité, aussi bien que les excès de la licence; de consacrer, dans leurs pages, nous ne dirons pas les titres de la liberté, (elle n'en a pas besoin, puisqu'ils existent de tous tems et sont imprescriptibles,) mais ses constans efforts et ses généreux dévoûmens; de marquer enfin d'un burin dont les traits ne s'effacent plus, les crimes et les vertus qui doivent à jamais servir de leçon et d'exemple.

Ce serait une entreprise digne d'un talent supérieur et d'un génie sublime que celle d'embrasser, dans un corps d'ouvrage, *l'histoire universelle de la liberté;* de la prendre au berceau du monde et contemporaine des premiers hommes, d'épier ses progrès et de la suivre dans ses triomphes et ses désastres jusqu'à nos jours, où l'adoption des gouvernemens représentatifs doit enfin, lorsqu'ils seront bien compris, lui assurer un empire paisible et durable sur la plus belle partie du monde. Certes, la liberté placée sous la sauve-garde de cet ordre politique mérite bien mieux ce nom que la liberté des Grecs et des Romains, et seule elle serait une réponse suffisante à ceux qui s'obstinent à nier la perfectibilité humaine.

Telle n'est point la tâche dont s'est chargé M. de Ségur. L'histoire des institutions ne peut manquer d'occuper une place dans l'ouvrage d'un écrivain aussi habile, d'un historien aussi philosophe; mais elle n'est point l'objet spécial qu'il s'est proposé, et l'on conçoit qu'une matière si vaste ne pourrait recevoir le développement dont elle est suceptible, dans un ouvrage qui doit embrasser les annales du monde entier, et se renfermer, en même tems, dans un nombre peu considérable de volumes. C'est une longue et pénible entreprise que la composition d'une histoire universelle; en faire l'examen suivi, serait même une tâche singulièrement

difficile, et nous n'avons ni le talent, ni les forces nécessaires pour l'entreprendre ; l'espace dont nous pouvons disposer ici ne nous permet d'ailleurs aucune observation de détail, et nous sommes obligés de nous borner à indiquer briévement le but de l'auteur et ce qu'il a fait pour l'atteindre.

« J'ai voulu rassembler dans le cadre le plus resserré, et sans confusion, dit M. de Ségur, le plus d'événemens possibles ; j'ai cherché à y placer toutes les actions, tous les traits dignes d'être cités, et à n'y rien omettre de ce que la lecture des meilleurs historiens m'a fait désirer de retenir. Je me suis efforcé d'y peindre fidèlement tous les hommes célèbres par leurs destinées, par leurs vertus, par leurs crimes, par leurs talens et par leurs vices ; j'ai fait le plus souvent leurs portraits, et prononcé leur éloge ou leur censure, en racontant simplement leurs actions, et en répétant leurs paroles. » Voilà pour le fond du récit ; quant à la forme, M. de Ségur a pensé, que le meilleur moyen de conserver l'ordre et la clarté si nécessaires à une grande composition, était de présenter l'histoire de chaque peuple, sans interruption, depuis sa naissance jusqu'au moment où il a cessé d'exister comme nation indépendante. Cette manière nous semble en effet bien préférable à celle de quelques autres historiens, qui faisant marcher de front l'histoire des divers peuples dont ils ont a dérouler les annales, quittent l'un pour passer à un autre, et celui-ci pour s'occuper d'un troisième, puis reviennent au premier pour l'abandonner encore, et ainsi de suite, jusqu'à ce que, de tous ces fragmens d'histoires, ainsi hachées, ils aient fait un ensemble où cet ordre apparent est un véritable désordre, et où l'esprit le plus attentif finit par ne plus se reconnaître. Cette dernière méthode ne convient évidemment qu'à un ouvrage très-court, tel que le discours de Bossuet, ou bien à ces histoires en tableaux qui, en réservant une colonne séparée à chacun des

peuples qui ont brillé à la fois sur la face de la terre, présentent simultanément, et sans interruption, les annales de tous. Nous croyons, pour le dire en passant, que cette manière d'étudier l'histoire universelle, en associant la mémoire des yeux à celle de l'esprit, aide singulièrement la jeune intelligence des enfans, et fixe mieux leur attention, toujours plus ou moins volage.

M. de Ségur a commencé, en 1817, à publier son histoire universelle, format in-18. L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui est une réimpression de cette histoire, dont le succès a été assez brillant pour qu'on la reproduise sous un autre format. Les six premiers volumes comprennent l'histoire ancienne, distribuée de la manière suivante :

Le premier volume est occupé en partie par l'histoire des Égyptiens; et c'est avec raison, selon nous, que M. de Ségur place ce peuple à la tête de toutes les civilisations connues; non que son droit d'aînesse soit tout-à-fait incontestable; comme le remarque fort bien l'auteur, les Chinois et les Indiens auraient des titres suffisans pour le lui disputer : mais, dans le doute où nous laissent, sur ce point d'antiquité, les plus doctes investigations des savans, il était naturel de donner ici la préférence au peuple qui a transmis sa civilisation à la Grèce, et par elle, à toute l'Europe.

Après les Égyptiens, nous voyons paraître les royaumes de l'Asie. Que de nations puissantes autrefois, dans cette vaste contrée, et dont tout ce que nous savons maintenant, c'est seulement qu'elles ont existé! Long-tems agitées sur la face de la terre par les passions qui nous agitent encore, couronnées de cette gloire que notre imprévoyance appelle l'immortalité, elles sont englouties aujourd'hui dans ce vaste abîme que le tems ouvre aux nations comme aux simples individus. Leurs noms, à peine aperçus dans les tables de l'histoire, sont le seul héritage qu'elles aient transmis à

la postérité; semblables à ces *hauts et puissans seigneurs* dont l'orgueil n'a laissé qu'un titre gravé sur le pavé des temples, et foulé chaque jour par nos pieds, sans attirer nos regards. Une triste réflexion dont nous n'avons pu nous défendre, c'est que non-seulement la gloire des arts, mais même tout l'éclat des lumières dont brillaient autrefois quelques-uns de ces peuples, n'ont pu percer l'obscurité des tems qui les séparent de nous. Certes, l'orgueil de l'esprit de l'homme a de quoi se confondre, en songeant qu'un peuple, tel que les Mysiens, par exemple, dont la ville était célèbre par la perfection de son industrie et par une bibliothèque, comparable, dit notre auteur, à celle d'Alexandrie, fournit à peine à l'histoire quelques lignes de doutes et d'incertitudes. Mais ces réflexions pourraient nous mener loin, et il nous faut revenir à la distribution de l'ouvrage dont nous nous occupons. L'histoire de la Grèce remplit tout le second volume. Dans le troisième, nous trouvons la Sicile, Carthage et les Juifs. Dans l'édition en petit format, l'histoire de ce dernier peuple venait après celle de l'Asie; et nous croyons que cette disposition était plus convenable. Hormis quelques nations de l'Orient qui luttèrent avec succès contre la puissance romaine, toutes les nations dont l'histoire est contenue dans ces trois premiers volumes devinrent la proie du peuple roi; et leurs annales viennent ainsi se confondre dans les annales des Romains. Celles-ci remplissent le 4e le 5e et le 6e volumes. La suite de cet ouvrage sera l'objet d'un travail particulier.

Depuis *la Mer des Hystoires*, en 1488 (1), jusqu'au *Précis de l'Hist. Univ.* d'Anquetil, combien d'ouvrages de ce genre ont été

(1) *Le Rudimentum Novitiorum*, imprimé à Lubeck en 1475, est l'original de cet ouvrage; mais le traducteur a fait plusieurs changemens: il s'est spécialement occupé de l'Histoire de France.

écrits et oubliés, en France seulement! Ceux-mêmes qui ont reçu le plus d'approbation sont loin d'avoir fermé la carrière. Rollin que nous ne saurions nous dispenser de nommer ici, quoique son histoire comprenne seulement les peuples anciens, est justement renommé, pour la douce aménité de son style, la pureté de sa morale, la candeur de ses opinions. Mais, si la bonne foi de ses erreurs et de ses préjugés doit excuser l'auteur, elle ne saurait sauver à l'ouvrage le reproche d'une crédulité trop confiante. Millot, dans ses *Élémens d'Histoire générale*, est plus judicieux, plus philosophe, plus exact; mais son livre n'offre qu'une médiocre instruction, et l'extrême concision qu'on y remarque le fait ressembler à un recueil de leçons, plus qu'à l'ouvrage d'un historien. L'*Histoire Universelle*, traduite de l'anglais, n'est qu'une longue et lourde compilation, sans critique et sans chaleur; la volumineuse *Histoire des Hommes*, par Delisle de Salles, est tombée depuis long-tems dans l'oubli, quoique publiée, il n'y a guères que 40 ans; enfin, Anquetil, dont nous venons de parler, n'est qu'un sec annaliste, un écrivain sans philosophie et un peintre sans couleur. Il nous manquait donc un corps d'histoire qui pût servir à l'instruction de ceux qui, n'ayant pas un tems considérable à consacrer à cette étude, doivent renoncer à la lecture des originaux, et veulent cependant se procurer des connaissances plus étendues que celles qu'ils pourraient puiser dans des ouvrages tels, par exemple, que les *Tablettes chronologiques* de Lenglet du Fresnoi, qui semblent faites pour venir au secours de la mémoire bien plus que pour l'enrichir. L'histoire de M. de Ségur remplira heureusement cette lacune; tout en se renfermant dans de justes bornes, l'auteur n'a rien négligé de ce qu'il est essentiel de savoir; ses récits, débarrassés de puérilités et d'inutiles ornemens, sont remplis d'une instruction aussi solide qu'amusante; l'élégante simplicité d'un style tou-

jours clair et animé d'une douce chaleur, la sagesse de la pensée, la finesse des aperçus, l'heureux choix et la rapidité des réflexions, dont l'auteur a le bon esprit d'être économe, assurent à son travail un succès durable, et un rang distingué parmi les ouvrages d'histoire consacrés à l'instruction des jeunes gens, et de tous ceux qui n'ont pas fait des sciences historiques une étude particulière.

« J'écris ce livre pour la jeunesse, a dit M. de Ségur; ma vieillesse veut lui être utile. » Ce noble sentiment a bien inspiré l'auteur ; il y a quelque chose de touchant et de moral dans ce soin que prennent les générations qui ont vécu, de répandre les trésors de leur expérience sur les générations qui s'élèvent; une telle pensée est d'un homme de bien et d'un citoyen vertueux, et elle a produit un bon ouvrage. » Si l'on trouve ma narration morale intéressante et claire, mon style concis sans sécheresse, et exempt de toute affectation sans être totalement dépourvu d'élégance; si j'ai surtout trouvé le moyen d'instruire mes lecteurs en les attachant, et de leur donner d'utiles leçons de morale et de politique sans les fatiguer, j'aurai atteint mon but, et j'espérerai que, malgré la juste modestie du titre d'un ouvrage dédié à la jeunesse (1), il pourra être lu avec fruit et avec plaisir par les hommes. » Nous ne doutons pas que l'espérance manifestée par l'auteur ne soit remplie, surtout s'il porte dans l'histoire moderne, bien plus difficile à traiter que l'histoire ancienne, où l'on n'a qu'à choisir et à traduire dans les chefs-d'œuvre de l'antiquité, cette hauteur de raison, cette sagacité de critique, cette indépendance d'opinion, sans lesquelles, au degré de civilisation où nous sommes arrivés, un historien ne peut plus

---

(1) Le premier titre de cet ouvrage était : *Abrégé de l'Histoire Universelle, ancienne et moderne, à l'usage de la jeunesse.* Nous ignorons pourquoi il n'a pas été conservé dans cette réimpression.

espérer d'être lu. Nous ajouterons que ces qualités mêmes ne suffiraient pas, si l'emploi n'en était réglé par un goût sûr, et ce tact délicat qui nous sauve de l'ennui des réflexions, en présentant les faits de manière à ce que l'instruction que nous en devons retirer s'offre d'elle-même. « L'histoire utile, a dit Voltaire, serait celle qui nous apprendrait nos devoirs et nos droits, sans prétendre à nous les enseigner. » Et ce précepte, que Voltaire lui-même a si bien mis en pratique, est aujourd'hui plus obligatoire que jamais. M. de Ségur sait tout cela bien mieux que nous; et nous le prions de nous excuser, si à l'occasion de son ouvrage, nous avons cru pouvoir rappeler quelques idées utiles, dans un tems où il ne nous serait peut-être pas difficile de citer même des professeurs d'histoire qui semblent les avoir oubliées.

M. Avenel.

Histoire physique, civile et morale de Paris, *depuis les premiers tems historiques jusqu'à nos jours, ornée de gravures;* par J.-A. Dulaure, tom. iv. (1)

Depuis que nous avons annoncé le premier volume de cet important ouvrage dans la *Revue* (2), trois autres volumes ont paru, et plus de la moitié de ce travail immense est achevé, ensorte que l'on peut apprécier dès ce moment l'entreprise entière. Dans le deuxième volume, l'historien de Paris commence au règne de Philippe Auguste, et s'arrête à celui de François Ier; le troisième se termine par le règne de

(1) Paris, 1820 et 1821. 8 forts vol. in-8. Guillaume et compagnie, libraires, rue Haute-feuille, n°. 14. Prix de l'ouvrage entier, 80 francs.

(2) Voyez *Revue Enc.* T. VIII, pag., 605 et T. IX, pag. 573.

Henri IV ; enfin, le quatrième porte l'histoire de la capitale de la France, jusqu'à la fin du règne de Louis XIV. Il doit paraître encore deux volumes, qui conduiront cette histoire jusqu'à nos jours; mais on assure que l'auteur, ne pouvant se dissimuler les *cineres dolosos* sur lesquels il marche, traitera d'une manière très-sommaire l'époque qui a terminé le siècle dernier. Ainsi, la partie principale de sa composition historique est sous les yeux du public; et, sans avoir besoin d'attendre la fin, les lecteurs peuvent porter un jugement sur la totalité.

Quoique, par son étendue et par sa forme, cet ouvrage soit plutôt destiné à devenir un livre de bibliothèque, qu'un livre de salon, il a néanmoins acquis la vogue d'une brochure nouvelle; il a été tour-à-tour vanté et décrié, et l'esprit de parti a saisi le prétexte de cette publication, pour se déchaîner contre l'ouvrage, contre l'auteur et contre ceux qui l'approuvent. Quelques journaux ont loué l'auteur, en raison des critiques dont il avait été accablé par d'autres; on s'est servi de son nom, pour attaquer les choses dont il parle. Mettons-nous en garde contre des préventions favorables ou contraires, et jugeons avec impartialité un livre qui a été écrit dans cette situation d'esprit.

On a divers écueils à éviter, en écrivant l'histoire d'une grande ville, surtout celle de la capitale d'un état. Celui qui entreprend cette tâche, est trop souvent tenté de s'engager dans le récit des événemens qui intéressent le pays entier, puisqu'en effet ils ont, en grande partie, leur origine et leur foyer dans le lieu où réside le gouvernement. Dès-lors, l'intérêt est sans cesse porté du dedans au dehors, et réciproquement. M. Dulaure dit, dans sa préface, que son ouvrage pourra en quelque sorte tenir lieu d'abrégé de l'histoire de France; si cela était, il aurait, ce me semble, le défaut de dépasser beaucoup les bornes qu'indique le titre.

à demander à ce grand publiciste, co
deux choses qui semblent devoir êt
nature; comment la vertu pourrait n
enfin comment on pourrait placer l'h
contraires à la vertu ? Il s'ensuit que je
avec ceux qui, comme dit l'auteur (ve
tantôt la vertu dans l'honneur, tantôt
Ces deux mots, bien entendus, sont,
et, selon Montesquieu lui-même, le *v*
jamais être un préjugé.

J'arrive au dernier chapitre du pr
de certains caractères de la loi Tout
sujet, est digne d'attention; mais j'
occasion, il eût consacré quelques pa
cipe de Jean-Jacques Rousseau, qui
pression de la volonté générale; pri
admet lui-même (vol., pag. 39). Cet
tant plus intéressant que, dans ces
a trouvé, sur ce point, comme sur pl
goniste d'un talent très-remarquable.
rombert, avocat à Lyon, et je ne m'a
ses ouvrages, publié à Paris, en 1821
tion des principes, et classification d
des études ou de la synthèse. Voic

---

passion pour tout ce qui peut flatter l'o
préjugés de nos concitoyens, surtout ceu
que. De là aussi, sans doute, l'ambitio
comme but, et seulement comme moyen

(pag. 53) (1). « La loi, dit Rousseau, est l'*expressio*
volonté générale. C'est là l'idée mère de son *Contrat*
Mon but n'est pas d'examiner la nature des consé
qu'on en tire. Quelles que fussent ces conséquences,
découlaient d'un principe vrai, je dirais qu'on doit les
naître, et y ramener les hommes; mais j'ose croire q
définition, ou cette maxime, renferme un sens faux.
lonté générale, on entend la volonté du plus grand n
Mais, quoi ! lorsque le plus grand nombre élève des a
fé, fait-il donc des lois? Quand il porte la dévastatio
ses voisins, est-ce donc en vertu des lois véritables? Le
riens, qui *ont une volonté unanime* de piller tout le
font-ils aussi ce métier, conformément à des lois? No
doute; car, dit *Cicéron*, dont l'autorité ici en vaut b
autre : *La loi est ce qui est juste.* »

Je demande pardon à l'auteur de l'ouvrage cité;
crois que le philosophe de Genève n'a pas avancé une
contraire à celle de Cicéron. Ou M. de Torombert n'a p
compris le sens de la phrase de Rousseau, ou bien, ce
plus probable, ce dernier n'a point donné à son idée le
loppement nécessaire. Quant à moi, j'ai toujours com
maxime de Rousseau, comme je crois qu'elle doit l'ê
pour la justifier à cet égard, je n'ai qu'à m'emparer des
ples de M. Torombert lui-même. Je lui demanderai d
l'on a jamais vu des auto-da-fé établis dans un pays où
lonté générale est comptée pour quelque chose? Je rép
au second exemple de l'auteur que je combats, que, lor
conquérant ou un despote porte la dévastation dans u

la peine de recourir aux sources, afin de voir si en effet les historiens anciens ont avancé les assertions que ces auteurs leur attribuent. Ces dix historiens, par exemple, s'accordent parfaitement à assurer que le nom de *Paris* vient de la déesse Isis, qui, disent-ils, avait un temple à Lutèce, ou bien que saint-Denis l'aréopagiste a été décapité sur le mont Martre, et a porté sa tête sous le bras jusqu'à l'emplacement de l'abbaye de saint-Denis. Arrive enfin M. Dulaure, qui leur dit : Quelle preuve avez-vous que la déesse Isis ait été adorée dans Lutèce, et que son culte y soit plus ancien que le nom de Paris ? pour moi, je vais vous prouver le contraire, par des témoignages historiques. Et comment me démontrerez-vous que saint-Denis l'aréopagiste a jamais quitté la Grèce pour venir en France ? Les dix historiens qui avaient trouvé plus commode de copier ce qui traînait dans tous les livres, auraient été un peu embarrassés, surtout s'il avaient entendu les raisonnemens judicieux par lesquels M. Dulaure appuie ses démentis.

Comme cet auteur n'a rien voulu négliger pour connaître et peindre les mœurs des divers siècles, il a eu recours à tout ce qui pouvait donner des éclaircissemens sur ce sujet ; et, il faut le dire, il en a tiré si bon parti, qu'il ne nous laisse pas de regret sur la perte des mœurs d'autrefois ; car il résulte de son histoire qu'elles étaient abominables, et que nous avons à nous féliciter de n'être pas nés dans les siècles précédens. Ceux qui ont encore, par préjugé, de la prédilection pour ce qu'ils appellent *le bon vieux tems*, se trouveront entièrement désenchantés, quand ils auront lu la nouvelle histoire de Paris. Quelle barbarie, que celle des rois, de la noblesse, du clergé, de la bourgeoisie, sous les trois dynasties, jusqu'au dix-huitième siècle ! Comment les nations ont-elles pu supporter tant d'atrocités, tant de misère ? Il y a des journaux qui se sont beaucoup déchaînés contre ce ta-

bleau hideux des siècles passés. C'est, ce me semble, un tort très-grave qu'ils ont eu. Voici ce qu'on leur a répondu : Si les faits rapportés par l'historien ne sont pas exacts, montrez-en la fausseté; si, au contraire, il a dit vrai, pourquoi le blâmez-vous ? Ils ont répliqué qu'il y a de l'inconvénient à montrer les vices dans leur nudité. Qu'entendent-ils par là ? Si l'historien peignait les vices des générations passées sous des couleurs séduisantes, ils pourraient avoir raison ; mais, certes, il les représente dans toute leur laideur, et je ne crois pas qu'aucun lecteur ait été séduit par cette peinture. Le défaut contraire pourrait plutôt avoir un inconvénient; l'historien pourrait décourager l'humanité, et flétrir la bonne opinion que nous devons avoir de l'espèce humaine; mais, d'abord, nous voyons, par le cours de l'histoire, qu'une grande partie de ces vices et de ces crimes ont disparu avec les institutions qui les favorisaient, et avec la barbarie qui les faisait naître ; en second lieu, l'historien n'exagère pas, il rapporte ce qui était : ce n'est pas sa faute, si on était jadis si barbare et si ignorant. Que ce miroir, qu'il nous présente, nous inspire une crainte salutaire et une juste horreur du retour de ces tems désastreux ; alors, il aura bien mérité de l'humanité.

Je ferai néanmoins une observation sur les sources où M. Dulaure a puisé ces traits de mœurs. Parmi les matériaux qu'il a consultés, on remarque les registres du parlement et les sermons des prédicateurs. L'auteur se sert quelquefois des premiers pour rapporter des exemples de crimes. Je le vois citer, dans le troisième volume, une liste de sentences telles que celles d'un parricide et d'autres malfaiteurs condamnés par la haute magistrature. Mais si, dans quelques siècles, un historien prenait les greffes de nos tribunaux, et qu'il en donnât l'extrait pour faire connaître la perversité du siècle actuel, cet hisorien n'agirait point avec impartialité. On aurait raison de lui dire : Vous rapportez une suite de

crimes ; mais avez-vous soin d'établir la proportion qui existait entre toute la population, et le nombre des malfaiteurs ? Songez, d'ailleurs, que, si les tribunaux sont là pour punir les crimes, la vertu ne paraît pas dans les cours de justice ; quel soin avez-vous pris pour rechercher celle qui se pratiquait, et avez-vous pensé à la mettre en parallèle avec le vice dont vous avez si scrupuleusement enregistré les actes ? Je ne crois pas que l'historien pût avoir de bonnes réponses à faire à ces questions. Quant aux sermons, ils sont sans contredit propres à faire connaître les mœurs, surtout les sermons des siècles où les prédicateurs appelaient naïvement chaque chose par son nom, et disaient à chacun *son fait*. Cependant, c'est encore un moyen dont il faut se servir avec précaution. Depuis longtems, les prédicateurs sont en possession du droit d'exagérer les faits ; pour produire plus d'effet, ils se croient obligés, de rembrunir le tableau des désordres et de renforcer leurs exhortations ; si, par exemple, nous voulions juger des mœurs des philosophes du dix-huitième siècle par les mandemens et les sermons de ce tems, quelle idée affreuse ne serions-nous pas obligés de nous faire de ces écrivains, qui pourtant n'étaient pas pires, et quelquefois étaient meilleurs que leurs contemporains ? Les mandemens et les sermons des autres siècles portaient peut-être l'exagération encore plus loin, quoique cela soit difficile.

Quelquefois, de légères inexactitudes font aussi que l'historien de Paris parle défavorablement des mœurs. Il croit, par exemple, qu'on a érigé de nos jours une statue à Gabrielle d'Estrées ; un gouvernement qui érigerait une statue à une maîtresse de roi, donnerait un singulier exemple de moralité et paraîtrait encourager les mauvaises mœurs : mais, heureusement, le fait n'est pas exact. Il a été exécuté, il y a quelques années, aux frais de l'état, et par ordre du ministère, non pas une statue, mais un buste de Gabrielle

d'Estrées, et ce buste a été envoyé à la ville de Laon, qui l'a reçu avec indifférence, comme cela devait être ; le portrait d'une femme vertueuse aurait sans contredit fait plus de plaisir, et l'on ne voit pas pourquoi l'état emploierait l'argent de la nation à multiplier les traits des concubines ; mais un buste n'est pas un honneur, (1) comme une statue ; c'est une simple marque d'intérêt ou de curiosité. On a des bustes de Néron, de Caracalla ; mais on ne leur érige point de statues. Probablement, celui qui a commandé l'envoi, a cru gratifier la ville de Laon d'un beau morceau de sculpture, et non d'un monument de la belle Gabrielle.

Mais, en général, l'ouvrage de M. Dulaure se distingue par une grande exactitude dans les faits et les citations, et ce n'est sûrement pas le moindre mérite de l'auteur d'avoir pu composer un livre aussi volumineux et aussi plein de recherches, et de n'avoir pourtant commis que des fautes légères, qu'il faut encore chercher long-tems. Je puis me tromper ; mais je crois que le passage que je vais citer est de ce nombre. A l'occasion de l'élection d'Eudes en qualité de roi de France, à la fin du dixième siècle, l'auteur signale cette élection, comme *le premier exemple d'un roi élevé par la voie de l'élection sur un trône jusqu'alors héréditaire.* (Tome I). La royauté élective n'était point nouvelle ; c'était, au contraire, un usage reçu presque en droit dans la maison carlovingienne, quoique ce droit ne fût pas toujours exercé. La royauté était héréditaire dans cette famille ; mais on y choisissait le membre qui inspirait le plus de confiance, ou qui exerçait l'influence la plus considérable. Montes-

---

(1) L'auteur de cet article paraît trop indulgent. Le ministère qui commande un buste d'une maîtresse de roi, et qui se permet de l'envoyer à une ville, mérite une sévère réprimande.

(*Note du Rédacteur.*)

quieu, dans un chapitre de son *Esprit des Lois*, intitulé : *Chose particulière dans l'élection des rois de la seconde race* (Liv. 31, chap. 17), a rassemblé les passages des anciens historiens qui se rapportent à cette coutume. J'en ajouterai un que Montesquieu a passé sous silence. C'est celui de l'archevêque Foulques qui, dans sa lettre au sujet du sacre de Charles-le-Simple, écrivit au roi Arnoult, en parlant des Francs : *Quorum mos semper fuerit, ut rege decedente, alium de regis stirpe vel successione sine respectu vel interrogatione cujusquam majoris aut potentioris regis, eligerent.* (Flodoard, *Hist. eccl. rem.*)Ce passage me paraît décisif, et ceux que Montesquieu a cités ne le sont pas moins.

M. Dulaure ne se laisse point éblouir par les qualités éclatantes des personnages, ni imposer par la fausse grandeur : il juge les hommes, non pas d'après la réputation qu'on leur a faite, mais d'après leurs actions. François I, Henri IV, Louis XIV sont représentés dans son ouvrage, si non sous un aspect nouveau, du moins avec des nuances qu'ils n'ont pas sous la plume des historiens qui n'ont point examiné tout leur règne. Tous les historiens devraient avoir la même conscience; mais, pour cela, il faudrait n'avoir point de préjugés; et jusqu'au dix-huitième siècle, il y en avait partout.

En parlant du règne de Louis XIV, M. Dulaure examine aussi l'histoire du fameux Masque-de-Fer, mais un peu trop sommairement, ce me semble, et même sans rapporter les diverses opinions qui ont été émises à ce sujet, et dont quelques-unes, j'en conviens, sont absurdes; mais aussi, il y en a qui ne sont bizarres qu'en apparence. Je trouve que, dans un ouvrage publié il y a quelque tems, et où l'on a énuméré les diverses conjectures sur le Masque-de-Fer, on a écarté très-lestement l'opinion du petit nombre de personnes qui pensent que ce personnage mystérieux était un fils issu du mariage clandestin du cardinal Mazarin et d'Anne d'Autri-

che. Cependant, cette supposition en vaut peut-être une autre. La mère du duc d'Orléans, régent, assure positivement, dans sa correspondance, qui existe en Allemagne, et dont on prépare maintenant une traduction française, que la reine-mère avait épousé secrètement le cardinal Mazarin, qui, dit-elle, n'était pas prêtre, n'ayant pas reçu les ordres. Elle ajoute que Mazarin traitait la reine avec beaucoup de dédain, comme un mari blasé. Elle tenait l'histoire de ce mariage, de la Bégie, première femme-de-chambre de la reine, qui, étant bien vue du cardinal, avait même intercédé pour qu'il traitât un peu mieux sa pauvre épouse. Assurément, la duchesse d'Orléans, ayant épousé le second fils d'Anne d'Autriche, pouvait mieux connaître ce fait que personne; toutefois, on l'avait tenu tellement secret, qu'elle ne l'apprit que de la première femme-de-chambre. Elle ne dit rien, il est vrai, d'un fils issu de ce mariage. Mais les personnes qui regardent comme tel le fameux Masque-de-Fer, font remarquer qu'il fut emprisonné immédiatement après la mort du cardinal, et que Louis XIV devait être intéressé à dérober au monde le fruit de l'union scandaleuse d'un cardinal et d'une reine-mère. M. Dulaure paraît adopter l'opinion de ceux qui admettent qu'Anne d'Autriche, peu d'heures après avoir accouché de Louis XIV, mit au monde un second fils. En effet, le soin qu'on mit toujours à dérober au monde l'aspect du visage du prisonnier, paraît indiquer qu'il ressemblait extraordinairement à quelque personne connue et vivante.

Tous les volumes de l'ouvrage de M. Dulaure sont ornés de gravures qui représentent fidèlement les monumens anciens et modernes décrits dans le livre; pour les principales époques, il y a aussi des plans qui font connaître les aggrandissemens et les changemens successifs.

DEPPING.

LITTÉRATURE.

Poésies de Schiller, *traduites de l'allemand*, par C. J. (1).

Pendant long-tems, la France était restée comme étrangère aux productions littéraires des différentes contrées de l'Europe. Le caractère d'universalité qui distingue éminemment notre langue, dont l'étude et l'usage rendu familier font partie d'une éducation soignée dans tous les pays, semblait dispenser les Français d'apprendre les autres langues modernes. Aujourd'hui, cette affectation de se borner exclusivement à l'idiôme national, fait place à une curiosité légitime, au besoin de connaître et de lire les auteurs les plus estimés dont s'honorent les autres nations.

Déjà, la belle *Histoire littéraire d'Italie* de Ginguené, continuée depuis sa mort par son digne et savant collaborateur, M. Salfi; l'ouvrage si remarquable sur l'*Allemagne*, qui avait à la fois attiré à madame de Staël une persécution honorable et des suffrages non moins glorieux, avaient contribué puissamment à nous faire apprécier des littératures qui pouvaient entrer en concurrence avec la nôtre. Une bonne *Histoire littéraire d'Angleterre* est encore à faire, ou à publier,

(1) *Voy.* T. I. pag. 327-338 de la *Revue*, une *Notice* de M. J.-J. Derché, *sur la vie et les ouvrages de Schiller*, notice composée d'après l'édition complète des Œuvres de *Schiller*, en 18 volumes, publiées à Carlsruhe, pendant les années 1816 et 1817; et T. IX, pag. 13-28, la *Biographie de Shakespeare*, suivie d'un coup-d'œil général sur le caractère distinctif de son génie, extrait du Cours de Littérature dramatique anglaise, fait à l'Athénée de Paris, par M. J. A. Buchon, en 1821.

en France, et ne peut manquer d'être favorablement accueilie. La conception et le plan de cet ouvrage, vivement désiré, devenu nécessaire, ont fixé l'attention d'une jeune dame, très-capable d'en faire une composition durable et classique, et qui a commencé à réunir une partie des matériaux dont l'ouvrage devra se composer. Cette dame, dont nous respecterons le secret, en renonçant au plaisir de la nommer, mais que nous inviterons à persévérer dans l'exécution du projet qu'elle a formé, peut d'autant mieux l'exécuter, qu'elle est nourrie, depuis son enfance, de la lecture habituelle des auteurs français et anglais, prosateurs et poètes, les plus distingués, et que, formée à l'école de madame de Staël, inspirée, comme son noble modèle, par une âme élevée et généreuse, elle se trouve beaucoup plus dégagée des petites passions, des affections personnelles, des préventions injustes et des circonstances pénibles qui ont quelquefois obscurci le jugement de cette femme célèbre.

L'époque d'une paix générale qui a permis aux différens peuples de rétablir entre eux des communications mutuelles, non-seulement industrielles et commerciales, mais scientifiques et littéraires, morales et intellectuelles, a paru favorable à plusieurs écrivains pour entreprendre de traduire et de publier les ouvrages étrangers qui ont le plus de réputation.

Les deux littératures anglaise et allemande ont d'abord obtenu la préférence. Nous devons rappeler ici quelques collections dont nous aurons soin de rendre compte : les traductions déjà publiées, ou seulement commencées, des *Œuvres de Shakespeare*, par M. Guizot (1); des *Œuvres dramatiques*

---

(1) *Œuvres complètes de Shakespeare*, traduites de l'anglais par *Letourneur;* nouvelle édition, entièrement revue et corrigée, par *F. Guizot;* précédée d'une notice biographique sur Shakespeare, par le même. Paris, 1821 et 1822. 13 vol. in-8 de plus de 500 p. chacun.

de Schiller, par M. de Barante (1); des *Œuvres de Goethe* (2), par un jeune littérateur qui a voulu garder l'anonyme; d'un *Recueil des chefs-d'œuvre des Théâtres étrangers* (3); enfin, d'un *Répertoire des Théâtres étrangers*, traduits en français, etc., (4). Ces nombreuses publications sont destinées à remplir l'un des principaux objets signalés dans l'INTRODUCTION de la *Revue Encyclopédique* (janvier 1819) : le rapprochement et la comparaison des chefs-d'œuvre des différentes littératures, trop long-tems isolées, ou séparées par d'insurmon-

---

ornés d'un portrait. Prix : 5 fr. le vol. Tous les volumes ont paru Ladvocat, lib.-éditeur, Palais-Royal, galerie de bois, n° 195.

(1) *Œuvres dramatiques de Schiller*, traduites de l'allemand, précédées d'une notice biographique et littéraire sur Schiller, par M. *de Barante;* ornées d'un beau portrait. Paris, 6 vol. in-8. 30 fr. Ladvocat, libraire.

(2) *Œuvres dramatiques de J. W. Goethe*, traduites de l'allemand précédées d'une notice sur cet auteur. Paris, 1821 et 1822. 4 vol. in-8. Prix : 5 fr. par volume. Bobée, rue de la Tabletterie, n° 9.

(3) *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*, Allemand, Anglais, Danois, Espagnol, Hollandais, Italien, Polonais, Russe, Suédois, traduits en français, par MM. *Aignan*, *Andrieux*, *Barante*, *B. Constant*, *Denis*, *M. Berr*, *Guizot*, *Lebrun*, *Merville*, *Remuzat*, *Saint Aulaire*, *Staël*, *Villemain*, etc. Paris, 1822. 20 vol. in-8 de plus de 500 pag. 6 fr. par vol. Ladvocat. — Le même libraire, dont on ne saurait trop louer l'activité, publie à la fois deux éditions des *Œuvres complètes de lord Byron*, traduites en français : l'une en 5 vol. in-8 (prix : 9 fr. le vol.), l'autre en 11 vol. in-18 (prix : 20 fr.); et les *Œuvres complètes de Walter-Scott*, traduites de l'anglais, en 24 vol. in-8 (prix : 6 fr. le vol.); et en 57 vol. in-12 (prix : 2 fr. 50 cent.

(4) *Répertoire des Théâtres étrangers*, traduits en français :

THÉATRES *anglais*, 20 vol.; *allemand*, 20 vol.; *espagnol*, 12 vol. *italien*, 12 vol. *Théâtres divers*, 8 vol. En tout, 72 vol. in-18. Prix 2 fr. par vol. de 500 pag. — Paris, mars 1822. Brissot-Thivars libraire-éditeur, rue Chabanais, n° 2.

tables barrières (1). — Nous allons maintenant nous occuper de la traduction annoncée au commencement de cet article.

Les tragédies de Schiller lui ont assigné une place distinguée, peut-être même le premier rang, parmi les auteurs dramatiques allemands. L'examen de ces tragédies, la question de savoir en quoi elles appartiennent au genre appelé *romantique*, et jusqu'à quel point elles s'écartent des règles consacrées par la littérature *classique*, exigeraient les connaissances et le goût exercé d'un littérateur de profession. L'ouvrage que j'ai sous les yeux, renferme seulement les pièces de vers fugitives et détachées du même poète. Le traducteur est un jeune écrivain, qui porte un nom déjà célèbre, celui d'un de nos députés les plus recommandables, par une probité politique, trop peu commune de nos jours, par un patriotisme sincère, par un caractère généreux, par un talent distingué, consacré dès sa première jeunesse à la défense des libertés publiques, et dont la mort prématurée a excité dernièrement de vifs et profonds regrets, non-seulement en France, mais en Europe (2).

L'héritier d'un si beau nom, honoré de l'amitié de cet homme vertueux, qui lui accordait une affection presque paternelle, vient de signaler ses premiers pas dans la carrière

---

(1) Quelques heureux essais pour atteindre le même but, pour faire mieux apprécier, en France, les littératures étrangères, ont eu lieu à l'Athénée de Paris, où trois professeurs, MM. *Michel Berr*, *Buchon* et *Buttura* ont fait successivement des lectures intéressantes : le premier, sur la littérature allemande; le second, sur la littérature anglaise. et le troisième sur la littérature italienne. Cette dernière littérature est aussi l'objet d'observations judicieuses et instructives, placées dans un Cours de littérature que M. *Lingay* a commencé, au mois de décembre 1821, et continue encore avec succès dans le même établissement.

(2) *Voyez*, ci-dessus, T. X, pag. 494-507, la *Notice sur* CAMILLE JORDNA.

des lettres par un travail utile qui mérite des encouragemens et des éloges. Une traduction en prose ne peut que difficilement, et jamais entièrement, reproduire les beautés originales d'une poésie étrangère ; mais, dans les *Poësies de Schiller*, c'est la valeur des pensées, l'élévation des sentimens plus encore que le mérite de l'expression, qu'il s'agit d'examiner. On aime à recueillir, pour ainsi dire, l'âme d'un grand poète dans ses nobles inspirations.

L'auteur, dans sa pièce fugitive, intitulée : *Les Chimères* s'adresse d'abord aux illusions qui avaient séduit son premier âge : « Ils ont pâli ces astres qui conduisaient mes pas ; elles se sont évanouies ces images qui remplissaient le vide de mon cœur..... Semblable à Pygmalion qui, dans son ardeur brûlante, couvrit de baisers un marbre inanimé, jusqu'à ce qu'il lui eût communiqué la vie et le sentiment, je pressais la nature dans mes bras, jusqu'à ce qu'elle s'animât du feu poétique qui me dévorait..... Mon âme, par d'impatiens efforts, s'élançait hors de sa prison trop étroite. Que le monde me paraissait grand, alors que la fleur de ma jeunesse n'était pas encore épanouie ! qu'il me semble petit, depuis qu'elle s'est ouverte !... » Et Schiller, en terminant son mélancolique adieu à ses douces et trompeuses chimères, invoque la tendre *amitié* et le dieu du *travail*, comme les deux consolateurs qui aident à supporter le fardeau de l'existence (1).

La plupart de ces pièces détachées expriment des idées morales, rajeunies par le coloris poétique, tour-à-tour, sur *les deux sexes*, qui, séparés et réunis par l'effet même de leurs qualités distinctives, sont le complément l'un de l'autre ; sur

---

(1) Je crois pouvoir placer ici quelques vers d'une élégie, intitulée : *Les Illusions détruites*, qui me paraît avoir beaucoup d'analogie avec les *Chimères* de Schiller. Les mêmes situations de l'âme font naître les mêmes pensées. Cette élégie, composée en Italie vers la fin de l'année 1812, me fut inspirée par les souvenirs tou

la vanité du savoir de l'homme; sur *le bonheur*, trop souvent interdit à la vertu; sur la *poésie de la vie*, qui en fait disparaître la pâleur sous les teintes brillantes et animées dont elle la colore; sur ces *trois vérités* : la liberté morale de l'homme, la réalité de la vertu, l'existence d'un Dieu; sur *les paroles de l'erreur*, qni asservissent les esprits étroits et pusillanimes, tandis que « l'esprit libre poursuit sa route à travers les orages »; sur *l'union difficile* du goût et du génie, « parce que l'un fuit les écarts, et que l'autre abhorre la contrainte »; sur l'*église de Saint-Pierre de Rome*, « dont la grandeur consiste à nous rendre plus grands à nos propres

---

jours présens de ma première jeunesse et de ses nobles espérances, par un sentiment profond de mes malheurs personnels, d'une longue expérience de l'injustice et de l'ingratitude qui flétrissent et découragent les âmes les plus généreuses, par la déplorable image des affreuses calamités qui pesaient alors sur la France et sur l'Europe, et par la prévision des désastres plus grands encore que je lisais avec effroi dans l'avenir.

LES ILLUSIONS DÉTRUITES. (EN 1812.)

..... Dans les paisibles jours de l'heureuse innocence,
Où l'âme, neuve encore, et sans expérience,
Ignore la bassesse et les penchans pervers,
Dont l'empire s'étend sur ce vaste univers;
La vertu, la beauté, la gloire et la patrie,
Embellissant pour moi l'aurore de la vie,
Seules divinités qu'idolâtrait mon cœur,
A mes yeux éblouis promettaient le bonheur...
Dans ces illusions j'ai nourri ma jeunesse;
J'ai cru que la vertu tenait lieu de richesse,
Que l'homme généreux, utile à son pays,
De l'estime publique attendait son seul prix,
Et que l'opinion, dans sa juste balance,
Du mérite toujours pesait la récompense.
Je l'ai cru; mais bientôt, puni de mon erreur,
Vertueux, j'ai langui sous le poids du malheur. ..
De quel espoir trompeur fut bercé mon jeune âge!
Tout m'a trahi : j'ai vu, dans un triste naufrage,
La liberté, les lois, ma gloire, mon pays,
Mes fragiles destins, mon bonheur engloutis.....

yeux » ; sur *le partage de la terre* entre les différentes sortes d'industrie qui en exploitent les richesses ; sur la secrète alliance entre la nature et le génie, dont *Christophe Colomb*, en devinant un nouveau monde, nous offre un sublime exemple ; *sur la puissance des femmes*, célébrée aussi dans une autre pièce intitulée : *Éloge des femmes*, qui tiennent dans leurs mains le sceptre des mœurs :

Des femmes ici bas la suprême influence
Peut devenir pour l'homme une autre providence. (M. A. J.)

sur l'*espérance* et sur *le désir*, ces deux puissans mobiles

---

Passion des grands cœurs, amour de la patrie;
Et toi, pure amitié, doux charme de la vie ;
Toi, des tristes mortels divin consolateur,
De la terre à la fois tyran et bienfaiteur,
Amour, dont j'éprouvai la séduisante ivresse ;
Vous avez, tous les trois, abusé ma jeunesse.
J'ai cru que la patrie, heureuse par les lois,
Pouvait impunément briser le joug des rois;
J'ai cru que l'amitié, toujours noble et fidèle,
Gardait, dans les revers, sa constance et son zèle,
Et que, chez nos Français, sensibles à l'honneur,
Jamais la trahison n'insultait au malheur.
Un poète l'a dit : la sombre défiance
Est toujours des bons cœurs la dernière science.
Aurais-je pu prévoir que mon cœur abattu
Hésiterait un jour à croire à la vertu ?.....
De ces illusions, trop tôt évanouies,
Le prestige est détruit. Illusions chéries !
Vous aviez, à mes yeux, couvert d'un voile épais
Les vices des humains, le monde et ses forfaits.
Pour mon malheur, hélas ! j'appris à les connaître :
Fier d'obéir aux lois, je dus servir un maître,
Et courber sous son joug mon front humilié ;
J'offris à mon pays ma stérile pitié.
Dans un pénible exil je consumai ma vie ;
J'accusai l'abandon de l'amitié trahie :
Il n'est plus d'amitié, dans nos tems malheureux
Il n'est plus de bonheur pour les cœurs généreux.

M. A. Jullien, *de Paris*.

du monde moral; sur les *quatre âges du Monde* et sur les révolutions et les vicissitudes de la race humaine; sur l'*esprit superficiel*, qui brille quelquefois d'un vif éclat, mais qui ne laisse aucunes traces sur la terre, parce que « celui qui veut s'illustrer par d'immortelles productions, doit concentrer ses forces dans un seul point »; sur *le jeu de la vie*, vaste et mobile théâtre où les hommes se disputent les prix dont la grâce et la beauté, par la main des femmes, leur distribuent les couronnes; sur le secret donné *à une jeune mariée*, de conserver à la couronne nuptiale une éternelle fraîcheur, « par la bonté, par la pudeur craintive, par la grâce qui ne vieillit jamais, qui, semblable aux rayons du soleil, inspire la joie à tous les cœurs, par la douceur aux suaves regards, et par la dignité qui se respecte elle-même »; sur le devoir imposé *à un jeune philosophe*, « de soutenir le plus difficile des combats, celui de l'esprit avec le cœur, des sens avec l'intelligence... de lutter avec l'hydre sans cesse renaissante du doute, pour terrasser l'ennemi qu'il porte en lui-même, pour démasquer le sophisme qui vient à lui sous les couleurs de la vérité, pour réunir l'innocence de l'âme aux lumières de la science »; sur l'avantage, obtenu par *un vieux poète*, de prolonger dans l'âge mûr, et même dans une vieillesse avancée, la jeunesse de l'âme, en nourrissant un ardent et fidèle amour de la nature et des arts (1); sur *les di-*

---

(1) Nous citerons ici, à l'occasion du vieux poète célébré par Schiller, les vers suivans, placés au bas du portrait d'un homme de 46 ans :

Au midi de ses jours, flétri par la douleur,
Il porte dans ses traits l'empreinte du malheur:
De ses cheveux blanchis la neige éblouissante
Couvre encor d'un volcan la cendre bouillonnante;
Et son cœur trop sensible est brûlé tour à tour
Par les feux de la gloire et par ceux de l'amour. (M. A. J.)

gnités, dont s'enorgueillissent tant d'hommes médiocres, environnés d'une lumière factice et empruntée; sur la *vanité de nos espérances*; enfin, sur *la grandeur du monde*, et sur *le génie*, qui garde sa modeste simplicité, en traversant la terre subjuguée par son ascendant, et qui obéit aux salutaires inspirations d'une conscience où sont fidèlement gravées les lois de la nature.

On aime à trouver ainsi, embellies du charme des vers, de hautes leçons philosophiques, qui viennent remuer fortement quelques-unes des fibres les plus cachées du cœur humain, et qui font retentir au fond de nos âmes les voix éloquentes de la conscience et de l'expérience, trop souvent étouffées dans le tourbillon d'un monde frivole.

Quelquefois, les scènes tranquilles ou animées d'une nature champêtre et pittoresque, ou d'une société joyeuse et folâtre; *les fleurs*, aimables filles du printems; *la danse*, dont la symétrie changeante et variable est tour-à-tour détruite et rétablie par une règle certaine; la *puissance de l'harmonie*, « qui tient les cœurs suspendus entre la douleur et la joie sur l'échelle mobile des sensations »; *la jeune étrangère*, d'une beauté ravissante, retirée dans un vallon habité par de pauvres bergers, qui répand les bienfaits autour d'elle, et dont la présence fait naître le bonheur; *le soir*, qui ramène à l'homme fatigué l'intervalle de repos dont il a besoin; *l'enfant au berceau; un enfant qui joue sur le sein de sa mère; le jeune homme sur les bords d'un ruisseau*, tourmenté par ses brûlans désirs et abandonné à sa mélancolique rêverie; *l'attente*, ou l'expression enflammée des vœux impatiens de l'amour; *Amélie*, ou la douleur plaintive sur un tombeau; *le chasseur des Alpes*, entraîné par sa passion fougueuse et meurtrière; *le secret*, également favorable à l'amour et au bonheur, qui aiment la tranquillité et la retraite, la nuit et le silence; l'*élégie sur la mort d'un Natchès*, « qui est assis

à la table des esprits, et qui a laissé ses enfans et ses amis sur la terre, pour louer ses actions et donner la sépulture à son corps, » fournissent à notre poète des sujets, infiniment variés, de tableaux touchans et gracieux.

Puis, il appelle à son secours la mythologie et l'histoire : il met en action devant nous plusieurs petits drames pleins d'intérêt et de vie, en ramenant toujours son sujet à une réflexion philosophique et morale.

La caution nous offre l'héroïque dévouement de l'amitié, dans Méros et dans son ami. *L'anneau de Polycrate* nous apprend à nous défier des félicités trompeuses de la terre. *Le Dragon de l'île de Rhodes* montre la nécessité de soumettre le courage militaire aux lois sévères de la discipline, et fait apprécier le véritable HÉROISME, qui consiste à combattre et à détruire tout ce qui s'oppose au bonheur des hommes. *Les Grues d'Ybicus* font découvrir et livrer au supplice, par une sorte de justice invisible et inattendue, des assassins qui espéraient dérober à tous les yeux la connaissance de leur crime. Les tristes lamentations de *Cassandre*, qui seule ouvre les yeux, et voit l'abîme inévitable où va tomber sa patrie, quand les aveugles Troyens s'abandonnent autour d'elle aux bruyans transports d'une joie insensée, rappellent les malheurs de quelques hommes qui ont reçu de la nature ce don fatal de pénétrer l'avenir, et qui doivent répéter avec le poète : « Il est terrible pour une créature mortelle d'être la dépositaire des immortelles vérités.... Peut-on se réjouir, quand on a pénétré les profondeurs de la vie »? — « On voit, dans cette ode, dit madame de Staël, qui était inspirée par sa propre expérience (1), le mal que fait éprouver à un être mortel la prescience d'un Dieu. La douleur de la prophétesse n'est-elle pas ressentie par tous ceux dont

(1) *De l'Allemagne*. T. I. Seconde partie, chap. XIII

l'esprit est supérieur et le caractère passionné ? Schiller a su montrer, sous une forme toute poétique, une grande idée morale : c'est que le véritable génie, celui du sentiment, est victime de lui-même, quand il ne le serait pas des autres (1) ».

Je voudrais m'arrêter sur beaucoup d'autres pièces fugitives, dont la lecture m'a vivement intéressé. Je lutte contre l'espace et le tems qui me prescrivent d'étroites limites.

La fête d'Eleusis, qui est un tableau ingénieux de la civilisation naissante ; *Héro et Léandre*, dont l'amoureuse et tragique aventure a été célébrée tant de fois ; *les noces de Thétis ;* l'invocation *aux dieux de la Grèce ; les poètes anciens*, dont les vers, respectés comme les oracles des dieux, ont traversé le torrent des siècles ; les *plaintes de Cérès*, qui parcourt les vastes campagnes, en redemandant aux cieux et à la terre sa fille chérie qu'elle a perdue ; *les ombres du Tartare ; l'Élysée*, respirent un noble enthousiasme pour ces fictions magiques de la poésie, qui ont souvent prêté leurs charmes à la vérité.

Le chevalier, qui a fourni le sujet de plus d'une romance ; *le pélerin*, qui, renonçant aux douceurs de la maison paternelle, s'avance dans un monde inconnu, plein d'une foi mystérieuse et d'une vive espérance ; *les chevaliers de Saint-Jean*, défenseurs de cette religion de la Croix, « qui a su réunir sur les mêmes fronts la double palme de l'humilité et de la bravoure » ; *le gant ; le plongeur*, ou le jeune page, victime d'une audace téméraire qui le fait se précipiter dans les gouffres de l'Océan, appartiennent aux mœurs chevaleresques, dont on revoit avec plaisir la naïve peinture.

La flotte invincible est une ode consacrée à retracer la

(1) « Chaque passion a ses mystères qu'elle ne révèle qu'à ses victimes ». — Mot profond d'une femme à la fois spirituelle et passionnée.

dispersion de cette fameuse *armada* de citadelles flottantes, dirigée par l'Espagne contre la superbe Angleterre, forte de sa Grande Charte, « la plus sage des lois politiques, qui fait des citoyens de ses rois et des rois de ses citoyens ! »

Dans *le comte Eberhard*, et dans *le comte d'Habsbourg*, notre poète met à contribution l'histoire de sa patrie. — Dans son *Ode à Goethe*, il expose ses principes sur l'art dramatique et son opinion, au moins singulière, sur notre théâtre; mais il reconnaît que « le génie allemand long-tems égaré a recherché une gloire plus vraie sur les traces des Grecs et des Anglais. La flamme du génie n'embrâse que les âmes libres. »

La profession de foi littéraire de Schiller, en faveur des écarts de la poésie appelée *romantique*, est plus formellement exprimée dans sa pièce, intitulée : *la Muse allemande* : « cette Muse qui, selon le poète, n'a point dû ses succès à la faveur des monarques, qui puise ses chants dans les profondeurs de l'âme, et se rit de la contrainte des règles. » — Dans ses adieux *au Prince héréditaire de Weimar, à son départ pour la France, en* 1802, Schiller conjure ce prince de conserver l'esprit patriotique allemand pour compagnon fidèle de son voyage, « en allant visiter l'orgueilleuse cité qu'enrichissent les dépouilles des nations. » — *Thécla* ou *l'apparition* est une profession de foi allégorique du dogme touchant et consolateur de l'immortalité de l'âme. « Souvent de douces rêveries cachent, sous des formes enfantines, de profondes vérités ». — La *statue voilée* signale « cette curiosité inquiète de l'esprit humain qui doute de tout ce qu'il ne peut comprendre, et qui veut aller à la vérité, en exagérant le scepticisme » (1).

La fille infanticide exprime avec une déchirante énergie les

---

(1) Préface, page 4. On a modifié les expressions du traducteur : *la route d'un coupable scepticisme*.

douleurs et les remords d'une vierge infortunée, qui a trahi la vertu dans les bras d'un perfide séducteur. — Le traducteur nous apprend « que cette pièce de vers eut, dès sa première publication, un succès populaire en Allemagne ». Le choix d'un semblable sujet ne paraît être, selon nous, ni heureux, ni moral. L'auteur est condamné à faire de pénibles efforts pour atténuer l'horreur due à l'action d'une mère qui vient de se baigner dans le sang de son enfant. A-t-il bien fait de supposer que l'innocente victime demande où est son père? Cette circonstance rend l'action plus atroce encore, puisque ce n'est pas au moment même de la naissance de cette créature infortunée que la crainte du déshonneur, le trouble des sens et l'excès du désespoir font commettre un crime, qui, dans ce terrible moment, pourrait obtenir un sentiment d'indulgence et de pitié. Le poète termine son élégie par un discours de la fille coupable, prête à monter sur l'échafaud. Mais, a-t-il bien consulté les convenances et employé le langage que la situation de la jeune fille devait lui inspirer, en lui faisant demander au bourreau, qui hésite à frapper une créature si jeune et si belle : « n'as-tu donc jamais moissonné de lis dans la vallée? »

Le philosophe égoïste est une condamnation éloquente d'un homme séparé, par un système entièrement faux et antisocial, de la grande chaîne dont les anneaux unissent tous les êtres, et qui voudrait exister par lui seul, quand la nature entière ne subsiste que par de continuels échanges.

Le commencement du dix-neuvième siècle offre à l'imagination effrayée de Schiller,

Spectateur affligé des malheurs de la terre (1),

des scènes désolantes de guerre, de carnage et de ruine.

« J'ai vu l'Europe, en proie à d'horribles batailles,
Célébrer follement ses propres funérailles..... »

(Vers écrits en 1812. — M. A. J.

(1) Vers de *Zénobie*, tragédie inédite de *M. François*.

Comme le poëte n'aperçoit sur la carte du globe aucune contrée où fleurissent la liberté, la paix et le bonheur, et où l'humanité puisse trouver une retraite sûre et tranquille, il éprouve le besoin « de se réfugier, loin du tumulte de la vie, dans les saintes solitudes du cœur. »

Je n'ai point parlé de quelques pièces de vers : *le combat*, ou la lutte d'un cœur vertueux contre une passion criminelle ; *la rencontre*, ou l'apparition d'une beauté enchanteresse, dont la figure céleste peint le tendre amour luttant avec l'austère pudeur; *l'enchantement*, ou l'influence magique de la présence et du sourire ou du regard bienveillant d'une femme adorée ; *fantaisie à Laure* et *Laure à son piano ; la réminiscence :* toutes ces pièces sont adressées par notre poète, comme nous l'apprend son traducteur, et sous un nom emprunté, à une femme, objet d'un amour mystérieux que les saintes lois de l'amitié lui défendaient d'avouer.

Après avoir payé un juste tribut d'éloges, mêlé de quelques observations critiques, au génie créateur du poète et à son élégant interprète, j'exprimerai le regret d'avoir trouvé, dans un recueil de poésies, souvent remarquables par le double mérite de la profondeur des pensées et de la beauté des images, plusieurs pièces froides et insignifiantes, parmi lesquelles je citerai les *adieux d'Hector et d'Andromaque*, qui paraissent glacés, si l'on se rappelle Homère : d'autres pièces, dont le titre seul offre quelque intérêt, sont d'une concision qui dégénère en sécheresse, et ne pourraient acquérir de valeur que par le burin d'une expression forte et heureuse.

Je m'arrêterai, un dernier instant, sur le poëme de *la Cloche*, très-estimé en Allemagne, publié à Weimar, en 1799, à l'occasion du baptême d'une cloche dont Schiller avait été nommé parrain dans cette ville. « Ce poëme, dit encore Madame de Staël (1), consiste en deux parties parfai-

(1) *De l'Allemagne*, T. I. Seconde partie, chap. XIII.

tement distinctes : les strophes en refrain expriment le travail qui se fait dans la forge ; et entre chacune de ces strophes, il y a des vers ravissans sur les circonstances solemnelles, ou sur les événemens extraordinaires annoncés par les cloches, tels que la naissance, le mariage, la mort, l'incendie, la révolte, etc. On pourrait traduire en français les pensées fortes, les images belles et touchantes qu'inspirent à Schiller les grandes époques de la destinée humaine ; mais, il est impossible d'imiter noblement les strophes en petits vers et composées de mots dont le son précipité semble faire entendre les coups redoublés et les pas rapides des ouvriers qui dirigent la lave brûlante de l'airain ».

S'il nous est permis de hasarder notre opinion, nous doutons qu'un goût pur et sévère puisse approuver ce mélange alternatif et ce contraste bisarre du récit des travaux matériels de l'ouvrier qui fond la cloche, et des pensées morales les plus élevées que la destination de cette cloche fait naître. La pièce de Schiller a cependant quelque analogie avec une cantate d'un de nos premiers poëtes lyriques : *les forges de Lemnos*, par *J. B. Rousseau*.

« Travaillons, Vénus nous l'ordonne ;
Excitons ces feux allumés ;
Déchaînons ces vents enfermés ;
Que la flamme nous environne.

Que l'airain écume et bouillonne,
Que mille dards en soient formés ;
Que sous nos marteaux enflammés
A grand bruit l'enclume résonne ».

Les travaux des Cyclopes brûlans sont interrompus par le Dieu Mars, qui, tout-à-coup frappé d'un trait vengeur, se trouble et soupire, et se reconnaît vaincu par Vénus.

« Fiers vainqueurs de la terre,
Cédez à votre tour :
Le vrai dieu de la guerre
Est le dieu de l'amour ».

J'ai parcouru rapidement une très-grande, et, je crois, la meilleure partie des poésies détachées (75 sur 109) que *M. C. Jordan* a traduites. Je n'ai pu me permettre, ni de juger le poëte, ce qui n'appartient qu'à un maître de l'art; ni de prononcer sur la fidélité de la traduction, dont le style m'a paru en général élégant et pur; ce qui exigerait une connaissance approfondie de la langue allemande, qui m'est malheureusement étrangère. Mais, j'ai retracé les impressions que j'avais éprouvées, et j'ai tâché de faire apprécier, dans Schiller, le PHILOSOPHE, qui n'est point l'homme d'une seule nation, ni d'un siècle, mais celui qui a su lire dans le grand livre de la nature et du cœur humain, et qui anime des brillantes couleurs de la poésie les vérités, toujours anciennes et toujours nouvelles, que ce livre renferme (1).

M. A. JULLIEN, *de Paris.*

---

(1) Nous aimons à rappeler ici qu'une nouvelle traduction des mêmes poésies de Schiller, par un littérateur distingué, *M. Chaussard*, doit être publiée dans quelques mois. (Voyez ci-dessus, T. XII, pag. 479).

M. Chaussard, persuadé que le caractère essentiel et distinctif d'une bonne traduction est la fidélité, s'est attaché à reproduire dans notre langue toutes les pensées et les expressions de Schiller; il a même tâché de conserver jusqu'aux différens mètres employés par ce poète. Outre le mérite d'une aussi grande difficulté vaincue, et celui non moins remarquable d'une fidélité scrupuleuse, la réputation et le talent connu de l'auteur, qui est lui-même un de nos bons poètes, nous font espérer que sa traduction, en permettant de bien saisir les beautés originales du poète allemand, donnera lieu à des rapprochemens curieux, très-propres à former et à exercer le goût.

ARCHÉOLOGIE.

Description de l'Égypte, *ou Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte, pendant l'expédition de l'armée française; seconde édition, dédiée au roi, publiée par* C. L. F. Panckouke.

SECOND ARTICLE (1).

SUR LES ZODIAQUES DE DENDÉRAH.

M'étant chargé de rendre compte des monumens astronomiques que les Français ont découverts en Égypte, et dont l'admirable ouvrage sur l'expédition française dans cette contrée donne la description, je commencerai par traiter un sujet sur lequel l'entreprise que M. Saulnier a si heureusement exécutée, attire l'attention publique. Le Zodiaque circulaire de Dendérah est une conquête d'un nouveau genre enlevée à l'Égypte; on pourra, sans doute, en admirer bientôt la composition et les détails. Le propriétaire a bien voulu me permettre de l'examiner, et je pense qu'il sera utile d'en faire la description, avant que le public puisse en jouir.

Lorsque les Français, remontant le cours du Nil, pour pénétrer dans la Haute-Égypte, sous le commandement du général Desaix, arrivèrent à *Dendérah*, l'ancienne *Tentyris*, des constructions éparses, qui semblaient en ruines, leur annoncèrent une ville ancienne; mais les décombres

(1) Le premier article sur ce grand ouvrage a été composé par M. Agoub, et inséré dans la *Revue Encyclopédique*, novembre 1821, tom. XII, pag. 360. L'impression de cette seconde édition se continue avec activité; les quatre premiers volumes de texte, et 38 livraisons de cinq planches chaque, ont déjà paru. L'ouvrage entier aura 25 volumes in-8, et 900 gravures.

qu'ils aperçurent d'abord ne leur donnèrent pas l'idée de l'état de conservation des édifices dont ils allaient avoir le spectacle. A la vue du grand temple de Dendérah, ils furent tout à coup frappés d'un sentiment général d'admiration, et l'armée entière fit retentir l'air de ses applaudissemens. Singulier hommage rendu par les Français à la civilisation de ces antiques contrées, et au génie des artistes qui les avaient précédés de 3000 ans! La vue de ces édifices avait excité l'étonnement de l'armée conquérante, au point que le soldat se détournait de sa route pour les venir contempler.

En parcourant les salles du temple, le général Desaix découvrit, le premier, le Zodiaque circulaire qui est maintenant en France; il en donna connaissance aux savans de l'expédition d'Égypte, et le plus grand empressement se manifesta bientôt parmi ceux-ci pour connaître cette merveille de la Thébaïde, ainsi que les palais de Louqsor et de Karnac, et une foule de monumens qui attestaient l'antique splendeur de ces régions, aujourd'hui presque désertes. M. Denon était accouru à Dendérah pour admirer ces superbes édifices, et prendre copie du Zodiaque.

Parmi les savans attachés à l'expédition d'Égypte, se trouvaient plusieurs élèves récemment sortis de cette école célèbre que l'Europe envie à la France; avides de renommée, ardens pour la gloire, et sentant qu'ils étaient réservés à étendre la carrière des sciences, ils cherchaient toutes les occasions de s'illustrer, sous la conduite de leurs célèbres professeurs, MM. Berthollet, Monge et Fourier. Parmi ces jeunes élèves, on remarque Malus, Lancret, Jomard, Samuel Bernard, Corabœuf, Jollois, Devilliers, Dupuis, ect., dont l'Europe estime les travaux. C'est à ces trois derniers qu'on doit la découverte d'un autre Zodiaque à Dendérah; celui-ci est conçu sur une beaucoup plus grande échelle que le premier.

A peine MM. Jollois et Devilliers eurent-ils appris à Syout

la découverte qu'on venait de faire des monumens de la Thébaïde, qu'ils formèrent le projet de les explorer. Ils vinrent à Qené, ville moderne, située à deux lieues de Dendérah, sur l'autre rive du Nil. Le général Belliard, qui y commandait, approuva l'objet de leur voyage, et leur promit des escortes chaque fois qu'ils iraient à Tentyris; mais ces visites devaient être si fréquentes, puisqu'elles se renouvelèrent continuellement durant plusieurs mois, qu'ils crurent convenable d'user rarement de cette faveur. Un batelier, qu'ils avaient gagné à prix d'argent, et qu'il fallait sans doute payer d'autant plus cher qu'il risquait davantage en contrevenant aux ordres du général, les portait à la rive ouest du Nil, et de là nos jeunes savans se rendaient aux lieux dont ils se proposaient de nous faire connaître les monumens. Nous ne nous formons pas une idée juste de ce qu'il fallait de courage et d'ardeur pour braver les chaleurs de la saison, les vapeurs pestilentielles d'un climat brûlant, la privation du repos si désiré près de la zône torride, enfin, les attaques des Arabes.

Ce dernier danger était peut-être le plus grand de tous, et c'était pour les en garantir que le général Belliard avait ordonné qu'ils ne s'absentassent pas de Qené sans escorte. Un jour, l'un d'eux se faisant descendre dans une salle encombrée et obscure, sentit, avec effroi, qu'il posait ses pieds sur un cadavre. Il reconnut bientôt, à la clarté de son flambeau, un homme qu'on avait étranglé, il y avait environ deux ans, après lui avoir lié les mains. C'était peut-être quelque malheureux voyageur, dépouillé et assassiné par les Arabes, et précipité ensuite dans ce caveau pour dérober les traces du crime. Cet infortuné avait péri sur cette terre inhospitalière, victime de l'admiration qu'il avait éprouvée à la vue de cet antique monument! Ces tristes réflexions ne refroidirent pas le zèle de nos jeunes savans; c'est à leurs soins que

nous devons les seules copies fidèles des Zodiaques égyptiens.

Lorsqu'on a traversé les décombres qui entourent le temple, et dont la vue ne semble rien promettre à l'artiste pour le payer de la fatigue du voyage, le spectacle change tout à coup. Je citerai les propres paroles de M. Dubois-Aymé (t. III, p. 290 de la Description de l'Égypte) : « J'avançais lentement, lorsqu'au moment d'atteindre le haut de la colline, je lève les yeux, et j'aperçois, rangées près de moi, six têtes de femmes d'une grandeur colossale. Mon imagination frappée ne me permit pas de voir autre chose ; je restai un moment immobile d'étonnement. Je savais cependant que je trouverais un temple dans ce lieu ; mais c'est-là seulement ce que ma mémoire pouvait me rappeler ; je ne m'attendais nullement aux dimensions et aux formes qui frappaient mes regards. Revenu de ma première surprise, j'aperçus, en m'avançant davantage, la majestueuse façade du temple, et les ornemens sans nombre qui la décorent. Je ne sais comment rendre ce que j'éprouvai. Je disais tout haut : *Que c'est beau !* je le répétais à mes *Qaouâs*, comme s'ils eussent pu m'entendre. »

Après qu'on a dépassé une porte de l'effet le plus imposant, on découvre le portique du grand temple ; l'entablement est soutenu à 60 pieds d'élévation, par les six figures collossales d'Isis, dont je viens de parler ; il semble que l'on soit tout à coup transporté dans un lieu de féerie, et l'on demeure frappé d'admiration. Selon l'usage égyptien, tous les murs, tant intérieurs qu'extérieurs, sont ornés de sculptures dans toute leur hauteur ; les colonnes même en sont revêtues. Ces sculptures étaient couvertes de différentes couleurs, dont une grande partie subsiste encore. C'était sans doute ainsi que ces peuples conservaient le souvenir des événemens mémorables : ces empreintes sont leur langue sacrée ; les murailles étaient leurs livres.

On a trouvé sur ces monumens deux inscriptions assez insignifiantes, qui ont porté quelques personnes à en attribuer la construction aux Grecs ou aux Romains; on ne conçoit pas comment une pareille idée a pu saisir l'esprit de M. Visconti. On s'est emparé du nom de ce célèbre antiquaire pour couvrir le vide d'une opinion que vraisemblablement il regrettait d'avoir émise : l'esprit de parti même s'en est fait adroitement un rempart contre les attaques les plus fortes. Il est fâcheux de voir une discussion savante dégénérer en agression, et les injures tenir lieu de raison. La vérité ne tarde guères à triompher des obstacles, et les outrages ne font que hâter le moment de sa victoire.

L'architecture gothique; ces voûtes hardies et arc-boutées en dehors; ces formes en ogives; ces colonnes grêles et réunies en faisceau, ressemblent plus aux ouvrages des Grecs et des Romains que les édifices égyptiens. Les Grecs ne connaissaient pas les symboles hiéroglyphiques; comment en auraient-ils recouvert des milliers de mètres carrés de surface, avec des frais inouis? Tout l'édifice est construit en un grès fin et compact; il est demeuré vainqueur des siècles. Les Zodiaques dont nous allons parler ne ressemblent pas à ceux des modernes; la Vierge égyptienne n'a point d'ailes; c'est une femme qui tient un épi, présage de moissons. Le Sagittaire des Grecs n'est point ailé et n'a pas deux visages; leur Taureau est privé de la partie postérieure du corps, etc.

Il n'est pas possible de le méconnaître : aucune des parties ne porte l'empreinte du ciseau grec. Tout y a le caractère d'architecture faite pour triompher des tems; et tandis que ces vieux monumens subsistent encore, ceux qui ont été construits depuis Alexandre, par les Grecs et les Romains, dans le même pays, sont ensevelis sous la poussière. D'ailleurs, comment croire que ces superbes édifices, dont parle Hérodote et qu'il représente comme étant déjà très-anciens de son tems,

n'existassent pas, et qu'à l'insu de l'univers une nation conquise et humiliée ait pu recevoir de ses vainqueurs, sans que ceux-ci en aient daigné parler, des monumens qui surpassent en splendeur et en étendue tout ce qu'on admire ailleurs? Les deux inscriptions ne prouvent donc pas qu'on doive ces temples aux Grecs ou aux Romains; ce sont de simples dédicaces faites par la flatterie à des vainqueurs redoutables. Que dirait-on de celui qui, dans des tems postérieurs, viendrait affirmer, contre l'évidence et les témoignages historiques, que Napoléon a construit le Louvre, en se fondant sur les chiffres nombreux dont ce palais porte les empreintes?

Mais c'est assez discuter une opinion sans apparence de fondement, et qui, après tout, ne décide rien sur la question d'antiquité du peuple égyptien. En accordant que ce Zodiaque a été conçu par lui, et dans des tems plus modernes imité par les Grecs, comme la sphère d'Eudoxe et celle d'Eratosthène en sont des exemples, la nation égyptienne n'en a pas moins la gloire de l'invention; et les tems reculés auxquels il faut recourir, pour interpréter les faits astronomiques qu'ils nous offrent, n'en déposent pas moins de sa haute antiquité.

Plusieurs salles intérieures constituent l'ensemble de l'édifice. Un escalier, dont les abords sont encombrés, conduit à la terrasse du temple, sur laquelle sont construites en terre, les misérables huttes d'un village arabe; cet escalier étant impraticable, on n'arrive plus sur la terrasse, qu'en suivant une pente roide formée hors des murs par les décombres entassés. Ce village s'est établi dans cette sorte d'asile, parce que les chevaux des Bédouins ne peuvent y gravir.

L'un des Zodiaques est placé sous le portique; il est sculpté au plafond sur les sofites latéraux; six des signes sont sur une bande et semblent sortir du temple, ayant le Lion en tête; les six autres, sur une bande parallèle opposée, y entrent, au contraire; en sorte que ces douze signes, dans l'ordre où le

Zodiaque les présente, et une foule d'autres figures emblématiques qui y sont mêlées, forment une grande *procession*. On verra dans la *Description de l'Égypte*, le beau dessin que MM. Jollois et Devilliers en ont donné. C'est à M. Fourier qu'on doit l'ingénieuse remarque qui sert d'explication à cette scène : elle représente l'état du ciel, à l'instant du lever héliaque de Sirius, le soleil étant dans la constellation du Cancer. Des figures symboliques sont incontestablement destinées à représenter l'époque caractéristique où le Nil va inonder le sol de l'Égypte. Ce phénomène, qui arrive périodiquement peu après le solstice d'été, est la cause bienfaisante qui féconde le sol; et de tous tems les habitans en ont célébré le retour par des fêtes. C'est l'un de ces événemens que figure ce Zodiaque.

Sur la terrasse du temple, est un pavillon formé de trois petites pièces : la première est à ciel ouvert; de là, on entre dans la seconde, qui est éclairée par deux fenêtres; puis dans la troisième, qui ne reçoit de lumière que par sa porte. Tous les murs sont couverts de sculptures faites avec un soin extrême; les peintures dont elles ont été empreintes n'ont pu résister au tems, ou sont couvertes de la fumée des flambeaux dont se servent les voyageurs qui y pénètrent. C'est dans la pièce moyenne qu'on voit le *Zodiaque circulaire*.

Le plafond de cette salle est coupé en deux espaces égaux par une figure sculptée dans une sorte de niche cylindrique; ses piés sont du plus beau style. Le long de chaque côté, on voit une bande d'hiéroglyphes; et c'est dans l'espace de gauche qu'est le tableau que nous allons décrire.

Un médaillon chargé de sculptures, est supporté par douze figures, dans l'attitude propre à l'action qu'elles représentent; une bande circulaire couverte d'hiéroglyphes, entoure ce médaillon, sur la circonférence duquel marchent, dans le même sens, une rangée de figures dont la tête est tournée vers le

centre; elles ont toutes même hauteur et forment une procession circulaire d'environ 5 pieds de diamètre. Dans l'intérieur de ce cercle, sont un grand nombre de figures symboliques, dont la plupart désignent des constellations; on y retrouve surtout les douze emblèmes zodiacaux, précisément sous la même forme et avec les mêmes attributs que dans le grand Zodiaque du portique : et, comme en les rangeant en cercle, on n'aurait pu distinguer celui de ces signes qu'on voulait offrir le premier, l'artiste, pour désigner que le Lion est le conducteur, le chef qui ouvre la marche, a détourné les figures des Gémeaux et du Cancer, qui la terminent, pour les rapprocher du centre : ensorte que la courbe des douze constellations est à peu près une spirale à une seule révolution, et que le Cancer et le Lion se trouvent placés sur le même rayon de cette circonférence.

Il est manifeste que, dans ce tableau, on a eu pour objet de donner aux signes du Zodiaque la même disposition que celle qui est représentée aux sofites du portique; c'est encore une procession, dont chaque signe regarde le dos de celui qui le précède; et cet ordre s'observe pareillement pour toutes les autres figures étrangères au Zodiaque : elles sont dans l'ordre où le soleil parcourt les signes sous la conduite du Lion, et se terminent par le Cancer. Il faut être aveuglé par les préventions les plus fortes, pour nier ce fait, dont l'évidence frappe quiconque veut y songer de bonne foi.

Les personnes qui ont adopté l'idée que les monumens égyptiens sont récens, se livrent, pour établir leur opinion, aux conjectures les plus inintelligibles et les plus dénuées de fondement. Tout ce que j'y ai pu reconnaître de plus clair, après un examen attentif, c'est qu'elles se fondent sur ce que l'axe du monument se dirige selon la ligne nord et sud, et que c'est surtout la direction de cet axe qui fixe les deux signes des solstices. Mais, il y a une réponse bien simple à faire

à cette assertion ; c'est que *le temple n'est pas orienté ;* il se dirige, comme tous les temples construits par le même peuple, vers le Nil, objet du culte public. La déclinaison est de 17 degrés à Dendérah ; elle est de 43° et aussi de 71° à Esné. Que deviennent alors les conséquences qu'on a prétendu tirer d'une assertion aussi fausse que possible, et qu'on n'aurait point hasardée, si l'on eût mieux connu le sujet sur lequel on écrivait ?

Sans doute, dans les deux Zodiaques de Dendérah, les constellations n'observent pas entre elles les relations de grandeurs et de distances que nous offrent les aspects célestes, et il est évident que, par les scènes astronomiques qu'on y a voulu représenter, on n'a pas eu le dessein de sculpter sur les plafonds des cartes du ciel : le Zodiaque circulaire n'est point un *planisphère*, quoiqu'on lui ait plusieurs fois donné ce nom. Mais il n'en est pas moins certain que le sujet qu'on a transmis à la postérité, par le secours du ciseau, est astronomique ; que les constellations zodiacales sont d'invention égyptienne ; qu'à Dendérah, le Lion est le signe, qui, dans les tems reculés exprimés par ces tableaux, présidait au ciel, lors du commencement de l'inondation du Nil.

Une remarque, faite par M. Jomard, vient fortifier cette opinion. Parmi les douze grandes figures qui semblent soutenir le Zodiaque, et en dehors du médaillon, on voit deux emblèmes qu'on peut assimiler à des *Fléaux de balance ;* ils sont opposés entre eux et placés aux deux extrémités d'un diamètre qui passe par le Scorpion et le Taureau : ces emblèmes ont visiblement pour objet d'indiquer que ces deux signes étaient ceux des équinoxes. On remarque aussi, dans le même contour, deux légendes hiéroglyphiques opposées, et qui s'alignent selon un diamètre passant par le Lion et le Verseau, qui étaient alors les signes des solstices. Ces quatre emblèmes sont les seuls qu'on ait sculptés dans cet espace laissé entre les

têtes des douze grandes figures : la position en est trop remarquable, pour ne pas annoncer le dessein qu'a eu l'artiste de désigner les solstices et les équinoxes. Ainsi, quoique le médaillon ne soit pas un planisphère, on y a rassemblé tous les indices propres à caractériser l'état du ciel, à l'époque où il a été construit.

Il était bien difficile de copier sur les lieux la multitude des figures qu'on voit dans ces deux tableaux ; sans parler des dangers de l'entreprise, il fallait se placer dans une attitude très-gênante, observer avec soin toutes les proportions de grandeurs et de distances, entre des figures bizarres et inintelligibles, et ne se livrer à ce travail qu'aux heures où la lumière éclairait convenablement les sculptures. On ne doit donc pas faire un sujet de reproches à MM. Denon et Hamilton des nombreuses imperfections qu'on remarque dans leurs copies ; mais il faut payer un juste tribut d'éloges à MM. Jollois et Devilliers qui nous ont rapporté des dessins où ces monumens sont figurés avec fidélité. Ils étaient loin de penser, lorsqu'ils se livraient à cette pénible entreprise, que la France posséderait un jour un de ces Zodiaques, et pourrait soumettre leurs travaux à la vérification la plus rigoureuse : et il est heureux pour les amateurs d'antiquités, de trouver dans l'exactitude de leur dessin du Zodiaque circulaire, une garantie de celle qu'il ont sans doute mise dans leurs autres travaux, disons mieux, de celle que tous les collaborateurs ont apportée dans la composition du bel ouvrage de la *Description de l'Égypte*. Il était bien plus difficile de copier les détails délicats de ces sculptures, lorsqu'elles se trouvaient sur un plafond enfumé et dans une salle obscure, que de les obtenir dans toutes les autres circonstances.

Chacun sait maintenant que les vérifications les plus attentives n'ont pu faire reconnaître que de très-légères erreurs dans le dessin du Zodiaque circulaire, fait par MM. Jollois et

Devilliers. La plus grave est un petit déplacement de l'un des *Fléaux de balance*, symboles équinoxiaux; mais il se trouve qu'en restituant cet emblème à la place qu'il doit réellement occuper, l'ingénieuse opinion que M. Jomard a émise sur ces fléaux, acquiert encore plus de force. On remarque en outre quelques incorrections, telles que les ailes du Sagittaire qu'on a attribuées au corps du cheval, et le serpent qu'on a dessiné près du Cancer; mais tous les traits importans sont copiés avec une fidélité étonnante. Je ne parlerai pas de quelques petits détails altérés par le tems et par les incrustations salines : les copistes n'ont, à cet égard, rien à se reprocher; ils ont dessiné ce qu'ils ont cru voir, ce que sans doute d'autres personnes verront comme eux : au reste, ces légères obscurités sont rares et de peu d'importance.

M. Saulnier a bien voulu me permettre de voir cette belle proie dont il a fait la conquête; et après le sentiment d'admiration qu'elle m'a inspiré, j'ai éprouvé celui de l'étonnement, en voyant combien la copie de MM. Jollois et Devilliers a approché de l'exactitude, malgré les difficultés extrêmes que présentait cette opération. Huit figures accroupies qui supportent le médaillon, sont mutilées; ces destructions sont récentes; elles n'existaient pas quand on a copié le monument.

L'antiquité de ce monument, ou si l'on veut, celle des tems auxquels on doit se reporter pour retrouver un état du ciel conforme à ces tableaux, est facile à indiquer, du moins dans de certaines limites. On sait que les changemens apportés dans les apparences célestes des levers héliaques de Sirius sont l'effet de la précession des équinoxes. J'ai discuté cette question dans mon *Uranographie*, et j'ai prouvé qu'il fallait remonter au moins à 800 ans avant notre ère, pour retrouver les phénomènes célestes qu'on a indiqués dans ces monumens; mais peut-être y a-t-il quelques siècles de plus encore. On est donc conduit à ce fait historique très-remarquable, que

l'Égypte était, il y a trente siècles, dans un haut degré de prospérité, et que les arts et les sciences y étaient cultivés avec fruit. Mais les temples d'Esné nous offrent des traces authentiques d'une antiquité bien plus reculée encore. Je ferai, de l'examen de ces derniers monumens, le sujet d'un second article, et je montrerai que ceux-ci remontent au moins à 2,500 ans avant l'ère chrétienne, époque adoptée par M. Fourrier.

Le Zodiaque circulaire de Dendérah est, comme je l'ai dit, sculpté sur une espèce de grès compact : le plafond de la salle où il se trouvait, est formé de trois grandes pierres si artistement réunies ensemble, que les joints ne pouvaient être aperçus, malgré l'âge de cette construction ; on ne les a reconnus que lorsqu'on a voulu en déplacer les pierres. L'une de ces pierres porte le médaillon zodiacal presque entier, ainsi que huit des douze grandes figures qui semblent le retenir ; le tout forme un carré-long, d'environ 12 pieds sur 6 de largeur. La seconde pierre, qui occupe le milieu du plafond, est d'un grès plus fin et plus dense ; elle contient le reste du Zodiaque et les quatre autres grandes figures qui le soutiennent; la pierre étant d'un grain plus serré, les sculptures en sont plus délicates et mieux conservées. La même pierre, lorsqu'elle servait de plafond, contenait aussi la belle figure d'Isis, qui règne selon le petit axe de la salle, et une partie des figures hiéroglyphiques du reste du plafond, que la troisième pierre achève de couvrir. Ces trois pierres sont à-peu-près d'égales dimensions ; leur épaisseur était de 3 pieds; le poids de chacune ne devait pas être de moins de 40 milliers. On possède actuellement en France la première pierre et une partie de la seconde, contenant tout le Zodiaque, les douze grandes figures qui semblent le tenir attaché au plafond, et les hiéroglyphes accessoires.

On sait maintenant que M. Saulnier, ayant confié à M. Le Lorrain le soin d'enlever le Zodiaque circulaire, et l'ayant

fourni de scies, de crics et de divers autres instrumens faits à Paris, pour l'objet qu'il avait en vue, celui-ci, muni de lettres de recommandation, obtint un firman du pacha, et se livra avec ardeur à son entreprise. Il dédoubla le plafond par un travail extérieur, pour réduire l'épaisseur des pierres à environ un pied, et scia la masse qu'il voulait emporter, en sacrifiant quelques détails extérieurs de peu d'intérêt. Il avait dessein d'enlever le plafond entier; mais la crainte de manquer l'objet principal, s'il entreprenait d'exécuter ce grand projet, le porta à se contenter de prendre le Zodiaque seul. Sans cette mesure de prudence, cette proie lui eût certainement échappé. Il ne fallait pas songer à la descendre de la terrasse du temple par l'escalier, à cause de l'encombrement; mais M. Le Lorrain la fit traîner sur le remblai en pente rapide qui sert de voie, comme je l'ai dit, pour arriver sur cette terrasse. La grande pierre a près de 8 pieds de long sur 6 de large; la seconde est moitié plus étroite, sur la même longueur. Le poids total est de près de 16 milliers.

M. Salt, consul-général anglais en Égypte, qui se regardait comme ayant seul le droit d'exploiter les monumens de Dendérah, prétendit user de son caractère diplomatique pour se saisir de ce qui avait failli coûter la vie à M. Le Lorrain; car la santé de celui-ci, n'avait qu'à peine pu résister aux ardeurs de la saison et aux travaux exigés pour en assurer le succès. Le pacha d'Égypte, dont on fut obligé d'invoquer l'autorité, jugea le procès en faveur de M. Le Lorrain : cet acte d'équité ne surprend pas les personnes qui connaissent Mohamed-Ali, et la protection qu'il accorde aux Français. Le pacha fut étonné que les Européens se disputassent ainsi une chose dont lui et les habitans de l'Égypte font si peu de cas; et il déclara, en riant, que si les pierres de ce pays devaient causer souvent des débats aussi vifs, il prierait la Porte de lui envoyer un adjoint pour les terminer.

Il est donc bien vraisemblable que l'expédition de M. Le Lorrain eût échoué s'il eût persisté à vouloir enlever le plafond entier. Lorsqu'il y travaillait, un envoyé anglo-américain était aussi venu sur les lieux, comme curieux; M. Le Lorrain avait bien présumé que celui-ci, à son arrivée au Caire, ne manquerait pas de parler de l'entreprise qu'il exécutait, et que cet avis pourrait lui susciter des embarras. Il renonça donc à s'emparer du plafond entier; cette mesure de prudence fut, comme on voit, justifiée par l'événement.

On espère que le gouvernement ne laissera pas sortir de France un monument si intéressant, et qui probablement est le plus précieux de tous ceux qu'on trouve dans le même pays. Déjà, des propositions ont été faites par les étrangers; mais M. Saulnier, dont les sentimens français sont connus, ne consentirait qu'à regret à abandonner à l'Angleterre une conquête aussi précieuse. Il serait même digne d'un ministère ami des sciences, de se prêter aux frais nécessaires pour achever l'enlèvement du reste du plafond de la salle où était ce précieux tableau. Ce serait un bel ornement dans notre Musée des Antiques; et les étrangers qui seraient attirés en France, pour admirer ce monument, en paieraient en peu d'années les dépenses. Une commission est maintenant chargée par le gouvernement de l'éclairer sur la valeur du Zodiaque circulaire que M. Saulnier a fait enlever; la France verrait avec chagrin que l'avis des commissaires nommés ne fût pas favorable à cette acquisition, et elle leur imputerait la perte dont elle est menacée. Heureusement, leur juste réputation ne doit pas nous faire craindre qu'ils s'opposent à cet achat, et ils seront les premiers à recueillir, dans leurs travaux, les avantages de cette belle possession qu'ils pourront consulter chaque jour, pour méditer l'explication des détails qu'on ne comprend pas encore.

Je ne terminerai pas cet exposé sans parler de l'admirable exécution de la *Description de l'Égypte*. Cette multitude de

planches, dont la plupart sont dignes d'être encadrées, et de servir d'ornemens aux murs d'un salon, est le fruit des travaux assidus des savans de la commission d'Égypte; ils ont recueilli sur les lieux les matériaux de ce vaste édifice; et quoique les malheurs des tems et les hasards de la guerre aient diminué cette collection au profit de l'Angleterre, il nous en est resté assez pour composer le plus bel ouvrage qu'on ait jamais publié. Les savans, sous la protection du gouvernement, à leur retour en France, en ont coordonné les diverses parties.

Les jeunes élèves qui, lors de leur départ, semblaient vides de science, comptent maintenant parmi les premiers savans de l'Europe; et la part qu'ils ont prise à l'ouvrage sur l'Égypte leur assure une célébrité que la postérité ne démentira pas. C'est M. Jomard qui a été chargé par le gouvernement de diriger les artistes dans l'exécution de ces travaux; et la commission ne pouvait trouver dans aucun de ses membres plus de zèle ni de talent pour l'accomplissement de ce vaste projet. Le public, si juste appréciateur du mérite, a déjà payé à M. Jomard le tribut d'éloges qui lui est dû, non-seulement pour les soins qu'il a donnés à cette immense entreprise, mais encore pour les savans mémoires dont il l'a enrichie, et dont nous aurons occasion de rendre compte.

L'ouvrage sur l'Égypte est un monument admirable élevé en l'honneur des Arts et des Sciences; on ne peut lui en comparer aucun autre, parce qu'il fallait, pour le créer, une réunion de circonstances politiques extraordinaires : il fallait surtout qu'une association de savans concourût au même but, par ses efforts, ses talens et son courage. En jettant les yeux sur les innombrables et importans résultats de cette généreuse entreprise, qui croira que des détracteurs osent tenter d'en affaiblir la gloire? et qu'aussi habiles à exagérer de légères erreurs, inséparables de tout ouvrage sorti de la main des

hommes, qu'à vanter sans mesure les plus faibles productions étrangères, il existe des savans qui s'exercent à déprécier le fruit des veilles de leurs contemporains?

C'est une honte pour notre siècle que ces attaques aient trouvé quelques approbateurs jusque dans les hauts rangs de la littérature. Les collaborateurs de l'ouvrage sur l'Égypte, animés du juste sentiment de leur propre estime, peuvent demander à leurs détracteurs par quelles découvertes remarquables ils croient avoir acquis le droit de les gourmander : ont-ils, comme eux, bravé par amour pour la science, les feux d'un ciel brûlant, les ardeurs des vents du sud, les dangers de la guerre, les poignards des Bédouins et les maladies pestilentielles qui leur ont enlevé tant d'honorables amis? Ceux qui n'ont pas été victimes de ces fléaux, réunis dans le plus noble des projets, sous la protection du gouvernement, émettent un ouvrage immense, dont il n'est pas un trait qui n'ait subi l'épreuve d'un examen sévère, et qui n'ait été choisi parmi plusieurs travaux sur le même sujet. Et des hommes qui, durant ces années de fatigues, vivaient paisiblement dans leur patrie et n'étaient peut-être pas nés alors pour les sciences, viennent attaquer des travaux auxquels toute l'Europe rend une justice éclatante! Quelles découvertes pourrait-on mettre en parallèle avec celles de la pierre de Rosette, des papyrus et des monumens astronomiques; avec d'immenses travaux géographiques, les dessins des admirables édifices de Thèbes?.... Mais que les auteurs de la *Description de l'Égypte* se consolent de cette injuste opposition : le public, juge en dernier ressort de toutes ces discussions, fait entendre sa voix en maître et venge honorablement le mérite méconnu. La France surtout, glorieuse de cette admirable production, la présente avec orgueil à l'Europe, et s'étonne de voir que les aggressions partent des mains mêmes qui devraient s'armer pour la défendre. FRANCOEUR.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

1 — *Manifiesto al mundo etc.* — Manifeste adressé à l'univers, par le docteur *Manuel* DE LA BARCENA, archidiacre et administrateur de l'évêché de Valladolid, de Méchoacan. La Havane, 1821. in-12.

Le but de l'auteur est de prouver la justice et la nécessité de l'indépendance de la Nouvelle-Espagne. L'invasion de cette contrée par les troupes de Charles-Quint et la réunion à la couronne furent une véritable usurpation. « Le monarque espagnol, dit-il, aurait dû punir le conquérant. Pour justifier l'occupation du Mexique, alléguera-t-on que c'était un moyen d'en convertir les habitans? Mais, dit l'auteur, l'évangile se propage-t-il par des moyens opposés à l'esprit évangélique et par les armes, comme l'Alcoran? Alléguera-t-on la donation faite par Alexandre VI? mais c'est le cas de répondre, comme Atahualpa au père Balverde, qui lui annonçait que le chef de l'église avait donné le Pérou à l'Espagne : Commment le pape a-t-il pu donner ce qui ne lui appartient pas? » La liberté de l'homme et la souveraineté des nations sont, continue l'auteur, des choses imprescriptibles ; en partant de ce principe, on en déduit toutes les conséquences qui établissent les droits de l'Amérique. Les argumens de l'archidiacre sont fortifiés par le tableau des vexations et des persécutions de tout genre dont cette contrée fut le théâtre sous la domination espagnole, et qui affligèrent spécialement les Indiens. Il prétend que, si l'Aragon avait éprouvé seulement la moitié des

(1) Nous indiquerons, par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

calamités qui ont accablé les Américains, ce royaume se serait rendu indépendant de la Castille. D'ailleurs, vouloir réunir sous le même régime deux régions si distantes l'une de l'autre et si différentes de climat, de productions, d'usages, etc., c'est une monstruosité politique : un état, ainsi composé, serait un corps qui aurait deux âmes. L'archidiacre termine son éloquent manifeste, en demandant une séparation; mais son avis, en discutant la forme de gouvernement qu'il veut adopter, prouve que, sur cet objet, il a des notions trop bornées; ce qui est d'autant plus étrange que le Continent Américain lui offre des modèles dans les États-Unis, Colombia, Haïti, etc., etc. F.

2. — *Observations on penal jurisprudence, etc.* — Observations sur la jurisprudence pénale, et sur les moyens de réformer les mœurs des criminels; avec un Appendice, contenant les derniers rapports des prisons d'État, ou maisons de correction, établies à Philadelphie, à New-York et dans l'État de Massachusets; suivis d'autres documens; par *William* Roscoe. Philadelphie, 1819. Londres, 1820. 1. volume in-8 de 179 pages.

Les maisons de correction, établies en Amérique, sont des lieux de purification pour le criminel : il doit en sortir repentant, corrigé et propre à redevenir un membre utile de la société. Ce système repose sur la conviction que le cœur de l'homme contient toujours un germe de vertu que l'on peut développer. Le vice doit être considéré comme une maladie de l'âme, et les maisons de correction, comme autant de lazareths, qui s'ouvrent pour recevoir les hommes atteints de cette peste morale. Suivi avec persévérance dans les États-Unis, ce système n'a point produit tout ce qu'on en attendait. Des hypocrites ont souvent feint d'éprouver un repentir réel, afin de tromper la conscience de leurs juges : la marche du bien a été lente et contrariée, la surveillance s'est affaiblie, et les maisons de réforme n'ont plus été que des prisons ordinaires. C'est aux abus qui s'y sont introduits que M. Roscoe attribue le peu de succès d'un système éminemment philantropique. Le travail des prisonniers, qui devait n'être, dans le principe, qu'une occupation salutaire, est devenu aujourd'hui l'unique soutien des maisons de détention. De là, un grand relâchement dans l'ordre intérieur. Les ouvriers les plus adroits et les plus industrieux, quels que soient leurs mœurs, sont traités avec

plus d'égards. Au lieu d'occuper chacun une chambre séparée, ils sont confondus dans de vastes ouvroirs, où circulent les plaisanteries indécentes, et les contes obscènes. Au milieu de ce désordre, le plan de réformation est presque abandonné. On voulait, dira-t-on, décharger l'état des dépenses qu'occasionnent les maisons de correction; mais le moyen adopté est aussi dangereux qu'insuffisant. D'ailleurs, il fallait considérer que la classe des détenus vit, dès qu'elle est en liberté, aux dépens du public. L'alternative consistait donc à savoir se soumettre à payer une contribution volontaire, ou à être de nouveau la dupe des fripons. C'est ce que l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons a cherché à démontrer. Ses vues sont saines et philantropiques; mais peut-être anticipe-t-il trop sur les heureux résultats que doivent produire les améliorations qu'il propose. Quoiqu'il en soit, il est plus que tems de rétablir l'ordre dans les maisons de correction des États-Unis, où le vice fait chaque jour de rapides progrès.

L. S. B.

3. — *Reports of cases adjuged in the court of Chancery of New-York.* — Rapport des causes jugées devant la Cour de chancellerie, de New-York; par *William* Johnson, conseiller. Albany. 1816, 1818, 1819. 3 volumes in-8.

M. Johnson fut investi de la charge de rapporteur en février 1806. Depuis cette époque, il a publié sans interruption toutes les décisions de la cour suprême de New-York, décisions dont le nombre forme déjà seize volumes. Il a, de plus, publié trois volumes des causes qui ont précédé son avénement à la charge qu'il occupe, et trois volumes des causes soumises à la chancellerie. Ce savant jurisconsulte ne s'est point contenté de donner une froide et systématique analyse des différentes affaires appelées devant la loi; ses rapports sont dictés par la plus scrupuleuse impartialité, par le bon goût et le bon sens. Il donne les argumens pour et contre, avec une force, une précision, une chaleur qui excitent l'intérêt, et placent le lecteur dans la position du juge qui doit décider la question. Ses excellentes notes, sont en petit nombre; il n'a point voulu s'enfoncer dans des dissertations scientifiques, qui l'eussent détourné de son sujet. Son style est clair et concis. La collection entreprise par M. Johnson est d'autant plus importante, qu'elle présente, dans un récit animé des faits, le tableau de la jurispru-

dence des États-Unis et de la manière dont les lois y sont interprétées et appliquées.

4. — *Life and Letters, together with poetical and miscellaneous pieces of the late William* PERSON; *etc.* — Vie et Lettres de feu *William* PERSON, étudiant à l'université de Harvard; suivies de mélanges en prose et de quelques poésies fugitives. Cambridge. 1820. Hilliard et Metcalf. 1 vol. in-12 de 252 pages.

Le titre de cet ouvrage semble d'abord promettre peu d'intérêt. En effet, comment la vie d'un étudiant enlevé si jeune au monde, pourrait-elle attacher la généralité des lecteurs, à moins que le héros ne fût un de ces prodiges qui devancent l'avenir, et dont la sagesse et le jugement semblent les fruits d'une révélation, plutôt que d'une expérience qui ne peut pas être bien grande chez eux? La vie de Person n'offre rien de semblable : c'est la vertu aux prises avec le malheur, luttant pour s'élever contre mille obstacles, poursuivant toujours le but le plus noble, avec un courage qu'une foi inébranlable dans la providence peut seule soutenir; c'est une grande fermeté d'âme et de caractère, unie à la sensibilité la plus profonde et la plus vraie. Enfin, c'est une suite d'actions vertueuses, qui font concevoir et admirer la supériorité de la nature humaine, telle que Dieu la créa dans sa première excellence. Sans parens, sans amis, sans moyens pécuniaires, le jeune Person s'instruisit, se forma à l'école du malheur, et devint un des élèves les plus distingués d'une des premières universités de l'Amérique. Ses vers harmonieux et faciles respirent quelquefois une mélancolie touchante; mais on y retrouve toujours le sentiment de la divinité, une confiance inaltérable dans sa bonté et sa miséricorde.

5. — *Letters from Geneva and France, etc.* — Lettres écrites de Genève et de France, pendant un séjour de deux à trois ans dans différentes parties de ces deux pays, adressées par un père à sa fille, habitante de la Virginie. Boston, 1820. Wels et Lilly. 2. vol in-8.

Le premier volume de cet ouvrage contient une histoire abrégée de Genève, la description des sites pittoresques qui l'entourent, et des remarques intéressantes et impartiales sur les mœurs et les coutumes de ses habitans. L'auteur s'est principalement attaché à décrire les objets et les sensations qu'ils ont fait naître en lui,

laissant au lecteur le soin d'en tirer des conclusions. Le second volume, écrit avec moins de sagesse et d'impartialité que le premier, donne le tableau de Paris, et des mœurs de cette capitale. Le chapitre des arts n'y est pas le mieux traité. Des préventions outrées en faveur des Anglais et de tout ce qui se rattache à cette nation, rendent souvent l'auteur injuste, et nuisent au mérite de l'ouvrage.

L. S. B.

GRANDE-BRETAGNE.

6.—*Twelve essays on the proximate causes of the material phenomena of the universe, etc.* — Douze opuscules sur les causes prochaines des phénomènes matériels de l'univers, avec des notes explicatives, par M. *Richard* Philipps. Londres, 1822. 1 vol. in-8 de 460 pages. Achard.

L'auteur s'élève contre le système de l'attraction qui, depuis les découvertes astronomiques de Képler et les travaux de Newton, est adopté par tous les savans de l'univers. Ce n'est pas que M. Philipps nie les faits sur lesquels cette doctrine repose; il les adopte au contraire, et il essaie de remonter à la cause même qu'on a nommée *attraction*. Il passe en revue les divers phénomènes, et s'attache à faire voir que l'explication qu'on en donne est incomplète. Quoique Anglais, il s'élève contre Newton, avec une force que l'on pourrait appeler irrévérentieuse. Il dit que ce grand homme vivait dans un siècle et dans un pays livrés à la superstition, qu'il fut élevé dans une classe de la société tout à fait privée de lumières, puisqu'on y souffrait le spectacle de femmes brûlées vives pour crime de sorcellerie; qu'on ne doit point être surpris de ce que ses doctrines étaient celles d'un tems d'ignorance et de superstition. Il ne voit dans Newton, qu'un habile géomètre, et un patient expérimentateur; mais il regarde sa philosophie comme chimérique et insensée. M. Philipps passe d'abord en revue un grand nombre d'*actions matérielles* que la doctrine de l'attraction ne peut expliquer, et même qui contredisent formellement cette doctrine. Il nie le vide absolu et la gravitation, et tente à son tour de remonter à la cause des phénomènes généraux de l'univers. Sous beaucoup de rapports, son système a de l'analogie avec les tourbillons de Descartes; il le développe en l'appliquant aux phénomènes de la pesanteur, au mouvement des planètes et de leurs satellites, aux

marées, aux faits géologiques, aux théories de la chaleur, de la lumière, des affinités chimiques, etc. — M. Philipps n'ignore pas que ses adversaires sont nombreux et forts : dans ce combat philosophique, la victoire couronnera le parti des faits, des lois prouvées par les observations et par le calcul, des théories fécondes en applications utiles, des idées grandes et simples comme la nature. —Je ne le suivrai pas dans ses explications de la chute des corps pesans vers la terre, sur les mouvemens des planètes autour du soleil et des satellites autour de leur planète, sur la cause des marées et les changemens qu'on remarque à la surface du globe terrestre, sur la chaleur, la lumière, les affinités, etc. : nous ne pourrions sans excéder les bornes qui nous sont imposées, essayer de réfuter des doctrines que nous avouons ne pas partager. M. Philipps est un savant dont on ne doit pas condamner légèrement les opinions, et qu'on ne peut juger qu'en lisant son ouvrage même.

FRANCOEUR.

7. — *An Essay on the production of Wealth, etc.* — Essai sur la production des richesses; avec un *Appendice*, dans lequel les principes de l'économie politique sont appliqués aux circonstances actuelles de ce pays (la Grande-Bretagne), par M. R. TORRENS. Londres, 1821. 1 vol. in-8 de 450 pages. Longman.

L'*appendice* annoncé dans ce titre ne fait point partie du volume. Un avis annonce qu'il paraîtra en un volume séparé ; en sorte que celui-ci offre ce que l'auteur regarde comme les principes fondamentaux, relativement à la production des richesses, abstraction faite de la situation actuelle de la Grande-Bretagne.

« Dans le discours ordinaire, dit l'auteur, ce mot de *richesses* a deux significations. Quand nous parlons d'un homme riche, le mot embrasse l'idée d'une *certaine abondance* de biens ; mais quand nous disons : *L'agriculture est une source de richesses*, l'idée accessoire de la quantité n'y est pas comprise; le terme signifie les produits de l'agriculture, soit en petite, soit en grande quantité, soit qu'ils puissent alimenter un individu ou bien une nation. Cette dernière acception est la seule qui soit correcte et philosophique. Un chimiste serait fort ridicule, s'il définissait l'eau : *Une abondance de ce liquide formé de l'union de l'hydrogène avec l'oxigène.* L'économiste politique qui

ferait consister la richesse dans l'abondance des biens n'aurait pas droit à plus d'égards. »

M. Torrens prétend, avec raison, que ses compatriotes, MM. Ricardo et Malthus, n'ont fait que traiter des points d'économie politique, et qu'ils n'ont pas donné une théorie compacte et coordonnée de tous les points; mais, lui-même, fait-il ce que les autres n'ont pas fait? Peut-on s'entendre soi-même complètement sur la production des richesses, si l'on n'a pas des idées arrêtées sur la consommation, et surtout sur la délicate séparation qui distingue la consommation inproductive de la consommation reproductive? Comment s'y prendrait, par exemple, M. Torrens, pour montrer le vice de cette proposition de M. de Sismondi, qui soutient que le capital est consommé deux fois : l'une reproductivement par le manufacturier, qui s'en est servi pour acheter du travail; l'autre improductivement, par l'ouvrier qui lui a vendu sa journée? Convenons que toutes ces questions ne peuvent être décidées que par une doctrine qui embrasse toutes les vérités économiques, et montre leurs rapports mutuels; doctrine, il faut en convenir, que l'on ne trouve que dans les écrits d'un de nos compatriotes, M. Jean-Baptiste Say.

Ce livre sur la production des richesses renferme néanmoins beaucoup de vues que les économistes politiques pourront étudier avec fruit. M. Torrens s'est fait avantageusement connaître en Angleterre par une brochure *sur la dépréciation du papier monnaie*, par un *Essai sur le commerce des blés*, et par quelques autres ouvrages sur l'économie de la société, qui annoncent à la fois un bon citoyen et un auteur éclairé. On doit même dire, en faveur de ce dernier écrit sur la production des richesses, qu'il s'y livre un peu moins que les autres écrivains de la même nation, à ce que l'on pourrait appeler *la Scholastisque de la Science;* c'est-à-dire, à la méthode de ne déduire les propositions que d'une suite d'argumentations qui, à la vérité, posent sur un principe convenu, mais qui ne sont point en même tems, et à tous les périodes du raisonnement, appuyées et confirmées par des faits incontestables. Ils courent après des corollaires plutôt qu'après l'investigation et l'explication des phénomènes que présente la société. M. Torrens semble moins que les autres, perdre de vue les phénomènes, et il en explique plusieurs d'une manière satisfaisante. Par exemple, il montre

fort bien pourquoi une monnaie dont la valeur décline, comme celle des billets de la banque anglaise, avant 1813, est très-favorable au développement de l'industrie, pourvu que cette dépréciation n'aille pas trop loin, tandis qu'une semblable monnaie, quand elle reprend sa valeur, comme les mêmes billets, postérieurement à 1814, est beaucoup plus funeste à l'industrie qu'elle ne lui a été favorable dans le premier cas.

Il s'applaudit d'avoir, le premier, montré comment le commerce contribue à la production des richesses; mais peut-être se fait-il illusion en ce point. Le commerce produit de deux manières, selon lui : 1°. en conférant une utilité aux produits par le transport : c'est un principe développé par M. Say (1); 2°. en faisant profiter les consommateurs des effets de la division du travail : c'est un point qu'Adam Smith a traité dans toutes ses conséquences. S'il était possible de s'étendre dans une simple notice, il serait facile de prouver que toutes les déductions de M. Torrens se trouvent virtuellement dans ces deux auteurs.

Quoiqu'il en soit, ce livre mérite d'être étudié, non par tout le monde; car il n'y a peut-être en anglais que Smith et Robert Hamilton (2), qui puissent être lus avec fruit par tout le monde; mais par tous ceux qui s'occupent spécialement d'une étude qui, depuis quelques années, est en grande faveur.

8. — *The Ionian Islands, etc.* — Les Iles Ioniennes, par *Tertius* Kendrick. Londres, 1822. 1 vol. in-8 de 287 pages.

M. Kendrick annonce, dans sa préface, l'intention d'offrir au public anglais l'histoire complète et impartiale des îles Ioniennes, qu'il a visitées, et où il a passé plusieurs années de sa vie. Mais, loin de tenir sa promesse, il débute par adresser les plus basses flatteries à sir Thomas Maitland, gouverneur de ces îles, qu'on se rappelle avoir vu figurer dans l'odieuse transaction de Parga. Il n'est pas plus véridique dans les détails qu'il donne sur les habitans et sur les malheureux Grecs, dont il se déclare l'ennemi. Au reste, son affection ou sa haine ont trop peu de valeur pour produire aucune sensation. Son style est bas et vulgaire; les faits qu'il cite sont

(1) *Traité d'économie politique.* Quatrième édition; T. I, page 12. — *Catéchisme politique.* Deuxième édition; page 206.

(2) *An Inquiry concerning the national debt*

pour la plupart inexacts, et s'il est l'instrument d'un parti, comme l'ont déjà insinué quelques journaux anglais, on ne pouvait choisir, pour défendre une mauvaise cause, un avocat moins habile et moins imposant. L. S. B.

9.—*Parga and Ionian islands, etc.* — Parga et les îles Ioniennes; 2e édition, avec des changemens et des additions; par M. le lieutenant-colonel C. P. DE BOSSET, chevalier de l'ordre des Guelfes de Hanovre, décoré de l'ordre militaire du Bain, membre de l'Académie Ionienne. Londres. 1822. Rodwel et Martin. 1 vol. in-8, de 542 pages. Prix 10 schell. 6. d.

Ce n'est pas sans intention que nous avons énuméré les titres de M. de Bosset; ici, les titres sont de la plus haute importance. L'auteur de cet ouvrage a commandé Zante et Parga : il a été longtems employé et honorablement récompensé par le gouvernement anglais; son témoignage doit donc avoir beaucoup de poids dans l'esprit des hommes impartiaux. En vain, quelques Revues anglaises se sont plu à l'injurier; leurs insultes mêmes n'ont servi qu'à prouver la légèreté avec laquelle elles portent souvent leurs jugemens. Le *Quarterly review* (n°. 45), remarque que l'ouvrage de M. de Bosset est celui d'un étranger; M. de Bosset quoique né en Suisse, sert avec distinction, depuis 1792, dans les armées Britanniques, et un homme qui, depuis vingt ans, verse son sang pour un pays, ne peut guères, à ce qu'il nous semble, être traité d'étranger. On lit, dans le même recueil, que l'ouvrage publié à Paris par un des collaborateurs de la *Revue Encyclopédique*, (M. Amaury Duval, membre de l'Institut), sous le titre d'*Exposé des faits qui ont précédé et suivi la cession de Parga à la Porte Ottomanne* a été dicté par le même auteur. C'est en partie pour réfuter les invectives dont il a été l'objet, que M. de Bosset a publié une seconde édition. Il a répondu aux imputations des journalistes anglais, en offrant au public une courte notice de ses services, et en prouvant qu'il n'avait eu aucunes relations avec M. A. Duval. Il a démenti, en même tems, leurs odieuses calomnies contre les malheureux Parganiotes. Pour justifier l'infamie de leur tradition à Ali-Pacha, le journaliste anglais n'a pas craint de dire qu'il était notoire que les jeunes filles de cette ville se prostituaient à tems pour une légère somme; deux faits de cette nature, pendant un séjour de cinq ans de la garnison anglaise, peuvent seuls avoir donné

lieu à ces imputations odieuses, avec lesquelles on s'efforce de déshonorer toute une population. Encore, ces deux faits mêmes ont-ils failli exciter une sédition. Il est inutile d'entretenir maintenant le public d'une affaire connue et jugée irrévocablement; mais il importe de signaler l'ouvrage de M. de Bosset, qui lave son auteur des inculpations que l'on s'était plu à diriger contre lui. Dans les circonstances actuelles et par la position particulière où se trouvent les îles Ioniennes, il acquiert un nouveau degré d'intérêt. E. G.

10 — *Memoirs of the history of Scotland.* — Mémoires sur l'histoire d'Écosse, depuis la restauration du roi Charles II, an 1660. par *Sir George* MACKENZIE, de Rosehangs. Édimbourg. 1821; 1 vol. in-4. 332 pages.

L'éditeur de cet ouvrage assure que le manuscrit a été trouvé parmi de vieilles liasses de papier vendues à un épicier. Quelque singulière que puisse paraître une telle origine, il n'en est pas moins vrai que ces mémoires sont authentiques. Ils renferment une relation des événemens arrivés en Écosse, depuis 1660 jusqu'en 1663; discontinués pendant six ans, ils recommencent en 1669 jusqu'en 1679. Sir George Mackenzie, nommé lord avocat en 1677, publia plusieurs écrits sur les lois et les antiquités de l'Écosse, deux compositions latines et un volume d'Essais Moraux. Son travail sur l'histoire de son pays ne renferme pas de nouveaux faits d'une grande importance, mais il est précieux comme venant d'un auteur contemporain de l'époque qu'il décrit. Les réflexions sur l'union entre l'Angleterre et l'Écosse, et sur la situation des différens partis religieux et politiques, qui troublaient la tranquillité, sont pleines de sens et de justesse. Ce n'est point une histoire d'Écosse, mais des matériaux propres à compléter le tableau des événemens de 1660 à 1680, que l'éditeur a voulu donner à l'Angleterre. L. S. B.

11 — *A succinct narrative, etc.* — Précis des services du docteur Gilchrist, depuis 1782 jusqu'en 1821. Londres, 1821. in-12.

Un caractère noble et désintéressé, une vaste érudition et des ouvrages utiles ne conduisent pas toujours à la fortune et aux honneurs. Il suffit d'avoir parcouru la nomenclature des nombreux ouvrages du docteur Gilchrist insérée dans le catalogue de MM. Black et compagnie, pour se former une idée des immenses services que

ce savant a rendus à la litterature orientale, et surtout à la langue hindoustany, dont il est réellement le législateur. Personne, avant lui, parmi les Indiens eux-mêmes, n'avait entrepris de fixer les règles de cette langue usitée dans le Dekhan, c'est-à-dire, dans une grande partie de la presqu'île et dans tout l'Hindoustan proprement dit, et qui compte plusieurs poètes recommandables. Croira-t-on que chez nos fastueux voisins, après plus de quarante années de services rendus à la médecine, à l'enseignement public, et à la littérature, après avoir mis au jour une foule d'ouvrages d'une utilité reconnue, dont la publication a absorbé toutes ses économies, le savant, le modeste M. Gilchrist est réduit à un état voisin de l'indigence? Espérons que l'honorable cour de la Compagnie des Indes prendra en considération les justes réclamations d'un de ses plus zélés employés, qui a consacré toute sa vie à la tâche difficile d'approfondir et d'enseigner la langue la plus répandue dans toute l'Inde, et conséquemment la plus utile pour les relations politiques, commerciales et habituelles, et qui a formé dans ses cours publics plus de mille élèves capables de servir leur patrie et la compagnie, par la facilité qu'ils ont acquise d'entendre et de parler l'hindoustan et le persan.

Je ne terminerai pas cet article, sans rendre hommage à l'ingénieux procédé par lequel le docteur Gilchrist dispense ses élèves civils ou militaires, d'apprendre le caractère persan ou le caractère nagary, qui servent indistinctement à écrire l'hindoustany. Ce procédé, qui consiste en de légères additions ou modifications qu'on fait au caractère romain, me paraît très-utile pour des étudians qui n'ont d'autre but que de parler la langue qu'ils apprennent ou d'écrire quelques ordres, quelques lettres dans cette même langue; mais vouloir créer un caractère alphabétique susceptible d'exprimer ou de peindre toutes les intonations imaginables et qui rende désormais superflues toutes les autres écritures, cette recherche me paraît aussi vaine que celle de la pierre philosophale ou de la quadrature du cercle. LANGLÈS.

12 — *Jerusalem Delivered.* — La Jérusalem délivrée. Livre IV, traduit de l'italien, du Tasse; faisant partie d'une nouvelle traduction en vers anglais; précédé d'une Dissertation sur les traductions de ce poème qui ont déjà paru, par J. H. WIFFEN. Londres, 1821. 1 vol. in-8 de 96 pages.

Il existe en Angleterre plusieurs traductions de la Jérusalem délivrée ; mais elles ont presque toutes de grands défauts. Celle de Hoole est sans contredit la plus mauvaise : Fairfax en a publié une où l'on rencontre de très-beaux passages, à côté de choses triviales. Il franchit souvent l'espace qui sépare le sublime du ridicule. On attribue cependant une partie de ses fautes au mauvais goût de son siècle. Plusieurs autres poètes commencèrent des traductions qu'ils n'achevèrent pas ; Gray est de ce nombre. Son fragment du quatorzième livre de la Jérusalem délivrée est d'une grande pureté de goût et de langage. M. Hunt a publié, il y a trois ans, une traduction du poème du Tasse, fort supérieure à toutes celles qui l'ont précédée ; mais la mesure de vers qu'il a adoptée ne convient point au poème héroïque et nuit à l'effet général. On peut aussi lui reprocher d'être diffus, et de ne pas toujours choisir le tour le plus neuf et le plus concis. M. Wiffen, si l'on en juge d'après l'essai qu'il offre au public, est appelé à faire enfin passer les beautés du poète italien dans la langue anglaise. Sa traduction, élégante et fidèle, a parfois le charme et la magie des vers du Tasse. On voit qu'il s'est d'abord pénétré des pensées de son modèle, afin de parvenir à les rendre sans les dénaturer, comme cela n'arrive que trop souvent aux traducteurs vulgaires. M. Wiffen paraît disposé à livrer incessamment sa traduction entière à l'impression, s'il y est encouragé par l'accueil fait au quatrième livre qu'il publie ; et tout annonce qu'il ne tardera pas à la faire paraître.

13.—*The Gossip : a series of original essays and Letters ; etc.*— Le Babillard, recueil d'essais originaux, de lettres, de descriptions, d'anecdotes, et de poésies fugitives. Londres, 1821. Limbird. 1 vol. in-8, 188 pages.

Le Babillard était un petit journal périodique, qui paraissait une fois la semaine, et qu'on distribuait dans les rues de Londres, à un prix très modique. Il parut pour la première fois, le 3 mars 1821 ; et ne put se soutenir que jusqu'au mois d'août de la même année. On a formé un volume des vingt-quatre numéros publiés dans cet intervalle. On y trouve quelques anecdotes plaisantes, d'assez mauvaises poésies, et des essais originaux sur la littérature, et les principaux hommes de lettres de l'Angleterre ; on y remarque entre autres un morceau intitulé : L'opinion publique, en l'année deux mille trois cents, sur les poètes du 19e. siècle.

C'est une critique très-fine et très-originale des principaux auteurs à la mode, et des défauts de leurs ouvrages. Sir Walter Scott, Lord Byron, Robert Southey, Wordsworth, et plusieurs autres poètes, figurent tour-à-tour dans cette galerie.

14. — *The Carnival of Death, etc.* — Le Carnaval de la mort; poème, par *Thomas* BAYLEY. Londres. 1822. Brochure in-8.

Ce poème, dans le goût anglais, représente en vers burlesques les horreurs de la guerre, de la famine, et de tous les fléaux qui sont du domaine de la mort. Le hideux fantôme entasse ses victimes avec une effroyable joie, et se rit des vains efforts que font les hommes pour échapper à sa faux meurtrière. Un passage du poème rappelle la sanglante carricature qui représentait la mort jouant du violon à la suite d'un de ses plus illustres favoris, au moment où il remettait le pied sur le sol français.

L. S. B.

15. — *The monthly magazine.* — Magasin mensuel. Londres, 1822. Livraisons de janvier et de février, deux cahiers de 96 pages in-8. chaque; prix, 2 schellings le cahier.

Ce recueil, publié sans interruption depuis 26 ans, paraît le premier de chaque mois. De tous les ouvrages périodiques de ce genre, c'est le *Monthly magazine* qui a obtenu le plus de succès. Il n'existe point de journal littéraire anglais aussi intéressant et aussi varié : il est généralement répandu, dans les Colonies et aux États-Unis, comme dans la Grande-Bretagne. L'éditeur, propriétaire et rédacteur, est *Sir Richard* PHILIPPS, à Londres.

Les matières contenues dans chaque livraison se divisent en Correspondance originale, sur tous les sujets littéraires ou scientifiques; Biographie; Anecdotes; Nouvelles de la littérature étrangère et ouvrages nouveaux en diverses langues; Morceaux originaux de poésie anglaise; Inventions et découvertes; Sociétés savantes; Beaux-arts; Notices philosophiques et littéraires; Ouvrages nouveaux, en anglais; Sur les maladies à Londres; État du commerce; Faillites et dividendes; Météorologie; Revue politique; Mariages, Naissances et Décès, à Londres, dans les provinces et à l'étranger.

Le n° de janvier 1822 est le 362e de la collection, et termine le tome 52. Six livraisons forment un volume. Ce cahier contient plusieurs planches, dont l'une représente la maison habitée autre-

fois par le célèbre poète anglais Cowley, à Chertsey; (mort en 1667): parmi les nombreux articles dont il se compose, on remarque un parallèle entre Pope et Boileau; une notice sur Miss Edgeworth, auteur d'ouvrages sur l'éducation et de romans très-estimés; sur le Système militaire de Carnot, comparé à celui de sir H. Douglas; une Notice sur Washington; un article très-étendu sur des Fragmens attribués à Napoléon et publiés par Santini, son valet de chambre.

Le 53e. volume commence par la livraison de février. Sa première planche nous retrace la maison de campagne d'Adisson, à Bilton : la fille unique de l'immortel auteur du *Spectateur Anglais* y est décédée en 1797, à l'âge de 79 ans : elle conservait les jardins dans l'état où les avait laissés son père, et l'on n'y a rien changé jusqu'à présent. On trouve, dans ce cahier, une Notice sur Riégo et sur Quiroga; des Lettres sur la Sicile; la suite des Fragmens attribués à Napoléon et plusieurs autres morceaux curieux et bien écrits.

16. — *The Philosophical magazine and journal.* — Magasin et journal philosophique; par *Alexandre* Tilloch. Janvier 1822. Cahier de 80 pages in-8.

Ce journal a pour objets les Sciences exactes; les Beaux-Arts; la Géologie; l'Agriculture; les Arts industriels; les Manufactures et le Commerce. Le cahier que nous annonçons commence le 59e. volume de la collection, dont il paraît deux volumes chaque année, divisés en douze cahiers; ils se publient le dernier jour du mois. V.

NORVÉGE.

17.—*Lovgivnings Principier*, etc. — Principes de législation, ou l'état dans ses rapports avec la prospérité publique, l'industrie, le commerce, et tout ce qui peut y contribuer ou y faire obstacle; par M. N. Treschow. Christiania. 1821. Un volume in-8. de 422 pages.

Cet ouvrage est la continuation de celui que nous avons annoncé sous le même titre (Tom. XI, pag. 564), et dans lequel l'auteur a examiné les *rapports de l'état avec la religion, les mœurs et la civilisation.* Ce nouveau volume est partagé en quatre parties, dont chacune est divisée en autant de chapitres que la nature du sujet

l'exige. L'auteur y passe en revue ce qui constitue, d'abord le nécessaire, puis les agrémens de la vie; enfin, le luxe. Il montre jusqu'à quel point le luxe est relatif, quelles sont ses conséquences, et quels sont les moyens que l'état doit opposer à ses progrès immodérés. Examinant ensuite les élémens constitutifs de la prospérité nationale, il les trouve dans les productions du pays, dans le travail, dans l'industrie, dans un goût éclairé, dans la sobriété, dans la bonne économie, dans l'augmentation de la population, mais seulement en proportion avec les ressources du pays. Dans la seconde partie, traitant, avec plus de détails, *des élémens qui constituent la prospérité nationale*, l'auteur examine les diverses sortes de productions. *L'agriculture*, considérée séparément, lui fournit un vaste champ de méditations; il expose les moyens de la faire prospérer, et en quoi consistent les entraves qui s'y opposent, telles que la féodalité et la trop grande *agglomération* de propriétés territoriales. Passant ensuite aux *arts et métiers*, il les soumet à un examen extrêmement clair, et dont les résultats sont à la portée de tout le monde. Il en est de même du *commerce* et de la *navigation*, qui forment deux subdivisions de cette partie de l'ouvrage. Dans la troisième, l'auteur s'occupe des *établissemens propres à faciliter les progrès de la prospérité publique*. Il y parle des communications entre les différentes provinces, par le moyen de grandes routes, de ponts, de canaux, et de postes, tant pour les lettres que pour les voyageurs. Cette subdivision donne encore lieu à des réflexions très lumineuses sur tous les obstacles qui s'opposent aux progrès de la prospérité publique; l'auteur parle de la pauvreté, de la mendicité qui en résulte, et dont il trouve les causes dans la paresse, l'ivrognerie, la dissolution des mœurs, le luxe effréné, la mauvaise économie, ainsi que dans quelques autres circonstances, que l'état doit souvent se reprocher à lui-même. Ces considérations fournissent à l'auteur l'occasion d'entrer dans des détails très-intéressans sur différens établissemens publics, tels que les hôpitaux, et les réglemens sanitaires, les maisons de retraite, les dépôts de mendicité, les maisons de force et de travail, les écoles industrielles et d'instruction en tout genre, et plusieurs *autres établissemens* d'une égale importance.

Enfin, la quatrième et dernière partie a pour objet *l'argent et ses signes représentatifs, ainsi que les différens impôts décrétés pour*

les besoins de l'état. Après avoir établi ce qu'on entend par le mot *argent*, l'auteur parle de la circulation du numéraire, de son abondance et de sa pénurie, de sa falsification et des moyens de s'en garantir, du papier monnaie, des fonds et autres papiers publics, des lettres de change, des banques publiques et particulières. Delà, passant à des considérations sur les différens revenus d'un état, l'auteur examine tout ce qui concerne les domaines et autres propriétés nationales; il passe en revue tous les impôts généralement en usage, dont il fait connaître non seulement la nécessité ou l'utilité, mais encore les vices, tant dans leur établissement que dans leur perception; il n'oublie ni les prétendus dons gratuits, ni les capitations, ni les amendes pécuniaires, ni les confiscations, ni enfin les loteries, qu'il voue à l'exécration qu'elles méritent.

On voit, par cet exposé rapide, combien l'ouvrage de M. Treschow contient de réflexions d'une haute importance, et jusqu'à quel point le législateur devrait en profiter, pour mettre ses lois en harmonie avec les institutions bienfaisantes qui contribuent directement ou indirectement à augmenter la prospérité publique et à empêcher sa décadence ou sa ruine. M. Treschow promet un troisième volume, pour compléter le plan qu'il a conçu. Il est à désirer que l'auteur, plus que septuagénaire, puisse ajouter encore ce service à tous les travaux utiles qu'il a déjà publiés, et qui lui mériteront la reconnaissance de la postérité, ainsi qu'ils lui ont déjà mérité l'admiration de ses contemporains et de sa patrie.

HEIBERG.

ALLEMAGNE.

18.—*Zauberbibliothek, oder von Zauberei, Theurgie und Mantik.* — Bibliothèque de magie, ou traité sur la magie, la théurgie, l'art divinatoire. — Histoires de démons, sorciers, etc. par THORST. 2 vol. in-8. Mayence, 1821.

Cet ouvrage est un recueil assez complet de recherches historiques, de pièces authentiques, d'anecdotes et de relations sur la magie et les spectres, sur les sorciers et les lutins.

On a peine à croire quelle prodigieuse quantité de personnes ont été livrées aux flammes pour de prétendus crimes de magie, par des magistrats, qui assurément n'étaient point dignes de ce nom. Les sorcières, surtout, ont été les plus mal traitées. Christophe

de Rantzow, gentilhomme de Holstein, en fit brûler dix-huit à-la-fois. On cite un village, appelé Lindheim, où, sur 600 habitans, trente furent brûlés pour magie, dans l'espace de trois ans, de 1661, à 1665. Mais Wurtzbourg se distingua sous ce rapport, entre toutes les villes de l'Allemagne : les *Acta magica*, de Naubers, prouvent que, de 1627 à 1629, cent-vingt-sept personnes ont péri, victimes de ce genre de superstition. C'étaient de vieilles femmes, ou des voyageurs, souvent même de pauvres enfans, de 9 à 10 ans; des hommes que leur esprit avait élevés au-dessus de leur siècle, ou que leur industrie avait enrichis, ont plus d'une fois subi le même sort. On remarque sur cette liste, quatorze vicaires, deux jeunes gentilshommes, des conseillers, l'homme le plus gros de Wurtzbourg et sa femme, la plus jolie fille de Wurtzbourg, un étudiant qui savait plusieurs langues. Souvent, la torture arrachait à ces innocentes victimes des aveux mensongers. Mais que dire, lorsqu'on se rappelle qu'en 1749, si près de nous, une fille fut encore immolée à ce barbare préjugé? Quand le passé est si peu éloigné, l'avenir paraît encore menaçant.

Ce second volume se rattache à l'histoire de la jurisprudence, de la médecine et de la théologie. Il renferme des extraits de Philon, de Plotinus, de Jamblicus, de Porphyre et de Proclus.

19 — *Handbuch für die Geschwornen* etc. — Manuel pour les jurés aux cours d'assises; par *Théodore Joseph* LENZEN, conseiller à la cour d'appel des provinces du Rhin. Cologne, 1821.

Ce ne sont point ici des discussions philosophiques sur l'institution du jury; ce ne sont point, non plus, des recherches historiques sur son origine. L'auteur a voulu que les citoyens des provinces prussiennes du Rhin pussent s'éclairer sur le plus beau de leurs droits, comme sur le plus saint de leurs devoirs. En cessant d'appartenir à la France, ils ont conservé quelques-uns des avantages dont nous jouissons. Aussi, M. Lenzen s'est-il surtout servi des auteurs français pour écrire son *Manuel*. Les savans traités de MM. Bourguignon et Carnot lui ont été d'un grand secours. Pourquoi faut-il qu'à côté de ces noms que la jurisprudence révère, on ait cité, avec un égal honneur, quelques-uns de ces hommes dont la célébrité appartient tout entière au catalogue de la librairie? Quoiqu'il en soit, l'auteur a bien choisi ses matériaux; il a appris aux jurés tout ce qu'ils doivent légalement savoir. Je ne sais si, dans

les provinces du Rhin, ils ne s'en informent plus; mais je crois qu'en France ils s'en informent toujours; que toujours ils se demanderont quelle peine est destinée à tel fait, à moins qu'un jour la sévérité du code pénal n'éprouve quelques modifications. La déclaration d'un fait vrai ne coûte rien à l'homme de bonne foi, quand la justice distributive que la nature a placée en lui n'est point heurtée par les suites de sa déclaration. Mais, l'expérience démontre que l'instruction affichée dans la chambre du conseil, que le serment même ne peuvent étouffer la voix de cette justice naturelle. Combien de fois n'est-il pas arrivé qu'un grand coupable a vu briser ses fers, parce qu'au lieu de les lui faire porter à perpétuité, il fallait ou le faire monter sur l'échafaud, ou le rendre impur et souillé de crimes à la société inquiète de sa liberté! Respect aux lois établies! Mais, n'est-il pas permis de se souvenir que le code pénal est le produit d'un despotisme qui n'existe plus? ne peut-on, sans crime, s'apercevoir qu'il est peu en harmonie avec les institutions constitutionnelles que nous devons à un autre ordre de choses? enfin, ne peut-on se dire que l'élite de la société, que les citoyens les plus estimables ne peuvent se défendre du parjure, qu'en devenant cruels avec un législateur qui n'est plus rien pour la nation? C'est là, il n'en faut point douter, une des causes les plus actives de dégénération pour le jury. Un jour, sans doute, d'utiles réformes seront proposées; mais, en attendant ce jour, deux articles suffiraient pour produire d'heureux effets. Le minimum des peines criminelles est de cinq ans. Genève nous a déjà donné un salutaire exemple, en laissant aux magistrats la faculté de le restreindre. Abrogeons ce minimum, qui souvent effraie la conscience du juge-même; enfin, établissons, s'il se peut, une disposition qui permette de demander au jury *s'il y a des circonstances atténuantes:* le jury français sera bon, dès qu'on ne lui demandera que d'être juste.

20. — *Die Wichtigkeit des jetzigen Griechisch Türkischen Kampfes, etc.* — L'importance de la lutte actuelle entre les Grecs et les Turcs, sous le rapport du bien-être physique des habitans du continent européen, exposée par le professeur Joerg. Francfort et Leipsick, 1821.

On compte déjà, en Allemagne, une trentaine de brochures sur la guerre des Grecs, ce qui est vraiment beaucoup dans un pays

où *l'Observateur Autrichien* prouve que les Turcs sont de bons maîtres, et les Grecs des rebelles, et où l'on a donné aux professeurs qui se prononçaient pour la cause de la liberté des Hellènes, le doux avis de se taire ou de renoncer à leurs places. Heureusement, ni le tendre intérêt de M. *l'Observateur* pour le maintien du régime oriental, ni les insinuations anodines de quelques petits gouvernemens n'ont empêché l'opinion publique, et surtout la jeunesse de se prononcer fortement pour la délivrance des descendans de Thémistocle et de Léonidas. Les uns sont partis pour combattre dans leurs rangs; d'autres plaident la cause des opprimés dans les journaux et dans les brochures. Quelque sérieux que soit cet événement, il s'y mêle néanmoins des incidens qui ont leur côté plaisant. Un docteur, nommé Chrétien Muller, était parti en 1821, plein d'enthousiasme, je crois, pour la cause sacrée des Hellènes: il se rend aux îles Ioniennes, et s'associe avec quelques Anglais, pour arriver avec une force plus imposante au secours des insurgés : il débarque avec eux au Péloponèse; les Maïnottes prétendent que ce sont des *observateurs* Anglais, les dépouillent tous depuis la tête jusqu'aux pieds, et les renvoient; et voilà le docteur Muller qui revient en Italie, et envoie en Allemagne un livre, dans lequel il cherche à prouver que les Grecs ne sont pas mûrs pour la liberté. Ce livre a paru récemment à Leipsick; et sur le champ les gazettes officielles des monarques absolus l'ont dépecé, pour prouver qu'elles avaient bien raison de dénigrer les Grecs. Heureusement, une cause si belle ne dépend ni d'un livre, ni d'une gazette officielle; et pour un écrivain qui, par humeur, écrit contre eux, il y en a vingt qui, par des sentimens plus nobles, plaident pour ce peuple malheureux. Le professeur Jœrg, qui est venu après plusieurs autres, a cru devoir recourir à des argumens nouveaux, pour engager les cabinets impassibles, de sa patrie, à prendre les armes contre les Turcs : c'est au nom de l'économie et de la santé publique qu'il s'adresse aux princes et à leurs ministres; il pense peut-être que des intérêts si chers feront plus que tout le reste. Voici le résumé du plaidoyer un peu singulier de ce nouveau défenseur des Grecs. Les Turcs ne font rien, par système religieux, pour se délivrer de la peste ; les puissances chrétiennes voisines sont donc obligées de maintenir à grands frais, des cordons sanitaires, malgré lesquels on a toujours

à craindre que la peste ne s'introduise dans les autres états. Or, ne vaudrait-il pas mieux chasser les Turcs, pour n'avoir plus la peste à redouter ni des cordons à établir ? Telle est la considération que fait valoir le professeur Jœrg. Il est douteux qu'elle fasse plus d'impression que toutes les autres considérations ; mais ce que les raisons n'ont pu faire, les événemens l'effectuent d'une manière plus prompte et plus générale ; les cabinets sont entraînés dans un tourbillon, bon gré, malgré, sans savoir comment ils s'en tireront. Dans ce mouvement, la liberté des Grecs peut courir de grand dangers ; et il serait fort à désirer qu'aucune puissance ne se mêlât de leurs affaires intérieures. Heureux s'ils pouvaient seulement devoir aux gouvernemens d'Europe leur indépendance ! D—G.

21. — *Beyträge zur Statistik des preussischen Staats.* — Tableaux statistiques de l'état prussien, dressés, d'après des renseignemens officiels, par le bureau statistique de Berlin. Berlin, 1821 ; 1 vol. in-4. de 130 pages. Dunker et Humblot.

Dans aucun pays la statistique n'est cultivée avec plus de soin qu'en Allemagne, où cette science eut sa chaire dans les universités, avant que d'autres pays eussent encore donné à son nom, d'origine germanique, le droit de bourgeoisie. Les travaux vraiment étonnans dont les Meussel, les Hoeck, les Hassel, les Lichtenstern, les Crome et autres ont enrichi cette branche des connaissances humaines, méritent d'autant plus la reconnaissance de l'économiste, que ces infatigables Allemands n'eurent guères d'autres sources pour y puiser les matériaux de leurs ouvrages, que celles qu'ils s'étaient creusées, pour ainsi dire, de leurs propres mains. Peu d'états s'étaient jusqu'alors intéressés à connaître en détail toute l'étendue de leurs richesses ; peu de gouvernemens avaient fait faire, à cet égard, des recherches exactes et suivies. Peu à peu, les traductions de quelques-uns des auteurs allemands que nous venons de citer, donnèrent l'éveil aux gouvernemens d'autres nations. Les tableaux statistiques de l'Allemagne par Hoeck, dont le ministre de l'intérieur, Lucien Bonaparte, fit faire, il y a une vingtaine d'années, une traduction française, contribuèrent peut-être à donner l'impulsion aux recherches statistiques, qu'immédiatement après les préfets furent chargés de fournir sur l'état de leurs départemens respectifs. Ces rapports divers of-

fraient un tableau de richesses immenses qu'aucun individu, abandonné à ses seules forces, n'eût jamais découvertes; et en montrant ainsi jusqu'à quel point un gouvernement peut contribuer aux progrès des sciences, la France a donné un exemple qui n'a pas été perdu pour d'autres gouvernemens. C'est uniquement d'après de pareils rapports officiels que l'auteur qui entreprend de tracer un tableau général des ressources d'un pays, peut travailler avec assurance : il faut des faits authentiques pour les calculs statistiques; l'approximation fait souvent tomber dans de grossières erreurs. Mais, comme les résultats varient d'année en année, de jour en jour, et même d'heure en heure, ces mouvemens continuels devraient être observés sans cesse, et recueillis avec une attention minutieuse, pour offrir ensuite, dans un rapport général, un ensemble complet. C'est ce que, depuis dix ans, le gouvernement prussien fait exécuter par son bureau statistique, établi à Berlin sous la direction de M. Hoffmann. Tous les renseignemens que les administrations des provinces et de leurs diverses subdivisions envoient à la résidence du gouvernement, se concentrent dans ce bureau qui, à mesure que les matériaux se complètent, en fait paraître un tableau général. L'ouvrage que nous avons sous les yeux, est de ce nombre. Il s'occupe d'abord de la nouvelle division de l'état prussien en districts de gouvernement ou de régence (*Regierungs-Bezirke*) et en cercles (*Kreise*), correspondant à peu près aux départemens et aux arrondissemens de la France. Il n'était certainement pas aisé, en substituant aux anciennes chambres une division administrative plus régulière, de mettre en harmonie tant de parties hétérogènes qui se trouvent sur la lisière, en partie assez étroite, que forme l'état prussien, depuis les frontières de la Russie jusqu'à celles de la France, et qui offrent un assemblage d'échantillons de presque toutes les nations allemandes. Par la guerre de 1806, la Prusse avait perdu la cinq-neuvième partie de sa population; mais, par la paix de 1815, elle recouvra une grande partie de ses pertes, et s'agrandit par l'acquisition de pays qui, situés sur le Rhin, forment, sous tous les rapports statistiques, un contraste frappant avec les contrées arides au-delà de la Vistule.

Tous les états prussiens sont divisés, aujourd'hui, en dix pro-

vinces, subdivisées en vingt-sept districts de régence et en trois cent trente-huit cercles. La surface, non compris les lacs, en est portée à 4,948 milles allemands ou géographiques carrés, équivalant à 13,744 lieues carrées de 25 au degré. La population, y compris le militaire, est du nombre de 10,976,252; ce qui donne 2,218 individus par mille carré, ou 798 par lieue carrée. Tous ces hommes habitent 1,570,805 maisons, tant dans les villes que dans les bourgs et villages. Les villes, au nombre de 1,027, sont divisées en quatre classes. Celles du premier rang, au nombre de 10, sont : Berlin, Breslau, Danzick, Cologne, Kœnigsberg, Magdebourg, Stettin, Aix-la-Chapelle, Elberfeld et Barmen. Les villes du second rang sont au nombre de 133, dont les pays du Rhin en renferment 27, tandis que les trois grandes provinces de l'est, savoir : La Prusse orientale, la Prusse occidentale et la province de Posen n'en comptent ensemble que 16. Les villes de la troisième classe, au nombre de 401, ne sont placées à ce rang, qu'autant que leur population dépasse le nombre de 1,500. Parmi les 483 villes du quatrième rang, on en trouve 244 qui ont moins de 1,500 habitans, et les autres 239 en ont même au-dessous de mille. On compte, dans tout l'état prussien, d'après le recensement de 1819, 1,332,276 chevaux, 4,275,705 bêtes à cornes, et 9,065,720 moutons. Quant aux productions de la terre, à l'industrie, au commerce et aux autres ressources qui constituent la richesse du pays, le bureau statistique de Berlin en fera connaître les détails par des tableaux subséquens. Le volume que nous annonçons ici n'est qu'une partie du travail précieux que prépare ce bureau. Nous espérons en recevoir bientôt un nouveau supplément. Les recherches infatigables, l'exactitude, la précision et le soin extrême qui distinguent les soixante-dix-sept pages de tableaux de ce premier volume, font augurer favorablement d'une institution, non moins honorable pour le gouvernement qui l'a ordonnée, que pour les personnes qui la dirigent. H—s.

22. — *Otnit*, par *François-Joseph* Mone; Berlin, 1821, in-8.

M. Mone est auteur d'une *Mythologie des peuples du Nord*, dont nous parlerons, lorsque nous rendrons compte de la *Symbolique* du célèbre professeur Creutzer, à laquelle elle fait suite, et que nous avons fait venir exprès d'Allemagne, sur la demande d'un de nos collaborateurs, qui n'a pu s'acquitter encore de la tâche dont

il s'était chargé. *Otnit* que M. Mone a donné récemment, a été favorisé dans sa publication par la *Société de langue allemande*, établie à Berlin. Dans une préface, à laquelle il ne manque aucun développement, l'auteur déclare que ce recueil de poésies ne doit être expliqué qu'au moyen de la mythologie. Otnit était un puissant roi de Garda, en Lombardie. Ses chants sont divisés en sept aventures, nombre qui, selon l'éditeur, est très-significatif. M. Mone s'est servi de quatre Manuscrits : 1° De celui de Heidelberg, qu'aux fautes près, il a imprimé mot à mot; 2° de trois autres, dont deux appartiennent à la bibliothèque de Strasbourg. Il a écrit des choses vraiment dignes de remarque sur la manière dont s'établissent, se propagent et se perpétuent les traditions; il a comparé celle d'Otnit à d'autres traditions du Nord. Selon lui, Otnit, Osantrix, Attila, se rapportent tous également à l'Osiris égyptien, à l'Adon phénicien, à l'Attis phrygien, à l'Odin du Nord. Selon lui encore, Sydrat, femme d'Otnit, est l'ancienne divinité de la lune : c'est Astaroth, c'est Astarté, etc., etc. M. Mone trouve dans le poème d'*Otnit* simplicité de récits, caractères soutenus, élégance de détails. Le poème entier est composé de 2,276 vers. Il y a des observations grammaticales; enfin, une table de mots vieillis qui ont besoin d'explication. La publication du poème d'Otnit, lors même qu'elle n'enrichirait pas la littérature, serait toujours un service éminent rendu à l'archéologie allemande.

23.—*Euripidis tragediæ et fragmenta*; *recensuit*, *interpretationem latinam correxit*, *scholia græca e codd. manuscriptis partim supplevit*, *partim emendavit* MATHIÆ; tom. VI, Lipsiæ, 1821 in-8.

C'est le premier volume des remarques; il contient celles qui concernent les quatre tragédies dont on a fait le plus de copies, avant l'invention de l'imprimerie, et qui, depuis, ont été le plus souvent commentées. Il n'est pas besoin de rappeler ici les titres littéraires de l'éditeur; sa réputation est répandue dans toute l'Europe. Son but est de donner sur Euripide un *apparatus* complet, de peser le mérite des leçons qui s'éloignent de la vulgate, d'expliquer pourquoi il en a préféré qui ne sont pas encore admises dans le texte. Souvent même, il arrive que, depuis l'impression de ses premiers volumes, il a changé d'avis. M. Mathiæ n'a placé ici d'observations métriques grammaticales ou historiques que ce qu'il en fallait pour la discussion des variantes; d'où

il suit que les explications, relatives à la scène grecque sont bannies de cette édition. En général, c'est pour les savans seuls qu'écrit M. Mathiæ. On peut juger de l'étendue de son travail par le nombre de manuscrits qu'il a collationnés, ou fait collationner. Il y en a eu trois d'Augsbourg, deux de Copenhague, dont l'auteur doit les leçons au célèbre Niébuhr; un de Dresde, autrefois connu sous le nom de *quatrième de Moscou;* un de Paris, que M. Henri Hase, actuellement employé au cabinet des médailles de Dresde, a lu pour M. Mathiæ; deux de Turin, que Peyron a mis également à profit pour lui. Il a eu, de plus, à sa disposition les variantes écrites par Vettori sur un exemplaires des Aldes, et une copie faite par Wolf, de la collection des manuscrits de Florence par Isaac Voss, dont l'original est à la bibliothèque de Leyde. Il serait trop long d'entrer ici dans le détail de ceux qu'il a consultés encore. Le nombre total des manuscrits, dont jusqu'à ce jour les éditeurs d'Euripide ont fait usage, est de 66, parmi lesquels il en est qui ne contiennent que quelques tragédies. M. Mathiæ a joint à ce volume un catalogue complet des éditions d'Euripide : il eût été bon d'y joindre aussi celui de tous les écrits critiques et de toutes les dissertations qui ont paru sur cet auteur.

24.—*Aeschyli tragedias quæ supersunt ac deperditarum fragmenta, recensuit et commentario illustravit Christ.* Schütz. *Vol. IV. Scholia græca in septem Aeschyli quæ extant tragedias. Halle*, in-8. 1821.

M. Buttler, dans une nouvelle édition des Scholies d'Eschyle, les a divisées en premières, secondes, troisièmes. M. Schütz a rétabli l'ancien ordre, sans cependant détruire la trace des divisions introduites par M. Buttler, et qu'il a indiquées d'une manière satisfaisante, au moyen des lettres A. B. Γ..... On doit au savant éditeur d'Eschyle de nombreuses améliorations dans les scholies; en général, il a fait accorder ces dernières avec le texte, d'une manière beaucoup plus précise qu'on ne l'avait fait avant lui. Ce quatrième volume contient aussi une *Vie d'Eschyle* écrite en grec, les épigrammes et les vers dont ce poète a été l'objet, un catalogue de ses tragédies; enfin, les supplémens de Buttler. Un cinquième volume viendra compléter cette belle édition; il renfermera les fragmens des tragédies perdues et les notes.

Ph. Golbéry.

25. — *Neue Gedichte.* — Nouvelles poésies de *Philippine* Engelhard, née Gatterer. Nuremberg, 1822, Eickhorn; un vol. in-8 de 378 pages.

Ces poésies rappellent encore les tems heureux de la littérature allemande, où la manie du genre romantique ne s'était pas encore emparée du plus grand nombre des poètes, qui suivaient encore des règles et ne s'abandonnaient pas à tous les écarts de l'imagination. Pour faire goûter des compositions dans le genre de celles de Schiller, il faut que le poète qui s'y aventure soit doué d'un vaste, génie; et comme ce don n'est tombé en partage qu'à peu d'individus, il n'est pas étonnant que tant d'imitateurs de l'auteur de Jeanne d'Arc n'aient produit que des compositions monstrueuses. On pardonne de pareils écarts, moins encore aux femmes qu'aux hommes; celles-là feraient donc mieux de s'en tenir aux modèles approuvés par un goût sévère, c'est ce qu'a toujours fait Mad. Engelhard. Déjà, à l'époque trop tôt oubliée, où les Lessing, les Wieland, les Gleim, les Bürger, les Hoelty, les Jacobi, les Stolberg, les Karschin et autres véritables poètes brillaient sur le Parnasse germanique, Philippine Gatterer, marchant dans la même route avec ces dignes soutiens de la littérature allemande, occupait une place distinguée à côté d'eux. Cette dame est restée fidèle au bon goût. On ne trouve dans son nouvel ouvrage, que les sentimens les plus purs et les plus vrais, exprimés en vers harmonieux. Les morceaux qui composent cette collection sont classés par ordre chronologique; le premier date de l'an 1783, et le dernier de 1811. H—s.

ITALIE.

26. — *Dell' injuria, dei danni, del soddisfacimento,* — etc. De l'injure, des dommages, de la satisfaction et des principes fondamentaux pour les apprécier devant les tribunaux civils; par *Melchior* Gioja. Milan, 1821. Gio. Pirotta; 2 vol. in-8.

L'auteur de ce nouveau traité est avantageusement connu par le grand nombre d'écrits qu'il a déjà publiés; on a remarqué que, dans l'espace de sept années, il a fait paraître 8 vol. in-4 et 8 vol. in-8. Mais un indice plus certain de son mérite, c'est l'importance des sujets qu'il a traités dans ses divers ouvrages, dont nous croyons utile d'indiquer ici les titres: *Nouveau Prospectus des sciences*

économiques ; Traité du mérite et des récompenses ; Élémens de philosophie ; Nuovo Galateo ; Discours sur les manufactures nationales ; Traité sur les moyens de diminuer la misère des peuples dans les tems de pénurie. L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui est le dernier de l'auteur. Il y relève d'abord tout ce que la législation ancienne et nouvelle peut fournir à ses nouvelles recherches ; et malheureusement, il n'y trouve que des erreurs ou de l'ignorance. Ce qui est un peu honteux pour les modernes législateurs, c'est qu'il observe que le système des barbares, *envisagé du côté des satisfactions*, presente plusieurs règles sûres et lumineuses qu'on chercherait envain dans les codes modernes. Ne pouvant analyser ici le sytème de l'auteur, nous tâcherons de donner ailleurs quelque idée de sa manière de penser. Nous observons seulement qu'il suit, en général, la méthode analytique et sévère de M. Bentham. Remarquons que l'auteur a fait imprimer son ouvrage, presque aussitôt qu'il est sorti de la prison, où il a gémi pendant plusieurs mois. Il est donc probable que sa position lui a inspiré le sujet de son ouvrage, et qu'il l'a composé dans sa prison comme firent jadis Campanella et Boëce.

27. — *Voti, consulti, ragionamenti sopra materie legali, etc.* — Vœux, consultations, discours en matière de droit, avec un recueil d'écrits analogues au même sujet, extraits de quelques livres classiques de la langue italienne, par l'avocat *Giambattista* Somis. Turin, 1820. in-8.

L'auteur de cet ouvrage, l'a dédié à dix jeunes avocats du Piémont. On y trouve divers morceaux de la chronique de Morelli, de la vie de Cellini et d'autres exemples tirés de Bembo, de Salvini, de Varchi, de Caro, etc., et surtout des opinions, des sentences, des consultations et des discours de l'auteur lui-même. Il espère enfin obtenir la réforme du langage des tribunaux, par le moyen des ouvrages approuvés par l'Académie de la Crusca. Mais, est-ce bien là le seul objet de réforme, ou le plus important que réclament la science des lois et l'intérêt des peuples? Ou faut-il commencer par là, pour achever ensuite l'édifice? Qu'on ne confonde pas la réforme des mots avec celle des choses; et qu'on ne préfère pas l'une à l'autre, ce qui serait encore pis. Nous sommes cependant bien loin de ne pas acorder à ceux qui s'étudient à bien écrire l'estime qu'ils méritent.

28 — *Istoria Romana, etc.* — Histoire Romaine de *Velleïus* PATERCULUS, traduite par *Spiridione* PETRETTINI, de Corfou, etc. Padoue; 1821. Imprimerie de la Minerve; in-12, de 244 pages.

C'est la première traduction qui ait paru, en Italie, de Velleïus Paterculus. L'auteur l'avait publiée à Venise, en 1813. L'année suivante, Guglielmo Manzi en publia une autre, à Rome; et en 1815, Giuseppe Boccanera en fit paraître une troisième à Naples. M. Petrettini semble avoir eu pour but, en publiant cette nouvelle édition, de revendiquer son antériorité, et, ce qui est plus important, la supériorité de sa traduction, qu'il a corrigée avantageusement. Il présente plusieurs observations sur le style et le plan de cette histoire, et une notice fort exacte sur la vie de l'auteur. Il a, en outre, éclairci le texte par quelques annotations concises et judicieuses.

29 — *Istoria civile del regno di Napoli, etc.* — Histoire civile du royaume de Naples, par *Pietro* GIANNONE, augmentée de notes, de réflexions, de médailles gravées, etc. Florence, 1821. Piatti, 4 vol. in-8.

Cette nouvelle édition mérite d'être distinguée pour sa correction, et surtout pour ses remarques, et les médailles gravées que l'on y a jointes. Plusieurs des corrections appartiennent à l'auteur lui-même, et manquaient aux éditions précédentes. L'ouvrage entier formera 8 volumes.

30. — *Della vita e de' fatti di Guidobaldo* I, *etc.* — De la vie et des faits de Guidobalde I. de Montfeltre, duc d'Urbin; en XII liv. par *Bernardino* BALDI. Milan, 1821. Gio. Silvestri. 2 vol. in-8.

Cette histoire existait en manuscrit depuis près de deux siècles. M. Perticari en parlait en 1816, comme d'un modèle du genre historique, pour le fond et pour le style; il la trouvait d'autant plus recommandable, que l'auteur, loin d'imiter la concision de Salluste et de Tacite, se rapproche de la manière noble de Tite-Live et de Guicciardin. L'ouvrage vient enfin de paraître, et les lecteurs éclairés trouvent le jugement anticipé de M. Perticari, beaucoup trop favorable. On pense même que l'ouvrage retombera dans l'oubli, dont M. Perticari s'est efforcé de le tirer. (*Voy.* Biblioteca Italiana N°. LXXII.)

31. — *L'Éneide di Virgilio, etc.* — L'Énéide de Virgile, peinte à Scandiano, par le célèbre peintre Niccolò Abati; dessins gravés

par M. *Antonio* Gajani de Bologne, professeur à Modène, et expliqués par un mémoire de M. le chevalier *Giambattista* Venturi, membre de l'institut de Milan. Modène, 1821. Geminiano Vincenzi; grand in-folio.

Ce bel ouvrage doit comprendre quatre livraisons; la première seulement a paru. Ces peintures à fresque de Niccolò Abati, qui existaient dans la *Rocca de Scandiano*, furent transportées au palais de Modène, par les ordres de François d'Este. La plupart de ces tableaux représentent les faits décrits dans l'Énéide, et c'est le sujet du recueil que nous annonçons. Le mémoire de M. Venturi, comprend, 1° la vie de l'Abati; 2° la notice de diverses collections de l'Énéide, gravées ou peintes depuis les anciens tems jusqu'à nous. 3° L'indication des peintures exécutées par l'Abati, d'après Virgile, gravées par Gajani et par celui qui lui a succédé dans son travail. Cette première livraison comprend la notice sur la vie et les ouvrages de l'Abati; son portrait et les dessins gravés appartenant aux trois livres de l'Énéide, IV, V et VI. Tout a été exécuté avec la plus grande élégance et la plus grande précision.

32. — *Ragionamenti intorno ad Orazio Flacco, etc.* — Discours sur Horace et inscriptions latines du Père *D. Lorenzo* Ciceri, avec la vie de l'auteur; par M. G. Labus. Milan 1821, Manini et Rivolta.

Dans le premier discours, l'auteur cherche à déterminer quelle idée on doit se former d'Horace, d'après ses écrits; dans le second, il considère Horace comme poète lyrique; dans le troisième, comme poète satyrique; et dans le quatrième comme poète didactique. L'auteur se montre animé d'un noble enthousiasme pour ce poète.

33. — *Osservazioni*, etc. — Observations de *Luigi* Fiacchi, sur le Décaméron de Boccace, avec deux dissertations lues par l'auteur à l'Académie de *la Crusca*. Florence 1821.

L'auteur cherche à rectifier plusieurs annotations faites sur le Décaméron de *Boccace* publié à Parme, en 1812, 1813 et 1814, par *Michele Colombo*. Il joint à des remarques purement grammaticales, d'autres remarques plus importantes relatives à l'histoire et aux mœurs du tems. En général, son but est d'accorder du crédit au langage employé par les écrivains du quatorzième siècle. Les corrections et les variantes du texte, qu'il propose, semblent très-judicieuses. En rectifiant l'ortographe, ou quelque-

passages incorrects, M. Fiacchi s'étudie aussi à corriger plusieurs points de la biographie de Boccace.

34. — *Orazioni*, etc. — Discours prononcés dans l'université royale de Turin, par *Giuseppe* Biamonti. Turin 1820. In-8°. Imprimerie royale.

Ces discours sont au nombre de quatre. Les trois premiers traitent le même sujet, l'anniversaire de la naissance du Roi. On imagine facilement ce que l'orateur a pu ou dû répéter en pareille occasion. Nous croyons pouvoir regretter que l'éloquence ne soit plus inspirée par le sentiment des véritables intérêts nationaux, et appréciée d'après l'effet qu'elle produit sur la masse du peuple. Sans doute, M. *Biamonti* lui-même déploierait un plus grand talent s'il avait à traiter des sujets d'une importance plus générale que la rhétorique et la poétique des anciens. Dans son quatrième discours, il tâche d'expliquèr la nature, l'origine et les effets du *sublime*. Quelque soit le degré d'intérêt de ces quatre discours, on doit dire qu'ils sont parés de tous les ornemens de la langue et du style et qu'ils suffisent pour faire distinguer l'auteur dans la foule des écrivains de ce genre.

35. — *Monete cufiche*, etc. — Médailles cufiques du musée de Milan; par le comte Castiglione. Milan, 1819; vol. in-4° de XCII et 388 p., avec 18 planches.

L'éditeur de cet intéressant ouvrage est M. *Cattaneo*, directeur du musée de Milan, savant dans les langues orientales, et surtout dans l'arabe. La plupart des médailles qui sont expliquées dans ce recueil, ont été recueillies par le directeur lui-même, et ses remarques sur leur origine sont très-judicieuses. L'ouvrage, quoique imprimé dès 1819, après avoir été présenté à l'Empereur d'Autriche, n'a paru qu'au mois de février 1821.

36. — *Descrizione di alcune monete cufiche*, etc. — Description de quelques médailles cufiques du musée de *Stefano* Mainoni, par *Joseph* Schiffati; Milan. 1820. Paolo-Emilio Giusti. Vol. in-4 de 136 pag., avec trois planches.

On trouve dans l'explication de ces médailles, quelques annotations historiques tirées des auteurs les plus estimés, surtout du professeur Assemani, et même de l'ouvrage que nous venons d'annoncer ci-dessus. Mais celui-ci, dit-on, fourmillant d'inexactitudes et de plagiats, a donné lieu à l'ouvrage suivant

37. — *Osservazioni sull' opera intitolata : Descrizione di alcune monete cufiche*, etc.—Remarques sur l'ouvrage intitulé : Description de quelques médailles cufiques du musée Mainoni. Milan, Antonio Lamperti. Brochure de 17 pages.

Cet opuscule est du comte *Castiglione*. M. Schiepati lui a répondu en publiant l'ouvrage dont le titre suit :

38. — *Postille alle osservazioni sull' opera intitolota*, etc. — Apostilles aux Remarques sur l'ouvrage intitulé : Description de quelques médailles cufiques. Milan 1821. Paolo-Emilio Giusti. in-8° de 20 pages.

Toutes ces remarques postérieures font sentir davantage encore l'importance du premier ouvrage, publié sur les médailles cufiques et que nous venons d'annoncer. F. Salfi.

ESPAGNE.

39.—*Tratado elemental de Matematicas.* — Traité élémentaire des mathématiques, par don *Joseph Mariao* Vallejo. Troisième édition, corrigée et considérablement augmentée. Madrid, 1822. Castillo. Deux vol. format appelé en France in-12, qui correspond à un in-8° espagnol.

Lorsque la deuxième édition de cet ouvrage parut, à Madrid, en 1819, nous eûmes occasion d'en porter un jugement avantageux. (Voyez tome IV, pag. 365). Aujourd'hui, il se représente corrigé et considérablement augmenté. L'auteur a profité des améliorations récentes, introduites dans la manière d'étudier les sciences mathématiques.

40. — *Nuevo metodo.*—Nouvelle méthode pour enseigner l'arithmétique, d'après les principes du système décimal ; par don *Vincent* Navarro, ouvrage destiné aux écoles primaires. Madrid, 1822. Un vol. in-8°.

41. — *Elementos*, etc.—Élémens de géographie physique, appliquée aux opérations militaires ; par le brigadier-général don *Jean Sanchez* de Cisneros. Madrid, 1822. Barco, 1 vol. in-8°.

Cet ouvrage, entièrement original dans sa langue, peut être utile aux officiers militaires et aux amateurs des sciences physiques et naturelles. Le même auteur vient de publier un autre ouvrage, intitulé : *Instructions et calculs militaires de probabilités, sur le nombre des hommes morts et blessés dans une action de guerre, et sur les con-*

jectures qui peuvent avoir lieu à l'égard de l'issue de chaque action ; avec un Dictionnaire Stratégique à l'usage des lieutenans-généraux, des maréchaux-de-camp, et des brigadiers-généraux.

42. — *Clave biblica.*—Clé biblique, ou Règles et observations sur la grammaire, la syntaxe propre, la syntaxe figurée, les phrases et les modes particuliers, qui se trouvent dans la bible, parce qu'on a voulu conserver le sens littéral des textes originaux, hébraïque et grec; par don *Santiago* DELGADO : Madrid, 1822. Antoran. Un vol. in-8°.

43. — *Los Salmos.* — Les Pseaumes traduits du latin en espagnol, en vers et en prose, d'accord avec le sens littéral, et l'interprétation des Saints-Pères, par *Don Thomas* GONZALEZ CARBAJAL, ouvrage augmenté de notes et de quelques dissertations qui servent à éclaircir le texte. Madrid, 1822. Bailo. 5 vol. in-8.

44. — *Ensayos*, etc.—Essais sur la morale, la politique et l'histoire, écrits dans l'Amérique méridionale, à *Rio de la Plata*, pendant la révolution de cette contrée, par un anonyme. Madrid, 1822. Cruz. 1 vol. in-12.

45. — *Aforismos politicos.* — Aphorismes politiques, ouvrage d'un philosophe anonyme, natif de l'un des royaumes du Nord de l'Europe, traduit en Espagnol, par *Don* J. A. LLORENTE. Madrid, 1822. Antoran. 1 vol. in-12.

46. — *Tratado del principe.*—Traité sur les qualités d'un prince, par *Nicolas* MACHIAVEL, traduit de l'italien. Madrid, 1822, 1 vol. in-8.

Cet ouvrage si connu en Europe, était défendu en Espagne par le tribunal de l'inquisition, et n'avait pu, par ce motif, être traduit jusqu'ici en espagnol. J. A. LLORENTE.

47. —*Historia de la dominacion de los Arabes en Espana*, etc.— Histoire de la domination des Arabes en Espagne, extraite de divers manuscrits et mémoires arabes, par le D. *Don José-Antonio* CONDE, membre de plusieurs sociétés nationales et étrangères. Madrid, 1820 et 1821. 3 vol., petit in-4 avec gravures. (*Voyez* Tom. XI, pag. 160).

La conquête d'une partie de l'Espagne par les Arabes, et leur séjour dans ce pays est un des points les plus intéressans et les moins bien éclaircis de l'histoire. Cependant, l'influence que les suites de cette irruption exercèrent sur le progrès des connais-

sances humaines en Europe, aurait dû exciter plus tôt le zèle reconnaissant de quelques écrivains, empressés de payer la dette que le monde civilisé a contractée envers les doctes Maures de Cordoue. A la vérité, un ecclésiastique portugais, Gilles Pérès, a traduit une chronique extraite de quelques manuscrits arabes; mais cet ouvrage, qui offre à chaque instant de fausses données géographiques et historiques, ne mérite aucun crédit.

Un français, M. de Cardonne, secrétaire du roi pour les langues orientales, a publié une histoire, que les allemands et les anglais ont empruntée à notre littérature, quoique cet orientaliste distingué, se fiant à quelques extraits arabes de l'archevêque don Rodrigue, ne soit pas lui-même exempt d'erreurs, comme le démontre, dans sa préface, le docteur Conde. De nos jours, Morphy et Masdeu ont mis tous les deux à contribution les documens historiques publiés par Casiri dans la *Bibliotheca Escurialense*; mais ces renseignemens imparfaits ne pouvaient encore suffire pour écrire, d'une manière complète, l'ouvrage qu'ils entreprenaient. Il était indispensable, pour réussir, de recourir aux textes mêmes des manuscrits arabes qui se trouvent dans les bibliothèques de l'Espagne.

Un jeune savant danois, Paul Lemming, après avoir étudié l'arabe à l'école royale des L.L.OO... de Paris, s'était rendu à Madrid, dans cette intention; mais la mort le surprit au milieu de ses travaux, et nous devons payer un juste tribut de regret à ce nouveau martyr de la science. M. le docteur Conde, profondément versé dans l'étude de la langue arabe, vient d'acquitter la dette européenne, en même tems qu'il a rempli une lacune dans l'histoire de l'Occident. Il a consulté une nombreuse série de manuscrits maures, de la bibliothèque royale de Madrid, de celle de l'Escurial, et de sa propre bibliothèque. Il s'est également servi d'une copie d'un manuscrit de la bibliothèque royale de Paris, exécutée par les soins des deux illustres orientalistes, MM. Langlès et de Sacy, et il a tiré le parti le plus heureux, de ces ouvrages, aussi neufs que curieux. Il a joint, en même tems, à son troisième volume, les *fac simile* de plusieurs inscriptions cufiques auxquelles la variété de leurs formes donne beaucoup de prix. Les traductions qu'il en a publiées prouvent l'étendue de son érudition. Nous regrettons seulement qu'il n'ait pas fait pour toutes ce qu'il a fait pour la dernière; c'est-à-dire, qu'il n'ait pas pris la peine de traduire en caractères

arabes ordinaires le texte, difficile à déchiffrer, de ces inscriptions. Nous regrettons aussi que, probablement faute de caractères arabes, M. Conde n'ait pas donné quelques citations dans son texte, parce qu'il n'a pas toujours mis une exactitude rigoureuse dans la traduction des noms arabes en caractères européens. Nous espérons que les imprimeurs espagnols auront bientôt à leur disposition des caractères dont M. Molé vient de terminer les gravures, sous la direction de M. Langlès. *Edouard* GAUTTIER.

PAYS-BAS.

48. — *Annales academiæ Leodiensis.* 1818 — 1819, *J. M. Vanderheyden rectore magnifico, J. D. Fuss actuario.* — Annales de l'académie de Liége, pour 1818 et 1819, sous le rectorat de M. *Vanderheyden*, M. *Fuss* étant secrétaire de l'académie. Liége, 1821. 1 vol. in-4.

L'académie de Liége est composée de savans en mathématiques, en droit, en philosophie et en médecine. Ses Annales sont la réunion des thèses les plus remarquables soutenues sur diverses questions de ces quatre ordres de connaissances. On y trouve un mémoire de M. *Gloesener* sur l'algèbre; un de législation sur les enfans naturels, par M. *Grandgagnage;* enfin, un sur les maladies péritonéales, par M. *Fraihin.*

49. — *Recueil annuel de poésies de la Société littéraire de Bruxelles,* pour 1822. Bruxelles, Delemer. In-18 de 206 pages.

La langue française était celle d'une moitié de la Belgique, même avant que ce pays fût réuni à la France; mais la littérature y était peu cultivée. Les Mémoires de l'*Académie des sciences et belles lettres de Bruxelles* prouvent, (si l'on excepte tout ce qu'ont écrit M. Lesbroussart, né français, et M. Desroches) que le style était généralement incorrect et dépourvu d'élégance. Le prince de Ligne, avec tout son esprit, ne fait pas toujours lui-même exception à la règle. Sa prose me paraît loin d'être d'un goût irréprochable, et ses vers peuvent à peine supporter la lecture. Depuis la réunion, une foule de jeunes gens ont fait de bonnes études dans les lycées français, et Bruxelles aujourd'hui compte peut-être un plus grand nombre de littérateurs distingués qu'aucune ville de province en France. Il suffit pour s'en convaincre, de jeter un coup-d'œil sur le recueil que nous annonçons, et qui renferme un grand nombre de morceaux qui ne dépareraient point les meilleurs recueils publiés à Paris. On remarque particulièrement les productions de

MM. Dumas, Hubin, Morel, Quetelet, Raoul, Reiffenberg, Roest et Rouveroy.

50. — *Les avantages de la réunion de la Belgique et de la Hollande*, poème par M. FROMENT. Gand, 1821. Brochure in-8.

La manière dont l'auteur de ce poème a traité son sujet, annonce beaucoup d'imagination.

51. *La mort du comte d'Egmond*, poème par *Auguste* CLAVAREAU. Gand, 1821. Houdin.

Ce poème est faiblement conçu. Les vers, en général d'une bonne facture, ne sont pas exempts d'enflure et de monotonie. L'auteur réussit mieux dans la poésie légère.

52. — *Epître à Talma; Epître à M. Arnault*, par le baron de REIFFENBERG. Bruxelles, 1821. — Brochures in-8.

Ces deux brochures offrent des portraits bien dessinés, des détails ingénieux, et une manière large, qui indique la bonne école.

53.—*Épître à Mademoiselle Mars*, par M. O. SULIVAN. Bruxelles, 1821. Brochure in-8.

Cette jolie bluette est pleine d'esprit, de grâce et de facilité.

54.— *M Bizarville*, par M. A. G.... Bruxelles, 1821. 3 vol. in-12. Wahlen.

Il y a de l'esprit et de la gaîté, mais du verbiage, du néologisme et des plaisanteries de mauvais goût dans ce roman, qui offre une lecture amusante, et qui rappelle l'école de Pigault-Lebrun.

DE S.

55. — *Les Politiques de salon*, comédie en trois actes et en vers, reçue et non représentée ; par le baron DE REIFFENBERG. Bruxelles, 1821. Brochure in-8 de 80 p. Hayez.

56. — *De Recensent ook der Recensenten.* Tom. XV, deuxième et troisième livraisons ; février et mars 1822. Amsterdam, J. Vander. Chaque cahier de 96 pages.

Nous avons donné, dans notre cahier du mois de mars, une notice détaillée sur le *Recensent.* Nous nous bornerons, aujourd'hui, à indiquer les morceaux les plus remarquables que contient cet excellent journal littéraire, dont les cahiers se suivent avec la plus grande régularité. On distingue dans les livraisons 2 et 3 : un article sur les travaux des universités de Leyde, Groningue, Utrecht, Gand et Liége, qui ont publié leurs *Annales* de 1817 à 1819. On observe que l'université de Louvain, la plus ancienne des six écoles supérieures du Royaume, est la seule dont les mémoires

n'aient pas encore paru, quoique le réglement sur l'instruction publique exige que ce compte soit rendu chaque année ; traduction du *Coup-d'œil sur les recherches géographiques faites dans l'intérieur de l'Afrique*, mémoire lu par M. Walckenaër (de Paris) à l'Institut de France ; mémoire sur l'état des sciences en Turquie ; analyse d'un ouvrage hollandais, intitulé *Description de la Zélande*, formant les tomes 9 et 10 de la *Description des Pays-Bas, dans leur état actuel* ; par M. Paspoort. V.

LIVRES FRANÇAIS.

57. (*) — *Recherches sur les ossemens fossiles, où l'on rétablit les caractères de plusieurs animaux dont les révolutions du globe ont détruit les espèces*, par M. le baron G. Cuvier, commandant de la Légion-d'Honneur, etc. Nouvelle édition, entièrement refondue et considérablement augmentée. Tome deuxième. *Première partie*, contenant l'histoire des rhinocéros, de l'élasmothérium, des chevaux, des sangliers et cochons, du damau, des tapirs et des animaux fossiles voisins des tapirs, et le résumé général de la première partie. — Paris, 1822. G. Dufour, et Ed. d'Ocagne, quai Voltaire, n° 13; Amsterdam, chez les mêmes. In-4., renfermant 43 planches, dont deux doubles. Prix : 30 francs. (*Voy.* ci-dessus le compte rendu de la première partie de cet ouvrage, T. XIII, pag. 290).

Les éditeurs de cette nouvelle édition en 5 vol. in-4, se sont déterminés à publier séparément la première partie du Tome second de l'ouvrage. Ils se sont vus dans cette nécessité, par l'étendue des matières qui composent le texte de la *Description géologique des environs de Paris*, et par le grand nombre de planches qui entrent dans ce volume, ce qui l'aurait rendu d'une dimension outre mesure.

58. — *De la culture des mûriers, par Mathieu* Bonafous, des Sociétés royales d'Agriculture de Turin et de Lyon. Lyon, 1822. Imprimerie de J. M. Barret, in-8. de 3 feuilles et demie d'impression.

L'auteur de cet opuscule commence par exposer brièvement les variations que la culture du mûrier a subies en France. Cette branche de l'économie rurale, importée sous Charles VIII, négligée et presqu'abandonnée jusqu'au règne de Charles IX, où, par les soins de Francart, jardinier de Nîmes, et de l'immortel Olivier

de Serre, le mûrier se répandit dans le Languedoc, la Provence, et le Dauphiné, protégée par Henri IV contre l'avis de Sully, délaissée par Richelieu, ne prit une vigueur remarquable que sous le ministère de Colbert. Depuis cette époque, elle ne s'est point affaiblie.

M. Bonafous nous a déjà fait connaître la méthode de M. Dandolo pour l'éducation des vers à soie : il complète son premier travail, en publiant le résultat de ses observations sur la culture du mûrier. « Les bases sur lesquelles repose la méthode que nous proposons, dit-il, appartiennent à M. le comte *Verri*, à qui l'agriculture italienne doit d'importantes améliorations. Aidés aussi par d'autres agronomes, et surtout par notre savant ami M. le marquis *de Spin*, dont les travaux nous ont mis à portée de donner du prix à cet opuscule, nous croyons pouvoir présenter des résultats qui méritent ce degré de confiance dont nous nous sommes fait un besoin à nous-mêmes. » L'espérance de M. Bonafous ne sera pas trompée ; son ouvrage sera lu avec intérêt, souvent consulté et avec fruit.

59. — *Physiologie du système nerveux et spécialement du cerveau*, suivie des recherches sur les maladies nerveuses en général, et en particulier sur le siége, la nature et le traitement de l'hystérie, de l'hypocondrie, de l'épilepsie et de l'asthro-convulsif, par M. Georget. Paris, 1822. Baillière, rue de l'école de médecine. Deux vol. in-8.

M. Georget s'est proposé, dans cet important ouvrage, de détruire les préjugés et les erreurs qui, depuis si longtems, obscurcissaient l'étude du système nerveux, et de coordonner les travaux des physiologistes modernes, pour jeter les fondemens d'une doctrine complète sur les fonctions cérébrales. 1°. Le cerveau est un organe primitivement destiné et organisé pour remplir des fonctions déterminées; 2°. le *résultat fonctionnel* de l'action cérébrale est la manifestation du sentiment, du mouvement, de la pensée, des passions: 3°. les rapports ou relations des sens internes et externes sont les *excitans fonctionnels* du cerveau; 4°. la plupart des maladies nerveuses qu'on avait placées dans divers organes, ont leur siége dans le cerveau. Ainsi, les idées du docteur Gall se trouvent parfaitement conformes aux principes et aux faits établis par M. Georget. Les considérations générales que cet ouvrage renferme sont autant du domaine de la philosophie que de la mé-

decine, et l'homme d'état, le jurisconsulte, aussi bien que le moraliste, peuvent puiser dans ces documens physiologiques des exemples et des leçons utiles. Heureux si les mœurs, les lois et les institutions des peuples pouvaient être mises en harmonie avec leur situation intellectuelle et les beoins de leur organisation cérébrale ! *Amédée* DUPAU.

60. — *De l'air insalubre et de la fièvre d'Espagne*, par M. CADET, *de Metz*. Paris, 1822. L'auteur, rue Saint-Louis, n°. 44, au Marais, et Beaucé et Rusand, rue Palatine, n°. 5; in-8, prix 2 fr.

Dans cette brochure, l'auteur, posant en principe que, les plages maritimes sont des foyers d'exhalaisons délétères, s'occupe des miasmes, des changemens de leur direction, de leurs mouvemens particuliers, des limites dans lesquelles on doit les renfermer, de l'affaiblissement et des intermissions dont ils sont susceptibles. Il expose des phénomènes, d'où il déduit que l'air insalubre suit des directions opposées à celles des mouvemens de la terre, et qu'on peut aussi facilement se garantir de ses effets que les prévenir. Il en indique les moyens. Ses vues, à cet égard, appellent l'attention des physiciens et des médecins. L'auteur fait sentir l'importance de l'examen des zones diverses que les miasmes peuvent former, d'après leur pesanteur comparative avec l'air respirable. Cette production a le mérite de la brièveté, de l'à-propos et de l'utilité.

61. — *Programmes ou Résumés des leçons d'un cours de construction*, avec des applications tirées principalement de l'art de l'ingénieur des ponts et chaussées, conformément au système d'enseignement adopté par le conseil de perfectionnement de l'an 1806; par M. J. SGANZIN, inspecteur-général des ponts et chaussées et des ports militaires, ancien professeur à l'École Polytechnique. Troisième édition, revue, corrigée et augmentée. Paris, 1821. Madame veuve Courcier, rue du Jardinet-Saint-André, n°. 12, 1 vol. in-4 de 260 pages, avec 9 planches. Prix : 15 fr., et 17 fr. 50 c. par la poste.

Cet ouvrage est le résultat des leçons données par l'auteur, dans un cours fait à l'École Polytechnique. Il a pour objet l'instruction la plus complète qu'il soit possible de donner aux élèves sur cette partie; mais, dans ce cours, trop abrégé sans doute pour qu'on ait pu se promettre de porter les recherches sur tous les détails qu'embrasse l'art des constructions, l'auteur a dû se borner

ce qui lui a paru le plus essentiel. Dans la première partie, il a fait d'abord connaître à ses élèves les diverses espèces de matériaux qui entrent dans la construction des édifices; et, comme relativement à l'établissement des principes généraux et aux diverses méthodes de construction, le meilleur moyen d'enseignement est de présenter des applications, M. Sganzin a réservé les deux dernières parties à cet objet. Ainsi, la seconde partie est entièrement consacrée à l'application des principes développés dans la première, à la construction des routes et des ponts en maçonnerie et en charpente. La troisième partie présente les applications des mêmes principes aux ouvrages relatifs à la navigation intérieure, aux diverses espèces de canaux et aux ports de mer : elle renferme d'ingénieuses applications aux ouvrages relatifs à toute sorte de navigation, tant sur les fleuves que sur les canaux, aux ports et aux rades. Le style concis de l'auteur, lui a permis de traiter, dans un petit volume de 260 pages, une infinité d'objets importans. Rien d'utile n'a été oublié; on trouve, dans son livre, toutes les notions désirables sur l'art des constructions en général, et sur les travaux hydrauliques et maritimes de tout genre. Les sommaires réunissent les principes généralement reconnus, les formules et les résultats des expériences et des observations relatives aux constructions; une grande quantité de tables sont répandues dans tout l'ouvrage et sont d'une grande utilité dans beaucoup de cas.

Sous tous les rapports, ce traité sera non-seulement utile à ceux des élèves qui doivent suivre la carrière de l'ingénieur des ponts et chaussées, mais encore à ceux d'entre eux qui se destinent aux diverses parties du service public.

L. S. Le Normand.

62. — *Manuel d'optique expérimentale, à l'usage des artistes et des physiciens;* par *Ch.* Bourgeois, de la société académique des sciences. Paris, 1821. L'auteur, rue Dauphine n°. 24, et Bachelier, quai des Augustins, n°. 55. Deux volumes in-8, avec planches; prix, 7 f. 50.

M. Bourgeois, dans l'exercice de l'art de la peinture, a eu, dès sa jeunesse, le goût de l'optique. Il s'est, depuis longtems, occupé du jeu des couleurs matérielles, et de la manière dont leurs mélanges, dans de certaines proportions, les altère et les modifie,

C'est pour se rendre utile à l'enseignement des jeunes peintres qu'il a conçu le projet de les éclairer de son expérience, et qu'il leur donne les conseils de l'âge mûr.

L'auteur avance qu'il n'existe que trois couleurs primitives, le *jaune*, le *rouge*, le *bleu*, qui ne peuvent être formées par la combinaison d'aucune autre, et qui, au contraire, combinées entre elles, les reproduisent toutes. Cette doctrine est entièrement contraire à celle qui est admise, et qui établit que, dans la lumière blanche, il existe une multitude infinie de rayons diversement colorés, parmi lesquels on distingue sept couleurs principales. Aussi, M. Bourgeois se croit-il en mesure de lutter contre Newton et de renverser sa théorie. Il admet un mode particulier d'absorption de la lumière sur les surfaces réfléchissantes, dépendant de leur couleur, et aussi un mode propre aux milieux que traverse la lumière. Nous ne croyons pas devoir exposer ici une doctrine qui est en opposition avec les idées admises par tous les physiciens, ni affliger l'estimable auteur de cet ouvrage par une critique qu'il trouverait sans doute injuste. Nous nous bornerons à dire que les amateurs d'optique trouveront, dans le livre de M. Bourgeois, plusieurs expériences curieuses et fort bien décrites; les planches qui accompagnent le texte, gravées par l'auteur lui-même, sont d'une netteté remarquable. Quoique ne partageant pas son opinion théorique, nous devons avouer que les faits qu'il expose sont dignes de fixer l'attention. FRANCOEUR.

63. — *Considérations sur les mouvemens stratégiques des armées françaises dans quelques-unes des campagnes de Napoléon Bonaparte, et particulièrement dans les quatre dernières*, suivies d'un Mémoire sur les avantages plus ou moins assurés que l'on trouverait à défendre la France, plutôt par des forces actives que par l'extension des places fortes, et de trois cartes du théâtre de la guerre, en 1806, 1812 et 1813, où sont tracées les différentes marches et les opérations calculées par une méthode géométrique; par L. DUCHATEAU, lieutenant-colonel d'état-major, etc. Paris, 1822. Anselin et Pochard, rue Dauphine n°. 9, 1 vol in-8, prix : 3 fr.

Le titre de cet ouvrage est, comme on le voit, une table de matières, et chacun des mémoires dont il est composé est précédé d'un sommaire qui contient plus qu'une simple analyse. On remarquera, dès les premières pages, que les documens ne sont

tirés que d'ouvrages étrangers. Il donne le nom de *calcul*, de *démonstration géométrique* au tracé de quelques lignes sur une carte et à des raisonnemens dont on pourrait tirer des conséquences opposées à celles qu'il en déduit. Il a, sans doute, médité longtems sur les sujets qu'il traite. Son travail ne sera pas sans utilité; les esprits portés aux recherches militaires sauront le mettre à profit. Cependant, il est douteux que M. Duchâteau prenne rang parmi nos écrivains militaires : le public est devenu très-exigeant; il veut qu'un auteur sache écrire et faire un livre.

64 (*). — *Table des projections des lignes de plus grande pente, ou longueurs des hachures pour exprimer dans les levés topographiques le relief des montagnes, suivant la rapidité des pentes;* par M. Maissiat, chef d'escadron au corps des ingénieurs géographes militaires. Paris, 1822. Imprimerie de Firmin Didot, rue Jacob n°. 24.

Ce très-petit ouvrage, bien moins connu qu'il ne mérite de l'être, est tout à fait à l'ordre du jour. Une grande question topographique est encore débattue, et sera bientôt jugée : les ingénieurs géographes ne sont pas d'accord avec les autres services militaires sur les moyens de *figurer* le terrain. Cependant, la nouvelle carte de France, levée avec tant de soin et d'exactitude, mérite bien qu'on lui applique la meilleure méthode de dessin topographique, et cette meilleure méthode obtiendra certainement tous les suffrages.

65. — *Dictionnaire Technologique*, ou *Nouveau Dictionnaire universel des arts et métiers, et de l'économie industrielle et commerciale*, par une société de savans et d'artistes T. Ier. Paris, 1822. Thomine et Fortic, rue Saint-André-des-Arcs, n° 59.

Les arts industriels ont marché d'un pas si rapide vers la perfection, depuis quelques années, que les ouvrages écrits sur cette matière sont devenus surannés. D'ailleurs, la plupart d'entre ces livres n'étaient l'ouvrage que d'une seule personne, qui, ne pouvant embrasser toutes les sciences, avait laissé son travail au-dessous même de l'état où se trouvaient les manufactures à l'époque où il était fait. Une société de savans vient de se réunir, dans le but de créer un ouvrage, où, non seulement les procédés usités dans les arts seront fidèlement décrits, tels qu'on les pra-

tique de nos jours, soit en France, soit à l'étranger ; mais encore où les auteurs proposent différentes méthodes pour donner à notre industrie un plus brillant essor. Citer les noms de MM. *Francœur* et *Molard* jeune, pour la partie des arts mécaniques, *Robiquet* et *Payen*, pour les arts chimiques, *Le Normand*, pour la technologie proprement dite, c'est donner une garantie de la méthode qui sera suivie dans la rédaction, de la fidélité avec laquelle les auteurs rempliront leurs engagemens, et du succès dont cette entreprise sera couronnée. La publication se fait par souscription et périodiquement ; un volume doit paraître tous les trois ou quatre mois, ainsi qu'une livraison de planches. Ces dernières sont très-bien exécutées, sous le double rapport des dessins et de la gravure. L'ouvrage entier aura douze ou quinze volumes, et de plus, environ quatre à cinq volumes de planches in-quarto, selon l'engagement que les éditeurs ont contracté envers le public. Chaque volume est livré aux souscripteurs pour le prix de 7 fr. 50, et chaque livraison de dix planches pour 2 fr. 50.

Le premier volume contient plusieurs articles d'un grand intérêt, et dont nous recommandons la lecture : tels sont les mots : *acides* et *acétates*, par MM. Robiquet et Payen ; *abeilles*, *aérostat*, *aimant* par M. Francœur ; *aiguilles*, et *alambic* par M. Le Normand. Le discours préliminaire est terminé par un aperçu sur l'utilité des machines dans les arts ; M. Francœur y a traité ce sujet d'une manière neuve et philosophique. Cet ouvrage, enfin, nous semble éminemment utile et même nécessaire à la nombreuse classe des manufacturiers et des personnes qui s'occupent des progrès de l'industrie ; la science y est même mise, pour ainsi dire, à la portée des artisans.

66. — *Manuel du limonadier, du confiseur et du distillateur*, contenant les meilleurs procédés pour préparer le café, le chocolat, le punch, les glaces, boissons raffraichissantes, liqueurs, fruits à l'eau-de-vie, confitures, esprits, essences, vins artificiels, pâtisserie légère, eaux, pommades et poudres cosmétiques ; vinaigres de ménage et de toilette, distillation de toutes les espèces d'eau-de-vie ; etc., etc. Ouvrage utile, non-seulement aux limonadiers, confiseurs et distillateurs ; mais encore aux parfumeurs, droguistes, herboristes, chefs d'offices, économes ; et indispensable à toutes les personnes *qui se font un délassement de confectionner et d'amé-*

liorer toutes les douceurs agréables à la vie; par M. CARDELLI, ancien chef d'office du duc de ***. Paris, 1822; Roret et Roussel, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs n°. 9. 1 vol. in-18 de 328 pag. Prix : 2 fr. 50 c., et franc de port 3 fr. 25 c.

Le titre de ce livre suffit pour en faire connaître l'objet et l'utilité ; l'auteur l'a rédigé avec tant de concision, qu'il est parvenu à y faire entrer près de 800 recettes ; on trouve de plus, à la fin de son *Manuel*, 1°. un *Vocabulaire*, contenant le nom des substances dont il est parlé dans l'ouvrage ; 2° une explication des *termes techniques ;* 3° enfin, une table des matières, qui serait plus commode, si elle était alphabétique.

67. — *Dictionnaire de religion*, ou Leçons de littérature *sacrée*, par MASSON fils aîné. Paris, 1822 ; l'éditeur, quai Malaquai n° 13. 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. et par la poste, 3 fr. 70 c.

Rien ne paraît plus facile à faire qu'un livre composé entièrement d'extraits d'ouvrages; et cependant, il est rare d'en trouver qui satisfassent entièrement le goût et la raison. Il faut beaucoup de tact et de discernement pour choisir dans un nombre si considérable de matériaux. Par exemple, si l'ouvrage que nous annonçons renferme plusieurs articles qui pourront orner l'esprit et la mémoire des jeunes gens auxquels il est destiné, il y en a d'autres qui, il faut en convenir, sont déplacés dans un tel livre. Je trouve au mot *tolérance* cette prétendue pensée d'un don Jamin : « La tolérance de toutes les religions est, pour le peuple ignorant et grossier, un monstrueux assemblage de superstitions ; mais, pour celui qui raisonne, c'est l'anéantissement de toute religion. . . . . En vain, pour justifier la tolérance, voudrait-on l'envelopper sous le manteau de la modération. Elle est, à proprement parler, une charité sans lumière, une cruelle douceur, une fausse paix. » Et ce sont là les préceptes que l'on veut inculquer dans l'esprit des jeunes gens, lorsque la loi de l'état porte cet article : « Chacun professe sa religion avec une égale liberté, et obtient pour son culte la même protection » !

L'auteur a rassemblé, sans beaucoup de méthode, des extraits d'ouvrages composés par des hommes qu'on n'est pas accoutumé de placer sur la même ligne ; ainsi, l'on y voit réunis les noms de Fénélon et de M. l'abbé de la Mennais, de Pascal et de don Jamin.

de Racine et de M. Aimé Martin. — Du reste, cette compilation, qui renferme beaucoup d'articles empruntés à nos écrivains les plus estimés, pourra être facilement purgée de quelques citations qui ne sont pas en harmonie avec l'esprit de la vraie morale religieuse, dont la tolérance et la charité sont les bases ; et alors, ce petit dictionnaire pourra être placé avec fruit dans les mains des jeunes gens.

68(*).—*Profession de foi du Vicaire Savoyard*, par J.-J. Rousseau. précédée d'un *Essai sur la nécessité d'une réforme religieuse*, avec cette épigraphe : *Deus charitas est.* Paris, 1822 ; Persan et compagnie, rue Villedot, n. 4. 1 vol. in-18. Prix : 2 fr. 50 et 3 fr. par la poste.

Les bonnes choses ne sauraient être trop reproduites ; c'est leur propagation qui peut seule étendre les lumières dans toutes les classes de la société. Or, est-il un meilleur code de morale que la *profession de foi du Vicaire savoyard*? On doit savoir gré à l'éditeur de l'avoir détachée des œuvres de J.-J. Rousseau. Ce volume fort bien imprimé, pourra servir de compagnon fidèle au voyageur, qui ne peut avoir qu'un bien petit nombre de livres, et qui veut cependant embellir ses momens de loisir par une lecture aussi agréable qu'utile. Nous regrettons qu'on l'ait fait précéder d'une longue introduction, renfermant beaucoup de vues très-hasardées, et qui a le double inconvénient de grossir inutilement le volume et d'en augmenter le prix. L'auteur de ce discours nous semble être bien téméraire d'avoir osé placer sa prose et ses pensées à côté de celles de Rousseau.

69. — *Critique de la lettre de M. de Haller à sa famille, concernant sa conversion à l'église catholique* ; par M. Krug, professeur à l'université de Leipsick ; traduit de l'allemand par M. *Richard*, docteur et professeur en théologie. Paris, 1821. Treuttel et Würtz. Brochure in-8. de 36 pages. Prix : 1 fr., et par la poste 1 f. 25.

Dans ce siècle où l'on s'occupe fort peu de disputes religieuses, la lettre de M. de Haller sur sa conversion à la religion catholique n'a pas néanmoins manqué de faire du bruit, et, par une véritable exception, elle a remis de mode, mais pour quelques jours seulement, les querelles théologiques. Nous ne prétendons nul-

lement prendre parti pour ou contre cette conversion. M. de Haller, en changeant de croyance, n'a fait qu'user d'un droit qui appartient à tout homme : celui de soumettre sa raison aux idées qui lui semblent les plus justes et les meilleures. Mais, est-il dans l'esprit du Christianisme de faire parade de ses sentimens ? Doit-on, lorsqu'on abjure la religion de ses pères, attirer sur soi l'attention de toute l'Europe ? nous ne le pensons pas.

La critique de la lettre de M. de Haller, que nous avons sous les yeux, peut donc avoir un but utile; cependant, elle nous semble beaucoup trop amère. On croirait, en la lisant, être transporté au seizième siècle, où les injures les plus virulentes étaient lancées de part et d'autre, pour le plus grand amour de Dieu. Il appartenait, selon nous, à un protestant, d'employer la douceur et la politesse, en relevant même les erreurs de M. de Haller. Certes, la profession de foi de ce savant n'était pas difficile à combattre; car elle ne renferme rien qui puisse motiver son abjuration, sous le rapport de la doctrine. M. de Haller paraît avoir été convaincu des vérités de la religion catholique, à peu près comme l'auteur moderne d'un ouvrage célèbre sur le Christianisme avoue lui-même qu'il s'est converti : *il a pleuré et il a cru*. Lorsqu'on ne peut présenter d'autre prétexte, il est inutile de le révéler au public et de se glorifier de son changement de religion. Avant de lire la Lettre de M. de Haller, nous pensions y trouver une controverse raisonnable sur les différences qui existent entre les deux Églises; mais nous avons été trompés dans notre attente. La *Critique*, qui ne devrait être qu'une réponse, n'a donc pas eu beaucoup de peine à être victorieuse; toutefois, nous le répétons, son auteur aurait dû y mettre, par cela-même, une plus grande modération.

A. T.

70 (*). — *Esprit de l'Encyclopédie.* — (*Voy.* T. XIII, page 662.) Deuxième livraison, formant les volumes II et III. Prix, 5 f. le volume et 5 f. 50 c., satiné. 7 f. franc de port. Paris, 1822. Verdière, quai des Augustins, n°. 25.

Nous avons annoncé le premier volume de cet important ouvrage, qui renfermera tous les articles de l'*Encyclopédie* qui sont au courant des connaissances de notre siècle. Il y aura 15 volume

in-8.; et si, contre l'attente de l'éditeur, l'ouvrage vient à dépasser ce nombre, les volumes excédens seront délivrés gratis aux souscripteurs.

On remarque, dans cette seconde livraison, les articles Argent, Aristocratie, Asiatique, Bibliothèque, Chasteté, Chinois, Christianisme, par DIDEROT; Amplification, Anciens, Antithèse, Arlequin, Arts, Barreau, Beau, Chœur, par MARMONTEL; Antipodes, Astrologie, Aveugle, par DALEMBERT; et un très-grand nombre d'articles sur la Littérature, les Arts, la Théologie, la Politique, de SULZER, l'abbé MALLET, l'abbé YVON, le chevalier de JAUCOURT, et J. J. ROUSSEAU. Cette édition contient beaucoup d'articles qui ne se trouvent dans aucune des éditions precédentes.

C. C.

71. — *Voltaire en un volume*, par G. B. GOURIET, 2e. édition. Paris, 1822, au bureau des *Tablettes universelles*, place de l'Odéon, n°. 3, et chez Baudouin frères, rue de Vaugirard, n°. 36.

Un de nos collaborateurs avait envie de se réunir aux adversaires de M. Gouriet, non pour voler au secours de la religion et de la morale, que celui-ci est bien loin d'attaquer; mais pour arrêter une sorte de profanation de tant de chefs-d'œuvre littéraires : les morceler, n'est-ce pas les profaner ?

Mais, quelques considérations arrêtent notre zèle, et nous désarment tout à fait. Il est quelquefois nécessaire et toujours utile d'alléger son bagage. Sachons donc quelque gré à l'éditeur qui nous offre, dans un si petit volume, la substance de dix ou douze in-8°. Il nous procure ainsi, pour nos voyages et nos promenades, des compagnons aussi agréables que commodes : *nobiscum peregrinantur, rusticantur.*

D'ailleurs, il vaut mieux lire quelque chose de Voltaire, que de ne rien connaître de cet illustre écrivain; surtout, si on lit ce qu'on aurait retenu après la lecture de tous ses ouvrages. Les détracteurs de Voltaire et de ses éditeurs se passeront aisément du recueil de M. Gouriet : ils le savent par cœur; peut-être aussi, trouveront-ils mauvais que l'on n'y cite rien de leur poème de prédilection, la *Pucelle*. Beaucoup d'autres lecteurs se féliciteront de trouver rassemblées, dans un petit nombre de pages, beaucoup de

réflexions morales et philosophiques, qui feront appliquer à ce livre le mot de Montesquieu : il s'agit moins de faire lire que de faire penser.

72. — *De l'influence attribuée aux philosophes, aux francs-maçons et aux illuminés sur la révolution de France ;* par J. J. Mounier, membre de l'Assemblée constituante. Paris, 1822, Ponthieu, Palais-Royal. Un volume in-8°. Prix, 5 f.

Fatigué de la violence toujours croissante de nos pamphlets politiques, l'œil se repose avec plaisir sur l'ouvrage estimable d'un publiciste, assez fort pour se mettre audessus des passions qui devaient l'agiter, et pour juger avec calme et impartialité des événemens dont les conséquences lui avaient été si funestes. C'est dans l'exil et froissé dans ses intérêts les plus chers, que Mounier a écrit son *Essai sur les causes de la Révolution Française*; et cependant, aucune page de cet ouvrage n'offre l'expression de quelque sentiment de haine ou d'aigreur.

En cherchant à prouver que les philosophes n'ont point été les principaux moteurs de ce grand événement, il avait en vue la réfutation d'une diatribe qui ne lui donnait pas l'exemple de la modération. Un digne successeur des Nonotte et des Patouillet s'était plu à déverser le mépris sur les hommes les plus respectables du dix-neuvième siècle, dont Mounier avait été l'ami. Une généreuse indignation lui fit prendre la plume, mais ne l'égara jamais. Si, quelquefois, il se servit de l'arme de l'ironie, son trait, toujours piquant, ne fut du moins jamais empoisonné. C'est ainsi que, pour venger la philosophie du reproche de conspiration ; « Si l'adoption d'un système, dit-il, les efforts et les raisonnemens, pour le faire prévaloir par une conviction libre, suffisaient pour créer une conspiration, il n'y aurait que des conspirations dans toutes les opinions humaines; chaque secte religieuse en serait une contre les autres sectes ; et l'on pourrait dire que tous ceux à qui l'on trouverait des idées différentes des siennes, seraient de véritables conjurés. Il y aurait eu surtout, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours, une conspiration contre le sens commun, dont les nombreux agens ont eu le zèle le plus funeste. » Le témoignage de Mounier doit être d'un grand poids dans l'esprit des hommes impartiaux. Victime de la révolution, il avait le droit

d'en juger sans ménagement les auteurs, qu'il pouvait mieux connaître que personne, puisqu'il avait été un des acteurs principaux dans les premières scènes de ce grand drame. Dans un moment où une tourbe nouvelle d'écrivains renouvelle d'injurieuses déclamations contre les philosophes et la philosophie, l'éditeur du livre que nous annonçons a eu l'heureuse idée de leur opposer un homme placé trop haut et d'une réputation trop européenne, pour que leurs traits puissent l'atteindre. Il a offert, en même tems, à ceux qui veulent écrire sur la politique, un modèle précieux de sagesse et de modération. La *Notice historique* qu'il a placée en tête de l'ouvrage, est écrite dans le même esprit de sagesse et d'impartialité ; et sûrement, si Mounier vivait encore, il applaudirait aux principes et aux talens de son jeune historien qui, du reste, n'est point son parent, comme quelques journaux l'ont avancé, d'après les initiales de son nom.

E. G.

73. — *Des peines infamantes à infliger aux négriers*, par M. Grégoire, ancien évêque de Blois. Paris, 1822, Baudouin frères, rue de Vaugirard. in-8. de 60 pages.

74. *Développemens d'une proposition faite à la Chambre des Pairs* par M. le duc De Broglie, et relative à l'exécution des lois prohibitives de la traite des noirs; imprimés par ordre de la Chambre. Paris, 1822; in-8. 154 pages.

Ces deux ouvrages sont également remarquables par les noms et le talent de leurs auteurs, par l'importance du même sujet et par celle des faits spéciaux les plus criminels. Il faut y ajouter le nouveau *Discours* de M. *Benjamin Constant*, prononcé le 3 avril dernier à la chambre des Députés, et que l'on trouve dans le *Constitutionnel*, dans le *Courrier* et dans le *Moniteur*. Il en résulte que la traite, ce trafic contraire au droit naturel, à l'évangile, aux lois des états civilisés, déclaré infâme par notre gouvernement, s'est continuée et se continue avec audace, parce que les deux peines, de confiscation du navire négrier et d'interdiction du capitaine, établies par la loi du 15 avril 1818, sont des peines évidemment inefficaces, et même illusoires. Cette législation a été reconnue *insuffisante* par le ministère en 1820 et 1821. Le ministère actuel l'a soutenue *suffisante*, en 1822, dans les deux Chambres. C'est un motif de plus pour

attacher un grand intérêt aux deux écrits de M. le duc de Broglie et de M. l'ancien évêque de Blois.

L.

N. B. Un arrêt du Conseil supérieur de la Martinique (15 décembre 1815) inséré à la fin du premier de ces écrits, fait connaître la jurisprudence des tribunaux, relativement aux esclaves. Des nègres qui avaient tenté de s'échapper sont conduits à la potence pour *avoir voulu ravir à leurs maîtres le prix de leur valeur.*

75. — *Tactique électorale, à l'usage de l'Opposition*, où sont indiqués et développés tous les moyens légaux de diriger et concentrer les forces de l'opposition dans les Colléges Électoraux, et de faire triompher son candidat. *Deuxième édition.* Paris, 1822. Brissot-Thivars, rue Chabannais, n° 2. In-8. de 44 pag. prix 1 fr.

A l'époque des élections de l'année dernière, nous avons annoncé cet opuscule (Tome XI, pag. 603) ; l'auteur le reproduit, cette année, dans les mêmes circonstances : c'est un service qu'il veut rendre à son pays, et nous croyons en effet que peu de brochures seront plus utiles à répandre parmi les électeurs, pour les éclairer sur l'exercice d'un droit, dont les conséquences sont si décisives. Écrite d'un style net et précis, celle-ci prévoit quelquefois avec une sorte de naïveté toutes les circonstances qui peuvent entraver, ou assurer dans les colléges électoraux, le succès de l'opposition, c'est-à-dire, des propriétaires indépendans qui veulent de bonne foi le gouvernement représentatif, le contrôle libre des actes de l'administration publique, par les véritables délégués de la nation. Les moyens indiqués rendent faciles et populaires l'exercice des droits et la pratique des devoirs des électeurs. En un mot, l'auteur leur inspire cet esprit de parti des gouvernemens représentatifs, à la fois ardent et avisé, sans être hostile, que les Français ont encore besoin d'acquérir, et sans lequel ils ne seraient jamais complétement libres. Un Avis, placé en regard du titre, prévient les libraires et les particuliers qui auraient l'intention de vendre ou distribuer cette brochure, que le libraire Brissot-Thivars est autorisé à céder chaque *centaine d'exemplaires* au prix de *soixante-cinq francs*, prise à Paris.

76 — *L'enseignement mutuel aura-t-il tort ?* — Observations sur

les objections de M. le vicomte de Bonald, par M. Derode, ex-régent de l'Université, etc. Paris, 1822. Colas, rue Dauphine, n°. 32. Prix, 75 c., et par la poste, 90 c.

L'auteur de cette brochure l'a écrite avec une profonde connaissance du sujet qu'il traite : inspiré par l'amour du bien et du vrai, il éclaire et il persuade : mais quelques uns de ses juges ont prononcé d'avance, et ne veulent pas qu'on les éclaire.

Quoique les questions relatives à l'enseignement mutuel et à l'ancienne méthode d'instruction primaire soient décidées depuis long-tems par la raison publique, on fera bien de lire M. Derode. On remarquera surtout ses réponses à MM. de Bonald et Feletz. En analysant les objections de M. de Bonald, M. Derode parvient a nous les faire comprendre. Quant aux objections de M. de Feletz, notre auteur ne répond qu'à la dernière phrase, parce qu'il y trouve au moins une pensée; les autres sont de ces jeux de l'esprit qu'on se permet et dans la conversation, mais sur lesquels on ne médite point. En effet, comment exercerait-on son intelligence sur des phrases telles que celles-ci : *Votre enseignement mutuel est une véritable manivelle. Sur un signal du moniteur général, toute la mécanique se meut, s'agite, s'arrête; elle offre l'image d'une pendule qu'un poids inerte fait aller seul, etc.* M. Derode, qui économise les mots et non les pensées, se contente de rapporter ces comparaisons; la critique est sévère, mais équitable. F.

77.(*) — *Mémoire sur cette question: Quelle est, dans l'état actuel de la France et dans ses rapports avec les nations étrangères, l'extension que l'industrie, dirigé vers l'intérêt national, doit donner aux différens genres d'inventions qui suppléent le travail des hommes par le travail des machines?* Par *Jean Joseph* Paris, ancien sous-préfet, correspondant de la société royale et centrale d'agriculture, des Académies de Marseille, Mâcon, Vaucluse, de la Marne, etc. couronné, le 27 août 1821, par la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne. Paris novembre 1821. Mad. Huzard (Née Vallat La chapelle), rue de l'Éperon n° 7. in-8. Prix, 2 fr. 50 c. et 3 fr. par la poste.

Produire beaucoup et à peu de frais, exécuter avec perfection et célérité, telles sont les propriétés des machines. D'aussi grands

avantages ont fait multiplier ces instrumens ingénieux dans toutes les manufactures ; mais quelquefois , leur introduction a présenté des inconvéniens qui ont fait douter de l'utilité de leur emploi. Ces inconvéniens, passagers, il est vrai, mais qui tombaient sur des ouvriers pauvres et laborieux , ont vivement frappé l'esprit de quelques économistes, et leur ont fait désirer de voir proscrire les inventions qui suppléent le travail de l'homme. Mais, que penser de ces craintes, s'il est vrai, au contraire, que les machines augmentent la masse du travail et finissent par occuper une population manufacturière beaucoup plus considérable ? L'histoire et le raisonnement s'accordent pour prouver cette vérité avec la dernière évidence. Il y a plus : les inventions mécaniques font croître rapidement les richessses, améliorent le sort de toutes les classes de la société, et, j'oserai même dire, sont un des plus puissans moyens de civilisation. Soutenir le contraire, ce serait nier les services que la charrue, les navires, les presses, les machines à vapeur ont rendus à la société. Quand l'homme est-il sorti de son état d'infériorité parmi les êtres naturels, si ce n'est lorsqu'il a pu réduire les animaux, à l'aide de l'arc et de la flèche , ou lorsqu'il s'est fait suppléer dans ses travaux par le cheval, qui est une espèce de machine animée et docile ? L'inventeur de la charrue ne semble-t-il pas avoir révoqué cet arrêt du ciel qui condamnait l'homme à arroser de ses sueurs une terre ingrate ; et par l'abondance des produits qui en sont résultés , n'a-t-il pas permis à un grand nombre d'hommes de cultiver avec soin les sciences, les arts et les lettres ? L'invention des bateaux et des navires a-t-elle réduit le nombre des hommes occupés aux transports ? n'a-t-elle pas , au contraire, étendu jusqu'aux bornes du monde les travaux du commerce, et multiplié ses agens ? La presse à imprimer, qui fait autant que deux cents copistes, n'a-t-elle pas donné lieu à un commerce immense, et développé, d'une manière prodigieuse, le nombre de libraires, d'imprimeurs, de relieurs, de fondeurs de caractères, de fabricans de papier, etc., tandis que les lumières que répand la presse, ont produit une révolution morale dans l'espèce humaine ? Les machines à vapeur, dont une fait quelquefois l'ouvrage de plusieurs milliers d'hommes , ont-elles nui à la classe ouvrière de la Grande-Bretagne ? n'ont-elles pas, réunies à une infinité d'autres inventions mé-

caniques, accru les produits agricoles et industriels, et rendu ce pays le plus riche, le plus peuplé, je dirai même, le plus fort de tous? Il n'est pas de question plus importante, ni qui touche à de plus grands intérêts que celle des machines ou des autres inventions qui abrègent le travail. L'auteur de ce mémoire l'a traitée dans toute son étendue, tant dans l'intérêt de la richesse générale, que dans celui de la France et de ses relations avec l'étranger. Toutes les difficultés ont été abordées et résolues. Il est impossible de présenter une analyse de cet ouvrage, qui doit être lu en entier. La conclusion qui en découle naturellement, est qu'il faut donner la plus grande extention à l'emploi des machines, parceque ces instrumens admirables délivrent l'homme de tous les travaux pénibles, facilitent et perfectionnent les autres, produisent la richesse publique, créent l'aisance du pauvre, et préparent le véritable âge d'or sur la terre. L. Séb. Le Normand.

78. — *Coup-d'œil sur le commerce maritime du Hâvre, pendant l'année* 1821; par M. Lepicquier, au Hâvre, 1822, imp. de Lepicquier. Brochure in-4 de 26 pag.

L'auteur présente d'une manière sommaire, et pourtant raisonnée, les relations commerciales du Hâvre, avec l'étranger et avec nos colonies. Dans une digression, il considère l'émancipation de ces dernières comme funeste aux armateurs de la métropole. Il trouve insuffisantes les indemnités que la France accorde à la Martinique et à la Guadeloupe; il regarde comme excessifs les droits de consommation sur les sucres bruts; selon lui, c'est un poids énorme, qui écrase l'agriculture des colonies et arrête les progrès de notre navigation. Il les présente comme l'objet des réclamations de toutes les villes maritimes et des colons de nos malheureuses îles. Il voudrait aussi, qu'à l'exemple des Anglais, la France ne consommât d'autres sucres que ceux de ses colonies, et que l'introduction des sucres étrangers fût expressément défendue. Par cette même raison, il veut que le régime prohibitif soit sévèrement observé dans nos colonies, que les colons français ne puissent admettre dans leurs entrepôts des marchandises de fabrique étrangère, ni disposer des produits de leurs récolte pour cet échange. Il évalue à 350, les navires français chargés, chaque année, du transport des récoltes de la Martinique et de la Guadeloupe : leur

capacité est d'environ 9,000 tonneaux ; le nombre des marins qui y sont employés, de quatre à cinq mille ; les denrées fournies, tous les ans, à la métropole, par ce transport, consistent en plusieurs millions pesant de café, plusieurs milliers de balles de coton et quatre-vingt à quatre-vingt-dix millions pesant de sucre brut. Ceux qui aiment des détails exacts et précis, en trouveront dans cette brochure dont la rédaction est d'un style tout-a-fait commercial ; le but de l'auteur paraît être de fixer l'attention du gouvernement sur les travaux entrepris pour l'agrandissement et l'embellissement de la ville du Hâvre, afin *d'en hâter l'achévement.*

B. G.

79. — *Essai sur les impôts en France,* ou moyens de rétablir la prospérité publique, par l'abolition de la régie des contributions indirectes ; par *Louis* Milius, ancien négociant. Paris, 1822. Pélicier, place du palais royal ; Strasbourg, Dannbach. in-8. de 152 pages. Prix, 3 fr.

80. — *Des fonds publics en France, et des opérations de la Bourse de Paris,* etc. (*Voy. Revue. Enc.* T. X. pag. 175.); par *Jacques* Bresson ; *quatrième éditton*, revue et augmentée de détails sur les certificats de négociation de 12,514,220 fr. de rente, les Annuités, les obligations d'Espagne; les Tableaux du tirage des billets de prime, les rentes de Naples, les divers moyens de combiner les opérations de la Bourse etc., etc., avec un Appendice sur l'emprunt de Sicile. Paris, 1822, Bachelier, quai des Augustins, n° 65 ; 1 fort volume in-12 ; prix, 3 fr., et 3 fr. 60 c., par la poste.

Nous avons déjà fait connaître cet important ouvrage ; mais la nouvelle édition que nous annonçons a reçu des augmentations si nombreuses, elle a subi des changemens si considérables, que nous ne pouvons nous dispenser d'indiquer au moins les plus remarquables. La *Caisse d'amortissement* a principalement fixé l'attention de M. Bresson; il ne s'est pas attaché seulement à donner une description claire et satisfaisante de la manière dont l'amortissement procède à l'extinction des rentes cinq pour cent consolidés; il a encore donné un Tableau progressif des rentes que racheterait, en dix années, la caisse d'amortissement, à partir de 1820, avec une somme de 67,094,882 fr. (somme dont la dite caisse a pu disposer en 1819), employée par moitié dans chaque semestre

et à laquelle s'ajouteraient, comme nouveaux moyens d'achat, les rentes rachetées, en supposant le cours des rentes progressif, dans chaque semestre, de 2 fr. 50 c., jusqu'à l'époque de 1826, à compter de la quelle ce cours serait au pair de 100 fr. pour chaque 5 fr. de rentes. Il résulte de ce tableau, qu'au 31 décembre 1829, l'amortissement pourrait avoir acquis 78, 192, 227 fr. de rente, ce qui fait plus des deux cinquièmes de la dette actuelle. De pareilles considérations, qui reposent sur des faits et sur des calculs, sont seules capables de fixer l'attention des capitalistes français et étrangers, beaucoup plus que ces conjectures journalières qui semblent établir le cours des effets publics à la Bourse; et l'on doit savoir gré à l'auteur d'avoir montré, d'une manière aussi sensible, les progrès de l'amortissement et les heureux résultats que les créanciers de l'État et de la nation entière doivent en attendre. Un chapitre est consacré à chaque espèce différente d'effets publics; celui des rentes de Naples décèle les connaissances profondes de l'auteur en matière de finance. On y trouve l'état réel de la dette publique du Royaume des deux Siciles, d'après les rapports faits par les ministres au parlement Napolitain. D'ailleurs, nous avons remarqué que, pour ne laisser aucun doute sur l'authenticité de ce qui est contenu dans cet ouvrage, M. Bresson a toujours indiqué, par des renvois au bas de chaque page, les lois, budjets ou ordonnances, arrêtés, réglemens, circulaires, décisions ministérielles et autres documens qui ont servi à composer le livre des *Fonds Publics*, que l'on peut consulter avec toute sécurité, attendu qu'il est rédigé sur des pièces officielles. La partie consacrée aux opérations de la bourse, retrace tous les moyens employés pour spéculer, soit à la hausse, soit à la baisse, et la manière d'évaluer, avec une exactitude mathématique, les bénéfices ou les pertes que peuvent offrir toutes les spéculations sur les fonds publics. L'auteur s'est interdit de traiter la partie morale de ces opérations; mais il en présente les résultats, tels qu'ils sont; il instruit le lecteur, sans l'exciter jamais à tenter des opérations chanceuses. Ce livre peut donc contribuer à répandre le jour sur un genre de commerce uniquement connu des spéculateurs; il exerce une heureuse influence, par des notions exactes, sur la nature de nos fonds publics, qu'il propage dans les dépar-

temens et chez l'étranger. La situation de notre dette publique est aujourd'hui dans un état tellement prospère, qu'elle n'a besoin que d'être connue pour être appréciée ; aussi, l'ouvrage de M. Jacques Bresson jouit-il d'un succès honorable, qu'attestent déjà quatre éditions successives, tirées à un grand nombre d'exemplaires. *Ch.* D.

81. — *Lettres à M. Bailly sur l'Histoire primitive de la Grèce ;* par Rabaut-Saint-Étienne. Nouvelle édition, précédée d'une Lettre au Musée de Paris, sur M. Court de Gébelin. Paris, 1821. Kleffer, rue d'Enfer, n°. 2. 1 volume in-18 ; prix : papier ordinaire, 3 fr. papier fin, 3 fr. 25 c., papier satiné, 6 fr.

Dupuis a cherché à expliquer les mystères des diverses mythologies anciennes, à l'aide de l'astronomie et des révolutions célestes. Son système, que l'on ne pourrait adopter en entier, renferme cependant des idées fort ingénieuses et qui jettent une vive lumière sur l'origine de différens cultes. L'infortuné Rabaut-Saint-Étienne avait essayé, avant lui, de fouiller dans la nuit des âges, pour y remonter aux sources des superstitions qui semblent avoir toujours été l'apanage des hommes. Le système de Rabaut consiste à supposer l'existence d'un peuple primitif qui faisait usage d'une écriture figurée ou pittoresque. Elle fut appliquée à l'expression des idées, des connaissances, des sentimens, du discours et de tout ce qui fait l'objet de nos réflexions. Ce peuple ayant disparu, l'auteur pense que les hommes d'un autre âge, confondant les traditions qu'ils avaient reçues de leurs ancêtres, personnifièrent les montagnes, les écueils, les rochers, les fleuves, les villes et les contrées. On finit par prendre ces personnages figurés pour des êtres réels ; et, comme tels, ils entrèrent dans l'histoire. Voilà, en peu de mots, ce que Rabaut-Saint-Étienne allègue pour appuyer ses explications des fables de l'antiquité. Il examine ensuite ce qu'était l'astronomie chez les anciens, et il pense, avec d'autres savans, qu'elle exerça une grande influence sur les religions. On voit que l'auteur des *Lettres sur la Grèce* a emprunté plusieurs de ses idées à Court de Gébelin, dont il fut l'ami et l'élève. Aussi, lui a-t-il donné de justes éloges, dans une Lettre adressée au Musée de Paris, et qui est placée en tête de cette édition. Cet ouvrage, l'un des premiers qui soit sorti de la plume de Rabaut, présente

beaucoup d'intérêt, parce que les hypothèses qu'il renferme ne sont point invraisemblables et qu'elles sont souvent ingénieuses. Aussi, fut-il accueilli favorablement par le public et les gens de lettres. Depuis, l'auteur s'est placé dans l'un des premiers rangs de nos écrivains, par la force de ses pensées, la vigueur de son style et l'étendue de ses connaissances. Mais, ce qui vaut encore mieux, Rabaut-Saint-Étienne fut un homme vertueux, ami ferme et sincère de la liberté, dont il périt le martyr. Il eut le sort de presque tous les sages; sa vie s'écoula au milieu des orages et des malheurs : proscrit dès sa plus tendre jeunesse, parce qu'il était le fils d'un ministre protestant, il fut mis *hors la loi*, après le 31 mai, et mourut sur l'échafaud, dans sa cinquantième année. C'était un devoir pieux de réunir les divers ouvrages de Rabaut; l'éditeur s'en acquitte avec zèle, mais on doit regretter qu'il n'ait pas choisi de préférence un format plus avantageux et surtout un papier meilleur et des caractères moins fins. Quoi qu'il en soit, cette édition prendra place dans les bibliothèques; elle se composera de cinq volumes, dont trois ont déjà paru. Ce sont, outre le volume que nous annonçons, l'excellent *Précis de l'histoire de l'Assemblée constituante*, dont l'auteur aurait pu dire, comme Montaigne : *c'est ici un livre de bonne-foi, lecteur*, et le *vieux Cévénol*, roman à la manière de ceux de Voltaire. Les deux volumes qui restent à publier contiendront les *discours* de Rabaut-Saint-Étienne dans les assemblées législatives dont il fit partie. Il faut désirer que l'éditeur y joigne quelques-uns des sermons qu'il prononça, comme ministre du Saint-Évangile, et qui renferment la morale la plus pure et l'instruction la plus solide. A. T.

82. — *Voyage aux États-Unis d'Amérique*, ou Observations sur la société, les mœurs, les usages et le gouvernement de ce pays, recueillies en 1818, 1819 et 1820, par *Miss* Wright; traduit de l'anglais, sur la seconde édition, par J.F. Parisot, officier de marine éliminé en 1815, traducteur de *Florence Maccarthy*, *Kenilworth* etc. Paris, 1822. Béchet aîné, quai des Augustins, n. 57. 2 volumes in-8. Prix, 10 fr., et par la poste 12 fr.

Cet ouvrage est le même que celui dont un de nos collaborateurs les plus distingués a rendu compte, dans notre précédent cahier. (T. XIII, pag. 556.) Le traducteur français ne s'est per-

mis d'autre changement qu'une légère addition au titre. C'est une suite de lettres écrites, durant les années 1818, 1819 et 1820, par une jeune Anglaise, qui voyageait aux États-Unis d'Amérique. Jusqu'ici, la peinture morale de cette terre de liberté ne nous avait pas été présentée. Nous ne possédions que des recensemens, plus ou moins exacts, sur sa prospérité matérielle, des ouvrages de statistique ou de géographie, des essais sur la population, le commerce, l'industrie de l'union américaine. La physionomie de ce grand peuple, sa vie intérieure, l'âme qui dirige et féconde ses travaux, n'était fidèlement peinte dans aucun écrit. Cette peinture est ce que Miss Wright vient d'entreprendre, et ce qu'à notre avis elle a exécuté avec un rare bonheur. Son livre a comblé un grand vide dans notre littérature politique; aussi, est-il lu avidement. L'auteur a su mêler, avec beaucoup de charme, la peinture des lieux à celle des hommes, l'histoire du passé à la description du présent; elle a mis de la grâce dans l'expression de ce qu'il y a de simple et de doux; elle a tracé fortement ce qu'il y a de mâle et d'énergique dans les mœurs de ce peuple, le premier entre tous les autres, pour la félicité et pour les vertus sociales; de ce peuple dont le magistrat suprême « vit sans luxe et voyage sans suite, reçoit ses concitoyens à bras ouverts comme des compagnons et des égaux, se délasse des travaux politiques auprès du foyer de sa famille, se dérobe un moment aux affaires pour aller inspecter sa ferme, et pourvoit aux dépenses de sa charge avec 150,000 livres par an; de ce peuple dont le gouvernement, fondé sur l'économie et la publicité, ne s'entoure d'aucun mystère, se maintient sans armes au milieu des citoyens armés, et n'emploie d'autre moyen pour repousser les attaques que de marcher d'un pas plus ferme dans la carrière de ses devoirs; de ce peuple enfin qui, après avoir, il y a quarante-cinq ans, proclamé ses oppresseurs ennemis dans la guerre et amis dans la paix, prononce chaque jour, par la bouche du président de *sa grande assemblée nationale*, cette prière philantropique : Puisse la verge de la tyrannie être brisée chez toutes les nations de la terre! » Miss Wright a décrit ces mœurs si nobles et si simples, avec tout l'amour qu'elles inspirent à une âme vive et généreuse; elle n'a voulu qu'être vraie, et souvent des pensées fortes sont venues se placer sous sa plume. C'est une jeune personne qui, en écrivant

sans prétention à sa vieille amie d'Angleterre, a donné à l'Europe la peinture la plus attrayante des résultats d'une Constitution vraiment représentative et nationale, et le démenti le plus formel aux calomnies des écrivains gagés par le gouvernement Britannique. Le traducteur de cet ouvrage a fait preuve d'un véritable talent, en transportant dans notre langue la couleur de l'original, avec toutes ses nuances de force ou de naïveté. M. Parisot a dédié son travail au général Lafayette, dont il est difficile de ne pas unir le nom à un tableau du bonheur et de la liberté de l'Amérique. L'Amérique est la première terre où il a combattu pour les droits sociaux des hommes; c'est le pays auquel nous devons d'avoir formé pour notre patrie un citoyen tel que lui.

83. — *Six mois en Espagne.* Lettres de M. *Joseph* Pecchio à lady S. O***, traduites de l'Italien par M. *Léonard* Gallois, et augmentées de notes par M. Corradi, chef du bureau de la rédaction des procès-verbaux des Cortès; précédées de l'Aperçu des révolutions survenues dans le gouvernement d'Espagne, de 1808 à 1814, par M. de Torreno, membre des Cortès, traduit par M. Dunoyer, ancien rédacteur du *Censeur*. Paris, 1822; 1 vol. in-8. de 189 pages. Corréard, au Palais-Royal, prix 3 fr. 50 c. et par la poste 4 fr. 25 c. (*Voyez* T. XIII, page 647, l'annonce de l'ouvrage original).

L'aperçu historique de M. Torreno sur la constitution des Cortès est avantageusement connu, et il est superflu d'en rappeler le mérite. Les lettres écrites en 1821 par M. Joseph Pecchio, italien réfugié, offrent des détails pleins d'intérêt sur les mœurs et le caractère national des Espagnols. Cet ouvrage respire l'amour de la liberté, et représente avec fidélité l'attachement du peuple pour la constitution. Les notes ajoutées par M. Corradi, secrétaire des Cortès, rectifient ou développent ce que les assertions de l'auteur italien peuvent avoir de hasardé ou d'incomplet.

84. (*) — *Victoires et Conquêtes des Français;* dernier volume. Paris, 1822. Panckoucke, éditeur, rue des Poitevins, n° 54. 1 vol. in-8. prix 6 fr. 50 c.

Une table des personnages cités renferme 4,678 noms, avec des indications biographiques qui ne pouvaient entrer dans l'ouvrage; l'éditeur y a joint une table géographique qui contient 1,941 noms de lieux illustrés par des siéges, des combats, des batailles,

et renvoie aux volumes. Cette table est un répertoire précieux, au moyen duquel on peut retrouver facilement tous les lieux et toutes les époques des Victoires et conquêtes des Français.

85. (*) — *Collection des poètes latins anciens.* 40 volumes in-12 et *Collection des poètes ecclésiastiques.* 4 volumes in-12. Cambrai, 1822, Hurez imprimeur; Paris, Raynal, rue pavée saint-André-des-Arcs, n° 3. Le prix de chaque volume est de 3 fr. pour les souscripteurs à la collection entière, et de 3 fr. 50 c. pour les souscripteurs à un seul auteur.

La belle *Collection des classiques latins* publiée par M. Lemaire est d'un prix tellement élevé, que peu de personnes peuvent se la procurer. D'ailleurs, comme on le sait, la partie des poètes est fort éloignée d'être complète, et nous ne saurions expliquer les scrupules qui ont fait éloigner Properce et quelques autres auteurs de cette collection. Il était donc à désirer qu'un nouvel éditeur entreprît de rendre plus populaires de bonnes éditions des auteurs les plus célèbres de l'antiquité romaine. Celle que nous annonçons paraît devoir réunir l'avantage inappréciable d'un texte pur et correct à la modicité du prix. Elle ne contiendra, à la vérité, que les poètes; mais il faut espérer que l'éditeur, encouragé par le succès qu'obtiendra son entreprise, publiera ensuite les plus illustres prosateurs latins. Nous avons remarqué avec plaisir que cette belle collection sortait des presses de M. Hurez, imprimeur à Cambrai En effet, Paris seul, depuis longtems, voyait ses imprimeurs reproduire les ouvrages des grands auteurs d'une manière digne d'eux, tandis qu'en Angleterre les presses d'Oxford et d'Édimbourg rivalisent journellement avec celles de Londres. Il faut espérer que ce louable exemple sera suivi par les imprimeurs de nos départemens. Lucrèce, Tibulle, Catulle et Properce ont déjà paru; les autres volumes seront publiés exactement, de mois en mois.

A. T.

86. — *Odes d'Horace*, traduites en vers français, avec le texte en regard, conforme aux éditions classiques, des sommaires et des notes; par *Léon* Halevy. *Livre quatrième.* Paris, 1822; chez l'auteur, rue saint-Avoye, n° 33, et Hubert, libraire Palais-Royal, galerie de bois. in-18, prix, 2 fr. pour les souscripteurs.

Nous avons annoncé, il y a quelque tems (T. XIII, pag. 198.), le *Second livre* des Odes traduit par le même auteur; ce nouvel

essai doit faire concevoir encore plus d'espérance. Le traducteur paraît avoir réfléchi sur les difficultés nombreuses de son entreprise, et il s'est demandé à lui-même, comme on le voit par sa préface, quels étaient les divers moyens de les vaincre. Il explique en poète, c'est-à-dire par des comparaisons et des images, pourquoi sa traduction du Quatrième livre des Odes s'éloigne moins des détails du texte que celle du Second, et il prouve que ce ne serait pas une raison pour croire que celle-ci fût moins fidèle. Le nouveau traducteur d'Horace se montre digne de réussir par le discernement avec lequel il apprécie ceux qui l'ont devancé dans cette carrière, où l'on a distingué M. *Daru*, dont les grands talens se sont fait connaître en plus d'un genre, M. *Vanderbourg*, habile commentateur des beautés d'Horace, et M. *de Wailly*, que la mort a enlevé au milieu de ses études sur le même poète. Leur successeur s'est montré quelquefois leur rival. V. L.

87.—*Un Bourbon*, poëme en huit chants; par *Ant.* Rieux. Paris, 1822, imprimerie de Firmin Didot; Béchet aîné, quai des Augustins, n° 57. in-8. prix, 3 fr. et 3 fr. 50 c. franc de port.

L'intention de M. Rieux est très-louable; son introduction est intéressante et bien écrite; il y a du vrai dans ses observations sur le genre de son poëme; en général, sa versification est facile, et parmi les incorrections que l'on y remarque, quelques-unes peuvent être des fautes d'impression, et d'autres sont faciles à corriger: mais ce poëme manque de poésie. L'auteur ne s'est-il pas trompé sur le choix de son sujet? Jusqu'à ce moment, l'imagination n'a pu s'exercer avec succès sur les événemens de la révolution: cette série de faits gigantesques est hors du domaine de la poésie, parce que la poésie doit toujours agrandir son sujet, et ne pas aborder ce qu'elle ne pourrait qu'affaiblir.

88.—*De la mauvaise foi en politique*, satires par M. P. G. L., avec cette épigraphe, tirée de l'ouvrage même: *Il est des Jacobins de toutes les couleurs*; Paris, 1822; Chaumerot, Delaunay et Ponthieu, au palais-royal. In-8° de 5 feuilles d'impression. Prix, 2 fr. et, par la poste, 2 fr. 50 c.

La lecture de la préface dont l'auteur a fait précéder ses trois satires m'avait prévenu en sa faveur. J'avais cru y reconnaître un écrivain qui a quelque expérience des hommes et des choses; mais plusieurs traits un peu légers qu'il a semés dans ses vers m'ont

convaincu que ce ne pouvait être qu'un tout jeune homme qui a plus de fonds que d'acquis. Il regrette, dans sa première satire, le tems où le début d'une actrice, un couplet malin, etc.,

> Formaient seuls les débats et causaient les querelles.

Heureux, si c'étaient encore là les seuls sujets de querelles, mais non pas les seules occupations des Français! M. L. prend bien mal son tems pour nous dire que nous avons tort de nous occuper d'intérêts plus graves, et, avec un peu plus de tact, il aurait senti qu'il est de ces choses avec lesquelles on ne joue pas, et que le ridicule ne peut atteindre; ce sont les nobles efforts des peuples pour ne plus être ici bas, comme il le dit lui-même,

> Pour les menus plaisirs de quelque adroit mortel.

« Voltaire, écrit-il dans une de ses notes, voyait avec peine le *raisonner* s'accréditer : que dirons-nous donc ? Notre jeunesse ne rit plus; elle réfléchit, elle pense : si du moins elle pensait d'après elle-même ! » Se douterait-on maintenant que l'auteur a la prétention de faire penser les autres d'après lui? C'est cependant ce que je trouve dans sa seconde satire, où il s'écrie :

> Je respecte Dupont, Royer, Lanjuinais, Foi ;
> Que je les aimerais, s'ils pensaient comme moi!

Voyons donc comment pense l'auteur; car nous n'en savons rien encore, bien qu'il rappelle, dans une note de sa troisième satire, note que j'ai lue par anticipation, ce mot de Solon : que l'homme qui n'adopte aucun parti, est l'ennemi de tous. Je trouve, dans la troisième satire, cette définition du *Libéral* :

> Il veut, sous un roi juste, une liberté sage;
> Des peuples et des rois détestant l'esclavage,
> Du peuple qu'on opprime il protége les droits,
> Et commande aux sujets d'obéir à leurs rois.
> Voilà le *libéral*.

Cette définition une fois reçue, et il n'est pas un honnête homme qui ne s'empressât d'y applaudir, ainsi qu'à ce vers,

> Il faut, noble ou vilain, qu'on se soumette aux lois,

je m'attendais à voir l'auteur se déclarer libéral ; mais il nous dit qu'il est *bon royaliste*, sans nous donner la définition du bon royaliste. J'aime à croire qu'elle est la même que celle du vrai libéral, car je ne puis m'imaginer que M. L. refusât de s'honorer d'un titre rendu si honorable aux yeux de tous par le sens qu'il y attache, comme je ne puis supposer que celui qui a pris pour texte de sa censure : *De la mauvaise foi en politique*, se réserve la faculté d'expliquer sa pensée et sa profession de foi selon l'occasion.

Mais je m'aperçois que j'ai seulement parlé du fond, et point de la forme. Il est vrai que l'auteur dit, dans sa préface, qu'il n'a pas la prétention d'avoir fait de bons vers et qu'il demande à être jugé sur l'intention seule qu'il a d'être utile. Sa poésie, en général, est un peu négligée, ses vers ne sont pas assez travaillés ; cependant j'ai remarqué des passages bien écrits, et une *Ode sur la mort de Bonaparte*, qui figure dans les notes de sa deuxième satire, et dont la fin surtout me paraît très-heureuse.

E. Héreau

89. — *Dithyrambe sur les Grecs*, par M. G. de Félice, étudiant en théologie. Strasbourg, 1822, J. H. Heitz. Brochure in-4°. de 12 pages.

Les nobles efforts des Grecs pour reconquérir leur patrie ont appelé l'attention d'une foule d'auteurs toujours prêts à spéculer sur la circonstance pour surprendre la fortune ou la gloire. Toutefois, parmi ceux qui ont adressé des chants et des vœux à la mère des arts et de la liberté, quelques-uns ont été guidés par un véritable enthousiasme, et nous aimons à compter dans le nombre M. de Félice. Le début de son *Dithyrambe* est noble et poétique, la coupe des strophes qui le suivent est bien choisie. L'auteur promet, puisqu'en général il est plus heureux par la pensée que par l'expression : cette dernière qualité s'acquiert avec le tems et l'étude ; rien ne peut suppléer le manque d'idées. Nous citerons ces vers où l'auteur s'adresse au farouche Osmanlis :

Là repose Codrus, citoyen-roi d'Athènes,

. . . . . .

Des trois cents immortels, plus loin l'urne s'élève
Barbare! souviens-toi de bien cacher ton glaive,
Près de leurs monumens.

C'est un grand art, de savoir bien employer les épithètes dans la poésie; plusieurs nous ont paru manquer de justesse, dans le *Dithyrambe* de M. de Félice. Par exemple :

Tels attachés au joug d'une *dure* patrie;

Et, dans ces vers :

Ma voix d'un peuple entier, d'une *aimable* patrie
Plaiderait le salut.

Les mots *dure* et *aimable* ne sont évidemment que du remplissage, il fallait d'autres épithètes. M. de Félice n'est pas non plus assez sévère pour la rime; les mots *champs* et *obéissans* ne présentent pas même une rime suffisante, surtout dans la poésie élevée. On ne saurait trop recommander aux jeunes poètes de s'attacher à cette partie; leurs efforts seront récompensés, et souvent, en cherchant à corriger une rime défectueuse, ils rencontreront une expression plus poétique, quelquefois même une idée nouvelle. E. Héreau.

90. — *Histoire de Rasselas, prince d'Abyssinie, par Samuel* Johnson; traduction nouvelle, par M. *Gosselin*, traducteur des *Journaux des siéges entrepris par les alliés en Espagne*. Paris, 1822; François, Palais-Royal, galerie de bois, n° 202; 2 vol. in-12. Prix : 4 francs.

Les Anglais, qui doivent être de bons juges en fait de romans, mettent celui-ci au-dessus des romans philosophiques de Voltaire. Sans lui assigner un rang aussi élevé, et que l'on pourrait lui contester, on doit convenir que l'histoire de Rasselas renferme, dans un cadre très-resserré, une grande variété de tableaux, des discussions intéressantes et bien amenées. Les différens états de l'homme dans la société, ses occupations, ses peines et ses plaisirs, les sources des vertus et des vices, les questions les plus épineuses sur la nature de l'âme, tout est passé en revue, traité avec sagesse, avec esprit, et par conséquent sans pédanterie. On

reconnait aisément l'auteur du *Rambler* dans l'histoire de *Rasselas*. M. Gosselin a fort bien choisi ce roman, qui nous convient à tous égards, et Johnson trouve en lui un bon interprète. Cette traduction n'est pas la première qui nous ait fait connaître l'ouvrage de Johnson ; mais elle pourra bien être la seule qui nous reste. M. Gosselin a joint une notice biographique sur l'auteur : le lecteur fera bien de la lire, avant de passer au roman.

91 — *Orgueil et préjugé*, par l'auteur de *Raison et sensibilité*; traduit de l'Anglais. Paris, 1822 ; 4 vol. in-8° ; J. J. Paschoud, rue de Seine n° 48 ; Genève, même maison de commerce.

Le mot *préjugé* n'est pas pris ici dans son acception ordinaire ; ce sont les effets de la prévention que l'auteur a voulu peindre. Nous n'entreprendrons pas de reproduire ici l'esquisse d'un tableau aussi chargé de détails intéressans que celui qui est exécuté dans ce roman : la sécheresse d'une analyse flétrit et décolore tout ce qu'elle décompose. Elle fait disparaître l'harmonie des teintes, les nuances délicates, les transitions ménagées avec art ; à des contrastes d'un effet agréable, elle substitue des incohérences choquantes, des rapprochemens bizarres et forcés. Elle peut convenir aux romans à grandes aventures ; mais elle défigure nécessairement les romans de mœurs et de caractères ; celui-ci est de ce nombre.—Les mœurs et les caractères que l'auteur a dépeints ont tout-à-fait la physionomie anglaise. La composition de cette sorte d'ouvrage est facile en Angleterre ; on y vit en famille, les familles sont nombreuses, on ne s'entasse pas exclusivement dans les grandes villes, où le frottement des hommes les uns contre les autres altère promptement les formes primitives et originales. On n'a pas besoin de relations très-étendues pour voir passer sous ses yeux une prodigieuse diversité de bonnes et de mauvaises qualités, de passions, de vices et de vertus. Nos romanciers ne sont pas aussi bien partagés ; il leur faut plus de tems pour observer, plus de travail pour lier leurs observations et les placer convenablement dans leur cadre ; le *décousu* de nos mœurs et la mobilité de nos physionomies, si favorables aux caricatures, ne le sont nullement aux bons tableaux, et par conséquent aux bons

romans. Continuons donc encore à importer ceux de l'Angleterre.

92. — *Henriette, ou le Modèle des filles, des épouses et des mères.* Paris, 1822, 1 vol. in-12; Aimé André, quai des Augustins, n° 59.

Voici pourtant un roman de caractère et de mœurs, et cependant, il est français : mais l'auteur, qui est une dame spirituelle et modeste, dont nous regrettons de ne pouvoir révéler le nom au public, nous prévient que son histoire est un modèle des vertus de famille. A la seule inspection du titre, on jugera que la lecture de ce livre convient à l'adolescence. La poésie et la musique y sont mêlées au récit d'aventures touchantes. On trouve, à la fin, vingt airs notés.

93 — *Fidélia, ou le voile noir*, par Mme *Julienne* Bayoud, née Métuel, portière ; avec cette épigraphe :

> « Si l'on peut pardonner l'essor d'un mauvais livre,
> Ce n'est qu'aux malheureux qui composent pour vivre. »
> (*Misanthrope*, acte Ier, scène II.)

Paris, 1822 ; chez l'auteur, dans sa loge, rue de Sèvres, n° 42 ; Guillaume et Ce., rue Hautefeuille, n° 14 ; 2 vol. in-12 ; Prix 5 fr.

Le titre de ce roman avait excité ma curiosité ; le ton de franchise et l'empreinte de tristesse qui se font remarquer dans la préface m'ont inspiré un vif intérêt pour l'auteur. J'ai donc apporté à la lecture de son livre toute l'indulgence que réclament une position malheureuse, et une profession dans laquelle il me semblait presque impossible que madame Bayoud fût parvenue à acquérir l'instruction dont elle a été privée dans sa jeunesse. Bientôt j'ai reconnu avec surprise que l'indulgence était beaucoup moins nécessaire que je ne l'avais supposé : l'action m'a paru intéressante et conduite avec art ; les caractères bien soutenus. Mais, ce qui m'a le plus étonné, c'est le style : je l'ai trouvé clair, correct, exempt d'emphase, de néologisme. Enfin il offre des qualités qu'on chercherait en vain dans la plupart de nos romans à la mode, qualités qu'une certaine école littéraire affecte

de dédaigner, c'est en se livrant avec passion à la lecture, que madame Bayoud a acquis cette connaissance de notre langue, que pourrait lui envier plus d'un écrivain de profession. Je lui indiquerai cependant une faute qui se trouve fréquemment dans les articles de journaux : c'est l'emploi du mot *fortuné*, pour synonyme de *riche*. — Avant d'écrire cette annonce, j'ai cru devoir faire une visite à l'auteur. Ceux qui regardent madame Bayoud comme le prête-nom d'un écrivain obligeant, peuvent, en suivant mon exemple, se convaincre par la conversation de la portière de la rue de Sèvres qu'elle n'a besoin de personne pour composer ses ouvrages. Le libraire Guillaume va publier incessamment le Recueil des poésies de madame Bayoud, qui s'occupe aussi d'un second roman. J'engage cette dame à être moins timide dans cette nouvelle entreprise, et à se livrer davantage à son imagination : c'est le moyen de donner à son ouvrage un caractère d'originalité, qui manque peut-être à *Fidélia*. A. M—T.

94. — *La famille de Guillaume Harris, ou la bonne grand'mère.* Paris 1821. L. Colas, libraire de la société pour l'instruction élémentaire, rue Dauphine, n° 32; 1. volume in-12. 219 pages avec deux gravures. Prix, 2 fr. 25 c., et par la poste, 2 fr. 75 c.

Cet ouvrage est du nombre de ceux qui viennent satisfaire au besoin, généralement senti, de former une *Bibliothèque populaire*, qui fasse germer dans les classes pauvres et industrieuses des sentimens vertueux.

La famille de *Guillaume Harris* est un roman dont les personnages sont pris dans la classe ouvrière. Ce que, dans un roman ordinaire, nous appelons l'*intrigue*, a ici un but plus utile; c'est de savoir comment une pauvre famille, composée de trois enfans en bas âge et de leur grand'mère, pourra s'élever, à force de travail, d'économie et de probité, du dernier degré de la misère à une heureuse médiocrité. Plusieurs vérités morales accessoires sont développées dans le même récit; et l'auteur a soin de placer les tristes résultats du vice à côté des heureux effets de la vertu. Ce que ce livre a de bon, c'est qu'il entre dans les plus petits détails d'un ménage pauvre et du travail le plus commun parmi les classes indigentes. Je pense qu'il ne pourra manquer

d'intéresser les ouvriers, qui y verront leur vie de tous les jours.

L'auteur s'est montré judicieux et moral, en offrant à des vertus pratiques une récompense simple et facile, au lieu d'exciter les désirs ambitieux, par des succès extraordinaires et peu vraisemblables. La famille Harris, ne trouve pas le bonheur; elle l'achète. On a reproché à l'auteur d'avoir mis trop de gens bienfaisans sur la route que parcourt la pauvre famille. Cette légère invraisemblance paraît plutôt digne d'éloges.

J. A.

95. — *La fille abandonnée*, ou *l'heureuse désobéissance*, roman traduit de l'anglais par madame DE M***; Paris, 1822; Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23; 3 vol. in-12, ornés de figures. Prix : 7 fr. 50 c., et par la poste 9 fr.

Ce roman est un tableau, dans lequel le peintre a voulu représenter des objets divers, dont les rapports, l'analogie ou le contraste pussent plaire et instruire à la fois. Il épargne aux spectateurs les images hideuses de la corruption morale, parvenue au dernier degré, et tempère même le trop grand éclat d'une vertu supérieure à l'humanité : il se règle sur la portée de notre vue, et se conforme à nos goûts. A la description des mœurs simples et pures, des vertus qu'elles supposent et qu'elles conservent, et du bonheur qui en est la récompense, l'auteur entremêle des objets très-différens : l'égoïsme et ses faux calculs; la vanité, et les humiliations qu'elle s'attire; l'ambition découvrant sans cesse le néant de ses chimères, et jamais désabusée. La scène est d'abord en Europe, puis elle est transportée en Amérique, dans le nouvel état de Kentukey, dont l'auteur donne l'itinéraire et, à quelques égards, la statistique. L'héroïne du roman, abandonnée par ses parens, quelques jours après sa naissance, est confiée à deux époux vertueux et pauvres. Le mari meurt, et sa veuve continue seule son œuvre de bienfaisance. La fille abandonnée se forme ainsi à l'école du malheur; les années développent son excellent caractère et sa beauté : son cœur se dévelope aussi, et fait un choix approuvé par sa mère adoptive et par tous les gens de bien qui connaissent l'orpheline; l'hymen va se conclure; les parens

reviennent des Indes, où ils ont fait fortune; ils n'ont point d'enfans, ils réclament leur fille. Mais ni la fortune ni les grandeurs ne peuvent changer cette âme vertueuse; elle refuse tous les partis que lui destine l'ambition de ses parens. Viennent ensuite les persécutions, les violences, les scènes romanesques, amenées par la situation des personnages, enfin la fuite de l'héroïne et le départ des deux amans pour l'Amérique. Ils forment un établissement; tout leur réussit : l'innocence, la paix, l'abondance, l'amitié de leurs voisins, le bonheur enfin, les attendait au fond du Kentukey. Là, l'héroïne apprend que sa mère, devenue veuve, est tombée dans la misère; elle part pour l'Angleterre, et parvient, non sans peine, à déterminer son orgueilleuse mère à la suivre dans un pays où l'on ne connait ni rangs ni étiquette de cour. Si le tableau des mœurs américaines est fidèle, le nouveau monde n'est pas tout-à-fait nouveau. On y remarque beaucoup de traits communs à notre vieille Europe, soit que la population américaine se ressente encore de son origine, soit qu'elle en soit rapprochée sans cesse par ses liaisons nécessaires avec l'ancien monde. Quant au style, on peut reprocher quelques négligences, soit à l'auteur, soit à la traductrice, soit à l'un et à l'autre. On voudrait aussi un peu plus de nouveauté dans quelques détails. Mais, comme la somme du bien l'emporte, la critique est désarmée. D'ailleurs, elle ne doit pas être plus sévère que ne le seront les lecteurs. Mme F.

96. — *Description de l'Égypte.* — Trente-neuvième livraison. — *Antiquités.* Vol. 11, pl. 77. (Planche double). Plan topographique qui fait connaitre la situation respective des magnifiques *tombeaux des rois* à Thèbes. — Vol. 11, pl. 13. Plusieurs scènes, en partie symboliques, dessinées sous le péristyle du palais de Medynet-Abou à Thèbes. — *État moderne.* Vol. 1, pl. 57. Plans d'une maison du quartier qu'occupait l'*Institut.* — *Histoire naturelle.* — *Botanique.* Pl 21. Trois espèces de *soude* et une de *caucalis.* Les soudes abondent dans les déserts et sur le sol même de l'Égypte.

Quarantième livraison. — *Antiquités.* Volume 11, planche 9.

Chasse aux lions, sculptée au palais de Medynet-Abou, à Thèbes. — Volume 11, planche 16. Vue d'un pavillon qui précède le grand palais de Medynet-Abou, seul bâtiment que l'on connaisse à trois étages. — *État moderne*. Pl. 62. Vue générale de la plaine des tombeaux du Kaire, prise de la citadelle, du côté du sud. — P. 49. Détails d'un bain public. Tout le monde sait quelle recherche mettent les Orientaux dans la construction et l'embellissement des bains. C'est une des plus douces jouissances des deux sexes, dans ces climats ardens, où l'eau et la fraîcheur sont des besoins impérieux. Dans tous les bains, on rencontre des marbres en abondance, de riches bassins et de l'eau jaillissante. Quand la vapeur a bien imprégné la peau, on se fait masser par un serviteur, qui a la main garnie à cet effet d'un gant de crin; on se livre ensuite au repos sur des coussins moelleux, et l'on se fait servir le café ou le sorbet. Les bains publics ont un charme de plus pour les femmes : ils leur tiennent lieu de promenades et de fêtes; c'est là qu'elles se communiquent leurs pensées, leurs projets et leurs peines; on se montre réciproquement ses joyaux, ses parures, ses plus riches habits; on parle mariage, et l'on se fait des confidences. C'est ainsi que les femmes, dans l'Orient, se consolent de l'indigne servitude à laquelle elles sont condamnées. — *Histoire naturelle*. — *Botanique*. Pl. 22. Espèces de *traganum*, de *buplevrum* et de *cornulaca*.

Quarante-unième livraison. — *Antiquités*. Vol. 11, pl. 4. (Pl. double). Vue du grand palais de Medynet-Abou, précédé, comme on l'a dit ci-dessus, d'un pavillon à plusieurs étages, et accompagné d'un temple et de propylées qui se lient avec le pavillon. — Vol. 11, pl. 15. Façade extérieure et détails du temple dont on vient de parler. — *État moderne*. Pl. 64. Détails d'architecture copiés dans la ville des tombeaux du Kaire. — *Histoire naturelle*. — *Botanique*. Pl. 11. Trois espèces de graminées.

97. — *Notice sur le Zodiaque de Dendérah*, lue à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, dans sa séance du 8 février 1822, par *M. J.* Saint-Martin, membre de cette académie. Paris, 1822. Blaise jeune, quai des Augustins, n° 39. Prix 2 fr.

Une partie de ce mémoire est destinée à exposer les motifs qui ont conduit M. Saulnier à former le dessein d'enlever à l'Égypte le Zodiaque circulaire de Dendérah, les obstacles que M. Lelorrain a rencontrés dans cette entreprise et comment il en a triomphé. L'auteur décrit ensuite l'ensemble de ce monument et la disposition des principales figures que l'on y remarque. Comme ces détails ont fait le sujet d'un article détaillé (Voyez ci-dessus, page 90), il serait superflu d'y revenir ici. MM. Jollois et Devilliers doivent de la reconnaissance à M. Saint-Martin pour les éloges qu'il accorde à la fidélité de leur dessin de ce Zodiaque, quoique, dans la note où M. Hamilton est cité, on puisse trouver peu de bienveillance pour eux : la copie de M. Hamilton est non-seulement *fort grossière*, comme le dit M. Saint-Martin ; mais, outre que M. Hamilton n'y attachait lui-même qu'une faible importance, il n'a réellement donné qu'un dessin tout-à-fait informe, qui ne peut être d'aucun usage, et qu'on ne doit, sous aucun rapport, comparer à celui de la commission d'Égypte. Jusqu'ici, mon opinion s'accorde parfaitement avec celle de M. Saint-Martin. Nous sommes encore à peu près du même avis sur les auteurs du monument et sur son antiquité ; car il prouve que ni les Grecs ni les Romains n'ont pu l'exécuter ; et il arrive, par la méthode d'exclusion, à affirmer que ce Zodiaque remonte à l'espace de tems écoulé depuis l'an 900 avant notre ère jusqu'à l'an 569. Les témoignages historiques sur lesquels l'auteur se fonde pourront ne pas sembler à tout le monde aussi concluans qu'il le pense ; on sait avec quelle énorme rapidité les probabilités s'affaiblissent, quand la durée s'accroît ; dans une question qui a pour objet la mesure du tems, il est bien plus exact d'interroger le ciel, dont les mouvemens peuvent seuls fournir les élémens de cette mesure. Aussi, lorsqu'un historien a le bonheur de voir coïncider un fait avec une éclipse ou quelque autre phénomène céleste, ne manque-t-il pas de s'appuyer sur cet événement, comme sur une base inébranlable. M. de Saint-Martin ne semble pas assez familier avec ce genre de démonstration pour en faire usage. Après avoir avoué, (page 40) que le soleil était alors dans le Lion, lors de l'inondation du Nil,

il ajoute ces mots : « La plupart des auteurs qui rapportent cette circonstance y joignent la mention du lever héliaque de Sirius, qui marquait aussi le renouvellement de l'année. *Je ne vois en tout cela rien de solsticial.* » Tout ce que l'auteur ajoute ensuite, en contradiction avec cette phrase, annonce peu de connaissances astronomiques. La théorie de la précession des équinoxes, assez difficile à concevoir, devient bien plus compliquée lorsqu'on la rapproche de celle des levers héliaques. On ne peut en parler sans une étude spéciale. Pourquoi donc tant de personnes très-éclairées d'ailleurs, mais étrangères à ce genre d'instruction, veulent-elles se mêler à cette discussion, où les lumières astronomiques sont indispensables ? L'assertion suivante est ce qu'il y a de plus remarquable dans cet écrit : *C'est vers l'an* 1200 *avant J.-C. que se fit en Égypte le changement qui mit la Balance à la place que les serres du Scorpion tenaient antérieurement parmi les signes du Zodiaque.* Mais il reste à démontrer cette assertion ; et, quoique le ton d'assurance de l'auteur soit tout-à-fait propre à entraîner, comme, dans les sciences, on ne doit croire qu'après avoir discuté les preuves, il trouvera bon que nous les attendions pour adopter cette opinion, et que nous conservions au temple d'Esné ses 43 siècles d'existence, jusqu'à ce que l'évidence des faits nous ait convaincus de notre erreur.

On assure que le mémoire de M. Saint-Martin a éprouvé d'heureux et de nombreux changemens, depuis la dernière lecture qu'il en a faite à l'Académie. Il eût peut-être été utile à l'auteur d'en différer encore la publication pour y apporter de nouvelles modifications. Il en aurait surtout pu faire disparaître les termes injurieux dont il se sert, (pag. 9) en parlant des œuvres de Dupuis. Ce ton décisif et magistral ne peut convenir à personne. Il aurait aussi pu ôter, (pag. 10) la phrase où il prétend qu'on attribue 4,300 ans d'existence au Zodiaque de Dendérah : jamais on a avancé cette opinion ; on a, au contraire, constamment insisté sur la différence d'époques indiquées dans les monumens d'Esné et de Dendérah. Dupuis ne faisait remonter la construction de ce dernier qu'à l'époque du renouvellement de la période solstique, 1300 ans avant notre ère.

FRANCŒUR.

98. — *Description historique de la Basilique Métropolitaine de Paris*, ouvrage orné de gravures ; par A. P. M. Gilbert. Paris, 1821 Audin, quai des Augustins, n° 25. Un volume in-8° de 450 pages ; prix, 6 fr., et 7 fr. 50 cent. par la poste.

La description des anciens monumens intéresse également et celui qui recherche, dans ces vénérables restes du passé, la trace des souvenirs historiques, et celui qui se borne à y étudier la marche et les progrès de l'art. La basilique métropolitaine de Paris méritait, sous ce double rapport, d'être l'objet d'un ouvrage spécial, où elle fût décrite avec soin, comme l'ont déjà été, dans des ouvrages remplis de recherches savantes et de faits curieux, les églises de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-Prés, de la Sainte-Chapelle du Palais, et quelques autres encore. Les descriptions particulières de ce monument, publiées jusqu'à ce jour, laissaient beaucoup à désirer, même sous le rapport de l'exactitude, et, depuis leur publication, l'église de Notre-Dame a éprouvé de nombreux changemens et a reçu divers embellissemens, qui semblaient nécessiter une description nouvelle. Celle que nous annonçons paraît faite avec soin et sur un plan assez vaste. L'ouvrage est divisé en deux parties. La première contient une Notice historique sur l'origine et les divers accroissemens de l'église de Notre-Dame, considérée à trois différentes époques. La seconde renferme une description détaillée de l'édifice, dans son état ancien et moderne. L'auteur a ajouté à cette description : 1° des remarques sur plusieurs anciens usages qui s'observaient à Notre-Dame ; 2° un précis historique sur l'origine du chapitre métropolitain ; 3° des détails sur la maîtrise des enfans de chœur ; 4° le tableau chronologique des évêques et des archevêques de Paris ; 5° celui des doyens du chapitre ; 6° une notice sur le palais archiépiscopal. Il entre sur ces divers objets dans beaucoup de détails, et les notes de son ouvrage annoncent de nombreuses recherches. Son ouvrage est un excellent guide pour l'artiste et l'amateur qui voudraient visiter Notre-Dame ; il contient aussi un assez grand nombre d'anecdotes intéressantes. On y a joint une vue et un plan de l'édifice, et quelques gravures qui en représentent les parties les plus curieuses.

P.

Mémoires et rapports de sociétés savantes et d'utilité publique.

99 — *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*; Douai, novembre 1821. Wagrez-Taffin, imprimeur de la société centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord. In-8° de 250 pages.

Chaque année, la société d'émulation de Cambrai publie un volume intéressant; je ne crois pas qu'aucune compagnie littéraire paie ses dettes avec autant d'exactitude. Voici ce que contiennent les mémoires de 1821. — Discours d'ouverture, par M. *Béthune-Houriez*, président; Exposé des travaux de la société, par M. *Le Glay*, secrétaire perpétuel, qui a fait aussi le rapport de la commission de médecine; Des Spartiates anciens et modernes, par l'abbé *Servois;* la Vie champêtre, ode, par M. *Pascal Lacroix*, vice-président; Rapport sur le Concours de poésie et fragment, par M. *Lussiez*; le Tombeau du roi Stanislas à Nanci, et imitation d'une ode orientale, par M. *Delcroix*, secrétaire annuel; Epîtres à des poètes paresseux, par M. *Aimé Dupont*; Éloge historique de Pierre de Franqueville, né à Cambrai en 1548, premier sculpteur des rois Henri IV et Louis XII, ouvrage couronné par la société, par M. *Duthillœul*; Extraits des procès-verbaux de la société, et sujets de prix, mis au concours pour 1822; trois Articles sur des procédés d'agriculture, par MM. *Caudron* et *Devred*; De la combinaison du soufre avec le chrôme, de la germination des graines dans le soufre, de l'extraction du bitume de houille, de l'analyse chimique des dents humaines, par M. *Lassaigne*; Sur un ver filiforme, par M. *Degland*; Rapport de la commission d'archéologie, par M. *Dupuy*; Sur la mort d'un jeune poète, par M. de *Saintine*.

100 — *Annales de la société royale des Sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*, publiées par cahiers de trois ou quatre feuilles d'impression in-8°. Six cahiers forment un volume. Il ne sera pas publié plus d'un volume par an. Le prix de deux volumes, envoyés franc de port, est de 10 fr. pour Orléans, de 12 fr. pour toutes les villes de la France, et de 15 fr. pour les pays étrangers. On souscrit à Orléans, chez M. Pelletier, D.-M., secrétaire-

général de la société, et chez madame veuve Huet-Perdoux, imprimeur-libraire, rue Royale, n° 94.

La société savante d'Orléans ne s'occupa, dès son origine, que de l'agriculture et des sciences physiques et médicales. En 1818, elle comprit dans ses travaux les belles-lettres et les arts, et commença la publication de ses *Annales*, sous la forme qu'elles ont actuellement. Elle eut besoin de quelques essais pour affermir ses pas dans sa nouvelle carrière : le second cahier put faire craindre qu'elle ne manquât son but. On y lut avec surprise un rapport sur la manufacture de sucre de betterave établie à Châteauneuf, arrondissement d'Orléans; cet écrit est en effet déplacé dans un recueil académique. Comme ce jugement paraîtra plus que sévère, nous croyons devoir le justifier, et manifester ainsi notre respect pour la société royale d'Orléans, notre estime pour ses travaux utiles, et nos vœux pour le succès de sa noble entreprise. Dans ce rapport dont il faut, malgré nous, entretenir nos lecteurs, on commence par décrire l'ancienne prospérité des raffineries d'Orléans; puis on gourmande les nègres de Saint-Domingue, qui ont méconnu les douceurs de l'esclavage; vient ensuite l'éloge des chimistes qui ont créé l'art d'extraire un sucre indigène; mais cette partie de l'écrit est assez obscure. Ce qui suit est parfaitement clair : on y lit que les commissaires ont visité les champs de betteraves, où ils ont vu beaucoup d'ouvriers occupés à arracher les herbes *parasites;* qu'ils ont auguré que la récolte serait bonne si la graine avait été bien choisie, et si la saison était favorable; qu'ils n'ont pas vu les procédés de fabrication, parce qu'au tems de leur visite on ne fabriquait point; que d'ailleurs les sucres raffinés, couverts et non couverts, ainsi que ceux qui étaient à l'étuve, leur ont paru d'un bel *avenir*. Le style de cet écrit est conforme à ce qu'on peut en appeler le *fond* : on voit bien qu'il n'a pas été soumis au jugement de la section des belles-lettres de la société.

On lit avec beaucoup d'intérêt, dans ces Annales, le discours de M. de Thiville sur les obstacles qui s'opposent aux progrès des arts industriels. L'auteur a sans doute rectifié quelques-unes de ses opinions, depuis qu'un membre de l'Institut, également distingué dans les arts et dans les sciences (M. *Ch. Dupin*),

fait, au *Conservatoire des arts et métiers*, un *Cours de mécanique appliquée*. — On trouve dans le n° 4, tome III, un rapport très-bien fait sur le refroidissement présumé de l'atmosphère en France, depuis une trentaine d'années. Il est à craindre que le ministère, qui avait proposé, par une circulaire, la série de questions auxquelles ce mémoire sert de réponse, n'ait pas trouvé partout autant de lumières et d'amour de la vérité que dans le département du Loiret. — Un membre de la section de littérature a donné un bon exemple, en exerçant sur les écrits d'un de ses collègues une critique modérée, mais judicieuse. On doit aussi au même membre une dissertation sur la langue italienne; les lecteurs y trouveront plus que du plaisir, elle les instruira. — Nous ne dirons rien des articles d'agriculture, qui sont tous recommandables par l'importance de leur objet et la manière dont ils sont traités, et entre lesquels il serait difficile de faire un choix. — Terminons par quelques remarques sur un mémoire de M. Bigot de Morogues, qui traite *de l'influence des arts sur l'opinion publique, et de leurs rapports avec la civilisation*. On peut craindre que, dans cette discussion, l'effet ne soit pris quelquefois pour la cause, et qu'on n'attribue aux arts ce qui appartient aux connaissances sans lesquelles les arts n'auraient pu naître. L'histoire nous montre que les mauvais gouvernemens ont toujours repoussé les lumières, et que souvent ils ont accueilli et protégé les arts : il est difficile de concevoir qu'un mauvais gouvernement admette ce qui serait favorable à la civilisation. Cette question est véritablement une des plus importantes et des plus difficiles que l'esprit philosophique puisse soumettre à ses recherches. Cette courte notice suffira pour faire voir que la *Société royale d'Orléans* fait un bon emploi de son tems, et qu'en lisant ses Annales les lecteurs auront aussi mis le leur à profit.

101 — *Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen*. Caen, 1821, de l'imprimerie de P. Chalopin. In-8° de 37 pages.

Le rapport du secrétaire de l'académie sur les travaux des académiciens, pendant le cours de l'année, fait mention d'observations sur les squelettes de crocodile trouvés aux environs de Caen, sur la mine de houille de Litry; de recherches anatomi-

ques sur la circulation du sang dans les poissons, sur la matière colorante des huîtres vertes, sur la fièvre inflammatoire, etc. Le rapporteur expose le résultat des recherches lithographiques entreprises dans le département, et le jugement de l'académie sur une nouvelle espèce de crayons. Il rend compte d'un mémoire de M. Cachin sur la digue de Cherbourg. (Voy. *Revue encyclop.*, T. XI, p. 280.) Passant ensuite aux belles-lettres, il cite un mémoire de M. Vautier sur l'origine et la filiation des langues grecque, latine et française, etc. Il termine son rapport par quelques détails sur des restes de monumens antiques trouvés depuis peu dans le Calvados, et paie un tribut de regrets à cinq académiciens que la mort a moissonnés dans le cours d'une année.

Ouvrages périodiques.

102 — *La Psyché*, journal rédigé par des dames françaises et étrangères, publié par une société de gens de lettres et d'artistes; avec cette épigraphe : *Les hommes font les lois; les femmes font les mœurs.* — Paris, 1822, imprimerie de Buscher, in-8°.

Ce recueil hebdomadaire paraît, depuis le premier dimanche de janvier 1822, par cahiers de 8, 12 ou 16 pages, caractères *philosophie* et *petit-texte*, avec une lithographie, une gravure ou une romance notée. Prix : pour 3 mois (13 n^os^ et 13 planches), pour Paris, 9 francs, pour les départemens et l'étranger, les frais de port en sus. On s'abonne à Paris, au bureau de la *Psyché*, rue des Saint-Pères n° 59.

Parmi les morceaux inédits de poésie, publiés dans les 13 premiers numéros, on distingue quelques productions de Mesdames *Desbordes-Valmore*, S***C***, et *Fleury*; de MM. *Ferlus*, *Rolle*, *Denne-Baron* et *Le Bailly*. Les articles en prose consistent en notices sur les pièces nouvelles représentées aux divers théâtres de Paris; éphémérides du beau sexe, par l'éditeur (*M.F. de St.-Léger*) contes, nouvelles, anecdotes, pensées, variétés, modes, annonces d'ouvrages nouveaux. Le n° 13 offre des costumes de femmes hollandaises, gravés avec beaucoup de talent par mademoiselle *Esménard*.

103 — *Le Conteur, Recueil d'anecdotes*, histoires, nouvelles, contes, fables, etc. IVe cahier; chez M. L. Hubert, éditeur, rue du

Mail, n° 18 ; in-8° de 3 feuilles d'impression. Prix : 8 fr. le volume, composé de 10 cahiers.

Ce petit recueil, qui paraît périodiquement chaque mois, offre une lecture agréable et variée, où, sous des formes toujours amusantes, on trouve une morale pure et d'excellens principes. C'est peut-être à cause de leur goût pour les contes, que l'on a dit que les Français étaient de grands enfans. *Le Conteur* a donc été favorablement accueilli par eux, et le talent avec lequel il est rédigé, justifie ses succès. E. G.

Livres en langues étrangères imprimés en France.

104 — *Athenarum Panorama.* — Panorama d'Athènes, par P. *Aug.* Lemaire ; Paris, 1822 ; in-8°.

Il est des noms que la renommée se plaît à prononcer deux fois. Si M. Lemaire, éditeur des classiques latins, n'était qu'un interprète des anciens ; si M. Auguste Lemaire, son neveu, n'était que son collaborateur, s'il n'avait d'autres titres littéraires que quelques dissertations philosophiques, il nous suffirait, pour prouver notre assertion, de rappeler qu'il y a eu deux *Etienne*, deux *Scaliger*, deux *Burmann*. Mais MM. Lemaire ont interrompu le silence des muses latines ; mais tous deux sont vraiment poètes ; et, dès lors, nous nous souviendrons que plus d'une fois deux hommes de même nom ont cueilli sur le Parnasse français les mêmes lauriers, et que, récemment encore, nous avons eu deux *Chénier*.—Il est inutile de parler ici de ce que l'ode latine doit à M. Lemaire, éditeur des classiques ; ceux qui possèdent sa belle collection, n'ont pu lire sans admiration les beaux vers qui lui servent de dédicace. M. Auguste Lemaire n'en est pas non plus a son premier triomphe ; déjà ses essais ont été justement couronnés. Pour en perpétuer le souvenir, pour honorer en même tems celui dont la naissance est pour leur commune un sujet d'illustration, les magistrats de Triancourt (départ. de la Meuse) ont ordonné la plantation de deux arbres sur la place publique, devant la maison paternelle de M. Lemaire. Puissent ces arbres s'élever et prospérer, comme la réputation de ceux auxquels ils sont dédiés ! Qu'ils soient comme ces deux myrtes du temple de Quirinus, dont Pline atteste la longue existence ; mais que jamais la naissance de l'un ne devienne pour l'autre le signal de la décadence.

Le petit poème que nous annonçons est intéressant par son sujet, et il l'est encore plus par les ingénieuses fictions qui en rendent la lecture plus attachante. L'auteur suppose qu'en revenant de chez M. de Richelieu, il rencontre, au bout de la rue de la Paix, un groupe de savans qui se précipitent vers le Panorama d'Athènes. *Salvâ vix majestate ruebant.*

Nempe Sophocleæ steterant hic lumina linguæ ;
Bossonades, custos æterni sedulus ignis,
Hellados ad nostras antistes maximus oras :
Hinc qui Cecropios ausus deflectere fontes,
Sicaniâ Gallos ditavit messe, Gaïllus :
Hinc et Burnofius, qui Phœbo judice victor,
Grammatices palmam decerpsit, et arte magistrâ
Nuper Homerei reseravit limina templi.
Pone sequens alios, risu prodente, latebat
Emuncto Plancus suspendens omnia naso.
Ille in Pierio bene notus vertice Plancus,
Quem calamo et citharâ pariter, lituoque canentem
Inter Sequanicos Arvernia misit olores.

Un pays qui peut mettre dans la balance scientifique des noms comme ceux de MM. *Boissonnade, Gail, Burnouf, Planche,* etc., et beaucoup d'autres encore, dont l'autorité dans le même genre est généralement reconnue, ne doit craindre la comparaison avec aucune nation étrangère.

Rien n'est plus vrai que la description des corridors obscurs par lesquels on arrive au *Panorama,* dont l'aspect subit inspire au poète une exclamation heureusement empruntée à un grand écrivain de l'antiquité :

Ut vidi, ut stupui ! sacer ut me perculit horror !
Quum subitæ ad lucis radios cedentibus umbris
Grandis Athenarum se circumfudit imago.

Il y a, dans ce dernier vers, quelque chose de grandiose, qui surprend le lecteur et le pénètre de toute la majesté d'Athènes.

Une excellente idée est celle de mettre la description de cette ville dans la bouche d'un Athénien, placé au milieu des savans français. Le docteur *Coray* est comme le chaînon qui unit deux nations, l'une grande dans les tems anciens, l'autre brillante d'un éclat que rien encore n'altère. L'illusion produite par le

Panorama ne pouvait être mieux représentée, qu'en nous montrant le docteur Coray trompé lui-même à la vue de sa patrie.

Ille avido lustrans natales lumine campos,
Immemor exsilii, blandâque in imagine totus
Pascit inexpleto corda exsultantia visu.

Des regrets éloquens échappent au savant athénien ; les vers suivans nous ont surtout frappés :

En jacet ; at magni semper stat nominis umbra
. . . . . .
Phidiacæ jam nulla manent miracula dextræ.
. . . . . .
Proh dolor! antiquos virtus amisit honores :
Nulla Themistoclem prohibent dormire tropæa.

En rappelant que le torrent des âges a détruit les peuples et les villes, le poète s'écrie :

Oppida cum populis trahit, et victoribus ipsis
Involvens victos sub eodem gurgite mergit ;
Dumque suis sese desuetum classibus æquor
Obstupet, et vacui mœrent sine remige portus,
Ingenii solus vivit labor, omnia letho
Eripit, et docti surgunt de funere manes.

Chénier avait dit, dans son *épître à Voltaire :*

Vain espoir ! tout s'éteint ; les conquérans périssent ;
Sur le front des héros les lauriers se flétrissent ;
Des antiques cités les débris sont épars ;
Sur des remparts détruits s'élèvent des remparts ;
L'un par l'autre abattus, les empires s'écroulent ;
Les peuples entraînés, tels que des flots qui roulent,
Disparaissent du monde, et les peuples nouveaux
Iront presser les rangs dans l'ombre des tombeaux ;
Mais la pensée humaine est l'âme tout entière :
La mort ne détruit pas ce qui n'est point matière.

M. Auguste Lemaire a-t-il imité Chénier? les muses latines qui nous ont enrichis ont-elles emprunté quelques vers aux muses françaises ? Quelle que soit la réponse à cette question, nos lecteurs nous sauront gré d'avoir mis sous leurs yeux d'aussi beaux vers.

On ignore aujourd'hui la place de ce temple de Bacchus où Thucydide lisait son histoire, où Sophocle et Euripide faisaient

représenter leurs tragédies. A cette pensée douloureuse, le poète ajoute :

Non ipsæ potuêre suum defendere templum
Aonides ; sed scripta manent semperque manebunt.

Ici, sont nommés quelques-uns des chefs-d'œuvre conservés par chacune des muses. Les comédies d'Aristophanes y sont indiquées avec beaucoup d'esprit.

Indè Thalia deos ridet, populosque, ducesque,
Et stimulos vesparum *acuit*, ranisque *querelas*
Addit, et è nebulis *cogit descendere risum.*

Homère termine cette énumération. Il est beau de voir celui qui chanta des exploits antérieurs aux tems historiques, célébrer la renaissance d'une liberté qui n'appartient qu'à l'espérance, et pas encore à l'histoire. Homère recueille les plaintes des Grecs opprimés : *Legit oppressæ suspiria perdita gentis.* Il s'écrie .

Prome mares animos, cum viribus erige mentem :
Brachia Barbaricis surgant tibi libera vinclis ;
I nunc arva vocant iterum Marathonis ; et idem
Neptunus Salamina tuam circumluit undis,
. . . . . .
Exoriare aliquis generoso è sanguine vindex,
Per quem prisca novis reddatur Græcia Graiis.

Le lecteur n'a vu, dans notre article, que des vers isolés et privés par conséquent du mérite de la diction pure et soutenue qui fait le charme de ce petit poëme. Jamais je n'ai lu de vers latins, ouvrage d'un moderne, sans éprouver le sentiment de la difficulté vaincue, sans être en quelque sorte moi-même accablé de la fatigue du poète. Ici, c'est toute autre chose : ce n'est plus ce lourd marteau qui, frappant le *Gradus ad Parnassum*, abat tantôt un spondée, tantôt un dactyle : l'inspiration se montre partout, le travail ne s'aperçoit nulle part. M. Auguste Lemaire semble avoir parlé sa langue ; on croit lire un de ces écrits que son oncle commente ou qu'il sait si bien produire lui-même.

PH. GOLBÉRY.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

ÉTATS UNIS.

Minéralogie. — D'énormes masses de cuivre natif, pur, malléable et du plus grand éclat métallique, ont été trouvées sur la côte du Lac-Supérieur, vers le 46e 52 de latitude nord. M. Schoolcraft, qui les a examinées, estime le poids du cuivre contenu dans l'une d'elles à 2,200 livres pesant.

On croit que ces fragmens prodigieux proviennent des montagnes Porc-Épic, distantes du lac de 32 milles. On suppose qu'ils ont été arrachés de l'intérieur de la lave par des éruptions volcaniques (1). La richesse qu'annoncent leur étendue et leur pureté a fait naître des espérances et des projets d'exploitation qui sont maintenant un objet de discussion en Angleterre.

— *Voyage de découvertes.* — Le capitaine Frankland, chargé d'atteindre, par terre, le rivage de l'Océan arctique, étant arrivé, en septembre 1820, au 64e degré de latitude nord, 110 longitude, avait formé son établissement d'hiver dans une contrée où l'abondance du gibier lui assurait une nourriture abondante. En juin 1821, il a quitté ce lieu, et l'on sait qu'il s'est mis en marche pour le terme de son expédition, en se dirigeant vers l'embouchure de la rivière mine de cuivre. Ses compagnons étaient au nombre de trente-huit : deux marins, dix-neuf Canadiens et dix-sept Indiens. M. de J.

ASIE.

Indes-orientales. — *Médecine.* — *Le cholera morbus* continue à exercer dans l'Inde les plus affreux ravages. On sait que cette

(1) Le cuivre natif n'a pas été trouvé jusqu'à présent dans les terrains volcaniques; mais dans le calcaire d'ancienne formation non volcanisé. Les mines de Berezof, dans la province d'Ekatherinebourg en Sibérie, ont fourni des masses de cuivre natif de plus de quinze milliers.

terrible maladie parut dans le Delta du Gange, au mois d'août 1817, et que sa première irruption eut lieu à *Jessire*, ville située à 33 lieues au nord-est de Calcuta. Les contrées de l'Indostan, comprises entre les points extrêmes atteints par ce fléau, offraient, trente-six mois après son apparition, une aire de 1,000 lieues carrées. Depuis cette époque, le théâtre de ses désastres s'est encore agrandi : les lettres de l'Inde annoncent que la population de Madras a beaucoup souffert, et que la plupart des villages du district de Sankpore ont perdu presque en totalité leurs habitans; l'île de Java a éprouvé toute la fureur de cette contagion, qui s'est étendue, par les communications maritimes, jusqu'aux provinces méridionales de la Chine et à l'archipel des Philippines. Dans sa propagation vers l'occident, dès 1818, elle avait traversé la presqu'île de l'Inde, et au mois d'août elle avait été importée à Bombay. Nous apprenons, par les journaux imprimés dans cette ville, qu'au mois de septembre de l'année passée, la maladie, après avoir envahi le Guzaratte et prolongé les deux rives de l'Indus, s'est propagée aussi loin que le golfe Persique, dont alors elle désolait les ports. A Mascate entre autres, le navire anglais *le Kent* a vu les équipages des bâtimens arabes succomber presque tous à la violence de ce fléau, qui souvent, dit-on, agit avec une telle rapidité de destruction, qu'il suffit de dix minutes pour qu'il arrache la vie à ceux qu'il atteint. Quoiqu'il ait jusqu'à présent attaqué les Indiens de préférence aux Européens, il s'est communiqué plusieurs fois aux navires anglais, et il y a peu de doute que l'un d'eux, arrivé il y a six mois au port Louis de l'île Maurice, et ayant à bord une maladie signalée comme étant d'un caractère très-dangereux, ne fût infecté du *cholera morbus* de l'Inde. Il est presque inutile d'ajouter que la funeste leçon que cette colonie a reçue en 1819 a fait prendre, par l'administration anglaise, de sévères précautions contre la propagation de la contagion. M. de J.

Géorgie. — Téflis. — *Instruction publique.* — La Géorgie (les Russes l'appellent Grusie, Grusinie) possède des écoles qui excitent l'étonnement par la rapidité de leurs progrès, et qui démontrent jusqu'à l'évidence que, dès qu'une province jouit d'une administration éclairée, elle peut parvenir à un degré de prospé-

rité hors de proportion avec le court espace de tems qu'elle a mis à l'atteindre.

Sibérie. — *Voyage de découvertes.* — Les lieutenans de marine, Wrangell et Anjou, que le gouvernement avait chargés, en 1820, de faire un voyage de découvertes jusqu'aux extrémités nord et nord-est de l'Asie, se sont d'abord rendus à Newkolysmk, dans la partie nord-est de la Sibérie. Le 19 février 1821, avec un froid de 32 à 34 degrés de Réaumur, ils partirent de Newkolymsk, sur des traîneaux attelés de chiens, pour aller à la recherche du cap de Schehcladch, que le capitaine anglais Burney, dans un ouvrage récemment publié, dit être un isthme qui réunit l'Asie au continent américain. Ils parvinrent à faire des observations astronomiques sur tout le développement de la côte, dont ils firent ensuite le tour par mer. Continuant leur route vers l'est, pendant toute une journée, ils acquirent la certitude que l'Asie et l'Amérique ne sont point liées par un isthme dans cette région. De retour à Newkolymsk, ils ont entrepris, le 22 mars, un second voyage dans la direction du nord, pour découvrir le grand continent qu'on suppose devoir y exister; mais des obstacles insurmontables les ont empêchés de pénétrer bien avant, et, après une absence de trente-huit jours, ils sont revenus à Newkolymsk, où ils comptent rester pendant cette année pour continuer leurs recherches géographiques.

OCÉANIQUE, ou AUSTRALASIE.

Port Jackson. — *Voyage de découvertes.* — Au mois de juin 1821, M. Throsby est revenu dans cette ville, de l'expédition dont il avait été chargé pour reconnaître l'intérieur de l'Australasie. Au sud du lac Georges, il a découvert trois rivières considérables, se dirigeant à l'ouest; elles paraissent d'un cours très-étendu, et se jettent probablement dans la mer : ce qui serait une circonstance aussi nouvelle qu'heureuse, puisqu'elle permettrait de pénétrer dans l'intérieur du pays, par la seule espèce de communication possible dans ces contrées sauvages. M. de J

AFRIQUE.

Colonie-Anglaise. — *Commerce.* — Le gouvernement de

Sierra-Leone a lié une correspondance avec les chefs du pays de Limba, qui est situé dans l'intérieur de l'Afrique, vers la source du Sénégal et de la Gambie. Ses envoyés ont été bien reçus à Laiah, qui est la capitale de cet état, et des relations commerciales ont été établies, entre ce lieu et la colonie Anglaise.

Tripoli. — *Voyage scientifique.* — Des lettres de cette ville annoncent que M. Beechy est à Lebada, et qu'il ne tardera pas à en partir, en se dirigeant vers l'intérieur du continent, pour y poursuivre les recherches d'archéologie qu'il a entreprises.

M. de J.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

Londres. — *Physique.* — Le colonel Beaufroy, de la Société royale, a inventé récemment un nouvel *aéromètre*, qui paraît supérieur par sa construction non-seulement à celui de Bouguer, mais encore à ceux de Burton et de Lind. On peut, au moyen de cet instrument, déterminer la pression réelle du vent sur une surface donnée.

— *Technologie.* — *Nouvel emploi de la pompe à air.* — On vient d'acquérir la preuve qu'un projet proposé pour les sucreries des colonies françaises, et dont l'exécution a été éloignée par des obstacles de nature diverse, obtient en Angleterre un succès complet. C'est l'usage de la pompe à air, qui a été introduit dans la raffinerie d'Howard et d'Hodgson, et par l'action de laquelle on fait bouillir la mélasse à une température très-basse (au-dessous de 100° degrés de Fahrenheit). On y parvient en se servant, pour la cuite, de vaisseaux fermés, qui mettent obstacle à la pression de l'atmosphère.

On a fait également l'application de ce procédé au papier qu'on sèche aussi dans ce vide, et à la teinture, qu'on obtient bien plus belle, en enlevant l'air attaché aux étoffes.

Hastings. — *Géodésie* — Le *réflecteur vertical*, construit par M. Mathieu, astronome français, a été élevé aux dunes de cette ville, par le capitaine Mugde, du corps royal des ingénieurs. Sa lumière est visible à 30 lieues, et permet de faire, avec une prodi-

ieuse exactitude, les opérations nécessaires pour mesurer de nouveau la distance des observatoires de Paris et Greenwich. M. de J.

Édimbourg — *Histoire naturelle.* — *Coloration des eaux de la mer.* — Les eaux des mers polaires offrent des teintes variables, depuis le *bleu intense* jusqu'au *vert d'olive.* Ces teintes ne dépendent point de l'état de l'air, mais seulement de la quantité des eaux: elles se divisent en bandes de diverses nuances, dans lesquelles les pêcheurs trouvent plus souvent des baleines que dans toute autre partie de la mer. On avait cru long-tems que les eaux verdâtres empruntaient cette teinte du fond de la mer. M. W. Scoresby, capitaine baleinier et membre de la Société royale d'Édimbourg, a découvert dans ces eaux, au moyen du microscope, un grand nombre de globules sphériques, semi-transparens, accompagnés de filamens déliés semblables à de petites portions de cheveux très-fins. Ces globules ont 1720e et 1730e de pouce de diamètre, leur surface porte douze nébulosités, composées de points brunâtres par 4 ou 6 paires alternativement. M. W. Scoresby considère ces globules comme des animaux du genre des Méduses. La substance filamenteuse est composée de parties qui, dans leurs plus grandes dimensions, ont 1710e de pouce; examiné avec la plus forte lentille, chaque filament paraît une suite d'articulations *moniliformes* dont le nombre est, dans le plus grand filament, d'environ 300; le diamètre n'est guère que d'environ 17300e de pouce. Quoique ces substances lui eussent paru plusieurs fois changer d'aspect, M. Scoresby n'a pu déterminer si elles se composent d'animaux vivans, pouvant se mouvoir d'un lieu à un autre; mais il est convaincu que c'est à la présence de ces êtres microscopiques que sont dues les diverses teintes vertes que présentent les eaux des mers polaires. Il calcule qu'un pied cube de cette eau peut contenir 110,592 de globules du genre des Méduses, et un mille cube, environ 23,888,000 centaines de millions. Il suppose que ces animalcules forment la nourriture habituelle des *actinies*, *sèches*, *hélices* et autres mollusques très-abondans dans les mers polaires, tandis que ceux-ci, à leur tour, sont engloutis par les diverses espèces de baleines qui habitent les mêmes régions. B. G.

— *La Société Phrénologique* continue à faire de rapides progrès. Les critiques que les partisans des doctrines anciennes en

ont publiées dans les journaux n'ont fait qu'ajouter au zèle des phrénologistes. Ils répondent aux diatribes par des faits, aux sarcasmes par des expériences. Quelques journaux littéraires et scientifiques d'Edimbourg se sont jetés à tort et à travers dans la satire d'une science dont ils possédaient à peine les premiers élémens. Le seul éditeur de la *Nouvelle Revue d'Édimbourg*, le docteur Poole, a cru ne devoir admettre dans son recueil que des observations plus approfondies et des critiques telles qu'il convient d'en faire aux amis de la science. L'article inséré dans *the New Review* (octobre 1821) sur un ouvrage du docteur Spurzheim intitulé, *Aview on the elementary etc.* — *Coup d'œil sur les principes élémentaires de l'éducation, fondés sur l'étude de la nature de l'homme*, est une analyse aussi claire qu'exacte de la nouvelle doctrine. B.

— *Une école pour les arts mécaniques* a été formée à Édimbourg; elle renferme déjà plus de 200 élèves.

Londres. — *Relevé des condamnations.* — Le nombre des individus mis en jugement dans le Royaume-uni, pendant les sept dernières années, a été de 85,487, savoir : 71,319 hommes et 14,168 femmes. Les tribunaux ont condamné à mort 7,683 individus, 693 ont été exécutés, les autres ont obtenu une commutation de peine. (Voyez, pour les comdamnations prononcées par les tribunaux français, le tableau publié par la *Revue*, Tome IX, page 629, et ci-après, article Paris. E. G.

— *Publications nouvelles.* — Le libraire de l'amirauté a publié dernièrement la première partie des *Voyages dans la Grande-Bretagne*, par M. Ch. *Dupin*, membre de l'Institut de France. Cette partie traite de *la force militaire* de l'empire Britannique. Il est probable que le même libraire mettra encore plus d'empressement à faire paraître la seconde partie de ce bel ouvrage, c'est-à-dire celle qui est relative à la *force navale*.

RUSSIE.

Saint-Pétersbourg. — *Abolition de la flétrissure.* — S. M. l'empereur, désirant que les criminels, qui tôt ou tard éprouvent du repentir et se régénèrent, puissent reparaître dans la société (même en cas de déportation à vie dans la province de Sibérie), et ne soient pas sans cesse rappelés à leurs crimes par

la flétrissure à laquelle ils ont été soumis, et par là exposés à être toujours reconnus à ce signe de réprobation, vient d'abolir à perpétuité la flétrissure qu'il était d'usage, jusqu'ici, de prononcer concurremment avec la peine du knout. E.

Odessa. — *Théâtre grec.* — On a représenté dernièrement au théâtre d'Odessa le *Philoctète* de Sophocle, traduit en grec moderne, par M. *Piccolo*, jeune Grec d'un mérite distingué. Les acteurs, qui sont Grecs de nation, ont tous été applaudis avec transport : l'enthousiasme de l'auditoire a été à son comble. Mais l'acteur qui, par sa déclamation à la fois noble et énergique, a ému les spectateurs jusqu'aux larmes, est celui qui était chargé du rôle de Philoctète. A la fin de la pièce, le parterre a crié : *Vive la Grèce, vivent ses généreux amis* ! Ensuite on a chanté en grand chœur des hymnes patriotiques, analogues aux circonstances : ces chants ont été couverts d'applaudissemens unanimes. On chante aussi, tous les jours, dans les églises grecques d'Odessa, des prières touchantes pour le triomphe de la belle cause de la nation grecque. Nicolo Poulo.

POLOGNE.

Varsovie. — *Université.* — Le projet d'établir une université dans cette capitale remonte à l'existence de notre Grand-duché. Dès l'année 1807, on fonda une école de médecine ; et dans l'année 1808 une école de droit. Les changemens politiques survenus en 1815, en nous ôtant Cracovie, démontrèrent de plus en plus combien une université était nécessaire. L'empereur Alexandre la créa en 1816, et y incorpora les deux facultés déjà existantes. En 1817, des cours furent ouverts pour la théologie, les sciences exactes et les beaux-arts. Des bâtimens furent construits, et l'on y disposa la bibliothèque, le cabinet d'histoire naturelle et le laboratoire de chimie. Récemment encore, on vient de recevoir des instrumens d'astronomie exécutés à Munich par M. de Reichenbach. Le nombre des élèves inscrits en 1819 était de 396, en 1820 de 496, en 1821 de 507 ; celui des professeurs est de 44. Pour exciter l'émulation des élèves, des prix ont été fondés ; on les accorde aux meilleures dissertations écrites sur des sujets donnés. Un décret royal a donné des uniformes aux professeurs et aux étudians.

Ph. G.

— *Culte et instruction publique.* La gazette de Varsovie a publié un décret royal, portant une nouvelle organisation de la *commission de gouvernement pour le culte et l'instruction publique.* Elle se composera, à l'avenir, du ministre-président, du primat du royaume; de deux évêques; de trois conseillers d'état, chargés de la direction des différentes branches administratives de ce département; de deux membres pris dans le sein des confessions étrangères; de six membres à la nomination du roi; et enfin de deux inspecteurs-généraux. Elle formera trois divisions distinctes, savoir: la direction du culte; celle de l'instruction publique; et enfin celle de la comptabilité générale. E.

— Deux nouveaux journaux paraissent dans cette ville depuis le 1er janvier; l'un est intitulé *Journal de la Vistule*, et l'autre, *la Mouche de Varsovie.*

SUÈDE.

Stockholm. — *Journaux.* — La Suède possède un assez grand nombre de journaux, relativement à sa faible population; elle en aurait probablement davantage si dans ce pays, comme ailleurs, les journalistes indépendans n'avaient pas souvent à soutenir une lutte inégale contre le pouvoir, toujours empressé de mal interpréter et de déférer aux tribunaux des articles qui attaquent vivement les abus. La plus vieille gazette suédoise est la *Post-och-Inrikes Tidning*, qui existe à peu près depuis un siècle. C'est le *Moniteur* de Stockholm: les nouvelles de la cour, les rapports des fonctionnaires en occupent la plus grande partie; les discussions raisonnées y sont rares, et le rédacteur n'a pas de grands frais de rédaction à faire. Ce rédacteur est le secrétaire perpétuel de l'académie suédoise, qui est bien forcé de faire ce travail, puisque les bénéfices de la gazette constituent le principal revenu de l'académie. — Ce recueil compte environ 2,500 abonnés, ce qui est beaucoup pour le pays. Une autre gazette, *Stokholms Posten*, fondée en 1778 par le poète Kellgren, et abandonnée depuis à des plumes moins habiles, est d'une nullité qui fait presque douter de son existence; toutefois on lui attribue encore 7 à 800 abonnés. Elle est éclipsée par *l'Allmænna Journalen* (journal général),

fondé par le conseiller Wallmark, en 1809 : cette année fait époque, parce que c'est celle où la liberté de la presse, longtems proscrite par les rois de Suède, fut enfin introduite pour populariser le nouveau gouvernement, qui en effet s'en est bien trouvé. Sous le rapport littéraire, ce journal, qui compte, dit-on, 2,000 abonnés, défend le goût classique professé par l'académie suédoise contre les nombreux partisans du romantique. Il rend aussi à la nation suédoise le service de lui faire connaître de tems en tems les articles des feuilles libérales de France, dont, comme de raison, la gazette officielle a soin de ne point parler. On dit néanmoins que l'*Allmænna Journalen* est ministériel. Il avait d'abord un adversaire redoutable, pour la partie littéraire; c'était le *Polyfem*, rédigé par Afklæf; mais ce Polyphème a quitté la lice au bout de deux ans. Un autre journal, l'*Anmærkaren* (l'Annotateur), a péri, il y a quelques mois, de mort violente; c'était un terrible annotateur; depuis le ministère jusqu'au garde champêtre, tous les agens de l'autorité étaient passés en revue, et toutes leurs démarches étaient contrôlées, quelquefois d'une manière assez rude. Le ministère a cherché à se débarrasser d'un observateur aussi incommode, et profitant d'une imprudence échappée au rédacteur, il a fait supprimer le journal. L'homme qui a eu le courage d'attaquer tous les fonctionnaires du royaume de Suède, sans distinction, mérite d'être connu; c'est M. Cederborgh, auteur de plusieurs romans : son journal comptait à peu près 1,500 abonnés, ce qui le plaçait au 3e rang. L'*Argus*, commencé en 1820 par MM. Johanson et Scheutz, a eu aussi d'abord quelque vogue, grâce à la variété, à l'étendue qu'il donnait aux procès les plus fameux, et plus encore à l'appui que lui prêtait le comte Schwerin, chef de l'opposition modérée à la Diète; mais, dès que les rédacteurs ont été abandonnés à leurs propres forces, ils n'ont pu se soutenir, quoiqu'ils eussent déclaré qu'ils voulaient se placer au-dessus des libéraux et des ultras, au-dessus des classiques et des romantiques. La *Gazette littéraire suédoise*, qui s'imprime à Uspal, ne paraît qu'une fois par semaine. Le *Phosphore*, autre journal littéraire, est tombé, quoiqu'il ait été enrichi d'abord des poésies d'Atterbom; il en a été de même du *Lycée*, publié par Hammarskœld et Hoyer. L'*Iduna* a eu et méritait plus de succès : d'abord purement archéolo-

gique, il a admis aussi les belles lettres et la poésie; deux poètes très-estimés, M. Geyer, professeur d'histoire à Upsal, et M. Tegner, professeur de grec à Lund, y ont inséré des poésies brillantes d'imagination, qui pour la plupart on été mises en musique, et sont devenues populaires. M. Schrœder, directeur du cabinet des médailles à l'université d'Upsal, a fourni au même journal un grand nombre de morceaux sur les antiquités suédoises. — Un ouvrage périodique publié sous le titre de *Sveïia* paraît vouloir embrasser toutes les branches des connaissances humaines : on y trouve un grand nombre de mémoires intéressans, parmi lesquels nous citerons le *Mémoire sur l'ancien chant des peuples du Nord, avec l'échelle musicale des anciens Suédois*, par le maître de chapelle Hœffner; un autre *sur le Thibet*, par Palmblad; des fragmens du poëme épique *de Gustave Adolphe*, par Franzen; les mémoires *sur le féodalisme et le républicanisme*, par Geyer; *sur la formation du sol suédois*, par Wahlenberg; *sur les anciens voyages de découvertes, faits par les Scandinaves dans l'Amérique Septentrionale*, par Schrœder; *sur l'exploitation des mines d'argent en Suède*, par Schwerin, etc. On a commencé depuis peu la publication d'un nouvel ouvrage périodique, *Hermès*, dont le principal rédacteur est M. Almguist, secrétaire de la chancellerie; il a pour collaborateurs MM. Hammarskœld, Schwerin et Palmblad; M. Schwerin est un très-habile orateur; M. Palmblad s'occupe beaucoup de la littérature orientale. D-G.

— En vertu d'ordres supérieurs, l'*Argus* a cessé de paraître; ce qui a donné lieu à cette mesure est, à ce qu'on assure, la publication d'un article intitulé : *Matériaux pour servir à l'histoire du système de délation établi en Suède*, article dans lequel l'auteur cherchait à prouver que, depuis l'année 1810, il existe dans le pays une espèce de système d'espionnage. Cette gazette doit être remplacée par une autre. E.

NORVÉGE.

Drontheim. — *Nécrologie.* — M. Noël de la Morinière, inspecteur général des pêches maritimes de France, membre de plusieurs académies et sociétés savantes françaises et étrangères, qui a fait plusieurs voyages par ordre du gouvernement français, et auquel on doit quelques travaux importans, est mort dans cette ville, le 22 février 1822, à son retour de son voyage au Cap Nord.

DANEMARCK.

Copenhague. — *La Société royale des sciences* a proposé des questions intéressantes pour le concours de 1822. Les concurrens pourront les traiter, à leur choix, en latin, en français, en anglais, en allemand, en danois ou en suédois. Les membres de la société résidant en Danemarck sont seuls exceptés du concours. L'auteur du meilleur mémoire sur chacune de ces questions recevra une médaille d'or du prix de 50 ducats. Les mémoires devront être adressés à M. OErstedt, secrétaire de la société royale, et être remis avant la fin de décembre prochain. — Questions proposées : — 1° *Classe de mathématiques.* — Rationes assignare diversæ illius obliquitatis eclipticæ, quæ vi plurium observationum e solstitiis brumalibus atque æstivis elicitur. — 2° *Classe de physique.* — Quænam vitæ ac evolutionis conditiones externæ a natura constitutæ sunt, tum animalibus sanguine frigido præditis, tum locum inferiorem in serie animalium tenentibus? Et quinam est in hac serie gradus, ad quem usque inveniuntur animalia, quæ intra alta vivere possunt? — 3° *Classe de philosophie.* — Quo fundamento universali nititur, quænamque est ac quanta momentorum historicorum in juribus lege positiva determinandis vis atque auctoritas? — 4° *Classe d'histoire.* — Desideratur rei monetariæ in Dania, si ita dicere licet, externi status, a tempore introductæ per Canutum-Magnum propriæ monetæ, ad tempora usque regum stirpis Oldenburgicæ, accurata et veterum scriptorum testimoniis suffulta expositio, quæ hæc fere rei momenta quantum fieri potest enucleata et illustrata sistere debet: quibus in urbibus regni Daniæ, a quo tempore propriorum nummorum usus cœperet, cusa fuit a regibus moneta?... A quibus singulis regibus cusa fuit hæc in singulis urbibus?.. Quomodo intelligenda est illa a legibus concessa episcopis monetæ hujus vel illius urbis portio? Quando cœpit jus feriundæ monetæ tribui aliis, quando episcopis, quando urbibus? Quibus tributum illud fuit episcopis, quibus urbibus? Num aliis ac his illud jus concessum fuit? Quænam fuerunt hujus juris conditiones? Num eædem omnibus, an diversis, num aliæ præsertim, episcopis ac urbibus, ita est, quod vulgo creditur, illis in utrumque nobile ac innobile, bis

tantum in posterius metallum, jus esset? Qua etiam occasione illud illustrandum veniret, quod de Waldemaro IV° narrat Huitfeldius, eum pro moneta argentea intulisse usum vilioris æneæ; qualis tamen moneta, seu a Waldemaro cusa, non cognoscitur. — 5° *Prix extraordinaire*, fondé cette année pour la *classe de physique*, par le comte Moltke. — Quænam saxa ad montes ordinis secundi seu transitorios pertinentia in Norvegia reperiuntur?

Enfin, la société a encore proposé deux questions, qui sont chacune l'objet d'un prix de la valeur de 200 écus, provenant de legs particuliers. — 6° Desideratur meteorologia danica, sive delineatio tempestatis in Dania rationum, ejusque causæ e situ et natura regionis, quantum præsens naturalis scientiæ status sinerit, deducantur. — 7° Quanam proportione crescit proventus solidusque alicujus agri reditus crescente laboris vi, in ejusdem cultu adhibita?

Ph. Golbéry.

ALLEMAGNE.

Cassel. — *Géodésie*. — L'électeur vient d'ordonner, pour le printems prochain, un levé trigonométrique, au moyen duquel il sera ensuite dressé une grande carte militaire et topographique de tous les états électoraux. Les capitaines *Vigrebe* et d'*Ochs*, ainsi que le professeur *Gerling*, tous habiles ingénieurs, sont maintenant en tournée pour faire les reconnaissances préalables, relatives à la triangulation et à la levée des points les plus élevés du pays, qui sont le mont Inselberg, près de Schmalkalden, et le mont Meissner, près d'Eschwege. Leur première ligne d'opération passe par Amœnebourg, le Knoell, Hersfeld, Hanau, etc.

E.

Hambourg. — *Histoire russe*. — M. de Struve, conseiller d'état russe dans cette ville, a engagé les personnes qui font une étude particulière de l'histoire de Russie à lui envoyer des éclaircissemens sur le point suivant, qui ne se trouve éclairci ni par les historiens ni par la grande collection de Muratori. Les chroniques russes des années 1130 et 1134 parlent d'un Posadnick de Novogorod qu'elles nomment Pétrillo, et qui parait avoir joui

d'une haute considération. Son nom cependant porte à croire qu'il n'était pas Russe; que peut-être il était Italien. D'un autre côté, la constitution ou les satuts de Novogorod et ses rapports avec le prince semblent s'opposer à cette conjecture. M. de Struve a fait insérer cette question dans les journaux littéraires de l'Allemagne.

Heidelberg. — *Sociétés savantes.* — Le 9 février, jour anniversaire de la naissance du grand-Duc, la Société d'histoire naturelle et de médecine a tenu sa première séance publique dans le local de l'université. M. Tiedemann a entretenu ses auditeurs de l'utilité des sciences naturelles non-seulement pour la médecine, mais encore pour la navigation, le commerce et l'agriculture. Les sciences naturelles, prises dans un sens plus étendu, élèvent l'âme de celui qui les étudie, et la portent à l'admiration du Créateur de l'univers. Dans leur application, elles contribuent essentiellement au bien-être des peuples et même à leur puissance militaire. C'est pour cela que les nations les plus civilisées sont précisément celles qui les cultivent le plus, et que les orages mêmes de la révolution n'ont pu arrêter leurs progrès. Mais la grande étendue de ces sciences n'en permet pas l'étude universelle à un seul individu; de là, la nécessité de fonder une société dont chaque membre mette en commun ce qu'il a observé dans la branche à laquelle il s'est plus particulièrement attaché. Pour démontrer par les faits cette vérité incontestable, M. Tiedemann a rappelé plusieurs travaux de la société. Parmi les dissertations de médecine quelle a entendues, on remarque une critique, faite par le célèbre M. Conrad, de la doctrine du docteur Broussais, qui divise maintenant les médecins français. Parmi les mémoires d'histoire naturelle, il en est un de M. Léonhard sur les feux souterrains, et plusieurs de MM. Tiedemann et Gmelin, qui constatent des expériences faites par ces deux savans sur plusieurs points importans de zoologie et d'anatomie.

Berlin. — *L'Académie royale des sciences* s'est réunie en séance publique le 24 janvier, jour anniversaire de la naissance de Frédéric II. M. Tralles, secrétaire, a fait l'ouverture de la séance, pendant laquelle M. de Humboldt a lu un *Mémoire sur l'origine et la marche des formes grammaticales, et sur l'influence*

qu'elles exercent sur le développement des idées. M. Hermstædt a rendu compte d'une analyse chimique des eaux de la mer Morte, de celles du Jourdain, et de la chaux bitumineuse, etc.

STUTTGARD. — *Ecrits périodiques.* — Voici la liste des journaux qui s'impriment dans notre ville : 1° *Journal de la société d'économie rurale*, rédigé par M. ANDRÉ, secrétaire de cette société ; 2° l'*Hespérus*, par le même ; 3° *Journal officiel de Stuttgard*, rédigé par le docteur Mühlberger ; 4° *Journal de gouvernement et de politique*, par M. le professeur MICHAELIS ; 5° *Annonces universelles* de COTTA ; 6° *Mercure de Souabe*, dirigé par le professeur ELBEN ; 7° *Journal du Necker*, par M. LADE ; 8° *L'indicateur des Allemands du midi ;* 9° *L'ami des pauvres*, de M. SCHOULLKRAFT ; 10° *le Citoyen*, par M. LANG ; 11° les *Annales politiques européennes*, par M. MURHARD ; 12° *le Morgenblatt* (journal du matin); la rédaction en est maintenant confiée à madame *Thérèse* HUBER ; 13° le *Litteraturblatt* (feuille littéraire) ; c'est l'ouvrage de M. MULLNER ; 14° enfin, le *Kunstblatt* (journal des arts), par M. SCHORN. PH. GOLBÉRY.

SUISSE.

CANTON DE VAUD. — *Instruction publique.* — *Extrait d'une lettre du général Laharpe.* — « D'après nos lois, tous les enfans sans exception doivent fréquenter les écoles, où on leur apprend à lire, à écrire, l'arithmétique et le catéchisme. Le dénombrement portait le nombre de ces enfans à 29,000, et celui des écoles à 639, sur une population de 160,000 habitans. La réforme des écoles a éprouvé beaucoup d'obstacles dans l'origine, mais l'exemple de plusieurs communes a produit un très bon effet ; surtout depuis que les ecclésiastiques, mieux éclairés et convaincus des avantages de l'enseignement mutuel, se sont joints aux amis de l'instruction primaire. »

GENÈVE. — *Publication prochaine.* — LÉGISLATION. — Deux jurisconsultes, MM. Meinier et Cerclet, s'occupent en ce moment de la traduction de l'*Histoire du droit romain dans le moyen âge*, de M. de Savigny, dont le troisième volume vient de paraître. Cet ouvrage est impatiemment attendu par les jurisconsultes français, (Voyez ci-dessus, tom. XIII, page 580.)

ITALIE.

Turin. — *Académie royale.* — La *Classe des sciences physiques et mathématiques* a tenu, le 24 février, une séance principalement consacrée à entendre divers rapports relatifs à des objets d'arts et de manufactures, renvoyés à l'examen de l'académie par le gouvernement. La classe a particulièrement donné son attention à une ingénieuse invention de M. *Joseph* Masera, de Montefalcone, près de Chiari, qui, au mouvement de rotation et aux pointes fixes des cylindres, dans les orgues et dans les serinettes, substitue le mouvement horizontal et des pointes mobiles. ce qui permet de varier la musique à volonté. — M. le comte de Balbe a fait lecture d'un mémoire intitulé : *Examen de quelques formes employées par les mathématiciens pour exprimer la valeur résultante de plusieurs équations correspondantes.* L'académie, ayant accordé son approbation à ce mémoire, a décidé qu'il serait imprimé dans le recueil de ses transactions.

Université. — *Musée d'histoire naturelle.* — Cet établissement vient de s'enrichir de deux envois intéressans. L'un consiste dans une nombreuse collection de papillons et autres insectes du Brésil, donnée par M. le marquis Grimaldi de Boglio, et formée par lui pendant qu'il résidait à Rio-Janeiro en qualité de ministre plénipotentiaire de Sardaigne. Le second, composé de quatre-vingt-huit échantillons de minéraux, et destiné à l'académie royale par M. de Abbate, consul-général sarde près les États-Unis, a été donné au musée par cette société. E.

Chambéry. — *Etablissemens d'instruction et d'utilité publique.*

M. le général comte de Boigne vient d'offrir à l'administration municipale de notre ville un revenu annuel de 40,000 francs, et un capital de 500,000 francs, pour être appliqués, l'un et l'autre, à la fondation et à l'entretien des établissemens suivans, ainsi qu'aux embellissemens qu'il propose, savoir : 1° *un collége de jésuites*, pour l'instruction de la jeunesse ; 2° *un dépôt de mendicité* ; 3° *une succursale de dix lits à l'Hôtel-Dieu de Chambéry*, uniquement destinés aux malades attaqués de maladies contagieuses ; 4° *quatre nouveaux lits* dans le même hôpital, spécialement affectés aux voyageurs qui tomberaient malades en

route ; 5° l'acquisition et la démolition des échoppes de la rue dite *des Cabornes*, et de la rue couverte, et le percé d'une rue transversale, qui, de la place du château, aboutirait au boulevart, par la rue Basse-du-Rempart. Dans le cas où la ville se déciderait à faire elle-même une partie des constructions nouvelles, M. de Boigne lui offre aussi, à titre de prêt, un capital de 200,000 francs, pour concourir à l'exécution du projet ; 6° la construction d'une nouvelle façade à l'hôtel-de-ville ; l'acquisition et la démolition des échoppes situées devant le bâtiment de la bibliothèque, sur la place du Marché, lesquels seraient remplacées par un parapet et une grille. M. de Boigne offre encore une somme de 50,000 francs pour être employée à ces derniers travaux. Si les étrangers trouvent de pareils actes de libéralité aussi extraordinaires qu'admirables, combien ne doivent-ils pas le paraître davantage aux habitans de Chambéry qui connaissent l'immensité des bienfaits que ce général a répandus sur sa patrie, et surtout le bel établissement qu'il a créé en faveur de la vieillesse. Toutefois, nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer nos regrets de voir M. de Boigne confier à des jésuites la direction du collége qu'il veut fonder. Il eût été digne de lui de se faire le propagateur de l'enseignement mutuel en Savoie, pays dans lequel, plus que dans tout autre, on doit souhaiter que cette précieuse méthode exerce promptement son influence salutaire. E.

— Bologne. — *Publications nouvelles et prochaines.* — *Médecine.* — Il paraît depuis peu dans cette ville un nouveau journal, sous le titre de *Nuova Dottrina medica italiana* (nouvelle Doctrine médicale d'Italie.) Le but que les rédacteurs se proposent est de faire connaître l'origine, les progrès et l'état actuel de la doctrine du *contra stimulus.* Ils ont commencé par donner des extraits des ouvrages de M. Rasori, regardé comme le fondateur de cette nouvelle doctrine, de M. Thomasini et d'autres médecins accrédités. Les extraits forment la première partie du journal ; on y comprend, sous le titre de *variétés*, des observations cliniques et des discussions polémiques. L'Italie possède quelques journaux destinés, soit directement, soit indirectement, à répandre les sciences médicales, mais aucun ne s'était

occupé jusqu'ici de marquer les progrès de la médecine italienne, et d'en présenter le système dans son ensemble.

— Milan. — *Géographie.* — Le comte Litta a publié dernièrement une carte nouvelle des états méridionaux de l'Église. Elle est divisée en quatre feuilles topographiques, et accompagnée de deux autres feuilles d'éclaircissemens. L'auteur a examiné et corrigé toutes les cartes générales et particulières qui ont été faites jusqu'ici, et, profitant de ce qu'elles contiennent de bon, il en a donné une qui est regardée comme supérieure à toutes les autres. Il y a indiqué ce qu'il y a de plus remarquable dans les différens lieux, relativement à l'érudition, à l'histoire, à la chronologie, à l'histoire naturelle, à la population. Ses observations sont exactes et présentées avec une grande justesse d'expression. Ce qui intéresse encore plus, c'est un tableau des mesures, disposées d'une manière fort claire et réduites en mètres. M. Litta s'est encore attaché à mieux déterminer l'ancien mille romain que ne l'avaient fait tous ceux qui s'en étaient occupés avant lui; suivant ses calculs, il est de 1471,23 mètres ou 1469,84 mètres. F. Salfi.

GRÈCE.

Corfou.— *Collection des actes du Sénat péloponésien.* — Le recueil de toutes les proclamations patriotiques et des actes du Sénat péloponésien qui ont paru jusqu'ici, depuis le commencement de la lutte héroïque des Grecs contre leurs oppresseurs, vient d'être traduit du grec moderne en français, par M. Mustoxydi, savant Grec de cette ville. On assure que cette traduction, envoyée à Paris, doit y être publiée sous peu de tems.

Cydonie. — *Destruction des établissemens d'instruction.* — Cette ville de l'Asie mineure, qui a été surprise et détruite par les Turcs, renfermait de beaux établissemens d'utilité publique; entre autres un collége et une riche bibliothèque. Les barbares ont mis le feu partout; il n'existe plus que des pierres et des ossemens! C. Nicolo-Poulo.

ESPAGNE.

Barcelone. — *Académie nationale de médecine.* — Cette académie vient d'adresser au chef politique de la Catalogne un

rapport sur la nature de l'épidémie qui a ravagé dernièrement cette partie de la péninsule. Sur quatorze membres, huit ont déclaré la maladie exotique et contagieuse; quatre l'ont déclarée indigène, et non contagieuse. Deux voix peuvent être regardées comme nulles, à cause de l'incertitude des votans : ainsi, l'opinion de la majorité a été conforme à celle de la commission française. (Voyez, ci-dessus pag. 27, la première partie du *Rapport des médecins français envoyés à Barcelone.*)

PAYS-BAS.

Louvain. — *Société de Médecine.* — Cette société vient de proposer pour sujet de prix la question suivante : « Existe-t-il, dans l'état de maladie, une condition ou mode général des forces, dont la connaissance soit nécessaire pour fixer les indications thérapeutiques? Si cette condition existe, indiquer en quoi elle consiste, déterminer par des faits circonstanciés les signes qui la caractérisent, dans les maladies que les nosographes ont désignées sous le nom de *fièvres*, *phlegmasies* et *hémorrhagies;* présenter enfin les vues thérapeutiques qui en découlent. Si cette condition n'existe pas, faire connaître les causes qui induisent en erreur les praticiens qui prennent l'état des fièvres pour base des indications curatives.

La société désire que cette question soit traitée dans le sens de sa devise, *experientiâ et ratione.* Le prix consiste en une médaille d'or de vingt ducats. Les mémoires, écrits en latin, hollandais ou français, doivent être adressés, francs de port, et avant le 1er mai 1823, à M. Jacotot, D. M., secrétaire de la société, place du Peuple, n° 2. à Louvain.

FRANCE.

Somme. — Abbeville. — *Géognosie.* — *Fossiles.* — On vient de trouver, dans plusieurs *Sablières* des environs de cette ville, des ossemens d'éléphans et de rhinocéros, un bois de cerf étranger et des dents de carnivore, que M. Traulé, savant recommandable, d'Abbeville, regarde comme des dents de lion. C'est à 25 pieds de profondeur que l'on a trouvé ces débris épars et mutilés; ils consistent en une défense d'éléphant, un atlas et un os du

métatarse de rhinocéros. M. Traulé, qui a déjà trouvé de semblables morceaux au pied des côteaux d'Amiens, pense que si l'on faisait des fouilles au pied des côteaux du département de la Seine inférieure, qui tiennent à ceux du département de la Somme, on ferait d'autres découvertes du même genre. Le gisement de ces fossiles est quelquefois une couche de silex anguleux : c'est dans une couche de cette nature qu'on a trouvé le bois de cerf. Chacune de ces découvertes est faite pour engager les naturalistes à s'occuper des questions que M. Cuvier a proposées dans *l'introduction de son histoire des animaux fossiles.* B. G.

Seine-Inférieure. — Arques. — *Convulsions.* — Les ouvrières de l'atelier de filature de coton d'Arques, près de Dieppe, ont été attaquées, au commencement du mois de février de cette année, de nausées, de vertiges et de convulsions, qui ont produit un tel trouble dans leur imagination, qu'elles croyaient voir des spectres et d'autres objets fantastiques s'élancer sur elles et les saisir à la gorge; les secours de la médecine n'ayant pu parvenir assez tôt à remettre leurs cerveaux ébranlés, le peuple de la ville et de la campagne n'a pas manqué de répéter, suivant sa coutume, *que c'était un sort qu'on avait jeté sur la filature.* Mille cérémonies ridicules, qui avaient pour but de faire croire qu'on *levait le sort* furent faites, dans l'intention de calmer ces imaginations exaltées. Mais ce moyen, qui ne peut qu'aider à entretenir un préjugé extravagant, n'a produit qu'un effet momentané : il a fallu avoir recours aux menaces. La crainte d'être chassées et de perdre leurs moyens d'existence a enfin ramené à la raison les ouvrières les plus malades.

Un mémoire sur les causes de cet état *convulsionnaire* a été présenté à la *Société de Médecine de Dieppe*, par M. Nicole, pharmacien de cette ville : il contient un récit très-exact et curieux des événemens qui ont signalé ces affections spasmodiques; l'auteur les attribue au *gaz oxyde de carbone*, résultant de la décomposition de l'huile par la chaleur d'un poêle de fonte, sur lequel on avait l'habitude de déposer plusieurs vases de ce liquide.

Ce produit gazeux, comme on sait, est plus léger que l'atmosphère; c'est d'après cette propriété que l'auteur du mémoire ex-

plique comment les étages supérieurs de l'atelier se sont trouvés les premiers le théâtre des accidens, tandis que le rez-de-chaussée en était préservé. B. G.

PARIS.

Sociétés savantes et d'utilité publique.

Institut. — *Académie des Sciences.* — *Mois de mars* 1822. — *Séance du* 4. — Au nom d'une commission, M. Tessier lit un rapport sur le mémoire de M. Théran, relatif *à la domesticité de la vigogne et à son acclimation en France avec les Llamas* et *les Alpacas*; M. de Humboldt ajoute quelques remarques sur le même sujet. D'après les faits cités dans le rapport, on ne peut douter qu'il ne soit possible d'acclimater en Europe les animaux dont il s'agit, et de les conserver en troupeaux dans l'état de domesticité, comme on l'a fait à Buenos-Ayres. La commission pense que les vigognes sont trop difficiles à apprivoiser par grandes bandes, et qu'on réussirait mieux avec les Llamas, et particulièrement avec les Alpacas, qui paraissent plus dociles. A la vérité, leur poil a moins de qualité que celui de la vigogne; mais, tel qu'il est, d'habiles fabricans pensent qu'ils en tireraient un grand parti. M. Pouy Debat, de Bordeaux, a donné au jardin du Roi un mâle d'alpacas, acheté à Caracas; cet animal ne paraît pas avoir souffert, et il est couvert d'un poil long, assez fin et abondant, la commission pense que le mémoire de M. Théran mérite beaucoup d'attention, et qu'il conviendrait de l'adresser au ministre de l'intérieur, en le priant de le prendre en considération. (Approuvé.) -- M. Duméril lit un rapport sur un mémoire où M. Double traite de *l'emploi du sulfate de quinine*. Il en résulte que M. Double, auquel on doit d'avoir constaté le premier la propriété fébrifuge du sulfate de quinine, a rendu un nouveau service à la science, en faisant connaitre des faits qui prouvent l'efficacité de ce sel dans certains cas de fièvres continues, rémittentes, de rhumatismes aigus, de névralgies rhumatismales, etc. Son mémoire, approuvé par l'Académie, sera inséré dans le *Recueil des savans étrangers*. — On continue la lecture du mémoire de M. Portal *sur les fièvres typhoïdes*, etc. — M. le docteur Flourens lit un mémoire intitulé : *Recherches physiques sur l'irritabilité*

et la sensibilité. — *Du* 11. — M. A. Michelot fait hommage à l'Académie d'un *Mémoire sur la gélatine*, extrait de *la Revue Encyclopédique* (T. XIII, p. 19) (1), et d'une *Notice sur Descartes*, extraite de la *Galerie française*.—M. Latreille fait un rapport verbal sur les *Elémens de conchyologie* de M. Bondich. — M. Fourrier fait un rapport verbal sur l'ouvrage de M. Lagrave Sorbié, relatif à la composition de l'univers.—Au nom d'une commission, M. Mathieu déclare qu'il n'y a pas lieu à faire de rapport sur l'instrument de M. Crosnier, dont le ministère de l'intérieur a donné connaissance à l'académie. — M. de Prony lit un rapport sur le *Dynanomètre hydraulique* de M. Louis Martin. Cet instrument est destiné à mesurer de grandes pressions exercées soit par les liquides, soit par les gaz, en les représentant par des pressions qui leur sont proportionnelles, mais qu'on rend aussi petites qu'on le veut, parce qu'elles sont données par les différences entre des pressions inégales et directement opposées. « Nous pensons, dit en terminant M. le rapporteur, que l'idée que M. Martin a eue d'appliquer le principe du treuil à cylindre double, de la machine à colonne d'eau, de la vis à double filet, etc., au perfectionnement du *banck* anglais (1), mérite les éloges de l'Académie. Son projet est susceptible de quelques améliorations; mais, avec les talens en mécanique dont il a donné des preuves répétées, il fera subir aisément à son appareil les modifications propres à lui donner tout l'avantage désirable. » (Adopté.)—Au nom d'une commission, M. de Jussieu lit un rapport sur le mémoire de M. Brongniart fils, dont l'objet est de présenter un *tableau des végétaux fossiles* trouvés dans les diverses couches de la terre, et de les classer, en indiquant, pour chaque classe ou subdivision de classes, des caractères distinctifs et des noms analogues, afin de faciliter et abréger les descriptions de ces

---

(1) Les ministères de la marine, de l'intérieur et de la guerre, ont pris chacun un certain nombre d'exemplaires de ce mémoire, qu'on trouve au *bureau de la Revue*, et chez Bachelier, libraire, quai des Augustins, n.55. Prix, 75 c.

(2) On se sert du *banck* dans les *water works*, ou établissemens destinés à fournir de l'eau à domicile aux habitans d'une ville; il s'adapte aussi aux machines à feu.

couches et des objets qu'elles renferment. M. le rapporteur propose à l'Académie « de faire insérer dans le *Recueil des savans étrangers* ce mémoire d'un jeune auteur qui marche dignement sur les traces de son père, et de lui témoigner sa satisfaction du résultat de ses travaux, en l'invitant à les continuer. » (Approuvé.)— M. Bory Saint-Vincent commence la lecture d'un mémoire sur la *zoophitologie*. — Dans cette séance MM. Cuvier et Arago ont fait des rapports sur les concours de physique, de physiologie et d'astronomie. (Voy. ci-après la séance publique.) — *Du* 18. — Une commission composée de MM. Arago, Biot et Fourrier est chargée de recueillir les documens propres à faire une histoire complète du tremblement de terre du 19 février dernier. — Le ministre de la marine prie l'Académie de lui donner son jugement sur un mémoire de M. Marestier, relatif *aux bâtimens à vapeur* en usage dans l'Amérique. (MM. Biot, Poisson et Sané, commissaires) — Rapport de la commission chargée d'adjuger le prix de mathématiques. — M. Huzard présente, de la part de M. Buniva, des réflexions de M. Toggea sur une *épizootie* qui a eu lieu dans la province d'Asti. — MM. Bosc et Cuvier font un rapport sur un mémoire de M. Guyon, relatif à une *espèce de sangsue de la Martinique*. L'Académie demande à M. Guyon de nouveaux renseignemens et de nouveaux échantillons pris dans l'eau. — M. Cuvier communique une lettre de M. Lamouroux sur un *gavial fossile*, qui vient d'être découvert dans les environs de Caen. — MM. Legendre et Delambre font un rapport sur un mémoire relatif à la *gnomonique catoptrique* ou de *réflexion*. « Nous pensons, dit M. le rapporteur, que ce mémoire, qui a dû exiger un long travail et de profondes méditations, est digne des éloges de l'Académie, et que, pour le rendre usuel, l'auteur doit être invité à le développer, afin qu'il soit à la portée de tous les gnomonistes; sans quoi, il n'offrirait qu'un ouvrage théorique très-curieux, dont il serait à craindre que personne ne fit usage. » (Approuvé.) —M. Navier lit un mémoire *sur les lois du mouvement des fluides*, en ayant égard à l'adhésion des molécules. (MM. Poisson et Fourrier commissaires).—*Du* 25.—M. Serres présente un manuscrit intitulé : *Anatomie comparative de l'encéphale dans les quatre classes d'animaux vertébres*, avec un atlas. (MM. Cuvier, Pinel,

Portal, Humboldt, Geoffroy Saint Hilaire et Magendie, commissaires). Au nom d'une commission, M. Brochant de Villiers lit un rapport très-étendu sur la *description géologique de la Hongrie*, par M. Beudant. (*Voy.* T. XIII, p. 256). M. le rapporteur propose à l'Académie de témoigner à l'auteur sa satisfaction des mémoires et du manuscrit qu'il a soumis à son jugement, et de lui exprimer son désir d'en voir effectuer la publication. (Approuvé.) — M. Jomard communique une notice du voyage de M. Leschenault de la Tour, et un mémoire du même sur le *canelier* de Ceylan. A. M-T.

— *Séance publique du* 8 *avril* 1822. — La séance est ouverte par les annonces de prix décernés, et des programmes des nouveaux sujets de prix. Sur la proposition de la commission, adoptée par l'Acamédie, le prix de *mathématiques pures et appliquées* est adjugé à M. OErstedt, savant danois, auteur de la découverte de l'action de la pile voltaïque sur la direction magnétique. La commission regrette de ne pouvoir offrir une juste récompense aux travaux de M. *Plana* sur le mouvement des fluides; de MM. *Fresnel* et *Herschel*, sur les propriétés de la lumière; de M. *Savart*, sur les vibrations des corps solides. — Le prix de statistique, fondé par M. de Montyon, est partagé entre M. le baron Dupin, ancien préfet des Deux-Sèvres, auteur d'une statistique de ce département, et M. de Charpentier, directeur des mines du canton de Vaud, auteur d'un ouvrage intitulé *Observations géognostiques faites dans les Pyrénées*. La commission cite avec éloge les *Mémoires statistiques* de la ville de Paris, que l'administration a publiés en 1821, et recommande à tous les administrateurs les travaux utiles de M. *Benoiston de Châteauneuf*, auquel on doit une nouvelle édition de ses *Recherches sur les consommations de la ville de Paris*. — M. de Montyon a fondé un autre prix pour la physiologie expérimentale. La commission n'a pas cru pouvoir adjuger ce prix; mais deux mémoires lui ont paru mériter, à titre d'encouragement, une médaille de la moitié du prix. L'un de ces mémoires est de M. Desmoulins; il a pour titre : *Recherches anatomiques et physiologiques sur le système nerveux dans les poissons*; l'autre, *Traité des calculs urinaires*: il est de M. Cloquet. La commission fait aussi une mention ho-

norable d'un écrit de M. Dutrochet, *sur les directions spéciales qu'affectent certaines parties des végétaux.* — Le même M. Dutrochet a remporté le prix fondé par M. Alhumbert, et dont le sujet, proposé par l'Académie, était, pour cette année, de *suivre les progrès de la salamandre aquatique, depuis l'œuf jusqu'à l'animal parfait, etc.* — M. Delambre fait l'annonce des nouveaux sujets des prix qui seront décernés en 1823 et 1824. Le premier est pour la statistique. M. le secrétaire expose clairement le but que les auteurs de mémoires sur la statistique doivent avoir en vue, et la route qu'ils auront à suivre pour mériter les suffrages de l'Académie. Cette partie du programme mérite d'être lue et méditée par tous ceux qui prennent quelque intérêt à la statistique et à l'économie publique. — Un prix de 3,000 fr. sera décerné, en 1823, au mémoire qui résoudra cette question : « *Déterminer, par des expériences précises, quelles sont les causes, soit chimiques, soit physiologiques, de la chaleur animale.* » L'Académie exige particulièrement « *que l'on mesure la chaleur émise par un animal sain, dans un tems donné, l'acide carbonique qu'il produit dans la respiration, et que l'on compare cette chaleur à celle que produit la combustion du carbone en formant une même quantité d'acide carbonique* ». — Pour le prix fondé par M. Alhumbert, l'Académie propose de « *comparer anatomiquement la structure d'un poisson à celle d'un reptile, les deux espèces au choix des concurrens.* » — Les prix fondés par M. de Montyon sont des récompenses aux auteurs des meilleurs ouvrages publiés, chaque année, sur la physiologie expérimentale et sur la mécanique : le premier sera simple en 1823; mais le second sera double, parce qu'il n'a pu être adjugé cette année. Par la même raison, le prix d'astronomie fondé par M. Delalande sera aussi doublé. — M. Delambre lit ensuite une note sur la comète de 1204 jours, et sur les travaux astronomiques qui s'exécutent en diverses parties de l'Europe. — M. Cuvier lit une notice sur M. Duhamel, auquel la science des mines est redevable de tant de travaux, de connaissances, et surtout d'élèves distingués, qui pouvaient seuls nous dédommager de la perte de leur maître. L'illustre secrétaire, entraîné par son sujet, et jetant un regard pénétrant sur l'état actuel de l'esprit humain, ne craint pas d'af-

firmer « que tous les efforts que l'on pourrait faire pour arrêter sa marche seront désormais infructueux, avec la génération qui s'avance, et que rien au monde ne peut empêcher de succéder à celle qui disparaît ». — M. Dupetit-Thouars, tout en herborisant à Madagascar et dans l'Inde, a fait des recherches philologiques sur la langue de ces contrées. Il prouve l'analogie des langues madécasse et malaise, en comparant les noms d'un grand nombre de plantes qui croissent naturellement dans les îles où ces langues sont parlées. — La séance est terminée par M. Girard, qui lit une notice historique sur les canaux de navigation entrepris ou proposés dans le bassin de la Seine jusqu'à l'ouverture du canal de Briare.

— *Académie française.* — Séance du 2 avril 1822. — M. Villemain lit un *Essai sur les romans grecs;* — M. Lémontey, un chapitre de son *Histoire critique de la France, depuis la mort de Louis XIV.* — M. Boissy-d'Anglas, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, lit un fragment de son poëme *sur la Bienfaisance.*

— La *séance publique des quatre académies* a eu lieu le 24 avril. Nous en rendrons un compte détaillé dans notre prochain cahier.

Société d'encouragement pour l'industrie nationale. — Assemblée générale du 17 avril 1822. — M. Chaptal, président, lit un discours relatif à l'objet de la convocation. — M. de Gérando, secrétaire-général, fait le rapport des travaux du conseil d'administration dans le cours de l'année. Outre les inventions qui ont paru dignes des récompenses qui doivent être décernées dans la séance même, et dont il va être rendu compte, les personnes qui ont obtenu les succès les plus remarquables sont les suivantes : — M. *Lenoble,* plombier, pour ses laminages et ses tuyaux de plomb, de toutes sortes de calibre, sans soudure. — M. *Delahaye*, pour ses pressoirs ambulans. — M. *Richer*, pour divers instrumens de mathématiques, très-bien exécutés. — M. *Larresche*, pour des réveils qu'on peut, au besoin et momentanément, adapter à toute espèce de montre. — M. *Janssens*, pour divers perfectionnemens apportés à la clarinette. — M. *Labbaye*, pour ses instrumens à vent en cuivre, tels que l'ophicléide, le cor et la trompette : cet artiste sait courber les tubes de laiton, sans avoir besoin d'y in-

troduire du plomb. — M. *Boucher*, ingénieur-géographe, pour un instrument à dessiner la perspective, et pour un autre destiné à tailler les crayons à l'usage du pantographe. — M. *Clinchamp*, pour un instrument destiné à former des perspectives et en fournir diverses épreuves sur le papier. — M. *Gambet*, pour ses admirables instrumens d'astronomie, et particulièrement ses théodolites répétiteurs, chefs-d'œuvre de construction. — MM. *Lenoir*, *Collardeau* et *Clouet*, pour leurs règles à calcul, et M. *Hoyau*, pour celles qu'il a importées d'Angleterre, et dont l'objet est d'assigner les proportions des composés chimiques. — M. *Thomas*, pour un ingénieux système de rouages destinés à donner à vue le résultat numérique de toute espèce de calcul, par de simples tirages d'un cordon qui met en jeu le mécanisme. — MM. *Laujorois-Dumontel* et *Gros d'Anisi*, pour leurs poteries, remarquables sous les rapports de l'élégance des formes et de l'émail qui les décore. — MM. *Garros* et *Bonnet*, pour leurs bitumes artificiels destinés à assainir les habitations humides et à empêcher l'infiltration des eaux. — MM. *Arago* et *Fresnel*, pour leurs lampes à plusieurs mèches et à double courant d'air, destinées à l'illumination des phares. — M. de Gérando a justement loué dans ce rapport les machines à vapeur construites par M. *Saulnier*, et celles de MM. *Casalis* et *Cordier*, de Saint-Quentin; les machines de MM. *Risseler* et *Dickson*, pour les filatures; les fosses souterraines de M. *Ternaux*, et les procédés de M. le comte *Dejean* pour la conservation des grains; le Mémoire de M. *Héricart de Thury* sur les aciers; celui de M. de *Valcourt*, sur les machines à vapeur; les collections de machines d'agriculture de M. le comte de *Lasteyrie* et de M. *Le Blanc*. Il a annoncé que l'industrie française voyait paraître avec un grand intérêt un nouveau *Dictionnaire de technologie*, publié par des membres de la Société d'encouragement: cet ouvrage manquait à l'Europe. (Voy l'annonce faite ci-dessus, p. 145.) Enfin, il a terminé en citant les expériences de M. *Dartigues* sur l'extraction de la potasse par l'incinération de diverses plantes; celles de M. *Despretz*, sur la conductibilité de la chaleur dans les métaux; et les travaux intéressans sur la fabrication de l'acier, par M. *Bréant*, qui a réussi à composer des lames de damas capables de rivaliser avec

celles de l'Inde; les procédés seront rendus publics en suivant les mesures de prudence commandées par les circonstances, dans l'intérêt du commerce français. — Il résulte du compte rendu de la situation financière de la Société, qu'elle a maintenant près de 900 souscripteurs, et qu'elle possède un capital de 237,258 fr., indépendamment du legs fait à la Société par *M. le comte et madame la comtesse Jollivet*, legs qui s'élève à la somme d'environ 300,000 fr. M. de Gérando prononce l'éloge de ces deux bienfaiteurs de l'industrie, et expose les avantages que cette riche dotation pourra apporter à la prospérité des arts et des manufactures françaises. — L'assemblée décerne ensuite des médailles d'encouragement aux auteurs des travaux qui lui ont paru les plus dignes de cette honorable distinction. — M. *Mollard* lit un rapport sur le superbe établissement de M. *Roguin*, à la Garre, pour débiter les bois de charpente, de menuiserie et d'ébénisterie; cette entreprise, dirigée selon les principes de celle que M. Brunel a formée en Angleterre, opère à l'aide d'une machine à vapeur; elle fend le bois de sapin et de chêne en planches propres aux parquets et les taille avec rainure et languette, pour les pouvoir ensuite assembler en parquets. Une médaille d'or est accordée à M. *Roguin*. — M. *Héricart de Thury* entretient l'assemblée de l'état de prospérité où étaient autrefois les exploitations des marbres français, et les compare à ce qu'elles sont aujourd'hui : il annonce qu'en 1821 la France a tiré de l'étranger 4 millions de kilogrammes de marbre, quoique ceux de nos carrières ne le cèdent en rien à ceux de Grèce et d'Italie. L'assemblée a couvert de ses applaudissemens un passage où le rapporteur a rappelé que M. Chaptal, durant son ministère, a préservé de la destruction plusieurs parties d'architecture faites avec les produits de nos marbrières. Une lettre de Henri IV au connétable de Lesdiguières, relative à ce genre d'industrie, a aussi été accueillie par des applaudissemens universels. Enfin, une médaille d'or a été donnée à M. *Dumége*, pour sa belle exploitation de marbres à Baros et dans la vallée de Seste (Pyrénées). Des médailles d'argent ont pareillement été accordées à M. le chevalier *de Quivy*, à M. le baron *Morel* et à M. *Tanton*, pour les beaux blocs qu'ils ont retirés de leurs marbrières à Mau-

beuge, à Baret et à Rubécourt. — M. *Sirhenry* a reçu une médaille d'or pour les heureux résultats qu'il a obtenus dans sa fabrique d'acier. Du reste, le concours relatif à cette fabrication reste ouvert. (Voy. T. XIII, p. 729.) — M. *Francœur* lit un rapport sur les presses typographiques de M. *Amédée Durand*, qui en obtient des résultats moitié plus économiques et au moins aussi beaux que ceux des presses à la Stanhope. Une médaille d'argent est accordée à ce mécanicien. — M. *Baillet* fait un rapport sur les *puits forés*, dits *puits artésiens*, et une médaille d'argent est accordée à MM. *Beurrier* père et fils, qui ont perfectionné les procédés en usage. — Sur un rapport de M. *Sylvestre*, on décerne une médaille d'argent à Mme. *Reine*, qui a fabriqué des chapeaux selon la méthode de Florence, et cultivé le blé dont on tire la paille usitée dans cette fabrication. — M. *de Gérando* rappelle à l'assemblée que, l'an dernier, M. *Pradier* a obtenu la médaille d'or pour ses belles fabriques de rasoirs et de nacre de perle; une mention honorable est destinée à récompenser les succès de cette belle entreprise, qui maintenant produit jusqu'à neuf mille rasoirs par mois, et à laquelle M. *Pradier* a joint la fabrication des couteaux, des canifs, des plumes métalliques sans fin, et des cachets à légende mobile et emblèmes changeans. Si cet artiste n'eût pas reçu l'an dernier la médaille d'or, il en eût été récompensé cette année. — Une autre mention honorable est faite en faveur de M. *Vauchelet* pour ses peintures sur velours. FRANCOEUR.

Société de la morale chrétienne. — Dans la séance publique du 8 avril, M. *Joseph Price*, l'un des fondateurs de la *Société de la Paix à Londres*, a fait une proposition d'un haut intérêt, celle de rechercher tous les moyens moraux d'anéantir l'affreuse traite des noirs. Cette proposition, éminemment philantropique, a été développée, avec beaucoup de talent, par M. Auguste de Staël. La prise en considération, vivement appuyée, a été mise aux voix par M. le duc de la Rochefoucauld, président, et adoptée à l'unanimité. Un comité a été nommé sur-le-champ; il se compose de MM. le comte de Lasteyrie, de Staël, le baron Turckeim, membre de la chambre des députés; Marron, président du consistoire de l'église réformée; de Rémusat; et Vernes, négociant.

Société pour l'instruction élémentaire. — Assemblée générale annuelle, tenue le 10 *avril* 1822. — La séance est ouverte, sous la présidence de M. le Comte de Chabrol, préfet de la Seine, en qualité de président honoraire; la salle renferme un très-grand nombre de spectateurs. On remarque au bureau M. le duc de Doudeauville, pair de France, président honoraire; le président du conseil d'administration M. le duc de la Rochefoucauld, pair de France etc.; les vice présidens M. le duc de la Vauguyon, pair de France, et M. le comte de Lasteyrie. — M. de *Chabrol* et M. *de la Rochefoucauld* prononcent chacun un discours relatif à l'objet de la convocation; l'assemblée en ordonne l'impression. M. *Francœur* donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale; la rédaction en est adoptée; plusieurs personnes font hommage de divers ouvrages sur l'enseignement élémentaire; M. *De Gérando*, secrétaire-général, exprime, au nom du conseil d'administration, le désir que MM. de la Vauguyon et de la Rochefoucauld soient nommés *présidens honoraires*, en témoignage de la reconnaissance de la société pour les services qu'ils n'ont cessé de rendre à l'instruction primaire. Cette proposition est adoptée à l'unanimité et aux applaudissemens universels de l'assemblée. M. le secrétaire-général annonce que cinq actions de la caisse d'épargnes et de survivance viennent d'être données par les actionnaires de cette caisse, pour ceux des élèves des écoles mutuelles qui seront désignés, et comme récompense de leurs succès et de leur bonne conduite; un présent de même valeur a déjà été fait, l'année dernière, par la même association. — M. *De Gérando* lit un discours qui a pour objet d'exposer les avantages de l'instruction du peuple, et d'indiquer le succès que la méthode mutuelle ne cesse d'obtenir dans les quatre parties du monde. M. *Jomard*, secrétaire, donne le compte rendu des travaux du conseil d'administration, dans le cours de l'année dernière, et présente la situation des écoles élémentaires d'enseignement mutuel, non seulement en France, mais dans les pays étrangers. C'est avec bien du regret que nous nous voyons dans l'impossibilité d'insérer dans ce cahier des extraits étendus de l'excellent rapport de M. Jomard, dont les pensées et les vues s'accordent parfaitement avec le plan de la Revue

encyclopédique, et sont toutes dirigées vers le but que nous nous sommes proposés. Dans le cahier prochain, nous dédommagerons nos lecteurs et nous-mêmes : voici cependant quelques passages qui pourront donner une idée du travail de M. Jomard. Peut-être a-t-on lieu de s'étonner et de s'applaudir que cent cinquante-six écoles se soient élevées en 1821, au milieu de l'injuste opposition qui en arrête la marche et qui paralyse les efforts généreux des amis de l'instruction. A l'école d'Anzin, l'instituteur, tombé malade, fut retenu loin de sa classe pendant trois mois entiers. Le moniteur général conduisit les exercices; durant ce long espace de tems, il maintint l'ordre et la discipline, comme si le maître eût été présent; cette étonnante docilité des élèves, cette supériorité d'intelligence d'un enfant sont deux phénomènes également dignes d'attention : ils déposent assez en faveur de la méthode. Sur environ 24 millions d'adultes, on calcule qu'il n'y en a que 9 millions qui sachent lire et écrire. Ainsi, l'on peut évaluer à quinze millions d'individus, de tout âge et de tout sexe, le nombre des Français privés d'instruction. » Ce discours est couvert des applaudissemens de l'assemblée. — M. *Coutelle* rend compte des recettes et des dépenses dans le cours de l'année dernière; des remercîmens sont votés en faveur de M. Lahure, trésorier de la société, pour le zèle avec lequel il a rempli ses fonctions. M. *Basset*, au nom du comité d'inspection, expose l'état prospère des écoles dont la société surveille les travaux et fait les frais; il paie un juste tribut d'éloges aux personnes qui dirigent ces établissemens; il propose en outre que quatre médailles soient décernées, à titre de récompense, savoir : 1° à M. *Mouton*, de Haguenau, inventeur d'un nouveau compas en bois très-simple et très-économique; 2° à M. *Thomassin*, instituteur à Gisors; 3° à M. *Lanvillé*, instituteur à Honfleur; 4° à *la sœur Marianne*, directrice de l'école de Liancourt. L'assemblée ordonne la distribution de ces médailles aux personnes qui en ont été jugées dignes. M. *Jullien*, au nom du comité des livres, lit un rapport sur les ouvrages d'enseignement élémentaire que le conseil a jugés dignes de son approbation, et donne d'utiles indications pour servir de guides aux personnes qui se proposent d'en publier sur le même sujet. L'assemblée vote des remercîmens

aux personnes qui ont le plus contribué aux progrès de l'enseignement mutuel, à la fondation des écoles et à l'amélioration de l'instruction primaire. On procède au renouvellement du bureau : M. le maréchal *Macdonald*, duc de Tarente, est nommé président. FRANCOEUR.

La Société Asiatique a tenu sa première séance le 1er avril dernier, sous la présidence de M. Sylvestre de Sacy, et a fixé le réglement qui doit la diriger à l'avenir dans ses travaux. (Voy. ci-dessus T. XIII, p. 246.) M. le président a ouvert la séance par un discours rempli de vues profondes, d'observations ingénieuses sur les études orientales, et sur les avantages qui doivent résulter de leurs progrès pour la religion, l'histoire, les arts utiles et la diplomatie. M. Abel Rémusat a ensuite lu le premier chapitre de sa traduction d'un roman chinois, intitulé les *Deux Cousines* : ce roman, qui offre un tableau fidèle des mœurs chinoises, paraît devoir être bien accueilli de ceux qui cherchent dans les ouvrages de ce genre autre chose que des aventures incroyables et des sentimens outrés.

Législation. — Tableau comparatif des condamnations prononcées par les cours d'assises pendant les années 1816, 1817, 1818, 1819 et 1820. (Voy. ci-dessus art. Angleterre, et T. IX, p. 626, pour connaître les divers degrés de condamnation aux travaux forcés.)

En	1816	1817	1818	1819	1820
Accusés mis en jugement.	9,890	14,116	9,722	8,202	8,011
Condamnés à mort.	444	558	324	311	304
— Aux travaux forcés.	6,807	9,431	6,112	5,476	5,202
Acquittés.	3,083	4,717	3,010	2,726	2,809

Ce tableau ne comprend que les accusations, les condamnations et les acquittemens relatifs aux crimes assez graves pour emporter la peine capitale ou celle des travaux forcés à tems et à perpétuité.

Nous n'y avons point compris les crimes beaucoup moins graves, punis de la réclusion, ni les crimes beaucoup moins fréquens auxquels notre code pénal applique la peine de la déportation, du banissement, de la dégradation civique, ou de la simple exposition. A cette occasion, nous nous permettrons d'appeler l'attention de nos législateurs sur trois points relatifs à la jurisprudence criminelle, qui nous ont particulièrement frappés. Il est assez remarquable que les crimes dont nous annonçons ici les jugemens ont été plus particulièrement commis les jours de dimanche, dans les campagnes. Ne serait-il donc pas d'une sage politique de combattre l'oisiveté, cause probable de ces fautes? Nous avons ensuite observé avec douleur que des individus condamnés à des peines *temporaires* (en 1819 il y en a eu 196) étaient ignominieusement flétris, sur la place publique, d'une marque indélébile qui devient le garant de leur infamie, mais en même tems aussi le garant éternel de leur immoralité, puisque ces hommes sont exclus de la société qui les a flétris pour jamais du sceau de la réprobation? En supposant même, ce que je ne puis croire, que l'intérêt du commerce exige ce supplice pour le crime de faux, les intérêts de la société exigent-ils que le vagabondage soit regardé comme une circonstance assez aggravante pour qu'il nécessite l'application d'une empreinte brûlante sur celui dont le crime est de n'avoir pas d'asile (art. 280 du cod. p.)? N'est-il pas immoral et inconvenant que la peine du carcan puisse être prononcée sans aucune autre peine; c'est-à-dire qu'un homme, pour toute punition, soit conduit par le bourreau sur la place publique; que là, il soit attaché à un ignominieux pilori, avec un collier de fer; qu'il reste exposé pendant une heure aux regards insultans de ses concitoyens, et qu'il descende ensuite de là pour venir jouer et converser avec eux, la peine étant expirée? Il nous resterait enfin à discuter sur la peine de mort; mais déjà cette haute et délicate question a été savamment traitée par un de nos collaborateurs. La législation du Portugal et ses résultats viendront bientôt, sans doute, apporter de nouveaux argumens en faveur de son système, et nous ne manquerons pas de les développer.

E. Gautier.

Publications prochaines. — *Voyage scientifique.* — M. Huyot, architecte, et ancien pensionnaire de France à Rome, où il s'était fait remarquer par la restauration de la *Rome antique*, est de retour à Paris, après un voyage de cinq ans, pendant lequel il a visité et exploré la Grèce, l'Asie-Mineure, la haute et basse Égypte et la Nubie. Il rapporte de ces contrées une grande quantité de plans et de dessins précieux, qu'on doit désirer vivement de lui voir publier, avec la relation de son voyage.

— *Histoire.* — Un ouvrage sur l'*état civil, politique et religieux de la Sicile*, paraîtra incessamment chez le libraire Lhuillier. Il contiendra aussi quelques détails intéressans sur la position géographique, les villes principales, les produits de l'île; aussi bien qu'un tableau des mœurs et de la littérature de ce pays. Cet ouvrage est de M. Edouard *Blaquière*.

Le même écrivain s'occupe d'un ouvrage sur la *Révolution actuelle de l'Espagne*, qui fera suite à son volume sur la Sicile, et qui s'imprime actuellement à Londres, en un volume de 600 pages. Outre un Précis de l'histoire d'Espagne jusqu'à l'invasion de Napoléon, cet ouvrage contiendra un récit de tout ce qui s'est passé depuis le retour de Ferdinand jusqu'au rétablissement de la Constitution, et un examen de ce qui a été fait par les Cortès de 1820, avec différentes anecdotes et des notices biographiques sur les hommes les plus distingués de la péninsule.

— *OEuvres complètes* de Don *Barthélemi* De Las Casas, évêque de Chiapa, défenseur de la liberté des naturels de l'Amérique; précédées de sa vie, et accompagnées de notes historiques, additions, développemens, etc.; par J.-A. Llorente, auteur de l'*Histoire critique de l'Inquisition d'Espagne*, membre de plusieurs Sociétés savantes de l'Europe, etc., etc.; dédiées à M. le comte de Las Casas.

Les ouvrages de Las Casas, constamment recherchés et estimés, restaient, pour ainsi dire, dans le patrimoine des bibliographes: ils existent épars, en plusieurs langues, mais mal traduits, incomplets ou tronqués; quelques-uns sont extrêmement rares. Dans la collection que nous annonçons, ils ont été recueillis avec soin.

traduits fidèlement, expliqués ou développés par des notes historiques, bibliographiques, etc.; on y trouvera même *deux* ÉCRITS INÉDITS *de Las Casas*. La vie et les voyages de cet illustre prélat ont été rédigés sur des documens authentiques. Le nom de M. Llorente, qui s'est fait l'historien de l'évêque de Chiapa, garantit que l'ouvrage se distinguera par une grande probité littéraire, une vaste érudition, une critique éclairée. L'ouvrage sera orné du portrait de LAS CASAS. Il formera deux gros volumes in-8°. Prix 12 fr. pour les souscripteurs.

L'Ouvrage sera mis en vente dans le courant du mois de mai.

On souscrit à Paris, chez M. Lallement, éditeur, rue de la Harpe, n° 87.

—*Exposé Analytique des Méthodes de l'Abbé* GAULTIER, par M. L. P. DE JUSSIEU; ouvrage destiné à faire connaître l'esprit et l'ensemble des Méthodes, et à servir de guide aux parens et aux instituteurs qui en adoptent l'usage.

L'abbé Gaultier avait regardé comme indispensable aux personnes qui adopteraient l'usage de ses méthodes pour l'instruction de leurs enfans, un ouvrage dans lequel fussent exposés l'esprit de ces mêmes méthodes, et la série des procédés employés pour leur application. M. de Jussieu, qu'il avait invité à entreprendre ce travail, auquel il attachait une grande importance, s'est efforcé d'accomplir une tâche que lui avait léguée son respectable ami, et de tenir une promesse renouvelée sur sa tombe. Il va offrir au public le résultat de son travail. Les amis des méthodes de l'abbé Gaultier, et ceux qui furent aussi les amis de l'auteur de ces méthodes, voudront bien concourir, par leur souscription, à remplir un des derniers vœux qu'il forma, et à faire mettre au jour un ouvrage qu'il regardait comme devant être le complément de ses nombreux et précieux travaux. L'ouvrage annoncé paraîtra avant la fin du mois de juin prochain, en un volume in-8°, avec trois tableaux. Le prix est de 4 fr. pour les Souscripteurs. On ne paie rien d'avance. On souscrit chez Louis Colas, libraire, rue Dauphine, n° 32.

BEAUX-ARTS. — *Gravure*, — *peinture*. — Le succès obtenu par la gravure que M. MASSARD a exécutée, d'après l'*Hyppocrate* de M. GIRODET, a été tellement complet, qu'il devait naturellement

inspirer à cet artiste le désir de reproduire un autre tableau du même maître. *Les funérailles d'Atala*, dans lesquelles ce peintre célèbre a su réunir, à une grande simplicité d'action, un caractère de beauté et une noblesse d'expression extrêmement remarquables, offraient bien des difficultés d'exécution qui n'ont pas arrêté M. Massard. Cette gravure, attendue avec impatience, paraît n'avoir pas tout-à-fait rempli l'attente des connaisseurs; quelques parties offrent un peu de sécheresse, peut-être la tête de la femme n'a t-elle pas atteint au degré de beauté de l'original; mais je m'empresse d'ajouter que ces taches légères ne peuvent être aperçues que par des yeux très-exercés, et que cette planche, considérée dans son ensemble, est l'ouvrage d'un homme d'un très-grand talent.

— *Gravure.* — *Sculpture.* — La collection à laquelle on avait donné le nom de *Musée des Petits-Augustins* fut, dans le principe, un amas de débris et de monumens de toutes sortes, arrachés, par un homme animé d'un vif amour des arts et de l'antiquité, aux mains de la destruction et du vandalisme. Peu à peu, ces débris se classèrent et s'augmentèrent, et M. Lenoir, après plus de vingt ans de travaux et de soins, était parvenu à mettre sous les yeux des connaisseurs une suite de monumens très-importans et très-intéressans, dans lesquels on pouvait étudier la marche et la progression des arts du dessin en France, depuis des tems très-reculés. Ce musée attirait un grand nombre d'étrangers et de curieux; car, jusqu'alors, on n'avait pensé en Europe qu'à recueillir des productions grecques, romaines, etc., et la France seule possédait enfin un musée composé uniquement de monumens nationaux. Ce musée, au grand regret des artistes et des connaisseurs, a été détruit par la dispersion des morceaux qui le composaient et qui ont été rendus en grande partie aux édifices religieux.

Plusieurs artistes se sont réunis pour recueillir les aspects de ces monumens, et perpétuer, pour ainsi dire, l'impression que leur réunion avait produite (1); les quatre livraisons qui ont déjà paru, et que j'ai sous les yeux, remplissent parfaitement ce but,

(1) *Souvenirs du musée des monumens français*, collection de quarante dessins perspectifs, dessinés par M. J. E. Biet, et gravés au trait par MM. Normand père et fils, avec un texte explicatif par M. J. P. Brès. L'ouvrage

et cette entreprise mérite à tous égards d'être encouragée; les vues sont en général bien choisies, et l'on connaît toute l'habileté de MM. Normand père et fils pour la gravure au trait. Ce genre, insuffisant pour reproduire la peinture, est ici parfaitement bien employé. Enfin M. Brès joint à chaque livraison une feuille de texte historique et descriptif, et il n'a pas craint d'annoncer qu'il en emprunterait les élémens aux ouvrages de M. Lenoir. Il a eu raison: cette modestie, bien loin de lui nuire, est au contraire un gage de l'intérêt qu'offrira son travail. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette entreprise, et lorsqu'elle sera entièrement terminée, nous en rendrons un compte détaillé.

— *Gravure.* — *Paysage.* — Le poète et le peintre qui parcourent une contrée ornée de tout ce que la nature peut offrir de plus grand et de plus beau dans ses productions, ou couverte de débris et riche de souvenirs attachés aux lieux et aux monumens, emploient l'un et l'autre, pour faire partager les impressions qu'ils ont reçues, des moyens différens, et qui cependant atteignent le même but. Le poète fait la description des lieux, et le peintre en trace le tableau.

M. de Sennones est peintre et poète tout à la fois; car il peut y avoir aussi de la poésie dans la prose; plusieurs écrivains modernes l'ont prouvé. Il a visité en artiste la France, l'Italie, la Suisse et l'Espagne, dont il a dessiné les principaux aspects, et il joint à ces dessins, qu'il reproduit par la gravure (1), des descriptions très-intéressantes, où il montre à la fois de l'esprit, de l'instruction et de la chaleur. M. de Sennones, voulant graver lui-même ses dessins, a choisi l'*eau forte*, qui est la manière la plus expéditive. Les premières planches qu'il a publiées m'ont paru manquer un peu de liberté de main et de variété de tons; mais il n'a pas tardé à faire disparaître ces légers défauts, et

---

entier comprendra dix livraisons. Paris, 1821, chez Normand fils, graveur, rue des Noyers, n. 33. Prix, 4 fr. chaque cahier sur papier de France; 9 fr. 50 c. sur papier de Hollande, et 10 fr. sur papier velin.

(1) *Choix de vues pittoresques*, par M. le vicomte de Sennones, membre de l'Institut; dédié à S. A. R. madame la duchesse de Berry. Cet ouvrage se compose de trente livraisons; chaque livraison coûte 15 fr.; il en a déjà paru cinq, qui comprennent une partie de l'Italie. Paris, 1821 et 1822. On souscrit à la calcographie du Musée royal.

les dernières livraisons contiennent des planches extrêmement remarquables par la vigueur des effets et l'esprit du travail. Sortie tout entière de la main du peintre, devenu son propre graveur, cette collection, qui paraît sous une haute protection, offrira donc un caractère d'unité qu'on ne rencontre jamais dans celles qui se composent des gravures de plusieurs artistes; dès lors, on peut juger, par les livraisons qui ont déjà été publiées, de ce que seront les dernières, et l'on acquiert en outre la certitude que les gravures reproduiront fidèlement les dessins. — *Gravure. Architecture.* — Le sol de Rome moderne est un amoncellement de débris, sous lesquels sont ensevelis des monumens de différens âges. Pendant l'occupation française, le gouvernement, dans le but d'être agréable à la population de la ville aux sept collines, et dans l'intérêt de l'art, ordonna des fouilles pour déblayer ceux de ces monumens qui sont encore debout. C'était une espèce de culte rendu à l'architecture, celui de tous les arts dans lequel les Romains ont su le mieux empreindre le caractère de grandeur qui semblait présider à leur destinée. Ces travaux, qui ont été continués par le gouvernement papal, ont fourni les moyens de reconnaître la nature et l'étendue de plusieurs édifices dont il ne restait que quelques parties; ainsi, par exemple, il est maintenant prouvé par les fondations qui ont été retrouvées et mises à découvert, que le temple de Vénus de Rome, que l'on croyait n'avoir jamais été qu'un petit édifice, était réellement un temple considérable ayant une enceinte. M. Caristie, architecte et ancien pensionnaire à l'école de Rome, a pris soin de faire connaître au monde savant le résultat d'une partie de ces fouilles dans un ouvrage (1) qui se compose de sept planches d'une très-grande dimension. Trois de ces planches contiennent le plan de tous les monumens anciens élevés dans l'espace compris entre le Colisée et le Capitole, et qui existent encore, en totalité ou en partie; trois autres offrent d'abord la coupe de ces monumens dans l'état où ils sont aujour-

(1) *Plan et coupe d'une partie du forum romain et des monumens sur la voie sacrée*, indiquant les fouilles qui ont été faites dans cette partie de Rome, depuis 1809 jusqu'en 1819; dessinés et publiés par Aug. Caristie, architecte. Paris, 1821, chez l'auteur, rue du Bac, n. 28, et Benard, boulevart des Italiens. Prix: 20 fr., et 26 fr. sur papier vélin.

d'hui ; ensuite, la coupe ou l'élévation de ces mêmes monumens restitués d'après les résultats des fouilles, les indications fournies par les médailles, etc. Cet ouvrage, qui relève de ses ruines, pour ainsi dire, le lieu de Rome autrefois le plus couvert d'édifices publics, et maintenant le plus riche en débris, a été mis sous les yeux de l'Institut avant d'être publié ; il sera donc recherché de tous les architectes et de tous ceux qui aiment cette belle antiquité dans laquelle nous allons chercher tous nos modèles. — *Lithographie.* On sait que Napoléon aimait beaucoup les poésies d'Ossian. Il avait chargé deux peintres extrêmement habiles et rivaux de gloire, MM. Gérard et Girodet, de lui faire chacun un tableau dont le sujet serait pris dans les chants du barde écossais. M. Girodet représenta *les ombres des héros français reçus dans les palais aériens d'Ossian.* C'était l'apothéose de la valeur française. Ce tableau, exécuté de verve, et dans lequel le peintre avait su réunir tout ce que la grâce et la poésie pouvaient inspirer de plus heureux, produisit une grande sensation ; on courait en foule, il y a maintenant plus de vingt ans, pour le voir dans l'atelier du peintre, où l'on ne pouvait se lasser d'admirer ces belles têtes de vieillards et de guerriers ; ces vierges d'une beauté si élevée et d'une expression si naïve. Je fus du nombre des curieux admis ; et quoique j'aie revu depuis ce tableau bien des fois, je n'ai jamais perdu le souvenir de cette première impression. Donnée par Napoléon à l'une des personnes de sa famille, et transportée en Allemagne, cette production est maintenant perdue pour la France ; heureusement, M. Girodet eut l'heureuse idée de faire faire, avant de livrer son ouvrage, des dessins des principales figures par plusieurs de ses élèves, aujourd'hui maîtres à leur tour : MM. Coupin, Delorme, Dejuinne, Chatillon, etc. M. Aubry-Lecomte, devenu aussi, mais postérieurement, son élève, a obtenu de son maître la permission de lithographier ces dessins (1). Cette collection, composée de seize planches, qui ont paru en deux parties, a obtenu un succès éclatant ; les exemplaires ont été rapidement enlevés, et M. Aubry-Lecomte ne

(1) *Collection de têtes d'études*, d'après le tableau peint en 1801 par M. Girodet-Trioson, membre de l'Institut, représentant les ombres des

peut que se féliciter de son entreprise. Au reste, tout concourait à ce qu'elle fût goûtée du public. D'abord, le nom du maître; ensuite l'habileté très-grande de M. Aubry, qui manie le crayon lithographique avec une grande perfection; enfin la certitude, que l'on pouvait raisonnablement concevoir, que M. Girodet ne resterait pas étranger à cette publication. Effectivement, je crois pouvoir affirmer que dans les diverses planches qui composent cette collection il en est bien peu où la main du maître ne soit empreinte. La lithographie n'a encore rien produit d'aussi parfait, ni d'aussi intéressant; et cette collection peut être justement opposée, comme réponse péremptoire, aux détracteurs de ce genre, s'il en reste encore. P. A.

Nécrologie. — *Bervic.* — L'un des plus célèbres graveurs de l'Europe, Charles Clément Balvay Bervic, est mort le 23 mars dernier. Né à Paris en 1756, il se livra de bonne heure à l'art qu'il a exercé avec tant de distinction, et eut pour premier maître *Georges Wille*, graveur dont les ouvrages sont encore estimés aujourd'hui. Les planches que *Bervic* exécuta d'après les deux tableaux de Lépicié, *le Repas* et *la Demande acceptée*, fondèrent sa réputation; et dès l'année 1784 l'académie de peinture se l'attacha en qualité d'agrégé. Lors de la formation de l'Institut, il fut inscrit l'un des premiers sur la liste des membres de la 4e classe, aujourd'hui *Académie des beaux-arts*; il était aussi membre de la légion d'honneur. Ses principaux ouvrages sont le *portrait en pied de Louis XVI*, d'après Callet, *l'Innocence*, *le Saint-Jean* de *Raphaël*, *l'Education d'Achille* et *l'Enlèvement de Déjanire*; mais son chef-d'œuvre, qu'on peut regarder comme celui de l'art, est la gravure du groupe de *Laocoon*, faite pour *le Musée Français*, de Robillard-Péronville et Laurent. C'est M. Quatremère de Quincy qui a exprimé sur la tombe de son confrère les vifs regrets qu'éprouvent les amis des arts, et toutes les personnes qui avaient été à même d'apprécier la bonté du caractère et la pureté des mœurs de Bervic.

---

héros français reçus dans les palais aériens d'Ossian; lithographiés sous sa direction, par Aubry-Lecomte, son élève. Paris, 1822. Cet ouvrage se compose de deux livraisons. Prix de chaque livraison : 16 fr. Engelmann, rue Louis-le-Grand, n 27.

TABLE DES ARTICLES
CONTENUS
DANS LE QUARANTIÈME CAHIER.
Avril 1822.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Notice relative au tableau des variations de la température, pendant l'année 1822. *Francœur.* pag. 5
2. Notice sur les prétendus *Pontes-longi* de Domitius. *Meyer.* 9
3. Notice nécrologique sur d'Acosta. *Denis.* 21

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Rapport présenté par la commission médicale envoyée à Barcelone. *A. D. M.* 27
5. Topographie de Palerme. *C. J. L.* 32
6. Mémoire couronné par l'académie de Bruxelles. *Le Normand.* 38
7. Leçons de philosophie, par M. Laromiguière. *S. A. Berville.* 44
8. Histoire universelle, par M. de Ségur. *Avenel.* 55
9. Histoire de Paris, par M Dulaure. *Depping.* 64
10. Poésies de Schiller, traduites de l'allemand. *M. A. Jullien.* 74
11. Description de l'Égypte. (Zodiaque de Dendérah.) *Francœur.* 90

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 104 ouvrages français et étrangers. 107

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

Amérique. — États-Unis. 185
Asie. — Indes Orientales. — Géorgie. — Sibérie. Russie asiatique. *Ibid.*
Océanique. — Port Jackson. 188
Afrique. — Colonie anglaise. — Tripoli. *Ibid.*
Europe. — Iles Britanniques. Russie. — Pologne. — Suède. — Norvége. — Danemarck. — Allemagne. — Suisse. — Italie. — Grèce. — Espagne. — Pays-Bas. — France. — Paris. *Ibid.*

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

Des productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

NOTICE

Sur les moyens économiques employés par M. Ternaux, *à Saint-Ouen, pour la conservation des grains, la préparation alimentaire de la pomme de terre, et d'autres objets d'utilité publique et privée.*

Le 25 avril dernier, M. Ternaux a réuni, dans sa maison de Saint-Ouen, une assemblée nombreuse, pour lui communiquer le résultat de ses expériences sur les fosses souterraines appelées *Silos*, pour la conservation des grains, sur l'emploi de la pomme de terre et sur la mouture économique, et pour donner ainsi à ses résultats l'authenticité qui inspire la confiance, et surtout la publicité qui répand le plus promptement possible le bien qu'on doit attendre des découvertes dans les arts économiques.

A cette réunion philantropique, on voyait S. A. R. le prince de Danemarck, des maréchaux de France, d'autres grands dignitaires, des membres de la chambre des pairs et de celle des députés, des académiciens, des savans, des artistes, et beaucoup d'autres amis de l'humanité, toujours empressés de s'éclairer sur les moyens de la servir avec le plus de succès. M. Cadet-de-Vaux, l'un des assistans, nous transmet une *Notice* sur cette intéressante réunion; nous nous empressons d'en communiquer un extrait à nos lecteurs.

La maison de M. Ternaux est un temple dédié à l'industrie. Le précieux duvet des chèvres thibétaines s'y transforme en vêtemens pour les riches (1). Aux pauvres, les *Silos* et la préparation de pommes de terre assurent une subsistance dont le prix ne sera jamais au-dessus du salaire le plus modique, et qui ne manquera point, si l'on veut imiter ce que M. Ternaux fait pour ses nombreux ouvriers. Ces aides

---

(1) *Économie rurale. — Chèvres de race Thibétaine, dites chèvres-Cachemire.* — Nous avons donné, l'année dernière, (Voy. ci-dessus T. *XI.* pag. 5 — 13.) une *Notice* détaillée sur l'introduction de ces chèvres en France, et sur l'importance du service qu'ont rendu en cela MM. Ternaux et Jaubert à l'agriculture et à l'industrie nationales. Tous ceux qui ont eu l'occasion d'aller se promener dans le beau parc de Saint-Ouen, ont pu vérifier l'exactitude des renseignemens que nous avons recueillis et publiés sur ce sujet. On a pu admirer, d'abord, la souplesse, la légèreté, la vigueur de ces animaux, qui portent encore une partie de leur précieux duvet; on a remarqué également leur frugalité, qui permet de les nourrir à peu de frais; et plusieurs personnes ont fait la réflexion que cette belle importation offre le double avantage de substituer une race supérieure à celle de nos chèvres et d'acclimater en France des animaux dont l'éducation et l'entretien, en toute saison, sont à la fois faciles et économiques, puis qu'ils se nourrissent non seulement avec ce que l'on donne aux moutons, mais aussi avec les orties que

de ses travaux industriels, cette seconde famille qu'il s'est donnée, et qui s'étend sur une partie du royaume, trouvent en lui une autre providence sur laquelle ils se reposent avec sécurité.

Suivant les lettres de convocation, on devait s'occuper d'abord des *Silos*, ou greniers souterrains pour la conservation des grains. On a publié, dans *les Annales de l'agriculture française, T.* XVIII, un *Rapport sur les expériences faites le* 18 *octobre* 1821, *sur le premier Silo*, construit et rempli à Saint-Ouen : Ces dépositaires fidèles de nos céréales méritent surtout notre attention, dans ce moment où des incendies, dont le motif et le but sont un mystère impénétrable,

---

mangent les vaches, avec les pelures de pommes de terre que l'on donne aux cochons, avec les marrons d'Inde et avec différentes substances que ne mangent pas d'autres animaux.

M. Ternaux nous a dit qu'il allait envoyer chercher dans le midi une grande partie des deux divisions de ces chèvres qu'il y a laissées, et que non-seulement il en fera une vente publique, dans sa campagne de Saint-Ouen, comme celle qui a eu lieu l'année dernière, et dont le succès a été satisfaisant, mais encore qu'il se propose d'en faire d'autres, lors du passage de ces animaux dans les villes de Narbonne, Beziers, Pezenas, Montpellier, Nîmes, Uzès, Barjac, Privas, Valence, Tournon, Vienne, Lyon, Roanne, Moulins, Nevers, Gien, Montargis, Fontainebleau, Melun, autant pour tirer parti de la crue du troupeau, que pour faire participer promptement aux avantages que l'agriculture et l'industrie doivent en retirer, les départemens par où ces chèvres doivent passer, dans les mois de Juin et de Juillet.

M. Ternaux compte 22 départemens qui possèdent cette race de chèvres, dont plusieurs propriétaires ont déjà vendu les crues à un prix plus élevé qu'ils ne les avaient payées dans l'origine, quoique l'introduction de ces troupeaux soit encore très-récente.

détruisent un si grand nombre de granges et de meules de grains.

Le 25 avril, on a donc extrait du blé de ce même Silo, et l'on en a rempli un autre dont la capacité est de 600 hectolitres. A Saint-Ouen, les expériences sont faites promptement : le blé est tiré du Silo, palpé, mis sous les meules et converti en farine; le moulin, autre objet de l'attention des spectateurs, est le moulin *Dronsart* dont j'ai parlé dans mes *Traités divers sur l'économie rurale, alimentaire et domestique* (1). La farine a été trouvée douce et fraîche, le son était bien évidé, et la panification a donné un pain d'excellente qualité.

La construction d'un Silo de 81, 71 mètres cubes de capacité, a coûté à M. Ternaux 1008 fr. 69 c. tout compris : terrassement, maçonneries, briques, menuiserie, ferrures, paillassons, etc. Plus loin de la capitale, cette dépense diminuerait considérablement. Les commissaires des sociétés d'agriculture et d'encouragement pour l'industrie, rendront sûrement compte, dans un procès-verbal spécial, des heureux résultats obtenus par ce mode de conservation des grains.

Après les Silos, c'était la préparation de pommes de terre que je nomme *polenta*, qui devait provoquer l'attention de l'assemblée. La découverte de cette substance alimentaire appartient autant à M. Ternaux qu'à moi; les amis de l'humanité sont quelquefois concurrens, mais jamais rivaux.

Il ne s'agit de rien moins que de prévenir ces famines, qui moissonnent si souvent une partie de l'espèce humaine, et privent l'industrie de tant de ressources et de bras; d'assurer la défense de nos places fortes par des provisions de vivres, sans lesquelles l'art de Vauban serait inutile, et les

---

(1) Voy. ci-dessus, *Rev. Encyclop.* T. XI, p. 588.

remparts dégarnis pour encombrer les hôpitaux. Je renvoie, pour beaucoup de détails, à mes *Traités divers* que j'ai déjà cités. On y trouvera les preuves de ce que j'avance sur les propriétés de la pomme de terre. Au tems où nous vivons, les prodiges opérés par les sciences et par les arts ont presque perdu le droit de nous étonner. On ne peut se refuser au résultat de ce calcul très-simple : un arpent cultivé en blé ne suffit pas toujours à la nourriture d'un homme; le même espace, planté de pommes de terre, peut en nourrir cinquante (1). Parmi les bases alimentaires, le premier rang appartient, sans contredit, à la pomme de terre; les céréales et le châtaignier ne viennent qu'à la suite de notre tubercule.

Cette plante de l'Amérique méridionale contient, comme le manioc, un principe délétère que la dessication fait disparaître. La matière alimentaire se montre alors avec toutes ses propriétés. Avant cette préparation, les tubercules étaient difficiles à conserver, impatiens de germer, et altérables par la germination : après la dessication, on peut les conserver pendant un tems limité.

Le plus mauvais usage qu'on ait fait de la pomme de terre, est de la faire entrer dans la confection du pain. Quatre livres de tubercules ne donnent que l'équivalent d'une livre d'un pain lourd et d'une digestion difficile. Sa fécule n'a pas

---

(1) M. Cadet de Vaux nous paraît avoir négligé dans son calcul plusieurs élémens qui devaient y entrer. Il fallait considérer l'ensemble des travaux agricoles, le meilleur mode d'assolement ou de rotation des cultures, et comparer entre elles les quantités de substances alimentaires, végétales et animales, que chacun de ces modes de culture est capable de produire. Cette question est essentiellement très-complexe, et ne se résout point par la seule comparaison d'un arpent de froment à un arpent de pommes de terre. (N. d. R.)

fourni des ressources plus importantes pour l'art de la boulangerie : on sait aujourd'hui que cette substance est beaucoup moins nutritive que la farine de froment; et c'est encore à Saint-Ouen que ce fait a été mis hors de doute. On y a vu que trois livres de farine de froment et trois livres de fécule de pommes de terre ne font que six livres de pain, au lieu que six livres de farine de froment donnent huit livres d'un pain qui semble préférable à celui qui contient de la fécule. Ainsi, la farine de froment produit en pain au moins le double de ce qu'on obtient de la fécule (1). Voyons maintenant la suite des expériences sur la *polenta*.

Préparation. Peler la pomme de terre (les animaux de basse-cour profitent des pelures et les mangent avidement), les faire cuire à la vapeur, retirer la matière toute brûlante, l'étendre sur une table, la diviser avec une batte légère, ce qui dissipe une partie de son humidité; la laisser refroidir, la passer au *vermicelloir*, la recevoir sur des cadres de bois garnis d'une toile claire, et l'envoyer à l'étuve.

L'étuve imaginée par M. Ternaux diffère de toutes celles de la capitale; elle est chauffée par le calorifère de Desarnaud, et fait un heureux emploi de la vapeur qui, dans les autres appareils, s'échappant par les *ventilateurs* placés à la partie supérieure de l'étuve, laisse perdre beaucoup de calorique, rallentit la dessiccation, altère les produits, augmente le tems de l'opération et la consommation de combustible; tandis que cette même vapeur, sortant par la partie inférieure, n'est imprégnée que de la quantité de calorique indispensable

---

(1) Cette conséquence ne paraît pas tout-à-fait exacte. On sait que la fécule manque d'une substance nécessaire à la panification, et que l'on peut y ajouter. Il aurait fallu l'employer après cette addition, et comparer son produit à celui de la farine pure. (N. d. R.)

pour son évacuation. Si la nouvelle préparation de pommes de terre s'accrédite, c'est à Saint-Ouen que l'on trouvera le modèle des étuves qui lui conviennent.

Au sortir de l'étuve, la pomme de terre préparée, que je nomme *polenta*, conserve la forme de vermicel. On peut la réduire en gruau ou en farine, en la faisant passer au moulin. La pomme de terre jaune est celle qui donne les produits les plus agréables à l'œil, parce qu'elle conserve sa couleur et une saveur analogue à celle de la farine de gruau de blé qu'emploie la pâtisserie.

Veut-on apprêter la *polenta* pour la manger? de l'eau chaude et du sel en feront les frais. Deux cuillerées de cette substance procureront deux *assiettées* de potage savoureux : le prix des deux cuillerées de *polenta* n'est que d'un centime. Il est inutile de dire qu'avec le bouillon cet aliment n'exige ni plus d'apprêts, ni plus de tems. Ce potage est alors bien supérieur à tous ceux que l'on peut faire avec le vermicel, le gruau et les autres préparations de froment. A la réunion du 25 avril, on en servit sous toutes les formes. Plusieurs convives ne voulaient que la goûter, et finirent par la substituer au potage ordinaire.

On servit du pain fait avec un tiers de *polenta*, jointe à la farine de froment, puis du pain de seigle, qui, grâce à cette addition, était devenu très-savoureux, et en quelque sorte un pain de luxe. Avis aux habitans de la Belgique, qui mangent un pain de seigle, si noir, si indigeste, si repoussant!

Disons maintenant quelque chose de l'histoire de la *polenta*. Cette histoire ne remonte pas bien haut, mais elle n'en est pas plus connue. Cependant, si on l'eût consultée, beaucoup de bien eût été fait, et l'indigence mieux soulagée ; on aurait appris qu'à Moulins, 550 individus réduits à la mendicité, furent nourris pendant dix-neuf mois au prix de deux centimes et demi par jour. Cette *polenta* et la gélatine des

os sont pour la bienfaisance une pierre philosophale très-réelle, et qui n'est plus à trouver. Voilà des alimens dont on peut devenir prodigue.

Les premiers essais de la *polenta* furent faits en 1813. On l'associa a des farines détériorées; et l'on en fit du pain passablement bon, surtout de garde et pouvant supporter un long transport et un séjour prolongé dans les magasins, qualité précieuse dans tous les cas, et surtout pour les armées.

Des années d'abondance firent négliger cette sauve-garde contre la disette; mais la famine de 1816 en rappela l'utilité. Alors, les ouvrages que j'avais publiés en 1813, reparurent enrichis de nouveaux faits. Attendrons-nous le retour de ce fléau pour y porter un remède, qui peut-être alors ne sera plus en notre pouvoir? Ne pourrait-on pas, si les particuliers négligent de s'instruire sur leurs plus grands intérêts, éclairer au moins les administrations publiques, les hôpitaux, les dépôts de mendicité, et les administrations militaires?

Il est vrai que nous avons en ce moment une surabondance de blé : Eh bien! nous sommes donc en état de pourvoir aux besoins futurs. De même que l'on profite de la paix pour remplir les arsenaux, et se préparer à la guerre, remplissons nos magasins de *polenta* pour combattre la famine. Quelle que soit l'abondance de nos récoltes en pomme-de-terre, l'agriculture n'en est point surchargée, comme de celle des blés; elle en trouve l'emploi dans la nourriture des animaux, et de tant d'autres manières, qu'une ferme bien administrée paie le prix du fermage par sa basse-cour et par un sage emploi de ce qu'on ne vend pas en nature.

En France, l'emploi de la *polenta* s'est borné à quelques villes et à quelques administrations. Elle fut admise à l'école polytechnique, et durant quelque tems à l'école de St. Cyr.

Nous avons le droit d'appliquer à la pomme de terre cette

observation consignée dans les *Annales Européennes* : » Souvent un seul végétal produit, par son importance bien appréciée, des changemens dans la fortune, les habitudes, les jouissances et le bonheur des peuples » . L'auteur cite, à l'appui de son observation, le pied de café transporté du jardin des Plantes de Paris à la Martinique, d'où il s'étendit dans les autres îles et sur le Continent, et fournit à l'Europe seulement 140 millions de livres de café : l'arbre à pain qui promet à la société des biens encore plus grands; mais cet arbre supporterait-il notre climat? La pomme de terre n'est pas si difficile; elle s'accommode de tous les sols, et suit l'homme sous tous les climats.

D'ailleurs, le fruit de l'arbre à pain vaut-il la *polenta* de pomme de terre, à laquelle M. Ternaux a eu l'heureuse idée d'associer un peu de gélatine, pour préparer ainsi un aliment qui réunisse, dans des proportions connues et constantes, les propriétés des substances nutritives, végétales et animales? L'économie a résolu un problème de la plus haute importance; elle a créé cet aliment qui, par son abondance, sa facile conservation et la modicité du prix, soustrait le pauvre à l'avidité des spéculations, aux désastres de la famine, aux frais énormes des transports; que l'on peut consommer en nature sans autres apprêts que de l'eau chaude et du sel, ou convertir en pain, suivant le goût français; que la table du riche ne dédaigne point, et dont l'abondance peut couvrir celle du pauvre; qui affermit les gouvernemens en assurant la subsistance des peuples, et prépare les nations à jouir de tous les bienfaits qui dépendent de la religion, de l'instruction et des mœurs.

CADET DE VAUX.

EXTRAIT D'UN RAPPORT SUR L'ÉTAT DES ÉCOLES NATIONALES, EN 1821, ET SUR LES ÉCOLES ÉTRANGÈRES; par M. JOMARD, *membre de l'Institut, l'un des secrétaires de la Société pour l'instruction élémentaire, dans la séance publique annuelle du* 10 *avril* 1822.

La publication de ce rapport acquitte une partie de la dette que nous avons contractée envers les amis de l'instruction. Les hommes d'état y trouveront aussi des données précieuses; pour bien connaître une nation, la statistique des écoles n'est pas moins nécessaire, que celle des produits du sol et de l'industrie. Ceux qui pensent que la propagation des connaissances nécessaires à tous est un devoir de la société envers chacun de ses membres, pourront juger si ce devoir est rempli, ou s'il est négligé : en nous comparant à quelques nations voisines, notre amour-propre souffrira; mais cette honte salutaire excitera notre émulation, redoublera nos efforts et ranimera nos espérances. Les ennemis de l'instruction nous donnent l'exemple de la persévérance; eh bien! nous leur opposerons une constance inébranlable. Il ne s'agit pas seulement de cultiver notre terrain, mais encore de le défendre et de l'agrandir : avec du tems et du courage, nous assurerons chez nous le triomphe de la raison et de la véritable morale qui n'est autre chose que la raison appliquée aux relations sociales.

Les bornes de ce recueil ne nous permettent pas d'insérer dans son entier le rapport de M. Jomard; mais nous n'omettrons aucun fait important, aucun sujet de méditation, aucune de ces pensées fécondes que le sujet fait naître.

..... « Le nombre des écoles fondées pendant l'année dernière est de 156, savoir : 131, annoncées par des états au-

thentiques ; 25 par la correspondance des autorités ou des fondateurs, sans parler de celles dont la société n'a point connu officiellement l'existence. Après le développement si rapide qu'avait pris en cinq années la méthode d'enseignement mutuel, on ne pouvait s'attendre à un tel accroissement, surtout quand on songe au peu de ressources qui sont à la disposition des communes.....

Écoles des Départemens.

..... « Nous avons reçu 2862 états formant 4 volumes, et remplis de documens authentiques. Le département de la Seine y entre pour 55 écoles ; mais ce nombre est inférieur de plus de 40 à celui des écoles existantes à Paris et dans les communes rurales ; il en est sans doute de même pour les autres départemens.

« 887 écoles établies dans 65 départemens sont comprises dans le premier trimestre. Onze départemens ont envoyé leurs états plus tard, et dix n'en ont point envoyé : (1) on y compte environ 310 écoles. Si l'on y joint 25 établissemens annoncés dans la correspondance officielle, 166 écoles régimentaires (2) et 12 écoles d'adultes, on trouvera que le nombre total est d'environ 1,400.

« Tel est le nombre approximatif des écoles existantes..... l'état actuel des choses nous montre un présent favorable, un avenir qui n'est pas sans espérance, et des motifs pour

---

(1) Calvados, Charente, Creuse, Dordogne, Drôme, Eure-et-Loire, Isère, Lot-et-Garonne, Meurthe, Moselle.

(2) Les 166 écoles régimentaires sont établies depuis deux ans : elles ont obtenu des résultats satisfaisans, surtout pour la rapidité de l'instruction. On doit croire qu'elles offrent toujours le même degré d'utilité, puisque le budjet de 1822 leur consacre une somme de 54,000 fr.

persévérer de plus en plus dans nos besoins et dans nos efforts.

..... » 53 départemens ont vu s'accroître le nombre des écoles, ou du moins, les pertes y ont été compensées par des acquisitions. Parmi ces établissemens nouveaux, aucun ne mérite plus d'être cité honorablement que celui de Volvic, installé le 21 juin 1821 : on le doit à l'active et généreuse sollicitude de M. le comte Chabrol, préfet de la Seine..... Cette école se distingue des autres par son objet spécial : le pays abonde en carrières; la coupe des pierres peut y occuper une grande partie de la population. Pour former des ouvriers habiles et intelligens, M. de Chabrol a fondé une école gratuite, où l'on joint aux connaissances élémentaires, l'étude du dessin et de l'ornement.

« Les écoles établies à Munster, dans le val de ce nom (haut Rhin) ne sont pas moins dignes d'êtres citées. M. Barthold, respectable maire de cette ville, a consacré tous ses soins à procurer une instruction plus facile et mieux dirigée à la classe ouvrière, moyen le plus sûr de rendre durable la prospérité industrielle de ce canton. Il reste à y faire un établissement bien désirable, c'est celui d'écoles françaises pour répandre plus généralement l'usage de la langue nationale.

« Dans le département de la Meuse, onze écoles prospèrent. Une société qui s'est formée à Bar-le-duc, vient d'y introduire le dessin linéaire et l'étude du chant; elle s'occupe de la formation de six autres écoles, demandées par des communes de ce département.

« De nouvelles sociétés s'établissent à Carcassonne, à Saumur, à Saint-Omer, à Lunéville, et en d'autres lieux, pour soutenir les écoles ou pour en créer.....

« La *Corse* appelle toujours l'attention du gouvernement

et de la société, sous le rapport de l'instruction élémentaire. C'est le pays où la multiplication des écoles produirait les changemens les plus prompts et les plus heureux ; mais les ressources ne sont pas en rapport avec les vœux de l'administration et des amis du bien.....

« Parmi les nouvelles institutions, nous n'omettrons pas l'intéressante école de Maisons sur Seine qui reçoit des adultes après l'heure de la classe ; école soutenue par le zèle admirable de M. de Lahaye, roi d'armes de France, maire du lieu et plus qu'octagénaire ; ni celle de Sèvres, fondée par le conseil municipal, avec l'approbation de S. M., en partie avec les secours fournis par le ministère de la maison du roi, et par la libéralité du respectable maire de la commune, M. Lambert. Placée sur une des routes les plus fréquentées et visitée souvent par les étrangers, on doit s'attendre que cette école acquerra une grande prospérité...

« Nous mentionnerons encore avec distinction l'école de Meulan ; celle de Gisors, où le chant et le dessin ont été introduits ; celle d'Angers, ville qui possède maintenant une bonne école de filles ; celle de Baugé, où l'on remarque avec surprise que, sur 115 élèves, il n'y en a jamais que 6 ou 7 absens ; celle de Dreux qui, sous la conduite d'un instituteur habile, marche de plus en plus vers la perfection.

« Le ministère de l'intérieur a continué ses encouragemens aux écoles de départemens. Environ 50,000 francs ont été répartis entre elles ; mais on comprend dans cette somme des frais de construction et d'acquisition de locaux à Darney, à saint-Brieux, à Bourbon-Vendée.

« La Société avait en Alsace, un correspondant plein de zèle et de lumières, M. Levrault, recteur de l'Académie de Strasbourg.... La perte qu'on a faite dans la personne de ce respectable philantrope, laissera un vide, bien difficile à combler : il s'attachait beaucoup à généraliser dans les départemens

du Rhin l'usage de la langue française, encore trop peu répandue dans la campagne, et la plupart de ses écrits sont dans les deux langues.

« Une mort prématurée a mis fin à tant de travaux utiles; que sa veuve reçoive ici l'expression des vifs regrets de la Société.

« C'est aussi dans le but de répandre l'usage de la langue française, que le gouvernement a encouragé les écoles du Finistère; on sait combien une partie de l'ancienne Bretagne est arriérée, sous ce rapport. Aujourd'hui que nous possédons un instrument précieux, expéditif et économique pour la propagation des connaissances élémentaires, il serait honteux d'ajourner encore cette grande amélioration : nous offrons d'y concourir par tous les moyens qui sont au pouvoir de la Société.

« La partie économique des écoles n'a pas été négligée. Quelque peu dispendieux que soit l'enseignement mutuel, comparé surtout aux autres modes d'instruction, cependant on ne doit pas cesser de réduire de plus en plus la dépense, afin de la mettre à la portée des moindres hameaux. Ainsi, diminuer la consommation des crayons et des ardoises, c'est travailler à la multiplication et au soutien des écoles. Nous avons l'espoir fondé que l'on sera bientôt affranchi de l'impôt payé à l'étranger pour les crayons de Schiste; à Corps, dans le département de l'Isère, M. Eymeoud a trouvé des *crayons talqueux* (1) d'une très-bonne qualité, et plus récemment, M. le docteur Mangars a découvert, près d'Angers, une carrière qui fournit d'excellens crayons d'ardoise : ils

(1) Il conviendrait de constater la nature de ces crayons, et de savoir si ce n'est pas une stéatite. C'est dans la même chaîne de montagnes qu'on trouve la stéatite, nommée *craie de Briançon*.

sont moins cassans et d'un grain plus doux que les crayons d'Allemagne; à prix égal, ils seraient encore préférables sous plusieurs rapports.

« Beaucoup de maîtres ont senti le besoin d'étendre l'enseignement du dessin linéaire; on a même composé des tableaux provisoires. L'auteur de la méthode a entendu cet appel; il s'occupe de la rédaction de nouveaux modèles. En attendant, on peut y suppléer par les tableaux de M. Boniface.

..... « Venons à la création des *écoles d'adultes*. Il est superflu d'insister sur les heureux effets qu'elles produisent parmi des hommes qui n'ont pu s'instruire dans leur enfance. La première de ces écoles fut ouverte, à Paris, par M. Delahaye, île Saint-Louis; elle est gratuite, et il l'entretient à ses frais. Le zèle généreux du maître mérite toute la reconnaissance de la Société; excité par ce louable exemple, M. Sarrasin, directeur de l'école normale élémentaire, autorisée par M. le préfet, en a ouvert une, le soir, à l'école normale (1); elle est en pleine activité; des ouvriers, des domestiques s'y rendent avec empressement, malgré la fatigue de la journée, et leurs progrès sont plus rapides qu'on ne le croirait, si l'on ignorait la puissance de la méthode. Le département du Rhin comptait déjà plusieurs écoles. Il y en a maintenant au Bourg-la-Reine, département de la Seine, et tout annonce qu'elles se propageront. La Société se propose d'appeler l'attention de ses correspondans sur cet objet si digne de leur sollicitude. L'expérience a prouvé que la méthode adoptée pour l'enfance, peut s'appliquer à un âge plus avancé. Les mêmes tableaux, les mêmes ardoises et les mêmes livres peuvent servir à ces deux époques de la vie.

---

(1) Rue Carpentier, près la rue Cassette, Faubourg-Saint-Germain.

..... « Les *écoles placées dans les prisons* ont obtenu des résultats non moins satisfaisans : on a pu l'observer à la maison centrale de Beaulieu, à Saint-Denis, à la prison militaire de Montaigu, etc. Le premier de ces établissemens doit beaucoup au zèle éclairé de M. le directeur de la maison centrale. A Saint-Denis, 144 jeunes détenus ont été admis à l'école, en 1821; 53 sont sortis, sachant lire, écrire et calculer, imbus de bons principes de morale; ils exercent des métiers, ou sont devenus petits marchands.

..... « Deux enfans affligés d'un bégaiement inintelligible, vice héréditaire dans leur famille, ont été admis à l'école d'Astaffort (Lot et Garonne); en peu de tems, leur prononciation est devenue distincte. L'un est sorti de l'école, entièrement guéri; l'autre continue ses études, mais il ne bégaie plus.

..... « La correspondance de la Société lui a fourni de nombreux témoignages d'ecclésiastiques respectables qui vengent assez la méthode nouvelle des injustes attaques dont elle a été l'objet.

..... « Persévérons dans l'œuvre de bien que nous avons entreprise, et ne nous arrêtons, que lorsque des moyens d'instruction seront assurés à toute la population française. Ce qui reste à faire est immense, mais cela ne doit point nous décourager; ce que nous aurons seulement commencé, nos enfans l'achèveront; le tems et la nécessité viendront à notre secours.

Indication de ce qui reste a faire *pour généraliser l'instruction primaire en France.*

Instruction des enfans mâles.

« Au premier janvier 1821, 1,070,500 garçons de 5 à 15 ans, fréquentaient les écoles primaires; 27,528 écoles, dirigées par 28,945 maîtres, étaient placées dans 24,124 communes.

« Le nombre des écoles de frères était de 187, conduites chacune par trois maîtres, et fréquentées par 30,000 écoliers. Plus de 1,200 écoles, dirigées selon la méthode d'enseignement mutuel, pouvaient donner l'instruction à 125,000 élèves.

« Dans les écoles suivant le mode vulgaire, le nombre moyen des élèves est 38; dans les nouvelles écoles, 104. La dépense des écoles actuelles est évaluée à 17 millions : elle se réduirait à 5 millions, si l'on adoptait les méthodes perfectionnées.....

..... « Une *école de frères* est composée de 200 à 300 élèves, et coûte 4,000 fr. : une *école mutuelle* de 500 élèves ne coûterait pas 3,000 fr. Le tems que les élèves y passent n'excède pas 18 mois; dans les écoles de frères, il faut à quelques-uns jusqu'à 5 ans, tout compris, pour obtenir la même somme d'instruction : la dépense d'une école de frères est à peu près quintuple de celle d'une école mutuelle.

Instruction des jeunes filles.

..... « On présume qu'il n'y a pas plus de 500,000 jeunes filles qui fréquentent les écoles (1). Il y a beaucoup plus à faire pour améliorer leur instruction que pour celle des garçons : peut-être est-elle encore plus urgente.

Adultes.

« Sur environ 24 millions d'adultes en France, on a cal-

(1) Une lettre du général Laharpe, insérée dans le Journal d'Éducation, nous apprend qu'en Suisse, dans le canton de Vaud, une population de 160,000 habitans envoie 29,000 enfans aux écoles. Suivant la même proportion, la France devrait fournir près de 5 millions de jeunes écoliers; il n'y en a que 1,570,500. Que l'on ajoute encore à l'imperfection de nos anciennes méthodes le peu d'assiduité des élèves, et l'on cessera de s'étonner que près des deux tiers des Français ne sachent ni lire ni écrire.

N. d. R.

culé que 9 millions seulement savent lire et écrire. Ainsi, on peut évaluer le nombre des individus privés de toute instruction; il n'est pas au-dessous de 18 millions.

« Il serait facile de faire marcher de front l'instruction des adultes et celle des enfans : dans les écoles existantes, on formerait des *classes du soir* et des *écoles du dimanche*, comme en Écosse et en Angleterre.

Des Écoles étrangères.

« Nous devons aux philantropes de l'Angleterre la justice de dire qu'ils continuent d'être à la tête du mouvement qui porte les esprits vers l'éducation universelle, mouvement qu'ils ont imprimé les premiers; c'est par leurs soins que la morale évangélique est transportée maintenant sur tous les points du globe : le besoin de lire les saintes Écritures fait élever des écoles chez tous les peuples; et, à mesure que l'art de lire se répand, le besoin de cette lecture devient plus vif et plus universel. Tel est le but de la *Société biblique*, correspondant parfaitement à celui que nous avons en vue. Publions avec reconnaissance le nouveau don que cette société nous a fait, par l'intermédiaire de M. Kieffer; 6,000 exemplaires de l'Évangile sont offerts à la Société de Paris : ils seront distribués entre les sociétés correspondantes du royaume.

« Une lettre que nous avons reçue de la *Société des écoles d'Angleterre* mérite d'être citée ici; l'humanité l'a dictée d'un bout à l'autre : « Les adversaires de l'éducation universelle, dit cette société, seront forcés de convenir que le meilleur moyen de perfectionner le genre humain est de l'instruire dans la morale des saintes Écritures. Cette heureuse extension produira tout son effet, quand les élèves actuels seront devenus pères; ils apprécieront mieux l'instruction qu'une génération ignorante et abrutie..... Nos antagonistes

nous reprochent d'étendre nos relations sur tout le globe, et de négliger notre pays; ce reproche est repoussé victorieusement par nos rapports comme par les vôtres; nous faisons au dedans tous les efforts possibles, et en même tems nous offrons à nos semblables les moyens d'améliorer leur sort. En répandant les Écritures, nous proclamons LE RÈGNE DE LA PAIX SUR LA TERRE, ET LA BIENVEILLANCE POUR TOUS LES HOMMES. »

.... « Dans les écoles qui ne sont pas entièrement gratuites, les élèves paient une rétribution très-modique. On voit se multiplier rapidement les écoles du dimanche et celles du soir, si utiles pour l'amélioration morale du peuple. A Londres, 43 écoles lancastériennes admettent environ 8,000 écoliers.

.... « En IRLANDE, la *Société hibernienne* était en rapport avec 513 écoles, recevant plus de 40,000 élèves; 356 maîtres ont été formés par cette société depuis 1814. Les écoles de prisons ont aussi produit, en peu de tems, des effets salutaires. 556,522 volumes de lectures choisies ont été vendus ou distribués : la Société de Paris a pu juger de l'utilité de ces petits ouvrages, dont elle a reçu une partie par l'entremise de lord Dunsany et de M. le docteur Oopen. En un mot, l'amélioration de l'Irlande, sous le rapport de l'instruction, a dépassé de beaucoup les espérances que l'on avait conçues.

« L'ÉCOSSE, où depuis long-tems l'éducation est devenue générale, ne peut pas présenter un pareil phénomène : on sait que, depuis deux siècles, il y existe au moins une école dans chaque paroisse, et que le sort des maîtres est assuré par les lois, indépendamment de ce qu'ils peuvent acquérir par leurs talens. Il est également reconnu que, grâce à la salutaire influence des écoles, le peuple écossais se distingue

entre tous, non-seulement par son instruction, mais encore par sa moralité et par son travail.

« Dans le royaume des Pays-Bas, l'introduction de la méthode est assez lente. Cependant, Bruxelles, Liége, Maestricht et d'autres lieux possèdent des écoles. A Bruxelles, on se dispose à introduire l'enseignement du chant. La Société de cette ville est établie sous la protection du prince d'Orange; elle a formé un plan pour suivre les élèves, pendant 6 ans après leur sortie de l'école, dans les diverses professions qu'ils auront embrassées. En Hollande, comme en Écosse, l'ancien système avait généralement pourvu aux besoins de l'instruction, et l'on n'y sent point la nécessité de créer de nouvelles écoles....

« La Russie continue d'accueillir la nouvelle méthode. Outre les écoles créées par l'empereur pour les enfans de troupes, on en a formé à Kief, à Tomsk, à Odessa, à Mohilef, en Sibérie, et plusieurs en Pologne, dont une sous la surveillance de l'université de Wilna. A Moscou, les directeurs de l'école évangélique vont introduire la méthode. Pétersbourg a une école de 600 enfans. Une autre s'est formée à Abo, dans la Finlande, sous la protection de l'empereur. M. le directeur Hamel, qui, de retour dans sa patrie, ne cesse de participer à la propagation de l'enseignement, nous transmet souvent des faits pleins d'intérêt; son ouvrage vient d'être traduit en Russe.

« En Suède, de nouvelles écoles ont été ouvertes dans la capitale. Le roi, le clergé et les magistrats les protègent hautement. Il en est de même en Danemarck; le plan est d'y introduire la méthode dans toutes les écoles (1).

---

(1) Depuis que ce rapport a été fait, le prince royal de Danemarck, qui visite à Paris, avec une attention éclairée, les principaux établissemens d'utilité publique, s'est rendu à l'école élémen-

« Il nous est arrivé peu de nouvelles de l'ALLEMAGNE.... Nous continuons à communiquer avec la SUISSE par la correspondance de M. le général Laharpe, de M. le conseiller Keulin et du R. P. Girard, préfet de l'école française à Fribourg. Parmi les imprimés qui nous sont parvenus, on distingue un petit ouvrage in-18, très-bien fait, intitulé : *Dialogue sur la santé, à l'usage des gens de la campagne*. Le respecpectable P. Girard a prononcé, à la distribution des prix de son école, un discours plein d'excellentes vues, qu'on a inséré en entier dans le *Journal d'éducation* (1).

« L'ITALIE, après les secousses dont elle a été le théâtre, ne peut guère figurer dans le tableau des progrès de l'éducation universelle : un tems plus calme ramènera les esprits vers cette source de tout bien, ce principe de l'ordre et du repos public.... La TOSCANE jouit encore du bienfait de la méthode : une école normale et 5 écoles publiques existent à Florence. La société de cette ville a contribué à l'érection de près de 30 écoles. Un établissement est placé à l'*Ile d'Elbe*.

« Les agitations politiques n'empêchent pas l'éducation de prospérer en ESPAGNE, comme nous l'apprenons par plusieurs documens insérés dans le *Journal d'éducation*. L'école normale de Paris a instruit plusieurs Espagnols, qui ont créé des écoles dans leur patrie : Grenade, Cadix, Burgos, Valence, Saragosse en sont pourvues. On prépare aussi une école militaire centrale pour l'armée. Outre les établisse-

---

taire d'enseignement mutuel de l'ancien collége de Lisieux, rue Saint-Jean-de-Beauvais : le prince, après avoir assisté aux exercices des jeunes élèves, a reconnu les bons résultats de la méthode et la direction éminemment religieuse et morale donnée à l'instruction ; il a témoigné sa satisfaction au directeur de l'école, M. *Badourean*, ancien officier, et au savant professeur de musique M. *Wilhem*. N. d. R.

(1) *Voy.* ci-après, au *Bulletin bibliographique, ouvrages périodiques, Journal d'Éducation*, un extrait de ce discours.

mens déjà formés à Madrid, le gouvernement s'occupe d'une grande école pour 500 garçons et d'une autre pour 400 filles. Malgré la présence de l'ancien maître d'une des écoles de Paris, la méthode n'est pas encore introduite à Barcelonne. C'est ce que nous écrivit, au mois de décembre dernier, notre digne collègue, le docteur Bally, qui observait dans cette ville les ravages de la contagion, et qui, au milieu de cette scène de désolation, de ses travaux et des secours qu'il donnait aux malades, trouvait encore du tems pour la cause de l'éducation. Sa lettre, monument précieux, est transcrite en entier sur nos registres. Le conseil de la Société a résolu que le simple récit du voyage des médecins français et des sœurs de Saint-Camille à Barcelonne serait mis sous les yeux de la jeunesse des écoles, comme un exemple de courage et de vertu.

» Afrique. Le voisinage de *Malte* et la communauté de langage font espérer que les écoles de La Valette et de Zectonn seront un moyen de propager l'instruction sur le continent. Des instructions, composées en arabe, ont été envoyées à Tripoli, à Alexandrie et ailleurs. Ismaïl Gibraltar, dont on connaît les voyages en Europe, s'intéresse à la création d'une école à Alexandrie et d'une autre au Kaire, sur le modèle de celle qu'il a vue à la cité Valette.

« Le gouvernement français maintient l'école fondée au *Sénégal*. Sur le rapport favorable du commandant de la colonie, l'instituteur actuel (M. Daspres) a reçu du ministre de la marine tous les objets nécessaires à la prospérité de l'institution. L'école est florissante : quatre princes Saracouleys y sont arrivés, envoyés par leurs pères; ce qui est d'un heureux augure pour la civilisation du pays. On espère que plusieurs des élèves noirs viendront achever leur éducation à Paris. Dès qu'on aura terminé l'impression du dictionnaire wolof, ainsi que les tableaux composés par M. Dard, prédé-

cesseur du maître actuel, on pourra répandre peu à peu dans l'intérieur ces ouvrages utiles, et ils serviront à préparer l'époque où ces peuples seront arrachés à la superstition, à l'ignorance et à la misère.

« A 60 lieues du cap de *Bonne-Espérance*, dans l'intérieur des terres, on a formé une grande école..... On vient de former, à Londres, un comité pour préparer les moyens de répandre l'instruction en Afrique : il est composé de membres de la *Société des Amis*. Une dame (Mme Anna-Kilham) s'est livrée avec beaucoup d'ardeur à l'étude des langues africaines; elle se propose d'aller à Sierra-Leone, et dans l'intérieur, pour coopérer elle-même à l'entreprise du comité. Un autre ami (M. Singleton) a fait, l'année dernière, dans les mêmes vues, un voyage, qui vient d'être publié dans le rapport du comité. Il en résulte déjà cette observation, que les nègres du Sénégal et de la Gambie ont plus d'intelligence qu'on ne le pense communément en Europe.

« Amérique. — La Société de Paris a fait parvenir à *Rio-Janeïro* des ouvrages relatifs à la méthode. Les écoles y prospèrent, et l'on remarque les progrès rapides des élèves nègres qui les suivent. S. E. M. de Miranda, grand chancelier du Brésil, correspondant de la Société, a fait ouvrir deux écoles à la colonie suisse de la nouvelle Fribourg.

« M. Saturnino Segurola, membre de la municipalité de *Buenos-Ayres*, et directeur général des écoles de la province, nous a transmis des détails intéressans sur les écoles d'enseignement mutuel établies pour les deux sexes dans cette ville et dans les environs. L'une d'elle compte 400 élèves. Des livres, des tableaux et d'autres objets relatifs à l'enseignement ont été adressés à Buenos-Ayres par la Société, et reçus avec reconnaissance. Toutes les classes d'habitans, le clergé surtout, soutiennent les écoles nouvelles. La méthode obtient la même faveur à *Monte-Video* et dans le *Chili*.

« Dans *l'Amérique du Nord*, les progrès datent de plus loin, et sont beaucoup plus étendus ; il serait trop long d'énumérer les établissemens formés dans les *États-Unis*. Le *Canada* et même la *Nouvelle-Écosse* participent aux avantages de la méthode. Dans la *république d'Haïti* (*Saint-Domingue*), les écoles dirigées par des maîtres de couleur, français ou anglais, prospèrent sous la protection du président.

» Terminons par un coup d'œil sur l'Asie. Au *Bengale* et à *Ceylan*, 120 écoles indigènes ont reçu les nouvelles méthodes. La *Société de Calcuta* poursuit avec zèle le grand et beau projet de former des écoles de filles dans toutes les Indes anglaises ; c'est le moyen le plus court et le plus sûr d'améliorer la triste condition des femmes dans ces vastes contrées.

« Après avoir ainsi jeté un coup d'œil rapide sur l'état de l'instruction chez tant de nations diverses, nous nous féliciterons de ce que cette noble cause a fait de nouveaux progrès durant l'année dernière, en dépit de ses adversaires et de ses détracteurs, et de ce que les pertes légères qu'elle a essuyées dans quelques lieux ne peuvent balancer les acquisitions immenses qu'elle a faites partout ailleurs. »

Jomard, *de l'Institut.*

Notice sur l'exposition des tableaux en 1822.

(*Premier article.*)

Depuis quelques années les expositions ont cessé d'avoir un retour constant. Celle qui vient de s'ouvrir avait été annoncée pour la fin de l'année dernière, puis renvoyée à la même époque de l'année suivante ; enfin, il a été décidé qu'elle aurait lieu ce printems.

On ne se figure pas combien cette irrégularité cause d'inquiétude et d'agitation parmi les artistes, et combien elle

nuit à leurs travaux. Il y aura, dit celui-ci, trois ans d'intervalle : alors, il entreprend un grand ouvrage, qui pourra être achevé dans cette période. Celui-là, sachant que l'ouverture est reculée, cesse de s'occuper du tableau qu'il destinait à l'exposition ; il a du tems devant lui, et il s'interrompt pour faire des portraits et même quelques lithographies. Tout à coup, les journaux annoncent que le délai est abrégé, et les voilà qui se désolent, parce qu'ils n'auront pas fini et que leurs tableaux ne pourront être exposés que deux ou trois ans plus tard. Qu'arrive-t-il? Les plus exaltés retournent leurs toiles et abandonnent leurs travaux ; les plus raisonnanables, après quelque indécision, se hâtent, et terminent pour l'époque fixée ; mais le tableau n'est pas assez étudié dans plusieurs parties, il aurait fallu revenir sur quelques autres ; et le public, qui ne voit que le résultat, attribue à l'impuissance de l'artiste des imperfections qu'un plus long laps de tems aurait fait disparaître.

L'exposition de cette année, indépendamment de l'indécision qui a long-tems régné sur l'époque à laquelle elle devait avoir lieu, a offert, en outre, une innovation qui a singulièrement dérouté le public et les peintres. Au lieu de mettre dans la galerie les tableaux qui ne pouvaient pas tenir dans le grand Salon et dans les pièces adjacentes, on les a relégués dans plusieurs salles du Nord, séparées du Salon par la galerie d'Apollon et trois autres pièces, et où l'on avait exposé les produits de l'industrie. C'est une véritable Sibérie, un lieu d'exil. Les tableaux qui y sont le mieux placés ne reçoivent cependant, qu'un jour glissant, et les autres sont absolument en face des fenêtres, d'où il suit qu'on ne les voit pas.

Les premiers momens de l'ouverture d'un salon offrent toujours un spectacle très-curieux pour l'observateur désintéressé, mais attentif. On voit tous ces jeunes gens, entre lesquels il s'est établi une intimité très-grande, soit dans les

écoles où ils ont étudié ensemble, soit à Rome lorsqu'ils ont eu gagné le grand prix, courir çà et là avec empressement et s'arrêter pour se demander réciproquement : Où es-tu? Es-tu bien? Comment fais-tu? Ce qui veut dire : Où est ton tableau? Est-il bien placé? Fait-il un bon effet? Cette fois, l'espace à parcourir était bien grand, le nouvel emplacement bien défavorable, et l'on peut comprendre qu'il y ait eu bien des exclamations. Le public, dans cette circonstance, a été souvent injuste : parce qu'il ne voyait pas les tableaux, il a dit qu'ils étaient mauvais; et, comme on croit donner une preuve de goût en se montrant difficile, il a été de suite de bon ton, de dire que l'exposition était faible, et surtout que l'école dégénérait.

Je répondrai à ces deux assertions par les observations suivantes :

Il est vrai que MM. Girodet et Guérin n'ont rien mis au Salon, mais MM. Gérard et Hersent ont annoncé, l'un sa *Corinne*, et l'autre un tableau, qui ne sont pas encore arrivés. D'un autre côté, M. Abel de Pujol a employé le tems écoulé depuis le dernier salon à peindre à fresque une chapelle tout entière, à Saint Sulpice; il en est de même de M. Vinchon, qui n'a pas encore exposé son travail aux regards du public; enfin, MM. Blondel, Mauzaisse et Meynier ont peint les plafonds de plusieurs salons du Louvre. Voilà donc beaucoup d'artistes habiles qui ont été détournés de faire des tableaux sur toile.

Si je passe à la sculpture, je vois qu'il a été exécuté plusieurs statues et bas-reliefs par MM. Dupasquier, Laitié, Mansion, Matte et Milhomme, et qui ne font pas partie de l'exposition. Les bas-reliefs destinés à la cour du Louvre sont en place; les statues font partie de celles qui doivent décorer le pont Louis XVI; et, comme elles sont colossales, on n'a pas voulu les transporter au Louvre, mais on les voit

dans les ateliers du Gros-Caillou; enfin, deux statues en marbre, la *Vénus* de M. Dupaty et la *Minerve* de M. Cartellier, ne sont pas encore arrivées.

Après cette énumération, je crois être fondé à dire que les travaux d'art exécutés depuis 1819 ne sont ni moins importans ni moins nombreux qu'à aucune des précédentes expositions; seulement, il en est une partie qui, par sa nature, n'a pas pu faire partie de l'exposition actuelle.

Maintenant, est-il vrai que l'école dégénère et que nous soyons menacés de perdre tous les fruits de l'heureuse révolution due à David? je ne le pense pas. Sans doute il est survenu plusieurs changemens; des genres nouveaux se sont introduits; mais, si toutes ces innovations ne sont pas avouées par un goût pur, il en est cependant qui semblent dignes de tout l'intérêt des connaisseurs. Ainsi, le genre que l'on a improprement appelé *anecdotique*, et qui est véritablement le genre *historique*, approprié aux dimensions de nos constructions modernes, mérite d'être encouragé. Dans ces derniers tems, MM. Hersent et Coupin ont exposé des tableaux qui appartiennent à ce genre et qui ont tous les caractères du genre historique, savoir : la nature de la composition, l'élévation du style et la perfection de l'exécution.

Il est un autre genre qui a pris une grande faveur et que tous les hommes de goût doivent combattre sans relâche; ce sont les intérieurs.

Il s'est rencontré un homme de beaucoup de talent qui a exposé aux regards du public des tableaux dans lesquels le jeu de la lumière, se reflétant sur des murailles sombres et sur un petit nombre d'objets introduits dans la composition, produisait des effets qui avaient quelque chose de piquant. L'art n'avait presque rien à revendiquer dans ces productions; mais le public, qui s'engoue facilement de ce qui est nouveau, les a recherchées. Dès lors, beaucoup de peintres ont quitté

les genres difficiles où il faut de l'étude et du talent, pour faire des tableaux qu'ils fussent bien sûrs de vendre. Je reprocherai à la *Société des amis des arts* de s'être trop laissé aller à faire des acquisitions de ce genre, et de n'avoir pas assez encouragé les artistes qui s'efforcent d'atteindre au plus haut degré de perfection de leur art.

Nous rencontrons beaucoup de ces tableaux dans l'exposition actuelle, parce qu'au fond c'est un genre facile, et qu'il faut bien plus d'étude et de travail pour faire une tête et lui donner de la correction, de la beauté et de la vérité d'expression, que pour faire un pan de mur, quelque lumineux qu'il soit; mais ce genre passera, et il ne me sera pas difficile de prouver, par l'examen de cette exposition, que la masse des talens et des belles productions est encore du bon côté; d'où il suit que l'école n'a véritablement pas dégénéré.

Je terminerai ces observations par un détail de statistique pittoresque assez intéressant. L'exposition actuelle comprend 1715 articles, savoir :

1372 tableaux de toutes grandeurs, portraits, paysages, etc.

158 statues, bustes et bas-reliefs;

171 gravures, lithographies et dessins;

14 plans ou modèles d'architecture.

Celle de 1819, qui fut très-brillante, ne comprenait que 1702 articles. Si l'on compare le détail que j'ai fourni pour cette même année (1) avec celui qui précède, on verra que le nombre des tableaux et des gravures qui font partie de l'exposition actuelle est supérieur à celui de 1819, mais que le nombre des sculptures est très-inférieur.

Pour donner une idée juste de l'encouragement accordé aux arts du dessin, j'ajouterai, aux détails que je viens de donner, le tableau des ouvrages commandés qui font partie de l'exposition.

---

(1) *Voy. Rev. Enc.* T. IV. p. 360.

Le ministère de la maison du roi a fait exécuter 50 tableaux, 12 statues ou bas-reliefs, 3 gravures (médailles et bustes).

Monseigneur le duc d'Orléans a commandé seulement 2 tableaux (1). Le ministère de l'intérieur a fait exécuter 18 tableaux, 19 statues ou bustes et 2 médailles.

M. le préfet de la Seine, 12 tableaux et 6 statues.

Tous ces nombres sont de beaucoup inférieurs à ceux de 1819; et cependant, le total des productions a augmenté; les arts du dessin sont donc suffisamment encouragés, et je crois qu'il serait injuste de demander davantage. Le mode suivi par le ministère de l'intérieur et par M. le préfet de la Seine ne peut pas être modifié; il s'agit de productions ayant un but spécial et devant avoir un caractère particulier, il faut donc qu'elles soient commandées. Il n'en est pas tout-à-fait de même pour le ministère de la maison du roi, qui, je pense, pourrait commander moins de tableaux et en acheter une plus grande quantité, toujours en donnant la préférence aux productions de l'ordre le plus élevé. Il y aurait un double avantage à user de ce moyen : d'abord le ministère n'acheterait que de bons tableaux, conséquemment il n'encouragerait que les artistes qui méritent d'être soutenus et protégés; ensuite, les artistes seraient, même involontairement, bien plus stimulés. Quand un tableau est commandé et qu'on est sûr d'être payé, quel que soit le résultat, on essaie de faire bien, sans doute, car il faut, en outre soutenir et même augmenter sa réputation; mais on ferait encore plus d'efforts,

---

(1) Le nombre des tableaux commandés par monseigneur le duc d'Orléans, et exposés cette année, ne se trouve probablement si réduit que parce que M. H. Vernet, qui exécute une grande partie de ses ouvrages pour S. A., n'a envoyé qu'un seul tableau à l'exposition.

si le tableau n'était acheté qu'autant qu'il mériterait d'être distingué.

Dans les articles qui suivront celui-ci, je rendrai compte des principales productions de cette année. Je suivrai le même système que j'avais adopté pour 1819 : je parlerai des ouvrages estimables et de ceux sur lesquels une critique impartiale et bienveillante peut s'exercer avec profit pour les auteurs ; mais je passerai sous silence les productions médiocres, dues à des artistes assez avancés dans leur carrière pour que les observations soient maintenant tardives et superflues. Je ne veux affliger personne inutilement.

P. A.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

General indications wich related to the laws of the organic life. — Considérations sur les lois de la vie organique ; par *Daniel* Pring, *membre du Collége royal de chirurgie de Londres* (1).

Le livre de M. *Pring* est très-court ; et cependant il traite successivement trois sujets, dont chacun n'exigeait peut-être pas moins d'un volume. L'auteur commence par exposer quelques principes généraux communs à toutes les sciences ; il examine ensuite l'application de ces principes aux phénomènes de l'organisation et de la vie, et pose les fondemens de ses doctrines physiologiques ; enfin, ces doctrines donnent lieu à de nouveaux principes, dont les conséquences, nécessairement liées et d'accord entr'elles, composent une *théorie médicale*.

Un tel ouvrage ne passe point inaperçu ; sa destinée est de faire du bien ou du mal. Nous ne nous proposons point d'en offrir une analyse détaillée, et encore moins de le critiquer ; mais nous discuterons quelques principes qui paraissent obscurs ou superflus ; nous examinerons ce que les sciences peuvent acquérir par les méthodes de M. Pring, et tout en fixant l'attention de nos lecteurs sur ce que nous n'approuvons pas dans son livre, nous inspirerons le désir de le lire. Les vérités qui s'y trouvent en grand nombre se recom-

(1) Londres, 1819, 1 vol. in-8.

mandent assez par elles mêmes; elles-seront appréciées par les esprits justes et suffisamment éclairés.

A l'imitation de notre auteur, commençons par établir quelques maximes incontestables, quelques vérités généralement reconnues.

Les théories seraient stériles, si elles ne contenaient pas les lois de l'action des forces ou des causes, et de la formation des effets. Les recherches sur la nature de ces causes ou de ces forces sont beaucoup moins importantes que celles des lois qui les régissent; ainsi, par exemple, nous ne pouvions nous passer de savoir *comment* l'attraction agit; mais nous en avons fait un assez bon usage sans nous occuper de ce qu'elle *est*.

Puisque les lois dérivent de la *nature des choses*, la connaissance des lois est un moyen de découvrir ce qu'il est possible de savoir sur cette *nature*, et il n'est pas prouvé que nous en avons d'autres.

C'est en raisonnant que l'on apprend à raisonner. La lecture d'un livre bien fait a le double avantage de fortifier le jugement, et d'instruire sur les choses dont le livre traite. Les expériences sur la digestion, par Spallanzani, sont un excellent traité de logique expérimentale; l'auteur de l'exposition du système du monde n'a pas moins contribué aux progrès des méthodes philosophiques qu'à ceux de l'astronomie, etc.

Un système complet de vérités bien liées entr'elles est une science, indépendamment de toute application. Mais commençons par les sciences applicables; celles qui ne le sont pas viendront après, s'il nous reste du tems.

Les vérités les plus élémentaires et les plus usuelles sont aussi les plus claires. A mesure qu'on s'en éloigne, la certitude s'affaiblit, et l'obscurité augmente: il est un terme au-delà duquel il ne faut pas pousser l'abstraction. Comme nos lec-

teurs seront d'accord avec nous sur tous ces points, passons à l'examen des doctrines de M. Pring.

Il commence par une discussion sur la nature de la *vérité* et du *vrai*. Selon lui, la vérité n'est autre chose que la *conviction intime*, ou, littéralement, la *persuasion intuitive* : c'est dire qu'elle n'existe pas hors de l'intelligence, et nous mettre sur le chemin du scepticisme. Les efforts de l'auteur pour changer cette mauvaise direction ne réussissent pas complétement. Plus on cherche à résoudre ces sortes de questions, plus elles deviennent obscures; et certes, on ne conçoit pas comment il serait possible de les envelopper de ténèbres encore plus épaisses.

M. Pring fait l'analyse et la classification des différentes sortes de certitude. Sa méthode d'analyse paraît imitée de celle des naturalistes. On est porté à penser que l'auteur n'est pas familiarisé avec les mathématiques; les applications de cette science auraient fait prendre un autre cours à ses idées. Il aurait senti que ce qui nous est réellement utile, c'est un moyen de comparer entre eux les différens degrés de certitude, de les évaluer, de les soumettre à une mesure commune, en un mot, de les calculer; et comme les méthodes de ce calcul sont trouvées, le travail de M. Pring vient trop tard.

Le second chapitre est une dissertation sur le *principe de causalité*. L'auteur commence par rechercher comment nous avons pu nous former l'idée de *rien*, et il passe en revue plusieurs phénomènes de la nature qui peuvent être l'origine de cette idée. Qu'il ait tort ou raison, c'est une question de fait sur laquelle nous avons peu de documens certains. Au reste, l'idée de *rien* est très-claire, et ne peut être ni obscurcie ni éclairée par les discussions métaphysiques.

M. Pring définit ainsi l'effet : C'est *l'union de diverses formes d'existence appelées causes*. Selon lui, la cause doit toujours contenir son effet, et même *plus* que son effet. Ainsi, une

bille qui imprime le mouvement à une autre bille de même masse et immobile, n'est pas la cause du mouvement imprimé; car, dans ce cas, la cause ne serait qu'égale à son effet, et ne contiendrait rien de plus. Pour mieux faire comprendre ses idées, l'auteur choisit l'exemple d'un horloger, et il explique comment cet artiste est *la cause* de la montre qu'il a fabriquée. Dans le même sens, Wren fut la cause de l'église de Saint-Paul de Londres et des autres chefs-d'œuvre de ce grand architecte. Mais ne devrait-on pas attribuer aussi quelque peu de *causalité* aux ouvriers qu'il employa, à leurs outils, à leurs machines, etc.? où s'arrêteront l'esprit et le raisonnement? il est à craindre qu'en suivant cette méthode, nous ne sachions plus ce qu'il faut entendre par ce mot *cause*. Si nous appliquons ici les maximes que nous avons établies, nous serons amenés à conclure que le second chapitre de M. Pring ne présente point d'idées nouvelles ni de mots nouveaux, mais seulement une nouvelle association d'idées et de mots.

Au sujet des mots et de leur emploi, remarquons qu'ils exercent sur les idées une influence d'autant plus irrésistible que souvent elle est méconnue. M. Pring a peut-être été séduit par le sens métaphorique de cette expression : la cause doit *contenir* plus que son effet. Quelques autres observations viendront fortifier encore ce soupçon. Le tems que l'on consacre à perfectionner la langue des sciences n'est pas moins bien employé que celui qui amène les découvertes. Un mot bien ou mal choisi peut hâter ou retarder les progrès de nos connaissances; ainsi, par exemple, le mot de *phlogistique* convenait peu, même à l'époque où Stahl fonda sa doctrine chimique; et le premier qui se servit de l'expression, *statique chimique*, fut le restaurateur de cette science.

M. Pring veut tout approfondir; nous le désirons aussi, mais il faut être d'accord sur le sens de ce mot. S'il est question de

connaissances nouvelles, ou d'un meilleur ordre entre les connaissances acquises, à la bonne heure; mais si l'on franchit les limites des abstractions utiles, nous commencerons à craindre que l'on ne soit hors du sujet, et qu'au lieu de l'approfondir on ne pénètre que dans l'immensité du vague.

Dans le chapitre 3, notre auteur applique ses principes aux phénomènes de la nature, et il expose ses idées sur ce qu'il faut entendre par *création*. Nous ne le suivrons pas dans cette discussion, mais nous devons faire remarquer que les conséquences qu'il déduit de ses pricipes sont très-justes, et paraissent telles après qu'on les a traduites en langage vulgaire. Plus on avancera dans la lecture de cet ouvrage, plus on regrettera que l'auteur ait présenté ses idées sous la forme, disons le mot, sous le travestissement métaphysique.

Encore un exemple du pouvoir des mots et des embarras causés par une métaphysique hors de place. On a dit que l'âme de l'enfant qui vient de naître est une *table rase*. M. Pring admet cette expression comme métaphore, mais il croit devoir commenter la pensée qu'elle ne laisse qu'entrevoir. M. Pring reconnaît donc l'inconvénient des métaphores, lorsqu'il s'agit de raisonner, et sans doute il s'est attaché à les éviter; mais le pouvait-il? et s'il pense n'avoir jamais employé que le mot propre, n'est-ce pas faute d'avoir reconnu le prestige de quelques sens métaphoriques? Venons au commentaire.

Notre auteur n'adopte pas la doctrine des *idées innées*. De ce que l'âme de l'enfant nouveau né n'apporte aucune connaissance, et que cependant elle en acquiert, il conclut qu'elle arrive pourvue des facultés nécessaires pour acquérir des connaissances, et il développe cette pensée. Nous aussi, nous avions fait cette découverte; nous l'avions même généralisée. Ici, nous croyons devoir user de précautions, et prémunir nos lecteurs contre l'impression désagréable que leur fera, non pas ce que nous allons dire, mais la manière dont

nous le dirons. Lorsque les idées roulent dans un cercle vicieux, on ne peut exprimer ce mouvement que par le choc bizarre ou la fastidieuse répétition des mots. Nous savions donc ce que M. Pring nous apprend. Nous ne disions pas, comme Buffon, que tout ce qui peut être *est*, quoique l'existence actuelle soit peut-être la seule preuve complète de la possibilité d'*être;* mais nous affirmions, sans hésiter, que rien de ce qui ne peut être *n'est*, et que ce qui *est* aujourd'hui eut, dès son origine, la *possibilité d'être* un jour.

Avec du savoir et de l'imagination, on composerait un livre qui, des hauteurs de la métaphysique, descendrait par degrés jusqu'à cette vérité importante, mais peu contestée : *deux et deux font quatre.*

En exposant ses principes de physiologie, M. Pring combat l'opinion de ceux qui pensent que l'action organique, ou la vie, peut être l'effet des forces mécaniques et chimiques. Pour faire admettre ce système, « il faudrait, dit notre auteur, commencer par exposer clairement les lois de ces forces, et nous apprendre par quelle série de phénomènes les effets matériels de l'organisation sont produits. » Vérité précieuse, et que nous ne perdrons pas de vue. Elle va nous servir à former notre jugement sur les doctrines de M. Pring.

Il serait bien plus facile d'arriver à la connaissance des lois par celle de la nature des choses, que de trouver ces lois pas l'observation : mais il faudrait que la nature des choses nous eût été révélée. M. Pring nous fait-il connaître celle de l'action organique? il établit que cette action dépend d'un principe *inaccessible* à nos sens, et dont les propriétés ne sont ni mécaniques ni chimiques. Ses raisonnemens le conduisent à cette conclusion : « Il n'existe point de principe fixe de la vie organique; mais elle se reproduit continuellement par l'action particulière qu'elle exerce sur la nourriture. » Jusque là, l'auteur nous dit ce que la vie *n'est pas;* mais, pour nous faire

connaître sa nature il faut nous apprendre ce qu'elle *est*. Tant que nous ne serons pas plus instruits, la logique ordinaire nous interdit de chercher des rapports entre des termes inconnus; ainsi, nous sommes dans l'impuissance d'établir aucune loi. Nous prononçons sans effort, et même avec plaisir, les mots, *je ne sais*. Après avoir sondé le terrain autour de nous, nous parcourons avec confiance celui que nous avons trouvé solide, et nous n'allons pas plus loin.

Nous sommes encore assez près du tems où nos connaissances sur la cause du magnétisme étaient presque aussi bornées que ce que nous entrevoyons aujourd'hui sur le principe de la vie. Dans leurs recherches sur cette classe de phénomènes, les physiciens se sont bornés à multiplier les observations, à perfectionner les moyens d'expériences et de mesure, à coordonner les faits, à reconnaître leurs relations et l'ordre de leur formation. Grâces aux travaux de Coulomb, de MM. OErstedt, Ampire, etc., nous commençons à savoir quelque chose sur le magnétisme, et nous avons appris, de plus, que les sciences se simplifient à mesure qu'elles s'étendent. Cet exemple est encourageant; espérons qu'il sera suivi par les physiologistes, et qu'ils marcheront sur les traces de Haller, de Spallanzani, de Fontana, etc. Ce n'est pas l'autorité des noms que nous invoquons ici, mais celle des découvertes; elles attestent l'excellence des méthodes qui les ont amenées. M. Pring s'en est écarté; mais les *lois de la vie organique* sont encore à découvrir.

Afin de répandre quelque lumière sur la théorie de l'assimilation, notre auteur admet l'existence de *molécules organiques* répandues dans l'air, dans les eaux et dans la terre, et que l'action organique s'approprie. C'est éclaircir un mystère par un autre. Ici, l'expression devient quelquefois métaphorique, là même où l'emploi du mot propre était plus nécessaire; en voici un exemple. M. Pring énonce ainsi une pro-

position, ou théorème, qu'il regarde comme une des lois de l'assimilation : *dans les molécules qu'il s'assimile, un animal ne choisit jamais que lui-même.*

Il paraît que M. Pring ne s'accommode point de connaissances imparfaites, de théories ébauchées. L'activité de sa pensée va jusqu'à l'impatience. La marche de l'observation le fatigue par sa lenteur; avec le secours de la métaphysique, il s'élève au-dessus des obstacles, et s'élance vers le but. S'il prend la plume, les mots le mettent aux prises avec d'autres difficultés dont il se débarrasse autant qu'il le peut. Mais, quoi qu'en disent certains auteurs, ce n'est jamais pour soi que l'on compose un livre et qu'on le fait imprimer. Les lecteurs, dont il faudrait aussi consulter le goût et les besoins, ne veulent pas qu'on leur impose un travail inutile : ils cherchent la lumière, et, si quelque nuage leur dérobe la pensée de l'auteur, ils se plaignent de l'obscurité, sans en rechercher la cause. Une trop grande concision ne leur déplaît pas moins que la surabondance ou le mauvais choix des expressions.

Un des effets de l'excessive économie des mots, est de confiner un ouvrage dans la langue de l'auteur; M. Pring ne peut être traduit. Pour être constamment très-laconique, et cependant intelligible, il fallait user avec habileté de toutes les ressources de l'idiome anglais; le caractère propre de cet idiome est donc fortement empreint dans l'ouvrage. Un traducteur médiocre ne le comprendra qu'imparfaitement, et l'interprétera plus mal encore; un savant capable de bien saisir les pensées de l'auteur et de bien manier les deux langues ne traduira point; il refera l'ouvrage.

Résumé. L'œuvre de M. Pring a plusieurs des caractères d'un bon livre, et des défauts d'un livre mal fait. Quelques lecteurs nous reprocheront peut-être d'avoir beaucoup plus parlé de la forme que du fond et des doctrines de l'auteur; mais ils voudront bien considérer qu'il s'agissait des méthodes phi-

losophiques, sans lesquelles nous ne serions point assurés d'augmenter, ni même de conserver nos richesses intellectuelles. Si M. Pring avait beaucoup d'imitateurs, s'il devenait le chef d'une école, les observations seraient plus rares, et nous accumulerions moins de faits que de dissertations; mais, long-tems encore, les faits devront être l'objet de nos recherches les plus diligentes. Quand notre provision sera plus complète, les théories auront fait aussi quelques progrès, et nous éleverons avec plus de sécurité l'édifice des sciences naturelles : nous ne craindrons plus de le voir s'écrouler sur les constructeurs.

Au reste, partout où les sciences font des progrès, on ne peut douter que les bonnes méthodes n'y soient connues et pratiquées. On peut envisager ces méthodes sous un aspect différent, en France, en Angleterre, en Allemagne, etc; mais on est d'accord sur tous les points essentiels : heureusement, il n'y a point de schisme philosophique.

La doctrine de M. Pring sur les molécules organiques était réfutée, sans qu'il s'en doutât, par un ouvrage de M. Gasc, que l'auteur gardait depuis long-tems en porte-feuille et qu'il vient de publier (1). C'est avec l'ensemble des connaissances acquises que l'auteur attaque les opinions hasardées, les hypothèses créées pour satisfaire à quelques explications. Il oppose les faits constatés aux raisonnemens vagues, les méthodes qui amènent des découvertes aux dissertations métaphysiques : il discute tous les systèmes physiologiques essayés jusqu'à ce jour, et donne de très-bonnes raisons pour

---

(1) *Réflexions générales sur la vie et sur le système des molécules organiques*, ou *Examen philosophique des principes fondamentaux de physiologie*, par J. P. Gasc, officier de l'Université, professeur des sciences physiques, etc. Paris, 1822. Imprimerie de d'Hautel, rue de la Harpe, n. 80.

n'en admettre aucun. Dans cette discussion, toutes les convenances sont observées : M. Gasc est trop ami de la vérité pour négliger les convenances, qui sont aussi un ordre de vérités ; mais il s'est laissé quelquefois entraîner lui-même par des séductions métaphysiques : il paraît attribuer à ce qu'on nomme *inertie* de la matière, des propriétés et des résultats qui ne lui appartiennent point. Assez souvent, le langage métaphysique est plus riche en mots qu'en idées ; les mots *matière*, *masse*, *étendue réelle*, *inertie*, n'expriment qu'une seule idée, et non le même objet considéré sous différens aspects. Si l'on avait le courage de faire l'énumération exacte des idées, et de les exprimer par un seul mot, toute la métaphysique se réduirait peut-être à une seule page.

Quoique l'ouvrage de M. Gasc soit destiné particulièrement à nous apprendre ce que nous ignorons, on y trouve cependant une instruction positive. Nous l'avons déjà dit, les armes avec lesquelles l'auteur combat les fausses doctrines sont les faits constatés, et ces faits sont exposés avec ordre, clarté et précision.

FERRY.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Esprit, origine et progrès des institutions judiciaires des principaux pays de l'Europe, par J. D. Meyer, etc. (1). (*Voy.* Tom. II, p. 235; et Tom. X, pag. 521.

En rendant compte des volumes précédens, qui traitaient des institutions judiciaires de l'Europe au moyen âge, et de la France et de l'Angleterre dans des tems postérieurs, nous avons remarqué un défaut, que nous remarquons encore dans ce volume, mais dont les lecteurs ne seront pas tentés de faire un reproche à M. Meyer : il en résulte pour eux une instruction abondante et utile ; et ce défaut, si l'on peut ainsi l'appeler, provient de l'importance du sujet et des grandes connaissances de l'auteur. Pour peu qu'on y fasse attention, on voit que les institutions judiciaires ont une liaison intime, dans l'histoire, avec l'état politique et l'état civil de chaque peuple ; leurs principes et leurs modifications découlent de la nature des constitutions, et à leur tour elles exercent l'influence la plus forte sur la condition des particuliers ; elles se rattachent et s'unissent, comme effets et comme causes, à tous les intérêts des hommes pris collectivement et individuellement. Il est donc bien difficile, quand on entreprend d'expliquer l'origine et l'esprit de pareilles institutions, et quand on a étudié aussi profondément que M. Meyer toutes les parties de la législation moderne, de ne pas s'avancer très-loin dans le vaste champ que les souvenirs et les réflexions ouvrent à un esprit éclairé, et de ne pas se livrer à une longue excursion, quand on ne se proposait d'abord que de donner des éclaircissemens préparatoires. Il me semble,

(1) Amsterdam, 1821. T. IV. Partie moderne — Pays-Bas.

surtout, en rapprochant les volumes précédens de celui-ci, que M. Meyer aurait pu abréger un peu les premiers chapitres, remplis de vues générales sur l'état et les révolutions des Pays-Bas jusqu'au règne de la maison de Bourgogne, et développer moins, dans quelques-uns des chapitres suivans, les dissertations préliminaires et accessoires sur les commencemens et les mutations des différentes parties du système judiciaire.

Il est vrai que les observations de M. Meyer sont toujours justes, lumineuses, fortifiées d'une érudition solide; mais je crois que, sans retrancher les détails caractéristiques de l'histoire spéciale des institutions des Pays-Bas, il pouvait resserrer l'exposé des faits généraux, qu'il a déjà examinés dans l'histoire des autres peuples. Quelle que soit la contrée de l'Europe occidentale dont on parcoure les annales depuis la chute de l'empire romain, on aperçoit toujours, en remontant aux origines, les établissemens de la féodalité; de même que les voyageurs, de quelque point de l'hémisphère qu'ils soient partis, sont certains, en s'élevant vers le pôle, de rencontrer, pour terme de leurs recherches, les glaces d'un hiver sous lequel rien ne peut vivre ni végéter. Nous retrouvons les principes et les effets de la féodalité dans les suzerainetés, les vasselages et les corporations des Pays-Bas, comme M. Meyer nous les a très-habilement décrits, lorsqu'il a fait le tableau de la situation politique de la France et de l'Angleterre à la même époque. Tout ce qu'il nous a déjà si bien appris le dispense d'insister sur les choses communes aux différens empires. Nous désirons qu'il n'explique en détail que les modifications particulières qui distinguèrent les Pays-Bas des autres états de l'Europe.

Trois causes indépendantes des combinaisons de la sagesse ou de l'ambition humaine, durent concourir à former l'esprit de la législation et du gouvernement dans les Pays-Bas : leur position géographique, la nature, l'industrie commer-

ciale, plus rigoureusement nécessaire là qu'ailleurs à l'existence de la population. Les provinces ou grands domaines dont le pays se composait, dérivaient les uns de l'Empire, les autres de la France. Mais les ducs et les comtes, possesseurs de ces grands fiefs, plus éloignés et plus séparés que les autres vassaux des deux centres de souveraineté féodale, étaient moins soumis aux obligations et aux servitudes ordinaires, et leurs peuples se ressentaient moins de l'influence dominante des grands états auxquels ils étaient attachés. Les fiefs des Pays-Bas approchaient donc, plus que les autres fiefs d'Europe, de la condition d'une monarchie autonome, et ils restaient étrangers entre eux. La ressemblance de l'idiome et du caractère ne tendait pas aussi fortement à les unir que les jalousies d'intérêts et les divisions du territoire ne tendaient à les isoler. Il s'ensuivit que le pouvoir domanial des seigneurs et des nobles décrut et tomba plus promptement dans ces contrées, surtout dans les parties maritimes. L'esclavage de la glèbe avait moins de fondement. Le commerce, plus actif, affranchissait un plus grand nombre de roturiers; il s'éleva partout des communes, et moins l'empire dans lequel elles étaient comprises avait d'étendue, plus elles acquéraient de prépondérance. Les mêmes élémens ont une force et une importance relatives, qui varient selon les grandeurs des corps où ils se trouvent mêlés. Une commune de la Hollande ou de l'Over-Issel trouvait moins d'obstacles à augmenter ses priviléges qu'une commune de France. Deux choses se font principalement remarquer dans l'histoire des Pays-Bas, la puissance des corps municipaux et l'esprit d'égoïsme qui aliène les provinces des provinces, les communes des communes; de là naît l'oligarchie, ou la tyrannie des corporations sur les individus, et des aristocraties bourgeoises sur les corporations et le peuple.

Lorsque les potentats de la maison de Bourgogne tinrent en

leur possession les Pays-Bas, ils s'efforcèrent de ramener et de fixer autour d'un centre commun tous ces corps, qu'un mouvement imprimé par une longue habitude portait sans cesse à se désunir. Charles-le-Téméraire établit le grand conseil de Malmès, où devaient se discuter les intérêts généraux et se juger les contestations des provinces et des communes. Cette tentative de centralisation effraya les États provinciaux, et surtout les municipalités. On se soumit ; mais à la mort de Charles, et sous la régence faible de Marie, elles reprirent leurs avantages, et conquirent de nouveaux priviléges. L'ascendant de l'archiduc Philippe, la grandeur de Charles-Quint, le despotisme de Philippe II contraignirent encore une fois les oligarques de céder à l'impulsion de l'empire monarchique. Les États généraux convoqués sous Charles-Quint, le conseil de Malmès prononçant avec une autorité souveraine, absolue, arbitraire, non-seulement sur les affaires spéciales, mais sur les titres de fondation des communes, pendant le règne de Philippe II, avaient changé les formes politiques, mais non pas les esprits. Les vexations et les cruautés du duc d'Albe firent éclater une révolte universelle ; on signa l'union d'Utrecht, en 1572 ; les confédérés, appelés rebelles à Madrid, et défenseurs de la liberté nationale à Amsterdam, proclamèrent la déchéance de Philippe II en 1581, et peu à peu la république des Provinces-Unies fut créée.

Si l'on voulait choisir dans l'histoire un exemple frappant pour montrer combien, chez les nations, l'état nominal diffère de l'état réel, il faudrait citer la Hollande. Jamais l'égalité des droits ne fut moins observée qu'en Hollande. L'assemblée des États généraux n'exerçait en aucune manière un pouvoir suprême sur les sept provinces. On ne faisait point de lois dans cette assemblée, on y réglait seulement les affaires de la confédération, la guerre et la paix, les dépenses

les négociations et de la force militaire ; et les délibérations n'engageaient chaque province qu'autant qu'elle y avait adhéré. La puissance politique résidait dans les conseils des États provinciaux. Mais ils se formaient des députés de la noblesse et des villes. La noblesse était loin de jouir de quelque supériorité ; les députés des villes étaient élus par les magistratures et les municipalités, et les municipalités avaient obtenu le privilége de se compléter elles-mêmes, soit par nomination directe, soit par voix de présentation. C'était donc du même cercle de famille que sortaient les officiers et les conseillers municipaux des villes, c'était dans les mêmes familles que se renfermaient, avec le droit électoral, le pouvoir administratif, le pouvoir judiciaire, le pouvoir législatif. Les familles en possession de la prérogative ne désignaient point de candidats qui ne fussent pas à elles. L'oligarchie vénitienne se reproduisait dans chaque cité des Provinces-Unies. L'éligibilité était, par les statuts, le droit de tous, mais, en effet, le privilége du très-petit nombre. Il y avait, dans ces pays, une bourgeoisie patricienne et une bourgeoisie plébéienne. On avait confisqué le despotisme royal de Philippe II au profit des bourgmestres et des échevins.

Dans les anciens tems, le bailli, délégué du seigneur, exerçait en chaque cité les fonctions de haute police et d'administration ; il présidait aux jugemens. Les communes parvinrent à s'emparer de la nomination des baillis. Il n'était point permis aux particuliers d'intenter ou de provoquer une action criminelle ; le bailli seul poursuivait, et il avait le droit de décider dans sa sagesse s'il y avait lieu de poursuivre ou non. La procédure se faisait dans le secret ; les lois étaient abandonnées au pouvoir discrétionnaire des juges, dans l'application. Cet abus était en quelque sorte avoué par l'autorité législative des États provinciaux, qui ne prenaient pas la peine de rédiger avec précision les ordonnances, n'ignorant pas qu'elles

seraient exécutées ou négligées, interprétées et commentées, selon le bon plaisir des tribunaux et des officiers municipaux. Les lois étaient regardées comme des indications de la volonté législative, plutôt que comme un commandement exprès et formel. Aussi, les recueils des lois de la Hollande présentent-ils, dans un court espace de tems, un très-grand nombre d'ordonnances diverses sur le même objet.

Cependant, les princes qui s'étaient efforcés de combattre l'ambition des communes, les stathouders de la maison d'Orange, après la dynastie de Bourgogne, avaient établi ou maintenu des tribunaux d'appel dans les provinces. On croira peut-être que les faibles y trouvaient un recours contre les vexations des juges locaux; secours dangereux pour celui auquel il était offert. Tous les pouvoirs administratifs et judiciaires étaient confondus. Baillis, bourgmestres, échevins ne faisaient qu'un, et celui qui aurait tenté de se soustraire a l'arrêt de la juridiction locale, retombait sous les coups de la même coterie qui réglait la répartition des impôts, et qui disposait à son gré du sort des habitans, par les prérogatives d'une police tyrannique et absolue. Jamais les sujets d'un despote ne furent courbés sous un joug plus inévitable que les plébéiens soumis aux municipaux hollandais.

Cependant, la république des Provinces-Unies était florissante, et l'on attribue cette prospérité au système social. Il faut dire avec M. Meyer : « les Pays-Bas se soutinrent, non par ce système, mais malgré ce système. »

Comment avait-il des partisans nombreux, non-seulement parmi les étrangers qui, ne connaissant pas l'intérieur de la république des Provinces-Unies, en concevaient une idée beaucoup plus favorable, mais parmi les administrés eux-mêmes? — Comment plusieurs institutions dont M. Meyer a démontré les vices essentiels, énormes, sont-elles regrettées

par ceux mêmes qui en étaient les victimes? Voici de quelle manière l'auteur explique ce phénomène singulier.

» D'abord, un concours heureux de circonstances avait fait de la république des Provinces-Unies le marché de l'Europe entière, et, concentrant sur un petit espace de terrain un commerce étendu, avec tous les avantages qui en sont la conséquence, offrait une perspective riante à quiconque voulait s'occuper utilement. Le premier besoin de l'homme est de pourvoir à sa subsistance et à celle de sa famille; ce besoin une fois satisfait, l'homme est plus facile à contenter sur ses autres désirs.

« L'habitude était une autre considération puissante, chez un peuple routinier et attaché à tout ce qui lui venait de ses ancêtres. On appuyait cette routine d'un argument banal; et, feignant de prendre la coïncidence de deux événemens pour une liaison de causes et d'effets, on ne répondait à toute innovation proposée que par l'exemple de ce qui subsistait. On disait : pourquoi nous départir de telle ou telle institution? nos ancêtres l'ont eue. Et plus d'une fois le mérite non contesté de ce qu'on voulait introduire ne pouvait réussir à vaincre ce sophisme.

« Une autorité rapprochée des simples individus (et c'est encore une autre raison qui attachait les Hollandais aux défauts mêmes de leur administration) peut, lorsqu'elle réunit tout le pouvoir et qu'elle n'est pas contrôlée par un supérieur, présenter des avantages, surtout dans des circonstances extraordinaires. Si le magistrat local connaît tous les habitans sur lesquels il exerce sa juridiction; s'il sait toutes leurs relations, leurs usages, leurs moyens, leur facultés, leurs penchans, leurs vertus, leurs vices, il est bien plus à même de subvenir à leurs besoins momentanés; et de même que ses vexations deviennent plus odieuses, sa protection est aussi plus efficace.

« Enfin, une certaine austérité dans les mœurs des Pays-Bas

empêchait que les mauvaises institutions n'eussent les effets nuisibles qu'on aurait pu en attendre. »

On peut tirer des réflexions de M. Meyer cette conclusion, que les hommes valaient beaucoup mieux que les institutions; que les bourgeois patriciens des Provinces-Unies montraient autant de tolérance et de douceur pour ceux qui se prosternaient devant leur tout-puissant, que de rigueur et d'inflexibilité envers les opposans; qu'ils étaient intègres par caractère, humains par prudence, généreux par ambition, tandis que leurs sujets vivaient contens dans l'oubli de leurs droits et de leur dignité, dans l'ignorance d'un meilleur état, dans une condition précaire, dans une liberté à la merci de chaque membre de ces petites souverainetés communales.

Je n'ai présenté dans cet article qu'une indication sommaire et très-imparfaite, et non une véritable analyse de l'ouvrage de M. Meyer. Je n'ai pas parlé de beaucoup de détails intéressans, de plusieurs institutions singulières et très-importantes qu'on ne retrouve pas dans les législations des autres peuples de l'Europe, et dont M. Meyer découvre avec beaucoup de sagacité les causes, les origines, les progrès et les effets.

Mais il suffit, je crois, de cet aperçu, quoique trop rapide et trop superficiel, pour prouver que la lecture de ce volume est indispensablement nécessaire à ceux qui veulent étudier à fond l'histoire des Pays-Bas, sur laquelle il fait luire un jour tout nouveau, et qu'il offre aussi une étude curieuse aux hommes qui s'occupent de politique et de législation : les amateurs de l'aristocratie y trouveront la perfection et presque le beau idéal du despotisme oligarchique, les partisans des institutions populaires y puiseront de salutaires enseignemens.

J. Naudet.

ŒUVRES D'OMER ET DE DENIS TALON, *avocats-généraux au parlement de Paris*, publiées sur les manuscrits autographes, par D. B. Rives, avocat (1).

Si l'on ne consultait que les rhéteurs et les bibliographes, on pourrait regarder comme vraie cette opinion, déjà trop accréditée, que la France, si riche dans tous les genres de littérature, offre à peine quelques modèles d'éloquence du barreau, et manque tout-à-fait d'exemples de l'éloquence appliquée aux affaires politiques.

Les uns, après avoir nommé plutôt que cité *Lemaistre* et *Patru*, indiquent Cochin et d'Aguesseau, non-seulement comme les plus parfaits, mais en quelque sorte comme les *seuls* qui méritent d'être lus.

Les autres, bornant leurs indications aux seuls livres qui ont été imprimés, laissent ignorer à ceux qui les consultent qu'il a existé dans notre pays, comme chez les anciens, des hommes-d'état puissans d'éloquence, animés de l'amour du bien public, et dont la voix courageuse a souvent fait entendre, en faveur de la patrie, le langage de Démosthène et de Cicéron.

Leurs discours, il est vrai, n'ont pas été prononcés du haut de la tribune aux harangues; ils n'ont pas reçu l'éclat de cette publicité que les discours modernes obtiennent par la voie de l'impression, et surtout par les journaux; mais il n'en est pas moins certain que les siècles qui ont précédé la révolution ont offert d'éclatans modèles de cette éloquence grave et forte que le patriotisme inspire, que soutient l'amour de la gloire, et qui mérite l'admiration de la postérité.

---

(1) Paris, 1821; 6 vol in-8. Imprimerie d'Égron; prix, 5 fr. le volume.

Quelle erreur de croire que c'est depuis 1789 seulement que la France compte des orateurs politiques! Ceux qui partagent cette opinion en accusent la nature de l'ancien gouvernement; il était despotique, disent-ils : quelle voix eût alors osé s'élever contre les abus, lutter contre un pouvoir, hélas! trop absolu, et faire entendre aux ministres ces vérités amères que comporte la tribune d'un gouvernement représentatif?

Certes, je ne suis pas de ceux qui se font illusion sur les vices de l'ancienne constitution de la France, sur les abus qui infectaient l'administration, sur l'utilité d'un grand nombre de réformes modernes, malheureusement suivies du retour accéléré d'une multitude d'anciens abus; mais il ne faut pas que l'engoûment du présent rende injuste envers le passé; et il suffit d'interroger notre histoire, pour reconnaître la vérité de cette pensée de madame de Staël, *que c'est le despotisme qui est moderne parmi nous, et la liberté qui est ancienne.*

Nous avons aujourd'hui une tribune nationale! Et plus anciennement, la nation n'a-t-elle pas eu ses assemblées du Champ-de-Mars et du Champ-de-Mai? Pense-t-on que ces assemblées fussent muettes, et qu'un orateur armé de pied en en cap, fût plus timide qu'un orateur en collet brodé? Lorsque les assemblées nationales prirent le nom *d'États-généraux*, chacun des trois ordres n'eut-il pas ses orateurs, également ardens à défendre ses droits, à étendre ses prérogatives, à signaler les malversations, et à faire entendre, sous le titre de *doléances*, les souffrances et les plaintes du peuple?

On admire, avec raison sans doute, l'énergie des députés modernes : mais avaient-ils donc moins de courage, les députés aux États de Blois, d'Orléans et de Tours; les notables convoqués à Rouen; soit qu'ils s'opposassent à l'introduction du Concile de Trente et aux influences ultramontaines, soit qu'ils réclamassent des réformes dans l'administration de la justice, soit qu'ils accordassent des impôts, avec des limitations

qui annonçaient assez la conscience de leur force et le juste sentiment de leurs droits ?

Plus tard, et lorsque les rois eurent cessé de convoquer les États de la nation, croit-on que le principe de toute opposition au pouvoir absolu se soit évanoui ? Pense-t-on que les rois aient régné sans contradiction ? La constitution parut prendre une nouvelle forme ; mais les pouvoirs ne restèrent pas sans balance ; et, si les parlemens commirent une sorte d'usurpation en s'intitulant *États-généraux au petit pied*, ils légitimèrent cette usurpation par la manière courageuse dont ils firent souvent éclater leur opposition aux volontés de la cour.

C'est ici qu'on trouve une longue suite d'exemples de la véritable *éloquence parlementaire ;* éloquence souvent fautive et long-tems barbare, si on la juge avec les scrupules, la délicatesse et le goût modernes ; mais éloquence franche et libérale, hardie, forte, souvent sublime, et digne d'être proposée pour modèle aux siècles les plus polis.

Consultez cette longue suite de registres qui portent le titre de *comités secrets* dans les vieilles archives du parlement ; c'est là qu'en effet vous découvrirez ce qu'on cherche en vain dans les livres; vous y trouverez notre véritable histoire, les secrets de notre antique constitution, et ce que Tacite appelle quelque part *arcana imperii.*

Concordats, pragmatiques, traités de paix, lois, ordonnances, édits, lettres-patentes, en un mot, tous les actes de politique, de législature et de haute administration, sont discutés dans le parlement : sur tous les sujets importans, si vous voyez une tradition non interrompue des efforts du pouvoir contre la liberté, à chaque pas aussi vous rencontrez la trace des efforts non moins soutenus d'une opposition courageuse aux tentatives audacieuses ou imprudentes des ministres.

Là, vous voyez les gens du roi montrer qu'ils sont aussi

les gens de la nation ; c'est pour elle qu'ils portent la parole ; et dans l'élan de leur zèle, c'est encore pour le roi qu'ils croient parler. Car dès lors, comme aujourd'hui, on trouve établie l'opinion que le roi ne peut jamais mal faire, et que tout le mal qui s'essaie ou qui s'opère sous son nom est l'ouvrage de conseils inhabiles ou peu généreux.

Dans le sein de cette auguste compagnie, on ne fait point *d'adresses*; mais on délibère des *remontrances ;* et ces remontrances, portées par des députations toujours admises au pied du trône, sont lues hautement en parlant à la personne du roi.

Des ministres qu'irrite une vertueuse résistance conseillent des *lits de justice* (1) ; le roi se rend au parlement ; il y déploie l'appareil du pouvoir souverain ; mais la liberté des consciences n'en est pas émue ; le patriotisme s'exalte, le courage s'accroît ; les orateurs grandissent même alors que le respect les oblige de parler à genoux ; Servin élève la voix en présence de Louis XIII, et meurt en plaidant pour la liberté (2). Parfois un orage éclate, de trop fidèles avis sont mal appréciés, les défenseurs des libertés publiques sont arrachés de leurs chaires curules, et récompensés par l'exil ; mais la gloire est de la partie, et bientôt elle ramène, éclairés de ses rayons, ceux que la foudre ministérielle avait au loin dispersés.

Les discours des anciens avocats-généraux devraient être tous imprimés ; si tous n'offrent pas au même degré ces traits d'éloquence qui dépendent ordinairement de la grandeur du sujet et de la gravité des circonstances, leur réunion n'en offrirait pas moins l'histoire la plus complète et la plus sûre de notre ancien droit public.

---

(1) Ainsi nommés, dit-on, parce que la Justice y dormait.

(2) . . . . . Servinum. . . . . .
Una dies vidit pro libertate loquentem,
Vidit et oppressâ pro libertate cadentem.

La conduite des parlemens dans un grand nombre d'occasions, offre le vrai modèle d'une grande et belle opposition, qui veut arrêter le pouvoir et non pas le détruire; éclairer ses fautes, et non pas le dépouiller de ses prérogatives; ardente contre les ministres, sans devenir jamais hostile contre la royauté; enfin, un assujétissement à des formes constantes dont l'emploi, varié suivant les circonstances, suffisait à tous les besoins (1), et permettait de concilier le devoir de résister aux mauvaises lois, avec la nécessité de les recevoir.

Le pouvoir demande, on fait des remontrances; il commande, on résiste encore; il insiste de rechef, on se soumet, mais en expliquant que l'on ne cède qu'à des ordres absolus. Cette restriction déplaît, arrive un ordre de la supprimer; on l'efface, mais la rature est faite de manière à laisser lire dessous; la vérité s'y montre comme un captif à travers les barreaux de sa prison. Enfin, qui fera exécuter la loi? Le parlement; mais c'est là que les résistances partielles arrêtent dans ses effets un mal qu'on n'a pu prévenir dans sa source; et dans notre histoire, un enregistrement forcé correspond à cette ancienne formule des cortès d'Aragon, imaginée pour concilier les prérogatives de la royauté avec les droits d'une opposition légitime : *la loi sera obéie, mais non exécutée.*

Il faut remercier l'éditeur des œuvres d'Omer et de Denis

---

(1) « Je sais bien, dit M. Talon, que lorsque nos rois désirent « quelque chose que nous estimons être contraire aux lois de l'État, « nous avons infinis moyens pour nous en dispenser, infinies voies « obliques, par lesquelles, demeurant dans les termes du respect, « nous faisons entendre nos plaintes et celles des peuples, et résis- « tons avec courage aux choses extraordinaires. »

(23e. *discours. T. I. pag.* 195.)

Talon, tous les deux avocats-généraux au parlement de Paris.

Omer Talon ne débuta point par entrer en charge, et faire, pour ainsi dire, son apprentissage aux dépens du public; il se fit recevoir avocat en 1613, et en exerça long-tems la profession, avant de se risquer dans les fonctions publiques. Ce ne fut même pas sans peine qu'il s'y décida. « Mon frère, dit-il dans ses *Mémoires*, m'offrit sa charge, laquelle d'abord je refusai comme un emploi trop lourd et trop difficile; et quoiqu'il y eût *dix-huit ans* que je fusse dans le barreau avec assez d'occupation, je ne me pouvais pas résoudre dans une charge que j'avais vu et entendu avoir été remplie des plus grands hommes du siècle passé, reconnaissant bien que je n'avais ni expérience ni suffisance qui approchât de celle de tous ces messieurs. Néanmoins, après une longue résistance, laquelle, de ma part, n'était ni feinte ni affectée, la sollicitation de ma femme et de mes proches fut si puissante, que je lâchai pied et promis de faire ce que l'on voudrait. »

Omer Talon fut reçu avocat-général le 15 novembre 1631.

Sa noble conduite pendant les troubles de la Fronde nous est attestée, et par les Mémoires du tems et par ceux que lui-même a laissés; *Mémoires utiles*, dit Voltaire, *dignes d'un bon magistrat et d'un bon citoyen.*

Il faut en dire autant des *discours politiques* qu'il prononça dans le parlement à l'occasion des affaires les plus difficiles, et dans les conjonctures les plus embarrassantes.

Ces discours forment le premier volume de la collection. Citons-en quelques fragmens, pour faire juger la manière de l'auteur et le caractère propre de son éloquence.

« C'est ici, dit-il au parlement, que nos rois sont informés des vérités qui leur sont d'ailleurs cachées, des désordres dont la connaissance ne peut parvenir jusqu'à leur trône: désordres et vérités que les grandes occupations de l'État leur dérobent.

que la multitude des courtisans éloignent du cabinet et que la flatterie des hommes complaisans traduit bien souvent en railleries. » (T. 1. p. 244.)

On va voir qu'en effet M. Talon n'épargnait pas ces vérités aux rois : et il le fait avec une franchise d'expression qui justifie bien l'espérance qu'il annonce avoir conçue « de pouvoir, dit-il, rétablir dans nos cours l'ancien langage de nos ancêtres, ce langage qu'une mauvaise et infâme adulation a mis hors d'usage. » (*Ibid.* p. 247.)

Dans le 15e discours, cet avocat-général s'élève contre l'abus des lits de justice; il montre qu'ils furent rares dans le principe, et que du moins il n'ôtaient pas la liberté des suffrages. « Dans toutes ces rencontres, dit-il au roi, la fonction des officiers de votre parlement n'a jamais été diminuée; la présence de nos rois ne leur a point fermé la bouche, et *l'on ne s'était pas avisé d'user de la puissance souveraine comme l'on fait à présent*, jusqu'en l'année 1563, que le prétexte de la religion et le refus des ecclésiastiques de contribuer à une guerre sainte, rendirent pour cette fois la nouveauté tolérable. Chose étrange pourtant! que ce qui s'est fait une fois sans exemple, ce que nous pouvons soutenir avoir été contraire à son principe, passe maintenant pour un usage ordinaire, (1) principalement depuis vingt-cinq années que, dans toutes les affaires publiques, dans les nécessités feintes et véritables de l'État, cette voie s'est pratiquée! Et de fait, François Ier, majeur de 30 années, s'étant plaint en ce lieu des difficultés qui étaient apportées à l'enregistrement de quelques édits portant création de nouveaux officiers, il n'en fit pas publier les lettres en sa présence, parce qu'il savait bien *que la vérification consiste dans la liberté des suffrages*, et que

(1) Omnia mala exempla a bonis initiis orta.

SALLUST.

c'est une espèce d'illusion dans la morale, (1) et de contradiction dans la politique, de croire que des édits qui, par les lois du royaume, ne sont pas susceptibles d'exécution, jusqu'à ce qu'ils aient été apportés et délibérés dans les Compagnies souveraines, passent pour vérifiés lorsque Sa Majesté les a fait lire et publier en sa présence. Aussi, tous ceux qui ont occupé nos places, ces grands personnages qui nous ont précédés, et desquels la mémoire sera toujours honorable parce qu'ils ont toujours défendu courageusement les droits du roi leur maître, *et les intérêts du public qui en sont toujours inséparables*, se sont écriés en semblables occasions, avec beaucoup plus de vigueur que nous ne saurions faire; le Parlement a fait des remontrances pleines d'affection et de fidélité, mais *sans dissimulation, sans complaisance et sans flatterie*.

« Vous êtes, Sire, notre souverain seigneur, la puissance de Votre Majesté vient d'en haut; elle ne doit compte de ses actions, après Dieu, qu'à sa conscience; *mais il importe à sa gloire que nous soyons des hommes libres, et non pas des esclaves; la grandeur de son État et la dignité de sa couronne se mesurent par la qualité de ceux qui lui obéissent.* »

Certes, il est impossible de tenir, en présence même du roi, un langage plus digne et plus fier, et je ne crois pas que jamais opposition se soit exprimée avec plus de noblesse et de sincérité.

Dans le 9e discours M. Talon insiste encore sur la néces-

---

(1) On peut rapprocher de cette pensée d'Omer Talon celle émise par M. Royer Collard dans la séance du 18 avril dernier. « Le pouvoir absolu est bien immoral; mais beaucoup moins « que le gouvernement constitutionnel qui compterait le vol au « nombre de ses prérogatives. »

sité d'une vérification libre des lois dans le parlement. Il cite entr'autres l'exemple suivant. « Lorsque le concordat fut fait entre le pape et le roi, et que le pape eut *stipulé* l'enregistrement au parlement, chacun sait les difficultés qui y furent apportées. Le roi François Ier ne fut pas conseillé d'y venir pour commander, quoiqu'il en sût le chemin, et qu'il y fût venu pour d'autres occasions; mais d'autant qu'il s'agissait de faire *une loi nouvelle*, de supprimer la pragmatique sanction, il savait bien qu'une affaire de cette qualité devait être délibérée, et il aima mieux user de toutes les voies qui furent alors pratiquées pour l'enregistrement de cette pièce, que non pas de le faire faire par autorité et sans délibération. »

Dans le 5e discours, prononcé le 19 février 1643, lors de la présentation des lettres du roi qui nommaient Honoré Grimaldi, prince de Monaco, duc de Valentinois et pair de France, M. Talon justifie en ces termes la politique du roi dans ces sortes de naturalisations, et son intervention dans les affaires d'Italie : « Les projets que le roi a vu former contre tous les princes d'Allemagne, les prétentions de l'Empire sur *les souverains d'Italie que l'on a voulu dépouiller*; *ces prétextes de religion étudiés, avec lesquels on abuse les peuples, pour se rendre maîtres du bien d'autrui* ont obligé Sa Majesté de passer en Italie, de faire un voyage dans le Roussillon, et de visiter tous les ans en personne ses armées. Il était débiteur à sa conscience et à toute la chrétienté de cette protection générale; il ne serait pas héritier des vertus comme il l'est de la couronne de ses ancêtres, s'il n'était jaloux de cette réputation publique, des titres d'honneur et des inscriptions magnifiques qui le font considérer comme l'arbitre de la paix et de la guerre, l'ennemi de la violence, et le fléau des usurpateurs.

Cela nous oblige de considérer maintenant sa cour comme Rome l'ancienne, la patrie commune de tous les gens de cœur, en laquelle la vertu facilement se naturalise : les hommes de toutes les nations y trouvent leur avantage, lorsqu'ils ont les qualités qui les peuvent mériter. »

On trouve souvent dans ses harangues l'origine de plusieurs usages importans, dont la trace s'efface quelquefois trop facilement. » L'un des plus grands personnages du siècle passé (le chancelier de L'Hospital), parlant dans une journée semblable à celle-ci, faisait cette observation, « que les rois, lorsqu'ils tiennent leur lit de justice, souffrent non-seulement que les Grands de l'État, mais même tous les Officiers de la Compagnie, soient assis *et couverts* en la presence de leur Prince, parce que dans ces occasions ils doivent avoir *la liberté des suffrages* (1), puisqu'il doivent concourir avec leur maître au ministère de la justice : mais lorsque le roi *tient* ses grâces et fait sceller en sa présence les rémissions qu'il accorde aux criminels, comme c'était autrefois la coutume le vendredi-saint, personne, de quelque qualité qu'il soit, ne peut être assis ni couvert, parce que, dans ces ouvrages, sa seule bonté et sa seule puissance agissent. »

Dans le discours prononcé au lit de justice du 7 septembre 1645, au sujet de l'enregistrement de 19 édits bursaux, M. Talon s'élève à toute la hauteur de son ministère. Il blâme de nouveau l'usage du pouvoir absolu employé pour forcer l'enregistrement des lois; il rappelle que le devoir du

(1) Ainsi lorsqu'on dit à un avocat, *couvrez-vous ;* cela ne veut pas dire *mettez-vous à votre aise*, mais cela signifie, *parlez librement.* Voyez la remarque historique que j'ai faite à ce sujet, dans la nouvelle édition des *Lettres sur la profession d'avocat*; Paris, Varée oncle, 1818, tome premier, page 422.

parlement est d'y procéder, non par crainte ou par faiblesse, mais par conscience et par conviction.

« Et, dit-il ensuite, lorsque nous faisons entendre à Votre Majesté quelles sont les fonctions des compagnies souveraines, et l'emploi des officiers de la justice, ce n'est pas pour y chercher notre avantage et pour y prévaloir : à Dieu ne plaise que la cognée s'élève contre le bras qui lui donne le mouvement! mais pour conserver à Votre Majesté la bienveillance publique de ses peuples, l'opinion qu'ils ont conçue de la douceur de son gouvernement; enfin, pour les maintenir dans une obéissance, non pas aveugle, mais *volontaire et clairvoyante*, que nous estimons être quelque chose de plus auguste que la royauté, parce que l'amour des peuples étend l'autorité des souverains, sur la vie et les biens comme dans le cœur, dans les affections comme dans la volonté de leurs sujets, qui n'obéissent jamais par contrainte (1).

« Possédez, Sire, cet héritage longues années! *craignez, Sire, d'être craint;* et que vos sujets, qui aiment leur prince, appréhendent pour lui, mais qu'ils ne l'appréhendent jamais!

« Que ces actions d'autorité et de puissance ne marquent pas, à l'avenir, les périodes de votre empire! Gardez, Sire, ces coups de maître pour des occasions importantes èsquelles il s'agit du salut de l'État! *Ne déployez pas facilement les derniers efforts de la royauté.* L'usage et le bruit du canon a diminué l'effroi que les hommes avaient autrefois du tonnerre, et la fréquence des choses grandes les empêche d'être augustes et pleines de vénération.

« Et après ces paroles, que la vérité et l'obligation de notre

---

(1) C'est une des pensées que M. l'archevêque de Malines a le mieux développées dans son livre intitulé *De l'Affaire de la loi de élections*, pour lequel il a été traduit à la cour d'assises..... et acquitté.

serment ont exigées de notre bouche, recevez, Sire, les souhaits de vos gens, vos plus particuliers officiers, et les vœux qu'ils font pour la grandeur et la gloire de Votre Majesté..... »

..... S'adressant à la régente, M. Talon la supplie ensuite très-humblement de concourir avec la Providence générale au gouvernement de l'État. « Faites, Madame, lui dit-il, que la conduite intérieure du royaume soit remplie de douceur; que les peuples se ressentent de la félicité publique, et qu'ils n'aient pas occasion de se plaindre que la voix et la main de l'exacteur portent la désolation dans leurs familles, avec autant de licence et plus d'impunité que le passage des troupes étrangères, auxquelles il est loisible de résister. »

Lorsque M. Talon avait parlé de la sorte, ou, suivant une expression qui lui est familière, lorsqu'il avait tenu des discours *de cette qualité*, l'on peut croire qu'il n'était pas ménagé par les courtisans auprès du roi, et auprès des ministres. Il sut que le soir même du jour où il avait prononcé le discours que nous venons de citer, le cardinal Mazarin en avait témoigné son déplaisir, *avec paroles de colère, d'aigreur et de mauvaise volonté.* « Je fus averti, dit M. Talon; et m'étant donné la peine de savoir ce qui s'était passé en la matière, j'ai aperçu que la Cour est un pays de mensonge, dans lequel il est difficile de réussir aux hommes de cœur de probité et de vérité. »

Omer Talon était un de ces hommes; il pouvait hardiment s'en rendre le témoignage. « Quant à nous, dit-il dans son vingt-troisième discours, qui n'adorons ni la fortune passée par regret et par déplaisir; ni la fortune présente par intérêt; ni la fortune à venir par dessein et par espérance, la seule satisfaction qui nous reste, est que nous parlons sans autre intérêt que celui de notre honneur, sans ambition et sans crainte. » Et ce n'était pas une déclamation vaine; plus d'une fois on

voulut le séduire. Dans une occasion où messieurs des enquêtes avaient *murmuré* par trois fois pendant la lecture de ses conclusions, (car on murmurait aussi dans le parlement), l'adroit Mazarin affecta de prendre le parti de M. Talon; il le manda; s'enquit avec intérêt de ce qui s'était passé.... « Je crus ne devoir rien répondre, dit *Omer Talon*, sinon que comme ma conscience ne me reprochait rien de tout ce que j'avais dit dans cette occasion, je n'avais pas à me plaindre;.... qu'on avait fait souvent les mêmes clameurs sur les discours de M. le premier président, plus sage que moi..... Que je le suppliais que la reine oubliât tout cela, quand ce ne serait pour autre considération que pour la mienne, ne désirant pas me brouiller dans ma compagnie où j'avais à vivre et à mourir. — M. le cardinal ajouta que la reine avait donné le matin à mon frère l'abbaye de Notre-Dame de Frondoise, diocèse de Saintes. Je le suppliai de me permettre de la refuser pour mon frère, et lui dis que, comme je n'avais eu en toute l'affaire d'autre dessein que le service du roi et la satisfaction de ma conscience, je serais bien aise que le public ne me crût point avoir eu d'autre pensée à cause de cette gratification. »

Certes, si le parlement eût été partagé en trois parties, je n'ose dire de quel côté eût siégé M. Talon; mais il est aisé de deviner qu'il n'eût pas pris place *au centre*....

Dans le onzième discours, il console sa compagnie du mauvais succès qu'avaient eu ses démarches pour obtenir le rappel du président Barillon. Les conseils qu'il donne à ce sujet sont applicables à toute espèce d'opposition : « Et si, dans certaines occasions, dit-il, nous n'avons pas le pouvoir de faire exécuter et réussir ce que nous avons résolu, attachons-nous puissamment aux choses qui sont de notre juridiction, sans contredits; et nous y tenant dans les termes de la bienséance et de l'honneur, nous pouvons

nous rendre nécessaires, pour obtenir avec conduite ce que nous demandons par prières. »

Pourquoi faut-il qu'à côté de si beaux passages se trouvent quelquefois des phrases qui rebutent par le mauvais goût dont elles sont empreintes? Tantôt, ce sont des comparaisons tirées de l'astronomie; d'autres fois, c'est l'Écriture sainte où l'orateur va chercher les argumens les plus bizarres; immédiatement après, c'est la fable : ainsi, par exemple, dans le cinquième discours, relatif à la naturalisation du prince de Monaco, après avoir cité *Socrate* et *Aristote*, parlé d'*Attale*, d'*Antiochus*, allégué *Philon*, *Phineas* et *le fils de Syrack*, pour donner une idée des qualités que doit avoir *un homme de cœur*, M. Talon s'écrie : « M. le prince de Morgues possède par éminence ces qualités. Son avocat nous les a avantageusement expliquées, et nous pensions en l'écoutant entendre, dans le poète Callimaque, le fleuve Pénus, disant à Latone, qu'il avait assistée dans une occasion difficile : Je me suis engagé courageusement dans vos intérêts, sans faire état des menaces ni de la colère de Junon; je souffre pour m'être attaché à votre secours. Et *cette dame* lui répond en termes qui ne sont pas malséans dans notre bouche : Heureux d'avoir pris parti dans les bonnes grâces, etc., etc... » On nous dispensera de pousser plus loin la citation. C'est assez d'un passage de *cette qualité*.

Au reste, ces défauts, qui sont ceux de l'époque, plus encore que ceux de l'orateur, n'empêchent pas qu'il ne demeure éloquent dans tout le reste : et l'on doit dire de sa prose ce qu'Horace a dit des beaux vers :

....ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
Offendar maculis.....

Et puis il faut remarquer que la première mercuriale d'Omer Talon est de 1632, c'est-à-dire quatre ans avant

l'apparition du *Cid*, et plus de vingt ans avant celle des *lettres Provinciales*, qui ne parurent qu'en 1656, quatre ans après que Denis Talon eût succédé à son père. C'est, il est vrai, du Cid et des Lettres Provinciales qu'on est convenu de dater la naissance de notre littérature dramatique et oratoire; mais si l'on trouve dans les écrits d'Omer Talon, contemporain de Corneille et antérieur à Pascal, moins de correction, de pureté, moins de style que dans les immortelles productions de ces hommes célèbres, et même moins que dans les écrits de Denis Talon, qui, par contre, a moins d'élévation que son père; on y remarquera les germes féconds du progrès qui a suivi, et les traits heureux d'une éloquence forte, grave, substantielle, plus occupée des choses que des mots, et dont tout l'art consiste le plus souvent dans la noble simplicité avec laquelle l'orateur sait exprimer les généreux sentimens dont il se montre animé.

J'ajouterai peu de choses sur les *plaidoyers* d'Omer et Denis Talon en matière civile. On y trouve raison, doctrine, érudition parfois trop prodiguée : mais c'était le vice du tems; un sens presque toujours droit et auquel ils furent redevables de l'ascendant qu'ils surent acquérir sur l'esprit du parlement, et qui est attesté par leurs succès, puisque sur deux cents plaidoyers environ qui se trouvent conservés en entier, il n'a pas été rendu dix arrêts contraires à leurs conclusions.

M. Rives n'a pas donné tous les plaidoyers d'Omer et de Denis Talon; il a cru devoir faire un choix, et « préférer « ceux qui, malgré la différence des tems et des mœurs, sont « encore précieux à connaître. » En cela il a sagement fait; on rend en général un mauvais service aux auteurs en publiant indistinctement toutes leurs œuvres; il vaut mieux n'en prendre que ce qui est réellement digne de leur caractère et de leur talent.

Peut-être, toutefois, M. Rives a-t-il trop resserré le cercle

qu'il s'est tracé. Par exemple, il a omis les mercuriales; et cependant, la plupart seraient lues avec un grand intérêt; il y en a même qui auraient tout le mérite de l'à-propos, et presque l'air de la nouveauté; notamment, celles qui ont pour titre : *De la modération. — Il faut se rendre digne de sa place. — Les magistrats ne doivent obéir qu'à la loi. — La dignité des grandes Compagnies consiste non-seulement dans l'intégrité des mœurs, mais dans la vigueur des sentimens publics, et dans une réputation intacte et précieuse. — Sur l'occurence des mouvemens publics dans le royaume*, etc., etc.

Il en faut dire autant de plusieurs réquisitoires très-énergiques, prononcés en 1663, 1665, 1677, 1683 et 1688, dans des occasions où il s'agissait de mettre un juste frein aux entreprises ecclésiastiques, et au débordement des idées ultramontaines.

En résultat, les six volumes que nous annonçons n'en forment pas moins une collection très-précieuse, et qui sera lue avec fruit par les orateurs de la tribune et par ceux du barreau.

Je ne terminerai pas cet article sans exprimer encore une fois le désir de voir publier successivement les œuvres des premiers avocats-généraux du parlement de Paris. Espérons surtout que M. le premier-président Séguier cédera enfin aux vœux du barreau, en faisant imprimer les éloquens plaidoyers de son illustre père, qui a laissé dans la mémoire de nos anciens de si touchans souvenirs de ses talens oratoires, et de son affection pour notre Ordre, qu'il n'essaya jamais d'asservir et dont il fut constamment le protecteur et l'ami....

DUPIN, *avocat.*

LITTÉRATURE.

L'IMMORTALITÉ DE L'AME *ou* LES QUATRE AGES RELIGIEUX, *poème en quatre chants ;* par M. de NORVINS, *membre de la légion-d'honneur et de plusieurs académies* (1).

« L'homme est frère de l'homme, il est libre, immortel. »
(*Chant IV. Pag.* 254.)

LE titre de cet ouvrage annonce une entreprise hardie, et sa lecture prouvera que cet acte d'audace a été une heureuse témérité. Il n'est point de sujet plus vaste et plus profond. Pour s'élever à sa hauteur, les ailes de l'imagination ne suffisent pas ; il faut s'élancer sur celles du génie ; et, dût l'envie des contemporains ne point me pardonner cet hommage que me dicte la vérité, j'avoue que, malgré quelques défauts et quelques négligences, j'ai reconnu, dans l'heureuse conception de cet ouvrage, dans les grandes pensées qui en font la richesse, dans les vers harmonieux qui les expriment, et dans les brillantes images qui les embellissent, la noble empreinte du génie. Si mon siècle n'approuve pas mon jugement, je n'en persiste pas moins à croire que la postérité le ratifiera.

« Le dogme de l'immortalité de l'âme, dit M. de Norvins, est la première religion du monde; il a survécu, comme une grande loi de la nature, à tous les cultes qu'il a précédés. Ce rapport de la perpétuité des êtres et de l'immortalité des âmes a quelque chose d'imposant pour la raison et l'intelligence humaines. En concevant une pareille relation, cette raison et cette intelligence peuvent croire qu'elles ont surpris un des plus beaux secrets de la Divinité, et l'homme mortel doit être fier de voir en lui un anneau de cette grande chaîne qui unit le monde visible au monde invisible..... L'immortalité de notre âme,

(1) Paris, 1822. Ladvocat, libraire, au Palais-Royal.

ajoute-t-il, est bien plus qu'une opinion; elle est un sentiment.

« Quatre grandes religions ont tour à tour gouverné le monde; la *religion naturelle*, la *religion des barbares*, la *religion mythologique* et la *religion chrétienne*. Les quatre chants de ce poème sont consacrés à traiter ces quatre grandes divisions de la civilisation, qui sortent toutes de la même croyance, qui n'ont jamais pu exister sans elle, et qui lui doivent l'immense popularité qui les a fait fleurir.

« Un exorde sur l'état de l'homme précède l'ouvrage, dont une conclusion présente le résumé. Chaque chant offre un tout, puisqu'il traite une époque complète; il est composé d'un *prologue*, d'un *chant* ou d'une *action épisodique*, et d'un *épilogue*. Cet ordre, dont aucun ouvrage n'offre le modèle, a paru nécessaire pour lier ensemble les parties de ce poème.

« Le prologue prépare à l'action qui caractérise l'époque, et l'épilogue indique le résultat de cette action, comme une liaison à l'époque qui va suivre. »

Cet aperçu suffit pour prouver que ce plan réunit le triple mérite de la simplicité, de la grandeur et de l'originalité. Il s'écarte de toutes les règles connues, et c'est sa nouveauté même qui fait un devoir au lecteur de l'examiner sans prévention, sans légèreté, et de ne le juger que sur l'impression qu'il en recevra.

L'auteur a placé l'histoire épisodique de la religion naturelle non dans le premier âge, que l'on peut appeler l'âge d'ignorance, mais dans le second, qui est celui de la simplicité des mœurs. Il a placé l'action de ce chant sur les bords du Gange; et, dans l'histoire de deux amans, il a introduit la fable du phénix, image ingénieuse et brillante de l'âme qui sort immortelle de sa dépouille terrestre. Tel est le merveilleux qui anime ce chant. La mort d'une épouse chérie est pressentie par celle du phénix, dont la résurrection fait concevoir à

l'époux désolé la perspective d'une autre vie. Ainsi, cette fiction orientale prépare la catastrophe qui change tout à coup la félicité en douleur, et la douleur en espérance.

La religion des barbares est le sujet du second chant. Il retrace l'époque où, la société humaine ayant perdu son innocence première, l'excès de la population a rendu les nations rivales et les hommes ennemis. Alors la guerre devint pour les peuples une institution religieuse; le ciel ne fut ouvert qu'aux plus braves et aux plus féroces, et le génie extraordinaire d'Odin enfanta cette funeste et puissante doctrine, que Mahomet a ressuscitée depuis, en y amalgamant d'une manière bizarre la législation cruelle de Moïse et les préceptes charitables de Jésus-Christ.

L'action de ce chant se passe dans l'Islande, la contrée de la terre la plus déshéritée par la nature. Là, un peuple tout entier, accablé par mille fléaux et dégoûté d'une existence qui n'est qu'un long supplice, cède au désespoir et veut chercher la mort dans les flots, lorsque tout à coup un Norvégien, jeté sur les côtes par la tempête, rappelle ces infortunés au courage, à l'espérance, à la vie, en leur enseignant le dogme de l'immortalité de l'âme.

Le troisième chant nous reporte au mystérieux culte de l'Égypte et à la riante théologie de la Grèce. Le Tems et le Nil sont les interlocuteurs du prologue. Le fleuve reproche au Tems la destruction des grandeurs de l'Égypte. Les principaux dogmes, les usages religieux, les croyances mythologiques qui ont produit, souvent avec les mêmes noms, la première théologie des Grecs, et toute leur doctrine sur l'immortalité, sont retracés par le Nil, qui, à la manière des vieillards, se souvient aussi qu'il fut un Dieu. La gloire de l'expédition française en Égypte ajoute aux douleurs du fleuve, dont les espérances s'étaient réveillées avec ses souvenirs.

Orphée et Socrate sont les héros de ce chant, aussi divisé

en deux épisodes, qui présentent les deux points les plus éloignés de la civilisation de la Grèce. De cette manière, la vérité historique trace le tableau de l'origine et de la décadence du polythéïsme et de la mythologie.

L'épilogue de ce chant offre, comme une conséquence de la réformation philosophique, la grande époque religieuse qui signala le règne de Tibère; et c'est ainsi qu'au moment où la corruption et l'idolâtrie avilissent assez les hommes pour les porter à déifier des despotes, des tyrans, le culte épuré du christianisme prend naissance.

Telle est aussi l'exposition naturelle du 4e chant. C'est après avoir vu périr Brutus et Cicéron, lorsque les vertus et la liberté sont proscrites, au moment où le peuple romain, dégradé par l'apothéose d'Octave, subit le joug sanglant du tyran de Caprée, que le Christ naît en Judée.

Ce chant est l'Évangile mis en action; il contient toute la conspiration de l'aristocratie nobiliaire et sacerdotale des races juives et romaines dans Jérusalem, pour perdre celui qui prêche la vérité, le pardon, la charité, l'égalité, et le bonheur éternel.

Deux citations, l'une du 3e et l'autre du 4e chant, suffiront pour mettre le lecteur à portée d'apprécier le style du poème dont je viens de faire connaître le plan. C'est le Nil qui parle.

Naguère, réveillé par des chants de victoire,
Un moment j'ai rêvé le retour de ma gloire;
Jamais plus doux vainqueurs n'ont frappé mes regards;
Mon peuple délivré suivait leurs étendards.
Ils marchaient précédés d'un cortége de sages,
Dont les nobles travaux, dont les touchans hommages
Interrogeaient partout le deuil silencieux
Où dorment pour jamais et nos rois et nos Dieux.
Ils franchirent en vain ces sombres sanctuaires
Où la lyre d'Orphée enchanta nos mystères
Et, par eux invoqué, le nom sacré d'Isis

Retentit vainement aux autels de Saïs.
Mais leurs habiles mains vengeront tes outrages,
Inflexible Saturne; et traçant les images
De ces nobles débris que la poudre a couverts,
De ma grandeur passée instruiront l'univers.
Leur chef noble et superbe, au printems de la vie,
A la terre en silence imposait son génie.
Ah! quand ce fils des dieux réveilla ces débris,
Je crus revoir César, ou plutôt Sésostris.
Qu'en as-tu fait, Saturne? Ah! quelles voix plaintives
Les flots de l'Océan apportent sur mes rives?
Quelle est cette ombre auguste, au front ceint de lauriers?
C'est lui, qui monte aux cieux porté par ses guerriers.
La liberté du monde était leur cri de guerre.
Hélas! ils ont été les maîtres de la terre!
Que ne sont-ils restés sur ces bords dignes d'eux,
Vainqueurs hospitaliers, moins grands, mais plus heureux!

Les portraits que l'auteur trace, dans le 4e chant, du Sauveur du monde et de sa Mère, feront connaître la variété des tons et des couleurs du poète.

Portrait de Marie.

O ravissant honneur des filles de Judée!
De joie, à ton aspect, Solyme est possédée.
Belle de sa beauté, par l'or ou les rubis
Les yeux de ses attraits ne sont point avertis.
Elle est pauvre et sans art : une longue tunique
La dérobe en entier sous son azur pudique :
D'un organe touchant le son mélodieux
Semble la voix du Ciel qui brille dans ses yeux.
Groupée en noirs anneaux, sa longue chevelure
De son modeste front est la seule parure.
Au sein des flots sacrés, dans leurs rites secrets,
Les vierges de l'Asie ont pu voir ses attraits :
Sur ces trésors cachés qu'ignore l'innocence
La pudeur qu'elle inspire a gardé le silence.

Portrait de Jésus.

Son fils, sous d'autres traits, a la même beauté.
Sa chevelure d'or flotte avec majesté.

Sur son sein découvert mollement descendue;
Son menton est orné d'une barbe touffue :
D'un tissu d'incarnat l'éclatante couleur
De sa robe de lin relève la blancheur.
Il parle avec douceur, il s'exprime avec grâce,
S'indigne quelquefois, mais jamais ne menace.
Il cherche les enfans, il charme les vieillards.
Des faiblesses d'autrui détournant ses regards,
Il plaint tout ce qui souffre, et n'accuse personne;
Il console souvent, et toujours il pardonne.
Sa doctrine est l'amour, la paix, l'égalité;
Le Ciel en est le prix; sa loi, la charité.
Son air grave surprend, et n'a rien de farouche,
Et le rire jamais n'approcha de sa bouche.
Mais il pleure : on ne sait ce qui le fait souffrir;
Loin des yeux maternels, on le voit s'attendrir;
A l'aspect de Marie, à sa douce parole,
Jésus retient ses pleurs, et soudain se console.

Si je n'étais obligé de me renfermer dans des bornes étroites, j'aurais encore transcrit le dernier morceau de ce poème, que l'auteur intitule *Conclusion*, et dans lequel il retrace rapidement les erreurs diverses et variées qui ont couvert, dans tous les siècles, aux yeux des peuples, l'auguste et immortelle vérité. Enfin, la terre presque tout entière est éclairée par le dogme consolant de l'immortalité de l'âme. Mais l'Évangile et l'Alcoran se partagent la terre, et la haine divise ces mortels que la tolérance et la charité devraient unir.

O des desseins du Ciel obscurité profonde!
Jésus et Mahomet se partagent le monde!
L'empire des Césars entre eux est divisé,
Et le nœud des humains tout à coup est brisé!
Ah! sans doute le dieu dont la main tutélaire,
Avant l'ère du Christ, s'étendait sur la terre,
Qui reçut dans le sein de son éternité
Tant de peuples soumis à sa divinité,
D'Issa, de Mahomet protége les fidèles,
Et les réconcilie aux sphères éternelles

Où l'immortalité promise à leurs élus
Récompensa toujours les humaines vertus !
Peuples de tous les tems et de tous les rivages,
Habitans des cités ou des forêts sauvages,
Le même Dieu vous dit : tout homme est immortel,
Le Ciel est sa patrie, et sa tombe un autel.

Le comte DE SÉGUR, *de l'Institut.*

SYLLA, *tragédie en cinq actes*, par E. JOUY, *membre de l'Institut* (Académie Française). (1)

L'ouvrage dramatique dont nous nous proposons d'entretenir ici le lecteur a été honoré des suffrages les plus multipliés et les plus constans : il attire encore aujourd'hui la foule des spectateurs. Ce fait, trop incontestable pour qu'on puisse le révoquer en doute, n'a cependant point empêché la critique de faire entendre sa voix. Quelques-uns de ses organes ont contesté la légitimité des applaudissemens du public ; mais la portion éclairée des juges de toute composition théâtrale, les esprits dont l'opinion ne se laisse surprendre ni par les démonstrations d'un enthousiasme exagéré, ni par les argumens d'une censure passionnée, se sont expliqué à eux-mêmes le prodigieux succès de l'ouvrage de M. de Jouy, en l'attribuant à deux causes : d'abord, le caractère du héros, que beaucoup de personnes trouvent conforme à la vérité historique, ensuite, les innovations heureuses et singulières que l'auteur a conçues et exécutées. C'est sous ce double aspect, sous le rapport historique et sous le rapport dramatique, que nous envisagerons la tragédie nouvelle. Nous la jugerons sans partialité, mais avec les égards qui sont dus au talent distingué et au noble caractère de l'auteur, essayant de con-

(1) A Paris, chez Ponthieu, libraire-éditeur, Palais-Royal, Galerie de Bois, n° 152. Prix 4 fr.

cilier ainsi deux intérêts que les critiques ne devraient jamais perdre de vue, celui des convenances et celui de la justice.

Le caractère de Sylla est-il bien connu? Sait-on bien quel mobile dirigea la conduite de ce farouche dictateur, qui, sous prétexte de venger des affronts reçus, s'immola les meilleurs citoyens de Rome, et institua pour ainsi dire la puissance des délateurs? Consultons l'antiquité tout entière; interrogeons les archives de l'histoire; y trouvons-nous les élémens nécessaires pour recomposer le caractère étonnant d'un vainqueur long-tems généreux, d'un capitaine chéri de ses soldats, qui, paraissant d'abord mépriser l'autorité suprême, ne s'en empara ensuite que pour se baigner dans le sang du peuple, et pour épuiser les flancs de la république? Montesquieu ne l'a pas pensé, puisqu'il s'est appliqué à rassembler les traits épars du dictateur romain, à refaire cette grande figure historique, à la retrouver enfin, comme si elle eût été perdue dans l'obscurité des tems (1). Le génie de Montesquieu ne l'a point abandonné dans cette grande entreprise : tout le monde admire le portrait qu'il a tracé d'une main vigoureuse, et s'accorde à le regarder comme l'un des plus beaux morceaux qui soient sortis de sa plume. Plusieurs bons esprits ont même jugé qu'en effet il avait *restitué* le caractère de Sylla; mais, il faut le dire aussi, d'autres n'ont vu dans ce tableau qu'une création sans doute ingénieuse et profonde, mais plus voisine de la fable que de la vérité. Quel parti prendre à travers cette diversité d'opinions? C'est sans doute une puissante autorité que celle de Montesquieu; cependant, voyons.

Une réflexion frappe d'abord. Quoique l'ensemble du portrait dessiné par l'auteur de l'*Esprit des Lois* paraisse entière-

---

(1) *Dialogue d'Eucrate et de Sylla.*

ment nouveau, n'y reconnait-on pas, en l'examinant de plus près, un principe puisé dans l'histoire? La pensée fondamentale de l'écrivain français, c'est évidemment que Sylla crut devoir appliquer au peuple romain dégénéré un remède violent, mais nécessaire. Or Florus, cité par M. de Jouy dans la préface de sa tragédie, dit expressément que « la république avait besoin d'une main ferme, habile et cruelle; que Sylla en fut le médecin; que l'horrible méthode de guérison qu'il employa n'en fut que plus efficace. » Suivant Lucain, qui n'est pas moins historien que poète, « Sylla retrancha les membres corrompus du corps social, mais le remède passa le but, et fut trop énergique pour la maladie (1). »

Que Sylla, en voulant appliquer aux Romains un remède aussi violent, ait bien ou mal jugé la situation de ce grand corps; que Rome ait mérité ce châtiment barbare et prolongé; qu'elle fût parvenue à un tel état de dégradation qu'il devînt nécessaire de porter le fer dans la plaie, ce sont des questions dont l'examen nous menerait trop loin. Nous n'avons pas le loisir d'examiner si tout le crime des Romains n'était pas alors de s'être prononcés pour le parti de Marius, parti plus républicain, ou du moins plus populaire que celui de Sylla, vengeur de l'aristocratie, et apologiste des droits des patriciens; une telle discussion jetterait sans doute quelque lumière sur le vrai caractère de Sylla, mais elle nous éloignerait trop long-tems de notre principal sujet, qui est l'examen de la tragédie de M. de Jouy, et d'abord la question de savoir si cet écrivain dramatique, en suivant Montesquieu, a reproduit le véritable caractère de son héros.

Le principe qui a guidé Montesquieu dans le portrait qu'il

---

(1)..... Nimis jam putrida membra recidit;
Excessit medicina modum, nimiumque secuta est
Quà morbi duxêre, manus.... (*Phars., lib.* II, *v.* 141.)

a tracé de Sylla paraît donc puisé dans l'histoire, ou du moins dans quelques historiens, puisque Velleïus Paterculus et Plutarque n'expliquent point ainsi les proscriptions du dictateur de Rome. Mais Montesquieu n'en a-t-il point forcé les conséquences, et n'a-t-il pas plutôt offert un roman historique qu'un véritable morceau d'histoire? n'est-il point tombé dans le défaut de certains historiens célèbres qui, cédant à un genre de séduction, éprouvent toujours quelque penchant à transmettre à leurs héros la puissance de leur esprit, leurs réflexions profondes, leurs vastes combinaisons politiques? Montesquieu n'a-t-il point accordé des vues trop élevées à un patricien qui ne fut long-tems qu'un jeune seigneur adonné à la débauche, dont la jeunesse s'écoula au sein des plaisirs les plus efféminés; qui, pour subvenir à la modicité de son patrimoine, se porta l'héritier d'une courtisane dont il avait été l'amant; qui, même dans le tems de sa puissance, laissait s'échapper toute la force de son caractère, aussitôt qu'assis à un banquet il se confondait avec des bateleurs et des gens de mauvaise vie; qui enfin, dit l'abbé de Mably, s'il eût pu se livrer à son penchant naturel, n'aurait recherché, comme Lucullus, à acquérir de la gloire, que pour rendre respectable l'oisiveté d'une vie voluptueuse (1)? A-t-il cessé d'être vrai, cet adage de la sagesse qui refuse à l'homme voluptueux et intempérant cette force d'âme, et ce secret, sans lesquels il n'est ni grands desseins ni vastes entreprises? Nous soumettons ces réflexions au lecteur; nous les soumettons à M. de Jouy, qui a emprunté à Montesquieu les principaux traits de son personnage principal. Oserons-nous le dire? nous serions portés à croire Marius, caractère sauvage et farouche, mais sobre et plein d'austérité, plus capable de grands projets que le voluptueux Sylla.

Ce n'est pas que nous considérions Sylla comme un homme

---

(1) Observations sur l'histoire des Romains. Liv. II

ordinaire ; nous sommes loin de prétendre que cette tête ne fût pas susceptible de vues administratives et de calculs réfléchis. Nos observations s'appliquent seulement à l'exagération dans laquelle on tomberait peut-être, si l'on attribuait à la profondeur du génie ce qui n'appartient qu'à un sentiment de vengeance, la moins rare et souvent la moins noble des passions, et si l'on faisait un grand homme d'un tyran à jamais détestable. Sylla, sans doute, possédait de grands talens militaires ; il savait particulièrement s'attacher l'affection du soldat ; mais niera-t-on que cet illustre capitaine n'ait dû souvent à la fortune ce que Marius, son compétiteur, devait à l'habileté? Sylla n'ignorait pas lui-même, si l'on en croit l'histoire, combien il était redevable à l'aveugle déesse ; comme la plupart des ambitieux, il croyait à la fatalité. « Il attribuait, dit Plutarque, tout l'honneur de ses exploits à la fortune, soit vaine gloire, soit que véritablement il fût persuadé que les dieux guidaient toutes ses actions. Il a écrit lui-même, dans ses commentaires, que les entreprises qui lui ont réussi le mieux étaient plutôt celles où il donnait beaucoup au hasard, que celles qu'il avait résolues après une mûre réflexion : en avouant qu'il était plutôt né heureux qu'habile à la guerre, il semblait reconnaître que ses prospérités étaient l'ouvrage du destin plutôt que de la valeur ; en un mot, il semble qu'en toute occasion il se soumettait entièrement à la fortune, et déclarait absolument dépendre d'elle. »

Mais, dira-t-on, l'abdication de Sylla, après tant de crimes et de proscriptions, n'est-elle pas l'action la plus courageuse et la plus grande dont un homme ait jamais donné l'exemple? Ce fut sans doute un acte extraordinaire que ce volontaire abandon d'un pouvoir que tant d'autres ont conservé au prix de tous les sacrifices, et l'on ne peut nier que le caractère de Sylla n'offre ici une étonnante énigme ; toutefois, le dictateur courait-il autant de dangers que ses admirateurs paraissent le

croire? « S'il m'est permis, dit Rollin, de donner mes réflexions sur un fait si singulier, je dirai d'abord que le danger n'était pas aussi grand pour Sylla qu'il peut le paraître. Il avait mis toute la puissance de l'État sur la tête de ses partisans. Tous ceux qui possédaient quelque charge ou qui avaient quelque crédit dans la république, tous ceux qui avaient acheté les biens des proscrits, tous ceux qui avaient reçu de lui des établissemens et des terres, étaient vivement intéressés à défendre et Sylla et ses lois. » Cette réflexion de Rollin ne semble-t-elle pas un trait de lumière jeté sur le caractère du dictateur romain?

Une foule de passages historiques pourraient venir à l'appui de ce qui précède, et servir à fortifier les doutes que nous avons exprimés sur la vérité historique du tableau de Montesquieu, dont M. de Jouy a reproduit les principaux traits. Non, au reste, que nous ayons la prétention d'accuser l'immortel auteur de l'*Esprit des Lois*, qui, dans cette circonstance, a déployé toute la puissance d'un esprit supérieur. Nous irons même plus loin; nous sommes portés à croire que Montesquieu n'a pas ignoré lui-même que son ouvrage n'était pas la restitution d'un portrait historique, mais plutôt la peinture morale et spéculative d'un tyran, qui s'efforce de justifier à ses propres yeux les excès dont il s'est rendu coupable, et qui rassemble péniblement pour y parvenir tous les argumens fallacieux qu'une raison pervertie peut lui suggérer? Tableau vraiment instructif et philosophique, dont la création fait à Montesquieu, s'il a en effet conçu ce projet, autant d'honneur qu'il en eût pu recueillir de la reproduction fidèle d'un caractère donné. Sylla, cherchant à motiver sa tyrannie sur l'avilissement des Romains et sur son mépris pour eux, n'offre-t-il pas un spectacle plein de cet intérêt que l'on trouve à pénétrer l'âme abjecte d'un tyran? Tous les despotes se sont vantés de leur mépris pour l'espèce humaine;

tous ont soutenu que les hommes étaient faits pour être conduits comme des troupeaux obéissans. Combien n'en est-il pas qui ont prétendu, comme le Sylla de Montesquieu, rendre la liberté aux peuples en épuisant leur sang, en faisant peser sur eux le fer de l'esclavage! Honneur donc à l'écrivain qui a tracé la vivante image de la tyrannie avec tous ses sophismes et ses honteuses justifications! Honneur au poète qui, dans un ouvrage dramatique distingué, a reproduit au naturel, non peut-être un caractère entièrement historique, mais l'utile et véritable peinture de ces tyrans réfléchis qui, raisonnant le despotisme, font payer à l'espèce humaine les frais de leurs calculs, et dont la supériorité sur leurs semblables coûte si cher aux autres hommes!

Venons actuellement à l'examen des diverses parties de la tragédie de M. de Jouy. La première et la plus importante est le caractère de Sylla.

La tragédie ne vit que par l'intérêt qu'elle inspire: sans cette condition essentielle, le spectateur reste froid, le lecteur demeure glacé. Il n'est point de succès sans intérêt, mais cet effet nécessaire peut être produit par différentes causes. Chez les anciens, il résultait de la terreur et de la pitié qu'inspirait une action vraisemblable et complète. Il résultait encore de la fidélité avec laquelle le poète rendait les objets qui forment la matière de l'imitation dramatique. Chez les modernes, les sources de l'intérêt se sont multipliées. Sans doute, un goût délicat ne s'accommode pas toujours des moyens forcés ou bas dont les nations rivales de la France offrent souvent l'exemple dans leurs compositions dramatiques. C'est le propre du vrai talent de savoir choisir, et, sans dédaigner aucun genre, sans se laisser dominer par les cris de l'école ou par le despotisme de l'esprit de secte, d'emprunter à chaque nation tout ce qui peut réunir le naturel et la noblesse. Mais, parmi ces sources nouvelles découvertes par

les modernes, les plus légitimes sont incontestablement celles que le grand Corneille a trouvées avec la seule puissance de son génie. Le premier, il a fait jaillir l'intérêt dramatique de l'admiration; le premier, il a su faire résulter cet intérêt de la peinture fidèle et graduée d'un personnage atroce, dont il a mis l'âme tout entière à découvert aux yeux des auditeurs. Ainsi, dans Rodogune, le spectateur aime à voir se dérouler devant lui les replis de l'âme tortueuse et féroce de Cléopâtre. Il aime à prendre sur le fait l'horrible nature d'une marâtre qui sacrifie la voix du sang à celle de l'ambition, et qui finit par tomber elle-même dans le piége qu'elle avait dressé. La moralité d'un pareil tableau résulte de l'horreur même qu'il inspire.

Il semble que ce soit dans cette source d'intérêt que M. de Jouy ait puisé, lorsqu'il a tracé d'un pinceau si vigoureux le caractère de Sylla. Sans doute il ne lui est point venu à la pensée de rendre aimable ou de faire admirer le farouche proscripteur de ses concitoyens. Sylla est le représentant du crime heureux et couronné; chercher à le faire aimer, c'eût été proscrire une seconde fois ses innocentes victimes. Tel n'a point été le but de M. de Jouy. Si, en peignant son principal personnage farouche et sanguinaire, l'auteur n'a pu se dispenser de donner à ces dispositions tyranniques un vernis de grandeur, c'est que, sans cette précaution, il n'eût offert qu'un spectacle repoussant; le spectateur ne veut rien de bas et de vil. Sylla représenté sans courage et sans génie, n'obéissant, comme les derniers des Césars, qu'à un méprisable instinct de cruauté, n'eût inspiré que le dégoût; mais Sylla menaçant toutes les existences, et cependant ne craignant rien pour la sienne; frappant le peuple comme un vil troupeau d'esclaves, mais conservant, au milieu de ce niveau de bassesse, quelque chose de romain; Sylla entouré de conspirateurs et les laissant pénétrer jusqu'à lui, leur présentant

son sein, et faisant reculer l'ennemi altéré de son sang, par le même ascendant qui jadis avait désarmé le Cimbre chargé d'assassiner Marius; enfin, Sylla abdiquant insolemment devant le peuple romain le pouvoir dont il avait tant abusé, un tel tableau peut n'être pas en tout conforme à l'histoire; mais il a quelque chose de grand, de singulier, qui attache et qui séduit; il porte un caractère de dignité qui captive le spectateur. Voilà ce qui constitue l'intérêt du caractère présenté par M. de Jouy; voilà ce qui explique la vogue prodigieuse de son ouvrage. Le sentiment qu'inspirent les actions d'un tyran qui égorge une nation par mépris pour elle n'est certainement ni l'amour ni l'admiration; c'est la surprise, c'est l'étonnement; le spectateur est subjugué comme Claudius, qui n'a point la force de tuer son ennemi; il déteste le dictateur romain, et suit avec intérêt les détours de sa politique; il vient prendre à ce spectacle une nouvelle haine pour la tyrannie; il y a pour lui je ne sais quel plaisir d'amour-propre dans l'examen des facultés singulières et imposantes du tyran.

Présenterons-nous au lecteur une analyse de la tragédie dans laquelle figure ce caractère gigantesque? Le petit nombre d'incidens dont se compose la fable, et la connaissance très-répandue des faits historiques qui en forment le sujet, pourraient nous dispenser de ce soin. Sylla, vainqueur de tous ses ennemis, exerce dans Rome le pouvoir absolu; il multiplie les proscriptions, et abdique, après tant d'excès, l'autorité suprême. Voilà la plus grande partie de la pièce. Une intrigue, dont le but est de répandre quelque intérêt dramatique sur ce tableau emprunté à l'histoire, nous fait voir le fils de Sylla, aussi républicain que son père est despote, s'efforçant de ravir à la mort un ami dont, par une manœuvre coupable, le nom a été inscrit sur la liste des proscrits, et condamné lui-même à partager le sort de cet ami pour

prix de ses généreux efforts. Les détails d'une conspiration, l'introduction d'un personnage épisodique, du comédien Roscius, qui profite de la familiarité de Sylla pour tenter d'attendrir le cruel dictateur, dont le noble caractère contraste heureusement avec une troupe d'odieux flatteurs, à la fois conseillers et instrumens de vengeance, et qui ne s'enflamment que lorsqu'il faut persécuter l'innocence, condamner la vertu, la richesse, proscrire des ennemis et des rivaux; voilà au résumé toute la tragédie de M. de Jouy.

Cette composition dramatique, ainsi conçue et distribuée, offre en outre des innovations dont l'effet a été très-heureux, et qui jettent un peu de diversité dans l'ouvrage, parfois privé d'action, et en conséquence un peu monotone. Telle est, parmi ces innovations, la scène dans laquelle Sylla, entouré de ses conseillers qu'il méprise et qu'il domine, dresse une liste de proscription, et décide avec un sourire dédaigneux de la vie de tant de vertueux citoyens; une grande idée a dicté l'autre scène où, mêlés à des courtisans, des rois humiliés viennent adorer le réveil de Sylla, et, la couronne au front, se faire les cliens d'un sénateur de Rome. Claudius présentant à Sylla le poignard dont il pourrait le frapper offre aussi une situation éminemment dramatique. Enfin, la grande scène de l'abdication, quoique peut-être un peu brusquement amenée, a quelque chose d'imposant et de terrible tout ensemble, qui frappe et qui subjugue le spectateur.

Il y a long-tems que les poètes on dit pour la première fois que le sommeil fuyait la paupière des tyrans. Mais personne peut-être n'a mieux dépeint que M. de Jouy l'agitation terrible, l'invincible insomnie à laquelle se condamne l'homme qui a consenti à devenir le fléau des autres hommes. Il a parfaitement représenté les terreurs d'un tyran qui, dès que la nuit enveloppe l'atmosphère, perd toute sa force, et

devient plus timide qu'un faible enfant. Il a rendu très-heureusement l'énergique *sleep no more* (1) de Shakspeare. L'idée de présenter aux yeux Sylla enfin endormi, mais tourmenté par des songes vengeurs, mais enveloppé de tous côtés par les ombres de ses victimes, est en France une innovation qui a produit le plus grand effet, quoique peut-être le passage de la veille au sommeil n'ait pas été ménagé avec assez de vraisemblance. Shakspeare nous montre, dans sa tragédie de Richard III (2), ce féroce tyran endormi dans sa tente, la veille du jour où le sort d'un combat doit décider de son trône. Les ombres des victimes royales immolées à son ambition se pressent en foule autour du lit où il goûte le dernier sommeil; elles l'accablent de reproches, et le poursuivent de ces mots vengeurs : *mort et désespoir!* C'est peut-être dans cette scène, d'une beauté incomparable, que M. de Jouy a puisé l'idée du songe de Sylla. Il semble qu'il y ait quelque rapport entre le monologue de Richard, lorsqu'il se réveille épouvanté, et les paroles que murmure le dictateur encore endormi. Si, au reste, M. de Jouy a été inspiré par ce passage du poète anglais, son imitation ne mérite que des éloges; il est plus difficile qu'on ne croit de s'approprier les beautés des grands écrivains. Souvent, les imiter c'est être créateur.

On a reproché à la tragédie de M. de Jouy de reposer tout entière sur le caractère de Sylla; on a accusé de manquer de force et de développement les autres caractères qui sont groupés autour du principal personnage. Nous devons le dire, parce que la vérité ne doit jamais perdre ses droits, tout n'est pas exagéré dans cette critique. Il est trop vrai que l'auteur, donnant tous ses soins à la perfection de sa figure prin-

(1) Tu ne dormiras plus. « *Macbeth*, acte II, scène II.

(2) Acte V, scène VII.

cipale, néglige toutes les figures accessoires pour la faire ressortir avec plus d'éclat. Mais, si ce défaut est réel, il ne faut point accuser M. de Jouy de l'avoir ignoré, puisqu'il en accepte lui-même la responsabilité, en déclarant dans sa préface qu'il a craint de nuire au développement du caractère de son héros. Si, d'ailleurs, l'action de la tragédie de *Sylla* peut paraître quelquefois un peu vide, cet effet doit être encore attribué à l'influence d'une théorie nouvelle adoptée par l'auteur, et exposée par lui-même dans l'avant-propos de son ouvrage. Qu'on nous permette, pour terminer cet article, de nous livrer à cet égard à quelques réflexions. Elles ne sauraient être déplacées ici, puisque la tragédie de Sylla peut, jusqu'à un certain point, être regardée comme une application de cette théorie.

M. de Jouy, transportant à la tragédie une classification admise jusqu'ici pour la comédie seule, distingue trois genres de compositions tragiques : la *tragédie de mœurs*, la *tragédie de caractère*, la *tragédie d'intrigue*. *Sylla*, dit notre auteur, appartient à la seconde classe. La première serait destinée à peindre les mœurs des nations; dans la seconde, il serait question de reproduire les caractères; le but principal de la troisième serait de nouer, de conduire et de dénouer une intrigue.

Entendons-nous d'abord sur les mots. Jusqu'ici l'on n'avait point encore appliqué le mot d'*intrigue* à la tragédie; une comédie d'intrigue est une pièce dans laquelle l'auteur fait résulter l'intérêt d'un enchaînement d'événemens qui produisent des contrastes, des oppositions, des coups de théâtre. Or l'effet qui résulte de l'intrigue, dans la comédie de ce genre, est précisément le même qui résulte de l'action dans la tragédie. Comment concevoir une tragédie sans enchaînement d'événemens, sans contrastes, sans situations? il n'en existe point, et par la même raison il ne peut pas exister

d'autre genre de tragédie que la tragédie d'intrigue, ou plutôt d'action, car ici ces deux mots sont synonymes; la peinture des mœurs et des caractères, fort utile pour accroître l'intérêt tragique, ne peut en aucun cas suffire à le produire, et ne doit être que le but secondaire de l'écrivain.

Le système nouveau, quelque ingénieux qu'il soit, semble donc peu conforme aux vrais principes de l'art; il semble déplacer les idées, en ne faisant pas toujours de l'action tragique une des nécessités absolues de la tragédie. Il aurait un autre danger. S'il est vrai, par exemple, que de tous les genres de comédies celui de la comédie d'intrigue soit le moins estimable, il donnerait à penser que le seul genre de tragédie où l'action obtiendrait le développement qui lui est nécessaire serait le moins louable de tous. Un tel résultat est trop contraire à la raison pour être favorable au système de l'auteur de *Sylla*.

Si j'avais à combattre quelque auteur romantique, je m'attacherais à lui faire sentir le vague de ces expressions, *tragédie de mœurs*, *tragédie de caractère*, *tragédie d'intrigue*; et empruntant les exemples mêmes que l'on cite à l'appui de la nouvelle classification, j'essaierais de faire voir qu'il n'est aucune des tragédies de nos grands maîtres dans lesquelles l'action ne soit le but et les mœurs l'accessoire; je montrerais que l'on ne va point chercher au théâtre tragique des moralités, mais des émotions; enfin je m'appliquerais à démontrer que le but de la comédie étant tout différent de celui de la tragédie, il est difficile d'attribuer à deux poèmes essentiellement distincts une classification uniforme, sans confondre tous les genres, sans transporter à l'un ce qui appartient à l'autre, sans tomber dans le drame et dans les tragédies bourgeoises. Mais ayant à m'adresser à un écrivain dont l'excellent esprit est connu de tous les amis des lettres, il me suffira de lui opposer Aris-

tote, dont la vieille autorité n'est surannée que pour les romantiques.

« Les poètes tragiques, dit le législateur du Parnasse grec, ne composent point leur action pour imiter le caractère et les mœurs; ils imitent les mœurs pour produire l'action; l'action est donc la fin de la tragédie. Or, en toutes choses, la fin est ce qu'il y a de plus important. Sans action il n'y a point de tragédie; il peut y en avoir sans mœurs : la plupart de nos pièces modernes n'en ont point...; on peut coudre ensemble de belles maximes, des pensées morales, des expressions brillantes, sans produire l'effet de la tragédie; et on le produira si, sans avoir rien de tout cela, on a une fable bien dressée et bien composée ; enfin, ce qu'il y a de plus touchant dans la tragédie, les reconnaissances, les péripéties sont des parties de l'action.... L'action est donc la base, l'âme de la tragédie ; les mœurs n'ont que le second rang. » (1)

Ne semble-t-il pas qu'Aristote, en écrivant ce passage, dans lequel il expose en peu de lignes les principes fondamentaux de l'art tragique, ait prévu qu'un jour on chercherait à composer des tragédies de caractère et de mœurs? Ne semble-t-il pas qu'il ait voulu répondre d'avance aux apologistes de ce système?

Quelque influence, au reste, que cette théorie ait pu exercer sur la composition de *Sylla*, on reconnaît avec plaisir que l'auteur, par un sentiment du vrai et du beau, s'en est écarté plus d'une fois. La première scène, où Sylla dresse une liste de proscription; celle où l'on voit paraître les rois qui forment sa cour; la scène du songe; celle de l'abdication, dans laquelle il n'a pas craint de représenter le forum et le peuple romain assemblé, ne doivent-elles pas être regardées comme

(1) Poët. Ch. VI, §. 7

des hommages multipliés rendus à la nécessité de l'action tragique ?

Il nous reste à parler du style de *Sylla*. L'étendue déjà très-considérable de cet article ne nous permet guère d'entrer à cet égard dans de nombreux développemens. Le style de la tragédie de M. de Jouy est en général ferme et animé ; le dialogue ne manque ni de naturel ni de vivacité. La diction tragique, qui suivant Voltaire ne doit pas ordinairement s'élever au-dessus de la prose soutenue, est chez M. de Jouy d'une grande pureté. Si elle n'a pas toujours une grande élévation, c'est que le genre ne le comportait pas. On remarque surtout plusieurs morceaux du premier acte, et la scène de l'abdication. Le rôle de Roscius paraît écrit avec plus de pompe que les autres, et ce contraste est loin d'être un défaut. Quelques taches, faciles à faire disparaître, ne sauraient être opposées à une foule de beautés remarquables. En résumé, la tragédie de *Sylla* est un ouvrage dont aucun écrivain de ce tems ne dût s'honorer. Il est aussi l'un de ceux qui conviennent le mieux à l'admirable talent du premier acteur tragique de cette époque. La pièce, privée de son secours, aurait joui sans doute d'un succès soutenu ; avec l'appui de ce grand acteur, elle a excité un enthousiasme dont peut-être on n'avait pas vu d'exemple depuis plus de vingt ans. Jamais un grand artiste n'a mieux secondé un homme de lettres distingué ; rarement un homme de lettres distingué mérita mieux d'être secondé par un grand artiste.

LÉON THIESSÉ.

ARCHÉOLOGIE.

Voyage a l'Oasis de Thèbes, *et dans les déserts situés à l'orient et à l'occident de la Thébaïde, fait pendant les années* 1815, 1816, 1817 *et* 1818, *par M. Frédéric* Cailliaud (de Nantes); *rédigé et publié par* M. Jomard, membre de l'Institut royal de France (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), correspondant de l'Académie royale des sciences de Berlin, membre de la légion-d'honneur, etc.; accompagné de cartes et de planches, et d'un Recueil d'Inscriptions. — *Première livraison.* L'ouvrage en aura deux, chacune de 25 planches, dont plusieurs coloriées, et environ 150 pages de texte. (1)

Le nom de M. Frédéric Cailliaud, de Nantes, est connu de tous ceux qui s'occupent de l'étude des monumens de l'antique Égypte, et de la géographie de l'Afrique en général. Cet heureux voyageur arriva à Paris au mois de février de l'année 1819, devancé par le bruit des curieuses découvertes qu'il avait faites dans les déserts à l'est et à l'ouest de la Thébaïde; et la série des observations nouvelles qu'il fit connaître excita en effet, parmi les savans de la capitale, un intérêt aussi vif qu'il était général. Encouragé par leurs suffrages et par la protection du gouverne-

(1) Paris, 1821, et 1822, imprimerie royale. In-folio. Prix de cette livraison et de la suivante, chacune 60 fr., papier fin, grand raisin; 120 fr., papier vélin satiné; et 150 fr. papier grand jésus vélin, format atlantique, épreuves avant la lettre. (Chez de Bure frères, libraires du Roi, rue Serpente, n° 7.)

ment, M. Cailliaud se montra disposé à reprendre le cours de ses voyages en Orient; il se prépara à les faire avec plus de fruit encore, et muni de plusieurs ressources qui lui avaient manqué dans sa première exploration, il se remit en route au mois de septembre 1819. Toujours heureux, du moins jusque là, il était parvenu, au mois de juin 1821, à 350 lieues au-delà des bornes méridionales de l'Égypte, remontant le *Bahr el Abyad*, ou fleuve blanc, qui paraît être la branche principale du Nil, et qui peut conduire enfin à sa véritable source.

Mais, pour ne pas anticiper sur un ordre de faits qui seront l'objet d'une autre relation (1), nous venons à celle du premier voyage de M. Cailliaud, que M. Jomard a été chargé de rédiger et de publier. S'occupant spécialement de minéralogie, M. Cailliaud, à l'âge de 25 ans, avait parcouru la Hollande, l'Italie, la Suisse et une partie de la Turquie d'Europe. Attiré par la renommée des merveilles de l'Égypte, il s'y rendit de Constantinople, dès les premiers mois de 1815, et aborda à Alexandrie le 12 mai de la même année. Accueilli par M. Drovetti, consul général de France, il fit d'abord un voyage avec lui à la seconde cataracte, et bientôt après son retour, honoré de la confiance de Mohamed Aly Pacha, il reçut de lui une commission qui avait pour objet la recherche des mines existantes dans les déserts voisins de l'Égypte. Pour la remplir, il eut le rare bonheur d'obtenir pour interprète un des Français qui, après le départ de notre armée d'Orient, avaient pris du service dans le camp des mamelucks, et il se mit en route le 2 novembre 1816, avec

(1) Des extraits des lettres de M. Cailliaud ont été jusqu'ici insérés dans la Revue, et nos lecteurs sont ainsi au courant de ces importantes découvertes. Malheureusement on n'a pas de nouvelles directes de M. Cailliaud depuis près d'une année.

six hommes, huit dromadaires, et des provisions pour un mois, se dirigeant de *Redesyeh* sur la rive droite du Nil, vers les rives de la mer Rouge. C'est cette première excursion du minéralogiste français qui forme son voyage à *l'Est*, et qui est exposée dans son premier itinéraire (pages 55 à 84). Après six jours de marche dans le désert, il parvint au mont Zabarah, et retrouva les fameuses mines d'émeraude, qui n'étaient plus connues que par les récits, déjà si suspects, des Arabes; mais le voyageur les a revues dans l'état où les laissèrent les ingénieurs des anciens; il a pénétré dans une multitude d'excavations pratiquées à une grande profondeur, où, sur quelques points, quatre cents hommes ont pu travailler à la fois; et les cordages, les paniers, les outils de divers genres, et jusqu'aux lampes, y étaient encore, abandonnés depuis bien des siècles. Près de là, est une petite ville dès long-tems oubliée, dont un grand nombre de maisons sont encore debout, et au milieu d'elles des temples d'un style imitant celui des anciens temples égyptiens, et quelques pans de murs couverts d'inscriptions grecques. Plus loin enfin, sur les bords de la mer Rouge, il a reconnu une montagne de soufre anciennement exploitée, et les preuves d'une action volcanique qui a cessé. A ces mêmes contrées se liait le souvenir traditionnel d'une ancienne route de commerce qui avait conduit, dans une direction oblique, du nord au sud-est, de Coptos sur le Nil à Bérénice sur la mer Rouge : en traversant deux fois, et à des hauteurs différentes, le désert qui sépare le fleuve d'avec la mer, M. Cailliaud a cru reconnaître plusieurs stations, des enceintes destinées à recevoir les caravanes et des réservoirs pour les désaltérer, appartenant à cette même route du commerce de l'Inde par l'Égypte, et qui conviennent à sa direction vers le point où d'Anville et M. Gosselin ont placé l'ancienne Bérénice. A ces observations topographiques,

M. Cailliaud en joint un grand nombre d'autres relatives à la constitution des montagnes et du sol de ces contrées reculées, aux mœurs des tribus arabes qui les habitent; et, ce qui n'est pas d'une moindre importance, il rapporte les dessins des monumens qu'il découvre et les copies des inscriptions qui les décorent. Enfin, après avoir recueilli de ses premières tentatives dans les mines une petite provision d'émeraudes, il partit pour retourner au Kaire où il rentra le 10 janvier 1817; mais à peine eût-il présenté au pacha le fruit de ce premier voyage, qu'il reçut l'ordre de se préparer à en faire un second. Les préliminaires devaient prendre beaucoup de tems, M. Cailliaud le passa dans la haute Égypte, occupé à des recherches d'antiques dans les décombres de Thèbes, et après un intervalle de 9 mois, il repartit du Kaire le 3 novembre 1817, et regagna le désert, emmenant avec lui soixante ouvriers, cent vingt chameaux, des provisions, des outils, et en outre cinquante Arabes *Ababdeh*, pour soigner les chameaux. Se détournant un peu de son premier chemin, il reconnut d'autres stations de la route de Coptos à Bérénice; plus au sud que le mont Zabarah, d'autres mines d'émeraude; enfin, plus au sud encore, les ruines d'une petite ville grecque appelée aujourd'hui par les Arabes *Sekket Bendar el Kebyr*, où cinq cents maisons en pierre sèche se trouvent sur pied, et où le voyageur trouva et dessina trois temples creusés dans le roc ou construits en pierre du lieu, d'un style qui imite celui des monumens égyptiens, et copia plusieurs inscriptions grecques gravées sur leurs murs. Après plusieurs excursions sur les côtes de la mer Rouge, M. Cailliaud, ayant encore recueilli dix livres d'émeraudes, se décida à retourner au Kaire, partit des environs de Zabarah le 11 janvier 1818, parvint à Esné le 20, descendit par terre à Thèbes, où il rencontra beaucoup d'Européens, et même des dames anglaises,

visitant ou exploitant les antiquités souterraines de cette ancienne capitale, avec un zèle et un courage que l'ardeur du climat et des privations de tout genre rendent encore plus remarquables, et il en partit le 14 février; le 20 il était rendu au Kaire, et le 29 à Alexandrie où le pacha se trouvait alors.

Telles sont les circonstances, tels sont les résultats nombreux du voyage de M. Cailliaud à l'est de la Thébaïde, et qu'il a lui-même exposés dans son premier journal.

Le second est relatif au voyage à l'ouest, et le lecteur ne l'y suivra pas avec une curiosité moins vive ni un intérêt moins soutenu; il s'agit de ces îles de verdure disséminées au milieu des mers de sable de la Libye : il doit y retrouver une civilisation toute nouvelle et les débris de celle que la puissance égyptienne y avait anciennement introduite et perfectionnée.

« Désirant depuis long-tems, dit M. Cailliaud dans son deuxième itinéraire (pages 83 à 98), visiter la grande Oasis, qui n'avait encore été aperçue qu'en passant par les voyageurs, je profitai du moment où ma présence aux mines d'émeraudes n'était pas nécessaire, pour faire ce voyage intéressant; je quittai le Kaire en conséquence le 26 mars 1818, et me rendis à Syout, auprès de Moahamed Bey, gouverneur de la haute Égypte; il m'accorda sans difficulté des ordres pour prendre des chameaux, des dromadaires et des guides. Après une longue navigation sur le Nil, j'arrivai à Esné où la mort d'Ahmed Bey, beau-fils du pacha, retarda encore mon voyage. Comme Franc, je fus appelé pour le voir (car en Égypte il suffit d'être Européen pour être médecin). J'arrivais, qu'il n'était déjà plus; une fièvre inflammatoire venait de l'emporter : je le trouvai couvert d'un cachemire, entouré de ses mamelucks et de deux derviches qui attendaient, pour faire la prière d'usage, que je leur assurasse qu'il était

mort. Durant huit jours il se fit des processions de pleureuses; au bout de ce tems, l'inhumation eut lieu avec une grande pompe, au bruit des tambours, accompagné de cris et de hurlemens de toutes les femmes de la ville. Ahmed Bey était estimé pour sa bonté obligeante. »

Ce ne fut qu'après quinze jours d'attente que M. Cailliaud put partir d'Esné, le 25 juin 1818, et c'est de là qu'il se dirigea, à l'ouest, vers l'Oasis de Thèbes, où il arriva le 29 au soir, après avoir traversé cinquante lieues de désert. D'autres Européens l'avaient visitée, aucun d'eux n'annonçait qu'on pût espérer d'y rencontrer des monumens antiques, et M. Cailliaud en a découvert plusieurs du plus grand intérêt : dans la partie méridionale de l'Oasis, près de *Beyrys*, un temple tout-à-fait du style égyptien, dont la façade est entièrement ornée d'hiéroglyphes, et dont le sanctuaire est couvert d'une véritable voûte à clef et à voussoirs, ce qui n'avait encore été remarqué dans aucun monument égyptien ; à l'ouest de cette construction égyptienne, un temple romain en briques, qui a servi postérieurement au culte des chrétiens coptes ; à *Bychyjou*, au nord de *Beyrys*, des ruines romaines ; un peu plus au nord, encore un temple égyptien, dont toutes les murailles sont, à l'intérieur, enrichies d'hiéroglyphes ; à *El-Kargeh*, chef-lieu de l'Oasis et peuplé d'environ deux mille habitans, les ruines d'un petit temple égyptien ; un peu à l'ouest, plus de deux cents tombeaux romains en briques et en forme d'arcades ; et vers le nord-ouest de la ville, un autre temple égyptien digne, par sa grandeur et sa magnificence, d'être placé au rang de ceux de la Thébaïde, sa longueur étant de 191 pieds, sans compter trois pylones qui le précèdent à de longs intervalles, et entièrement couvert d'hiéroglyphes soigneusement exécutés et revêtus de peintures ; plus au nord-est, un grand château romain fortifié, dont les murs ont 45 pieds de haut sur douze d'épais-

seur, avec des contreforts; enfin, sur divers points, d'autres ruines de divers âges, également dignes d'intérêt, et sur divers temples plusieurs inscriptions grecques dont une seule a plus de neuf mille lettres. C'est en parcourant ainsi cette Oasis du midi au nord, que M. Cailliaud parvint à reconnaître, à mesurer, et à dessiner des monumens qu'aucun Européen des temps modernes n'avait vus avant lui. Toutes ces reconnaissances étaient faites dès le 11 juillet, et le 12 le voyageur se remit en route pour le Nil, se dirigeant par le chemin d'El-Kargeh à Farchiout, qui paraît avoir été fréquenté par les anciens. De ce point, M. Cailliaud se rendit de nouveau à Esné à travers la montagne libyque; et y ayant appris que, faute d'eau, le travail aux mines d'émeraudes se prolongerait long-tems sans de grands résultats, pressé aussi du désir de revoir sa famille et sa patrie, il prit la résolution de revenir en France. Il se rendit donc au Kaire, prit congé du vice-roi, promit de revenir, et, muni des plus honorables recommandations de M. Salt, consul général d'Angleterre, auprès du vénérable Nestor de l'érudition française, M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Belles-Lettres, il s'embarqua à Alexandrie le 6 novembre et arriva à Marseille le 28 du même mois, riche de souvenirs, et heureux, dit-il, de pouvoir ajouter quelque chose aux travaux des savans et des artistes français.

Ses vœux ont été sans doute accomplis, et l'histoire des découvertes modernes dans les pays de l'antique domination égyptienne assure à M. Cailliaud, et quoiqu'il ait été devancé dans sa publication par des voyageurs anglais qui cependant n'ont vu les lieux qu'après lui, la priorité de ses observations: ce qui n'est du reste qu'une honorable prétention à avoir risqué le premier son existence pour chercher, au sein des déserts et au milieu d'une population superstitieuse et cruelle, les anciennes traces du génie égyptien. D'autres voyageurs

sont allés dans cette Oasis sur les traces de M. Cailliaud, et c'est pour faire à chacun d'eux sa part de zèle et de succès, que nous avons soigneusement marqué dans cette analyse les dates des principales excursions du voyageur français.

Un peu au nord-ouest de l'Oasis de Thèbes, il en existe une autre plus petite et connue sous le nom d'El-Dakkel : on peut s'y rendre de Manfalout sur le Nil, ou bien de l'Oasis de Thèbes en partant d'El-Khargeh ; et M. Drovetti, consul général de France, ayant fait ce voyage par cette route et y ayant trouvé plusieurs ruines assez considérables, égyptiennes, grecques et romaines, qu'aucun Européen n'avait vues avant lui, il a envoyé son itinéraire à M. Jomard, qui l'a placé à la suite de ceux de M. Cailliaud.

C'est à lui en effet que sont dues, d'après les ordres du gouvernement, la rédaction et l'exécution des voyages de M. Cailliaud; c'est sur l'itinéraire de celui-ci, et en évaluant ses heures de marche, que M. Jomard a dressé les deux cartes des déserts à l'est et à l'ouest de la Thébaïde, cartes qu'il présente, la première surtout, comme un essai sur la géographie des environs de l'Égypte, et qu'il suffira de perfectionner par des observations ultérieures. La plupart des chapitres de l'ouvrage, outre l'avant-propos, appartiennent aussi à M. Jomard, le premier, qui contient l'explication des planches et des cartes, et le quatrième où il a réimprimé les inscriptions, déjà gravées, d'après les dessins de M. Cailliaud, dans les planches III, VIII, XXIII et XXIV. Les plus anciennes sont en caractères hiéroglyphiques, les autres sont en grec, en copte, en latin et en arabe ; car on a réuni aux inscriptions trouvées à l'est et à l'ouest de Thèbes quelques autres inscriptions copiées par M. Cailliaud dans la haute Égypte, et parmi celles-ci se trouve celle d'un piedestal de Philæ si habilement expliquée par M. Letronne, membre

de l'Institut (1), et que l'on croyait avoir quelques rapports avec l'obélisque de Philæ, couvert d'hiéroglyphes, sur lequel M. Champollion le jeune a déjà publié des *Observations* (2). En général, les inscriptions que l'on connaît par les copies de M. Cailliaud offriront beaucoup de difficultés au critique qui essaiera d'en donner l'explication, ce voyageur n'étant pas convenablement préparé à la difficile exploration de ces monumens. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans aucun détail à ce sujet, il nous suffira de dire que la plupart de ces inscriptions portent des dates historiques, nomment divers souverains qui furent les maîtres de la contrée, rappellent le culte de diverses divinités, et que la grande inscription copiée sur le temple d'El-Khargeh renferme des faits curieux et neufs sur l'administration intérieure de l'Égypte. Elle est du tems de l'empereur Galba, et datée de *la deuxième année de son règne*; cependant, tout le monde sait que Galba ne régna que 7 mois, du 9 juin 68 au 16 janvier 69. Nous avons voulu énoncer ici cette difficulté historique, parce que nous avons donné ailleurs le moyen de la résoudre, et parce qu'encore elle réalise une supposition que nous n'espérions pas voir confirmer aussi directement lorsque, dans notre ouvrage sur la Chronologie des Ptolémées (3), expliquant la manière dont les années des empereurs romains furent comptées en Égypte, nous disions qu'il ne serait pas surprenant de trouver des inscriptions d'Othon et de Galba datées de la deuxième année

---

(1) Eclaircissemens sur une inscription grecque contenant une pétition des prêtres d'Isis dans l'île de Philæ, à Ptolémée Evergète second, copiée à Philæ par M. Cailliaud, en octobre 1816; lus à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, par M. Letronne. (Imprimerie Royale, 48 pages in-8.)

(2) *Revue Encyclopédique*, mars 1822, pag. 512.

(3) *Annales des Lagides*. (Paris, 1819, 2 vol. in-8, Tom. 1, page 425.)

de leur règne, quoique chacun d'eux, n'eût gardé la couronne que quelque mois : cela pouvait être en effet, puisque le commencement de l'année égyptienne, fixé depuis Auguste au 29 août julien, servait à compter les années du règne des empereurs, chaque renouvellement d'année égyptienne étant celui d'une nouvelle année du règne, et le tems, quelque court qu'il fût, qui s'était écoulé entre l'avénement du prince et le premier renouvellement de l'année, lui étant compté pour la première de son règne.

Galba monta sur le trône le 9 juin; l'espace depuis ce jour jusqu'au 29 août fut compté comme sa première année, et la seconde commença ce même jour, 29 août, et dura jusqu'à sa mort, arrivée le 16 janvier suivant. On comprend ainsi comment un acte public passé sous Galba a pu être daté de la seconde année de son règne, et comment ce que nous avons dit ailleurs sur ce sujet se trouve directement confirmé par la nouvelle découverte de l'inscription d'El-Khargeh. Quelques inscriptions coptes, relevées aussi par M. Cailliaud, sont également offertes en assez mauvais état, et la critique ne sait trop par quels efforts les restituer : l'une d'elles est moins mal traitée, et nous en insérons ici la traduction (faite par M. Champollion le jeune), afin de donner à nos lecteurs une idée des monumens écrits laissés par les vénérables pères du désert dans leur propre langue : celui-ci est tiré des catacombes de Faras en Nubie (1) : *Évangile selon Marc.— Commencement de l'Évangile de Jésus-Christ, fils de Dieu, selon ce qui est écrit dans le prophète Isaïe.* Du reste, M. Jomard promet, sur toutes ces inscriptions, des *éclaircissemens* qui feront partie de la prochaine et dernière livraison de cet ou-

(1) Il manque à la copie quelques lettres à la fin de la première ligne.

vrage, et dans laquelle il insérera aussi une *introduction* relative aux principales découvertes faites en Égypte depuis le commencement du siècle, à l'état de conservation des monumens, et au gouvernement actuel de l'Égypte; des *remarques* sur les mines d'émeraude et sur l'ancienne route du commerce; des *recherches* sur les Oasis en général; la suite de l'*explication* des planches; le *catalogue* des antiquités recueillies par M. Cailliaud, et acquises pour le cabinet du roi; enfin, un *appendice* où se trouveront réunies diverses pièces relatives au voyageur, et quelques détails sur les premiers résultats de ses nouvelles excursions dans les Oasis, en Nubie et en Abyssinie, où l'accompagnent les vœux ardens et les justes inquiétudes de tous les amis des lettres qui connaissent son zèle et les dangers qui le menacent dans des régions presque inconnues.

Tel est l'ensemble de l'ouvrage dont nous avons cherché à faire connaître l'importance et l'intérêt aux lecteurs de ce recueil : exécuté sous les auspices du gouvernement avec tout le soin dont M. Jomard était capable, et même avec un certain luxe, il fournira un brillant chapitre de plus à l'histoire littéraire de la France, à ces archives nationales où doivent être consignées, dans leur rang d'antériorité à tout autre explorateur, les découvertes nouvelles faites par un Français dans une région où le nom de la France est honoré à si bon droit, et où il mérite bien de l'être par sa généreuse persévérance à exhumer et à faire connaître au monde civilisé les anciens titres de la magnifique Égypte à toute son admiration.

En rendant compte de la seconde livraison, nous aurons l'occasion de faire remarquer plus spécialement tout ce qu'on doit au zèle et aux lumières du savant éditeur de ce voyage.

J. J. Champollion Figeac.

MONUMENS ANCIENS ET MODERNES DE L'HINDOUSTAN *décrits sous le double rapport archéologique et pittoresque, et précédés d'une Notice géographique, d'une Notice historique et d'un Discours sur la religion, la législation et les mœurs des Hindous;* par L. LANGLÈS, chevalier de la légion-d'honneur et de St-Wladimir, administrateur conservateur des Mss. OO. de la bibliothèque du Roi, professeur de Persan, administrateur de l'école royale des LL. OO., membre de l'Institut, etc. (1).

C'était une entreprise bien vaste, sans doute, que de décrire d'une manière complète l'immense contrée de l'Hindoustan, de tracer son histoire, de faire connaître la religion et les mœurs de ses habitans, d'étudier et de peindre ses antiques monumens et ses populeuses cités : il fallait, pour cela, réunir à la fois les connaissances et les talens du géographe, du philologue, de l'historien, du philosophe et de l'archéologue. Aussi, malgré les avantages de leur position, les Anglais ont-ils reculé devant cette tâche effrayante. D'habiles dessinateurs, MM. Daniell, Hodges, Salt, Solvyns et Mad. Graham nous ont fait connaître les vues pittoresques, les sites romantiques de ce pays enchanteur, les costumes si variés et si bizarres des Hindous et leurs monumens prodigieux. De savans indianistes, MM. William Jones, Wilford, Gladwin, Bentley, Th. Moore, Colebrooke W. Ward, Wilson, etc., ont développé les mystères, jusqu'alors mal connus, de la théologie brahmanique; des

(1) Paris, 1821. 2 volumes in-fol., avec 144 planches et trois cartes géographiques. L'éditeur, rue du Cimetière-Saint-André-des-Arcs, n.° 13; et Arthus-Bertrand, rue Haute-Feuille, n. 23

voyageurs célèbres, des antiquaires profonds, des militaires instruits (1), ont sur presque tous les points poussé les reconnaissances géographiques jusqu'aux détails les plus minutieux de la topographie : cependant, aucun d'eux n'a pu ou n'a osé présenter un tableau complet du pays dont il a décrit quelques parties. Loin de nous pourtant l'intention de refuser des éloges mérités à la plupart de ces auteurs; mais il appartenait à un homme supérieur, placé, pour ainsi dire, de manière à embrasser tous ces travaux d'un seul coup d'œil, de réunir et de coordonner les immenses matériaux accumulés de toutes parts, et d'élever un imposant édifice dont toutes les parties fussent proportionnelles et symétriques. C'est ce qu'a fait M. Langlès. La connaissance approfondie des langues de l'Orient lui permettait de recourir aux auteurs originaux et d'en extraire des renseignemens précieux. Placé à la tête de notre riche dépôt des Mss. OO., possesseur lui-même d'une magnifique bibliothèque (2), livré depuis un grand nombre d'années à des études littéraires sur

---

(1) MM. Buchanan, Blacker, Forbes, Grant, Hamilton, Howel, Heyne jeune, Leckie, Ed. Moore, Munro, Fraser, Fitz Clarence, Cordiner Rennel, Pennant, Princeps, Scotts-Warings, Thorns, Webb, L. Wellesley, L. Valentia, etc.

(2) M. Langlès possède une bibliothèque unique en Europe pour la partie orientale. Dans la foule d'ouvrages très-rares qui s'y trouvent, on remarque particulièrement un manuscrit persan, autographe, d'une superbe exécution, l'*Aïyn-Akberi;* c'est le seul manuscrit complet de cet important ouvrage qui existe au monde. Il fut présenté par son auteur, le grand-vézyr Aboul-Fazl, à l'empereur Akbar, qui l'avait chargé de le composer. Enlevé de la Bibliothèque impériale de Dehli, il fut transporté en Europe. M. Gladwin en a publié un abrégé, Calcutta, 1783-86, 3 vol., in-4, et M. Langlès lui-même a inséré plusieurs extraits du texte, accompagnés de la traduction, dans les notes savantes dont il a illustré.

l'Hindoustan (1), il réunissait toutes les conditions nécessaires, et il a tiré tout le parti possible de ces nombreux élémens de succès.

Ainsi, tandis qu'une foule de savans français venait de se précipiter à la suite de nos braves armées pour étudier les majestueux monumens de l'Égypte, M. Langlès comparait soigneusement les résultats obtenus, étudiait avec zèle ces analogies frappantes, ces corrélations singulières qui lient entr'elles les antiques contrées arrosées par le Gange et le Nil, chacune d'elles adorant le fleuve qui la fertilise par ses débordemens périodiques; toutes deux couvertes d'immenses hypogées, construits d'après un système d'architecture presque identique, soit qu'on les examine à Salcette, à Elora, dans l'île d'Eléphanta, soit qu'on les trouve dans

---

conjointement avec MM. Cuvier et Lamarck, les deux premiers volumes des *Recherches Asiatiques;* Paris, 1809; 2 vol. in-4. E. G.

Indépendamment des ressources variées que procure cette riche bibliothèque aux amis des sciences et des lettres, auxquels M. Langlès se fait un plaisir de communiquer les ouvrages qu'ils ont besoin de consulter, le même local sert de rendez-vous commun à beaucoup de savans, de littérateurs, d'artistes, d'hommes du monde, Français et étrangers, que M. Langlès reçoit régulièrement, tous les quinze jours, dans des soirées qu'on pourrait appeler *encyclopédiques*, à cause du grand nombre et de la diversité des personnes, appartenant aux différentes nations et aux différentes branches des connaissances humaines, qui s'y trouvent réunies. Une hospitalité bienveillante, une aimable politesse, une entière liberté laissée à chacun de converser ou de lire, ou de prendre des notes dans les ouvrages nombreux qui sont placés devant lui, président à ces assemblées et leur donnent un agrément particulier. M. A. J.

(1) Voyez *Contes et Fables indiens*, publiés par L. Langlès. Paris, 1790, 1 vol. in-8. E. G.

les ruines de Thèbes ou dans l'île de Philæ (1). Tout semble obscur et mystérieux dans l'histoire de ces deux pays. Espérons pourtant qu'à l'aide du samscrit on pourra remonter jusqu'à ces tems si reculés; une multitude de savans exploitent chaque jour, avec un zèle infatigable, les précieux trésors de la langue sacrée des brahmanes, et l'ouvrage que nous annonçons a déjà beaucoup aplani le chemin.

Après avoir tracé les divisions politiques et géographiques, depuis les tems anciens jusqu'à nos jours, d'après le système brahmanique, celui des Européens et celui des musulmans; après les avoir suivies rapidement dans toutes leurs phases, l'auteur décrit avec soin les villes principales, dans l'état ancien et dans l'état moderne. Je voudrais pouvoir m'arrêter quelques instans avec lui dans ces villes de Bombay et de Madras, où tant d'édifices imposans, les flots d'une immense population de Juifs, de Guèbres, d'Hindous, d'Anglais, d'Arabes, de Persans, de Portugais, et le faste gigantesque des exportations commerciales appellent l'intérêt et la curiosité. Que ne puis-je reposer plus loin mes tristes regards sur ces rives malheureuses, où tout rappelle au Français une splendeur éclipsée et un immense commerce anéanti, mais en même tems de si nobles faits d'armes, tant d'humanité et de bravoure, opposée à tant de déloyauté et d'ingratitude! Je dois, cependant, payer un juste tribut d'admiration aux dominateurs actuels de l'Hindoustan. Là où jadis quelques navires étaient venus établir leurs modestes entrepôts, s'élève maintenant une cité qui compte plus d'un million d'habitans. Une simple compagnie de marchands a pu ranger sous ses lois une population triple de celle de la

---

(1) Il est assez remarquable que ces deux îles portent toutes deux le nom de l'*Eléphant*. (Fil, subtantif arabe, et Eléphanta.)

E. G.

métropole, se créer d'immenses trésors, entretenir de nombreuses armées, déposer des rois rebelles, mettre les empereurs en tutelle et partout se faire craindre et obéir. Tels sont les prodiges d'une active industrie, d'un patriotisme éclairé et d'un esprit d'entreprise ennobli par la grandeur des vues, et qui le serait plus encore par la moralité des moyens d'exécution. Mais je me hâte d'arriver à la partie de l'ouvrage, dans laquelle l'auteur traite de la religion, de la législation, des mœurs et des usages des Hindous.

Depuis Cosmas Indicopleustes (535), jusques et y compris les derniers feuilletons de quelques journalistes qui ont écrit sur le *Paria* de M. Delavigne, que d'erreurs ont été accréditées, que de fausses notions ont été propagées sur ces peuples, dont les antiques lois et les mœurs inexplicables offrent à la fois le bizarre contraste d'une douceur qui va presque jusqu'à l'imbécillité, et d'une férocité poussée quelquefois jusqu'à la démence! Ces mêmes hommes, que leur excessive bonté porte à bâtir des hôpitaux pour les animaux malades et empêche d'écraser l'insecte parasite qui les attaque, conduisent de sang-froid leur mère et leur sœur sur le bûcher fatal dressé par l'avarice de leurs prêtres, vont exposer leurs enfans aux *alligators*, ou faire écraser leur frère sous les roues de l'horrible char de leurs dieux. « On ne contestera point, dit M. Langlès, l'autorité de respectables missionnaires, tels que les docteurs Ward, Cormack, etc. qui m'ont inspiré quelques doutes sur les sentimens de douceur, d'humanité, de sagesse même, dont quelques-uns de nos philosophes, tels que Raynal, Bernardin de Saint-Pierre et autres, ont gratifié les timides, superstitieux et lubriques Hindous. A leurs pompeuses apologies, j'opposerai des faits positifs, témoignages déplorables de barbarie : huit à neuf-cents veuves brûlées vives, chaque année, dans la seule présidence du Bengale, sans compter celles à qui la bassesse de leur caste

ne permet pas d'aspirer aux honneurs du bûcher (on se borne à les enterrer vives); un grand nombre de pères, la tribu entière des Radjepouts dans le Guzarate, égorgeant leurs filles nouvellement nées; des mères noyant dans le Gange leurs enfans de différens âges, consacrés à la divinité de ce fleuve, ou les apportant dans les marais, aux crocodiles qui se disputent et s'arrachent, en présence de ces malheureuses fanatiques, le corps vivant des innocentes créatures sacrifiées par une superstition barbare; enfin, d'innombrables dévots traînant leurs énormes chars d'idoles sur des milliers d'autres dévots.... » Je m'aperçois que j'intervertis l'ordre tracé par l'auteur. En effet, les mœurs des Hindous se rattachent d'une manière si intime à leur croyance religieuse, qu'il est naturel de commencer par l'exposition de leur système dogmatique et théologique.

Ce système est entièrement développé dans quatre *Vedas* et dix-huit *Pouraṇas*. La plus profonde obscurité enveloppe l'époque où ces ouvrages furent composés. On sait seulement qu'environ 1400 ans avant l'ère chrétienne, le sage Douapayana recueillit et rédigea les fragmens épars de ces lois, qui se composent d'une suite d'hymnes et de prières. Parmi celles-ci, on remarque surtout, dans le dernier chapitre du Reg Veda, le fameux *Gayatry*, qui contient les points fondamentaux de la religion héliaque et que sa singularité nous engage à rapporter ici.

« Cet excellent et nouvel éloge de toi, ô brillant et ravissant soleil, t'est offert par nous. Daigne agréer mes paroles; donne accès auprès de toi à mon esprit avide, comme un homme passionné qui cherche une femme. Que ce soleil qui contemple et pénètre le monde soit notre protecteur.... » Le même *Veda* renferme une profession de foi encore plus simple. « Il existe un Dieu vivant et vrai, éternel et incorporel, impalpable et impassible, tout puissant, tout savant, infini-

ment bon, qui fait et conserve toutes choses. Tel était d'abord dans sa simplicité le système brahmanique; mais cette religion trop pure, trop simple pour l'esprit du vulgaire, a été surchargée de dogmes, de miracles et de pratiques superstitieuses, souvent atroces. L'auteur justifie cette assertion, en présentant une fidèle esquisse des principales divinités des Hindous, *Brahma*, l'être suprême qui donna l'existence à l'univers, ou la puissance créatrice, *Vichnou*, la puissance conservatrice, et *Siva*, la puissance qui change les formes. Un sacrifice fut offert aux immortels, et Brahma servit d'holocauste. Alors, des différentes parties de son corps, sortirent les diverses castes; savoir : de sa bouche, les *Brahmanes*, tenant les quatre *veda;* de ses bras les *kchatria*, protecteurs des autres castes, d'où sont issus les princes et les guerriers; son corps produisit les *Vaicya*, qui se livrent au commerce, à l'agriculture et à l'éducation des troupeaux; de ses pieds sortirent les *Soudra*, qui consentirent à servir les autres pour de l'argent. Ces trois dernières castes formèrent un grand nombre de subdivisions. Après cette laborieuse opération, *Brahma* devait avoir besoin de repos; en effet, il ne se mêle plus des affaires des hommes, qui s'occupent plus de *Siva* et de *Wichnou* que de lui. Car, tous les Hindous brahmanistes se divisent en *Veichnava*, sectateurs de Wichnou, et en *Seïva*, sectateurs de Siva. La marque qu'ils doivent porter sur le front indique la secte à laquelle ils appartiennent.

Chaque personnage de la Trinité indienne a une compagne dont les attributs sont analogues, mais inférieurs à ceux du Dieu auquel elle est unie. La compagne de Brahma se nomme *Serasouati*, protectrice de l'invention dans les sciences et les arts : son nom est souvent invoqué, au commencement des livres, avec celui de *Ganesa* ou *Ganecha*, le Dieu de la prudence. Ce dernier porte une tête d'éléphant.

Vichnou, le pouvoir conservateur, est adoré dans beau-

coup de temples sous les noms de ses neuf incarnations. Quand ce Dieu n'est pas représenté dormant sur l'Océan, on lui donne quatre bras et même davantage, avec une jolie figure et un air gracieux. Il est de couleur bleue et tient un lotus à la main ; il a souvent pour monture un oiseau fabuleux, qui se compose d'un corps humain avec les ailes et le bec d'un épervier. Dans son palais, nommé *Vaiskonta*, il a pour compagne son épouse chérie, *Lackmi*, la déessse de la beauté et des richesses, mère de *Dipuc*, le Dieu de l'amour.

Les Hindous regardent *Siva* comme le plus grand de leurs Dieux. On le représente quelquefois avec cinq têtes, plus souvent avec une seule, et avec quatre ou même trente-deux mains, dont chacune porte une arme différente. Il est assis sur une peau de tigre ou d'éléphant. Un chapelet de têtes humaines est suspendu à son cou ; le croissant orne son front ; il est environné de danseuses et de musiciens, tandis que son épouse, *Parvati*, reine des montagnes, est assise auprès de lui et partage ses plaisirs. Cette déesse, l'une des plus célèbres du Panthéon Hindou, a de nombreux attributs et porte différens noms. Elle poursuit et punit les malfaiteurs ; et, sous ce rapport, elle ressemble à *Proserpine*, à la *Diane* de Tauride, enfin, à *l'Hécate* aux trois formes. Sous le nom de *Maha-Kali* (la grande déesse du Tems) elle exige et reçoit des sacrifices sanglans, depuis la tortue jusqu'à l'homme. Elle a une figure hideuse, des dents et des ongles énormes : ses huit mains sont armées des instrumens de la destruction ; elle danse sur des corps morts, avec un chapelet de crânes passé autour du cou.

Ces deux divinités sont souvent et très-pieusement adorées sous la figure du *Linga* (le Phallus) et de l'*Yoni* (pudendum muliebre), dans leur mystérieuse conjonction. Les Brahmanes offrent des fleurs à ces symboles. Les femmes

les portent au cou et au bras; celles qui veulent devenir fécondes leur rendent un culte tout particulier, et elles ont d'autant plus de confiance dans leurs prêtres, que ceux-ci font vœu de chasteté.

Je regrette de ne pouvoir suivre notre savant indianiste dans l'immense labyrinthe de la théogonie brahmanique : il y porte sur tous les points le flambeau de la plus saine critique, soit qu'il discute les rapprochemens des mythes grecs avec les fables hindoues, soit qu'il explique ces mystérieux emblèmes qui, bizarres au premier coup d'œil, cachent souvent un sens profond de sagesse et de vérité; soit qu'il dépeigne les caractères et les attributs de quelques-unes des 330 millions de divinités subalternes, qui forment la cour de la trinité indienne. Parmi celles-ci, nous aurions remarqué *Dipuc*, dont le nom, lu à rebours, présente par un hasard assez singulier son nom anglais, *Cupid*. Ce dieu, représenté sous les traits d'un beau jeune homme, est monté sur un perroquet. (Il paraît que, dans l'Inde, la discrétion n'est pas la qualité favorite des amans.) Il est accompagné de nymphes qui dansent au clair de la lune et portent ses couleurs. Une canne à sucre forme le bois de son arc, et ses flèches sont ornées des boutons des fleurs les plus suaves et les plus aphrodisiaques. Il habitait autrefois les environs de Mathourâ, non loin d'Agrah, séjour favori de *Krichna* et des neuf *Gopia* (l'Apollon et les neuf muses des Indiens). Mais, depuis long-tems, il a disparu.

Des dieux l'auteur passe naturellement à leurs ministres, les Brahmanes. Quoique tous soient appelés aux charges du sacerdoce, quelques-uns d'entre eux se consacrent plus particulièrement à certaines fonctions et à certaines cérémonies. On imagine aisément qu'une nation pusillanime et superstitieuse doit avoir une innombrable quantité de fêtes et des pratiques pieuses. La principale est l'initiation, que tout

Hindou doit recevoir d'un Brahmane, guide spirituel de l'initié. Les *Sastra* prescrivent aussi à cette caste plusieurs devoirs à remplir. Un Brahmane qui veut atteindre les quatre degrés de perfection ne doit jamais laisser voir sa figure à un *Soudra*. Mais le précepte le plus extraordinaire est celui qui lui enjoint de quitter sa femme et ses enfans dès que ses muscles s'amollissent. C'est alors qu'il doit renoncer aux alimens qu'on prépare dans les villes, à tout son ménage, à sa maison, remettre à ses parens le soin de son épouse, à moins que celle-ci ne désire l'accompagner dans la forêt où, en laissant croître ses cheveux et ses ongles, il va s'occuper de dominer ses sens et ses passions, ne vivre que d'herbes vertes, de fruits et de raisin, couvert d'une peau de gazelle noire ou d'écorce d'arbre.

Lorsqu'on lit dans l'ouvrage de M. Langlès les affreuses tortures auxquelles la religion condamne ces malheureux fanatiques, on éprouve à la fois un sentiment d'humiliation, en voyant à quel point d'avilissement la superstition religieuse peut amener la raison de cette pauvre race humaine, et une violente indignation contre l'infernal génie des monstres qui abusent de la crédulité de leurs semblables pour leur imposer, à eux et à leurs descendans, ces ridicules et atroces supplices, si opposés au noble but de l'auteur de toutes choses.

Ce serait en vain que l'on chercherait quelques dédommagemens de ces horreurs dans l'étude des systèmes philosophiques, des *Sankhya*, du *Mimângsa*, des *Nayayka* et de quelques autres sectes, dont les idées en métaphysique sont à peu près aussi justes qu'elles le sont en théologie. Les démembremens des sectes du Djainisme et du Bouddhisme n'offrent guère rien de plus raisonnable.

Nous trouverons, cependant, quelques préceptes assez judicieux dans le code de lois de Menou (mènava d'herma sastra).

si nous avons le courage de n'être pas rebutés par plusieurs détails minutieux et ridicules, au milieu desquels sont ensevelies quelques lois qui prouvent la sagesse et l'humanité du législateur, et donnent une haute idée de l'ancien gouvernement des Hindous. Ce n'est pas sans surprise qu'on y reconnaît une sorte d'institution de *jury* pour le jugement des affaires criminelles (1); mais, en revanche, on y lit ces paroles qui perdront dans l'esprit de nos dames les législateurs de l'Hindoustan. *Chapitre V*, verset 48. Je cite ici le texte, de peur qu'on ne m'accuse d'infidélité. *Une femme ne doit jamais jouir de son indépendance; dans son enfance, elle appartient à son père; dans son mariage, elle est la propriété de son mari; à la mort de celui-ci, elle doit être sous la tutelle de ses enfans ou de ses parens mâles. Elle ne doit jamais chercher à se rendre indépendante.* On voit bien que ce code a été écrit dans l'enfance de la civilisation. Je n'en voudrais pour preuve que les paroles que je viens de rapporter : mais, ce qui le prouverait mieux encore, c'est l'établissement des jugemens de Dieu, par le fer, l'eau, le poison etc. On y trouve aussi l'indication d'une action coërcitive dont nos législateurs européens n'avaient pas eu l'idée. Pour contraindre un débiteur réfractaire à payer sa dette, le créancier va devant sa porte et menace de se poignarder en cas de refus : la crainte de voir retomber sur lui-même le sang d'un innocent détermine presque toujours l'Hindou à s'acquitter de ce qu'il doit. Il est aussi un moyen nouveau de poursuivre un fonctionnaire public, que nous communiquerons à ceux auxquels le conseil-d'état aurait refusé la permission d'user de la voie des

(1) L'institution du *jury* ne suppose pas une société civilisée, ni des connaissances très-étendues ; elle a pu naître partout où l'homme fut compté pour quelque chose, et elle a disparu de tous les lieux envahis par le despotisme.

N. d. R.

tribunaux. Je laisse parler M. Langlès lui-même. — « S'il s'agit d'obtenir d'un agent du gouvernement le redressement d'un tort, d'une grande injustice, l'homme injurié a recours au *Kour*, en dressant à la porte même de l'officier public un bûcher sur le sommet duquel il place une vache ou une vieille femme, souvent même sa mère; il menace de mettre le feu à ce bucher, si ses réclamations sont rejetées, etc. » Le texte ne nous apprend pas si on laisse quelquefois brûler l'animal ou la vieille femme.

Continuant dans l'un des prochains cahiers cette rapide analyse, nous suivrons l'auteur dans ses recherches sur l'histoire et les monumens de l'Hindoustan, et nous aurons occasion d'exposer et de discuter ses ingénieuses conjectures sur la double origine, persane et éthiopienne, qu'il attribue à la civilisation de cette contrée, et sur la patrie de Bouddha, l'un des célèbres réformateurs de la religion Brahmanique.

Édouard GAUTTIER.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

105. — *Description of the Island of St. Michael*, etc. — Description de l'île St. Michel, contenant une Notice sur sa structure géologique, avec des remarques sur les autres Açores ou îles occidentales; par *Jean* W. Webster, M. D. Boston, 1821. 1 vol. in-8 de 224 pages avec 2 cartes et 3 vues.

106. — *Memoria politico-instructiva.* — Mémoire politico-instructif envoyé de Philadelphie, en août 1821, aux indépendans de Hanahuac (la nouvelle Espagne). Philadelphie, 1821. in-12.

L'auteur de cet écrit républicain est un savant ecclésiastique, M. Mier, descendant de Guatimozin dont on connaît la fin tragique. Il ne réclame point la couronne du Mexique en vertu des droits de ses ancêtres; c'est une constitution républicaine qu'il propose à ceux qui dirigent actuellement les événemens politiques dans sa patrie. On ne peut lire cet ouvrage de M. Mier, sans prendre un vif intérêt à la cause qu'il défend, et à l'auteur qui la plaide avec tant de chaleur.

107. — *Recollections of Curran and some of his cotemporaries.* — Souvenirs de Curran et de quelques-uns de ses contemporains; par *Charles* Phillips. New-York, 1820. Wiley et compagnie. 1 vol. in-8. 340 pages.

Ce célèbre jurisconsulte irlandais compte un grand nombre de partisans en Angleterre et en Amérique. Il a même exercé beaucoup d'influence sur le style oratoire du barreau des États-Unis.

---

(1) Nous indiquerons, par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

Un de ses admirateurs a recueilli les plus beaux passages de ses discours, pour les offrir au public américain; mais ces morceaux choisis ne sont point exempts de l'enflure qu'on a reprochée avec raison à Curran. Son plus beau plaidoyer est celui qu'il fit en faveur d'Hamilton Rowan, secrétaire de l'association des Irlandais-unis de Dublin. (Voyez, *Rev. Encycl.* T. IX pag. 287-298.) Il fut deux fois interrompu par les applaudissemens de l'auditoire; et, à la sortie du conseil, on le porta chez lui en triomphe. Cependant, Rowan fut jugé coupable et condamné. L'opinion des juges, l'influence du gouvernement pouvaient avoir beaucoup de part à cette décision; mais, après avoir lu le discours de Curran, il reste encore des doutes au lecteur le plus impartial sur l'innocence de l'accusé. On a souvent voulu comparer l'éloquence de Curran à celle d'Erskine, et les circonstances amenaient ce rapprochement. Tous deux se trouvaient en même tems l'un à la tête du barreau anglais, l'autre le premier jurisconsulte de l'Irlande. Mais, autant Curran est diffus, autant Erskine est simple, profond, et surtout habile logicien. Chaque partie de son discours se lie aux autres: tout ce qu'il dit se rapporte au succès de sa cause. Il ne vous laisse pas perdre de vue la question un seul instant. En lisant Curran, vous cherchez péniblement sa pensée à travers les mots. Erskine, au contraire, présente une suite d'argumens irrésistibles, à la portée des intelligences ordinaires. Curran s'égare au milieu de ses propres conceptions; son rival exprime avec calme des pensées profondes, et qui semblent le résultat d'une conviction intime, non d'une sensation fougueuse et passagère; l'un a l'éloquence passionnée et poétique, l'autre a de la vigueur, de la pureté et une élégance soutenue. M. Phillips a joint quelques détails biographiques sur Curran, au choix qu'il a donné de ses discours. Je m'abstiendrai d'en parler, la *Revue* ayant déjà rendu compte de la vie de cet orateur, publiée par son fils. (T. IX, pag. 287.) *Louise* Sw.-Belloc.

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI.

108. — *Réponse au Mémoire des ci-devant Colons de Saint-Domingue, présenté au Roi et aux Chambres de France;* par un Haïtien. Port-au-Prince, 1821. Brochure in-8. de deux feuilles. Imprimerie du gouvernement.

Cette brochure est l'ouvrage d'un républicain, dont la patrie est menacée par les prétentions de quelques hommes, qui préfère-

raient la destruction totale de Saint-Domingue à l'état actuel des choses dans cette île. On doit s'attendre que la discussion sera vive, que l'écrivain, novice encore, et plein d'une juste indignation, n'observera pas toutes les règles du bon goût et d'une logique sévère. Il a divisé son opuscule en deux parties; la première établit le droit des Haïtiens à l'indépendance, et la seconde est une réfutation du Mémoire des Colons. Pour donner une idée du style de l'auteur, citons le dernier alinea : « Grâces à notre courageuse résolution, et à l'influence invincible de notre Président, vous serez toujours en notre pouvoir, villes que des tyrans avaient profanées ! Vous vous couvrirez toujours pour nous de riches moissons, plaines *luxuriantes* que de farouches soldats avaient ravagées ! Nous vous presserons toujours sur notre sein, objets chers et sacrés de nos plus tendres affections, qu'une cruauté barbare voulait égorger jusque dans nos bras ! Enfin, sous les auspices de notre sainte République, nous tremperons à loisir nos lèvres dans ton vase délicieux, auguste et céleste indépendance! et nous nous enivrerons de ton nectar dont les Colons voudraient, mais en vain, nous sevrer pour jamais. » Haïtiens, soyez dignes de la noble destination à laquelle vous êtes appelés. Votre situation présente est heureuse : mais tous les nuages de votre horizon politique ne sont pas dissipés. Vos descendans, plus nombreux que vous n'êtes encore, jouissant de tous les droits d'une nation indépendante, exerçant au dehors une influence relative à leur position, à leurs forces et au degré de civilisation que vous leur aurez fait atteindre, jetteront les yeux sur le berceau de votre race, et ne travailleront pas sans fruit au bonheur de l'Afrique. Quant à vous, ne pensez encore qu'à vous-mêmes et à vos enfans. Écrivez peu, étudiez beaucoup, travaillez encore davantage. Dans notre Europe, on écrit trop, et l'on ne travaille pas autant qu'on le pourrait; ne nous imitez pas en cela. Vous voulez imposer silence aux colons, faire reconnaître votre gouvernement et vous lier aux autres nations par des relations amicales et légalement établies ? Eh bien, remplissez vos arsenaux, organisez et exercez vos milices; reconnaissez, étudiez vos positions militaires ; disposez vos moyens de défense, comme si l'invasion était à la vue de vos côtes; soyez toujours prêts à la repousser. Les arts nombreux qui composent l'art de la guerre ne vous sont pas encore tous assez familiers, et vous aurez à combattre des ennemis qui les possèdent tous. Des ressources qui tiennent à votre climat et à votre sol ajoute-

raient beaucoup à vos forces et à votre sûreté ; recherchez-les avec soin, et qu'aucune pensée utile, aucune mesure de prudence ne demeurent sans application. Voilà vos premiers besoins, les travaux qui devront occuper, plus que tous les autres, et votre pensée et vos bras, jusqu'à ce que votre indépendance soit aussi reconnue, aussi assurée que celle des États-Unis d'Amérique. Dans votre position toute particulière, vos écrivains ont à remplir des devoirs spéciaux. Qu'ils laissent déraisonner en Europe; la guerre de plume leur convient d'autant moins que l'opinion a prononcé depuis long-tems sur ces débats, que les mémoires des colons de Saint-Domingue n'obtiennent pas plus de lecteurs que ceux de certains plaideurs aussi ennuyeux qu'obstinés; que si quelque jour une puissance européenne attaque l'indépendance d'Haïti, ce sera par des motifs qui n'auront aucun rapport avec les prétentions et les intérêts des anciens colons. Les raisonnemens capables de défendre votre cause ne sont pas de nature à entrer dans un livre; encore une fois, vos argumens et vos pièces de conviction sont des arsenaux bien fournis, des fabriques d'armes et de munitions de guerre, des postes susceptibles de défense, et des défenseurs exercés. Si vos travaux militaires sont bien conçus et bien dirigés, ils coûteront peu de dépense et de travail. Mais les arts de la guerre, leurs produits et leur emploi doivent attirer l'attention de tous les citoyens, si l'on veut qu'ils suffisent aux plus grands dangers dont la patrie puisse être menacée. Que votre gouvernement ne se borne pas à ce qu'il fera lui-même; il faut stimuler, encourager à faire, éclairer et diriger les entreprises particulières, afin d'en assurer le succès. Tout cela suppose le développement des connaissances utiles, une instruction très répandue, une grande culture de l'intelligence. Dans l'état où vous êtes, quand même la polémique ne serait pas au-dessous de vous, elle serait encore un mauvais emploi du tems et des pensées de vos écrivains. Laissez-nous l'abus, à nous autres qui croyons avoir du superflu : quant à vous, il vous faut une poésie nationale, et ses productions variées; une histoire écrite dans un autre ordre et selon d'autres vues que celles que vous emprunteriez à l'Europe; des ouvrages de littérature qui vous peignent tels que vous êtes, et qui tendent à vous améliorer, au lieu des tableaux de mœurs européennes que vous trouvez dans nos livres; des traités de sciences et d'arts pour vos écoles qui, à cause du climat, diffèrent en plusieurs points des écoles de notre pays, etc. Vous êtes moins surchargés de livres que

nous; c'est un véritable avantage; mais beaucoup de choses éminemment utiles vous manquent encore: imposez à vos écrivains l'obligation de vous les procurer. Ils ne manquent, certes, ni de talens ni de connaissances; ils entendront la voix de la patrie, et ils y répondront dignement. F.

ASIE.

109. — *A Tract against, etc.* — Traité contre l'idolâtrie des Hindous, par Bradjamohan Dêbachya, traduit du Bengaly. Calcutta, 1821; in-8. Prix, une roupie, (2 fr. 50 cent.)

L'ouvrage que nous annonçons ici est doublement remarquable par la nature du sujet qu'il traite et par la qualité de l'auteur. *Bradjamohan*, qui vient de mourir d'une fièvre bilieuse, le 6 avril dernier, était issu d'une famille respectable et l'un des Hindous les plus considérés de sa caste. Il a écrit ce traité en Bengaly, pour démontrer à ses compatriotes l'absurdité de plusieurs doctrines des *Vêdas* et des *Pouranas*, et l'on conçoit que sa tâche n'était pas très-difficile. Dans les six chapitres qui composent son ouvrage, il a cherché à faire voir toutes les contradictions du système de polythéisme et d'iconoclastie des brahmanes, et à les ramener vers des idées plus justes et plus raisonnables. Cet essai, écrit avec beaucoup de talent, donnait les plus heureuses espérances, que la mort de l'auteur fait évanouir. Nous sommes heureux, cependant, de pouvoir signaler au monde les premières lueurs de l'esprit philosophique, qui commence à poindre dans le vaste empire des Indes, et de payer un juste tribut de regrets à la mémoire du sage de ce pays, qui a su se mettre au dessus des préjugés de son éducation, pour attaquer l'antique colosse de la puissance brahmanique et porter la lumière dans les mystères ténébreux et inexplicables de la théologie hindoue. Il sera remplacé avec succès dans cette lutte par le brahmane *Rammohoun Roy*, qui joint à une vaste érudition dans les littératures et langues Samscrites et Bengali, une connaissance approfondie de la langue anglaise, et qui s'est déjà fait connaître par plusieurs ouvrages dignes d'un descendant des Bidpaï et des Wichnou-Sarma. Nous regrettons vivement que ce savant ait renoncé au projet de visiter l'Europe et la France, à laquelle il porte, dit-on, une affection particulière. Nous osons croire que l'accueil

distingué qu'il y aurait reçu lui aurait prouvé qu'il n'avait point affaire à des ingrats. E. GAUTTIER.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

110. — *A view of the structure, functions, disorders of the stomach*, etc. — Examen de la structure, des fonctions, et des maladies de l'estomac, et des autres organes de digestion du corps humain; avec des observations physiologiques sur les qualités et les effets de certains alimens et des liqueurs fermentées; par T. HARE, membre de la Société royale des chirurgiens de Londres. Londres, 1821, 1 vol. in-8, de 300 pages.

Cet ouvrage renferme des vues neuves et curieuses, et qui doivent intéresser surtout les hommes versés dans l'art dont il traite. L'auteur démontre, dans le premier chapitre, l'étroite sympathie qui existe entre l'estomac et le système nerveux; dans le second et le troisième, il décrit les organes de la digestion, et développe ses idées concernant l'influence que la nourriture exerce sur certaines parties du corps. Les quatrième et cinquième chapitres présentent un aperçu physiologique de la structure et de l'action des muscles. Ne pouvant suivre M. Hare dans ses savantes dissertations, nous nous bornerons à dire que son travail annonce une étude approfondie de son art, et beaucoup de connaissances pratiques.

111. — *A Treatise on the art of Brewing*, etc. — Traité sur l'art de brasser le porter, la forte bière anglaise, la bière de table, et plusieurs autres espèces de boissons tirées des grains; avec des planches coloriées, représentant diverses machines à l'usage des brasseries; par *Frédéric* ACCUM, professeur de chimie pratique, de minéralogie, et de chimie appliquée aux arts et aux manufactures, membre de l'Académie royale des sciences, de la Société royale des arts de Berlin, etc. Seconde édition. Londres, 1821, 1 vol. in-8. de 276 pages, avec des tables. Prix 9 schellings (11 fr.)

Les importans ouvrages publiés par M. Accum, 1° Son *Traité sur les alimens corrompus, et sur les poisons qu'engendrent certains mélanges*; 2° *la Description des procédés employés dans la fabrication*

du gaz de charbon pour éclairer les rues, les boutiques, les édifices publics, et prévenir tout accident; 3° son *Traité sur l'art de faire un pain nourrissant et parfaitement sain, avec toute espèce de grains*, et une foule d'autres écrits, ont élevé si haut la réputation de ce célèbre chimiste, qu'il serait superflu de faire l'éloge de son talent. Le Traité de l'art de brasser, que nous annonçons, est complet dans toutes ses parties; la science y est mise à la portée de tous les esprits, et les procédés qui y sont décrits ont pour garantie de succès une longue expérience, et la haute réputation de celui qui les indique. En suivant pas à pas ses instructions, on parviendrait facilement à perfectionner un art peu étudié en France, et à faire, à bas prix, une boisson plus salutaire, d'un goût plus agréable, et qui se conserverait mieux que la bière française.

112 — *Memoir of the origin, progress and improvements of glass manufactures*, etc. — Mémoire sur l'origine, les progrès et les perfectionnemens des manufactures de verre, suivi de la description du procédé en usage pour incruster dans le verre des inscriptions ou des images; par *Apsley* PELLATT. Londres, 1821. Limbird. brochure in-4. de 42 pages.

On ne sait rien de positif sur l'origine de la découverte de l'art de fabriquer le verre. Pline raconte que, pendant un voyage de long cours sur mer, des marchands furent assaillis par une violente tempête, qui poussa leur vaisseau jusqu'à l'embouchure de la rivière Belus. Étant descendus sur le rivage couvert de sable et d'herbes marines, ils allumèrent un grand feu pour faire cuire du poisson : les cendres des herbes marines, mêlées par l'action du feu avec le sable, ou des pierres vitrifiables, produisirent le verre. Mais cette tradition obscure est généralement repoussée; il paraît certain que les Égyptiens connaissaient l'art de faire le verre. Les verreries d'Alexandrie furent célèbres parmi les anciens, et les Romains payèrent fort cher leurs produits, jusqu'au moment où ils fondèrent des établissemens du même genre. Sous le règne de Néron, cet art se perfectionna beaucoup à Rome. Le verre parfaitement transparent, et ressemblant le plus au cristal, était d'un si haut prix, qu'on rapporte que Néron paya deux coupes de grandeur ordinaire, à deux anses, 6,000 sesterces, ou environ 50,000 louis. Du tems de Pline, le verre de qualité inférieure était assez commun, quoique objet de luxe, et remplaçait les

coupes d'or et d'argent. Les fabricans de verre, à Rome, formaient une compagnie, et habitaient une des rues de la ville qui leur avait été assignée. Alexandre Sévère leur imposa, le premier, une taxe, qu'ils payèrent encore long-tems après lui. L'auteur du mémoire que nous annonçons fait remonter à une très-haute antiquité l'art de fabriquer le verre dans la Grande-Bretagne. Un historien affirme qu'il existait dans cette île avant que les Romains en fissent la conquête, et que l'art de faire avec le verre des perles et des amulettes était connu des Druides; mais les preuves qu'il en donne ne sont point assez positives pour lever tous les doutes. Après avoir offert quelques conjectures sur le procédé employé par les anciens pour peindre sur verre, M. Apsley décrit une nouvelle manière d'y incruster des inscriptions ou des images, lorsqu'il est en fusion. Ce n'est qu'un perfectionnement du moyen déjà employé en France pour parvenir au même but. Il paraît qu'au lieu d'une couleur uniforme grisâtre ou blanche, on peut représenter des ornemens de toute espèce, des armes, des chiffres, des portraits, des paysages, etc., sous différentes couleurs, qui ne s'effacent jamais. On en a déjà fait l'expérience sur des lampes, des girandoles, des ornemens de cheminée, des cariatides pour soutenir des lampes ou des pendules, et l'effet en a paru aussi neuf que brillant. Des gravures coloriées, jointes à l'ouvrage, donnent des échantillons de ces produits. Quoique trop succinct, ce mémoire peut être consulté avec fruit par ceux qui désirent connaître la marche et les progrès de l'art de la verrerie en Angleterre. L. S. B.

113. — *Codification proposal*, etc. — Proposition pour la rédaction d'un code, adressée par *Jérémie* Bentham à toutes les nations qui professent des opinions libérales; ou Vues sur la formation d'un corps de lois universelles dont chaque disposition serait accompagnée des motifs qui l'ont fait adopter, et des preuves qui établissent que cette disposition atteint mieux que toute autre le but de procurer le plus grand bonheur au plus grand nombre des individus réunis en société. On y a joint des observations sur les moyens d'exécuter ce travail avec le plus de succès, et la correspondance de l'auteur avec divers nations et gouvernemens sur des matières de législation. Londres, 1822. Imprimerie de M. Creery, tookscourt. Brochure de 72 pages in-8.

M. Bentham a mis, dans un petit nombre de pages, la substance d'un gros volume. Quelques-unes de ses idées ne sont pas neuves, sans que l'on puisse dire qu'elles ne lui appartiennent pas : elles tiennent si intimement à l'ensemble de son projet, qu'il a dû les concevoir toutes à la fois, et que son ouvrage est d'un seul jet, tel que doit être, à son avis, un code de lois. Par cettte raison même, cet ouvrage ne pourrait être jugé que d'après une analyse qui en ferait connaître le plan, toutes les parties et leur coordination. Au lieu de cette analyse, qui ne serait guère plus courte que le livre, on le fera passer dans notre langue. La pensée de l'auteur est quelquefois voilée par l'extrême concision du style, et il faut un commentaire; quelques opinions ont besoin d'être discutées, afin d'assigner le degré de leur importance et de leur probabilité. La traduction sera donc un peu plus volumineuse que l'ouvrage. S'il était question d'un roman anglais, la tâche du traducteur serait, au contraire, d'abréger l'original.

114. — *Remarks on some fundamental doctrines*, etc. — Remarques sur quelques doctrines fondamentales en économie politique, appuyées d'un *court examen de l'état industriel de la nation* (*Anglaise*) *depuis* 1815, par *John* Craig, de la Société royale d'Édimbourg. Édimbourg, 1821, Archibald Constable. 1 vol. in-8. de 250 pages.

M. Craig est de cette école écossaise à laquelle les sciences morales et politiques doivent tant. *Ses Élémens de la science politique* sont estimés dans la Grande-Bretagne; mais leur réputation n'a pas encore traversé la mer. On pourrait, à ce sujet, se demander pourquoi, parmi tant d'écrivains anglais pleins d'érudition, de philosophie et de talens, il y en a si peu qui obtiennent un succès européen? La réponse ne se trouverait-elle point dans cet orgueil, cet amour-propre national, qui se met toujours en scène sur le devant du tableau, et qui, même chez les écrivains les plus philosophes de cette nation, laisse percer un fond de mépris pour tout ce qui n'est pas anglais? Chaque nation lit pour elle-même, et s'intéresse peu à ce qui intéresse par-dessus tout les Anglais; je veux dire les Iles Britanniques. Il ne faut pas que l'amour de la patrie dégénère en égoïsme. — M. Craig donne lui-même, dans sa préface, l'analyse de son nouvel écrit : « Presque toutes les opinions que nous pouvons avoir sur l'économie poli-

des spéculations métaphysiques, ou tâc
systèmes décriés? Aucun de ces moyens
des effets durables, ni même bien étendu
pas assez de lumières pour voir par eu
quences bonnes et mauvaises de leurs ins
ont beaucoup trop pour adopter aveuglé
qui que ce soit, ou pour se passionner po
sophique, quelque ingénieux qu'il puiss
possible de mettre au jour des vérités no
de former des sectes est passé. On ne co
qu'on trouve démontré, et l'on mesure s
faveur d'une opinion, par l'intérêt qu'on
cette opinion soit adoptée.

« Cette disposition des esprits, loin d'êtr
grès des sciences morales, est la circonsta
qui puisse se présenter. On n'est jama
laisser diriger par les faits, que lorsqu
confiance dans les systèmes, et même
Mais, pour que la lumière sorte des fait
les recueillir et de les entasser au hasar
il ne suffit pas d'affirmer que tel fait est
Il faut les présenter dans l'ordre même
gendrent, et en démontrer la filiation. C
sant de cette manière et en en faisant
qu'on suit une marche scientifique, et q
faire faire quelques progrès à l'esprit hun
suivant cette méthode, on est obligé d
qu'on cesse d'être conduit par les faits, e

laire qui cherche à mettre en mouvement la mult
l'écoute.

« On voit, par ce qui précède, qu'en écrivant cet
je me propose plus d'un objet. Je voudrais d'abor
d'introduire dans l'étude de la morale et de la légis
méthode qui a fait faire aux autres sciences des progr
et si rapides, en substituant l'étude des faits à l'inve
l'étude des systèmes. Je voudrais, en second lieu, fa
de l'immense quantité de faits nouveaux que les scien
révolutions nous ont fournis depuis un demi-siècl
mettre la morale et la législation au niveau de n
connaissances, ou du moins pour les en approcher
drais, en troisième lieu, fournir aux jeunes gens que
de l'étude et de la vérité tourmente, des moyens d'in
plus sûrs que des systèmes imaginaires, et que des
tions qui enflamment leur imagination, sans éclairer
prits. Je voudrais, enfin, essayer de donner à la part
connaissances qui intéresse le plus l'humanité, la mê
tude qui a été donnée à d'autres moins importantes.

« Si je n'avais à compter que sur mes propres forces
rais pas le courage de former une telle entreprise. Ma
que la législation soit bien loin d'être aussi avancée
autres sciences, tout n'est cependant pas à faire. Q
unes des branches de cette science ont même fait de s
progrès, qu'il reste peu de chose à y ajouter; et la
qui a servi à y porter la lumière peut aisément éclair
qui sont moins avancées. On doit à la réunion de deu
dont il n'est pas possible de séparer les noms, MM. I

trouver dans son livre un nombre immense de faits de l'histoire physique et morale des îles Shetland. On croit n'avoir entre les mains qu'un ouvrage de pure invention, et presque chaque page annonce la plus vaste érudition. La description de l'île de Stennelle, des trous de Scraada, des forteresses de Teutom et plusieurs autres chapitres de l'ouvrage publié en ce moment par M. Hibbert, présentent des détails fort intéressans. M. DE J.

117. — *France during the last seven years*; — La France pendant les sept dernières années qui viennent de s'écouler, ou les Bourbons, par W. H. IRELAND. Londres, 1822. Colburn, 1 vol. in-8, prix 12 schellings.

Cet ouvrage, dédié aux Cortès, est le fruit des observations de l'auteur, pendant un sejour de sept années en France. On y trouve un récit assez fidèle des événemens qui se sont passés durant ce laps de tems, et des réflexions souvent justes, quelquefois hasardées.

118. — *Illustrations of biblical literature*; — Eclaircissemens sur la littérature biblique, renfermant l'histoire et le sort des saintes Écritures, depuis l'époque la plus reculée jusqu'a nos jours; avec des notices biographiques sur les différens traducteurs, et sur les savans qui se sont occupés de l'étude des langues sacrées; par le Révérend *James* TOWNLEY. Londres, 1821, 3 vol. in-8. 1606 pages.

Il a paru en Angleterre et en Allemagne, depuis la réformation, un grand nombre d'ouvrages bibliographiques et historiques, dans lesquels les différentes versions des saintes Écritures, leurs éditions multipliées, et leur histoire générale ont été examinées et appréciées; mais aucun de ces ouvrages n'offre autant d'instruction, de recherches savantes et d'intérêt que celui que nous annonçons. En traçant l'histoire de la littérature sacrée, depuis son origine jusqu'à nos jours, M. Townley a donné le tableau progressif des mœurs et des superstitions des premiers âges, afin de faire ressortir les avantages qui résultent pour les peuples d'une connaissance plus étendue des saintes Ecritures. Dans la première partie, qui embrasse l'histoire de la littérature biblique, depuis l'établissement de la loi jusqu'à la naissance du Christ, on trouve une dissertation fort curieuse sur l'origine de l'écriture,

et les matériaux employés à cet usage, à différentes époques et dans différens pays. Les remarques sur l'ignorance et la superstition qui régnaient dans le dixième siècle ne sont pas moins intéressantes.

119. — *Happiness.* — Le bonheur, conte. Londres, 1821. 2 vol. in-8. 613 pages.

L'intrigue de ce roman est fort simple. Deux jeunes personnes, de caractères tout-à-fait opposés, se marient : l'une, aimant le plaisir, se laisse entraîner à toutes sortes de dissipations, et finit par épouser un dissipateur, qui la rend fort malheureuse ; l'autre, de la secte des méthodistes, un infidèle qui s'est converti. Le but de l'auteur est évidemment de prouver qu'il n'est point de salut hors de sa doctrine : du moins, les principes intolérans de son ouvrage feraient croire que telle est son opinion. Il en veut surtout a une nouvelle secte de presbytériens ou non-conformistes, qui vient de se fonder sous le titre de l'*Union*. Ce roman religieux, ou plutôt inspiré par l'esprit de secte, renferme quelques beaux passages sur les espérances d'une autre vie ; mais il manque de cette onction qui pénètre l'âme et qui persuade bien plus que les menaces.

120. — *A Description of the antiquities and the curiosities of Rome.* — Description des antiquités et des autres curiosités de Rome ; par le Révérend *Edouard* Burton. Oxford et Londres, 1 vol. in-8. 581 pages.

Cet ouvrage est le résultat d'un séjour de quatre mois à Rome, pendant lequel l'auteur a consacré tout son tems à des recherches sur les antiquités et les monumens de cette ville célèbre. Il s'est appliqué à recueillir les faits concernant chaque chose, à examiner, à juger avec calme ; aussi n'est-il point dominé par l'impression du moment : il est exact et froid. La question à résoudre, est de savoir si les ouvrages de l'art, conçus et exécutés dans toute la chaleur du sentiment et de l'imagination, doivent perdre ou gagner à être vus et décrits par le raisonnement. M. Burton divise les curiosités de Rome en trois classes : les antiquités, les églises et les palais. Son plan est assez méthodique, et les détails sont quelquefois intéressans ; mais l'ensemble de son livre manque de vie et de pensées.

121. — *Brighton magazine.* — Magasin de Brighton ; journal

mensuel ; premier cahier. Janvier, 1822. Brighton, chez Jervis. Prix, 2 schellings 6 pence.

Le roi se rend ordinairement a Brighton tous les ans pour y prendre des bains de mer, et son séjour y attire une foule d'étrangers. Quoique la population de cette ville ne soit que de 7,300 âmes, elle possède plusieurs sociétés savantes et des littérateurs distingués. Ces derniers ont fondé le recueil que nous annonçons. Il comprend la littérature, la politique, la critique des théâtres, les nouvelles du comté, un rapport mensuel sur l'agriculture, une liste des ouvrages nouvellement publiés. Dans le premier cahier, on remarque entre autres bons articles 1° les prophéties politiques; 2° un aperçu de la décadence de l'agriculture et du commerce, ainsi que des remèdes qu'on peut y apporter; 3° une ode traduite du persan; 4° une dissertation sur l'art oratoire; 5° enfin, une analyse critique de plusieurs des principaux ouvrages publiés en Angleterre. Sous le titre de *Revue politique*, on donne aussi, tous les mois, l'analyse des discours prononcés dans les Chambres, sur des questions publiques et importantes; un examen de la situation du peuple anglais, considéré dans ses rapports avec les autres nations; un tableau des différentes sources de richesses et de revenus; la dette nationale; les prérogatives des trois corps politiques de l'État; les causes du déclin et de la chute des empires, etc. Cette partie de l'ouvrage est rédigée dans des principes de libéralisme et d'indépendance. L. S. B.

RUSSIE.

122. — *Voyage en Perse, pendant les années* 1812 *et* 1813. — Contenant des détails peu connus sur les mœurs, usages, coutumes et cérémonies religieuses des Persans, ainsi que sur leur état militaire, tant ancien qu'actuel, et généralement sur tout ce qui concerne les forces régulières et irrégulières de cet empire; par *Gaspard* Drouville, colonel de cavalerie au service de Russie. Saint-Pétersbourg, 1820. 2 vol. in-4 avec atlas.

Trois voyages en Perse ont paru, à peu de mois de distance, à Pétersbourg, à Londres et à Paris. L'excellent ouvrage de M. Jaubert a été lu avidement par tout le monde. (*Voy.* ci-dessus, Tom. XIII, pag. 540.) Les savans ont placé dans leur bibliothèque celui de M. Ouseley, pour consulter au besoin ses nombreuses et doctes

citations; les gens du monde et les artistes pourront parcourir le premier volume de M. Ker Porter, qui est surtout remarquable par le luxe et la beauté des gravures. Cependant, après tous ces ouvrages, on lit encore avec plaisir les deux volumes de M. le colonel Drouville. Un séjour de trois années en Perse, la bienveillance du prince Abbas Mirza, et l'intimité d'Askeri Khan, ancien ambassadeur près la cour de France, maintenant gouverneur de sa tribu, ont donné à cet officier les moyens de faire plusieurs observations intéressantes. Tout ce qui regarde surtout les forces militaires du Chah, son gouvernement, l'étendue de son empire, sa dernière guerre avec les Russes, enfin ses diverses relations avec les ambassades russes et anglaises, est traité d'une manière extrêmement satisfaisante; une multitude de costumes nouveaux et pleins de vérité, donnent un mérite de plus à cet ouvrage (1). Nous regrettons de ne pouvoir accorder les mêmes éloges à la partie dans laquelle l'auteur traite de la littérature et de la poésie persanes, et surtout des différens genres d'écriture, le taalik, neskhy et chekesteh, qu'il appelle, taleeb, niski et schekestab. Du reste, ces légères incorrections sont rachetées par une foule de détails, entièrement neufs et pleins d'intérêt. E. Gauttier.

SUÈDE.

123. — *Numismata orientalia ære expressa brevique explanatione enodata operâ et studio Jonæ Hallenberg regni Sueciæ historiographi.* Upsaliæ, 1822; deux parties formant un volume in-8, orné de 28 planches représentant des monnaies arabes et persanes, et l'alphabet kufique de ces monnaies.

L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons jouit, depuis plusieurs années, d'une réputation méritée parmi les savans de l'Europe. Une dissertation sur une médaille kufique, publiée en 1796, avait déjà donné une idée avantageuse de ses connaissances dans la paléographie arabe. Il justifie aujourd'hui l'estime qu'il nous avait inspirée. Il nous paraît avoir très-heureusement déchiffré les inscriptions kufiques des monnaies arabes du cabinet royal de Stockholm, et les courts éclaircissemens qu'il ajoute à ses explica-

(1) Ils ont été lithographiés de nouveau et publiés à Londres; on les grave en ce moment à Paris.

tions suffisent pour mettre le lecteur à même de chercher ailleurs de plus amples détails, s'il les désire. Un des articles les plus intéressans de son savant ouvrage est sans contredit celui qu'il a consacré aux monnaies zodiacales de l'Inde. Ces monnaies ne furent pas frappées en l'honneur d'une favorite, et encore moins par ordre de cette sultane ; M. Hallenberg avait trop de sagacité pour adopter une fable trop légèrement répétée par M. Anquetil du Perron. Les traductions des inscriptions persannes de ces médailles m'ont paru aussi fidèles que celles des inscriptions arabes ; une seule m'a laissé un doute que je soumettrai à M. Hallenberg, avec la confiance que doit inspirer un savant tel que lui. Les mots *mouhhibi may* ne se rapportent pas peut-être au mot *séneh*, année, et ne signifient pas année abondante en vin (anno producente vinum) ; mais ils me paraissent se rapporter à *Djihân Guyr*, qui porte, sur la médaille même, une coupe à la main, et signifier littéralement *ami du vin*. Si l'on me représente l'inconvenance d'une pareille épithète pour un prince musulman, je répondrai qu'il n'était pas plus convenable d'en faire le signe caractéristique d'une année de l'hégire, ni de placer cet éloge sur une monnaie qui porte le nom d'un souverain musulman et même son effigie, autre inconvenance et violation de la loi, lesquelles seraient impardonnables chez les Sunnites ou sectateurs d'Omar ; mais les Chi'ytes ou sectateurs d'Aly sont, comme on sait, moins rigides. Ils ont poussé le relâchement jusqu'à traduire le Coran en persan. Mais, pour en revenir à ma légère objection, je n'ignore pas que la traduction de M. Hallenberg est appuyée sur une des significations du mot *mouhhibb ;* alors ce mot aurait dû être suivi du mot *angour* (raisin), comme on lit dans toutes les géographies persanes, à l'article des pays que nous désignerions comme fertiles en vin. Enfin le mot *may* désigne en persan le vin que l'on boit, et non le raisin avec lequel on le fait : *Goul der ber*, *may der kef*, etc. « Des fleurs sur mon sein, du vin à la main et ma maîtresse (docile) à mes désirs, » s'écrie le mystique Hâfez, dont les poésies plus qu'érotiques sont regardées par certains musulmans comme des élans d'un amour divin.

LANGLÈS.

DANEMARCK.

124. — *Udsigt over, etc.* — Coup d'œil sur la poésie danoise,

sous le règne de Frédéric V, par M. Rahbek et Nierup. Copenhague, 1819; imprimerie de Seidelin. LXX et 314 pages, in-8.

Lorsque Frédéric monta sur le trône, en 1699, la poésie était tellement négligée en Danemark, que si l'on excepte les anciennes romances nationales, dont les deux auteurs que nous venons de nommer ont donné, il y a quelques années, une belle édition en cinq volumes, il serait peut-être impossible de citer une seule pièce de vers dont la lecture fût supportable. A cette même époque, apparut un homme supérieur à son siècle, le célèbre *Holberg*, dont le destin glorieux était de devenir le père et le fondateur de la littérature danoise. Quoique ses nombreux ouvrages portent encore, jusqu'à un certain point, l'empreinte du mauvais goût de son siècle, néanmoins c'est à lui que le Danemarck est particulièrement redevable de l'éclat actuel de sa littérature. Cependant, pendant tout le règne de Frédéric IV, qui mourut en 1730, on dut craindre que l'illustre Holberg ne fut point remplacé. Frédéric IV eut pour successeur Chrétien VI, dont le règne de seize ans, terminé par sa mort, en 1746, fut celui des bigots et des hypocrites. Durant cette époque, le domaine entier de la littérature demeura frappé de stérilité; l'esprit de toute la nation semblait être en interdit, et Holberg lui-même dut se borner à travailler secrètement, dans son cabinet, à la composition de plusieurs de ces ouvrages qui lui ont valu la haute réputation dont il jouit, et dont il jouira aussi long-tems qu'il y aura une littérature en Danemarck. Ces ouvrages ne furent publiés qu'après la mort de Chrétien VI, auquel l'auteur eut le bonheur de survivre pendant quelques années. Frédéric V monte sur le trône. C'est de cette époque heureuse que nous entretient l'ouvrage de MM. Rahbeck et Nierup. Les auteurs nous font voir à quelles causes il faut attribuer la lenteur des progrès de la littérature danoise; ces progrès sont imperceptibles jusqu'à l'an 1760, époque de la fondation de la *Société royale des Belles-Lettres*. Alors seulement l'impulsion fut donnée; elle fut si efficace, qu'un an plus tard, seulement au commencement de 1761, la Société se vit en état de publier le premier cahier de ses collections, où l'on voit figurer en tête un poème *sur la Navigation*, par M. *Tullin*, qui mérite à juste titre le nom de premier poète *classique* danois, tant pour la verve et la sublimité

des idées, que pour l'élégance harmonieuse de la versification et la correction du langage. Frédéric V ne vécut pas assez pour recueillir les fruits de la protection qu'il avait accordée aux lettres ; il mourut en 1766, année où nos auteurs terminent leur intéressant ouvrage. Mais les progrès immenses qu'ont faits depuis en Danemarck la poésie et la littérature sont dus d'abord à sa puissante protection ; ensuite, aux encouragemens et aux bienfaits dont elles ont constamment été l'objet, pendant plus de quarante ans, sous le règne de son fils et successeur Chrétien VII. C'est dans ce court espace de tems que le Danemarck est parvenu à s'enrichir d'une foule d'excellens ouvrages, tant en vers qu'en prose, parmi lesquels il s'en trouve beaucoup qui ne craindraient pas de rivaliser avec les productions les plus célèbres des autres littératures de l'Europe. Quelques mots, jetés peut-être par hasard dans l'ouvrage que nous annonçons, font conjecturer que les mêmes auteurs se proposent de publier plus tard le fruit de leurs recherches sur les progrès de la poésie pendant le règne de Chrétien VII. Personne ne s'acquitterait mieux qu'eux de ce nouveau travail, que le public accueillerait avec une vive satisfaction. Espérons que nos auteurs auront le tems et les moyens de s'y livrer et de l'achever, sans rien omettre par une modestie hors de saison. Celui des deux qui n'est pas poète peut bien nous entretenir de son collaborateur et des droits qu'il s'est acquis, comme poète, à l'estime de tous ceux qui cultivent les lettres.

HEIBERG.

ALLEMAGNE.

125. — *Theoricæ statisticæ.* — Théorie de la statistique. Première partie, par *Ernest* KLOTZ. Leipsick, 1821. Un vol. in-8.

La statistique tient à la géographie et à la topographie, sans se confondre avec ces sciences ; M. Klotz assigne leurs limites respectives. Il divise son traité en trois théories, de la *Science*, de *l'Art*, et de la *Doctrine*. Voici comment il définit la statistique : *est scientia quæ tradit res datas ex quibus quantùm civitates scopum suum et internum et externum tempore manifestato attigerint, solide cognosci potest.* « La statistique est la science qui fournit les données d'après lesquelles on peut connaître exactement jusqu'à quel

point des états ont pu atteindre, dans une époque déterminée, le développement de prospérité intérieure et extérieure, qui est le but de l'organisation sociale. » Puis, faisant un examen approfondi des auteurs qui ont traité des sujets analogues aux siens, M. Klotz montre en quoi la statistique diffère de la politique et de l'histoire générale. Il coordonne ensuite les diverses branches de cette science, et prouve qu'elles doivent s'étendre non seulement sur l'intérieur, mais encore à l'extérieur des états. Partout il fait preuve d'une vaste érudition, et l'on désire qu'il établisse lui-même, d'après ses principes, une statistique européenne. Il est à remarquer que cette science si cultivée en Allemagne, il y a dix ans, se trouve aujourd'hui totalement abandonnée (1).

Ph. Golbéry.

126. — *Sufismus, sive Theosophia Persarum pantheistica, quam è manuscriptis Bibliothecæ regiæ berolinensis, persicis, arabicis, turcicis, eruit atque illustravit.* F. A. D. Tholuck. Berolini, 1821. Un vol. in-8. de 331 pages et 40 pages de texte persan.

Les Persans ont eu, de tout tems, beaucoup de goût pour la Théosophie, sous quelque forme qu'elle leur ait été présentée. Aussi Zéraducht, que nous avons appelé, je ne sais trop pourquoi, Zoroastre, l'habile imposteur Mâny, l'impudique Mazdac ont-ils trouvé chez eux un grand nombre de partisans, en fondant des sectes que la toute-puissance des monarques n'est pas toujours parvenue à faire disparaître. Quoiqu'ils aient adopté les principes généraux de l'islamisme, ces peuples n'ont point voulu reconnaître quelques-unes de ses doctrines, et, contestant la légitimité du khalifat d'Aboubekre, et d'Omar, ils ont tracé entre eux et les Sunnites une ligne de séparation qui excite de chaque côté une haine pour la secte opposée, plus forte que celle du musulman pour le chrétien (2). D'autres ont formé la secte bizarre des

---

(1) M. Klotz avait-il de bonnes raisons pour écrire en langue latine un traité de statistique ? Le vocabulaire de cette science se compose, en partie, de mots qui n'ont aucune analogie avec le latin, et qu'on ne peut y faire entrer qu'en altérant à la fois et la langue et ces mots nouveaux dont on prétend l'enrichir. Quoi qu'on en dise, les langues vivantes sont les plus propres à bien exprimer les idées modernes. N. d. R.

(2) Un des articles du Code sunnite, rédigé par les quatre imans ortho-

Zabiens; enfin, non contens de ces subtilités théologiques, quelques-uns d'entre eux ont jugé à propos de se créer un système théosophistique, d'après lequel Dieu serait dans toute chose, et toute chose en Dieu; cette doctrine, analogue à celle de Mallebranche et qu'on trouve aussi, quoi qu'en dise M. Tholuck, dans quelques philosophes grecs, a été embrassée en Perse avec fureur par tous les esprits ascétiques : ils l'ont rattachée à l'islamisme, en assurant que Mohammed était un sofi parfait. Du reste, cette concession n'est que de peu d'importance; car le soufisme se plie a toutes les religions, ou pour mieux dire, les dénature toutes, puisqu'un de ses principaux dogmes est le retour de l'âme humaine dans le grand *tout* (le réservoir commun), et conséquemment la non existence des peines et des récompenses. Ce système fut propagé d'abord en Perse dans le troisième siècle de l'hégire, par Abou-Saïd Aboul-Kaïr, mais vers l'an 1191 de cette ère (1776) un Sofi célèbre, Mir-Aly-Chah arriva de l'Inde à Chyraz, où ses sectateurs s'élevèrent bientôt à près de 30,000 personnes. Son fils Aly augmenta encore le nombre des prosélytes, à tel point que le roi fut obligé d'ordonner que l'on couperait le nez, la barbe et les oreilles à ceux qui embrasseraient cette doctrine. Aly, suivi d'une grande multitude, se réfugia dans la province indépendante du Kerman. Après avoir parcouru le Khorassan, et l'Irac-adjemi, toujours persécuté, il vint mourir à une lieue de Moussoul, le 10 de Muharrem, 1215 de l'hégire (1800). Depuis cette époque, ses sectateurs, qui s'élèvent à près de 300,000 personnes, n'ont point excité de troubles; mais ils n'en ont pas moins conservé leurs principes et leur corps de doctrine, que M. Tholuck a voulu examiner au moyen des documens que lui fournissaient les manuscrits orientaux de la bibliothèque de Berlin. Nous devons sans doute lui savoir gré de ses savans travaux, et convenir qu'il a fait preuve d'une vaste érudition en recherchant tout ce que les auteurs arabes, turcs et persans pouvaient lui offrir sur cette matière. Nous regretterons cependant qu'il n'ait point fait mention des ouvrages cités par M. Stuart dans son catalogue de la

---

doxes, porte qu'il est plus agréable à Dieu de voir tuer un seul chyïte (sectateur d'Aly), que de voir périr trente-six chrétiens. Cette disposition législative suffit pour donner la mesure de la charité musulmane.

bibliothèque de Typou, et d'un mémoire très-étendu et plein de recherches curieuses inséré dans le premier volume des *Transactions de la Société de Bombay*, et nous ajouterons qu'il serait peut-être plus utile d'éclaircir quelques points historiques obscurs, comme viennent de le faire M. Freytag dans ses deux ouvrages sur Halep, et M. Condé dans ses recherches sur l'Espagne, que de déchiffrer péniblement quelques-unes des innombrables pages du grand livre des folies de l'esprit humain. La partie de l'ouvrage qui renferme les textes orientaux est imprimée avec de nouveaux caractères un peu meilleurs que ceux dont on s'était servi jusqu'ici en Allemagne, mais qui, cependant, sont bien au-dessous des beaux modèles de la calligraphie de l'Orient. E. GAUTTIER.

127. — *Platonis quæ exstant opera. — Ad optimorum librorum fidem recensuit, in linguam laterum convertit, adnotationibus explanavit, indicesque rerum ac verborum adjecit Fr.* ASTIUS.

Dans l'état actuel des études philosophiques, la publication des œuvres de Platon avec un texte correct, et tout ce qui peut être utile à son intelligence, est un besoin généralement senti. L'Allemagne n'est pas le seul pays où l'on s'occupe d'une semblable collection; la France attend aussi un travail sur le prince des philosophes; et dire que ce travail sera fait par celui qui était le plus en état de l'entreprendre, c'est presque le nommer. Revenons à M. Ast; il est déjà connu dans le monde savant par plus d'un bon livre, et ses études sur Platon sont une garantie de l'excellence du présent qu'il nous fait. Trois volumes viennent de paraître; ils contiennent une partie des dialogues dans l'ordre suivant : T. I. *Protagoras*, *Phædrus*, *Gorgias et Phædon*; T. II. *Theætetus*, *le Sophiste* et le *Vir civilis*. T. III. *Parmenide*, *Cratyle*, *Philebus* et *le Banquet*. Cette classification tient aux vues de M. Ast sur les dialogues de Platon. Déjà il a livré au public un traité *Uber Plato's leben und schriften* (sur la vie et les écrits de Platon); mais il a trouvé de puissans contradicteurs, et MM. Thiersch, Bremi, Schoër, etc., auraient pu lui faire concevoir quelques doutes sur sa manière de classer les œuvres de son auteur. Chacun a là-dessus des idées si diverses que, si l'on donne à l'arbitraire le soin de coordonner les traités du philosophe, on finira par ne plus s'y reconnaître.

PH. GOLBÉRY.

128. — *Ideen über die sittliche Besserung der Verbrecher.* — Quelques idées sur la régénération morale des criminels; par F. W. D'HOVEN. Nuremberg, 1821. Monath et Kussler, in-8 de 9 feuilles d'impression.

Dans un moment où les efforts des philantropes de presque tous les pays sont dirigés vers l'amélioration et la refonte de la législation criminelle, cet écrit ne peut manquer d'exciter l'intérêt, soit sous le rapport des opinions et des vues particulières à l'auteur, soit encore parce que cet auteur n'est pas un jurisconsulte, mais un simple ami de l'humanité.

129. — *A. von* BUCHER'S *saemmtlitche Werke.* — OEuvres complètes d'A. de Bucher, publiées par J. de KLESSING. Munich, 1822. Fleischmann. Six volumes grand in-8.

Le sixième et dernier volume de cette collection vient d'être livré à ses nombreux admirateurs. M. *de Bucher*, sans cesse occupé à propager, par ses écrits et par son exemple, les principes d'une sage instruction, et à secouer le joug de la superstition et des préjugés, exerça long-tems dans son pays une influence salutaire qui lui survivra. L'originalité de ses satires, aussi bien que le zèle ardent qu'il déploya pour la cause des mœurs et de la justice, zèle dont sont empreints tous ses écrits, assignent à ses productions un rang distingué non seulement dans la littérature de la Bavière, mais encore dans celle de l'Allemagne. Le dernier volume de cette nouvelle édition contient plusieurs écrits satiriques de M. de Bucher, que l'on regarde encore comme inimitables, et qui, depuis long-tems, avaient disparu du commerce: ils ajoutent beaucoup de prix à la collection de M. Klessing.

130. — *Die officiellen Verhandlungen der Staendeversammlung des Königreichs Baiern. Kammer der Abgeordneten.* — Bulletin officiel des délibérations de l'assemblée des États du royaume de Bavière. Chambre des députés. — Année 1822. Munich, 1822, Fleischmann, in-8. Prix : 1 florin, 15 kreutzers, pour chaque volume, de 25 feuilles d'impression.

Le vif intérêt qu'excitent les délibérations des États de Bavière n'est pas circonscrit dans les limites de ce royaume; l'Allemagne entière et les esprits éclairés de tous les pays suivent d'un œil attentif les travaux de ce corps distingué, qui compte dans son sein

tant d'orateurs qui se sont fait remarquer par la profondeur de leurs vues, ainsi que par leur noble franchise, et parmi lesquels nous citerons, entr'autres, MM. *Haecker*, *de Hofstetten*, *de Hornthal*, *Kœster*, *Kurz*, *Schulz*, *de Seuffert*, *Socher*, *Stephani*, etc. etc. Depuis trois ans, le compte rendu de ces délibérations paraissait si tard que, lors de la distribution, le public connaissait déjà, soit par la *Gazette des États* (qui a cessé de paraître), soit par d'autres feuilles périodiques, le résultat et la nature de ces discussions. Pour obvier à ces inconvéniens et donner plus d'authenticité à cette publication, la seconde chambre a décidé, dans sa première séance de 1822, que le résumé des délibérations, rédigé dans son sein, serait dorénavant livré à l'impression le même jour, et distribué le jour de la séance suivante. La Chambre ne s'est pas bornée à cette amélioration importante ; car, désirant que les citoyens auxquels la modicité de leur fortune ne permet pas de faire de grandes dépenses pussent se procurer cet ouvrage et satisfaire ainsi leur curiosité sur des objets d'un intérêt national, elle a pris des mesures pour que cette publication, la seule reconnue officielle, pût être livrée au public au plus bas prix possible. E.

131. — *Auswahl aus Klopstock's Nachlass.* — Choix de pièces inédites de Klopstock. Leipsick, 1821.

L'intérêt qui s'attache à tout ce qu'un grand poète a produit fait toujours la fortune des recueils de lettres et d'œuvres posthumes; celui que nous annonçons a, de plus, le mérite réel d'expliquer au lecteur beaucoup de passages des œuvres de Klopstock, auxquelles il peut en quelque sorte servir de commentaire. Des lettres de Richardson et de Young viennent encore ajouter à tout ce que le nom de Klopstock a de magique pour les amateurs de la littérature allemande. Une chose surtout excite l'attention : l'auteur de *la Messiade* avait autrefois publié lui-même des pièces laissées par *Marguerite Klopstock;* la belle âme et le talent de cette femme extraordinaire avaient séduit tous les lecteurs, et de nouvelles lettres étaient annoncées. Jusqu'à présent le public n'avait point vu se réaliser cette promesse; ce recueil contient en effet des lettres de Marguerite Klopstock, écrites non-seulement à l'illustre poète allemand, mais encore à plusieurs autres personnes, entre autres à Richardson. Après une introduction

sur Klopstock et sur le choix que l'on a fait parmi ses papiers, pour en publier une partie, l'éditeur rappelle avec feu tout ce que la littérature allemande doit à cet homme célèbre. Il paraîtrait, au style de ce morceau, que le public allemand a besoin qu'on lui rappelle le souvenir de Klopstock. La prodigieuse fécondité de nos voisins occupe tellement l'attention, que les plus grands noms n'y sont pas toujours à l'abri de l'injure du tems. Trop souvent la réputation qui s'élève éclipse ou fait oublier celle qui semblait devoir briller d'un immortel éclat. Cette continuelle mobilité des réputations ne peut avoir que d'heureux effets sur les sciences. Celui qui leur fait faire un pas de plus anéantit le livre de celui qui l'a devancé; telle est la marche naturelle de l'esprit humain. Mais le goût se conduit par d'autres lois; le génie ne descend pas de la hauteur à laquelle il s'est élevé, et Racine est toujours au sommet du Parnasse français, comme Homère et Virgile sont restés les princes des poètes grecs et latins. PH. GOLBÉRY.

132. — *Hermes, oder Kritisches jahrbuch, etc.* — Hermès, ou Annales critiques de la littérature. Année 1821. 4e volume. Leipsick, 1822. Brockhaus.

Cet ouvrage périodique, dont nous avons déjà eu plusieurs fois occasion d'entretenir nos lecteurs, est devenu l'un des meilleurs recueils de critique littéraire, comme le plus libéral et le plus philosophique de tous ceux qui se publient en Allemagne. Il exprime son opinion avec toute la liberté permise dans le pays. Le dernier volume de l'*Hermès*, pour l'année 1821, contient plusieurs bons articles; c'est d'abord une revue des pièces dramatiques d'Ernest de Houwald, un des poètes en vogue chez les Allemands; on a de lui des *Accords romantiques*, Berlin, 1817; et quatre pièces qui se jouent fréquemment et qui sont intitulées : *Le Fanal*, *le Retour*, et *le Portrait*, trois tragédies; et *Malédiction et Bénédiction*, drame, Leipsick, 1821. Houwald ne trace pas fortement les caractères; il n'a point de scènes fièrement dessinées; dans ses tragédies même, tous ses personnages ont un fond de bonté qui diminue l'effet de leurs passions; mais le style de Houwald est poétique; ses drames intéressent et l'exposition des sujets est faite avec assez d'art. Ce n'est pas, il est vrai, sur les principes dramatiques des Français qu'il faut les juger; car, autrement, on trouverait absurdes quelques-

unes de ses tragédies bourgeoises, notamment le *Portrait*, dont le héros est un peintre amoureux, qui a été obligé de faire pour le gibet le portrait d'un comte pendu en effigie; le comte est furieux de la ressemblance que le malheureux peintre a mise dans son tableau, et cherche à contrecarrer ses amours autant qu'il le peut. Il faut avouer qu'aucun poète français ne se serait avisé de faire, d'une aventure de gibet, et d'un portrait cloué à la potence, le sujet d'une tragédie. On trouve ensuite dans le dernier volume de l'*Hermès* un savant article sur les Cours d'amour, par M. Ebert, à l'occasion d'un ouvrage sur ce sujet, publié à Leipsick en 1821. L'auteur exprime, à la fin de l'article, le vœu de voir le savant secrétaire perpétuel de l'Académie française continuer ses recherches sur les Cours d'amour du même âge. M. Ebert cite en note une édition des *Arrêts d'amour* de Martial d'Auvergne, Rouen 1637, qui a échappé aux bibliographes, et dont il y a un exemplaire à la bibliothèque de Dresde. On trouve encore des notices historiques sur l'occupation des siéges épiscopaux, depuis le commencement de l'Église chrétienne jusqu'à nos jours, d'après l'ouvrage d'un canoniste catholique, publié à Heidelberg en 1821. Il est étonnant que dans le siècle constitutionnel dans lequel nous vivons le clergé ait négligé de réclamer, à l'égard de la nomination aux évêchés, le droit d'élection dont il jouissait en vertu du concile de Nicée, et dont il fut privé plus tard dans quelques états par les souverains. L'auteur regarde comme important, non-seulement pour la France, mais pour toute l'Église catholique, le bref peu connu que le pape adressa de Savoie, sous la date du 20 septembre 1811, à Napoléon Bonaparte, et qui confirme le décret du concile national du 5 août, en vertu duquel l'institution canonique serait censée avoir été accordée, lorsque au bout de six mois le Saint-Siége ne l'aurait pas expédiée. L'auteur a, pour ainsi dire, déterré cet acte décisif dans les *Fragmens relatifs à l'Histoire ecclésiastique des premières années du dix-neuvième siècle*, Paris 1814. Quant au concile de Paris, plusieurs actes en avaient déjà paru dans une courte histoire de ce concile, par le chanoine Melchars, Munster 1814. L'*Hermès* donne encore l'analyse de l'ouvrage de M. de Barante sur les communes et sur l'aristocratie, qu'il ne paraît désapprouver que dans quelques points de détail; et il continue l'histoire des transactions des États constitutionnels du Wur-

temberg en 1819; l'article commence dans les volumes précédens. L'histoire de la constitution du Wurtemberg vaut bien la peine d'être écrite, puisque c'est celle d'un contrat solennel fait spontanément et de bonne foi entre un souverain et son peuple. Parmi les autres articles du volume de l'*Hermès* que nous annonçons, on remarque une critique très-développée d'une nouvelle *Histoire des Allemands*, que publie le professeur Menzel à Breslau, et dont il a paru jusqu'à présent 6 volumes in-4. Il existait une longue *Histoire des Allemands*, par Schmidt, qui favorisait beaucoup trop l'Autriche; celle du professeur prussien ne tombera pas dans ce défaut, mais elle pourrait bien devenir trop favorable à la Prusse. Pour avoir la meilleure histoire de l'Allemagne, il faudrait que l'historien fût allemand, mais qu'il vécût dans l'indépendance. En attendant une histoire tout-à-fait impartiale, celle de Menzel doit en tenir lieu; quoique les principes libéraux y soient exprimés avec circonspection, il paraît que l'auteur féodal de la critique le trouve encore trop libéral; il fait une longue apologie de l'empereur Frédéric II, qui voulait régner à la fois sur Naples et sur l'Allemagne, et dont la conduite politique et religieuse a paru à Menzel peu digne d'estime. Non content de cette apologie, l'auteur de la critique présente son propre système de politique, et il ne flatte pas l'Assemblée constituante de France. D—G.

133. — *Iahrbucher der Litteratur.* — Annales de la littérature. Quinzième et seizième cahiers. Vienne; six derniers mois de 1821; Gérold: prix pour l'année, en Autriche, 30 florins de Vienne; à l'étranger, 8 rixdales de Saxe.

Ce journal, dont il paraît quatre cahiers par an, est rédigé d'après un plan pareil à celui des *Revues* anglaises. Il contient, outre des notices sur des ouvrages publiés en Allemagne, en France, en Angleterre, etc., une feuille d'annonces et de nouvelles littéraires et scientifiques. Pour faire connaître la manière dont le plan de ce journal est rempli, nous indiquerons ici les ouvrages qui se trouvent analysés dans les deux derniers cahiers. *Quinzième cahier.* 1° *Œuvres complètes de M. de* HORMAYR sur l'*histoire* de la *Statistique des États Autrichiens, et surtout du Tyrol.* 2° Sur les inconvéniens, les divisions théologiques, et sur la règle de foi, véritable, seule émanée de la divinité; discours académique, traduit du latin de *Thomas* ZIEGLER. 3° *Annales de l'Institut impé-*

rial-polytechnique de Vienne, publiées par le directeur J. J. PRECHTEL, de concert avec les professeurs de l'Institut. (Ces *Annales* contiennent des mémoires intéréssans sur la mécanique, la chimie, l'économie rurale, la minérologie, la statistique, etc.) 4° Dissertation sur l'origine, l'invention et le perfectionnement de l'imprimerie, par J. KONING, traduite du hollandais en français. 5° Fragmens du poète Archiloque, recueillis et publiés par J. LIEBEL. 6° La Pierre précieuse, poème de VONERIUS, et VIGALOIS; le Chevalier de la roue, poème de WIRNT de *Gravenberch*, revus d'après les manuscrits et publiés avec un vocabulaire par F. VENECKE. 7° *Monumens de l'Architecture Allemande*, décrits par G. MOLLER; première partie. (Cet ouvrage présente, d'après l'ordre chonologique, les principaux monumens de l'Allemagne qui datent du huitième siècle jusqu'au seizième.) 8° Compte rendu des *OEuvres de Lord Byron et de Walter-Scott.* 9° Mélanges de littérature et de critique, par Ch. NODIER, mis en ordre par *Barginet*, de Grenoble. 10° *Amalthéa*, ou musée de la mythologie, représenté par les arts; par C. A. BOTTIGER, rédigé en société avec plusieurs amis de l'antiquité. 11° Sur les mots allemands à double sens; dissertation grammaticale en douze lettres anciennes, et douze nouveaux post-scriptum, par *Jean* PAUL. 12° Archives de la *Société de l'histoire d'Allemagne*, instituée pour mettre au jour une édition complète des écrits primitifs sur l'histoire des divers états de l'Allemagne au moyen âge, publiées par *J. Lambert* BUCHLER, et *Dr. Ch.* DUMGE. 13° *Tripartitum*, ou de l'analogie des langues, publié en latin, BECK. 14° OEuvres du comte *de Maistre.* 15° Supplémens au *Journal de Kell.* (Une décision de la Diète Germanique de 1819, qui avait pour but d'imposer une censure au journal de Kell, occasionna la suspension de ce journal, et la publication des supplémens). — Le *seizième cahier* contient des notices sur les ouvrages suivans : 1° OEuvres du comte de *Montlosier.* 2° De l'église Gallicane dans son rapport avec le souverain Pontife, pour servir de suite à l'ouvrage intitulé : *Du Pape*, par l'auteur des *Considérations sur la France.* 3°. L'Autriche, sous le duc de Rodolphe IV, par Gl. KURZ. 4° Le Tyrol, sous Frédéric d'Autriche, par C. V. comte de BRANDIS. 5° Caricatures de ce qu'il y a de plus saint, par *Henri* STEFFENS. (C'est un ouvrage dans lequel l'auteur émet un nouveau système

philosophique). 6° De l'architecture de l'ancienne Allemagne; par C. L. Stieglitz. Essai d'une introduction à l'histoire de l'ancienne architecture allemande, par Busching. 7° Caractères distinctifs des classes, des ordres, des races et des espèces, ou Caractéristique du système minéral, par *Fred.* Mohs. (Le principe général duquel l'auteur est parti pour arriver à une classification scientifique des minéraux, est que l'histoire naturelle n'est que la science de trouver le nom systématique d'un produit, d'après des données sur ses qualités distinctives, et l'opposé: d'où il résulte que cette science n'a d'autre but que d'apprendre les noms systématiques et les seules qualités des produits qui servent à les faire reconnaître.) 8° Agenda pour l'histoirede la patrie, par MM. de Hormayr et de Mednyanski. (Cet *Agenda*, dont il paraît tous les ans un volume, contient des notices généalogiques sur les grandes familles autrichiennes; l'histoire et la description des principaux châteaux de l'Autriche; des traditions ou contes nationaux; la biographie des hommes célèbres; des notices sur les plus importantes productions littéraires de l'ancienne Autriche.) 9° Abrégé des institutions du droit privé hongrois, en latin. 10° Marino Faliero, Doge de Venise, tragédie historique de Lord Byron. 11° Œuvres historiques de Ch. H. L. Heeren, professeur à Gœttingue. (Les ouvrages de cet auteur, qui embrassent dans des considérations savantes l'histoire de tous les peuples anciens et modernes, se rapportent à un but principal, qui est de démontrer l'influence du commerce.) 12° Considérations sur la Sainte-Écriture, par le comte de Stollberg. M. A. A. J.

SUISSE.

134. — *Le Cultivateur du canton de Genève, faisant suite à l'Almanach du Cultivateur du Léman*, par Ch. J. M. Lullin, membre et correspondant de plusieurs sociétés d'agriculture et du comité de celle de Genève. Genève, 1820. J. J. Paschoud; Paris, même maison de commerce, rue de Seine, n° 48. Un vol. in-8. de 408 pages, Prix, 4 fr.

Cet ouvrage, ainsi que le porte son titre, est la continuation de l'*Almanach* publié par l'auteur, lorsque Genève faisait partie intégrante de l'Empire Français. Aussi commence-t-il, sans prépa-

ration, par le chapitre III, qui traite de la vigne; le premier, publié en 1812, est consacré aux champs, et le second, ou l'almanach de 1813, aux prairies d'été ou d'hiver. Quoique, dans son nouvel ouvrage, l'auteur ait traité son sujet avec beaucoup plus de développement qu'il n'eût pu le faire dans le cadre très-resserré d'un almanach, nous regrettons qu'il n'ait pas suivi son premier plan. Nous en donnerons plusieurs motifs, surtout la grosseur du volume, et par conséquent l'augmentation du prix : deux circonstances qui n'arrêtent que trop souvent le cultivateur dans l'achat d'ouvrages qui lui seraient d'ailleurs très-utiles. En effet, celui qui aurait l'intention de se former insensiblement une petite bibliothèque d'agriculture et d'économie rurale, en y consacrant, chaque année, une modique somme, sera probablement moins disposé à faire l'achat d'un gros volume, qui, d'ailleurs, ne renferme pas tout ce dont il a besoin, puisqu'il a cessé d'être un almanach. En second lieu, la division que l'auteur s'était proposée offrait plus de méthode que celle qu'il a suivie dans son *Cultivateur*. Pour en faire juger nos lecteurs, nous allons transcrire la table des matières qui devaient être successivement traitées dans l'*Almanach du Cultivateur du Léman* : Première année, *Champs*; seconde, *Prés*; troisième, *Vignes*; quatrième, *Bestiaux*; cinquième, *Bois*; sixième, *Vergers*, *Jardins*, *Serres*; septième, *Bâtimens*; huitième, *Économie rurale*; neuvième, *Économie domestique*; dixième, *Médecine vétérinaire*. Maintenant, si nous comparons à cette division celle que l'auteur a suivie dans son nouvel ouvrage, nous verrons que, soit dans le chapitre IV, où il est question des chevaux, des jumens, des ânes, des mulets, des taureaux, des vaches, des bœufs, soit dans le chapitre V, qui traite des moutons, des chèvres et des porcs, l'auteur a inséré des détails qui appartiendraient à d'autres chapitres, et en particulier à celui des *bâtimens*. Il convient de faire observer que la fusion qui paraîtrait la plus choquante, celle des *Observations météorologiques* dans le chapitre V, et qui semblerait résulter soit de l'intitulé du chapitre, soit de la table, n'est qu'une erreur d'impression, et qu'on doit lire *Chapitre VI*, au lieu de *Chapitre V*. Après avoir fait la part de la critique, nous dirons que cet ouvrage est le résumé des pratiques usitées dans le canton de Genève dont le succès a été le mieux constaté, et qu'il renferme des détails intéressans sur la statistique

agricole du canton. L'auteur n'a pas la prétention d'avoir fait un traité complet et exempt de reproches; animé d'un zèle sincère pour l'avancement d'une profession dont il désirerait que le goût devînt plus général, il s'est fait l'avocat de la plus noble des causes; il appelle vers la culture des terres les capitaux des gens riches; il engage les propriétaires à s'occuper de leurs propres affaires; il leur indique les moyens d'accroître leurs revenus; il cherche à leur faire connaître un genre de bonheur solide et durable; il a pour but, en un mot, l'amélioration des mœurs et de la fortune publique et particulière. C'est dans une série d'ouvrages sur l'agriculture publiés successivement (1) que M. Lullin s'est efforcé de remplir la tâche qu'il s'était imposée, et dont il s'est acquitté avec distinction. E.

135. — *Examen des consommations en général, et en particulier de celles de la ville de Genève*, par D. Picot. Brochure de 3 feuilles in-8. Genève, 1822. Imprimerie de G. Fick.

Ce petit écrit renferme des observations générales et locales qui méritent beaucoup d'attention. L'auteur ajoute de nouveaux faits à ceux qui prouvent l'influence des débouchés sur les progrès de la population; il fait remarquer l'heureux effet de la culture de la pomme de terre, qui augmente l'aisance de la classe laborieuse, quoiqu'elle fasse diminuer le prix de la journée de travail. Suivant lui, un terrain planté en pommes-de-terre fournit dix-huit fois autant de subsistance alimentaire que s'il était couvert de froment. Il nous apprend aussi que la fabrication des fromages en grand, dans les contrées montagneuses, a procuré de grandes économies, et une augmentation de produits. Il regrette avec raison que les superbes mélèzes des Alpes, dont la végétation est si lente, soient perdus pour les constructions, et ne procurent que du bois à brûler. L'ouvrage de M. Picot fournira

---

(1) *Observations sur les bêtes à laines*, faites dans les environs de Genève, pendant vingt ans. Genève, 1807; J. J. Paschoud. Seconde édition. 2 volumes in-8. Prix, 2 fr. 50 cent. L'ouvrage du même auteur intitulé : *Des Prairies artificielles d'eté et d'hiver*, imprimé pour la première fois en 1806, et réimprimé en 1809, avec des changemens et des additions, se trouve chez le même libraire. 1 vol. in-8. Prix 5 fr.

d'utiles matériaux à la statistique, à l'économie politique et aux agronomes.

ITALIE.

136. — *Dello stato fisico del suolo di Roma*, etc. — État physique du sol de Rome. Mémoire qui sert d'éclaircissement à la carte géognostique de Rome, par G. Brocchi. Rome 1820; De Romanis, in-8. 281 pages, avec deux planches coloriées.

M. Brocchi, célèbre minéralogiste, s'était déjà occupé avec beaucoup de succès de la géognostie et de la minéralogie de l'Italie septentrionale. Il nous donne aujourd'hui le résultat de ses observations sur l'état physique du sol de Rome, en publiant la carte géognostique de cette ville. Il expose tout ce que l'antiquité nous a transmis de plus propre à éclaircir son travail topographique. Tel est l'objet de son mémoire. On y trouve *le palus Caprée*, le *lac Curtius*, les forêts de l'*Aventin*, du *Palatin*, du *Célius*, du *Vatican*, du *Quirinal*, etc.; le bois des *Lares*, la digue de *Servius Tullius*, les bois de *Minerve*, de *Lucine*, de la *Victoire*, de *Vesta*, etc. La différente nature des rochers et des fleurs est indiquée par la différence des couleurs. L'auteur sert à la fois les divers intérêts du savant, du physicien et du géologue.

137. — *Exercitationes pathologicæ, auctore Jo. Bapt.* Palletta, *eq. a corona ferrea, honorificaque legione.* Milan, 1820; in-4, avec 12 planches.

C'est un recueil de plusieurs opuscules, contenant différens chapitres sur des sujets importans de chirurgie. L'auteur est très-avantageusement connu parmi les Italiens, par l'étendue de ses connaissances médicales et par une longue pratique. Il traite des caractères de quelques polypes, de ceux de la matrice, de l'inflammation des veines, du cancer d'hôpital, de la sciatique, etc.

138. — *Riflessioni fisiologiche sull' omo et sugli animali*, etc. — Considérations physiologiques sur l'homme et les animaux, par B. Crescimone. Sienne, 1821.

C'est un mémoire divisé en deux parties. Dans la première, l'auteur jette un coup d'œil rapide sur la nature entière, pour

nous rappeler que tout est réglé par des lois constantes. Dans la seconde, il traite des fonctions des animaux, pour prouver qu'elles sont aussi soumises à ces mêmes lois. Le phénomène de l'absorption est celui qu'il examine plus spécialement, et il rapporte des expériences, dont une, qui lui appartient, semble prouver que la membrane interne des vaisseaux est absorbante.

139. — *Opere di Raimondo Montecuccoli*, etc. — Œuvres de Raimond Montecuculli, corrigées, augmentees et éclaircies par *Giuseppe* Grassi. Turin, 1821, Giuseppe Favale, 2 vol. in-8. et in-4.

M. Foscolo avait publié, en 1807, à Milan, les ouvrages déjà connus de Montecuculli ; au moyen de corrections et de savantes remarques, il espérait avoir fait disparaître ces fautes nombreuses de la seule édition que les Italiens en possédaient, sous la fausse date de Cologne. Mais cette nouvelle édition, quoique magnifique, n'était pas encore satisfaisante. Le texte n'était ni assez exact, ni exempt de lacunes ; il y manquait encore des notes que l'auteur lui-même avait ajoutées à ses œuvres. M. Grassi a su donner à son édition toute la perfection que ses devanciers n'avaient pu atteindre. Il a pu examiner et collationner des manuscrits d'une grande autorité, où il a puisé des variantes nombreuses et importantes. Parmi ces manuscrits, on distingue ceux du comte Napione, du comte Vidua, du chevalier Saluzzo, et surtout de M. Giacinto Bossi, de Milan. Il ne s'est point borné à publier de nouveau les notes géographiques du traducteur français, et les notes et les considérations encore plus intéressantes de M. Foscolo ; il a joint encore les siennes, destinées à éclaircir quelques points de critique ou de physiologie. En tête du premier volume, on trouve le fameux éloge de Montecuculli, qu'Agostino Paradisi avait publié à Parme en 1773, et à la fin, quelques considérations de M. Grassi sur les *écoles pratiques des ingénieurs militaires* et sur *les camps retranchés*. Le second volume contient un ouvrage inédit de Montecuculli, intitulé l'*Ungheria* (la Hongrie), pendant l'an 1673. Ce mémoire est suivi d'une dissertation de l'éditeur, où l'on en démontre l'authenticité. Qu'on ne s'attende pas à trouver dans ce recueil tous ces écrits annoncés sous les titres pompeux de *Système de l'art de la guerre*, d'*Opération de guerre*, d'*Art uni-*

versel de la guerre, etc.; l'éditeur les a tous rejetés. Il a orné sa nouvelle édition du portrait de Montecuculli, d'un *fac simile* de son écriture exactement lithographié, et des armoiries de sa famille. On y trouve des remarques très-instructives et des idées très-patriotiques. F. Salfi.

140. — *Viaggio nella Grecia.* — Voyage en Grèce, fait pendant les années 1804, 1805 et 1808, par *Simone* Pomardi. Rome, 1820. Vincenzo Poggioli. 2 vol. in-8., enrichis de gravures.

La difficulté des communications littéraires entre la France et l'Italie, explique le retard que nous avons mis à rendre compte de cet ouvrage. Les nombreuses gravures publiées par M. Pomardi sont loin d'égaler celles de *M. Édward Dodwell*, dont il était le compagnon de voyage, et avec lequel il a parcouru la Phocide, la Béotie, l'Attique, la Thessalie, la Mégarie, la Corynthie et l'Argolide; mais elles suffisent pour donner une idée exacte des lieux qu'elles représentent. C'est la seule partie de l'ouvrage qui puisse offrir quelque intérêt aux étrangers, après la publication de l'excellent voyage de M. Pouqueville. A la vérité, l'auteur italien a parcouru quelques contrées qui n'ont point été décrites par le savant français, mais nous savons que celui-ci prépare une seconde édition, dans laquelle il embrassera la Grèce tout entière. Nous avons remarqué qu'en général, M. Pomardi décrit d'une manière un peu trop superficielle, et ne cherche point assez à réunir les documens topographiques ou statistiques qui pourraient donner plus de prix à un voyage, dans un pays déjà tant de fois visité, mais auquel les mouvemens qui signalent sa renaissance politique rattachent un nouvel intérêt. Nous observerons aussi, en l'honneur des typographes de Rome, que l'impression de ces deux volumes, sans être belle, est un peu moins mauvaise que ne l'est celle des livres italiens en général. Ed. Gauttier.

141. — *Storia e descrizione*, etc. — Histoire et Description du dôme de Milan, par *Gaetano* Franchetti, avec trente gravures, Milan, 1821, in-4.

La cathédrale de Milan, regardée comme la huitième merveille du monde, et qui ne cède point en magnificence à la basilique de Saint-Pierre de Rome, manquait encore d'un ouvrage qui fît connaître l'histoire de sa construction, et décrivît

tout ce qu'elle offre de remarquable : M. Franchetti vient de remplir cette lacune dans l'histoire de l'architecture en Italie ; mais on peut lui reprocher un peu trop d'enthousiasme pour le monument qu'il décrit. On voudrait qu'il le fît apprécier autrement que par des éloges continuels.

142. — *Famiglie celebri italiane*, etc. — Des familles célèbres de l'Italie, par le chevalier *Pompeo* Litta. Livraison V. Milan, 1821.

L'élégance, l'exactitude et l'utilité de cet ouvrage, font beaucoup d'honneur à son auteur. Plein d'amour pour sa patrie, il voudrait, par des exemples et des souvenirs bien retracés, réveiller ces familles nobles de l'Italie, qui se font un titre d'honneur de leur ignorance et de leur inutilité. L'auteur sait relever la grandeur de ces héros du moyen âge, sans chercher toutefois à pallier leurs vices et leurs préjugés. La cinquième livraison est consacrée à la famille *Cesarini Peretti;* on y fait mention de ce fameux cardinal Julien, qui eut tant de part dans les affaires de l'Europe, au quinzième siècle; et qui se donna le droit de légitimer le parjure et d'absoudre le roi Ladislas de l'observation de ses sermens. Parmi ces illustres suppôts du despotisme et de l'aristocratie chevaleresque de l'Italie, l'historien philosophe distingue ce célèbre Virginio Cesarini, ornement de l'académie des *Lincei* et l'un des premiers promoteurs des sciences physiques au commencement du dix-septième siècle. L'auteur retrace ensuite le caractère de Sixte V : « Ce pape, dit-il, était convaincu que l'enthousiasme des missionnaires n'aurait pas rappelé les peuples à leur devoir; il réussit à rétablir l'ordre public par l'autorité des lois. » M. Litta nous présente, à la fin de chaque article, les monumens qui appartiennent à la famille dont il s'est occupé. Pour la famille Peretti, il nous donne deux planches; dans l'une, il y a cinq médailles, et dans l'autre, le magnifique mausolée de Sixte V, érigé à Rome et dessiné par le chevalier Fontana.

143. — *Opere teatrali*, etc. — Pièces dramatiques de *Stanislas* Marchisio. Milan, 1821 ; 4 vol. in-8.

On remarque, parmi ces pièces, celle qui a pour titre *Sapho*. C'est un nouvel essai sur un sujet traité à Vienne, par M. Grillpartzer, qui n'a pas obtenu à la lecture le même succès que sur le théâtre. L'ouvrage de M. Marchisio a éprouvé le même sort;

ce qu'il est juste d'attribuer, en grande partie, au sujet de la pièce.

144. — *Tieste, etc.* — Thieste, tragédie de mademoiselle *Angelica* Palli. Livourne, 1822.

Angelica Palli, grecque d'origine, après avoir plusieurs fois brillé dans l'art d'improviser, a donné au théâtre deux pièces, celle que nous venons d'annoncer, et une autre encore inédite, *Giulietta e Romeo*. Elles ont été fort bien accueillies toutes deux à la représentation, mais la lecture de la première n'a pas confirmé ce succès, et l'on craint que la seconde ne supporte pas mieux cette épreuve. Cependant, les imperfections qu'on leur reproche laissent apercevoir un talent capable de bien faire. On peut espérer que la jeune muse se distinguera quelque jour dans la carrière tragique, surtout si elle continue à tirer partie des observations d'une critique judicieuse et éclairée, au lieu de se laisser enivrer par les complimens et les éloges de ses admirateurs.

F. Salfi.

ESPAGNE.

145. — *Diccionario geographico universal, etc.* — Dictionnaire géographique universel. *Septième édition*, considérablement augmentée par la nomenclature des villes, bourgs, villages et hameaux d'Espagne, et de presque tous ceux de l'Amérique; par *don Antoine* Vegas. Madrid, 1822; Sojo. 6 vol. in-8.

146. — *Arte de pensar y de obrar bien, etc.* — L'art de penser et de bien agir, ou Philosophie morale, par d. . J. . P. M. Madrid, 1822; Quiros. 1 vol. in-8.

L'auteur de cet ouvrage s'est proposé de faire connaître d'une manière laconique, mais claire, les élémens et les principes du droit naturel et du droit civil, d'où dérivent tous les droits, et tous les devoirs de l'homme en société, particulièrement en Espagne, depuis l'établissement du régime constitutionnel.

147.(*) — *Gramatica general.*—Grammaire générale, de M. Destut-Tracy, traduite en espagnol par *don Jean-Angel* Caamano, précédée d'un autre ouvrage du même auteur, intitulé : *Principes logiques*. Madrid, 1822. Collado, 1 vol. in-8.

Tous les ouvrages de M. Destut-Tracy sont aujourd'hui traduits en espagnol, et son *Idéologie* est expliquée, comme ouvrage classique, dans l'Athénée de Madrid.

148. — *Caton espanol politico y cristiano.* — Le Caton espagnol politique et chrétien; par *D. Pierre Alonso* RODRIGUEZ, Madrid, 1822. Davila, 1 vol. in-12.

Cet ouvrage a été composé pour être donné en lecture aux enfans dans les écoles primaires. On y trouve les maximes sociales et chrétiennes, appliquées à la condition et aux devoirs du citoyen espagnol sous le régime constitutionnel.

149. — *Plan general de hacienda.* — Plan général de finances, dans lequel on propose de conserver quelques-unes des contributions existantes en 1808, de supprimer les autres, et d'en créer de nouvelles, par *don François* GALLARDO, ancien chef de division du ministère des Finances. 1 vol. in-8.

Cet ouvrage, dédié et présenté au congrès des Cortès, contient le précis historique des anciennes contributions, la somme que chacune produisait, les motifs de la suppression des unes, et de l'établissement des autres, les règles de la formation d'un budget, et la manière la plus utile d'administrer les contributions directes et indirectes. L'auteur avait déjà publié sous Charles IV, en quatre volumes in-8, l'*Histoire des impôts* qui composaient les revenus du trésor public. Après avoir prêté serment à la constitution de Bayonne en 1808, il fut employé sous le gouvernement de Joseph; depuis, ayant séjourné en France, jusqu'au moment où il lui fut permis de rentrer en Espagne, il a dû mettre ce tems à profit pour étudier notre système de finances, dont il tire beaucoup de lumières pour la composition de son dernier ouvrage.

150. — *Historia de las rentas ecclesiasticas.* — Histoire des revenus ecclésiastiques, par *don Jean* SEMPERE et GUARINOS; un volume in-8. Madrid, 1822. Par.

Le nom de l'auteur et ses profondes connaissances dans l'histoire d'Espagne suffisent pour donner une opinion favorable de cet ouvrage. Il a demeuré pendant très-long-tems à Paris où il a publié l'*Histoire des Cortès d'Espagne.* Il avait déjà composé à Madrid une *Bibliothèque des meilleurs écrivains du règne de Charles III*; une *Bibliothèque des écrivains espagnols sur l'économie politique et sur le commerce.* Il a encore en porte-feuille quelques autres ouvrages manuscrits, que l'on dit également estimables. Il a été pendant long-tems membre de la Cour royale d'appel à Grenade, sous Charles IV. Lors de la promulgation de la constitution espagnole

à Bayonne, il fut nommé membre de la cour suprême de justice établie à Madrid.

151. — *Necesidad de suprimir todos los conventos de España.* — Nécessité de supprimer tous les couvens d'Espagne, par le père *Paul* RODRIGUEZ : Madrid, 1822; veuve de Vasquez. Brochure in-8. Cet ouvrage est le développement d'un plan que l'auteur a présenté au congrès des Cortès.

152. — (*) *Biografia universal, antigua y moderna.* — Biographie universelle, ancienne et moderne; par *don Javier de* BURGOS, et autres littérateurs. T. I. Madrid, 1822. Paz. in-8.

Les éditeurs annoncent qu'ils traduisent cet ouvrage du français, à mesure que les volumes se publient à Paris; mais qu'ils y placent un nombre considérable d'articles étrangers à la biographie française, et qu'ils n'admettent certains articles de celle-ci qu'après les avoir rectifiés. On ne comprend guère comment des littérateurs français, d'ailleurs très-instruits, ont pu faire certains articles concernant quelques personnages espagnols, et les publier, sans les avoir communiqués préalablement à quelque Espagnol demeurant à Paris. Ils auraient été éclairés sur la fausseté ou l'incertitude de plusieurs faits, et on leur aurait signalé des omissions importantes. Il en est de même pour les autres articles concernant des personnages étrangers, et même pour plusieurs Français que l'esprit de parti ou des préventions injustes ont cherché à flétrir. La *Biographie universelle* française, quoiqu'elle ne doive pas être confondue avec les volumineux et infâmes libelles appelés *Biographie des hommes vivans* et *Biographie moderne*, est néanmoins, dans beaucoup d'articles, un ouvrage incomplet ou défectueux, et souvent écrit sous l'influence malfaisante des passions contemporaines. J. A. LLORENTE.

PAYS-BAS.

153. — (*) *Histoire des Pays-Bas*, de P. C. HOOFT, enrichie de notes par MM. *Van Cappelle*, *Siegenbeek* et *Simons*. Tom. II et III. Amsterdam, 1822; J. Van der Hey. in-8.

On ne pouvait que bien augurer d'une entreprise confiée aux trois auteurs que nous venons de citer. Leur travail a répondu à l'attente du public.

154. — *Bydragen tot de Geschiedenis* — Mémoires pour servir

l'histoire des sciences et des lettres dans les Pays-Bas, par J. P. Van Cappelle. Amsterdam, J. Van der Hey; 1821, in-8.

Nous avons fait connaître dans le tems le discours que l'auteur prononça, lorsqu'il prit possession de la chaire de littérature hollandaise à l'Athénée d'Amsterdam. L'ouvrage qu'il publie aujourd'hui entre spécialement dans ses attributions comme professeur, et il nous serait agréable de le connaître autrement que par le titre. Il est orné des portraits de Simon Stevin, de Corneille Drebbel, du Stadhoudler Maurice, de Bredero, de Boerhaave et de S'Gravesande.

155. — *Redevoering over den omvang*, etc. — Discours sur l'enseignement académique de la littérature et de l'éloquence hollandaise, par B. H. Lulofs. Groningue, Oomkens, 1821. in-8.

Ce discours inaugural est dirigé contre l'opinion de ceux qui, par la seule raison qu'anciennement la littérature et l'éloquence nationales ne s'enseignaient pas dans les académies de Hollande, ne veulent pas qu'on les y enseigne aujourd'hui. L'université de Leyde a eu le mérite de créer la première chaire pour cet objet, et d'y appeler M. Siegenbeck.

156. — *Schoonheden uit Grieksche dichters.* — Beautés des poètes grecs, par G. Dorn Seiffen. Amsterdam, 1822. in-8.

Le nom de l'auteur est une recommandation pour son livre.

M.

157. — *Dichtstukken bekroond door het koninglyk genootschap voor taal en Dichtkunde*, Anvers, 1821. Ancelle, in-8.

C'est le recueil des pièces couronnées par la *Société littéraire d'Anvers*, le 23 septembre 1821. On y trouve un dithyrambe sur *Pierre-Paul Rubens*, par M. J. L. *Nierstrasz*; l'éloge du même peintre, par *Van Someren;* enfin, un poème (la seule pièce en français) sur la réunion de la Belgique à la Hollande par *Ch. Froment.* Ce morceau, qui est le meilleur, offre un grand nombre d'assez bons vers.

158. — *Poésies*, par M. A. Clavareau. Gand, 1821. Houdin, in-8.

De la facilité, de la correction dans le style, voilà ce qui distingue ce recueil, où le bon l'emporte sur le mauvais. Il offre une nouvelle preuve que la langue française n'est pas cultivée avec moins de succès dans les Pays-Bas qu'en France.

de R.-G.

159 — *Epître au pape*, par F. Smits. Bruxelles, 1821. Walhen, in-8.

Cet opuscule, faible de versification, manque entièrement de philosophie.

160. — *Diederyk en Willem van Holland.* — Thierry et Guillaume, tragédie. Amsterdam, 1821. J. Van der Hey. in-8.

LIVRES FRANÇAIS.

161. — *De l'Hypocondrie et du Suicide*, par J. P. Falret, D. M. P. Paris, 1822, Croullebois, rue des Mathurins Saint-Jacques. 1 vol. de 500 pages. Prix 7 fr.

Le docteur Falret est un des médecins qui s'occupent avec le plus de zèle et de succès de l'étude des maladies mentales. L'ouvrage qu'il publie aujourd'hui nous a paru remarquable sous plusieurs rapports. Il renferme 1° des idées saines sur le siége des maladies mentales en général, et en particulier sur celui de la mélancolie suicide et de l'hypocondrie; 2° des recherches intéressantes sur les causes du suicide, sur l'influence des sectes, de la civilisation et des formes des gouvernemens dans la production de ce genre d'aliénation; enfin, sur les lois répressives et préventives mises en usage chez les peuples anciens et modernes contre le suicide; 3° vingt observations de suicide, la plupart fort curieuses : dans l'une, l'auteur rapporte l'histoire d'un homme qui, par suite de revers de fortune, a eu le courage de se laisser mourir de faim, et d'écrire, jour par jour, les détails d'une douloureuse agonie de plus de quinze jours; 4° enfin, l'on trouve dans l'ouvrage de M. Falret des vues qui prouvent qu'il est au niveau de son sujet et de l'état actuel des sciences médicales. L'auteur a su d'ailleurs profiter des recherches de ses devanciers, et le bel article *suicide*, fruit des méditations du docteur Esquirol, lui a fourni de précieux matériaux. Georget.

162. (*) — *Recherches historiques et médicales sur la fièvre jaune*, par M. Dalmas, D. M. Nouvelle édition, revue et augmentée par l'auteur. Prix, 4. fr., et 4 fr. 50 c. franc de port par la poste, Paris, 1822. Compère jeune, libraire, rue de l'École-de-Médecine, n. 17.

163. — *La Science de l'homme, mise en rapport avec les sciences*

physiques, la philosophie de la nature, d'après l'état des sciences au XIX siècle; par P. A. Prost, D. M. T. I. Paris, 1822; l'auteur, rue du hasard, n° 15; in-8. de 448 pages : prix, 6 fr. 50, et par la poste, 7 fr. 50.

Cet ouvrage se divisera en trois *traités* de deux volumes chacun; la première partie comprend les phénomènes généraux de la nature, et surtout ceux qui se rattachent à la vie; la deuxième traitera de la physiologie et de l'hygiène, la troisième de la pathologie et de la thérapeutique. M. Prost vient de publier une brochure de quatre feuilles in-8., sous ce titre : *Mémoire présenté à l'Institut de France* par A. Prost, D. M., en faisant hommage à cette savante compagnie de la première partie de l'ouvrage intitulé, *Science de l'homme mise en rapport avec les sciences physiques*, etc.; même adresse que ci-dessus. L'auteur annonce qu'il soumet ses doctrines au jugement de l'Académie des sciences : dans cet état de choses, les convenances exigent que nous suspendions notre propre jugement.

164. — *Statistique historique et administrative du département de la Meurthe*, par M. Michel. Nancy, 1822. L'auteur, rue de l'Esplanade, n° 26. Prix, 6 fr. 50c.

Cet ouvrage, rempli de faits curieux et instructifs, est enrichi d'une carte du département de la Meurthe et d'un plan de Nancy, l'un et l'autre faits avec soin, et très-bien gravés. Le département de la Meurthe est une des parties de la France dont la description offre le plus d'intérêt. L'histoire de l'ancienne province de Lorraine, les sources salées, le grand banc de sel gemme nouvellement découvert (Voy. ci-dessus, *Revue Encyclop.* T. VI. pag. 422), les productions variées du sol et de l'industrie, tous ces objets ne pouvaient être traités avec moins d'étendue que M. Michel ne l'a fait.

165. — *Géographie élémentaire*, avec des notions de la géographie ancienne, suivie d'un coup d'œil sur l'histoire de cette science, et sur les productions des divers pays; par J. L. M. Lugné. Lyon, 1822, *Théodore* Pitrat, rue du Pérat, n° 28; Paris, Audin, quai des Augustins, n° 25. Un vol. in-12, de viij et 300 pag. Prix : 2 fr.

Ce livre est utile, comme le sont tous les livres élémentaires qui tendent à propager les sciences et à en faciliter l'accès. Toute science mérite d'être propagée, et la géographie est une des plus

importantes. L'abrégé de M. Lugné nous a paru méthodique et facile ; mais, nous ne pouvons le dissimuler, il est un peu arriéré. On nous y apprend avec une scrupuleuse exactitude quelles sont les villes de France qui ont le privilége de prendre le titre de *bonnes*, et toutefois j'ai remarqué des omissions dans cette partie ; on nous y indique les chefs-lieux des cohortes de la Légion-d'Honneur, dont il n'est plus question depuis long-tems; tandis qu'à l'article *Espagne*, on ne dit rien des nouvelles divisions territoriales adoptées par les Cortès et sanctionnées par le Roi, à moins qu'elles ne soient cachées sous cette petite note que l'on découvre au bas d'une page : « L'Espagne est aujourd'hui en proie au génie des révolutions. » M. Lugné n'a encore reconnu ni la République de Colombie ni celle des Provinces-Unies du Rio de la Plata. Mais conçoit-on qu'il se permette, je ne dis pas seulement de passer entièrement sous silence le nom et l'existence de la République d'Haïti, dont le gouvernement pourrait souvent servir de modèle à ceux de la vieille Europe, et avec lequel toutes les nations entretiennent depuis long-tems des rapports commerciaux, mais encore d'expédier en ces termes l'article qu'il consacre à cette île florissante : « Saint-Domingue, autrefois une des plus belles colonies européennes, a été enlevée aux Français par les nègres qui s'y sont révoltés, et qui sont *encore* indépendans? » Outre le ton peu convenable de cette phrase, on remarquera qu'il y a des espérances dans cet *encore*, bien qu'elles soient les plus folles qu'il soit possible de concevoir. On trouvera sans doute qu'un jeune homme, un enfant, qui ne saurait répéter, touchant Haïti, que l'article de M. Lugné, serait un ignorant en géographie. Ce n'est point dans le nouvel abrégé qu'on peut conseiller de l'étudier de préférence. Désormais, il faut qu'on se persuade bien qu'un livre élémentaire est un écrit fort important; il exige des connaissances très-précises, beaucoup de jugement, et un excellent esprit. X.

166. (*) *De la Loire au-dessus de Briare; aperçu des avantages qui résulteraient, pour le commerce, l'agriculture et la défense du pays, de l'ouverture d'un canal latéral à cette rivière ;* par J. J. Baude, exploitant de mines. Paris, 1822. Brochure de trente pages in-8. ; de l'imprimerie de Busscher.

Si les bornes de ce recueil l'avaient permis, nous aurions consacré un long article au mémoire de M. Baude et au sujet qu'il a

traité. Nous aurions essayé de comparer, pour les grandes communications commerciales, les capitaux employés à la construction et à l'entretien d'une route, avec tous les objets accessoires, à ceux qui suffisent pour la construction et l'entretien d'un canal et de tout ce qui en dépend. Il n'eût pas été difficile de prouver que le roulage entre Lyon et Marseille, par exemple, a dû absorber plus de trente millions, seulement en constructions d'auberges, dépense qui n'est cependant qu'accessoire; qu'en réunissant tout ce que l'activité du commerce entre ces deux villes a fait ajouter aux communications par terre, on aurait pu faire un canal le long du Rhône, le continuer sur la Durance, fertiliser une vaste étendue de terres, etc. Au reste, l'exposition de ces vérités n'est peut-être pas à l'ordre du jour; beaucoup de gens paraissent croire que le plus pressant de nos besoins n'est pas d'ouvrir les sources de la prospérité publique et privée. — M. Baude ne désespère pas que les canaux ne finissent par gagner leur cause, et il la plaide avec les ressources du calcul, du raisonnement et d'un style convenable, car son mémoire réunit ces trois sortes de mérite. Il s'arrête peu, trop peu peut-être, sur l'utilité militaire du canal qu'il propose; encore, s'excuse-t-il d'aborder un tel sujet, qui est étranger, dit-il, à son métier de mineur. Nous ne serons pas aussi scrupuleux; les vérités utiles à la défense de la patrie sont une propriété commune à tous. Mais, sans nous occuper spécialement du canal de la Loire, bornons-nous à faire observer qu'une grande route n'a aucune propriété défensive, et qu'elle peut favoriser une invasion; au lieu qu'un canal est toujours en état de défense, et que si l'on est contraint à l'abandonner, il ne faut que peu de tems et de travail pour le rendre absolument inutile à l'ennemi. — M. Baude termine son mémoire par un résumé que nous transcrirons en entier; les lecteurs nous en sauront gré. — « Toutes les fois que je me suis trouvé hors de France, j'ai été dominé par une pensée, celle d'observer ce qui s'y faisait de bien et d'applicable à notre pays. Le mémoire que je soumets aujourd'hui aux agriculteurs, aux ingénieurs, aux militaires, aux capitalistes, à tous les amis de la prospérité nationale, quels que soient leurs titres et leurs opinions, est en partie un résultat de ces réflexions. Puissé-je avoir appelé l'attention sur les vastes et intéressantes études qui doivent préparer l'adoption d'un projet si éminemment utile! Cette grande

communication est tellement située, elle établirait des rapports si étendus, qu'il n'est presque point de parties de la France où sa bienfaisante influence ne pût se faire sentir. C'est avec des institutions de ce genre que la liberté renouvelle la face d'un pays, et crée ce patriotisme solide qui s'alimente en s'exerçant tous les jours ; par elle, tout prend une autre vie : autour de la population industrielle qui se multiplie dans les champs même, le cultivateur, qui auparavant n'avait ni motifs ni moyens de les améliorer, les couvre de cultures nouvelles ; au sein du travail et de l'aisance, se développent ces races belles et fortes qui attestent le bonheur et la sagesse des nations ; et, plus heureux, les hommes ne tardent pas à devenir plus éclairés et meilleurs. » F.

167. —(*) *Traité de Mécanique industrielle*, ou Exposé de la Mécanique, déduite de l'expérience et de l'observation, principalement à l'usage des manufacturiers et des artistes ; par M. Christian, directeur du Conservatoire des arts et métiers à Paris. Paris, 1822 ; Bachelier, quai des Augustins, n°. 55 ; trois vol. in-4., et atlas de soixante planches doubles : prix, 75 fr. 50 c. Cet ouvrage paraîtra en trois livraisons, composées chacune d'un volume et d'un cahier de planches en forme d'atlas. — Le premier volume est en vente ; prix, 37 fr. 50 c., dont 12 fr. 50 c. à valoir sur le tome troisième. Même somme sera payée en retirant le deuxième volume, auquel sera joint un *bon* pour le troisième, qui sera délivré *gratis*. Le second volume paraîtra dans le courant de novembre prochain, et le troisième dans le mois de juin 1823.

168. —(*) *Le Voyageur moderne*, ou *Extrait des voyages les plus récens dans les quatre parties du monde*, publiés en plusieurs langues jusqu'en 1821 ; orné de 36 gravures de costumes ; par madame *Elisabeth* de Bon ; 12 vol. in-8. Paris, 1821-22 Eymery, libraire, rue Mazarine n° 30 ; prix, 36 fr. Le même, 12 vol. in-12, prix 30 fr.

Nous sommes fâchés que l'auteur, qui avait débuté avec succès dans la carrière des romans, ait entrepris une grande compilation dans un genre qui suppose des études préliminaires très-approfondies. On ne peut s'empêcher de remarquer la confusion et le désordre qui règnent dans ses extraits. Il semblerait que l'auteur s'est borné à compulser les 24 volumes des *Annales des voyages*, les 10 ou 12 premiers volumes du *Journal des voyages*, et une douzaine de relations de voyages, publiées récemment ou traduites

de l'anglais ; puis à couper alternativement quelques feuillets dans tous ces volumes, à mêler comme un jeu de cartes les morceaux coupés, pour en faire 12 paquets, qui ont servi à former autant de volumes. Si, du moins, on avait réuni ce qui appartient à une seule et même partie du monde, cette compilation pourrait être considérée comme un recueil de lectures géographiques, et comme Mme de Bon a trouvé des morceaux intéressans, ce recueil se ferait lire avec plaisir; mais tout est pêle-mêle dans les 12 volumes : le lecteur est conduit au hasard de l'Europe à l'Amérique, ou à l'Asie, ou à l'Afrique; puis, dans le même volume, on le ramène à l'Europe; puis on passe à une autre partie du monde, et à la fin on est ramené au point d'où l'on était parti deux ou trois fois; sans que l'on sache même souvent à qui appartiennent les 30 ou 40 pages qu'on vient de lire, car l'auteur s'est fréquemment dispensé d'indiquer les ouvrages aux-quels il a fait des emprunts. On regrette qu'il n'y ait pas une table générale des matières, qui indique les extraits appartenant, dans les 12 volumes, à une seule partie du monde ou à une seule contrée. On dirait que la plupart des costumes représentés dans les gravures de cet ouvrage ont été dessinés d'après les costumes de théâtre employés dans les mélodrames, tant ils sont bizarres et fantastiques. Il nous coûte d'affliger, par ce jugement, l'auteur et l'éditeur; mais nous devons la vérité au public, et il est important que la rédaction d'ouvrages d'instruction, destinés surtout à la jeunesse, ne soit pas livrée à des mains novices, à des auteurs qui ont d'abord leur propre instruction à faire. D-G.

169. — *Séjour de trois mois dans les montagnes près de Rome, pendant l'année* 1819; *par Marie* GRAHAM, auteur d'un voyage aux Indes, etc.; traduit de l'anglais sur la seconde édition. Paris, 1822. Béchet aîné, quai des Augustins n° 57. Prix, 5 fr.

Cet ouvrage tient plus que son titre ne promet. La relation de mistriss Graham est substantielle, semée d'observations solides et de réflexions ingénieuses. L'auteur n'a pas voyagé constamment en poste, comme la plupart des étrangers qui visitent l'Italie. Au lieu de ne s'arrêter que dans les villes, ou de s'égarer parmi des ruines tant de fois décrites, et de remuer des cendres insensibles, mistriss Graham promène son lecteur au milieu des paysages les plus animés; elle lui montre une nature vivante; elle le met en rapport

avec l'habitant des campagnes ; elle lui fait connaître des mœurs dont les autres voyageurs n'avaient jusqu'ici donné qu'une idée très-imparfaite. Malheureusement, ses observations ne s'appliquent qu'à un territoire assez circonscrit. A l'époque où elles ont été recueillies (en 1819), une troupe nombreuse de brigands infestait les environs de Rome, et l'ouvrage de mistriss Graham renferme sur leurs excursions des détails fort curieux. On y lit le récit naïf d'un pauvre chirurgien que des brigands avaient arrêté sur la route de Poli à Palestrine, et pour la rançon duquel ils exigeaient une somme considérable. Comme la rançon tardait trop à venir, ils menacèrent le prisonnier de lui couper une oreille, et d'envoyer ce gage sanglant à sa famille, afin d'en stimuler la générosité. On voit, dans l'appendice placé à la suite de l'ouvrage, que, par un édit en date du 18 juillet 1819, le pape avait été obligé d'ordonner l'entière destruction de la ville de Sonnino, comme étant le refuge habituel des brigands. Le même appendice contient une nomenclature étendue sur les poésies populaires de cette partie de l'Italie. Voici le titre d'une de ces pièce : *La vie et la mort infortunée de Henri Gobertinco, voleur de grand chemin, qui tua 964 personnes et 6 enfans, sur le territoire d'Otrante.* L'ouvrage de mistriss Graham est traduit avec élégance ; il est orné d'une lithographie qui représente une halte de brigands près de Guadagnola. A. M — T.

170. — *Histoire générale des institutions militaires de France, pendant la révolution ; leur esprit, leur influence et leurs résulats ;* par SAINTE-CHAPELLE. Paris, 1821. 3 vol. in-8. Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36. Prix, 15 francs.

Nous avons rendu un compte sommaire des deux premières parties de cet important ouvrage. (V. T. XI. pag. 602.) Le troisième volume traite du personnel et des divers établissemens militaires, soit de paix, soit de guerre, qui ont été adoptés en France, depuis la chute du trône jusqu'au retour du Roi, en 1815. L'ouvrage entier aura huit vol. Nous attendrons la publication de la quatrième partie pour continuer à mettre sous les yeux de nos lecteurs le résumé du travail de M. Sainte-Chapelle. Après avoir retracé l'histoire des pouvoirs constitutifs de la force publique de France et de la législation générale qui a régi ses armes, l'auteur présente les diverses organisations de l'état militaire en corps de troupes, leurs formes, leurs espèces, leurs cadres ; expo-

sant ainsi les moyens de force ou d'action des divers gouvernemens qui se sont succédé en France depuis plus de vingt années, et qui ont employé ces moyens, soit pour défendre l'État, soit pour attaquer, vaincre et conquérir. « Il est donc question, dans cette troisième partie, du personnel dont s'est composé, dans toutes les armes, l'organisation militaire, en passant par la monarchie constitutionnelle, les législatures, la Convention, le Directoire, le Consulat et l'Empire. » Si l'on réfléchit à la diversité des armes de ces gouvernemens, on ne verra pas sans surprise qu'elles n'influèrent en rien sur les opérations des armées, et que ces armées ne prirent aucune part aux désordres intérieurs, qu'elles restèrent étrangères aux combinaisons législatives et politiques; de manière qu'on ne peut, sans mauvaise foi, leur attribuer aucun empiètement sur les libertés, aucune attaque contre les institutions (1). Cette troisième partie, consacrée au personnel militaire, ainsi qu'aux établissemens de guerre et de paix, est composée de quatre livres, sous-divisés en plusieurs sections. « Le premier livre traite de la Garde Nationale, parce que c'est le premier corps de la force publique, et qu'il a de droit le pas sur toutes les formations armées, comme représentant la nation même, comme son champ d'honneur et le sanctuaire de ses drapeaux. Le second présente la masse des troupes de ligne, Infanterie, Cavalerie, Artillerie, Génie, et les Trains-militaires. Le troisième renferme les créations spéciales et hors ligne, où l'on trouve les Gardes des gouvernemens, la Gendarmerie, les corps sédentaires, les admissions étrangères, les cadres de police et de discipline, les contingens et les renforts de la Marine. Le quatrième offre les organisations d'ensemble pour les places de guerre, les États-Majors généraux, les Inspections générales d'armes, les Directions d'Artillerie et du Génie, les dépôts de Réserve des Colonies et des Armées, avec les périodes, les espèces et les destinations des différentes Écoles militaires. » De ces tableaux variés, résulte une instruction que l'auteur résume en ces termes : « Comme chaque gouvernement, dit-il, s'est

(1) L'auteur aurait dû excepter la révolution à jamais fatale du 18 brumaire, où la force des baïonnettes établit ce gouvernement qui devait produire, en dernier résultat, l'invasion de la France par les armées étrangères.
N. J. P.

trouvé, pendant son existence, avec une organisation d'armes plus ou moins imposante, ce sont ces variations qu'il faut rendre encore plus sensibles pour la méditation, en la forçant de s'arrêter sur la situation alternative des formations de paix ou de guerre, à toutes les grandes époques de la révolution : l'esprit de réflexion aura surtout, avec des tableaux comparés pour chacune d'elles, le moyen le plus prompt de reconnaître leurs développemens, d'embrasser leurs rapports, de suivre les altérations de leurs cadres, de leur service et de leur emploi; d'apprécier les combinaisons de la force ou de l'inertie; d'admirer les élans du patriotisme ou de la gloire; de calculer les effets du courage et du tems; de juger du désordre ou du génie, et de prévoir, enfin, ou des victoires ou des défaites. » L'origine de la Garde Nationale, institution improvisée par une force d'inspiration, son but, son utilité, sa force, ses moyens, ses résultats, en un mot, tout ce qui est propre à la faire connaître est décrit à grands traits. « Jamais, remarque l'auteur, organisation militaire ne fut aussi d'ésordonnée; mais, dans aucun tems aussi, la création immédiate d'une force armée ne présenta l'aspect d'un pareil entraînement de volontés populaires, d'un pareil empire de résolutions universelles. Le désordre est presque toujours inséparable de l'enthousiasme, et cette institution, qui donnait pour base à la force publique la nation tout entière, fut le produit de l'enthousiasme. Ce sentiment eut plus de durée qu'il n'était permis de l'espérer. Il explique beaucoup d'événemens qui parurent miraculeux; mais enfin, il s'amortit et cessa entièrement. Les armées et la Garde Nationale n'eurent plus le même intérêt. Les premières s'occupèrent de conquêtes, et la seconde, instituée pour la défense du sol, n'y songea plus. » Il faut lire, dans cet ouvrage, la marche que suivit chaque gouvernement envers les armées, les altérations qu'éprouvèrent celles-ci en raison des variations successives, et surtout des *créations spéciales et hors ligne*, ainsi que des admissions étrangères, qui toutes, au jour du danger, abandonnèrent celui qui avait eu l'imprudence de compter sur elles. Toutes ces conquêtes, qui ne paraissent plus qu'un rêve, et dont il ne restera de traces que dans la mémoire des hommes, étaient, malgré la surprise qu'elles ont causée, en rapport avec les moyens employés pour les obtenir, c'est-à-dire avec une armée de sept cent mille

hommes, braves et bien disciplinés. L'auteur examine ce qu'auraient fait, avec la même force, Frédéric, Turenne et Washington. Écoutons sa réponse. « On ne s'étonne plus, dit-il, après avoir calculé tous les chiffres du tableau de l'organisation de l'infanterie de ligne à chaque période de gouvernement, que sous la royauté constitutionnelle la France ait bravé les coalitions et les fureurs populaires; que la Convention ait commandé aux événemens, élevé des républiques et rabaissé des monarchies; qu'aux jours du Directoire il y ait eu des revers au dehors et des agitations intestines; qu'avec le Consulat les armées aient repris l'ascendant du courage et refoulé l'Allemagne et le Nord; que l'Empire enfin soit resté si long-tems en possession de vaincre et de dompter l'Europe. Mais assurément, avec sept cent mille fusilliers, voltigeurs et grenadiers français, Frédéric, Turenne et Washington auraient ménagé un autre sort à leurs armes. Aujourd'hui, Frédéric défendrait de tirer le canon, Turenne ferait le tour du monde, et Washington lui donnerait la liberté. » L'auteur termine cette partie par des considération politiques d'une grande importance, mais peu susceptibles d'être discutées dans ce recueil.

V. M. P.

171. (*) — *Bibliographie méthodique des ouvrages publiés en Allemagne sur les pauvres, précédée d'un coup d'œil historique sur les pauvres, les prisons, les hôpitaux et les institutions de ce pays;* par M. Friedlander, Paris, 1822. Brochure in-8. de 44 pages.

Le travail de M. Friedlander est en effet très-méthodique, et sans le secours de la méthode, il n'aurait pu renfermer autant de choses dans un aussi petit espace. Il rappelle que la *Revue Encyclopédique* a inséré dans le cahier de décembre 1821 un *Essai Historique sur les pauvres, les prisons, les hôpitaux et autres institutions de bienfaisance en Allemagne*, qu'il avait publié, sur l'invitation de M. Benjamin Delessert. Le même philantrope a engagé notre auteur à communiquer au public les notes qu'il avait recueillies sur ce sujet. « Je me suis appliqué, dit-il, dans une note préliminaire, à rendre plus supportable ce que la lecture d'un catalogue a d'insipide, au moyen d'un arrangement méthodique, qui donne pour ainsi dire le plan d'un ouvrage entier. Le soin des pauvres fut d'abord l'objet de la sollicitude religieuse des ecclésiastiques : la mendicité a occupé

long-tems les jurisconsultes et la police des états ; c'est depuis le dernier siècle que le système d'industrie a provoqué des recherches sur l'économie politique, et porté les esprits à l'étude de cette science. La division du travail, ainsi que la participation plus ou moins directe de toutes les classes libres et aisées au maintien de l'ordre social, a fait envisager les questions sous une multitude de points de vue que j'ai cherché à classer dans ce catalogue, en y ajoutant quelques notes. La première partie est, pour ainsi dire, une table des chapitres pour un ouvrage sur la science de l'administration des pauvres; la seconde, un nouvel essai de statistique et de géographie des institutions de bienfaisance en Allemagne, pour servir de base et de terme de comparaison pour mesurer les progrès de la civilisation dans les autres pays de l'Europe. »

172. (*) *Influence du commerce sur le savoir, sur la civilisation des peuples anciens et sur leur force navale;* Discours prononcé par M. Ch. Dupin, de l'Institut de France, dans la séance générale des quatre Académies, le 24 avril 1822. Paris 1822. Bachelier, quai des Augustins. Brochure in-8° de 50 pages : prix 1 fr. 50 c.

Ce discours, avant d'être livré à l'impression, a été considérablement augmenté par l'auteur, dans le texte et par des notes. Nous en citerons une qui renferme une observation de la plus grande justesse, et sur laquelle il importe de fixer l'attention de tous les hommes éclairés, amis de l'instruction et de leur patrie : « Il y a dix-huit mois seulement, la France possédait 1200 écoles d'enseignement mutuel ; et parmi celles-là, 300 ont déjà disparu. 300 écoles où 35,000 jeunes gens recevaient le bienfait inestimable d'une instruction élémentaire, et qu'une année peut-être suffisait pour compléter ! Voilà la perte de la France. On ne connaît pas, dans le public, les causes principales d'un aussi grand malheur; on s'en prend à tort au ministère. C'est de plus bas que partent les plus grandes résistances. Les notaires de campagnes, les procureurs et les huissiers des petites villes, les marguilliers et les chantres de paroisse, les maires et les adjoints des villages, voire aussi de certaines cités, voilà les plus actifs adversaires d'un enseignement qui, rendant universels la lecture, l'écriture et le calcul, détruirait le monopole des emplois subalternes pour lequels ces connaissances sont à la fois indispensables et presque

suffisantes. » (Voyez ci-après aux *Nouvelles scientifiques et littéraires*, dans le compte rendu de la *séance des quatre académies*, d'autres extraits de ce même discours.)

173. — *Institutes de Justinien nouvellement expliquées*, ou *Leçons élémentaires* de *droit romain*, *faites sur le texte des Institutes*, *par* M. A. du Caurroy de la Croix, *professeur à la faculté de droit de Paris.* — Tom. I, contenant le premier livre et les neuf premiers titres du second livre. — Paris, 1822. Le libraire-éditeur, rue Christine, n° 3; 440 pag.; grand in-8. Prix, 5 fr.

Ce premier volume d'un cours approfondi sur les Institutes de Justinien est précédé d'un discours préliminaire, dans lequel on apprend que le savant professeur envisagera particulièrement la jurisprudence appelée anté-constantinienne, et que celle de l'Orient sera amenée comme monument historique seulement. Il s'arrête aussi à considérer les diverses opinions existantes aujourd'hui sur la meilleure méthode de l'enseignement du droit romain : les uns s'élevant jusqu'à la hauteur de ceux qui ont fait la loi, afin de découvrir les principes de chaque matière, et s'occupant aussi plus spécialement de *la philosophie du droit*; les autres, pour éviter jusqu'à l'apparence de l'esprit de réforme dans ce grave sujet, ne considérant les décisions des jurisconsultes romains que comme autant de faits qu'il importe de connaître, sans se permettre de les apprécier, et s'occupant ainsi presque uniquement de l'histoire ou de la *statistique* du droit romain. Mais il est également possible de tirer de bonnes doctrines de ces deux manières de considérer le même sujet. La vérité ne peut que gagner à des divergences, qui tiennent plutôt aux formes qu'au fond même; car, dans l'un et l'autre système, le droit romain restera une des plus honorables productions de la raison humaine.

174. — *Recueil complet des lois et ordonnances du royaume*, par M. Isambert, avocat au Conseil-d'état, et à la Cour de cassation. Année 1821. Paris, 1822. L'éditeur, rue de Seine, n° 521. In-8. de 521 pag. Prix : 10 fr. — La collection entière composée de 8 vol. 72 fr.

Dans les annonces de cette collection, d'un mérite spécial et distingué, nous avons toujours observé qu'elle n'intéresse pas seulement les hommes de loi, mais qu'elle mérite aussi toute l'attention des historiens et publicistes, parce qu'elle contient,

avec les lois mêmes, tous les actes généraux du pouvoir royal exécutif et réglémentaire pour la France et les Colonies, et beaucoup de pièces diplomatiques d'un grand intérêt. Les notes donnent l'indication exacte des précédens nouveaux ou anciens, ou du moyen âge; il y a, pour chaque volume, une bonne table synoptique et une table alphabétique très-soignée; enfin, les préfaces sont d'importantes dissertations sur les points les plus curieux du droit public français. L'auteur a exposé, dans celle du vol. de 1814, les caractères d'une bonne collection de nos lois. Dans le volume de 1815, il a traité la question de la souveraineté et des bases de tout gouvernement régulier. Dans celui de 1816, il explique les caractères distinctifs de la loi fondamentale. Dans le volume pour 1817, qui est sous presse, il parlera de l'ordre de succession à la couronne, de la régence, du sacre et des droits régaliens; et dans le volume de 1818, des caractères propres aux lois secondaires. Il a disserté, dans les volumes de 1819 et de 1820, sur le *pouvoir réglementaire*, en tant qu'il est ordinairement exercé par l'autorité exécutive; sur les traités diplomatiques, et sur les Ordonnances ou Réglemens d'administration publique. Enfin, dans le volume, publié en 1821, il traite de la nature et de l'efficacité des arrêts du Conseil-d'État, anciens et nouveaux; il montre la nécessité d'une loi qui organise, qui légalise le Conseil-d'État, il indique ce qu'elle devrait contenir. Il voudrait qu'au moins, si l'on conservait l'attribution de certaines capacités électorales au Conseil-d'Etat, ce qui n'est ni nécessaire, ni convenable, les questions de cette espèce fussent jugées par le Comité du contentieux, c'est-à-dire, par les conseillers d'état, et non par les ministres mêmes, comme elles le sont maintenant. Dans ces discours, comme dans les notes sur les divers textes, tout est positif, tout est précis, tout est appuyé de faits et de raisonnemens. On trouve, dans ce nouveau volume, tous les Arrêts rendus par la Cour des Pairs, depuis la restauration, et l'indication générale des procès faits aux grands personnages, depuis l'an 619 jusqu'à 1789, L'auteur marche sur les pas des *Rymer*, des *Baluse*, des *Laurière* etc., et il a sur eux cet avantage que son travail est d'une utilité pratique et journalière. Il discute avec érudition, clarté, franchise et avec une juste liberté. Ses volumes sont un bon recueil et un service éminent rendu à la science et à la patrie.

L.

175. (*) *Exposé du droit public de l'Allemagne*, par E. H. de S... Paris, 1822. J. J. Paschoud, libraire, rue de Seine n° 48; Genève, même maison de commerce, un vol. in-8. : Prix 6 fr.

176. — *Le Barreau français*, ou Collection des chefs-d'œuvre de l'éloquence française. *Quatrième livraison*, composée du Tom. II. Paris, 1822, Panckoucke, rue des Poitevins, n° 16. Un vol. in-8. Prix, 6 fr. (*Voy.* T. XIII. p. 183).

Ce volume est l'un des plus intéressans de ceux qui ont été publiés jusqu'ici. Nous y avons remarqué un fort beau plaidoyer de *Ferrère*, célèbre avocat du barreau de Bordeaux, dont les titres de gloire, appréciés seulement par les personnes qui avaient été à portée de l'entendre, vont dorénavant être reconnus par tous les lecteurs de la collection de M. Panckoucke. Le nouveau volume contient, en outre, le plaidoyer de M. *Berville* dans l'affaire de la Société des amis de la liberté de la presse, ainsi que la défense de M. l'abbé de Pradt par M. *Dupin*, et le réquisitoire de M. de *Vatimesnil* dans la même affaire. Nous attendrons la publication de quelques nouveaux volumes pour présenter à nos lecteurs un compte détaillé de cette importante collection. L'éditeur annonce que désormais il publiera très-exactement une livraison ou un volume chaque mois.

177. (*) — *Histoire du Jury*, par M. Aignan, membre de l'Institut (*Académie française*). Paris, 1822. Alexis Eymery, rue Mazarine, n°. 30. 1 volume in-8. de 335 pages. Prix : 6 fr. et, par la poste, 7 fr.

L'auteur recherche l'origine du jury jusque dans les tems les plus reculés; il examine d'abord la justice primitive des anciens peuples de l'Europe et de l'Asie, et le système judiciaire des Juifs; il nous explique ce qu'étaient leurs *sophetim* et leurs *soterim*; mais il ne trouve, dans ces diverses institutions, que des idées plus ou moins confuses de ce que nous entendons aujourd'hui par *jury*. Selon l'auteur, c'est au sein de la Grèce que l'administration de la justice commence à prendre ce caractère de popularité qui convient particulièrement aux institutions judiciaires des peuples libres. M. Aignan nous offre donc les *dicastères* d'Athènes comme la *première constitution du jury; la seconde* se lie aux souvenirs de Rome républicaine. Après avoir vu disparaître cette justice indépendante dans le naufrage des institutions du grand

peuple, M. Aignan la retrouve dans les *placites*, ou plaids des Germains, et il nous donne la garantie mutuelle des individus, qui existait chez ce peuple, comme la *troisième constitution du jury*. Ensuite, il est réduit à en chercher quelque simulacre dans les lois féodales; puis, entrant dans notre histoire, il voit toutes les juridictions envahies par les rois de la troisième race. Passant alors en Angleterre, il signale *la quatrième constitution du jury; la cinquième*, et la plus parfaite peut-être, est celle des États-Unis d'Amérique. Revenant à la France, pour ne plus s'occuper que d'elle, l'auteur nous montre la *sixième constitution du jury* parmi les créations patriotiques de notre première assemblée nationale. C'est là, parmi nous, que le jury prend naissance au milieu de tous les nobles sentimens et de toutes les belles espérances de cette époque. Ensanglanté dans l'horrible anarchie de 93, il s'épura dans la constitution de l'an 3, pour recevoir, des institutions consulaires et impériales, de nouveaux outrages, qui le défigurent encore aujourd'hui.

Tel est le sommaire de l'histoire que M. Aignan a entrepris d'écrire. S'il nous était possible de nous livrer à un examen détaillé, nous aimerions à indiquer au lecteur tout ce que cet ouvrage peut offrir d'instructif et d'intéressant; nous aurions peut-être aussi quelques observations à soumettre à l'auteur. Il nous semble qu'il n'a pas toujours suffisamment établi les preuves de l'existence du jury dans plusieurs des contrées où il le place, et qu'il n'a pas assez songé aux nombreux contradicteurs qui l'ont précédé dans la carrière; il a quelquefois passé un peu légèrement sur des objets d'une haute importance, entre autres *les jurys spéciaux;* quelquefois aussi il s'est étendu avec trop de complaisance sur des détails moins intimement liés à son sujet. Néanmoins, cet ouvrage est plein de recherches disposées dans un ordre facile à saisir; on y trouve réunies la droiture de la raison et la noblesse des sentimens; et les gens du monde, qu'un livre fait pour les jurisconsultes pourrait effrayer, trouveront dans celui-ci ce qu'il leur est utile de savoir sur une institution qui doit intéresser tous les citoyens, puisqu'elle est la sauvegarde de tous, et l'une des garanties de la liberté, c'est-à-dire du bonheur public. M. A.

178. (*) *Qu'est-ce que le Tiers-état?* ouvrage précédé de l'*Essai*

sur les priviléges; par l'abbé SIEYES, ex-membre de l'Assemblée constituante, etc. Nouvelle édition, augmentée de vingt-trois notes par l'abbé MORELLET. Paris, Corréard, Palais-Royal, galerie de bois, n° 258; 1 vol. in-8, de 224 pages, prix 3 fr. 50 c. et par la poste, 4 fr. 25.

Ceux qui ont vu la revolution se rappellent encore quel fut l'effet de cette brochure, qui révélait à la nation le secret de sa force. Le début suffit pour en donner une idée : « Le plan de cet écrit est simple. Nous avons trois questions à nous faire. 1° Qu'est-ce que le Tiers-état? — tout. 2° Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique? — rien. 3° Que demande-t-il? — à être quelque chose. Nous examinerons ensuite les moyens que l'on a essayés, et ceux que l'on doit prendre; afin que le Tiers-état devienne en en effet *quelque chose*. Ainsi, nous dirons : 4° ce que les ministres ont *tenté*, et ce que les privilégiés eux-mêmes proposent en sa faveur; 5° ce qu'on aurait *dû* faire; 6° enfin, ce qui reste à faire au Tiers-état pour prendre la place qui lui est due. »

179. — *Lettre à un électeur de département*, par B. C. DUNOYER, ancien rédacteur du *Censeur*. Paris, 1822; Corréard, au Palais-Royal. In-8. de 50 pages. Prix 1 fr. 50 cent., et par la poste, 1 fr. 75 cent.

L'époque des élections, qui ne tardera point à revenir, le patriotisme et le talent connus de l'auteur recommandent cette brochure, dont l'esprit et les vues sont parfaitement résumés par ces deux phrases qui lui servent d'épigraphe : « Les électeurs sont encore les maîtres des élections. Tâchons surtout de trouver des gens qui ne veuillent pas se faire du gouvernement une ressource. »

180. (*) — *Histoire de Charlemagne, précédée d'une introduction, ou tableau du règne de Pépin;* à l'usage de la jeunesse; par M. le comte de SÉGUR, de l'Académie française. Paris, 1822. Eymery, rue Mazarine, n° 30; 1 vol. in-12. Prix : 2 fr. 50 c. et 3 fr. par la poste.

Un ouvrage tel que celui-ci, déjà recommandé par le nom de son auteur, sera bien apprécié d'après quelques extraits pris au hasard. A la fin de l'introduction, on lit ce qui suit : « Trop de crimes politiques, dont Charles Martel ne fut jamais souillé, ternissent la gloire de Pépin. On lui reproche justement la mort de son cousin Théobald, de ses frères Carloman et Griffon, celle de ses neveux, le supplice du duc de Gascogne, vaincu

et captif, et la dégradation de son roi; mais, comme il accrut la fortune et la puissance du clergé, il fut absous, béni, sacré, tandis que Charles Martel, libérateur de la France et exempt de crimes, se vit condamné aux feux éternels par le clergé, qu'il avait forcé à subvenir aux frais d'une guerre entreprise contre les musulmans pour la délivrance de sa patrie et de l'Église. La postérité fut plus juste, elle immortalisa ce héros; tandis qu'en reconnaissant l'habileté de Pépin, de ce nouveau Philippe qui fonda les bases de la grandeur d'un nouvel Alexandre, elle ne grava sur son tombeau que cette simple inscription : *Ci gît Pépin, père de Charlemagne.* » Notre auteur a écrit pour la jeunesse; mais l'histoire de Charlemagne est pleine d'exemples et de préceptes qui conviennent à tous les âges. « Un jour, l'empereur voyant les grands de sa cour parés de soie légère, de fines pelleteries, de plumes brillantes, tandis qu'il n'était couvert, suivant sa coutume, que de son simple pourpoint de peau de loutre, de sa tunique de laine et de son manteau de drap bleu, il se divertit à les emmener avec lui à la chasse. Là ils furent bientôt déchirés par les ronces, transis par les vents et par la neige, inondés de pluie, et ils revinrent au palais dans un état de désordre que les débris de leur magnificence rendait encore plus ridicule. Charles, se séchant promptement près d'un grand feu, dit alors en riant, au grand plaisir de la multitude, à ses courtisans mouillés, percés et défigurés : Jeunes insensés, vous voyez la différence de votre luxe et de ma simplicité; mes vêtemens me couvrent, me défendent, coûtent peu, et ne craignent point les injures du tems; ils sont promptement et facilement remplacés; vous dépensez des trésors pour les vôtres, et le moindre accident les anéantit. » M. de Ségur termine ainsi son histoire : « Ce qui est certain, c'est que son règne, à jamais célèbre, est devenu une ère nouvelle pour l'Europe moderne. L'Église lui dut son indépendance; l'Empire d'Occident, sa renaissance; les sciences et les arts, leur réveil; la Germanie, sa civilisation; la France, son repos et sa grandeur. Sa mémoire resta si long-tems chérie que, plusieurs siècles après la chute de sa dynastie, le mariage d'un de nos rois avec une princesse qu'on croyait descendue de lui excita en France une joie universelle. Mais, de tous les éloges prodigués à ce monarque, le plus honorable peut-être fut celui d'un auteur contem-

porain, historien de Louis le Débonnaire; cet éloge que, hors les Saxons, tous les peuples de l'empire répétèrent, ne contenait que ces mots : *L'homme juste est mort.*

181. (*) *Galerie Française, ou Collection de portraits des hommes et des femmes célèbres qui ont illustré la France dans les seizième, dix-septième et dix-huitième siècles. — Introduction.*

Nous avons déjà plusieurs fois entretenu nos lecteurs de ce bel ouvrage. (Voy. ci-dessus, T. XI, pag. 184.) La manière dont les notices qui accompagnent les portraits sont exécutées en a fait la partie principale. Effectivement, on connaît beaucoup mieux un homme célèbre en lisant les événemens de sa vie tracés par une main habile, que lorsqu'on examine son portrait, quel que soit d'ailleurs le talent du peintre. Il faudrait citer presque toutes les notices, pour désigner celles qui renferment de bonnes choses. Quoi de plus intéressant que la vie de Louis XII, de Budée et de Henri IV par M. Andrieux, de Sully par M. Daru? Quoi de plus piquant que les aventures de la duchesse de Longueville, esquissées par le pinceau délicat et malin de M. Lémontey. Mais, la *Galerie Française* ne devant contenir que la vie et les portraits des plus illustres personnages des trois derniers siècles, l'éditeur a senti la nécessité de la faire précéder d'une introduction contenant quelques détails sur chacun des hommes célèbres qui ont traversé les premiers tems de la monarchie française. L'exécution de cette introduction a été confiée à deux hommes dont il suffit de faire connaître les noms pour rappeler les souvenirs les plus honorables dans la littérature. MM. Lemercier et Andrieux ont bien voulu s'associer pour retracer quelques-uns des traits qui caractérisent nos vieux compatriotes. Que de personnages diversement célèbres depuis Mérovée jusqu'à Louis XII! que de révolutions, de vicissitudes dans les destinées humaines! La fermeté du pinceau de M. Lemercier a bien peint le caractère de Clovis, de Charlemagne, de Louis IX et des autres grands monarques qui ont apparu de tems en tems dans cette longue série de siècles. M. Andrieux s'est chargé de faire connaître les principaux personnages qui se sont succédé depuis 1380 jusqu'à 1498. A cette époque, la littérature française commence à sortir du cahos; Charles d'Orléans, Villon, Chartier bégaient un langage qui, deux siècles après, deviendra la première

des langues modernes, sous la plume de Pascal et de Racine. Cependant, notre histoire est encore teinte de sang; la tyrannie de Louis XI, la minorité de Charles VIII répandent de nouveaux fléaux sur l'humanité. Enfin, le quinzième siècle expire avec les événemens qui vont bientôt hâter la civilisation, et c'est aussi à cette époque remarquable que s'ouvre la *Galerie française*, pour mettre sous nos yeux les traits et la vie de nos plus célèbres compatriotes. L'introduction se termine par le portrait de Philippe de Comines. Voici comment M. Andrieux parle de cet historien : « Ses *Mémoires sur les règnes de Louis XI et de Charles VIII* sont un ouvrage précieux; ce n'est pas une histoire, mais ce sont d'excellens matériaux pour l'histoire, et le style en est remarquable pour le tems; la langue française n'était pas encore formée. Comines sait l'employer de manière à rendre ses récits attachans; il a de la sincérité, de la simplesse; il peint même quelquefois avec une grande vigueur : le tableau qu'il fait de la triste vie de Louis XI au château du *Plessis-les-Tours* est effrayant; ce tyran, devenu son propre geôlier, est si malheureux qu'il s'en faut de peu qu'on ne le plaigne en le haïssant. » Ce portrait est fort exact; mais il nous semble que M. Andrieux aurait pu combattre ce qu'on dit souvent de l'espèce de philosophie que l'on croit trouver dans Philippe de Comines. Certes, l'écrivain qui a regardé comme méritoire l'emprisonnement volontaire de Louis XI, et qui voit cet acte de crainte comme infiniment plus digne de louange que la patience apportée par l'évêque de Verdun dans le supplice affreux qu'il subissait par ordre du roi, d'être enfermé pendant plusieurs années dans une cage de fer, puisque l'emprisonnement de l'un était volontaire et l'autre forcé; cet écrivain, disons-nous, ne montre pas beaucoup de lumières, même en faisant la part des tems où il vivait. A. T.

182. (*) — *Carte des Victoires et conquêtes des Français*, de 1792 à 1815. Paris, 1822. Panckoucke, rue des Poitevins, n° 14. Prix : 8 f. pour les non-souscripteurs de l'ouvrage publié chez le même, et qui a pour titre : *Victoires et conquêtes des Français.*

Cette carte, très-bien gravée, comprend toute l'Europe et l'Égypte, depuis Moscou jusqu'à Lisbonne, et depuis la baie de Bantry, en Irlande, où le général Humbert fit une descente en 1795, jusqu'à l'île de Philæ sur le Nil, dans la Haute-Égypte, où

s'arrêta l'armée francaise. Tous les noms de lieux de combats et de batailles sont gravés d'une manière très-apparente, et à la première inspection, on discerne sur cet espace immense Fleurus, les Pyramides, Arcole, Marengo, Wagram, Friedland, Hohenlinden, Austerlitz, Vittoria, Talavera de la Reyna, etc., On a gravé sur la partie gauche de l'Afrique les plans de seize villes conquises par les Français; Milan, Rome, le Kaire, Vienne, Berlin, Varsovie, Moscou, Saragosse, etc., etc. Ces plans, très-exacts, indiquent les rues, les places des villes, et les militaires français pourront y reconnaître leurs quartiers.

183. — *Mémoires historiques et inédits sur la vie politique et privée de l'empereur Napoléon, depuis son entrée à l'école de Brienne jusqu'à son départ pour l'Égypte*, par le comte *Charles* D'OG...., élève de l'école de Brienne, ex-officier attaché à l'état-major général de l'armée d'Italie, ami intime de Napoléon. Paris, 1822. Corréard, Palais-Royal, galerie de bois, n°. 258, 1 vol. in-8. Prix 4 fr. 50 c., et par la poste, 5 fr. 50.

Ces mémoires, qui contiennent un grand nombre de particularités sur la vie de Napoléon à l'école de Brienne, renferment aussi une foule de détails intéressans qui dévoilent l'ambition dévorante qui ne cessa de le tourmenter dès sa première jeunesse, et manifestèrent d'avance le caractère énergique, indomptable, dominateur, qu'il développa par la suite. Ses relations avec Barras, son expédition du 13 vendémiaire, son mariage avec Joséphine, l'expédition d'Égypte sont exposés dans cet ouvrage avec des détails remarquables. Tous ces matériaux historiques contribueront à faire mieux connaître l'homme le plus extraordinaire de notre époque.

184. (*) — *Recueil de pièces authentiques sur le captif de Sainte-Hélène, de mémoires et de documens écrits ou dictés par l'empereur Napoléon, suivis de lettres et de mémoires*, T. V. (*Voy.* ci-dessus, T. XIII p. 438), Corréard, Palais-Royal. In-8. Prix ; 6 fr. et par la poste 7 fr.

Ce recueil se composera de 9 volumes in-8. de 450 à 500 pages chacun, d'un volume comprenant la vie de Napoléon et des notices biographiques sur ses compagnons d'exil : il paraîtra un volume de mois en mois, les sixième et septième se composeront des mémoires sur le retour, le règne et la vie privée de

l'empereur Napoléon; par M. *Fleury de Chaboulon*, son secrétaire intime ; 2 vol. in-8.

Cet ouvrage, où l'auteur, malgré son respectueux attachement pour l'homme au service duquel il s'était dévoué, a gardé tous les égards dus à l'autorité existante, renferme sur le 20 mars et ses suites les documens les plus intéressans et les plus positifs. — Les 8e et 9e vol. se composeront des mémoires du maréchal Ney, depuis son entrée dans la carrière militaire jusqu'à sa mort; rédigés par M. Gamot, ancien préfet de l'Yonne, beau-frère du maréchal; et appuyés de pièces justificatives originales, et de lettres autographes, dont un grand nombre sont de Napoléon. Ces mémoires sont dédiés aux enfans du maréchal. Deux vol. in-8. avec un portrait d'après Gérard, et une gravure représentant le maréchal sur son lit de mort, à l'hospice de la Maternité.

185. (*) — *Journal de la vie de S. A. S. madame la duchesse d'Orléans douairière*, par E. Delille, son secrétaire intime; orné du portrait de S. A. S., et du *fac simile* de son écriture. Paris, 1822, J. J. Blaise, rue Férou, n° 24; 1 vol. in-8. Prix : 3 fr.

Cette biographie, qui nous rappelle une perte récente et qui retrace des souvenirs pénibles, offre en même tems l'image consolante de vertus douces et simples dans un rang élevé, d'une pieuse résignation dans l'infortune, d'une bienfaisance que rien ne peut rebuter, de la paix inaltérable d'une âme pure et toujours prête à soutenir le passage de cette vie à l'éternité. Nos romanciers se fatiguent à inventer des situations intéressantes, des aventures, des actes de courage et de vertu; voici une histoire qui n'est pas au-dessous de leur imagination. L'auteur a joint à son journal plusieurs lettres de madame la duchesse d'Orléans. Sachons gré aux personnes qui ont bien voulu les communiquer; on y trouve quelques faits qui ne sont pas indignes de l'histoire.

186. (*) — *L'Enéide en vers français*, par M. Camus-Daras. — *Premier livre.* — Reims, 1822, Régnier; Paris, Raynal et A. Delalain. Broch. in-8 de 40 pages. Prix, 1 fr.

Nous ne préviendrons point le lecteur pour ou contre cette traduction par des réflexions qui révéleraient notre pensée; nous citerons quelques vers du traducteur. On se souvient que, dans

la belle description de la tempête qui ouvre l'action de l'Enéide, on voit le vaisseau des Lyciens périr, après avoir perdu son pilote; c'est là que se trouve ce vers tant de fois cité :

Apparent rari nantes in gurgite vasto.

Voici les vers de M. Daras :

Il ne s'offre aux regards
Que quelques malheureux sur l'Océan épars,
Les uns sur une planche, et d'autres à la nage.

Citons encore un passage. Le traducteur peint l'Amour, sous les traits d'Ascagne, caressé dans les bras de Didon ; puis il ajoute :

A cette scène enfin celle des dents succède.
Quelle ardeur ! sous leurs coups tout s'ébranle, tout cède.
Debout, serviette au bras, se tiennent cent valets,
L'œil sur chaque convive, au moindre signe prêts;
Tandis que cent tendrons, à l'agaçante mine,
Parcourent tour à tour la salle et la cuisine.

Ces deux citations suffisent pour faire apprécier la manière du traducteur; on voit qu'il a évité avec soin l'un des écueils que présentait son sujet, l'imitation des vers de Delille. Il est sans doute superflu de rappeler à M. Daras qu'on ne dit pas *gravir une roche*, *séréniser la terre et les cieux*, *leur bouche se contredit avec leur cœur ;* ce sont apparemment des licences poétiques. Enfin, si nous remarquions que, Virgile n'ayant parlé ni des *sages de la Grèce* ni de *ce héros cruel qui engraisse son aigle du sang des nations*, le traducteur pouvait se dispenser de les citer à la cour de Carthage, M. Daras nous dirait que Scarron y fait bien figurer les *Cent-Suisses;* et à cela nous avouons que nous n'avons rien à répondre. A la suite de la traduction du premier livre de l'Énéide, nous avons trouvé quelques fragmens, en vers latins, d'*Esther* et d'*Athalie*. L'auteur avait ici à redouter une double comparaison, la poésie de Racine et la prose de la Bible. Tout le monde a dans la mémoire le chœur magnifique d'Esther. M. Daras a traduit les premiers couplets, nous en citerons un seul passage : le psalmiste avait dit : *effuderunt sanguinem eorum*

tanquam aquam; Racine a conservé avec un rare bonheur l'énergique simplicité du texte :

Comme l'eau sur la terre ils allaient le répandre.

tout le sentiment a disparu dans le poète latin :

. . . . . Isacidumque sanguis
Barbaras fluxurus erat per urbes,
Fluminis instar.

La prose de la Vulgate était sublime, et ces vers sont communs; nous pourrions en dire autant de la plupart de ces imitations. Il est difficile de sortir avec honneur d'une lutte aussi désavantageuse; de pareils essais peuvent être utiles pour assouplir le talent d'un jeune poète, mais ces études doivent rester un secret entre sa muse et lui; il ne gagne jamais rien à en faire confidence au public. M. A.

187. — *Epître à M. Michel Berr de Turique, sur les Lorrains célèbres*, par M. *Albert* Montémont. Paris, 1822; Lelong, Palais-Royal, galerie de bois, n° 233. Prix, 75 cent.

Cette production est l'ouvrage d'un écrivain déjà avantageusement connu comme littérateur, particulièrement par son *Voyage aux Alpes et en Italie*, dont nous avons rendu compte. (V. ci-dessus, T. XI p. 393). Son Épître contient de beaux vers et l'expression heureuse du sentiment, du patriotisme, de la philanthropie et de l'amitié. M. Albert Montémont envisage tour à tour M. Berr comme défenseur éclairé de ses coréligionnaires israélites, comme explorateur zélé des richesses littéraires de l'ancienne Lorraine, comme professeur de littérature allemande. Sous ce dernier rapport, il paie un tribut d'estime au talent que M. Berr a développé dans son cours à l'Athénée; mais il lui reproche de ne pas s'être élevé contre les théories romantiques, dont M. Montémont se montre l'adversaire. Cette attaque contre le genre romantique est justifiée par M. Montémont, dont les vers sont une preuve de plus qu'il existe de bonne poésie sans images vagues et fantastiques. On doit s'empresser, en effet, de défendre le goût national de notre littérature, à l'époque où un mauvais mélodrame allemand usurpe sur la scène française la place de *Britannicus* et de *Cinna*. C. C.

188. — *Dernières lettres de deux amans de Barcelone*, publiées à Madrid, par le chevalier Hénarès Y. de L., et traduites de l'espagnol; accompagnées d'une vue et d'un plan de Barcelone gravés par *A. Tardieu*. Deuxième édition, revue et corrigée. Paris, 1822; l'éditeur rue du Battoir, n° 12. Prix, 6 fr. et 7 fr. par la poste.

Une seconde édition de cet ouvrage, faite avant que nous ayons pu annoncer la première, prouve assez le succès qu'il a obtenu. Ce succès n'est pas seulement dû à l'intérêt que le sujet choisi par l'auteur tire des circonstances, mais encore au talent avec lequel il est traité. Le lecteur pourrait peut-être regretter que le récit d'événemens antérieurs à l'époque où les deux amans s'écrivent vienne détourner son attention du tableau principal, si ce même récit ne renfermait des détails du plus grand intérêt sur une guerre entreprise pour la liberté, et dans laquelle eut une si grande part une moitié du nouveau monde, devenu l'exemple de l'ancien. Ces détails, contenus dans la Lettre VI, prouvent que l'auteur sait manier plusieurs styles avec un égal bonheur; car à une narration historique d'un genre sévère, succède, dans les Lettres VII et IX, la peinture si gracieuse et si ingénieusement délicate du sentiment de l'amour, qu'on la croirait sortie de la plume d'une femme. Plus loin, une touche sombre et énergique retrace les malheurs de Barcelone, et en particulier ceux des personnages que l'auteur a choisis pour son action. Cette action, du reste, est si simple, qu'il suffira de quelques mots pour en donner l'analyse. La comtesse V... est aimée éperdûment de Lorenzo S., auquel son époux l'a recommandée en mourant; mais celle-ci, fidèle aux convenances que lui impose la mémoire d'un homme qui a été son bienfaiteur et son appui, refuse de se rendre aux vœux de son amant avant le délai de trois années qu'elle lui impose. Lorenzo, lié avec le jeune Mina, se résout alors à suivre celui-ci en Amérique, où une des colonies espagnoles venait de lever l'étendard de l'indépendance. Après s'être distingué dans cette guerre et avoir vu périr son infortuné ami, Lorenzo revient en Espagne, à l'expiration du terme fixé pour son union avec la comtesse. C'est ici que commence l'action. La première Lettre de l'ouvrage est datée de la rade de Barcelone, où Lorenzo vient d'entrer; il exprime avec ardeur la force du sentiment qui le ramène dans sa patrie, et la comtesse, dans sa réponse, lui dit

qu'elle est prête à l'accepter pour époux. Tout à coup le bruit se répand que l'un des deux vaisseaux qui se trouvent dans la rade est attaqué d'un mal épidémique; la comtesse exige que son amant entre au lazaret de Barcelone, plutôt que de subir à bord la quarantaine dont il est menacé. Celui-ci cède avec peine, croyant que ses craintes sont dénuées de fondement. Mais bientôt une affreuse réalité vient les justifier; la contagion s'est répandue jusque dans Barcelone, et Lorenzo, entré au lazaret, est sur le point d'en devenir victime. Il n'échappe au fléau que pour voir succomber la mère de sa maîtresse, puis la comtesse elle-même. Le malheureux, privé de ce qui l'attachait à cette terre de douleurs, ne pouvant trouver dans Barcelone même et sur les corps nombreux de ses compatriotes, la mort qu'il implore à grands cris, et qui, seul de tant d'habitans, semble vouloir l'épargner, se dirige vers le cordon sanitaire, dans l'intention d'atteindre ce qu'il cherche. Ce projet ne lui réussit que trop bien; iltombe sous le feu du détachement qui formait le cordon, reconnu trop tard par l'officier du poste, auquel il avait naguère sauvé la vie. Tout attache, tout intéresse dans cet ouvrage que notre compte rendu ne peut dispenser de lire, parce que son mérite consiste moins dans une complication d'événemens extraordinaires que dans le récit simple et énergique d'une catastrophe récente, à laquelle l'auteur a su lier une action touchante et vraisemblable.

E. Héreau.

189. — *Une aventure du chevalier de Grammont*, comédie en trois actes et en vers, par Madame *Sophie* Gay, avec cette épigraphe: *Dat veniam corvis; vexat censura columbas.* Juv. Sat. II, v. 63. Paris, 1822. A. Tardieu, éditeur, rue du Battoir, n° 12. Brochure in-8. de 73 pages. Prix, 2 fr.

Une femme de beaucoup d'esprit vient de trouver, dans le parterre des *Francais*, un juge tout au moins sévère. Un dialogue facile et brillant, un style correct et des détails charmans n'ont pu faire obtenir grâce pour une intrigue un peu faible et la peinture de mœurs que l'on ne veut plus souffrir aujourd'hui, pas même au théâtre. Et cependant, sommes-nous assez riches en productions modernes de la muse comique, pour nous montrer si dédaigneux? et ne voyons-nous pas tous les jours, sur la scène même où madame Gay n'a pu se faire absoudre, nombre de pro-

ductions qui justifient l'épigraphe qu'elle a choisie? Il faut le dire, c'est à la nouvelle direction qu'ont prise les esprits que l'auteur doit de n'avoir point réussi; mais n'y a-t-il pas ici, dans le bien même, un peu d'exagération, et ne peut-on essayer de peindre les mœurs d'une époque antérieure à la nôtre, sans être accusé de les préférer à celles que nous leur avons substituées ? Si l'espace me permettait d'étendre ces réflexions, en les appliquant à l'ouvrage même de madame Gay, je prouverais qu'il est conçu, au contraire, dans l'intention exigée par la comédie, c'est-à-dire la réforme des mœurs par la peinture du vice, et que tel est l'effet de sa représentation. Mais, après avoir disculpé l'auteur sur le *but* qu'il s'est proposé, je me permettrais de l'attaquer sur les *moyens* employés pour l'atteindre. En effet, on ne peut se dissimuler que, pour faire triompher la marquise de Sénante, madame Gay, non contente de faire du marquis, et surtout du chevalier de Matta, des hommes absolument nuls, a enlevé même au chevalier de Grammont une partie de l'esprit et de l'adresse qui distinguent ce personnage historique. D'un autre côté, la marquise pousse l'épreuve un peu loin; elle me semble au moins imprudente, et il n'est pas trop sûr qu'elle en fût sortie à son honneur avec le véritable chevalier de Grammont. Quoi qu'il en soit, madame Gay ne doit point se laisser décourager par la sévérité avec laquelle le public a traité sa dernière production; elle doit continuer de prêter à de légers sujets de mœurs toute la grâce et tout le charme qui caractérisent son talent, en attendant qu'un nouveau Molière vienne peindre, d'une touche mâle et énergique, les vices et les ridicules de notre époque. E. Hérbau.

190. — *Notice sur les médailles de Rhadaméadis*, roi inconnu du Bosphore Cimmérien, découvertes en Tauride en 1820; par M. J. de Stempkowski, colonel au service de Russie, correspondant de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, de l'Institut de France. Paris, 1822; Firmin Didot, in-8, de 17 pages et 1 planche de médailles.

A mesure que la civilisation moderne a pénétré dans les régions dont elle a réussi à s'emparer, les traces d'une civilisation plus ancienne sont devenues de plus en plus évidentes, et l'histoire de l'homme s'est enrichie de quelques faits toujours intéressans à connaître. Sur une partie des côtes de la mer Noire, on se trouve la

Crimée, il y eut autrefois un royaume qui finit à l'époque de Constantin le Grand, après avoir existé près de huit siècles: ses princes, parmi lesquels on compte Mithridate, si redoutable aux Romains, furent connus sous le titre de *rois du Bosphore Cimmérien;* ils eurent des monnaies qui portaient leurs noms et que les numismatistes ont recueillies et publiées. L'ouvrage de Cary, de Marseille, imprimé en 1752, et qui faisait suite à une dissertation du même auteur sur ce sujet, publiée en 1744, est encore le plus historique sur cette matière, en même tems que le travail de M. Mionnet (Tom. II, 358 à 387) est le plus complet comme description des médailles (1). Depuis l'époque où Cary écrivit, des Russes, des Français ont fait, dans ces mêmes régions, plusieurs découvertes qui ont ramené à la lumière le nom de quelques-uns de ces rois du Bosphore tout-à-fait inconnus. Tel est le *Rhadaméadis* dont M. le colonel Stempkowsky a trouvé une médaille en Crimée, et sur laquelle il a rédigé le mémoire que nous annonçons. La planche qui l'accompagne représente trois médailles de ce prince, sur lesquelles on lit, autour de sa tête, ΒΑCΙΛΕΥC et ΒΑCΙΛΕΩC ΡΑΔΑΜΕΑΔ et ΡΑΔΑΜΕΑΔΙC; on voit au revers une autre tête, qui est celle de l'empereur romain contemporain, et protecteur du royaume. Ces médailles portent la date 607 et 615, tirée de *l'ère du royaume;* et comme l'étude des médailles de ces rois a fait connaître que cette ère commença en l'an 296 avant l'ère vulgaire, on apprend que *Rhadaméadis* régnait dans les années 311 à 315 de l'ère chrétienne: cette époque paraîtrait indiquée avec assez de certitude, s'il ne restait quelques doutes sur la fixation de l'ère, sur la sorte d'années qui la déterminait, et de celles qui mesurèrent la durée des règnes successifs. Quant au nom du prince, M. Stempkowsky cherche à justifier la préférence qu'il donne au mot *Rhadaméadis* sur tout autre: d'autres découvertes pourront le justifier: mais l'on doit, en attendant, applaudir au zèle que ce savant montre pour la recherche et la publication des antiquités de tous les âges, arrachées par ses travaux et ses lumières à une terre si riche en traditions historiques. C. F.

---

(1) L'ouvrage de Gaspard-Louis Oderico, de Gênes, n'est pas imprimé; il a pour titre: *Serie cronologica déRé del Bosporo Cimmerio.*

191. —(*) *Galerie Numismatique des généraux qui ont commandé en chef les armées françaises, depuis* 1792 *jusqu'en* 1815. 1re livraison. Paris, 1822. L'éditeur D. de GAVEDELL-GEANNY, rue de Provence, no. 9.

L'éditeur a pensé que, pour transmettre à la postérité les hauts faits de l'armée française, il fallait employer le genre monumental, dont la durée oppose le plus de résistance à l'effort du tems. Chacune des médailles qu'il se propose de publier représentera l'un de nos généraux en chef : au revers, seront inscrits les noms des principales batailles où il se sera le plus distingué. Les guerriers qui concoururent à l'honneur de ces grandes journées, pourront reconnaître les traits de leur général, de l'homme qui leur dut la victoire. En d'autres tems, l'effigie d'un empereur ou d'un maître paraissait seule sur les médailles pour consacrer le triomphe de ses lieutenans ; ici, chacun jouira d'une gloire qui lui est propre, et dont l'éclat principal doit rejaillir sur l'armée, personnifiée dans ses chefs. C'est dans cette vue que l'éditeur commence ses livraisons par la médaille de *Latour-d'Auvergne*, premier grenadier de France, le seul, des hommes célèbres dont la *Galerie numismatique* reproduit les traits, qui n'ait pas commandé en chef. Les médailles des généraux *Dampierre* et *Oudinot* complètent cette *première livraison*. L'éditeur y a joint une *Notice biographique*, avec la gravure au trait des médailles dont se compose la livraison. Le prix de chaque médaille, en bronze, du module de dix-huit lignes, et livrée à Paris, est de 4 fr. pour les souscripteurs, et de 5 fr. si on la prend séparément. On frappera des médailles en argent, en platine et en or, pour les personnes qui en demanderont. — Tous les amis de la gloire française doivent encourager cette entreprise, à laquelle on ajoutera plus tard un complément nécessaire, en gravant sur des médailles, non plus seulement les effigies des guerriers fameux, mais celles des bienfaiteurs de l'humanité qui ont des droits à la reconnaissance publique. — M. de Gavedell-Geanny a bien mérité des arts et de la patrie, en exécutant la bonne et utile idée qu'il a conçue, et qui, avec les développemens dont elle est susceptible, retracera tous les genres d'illustration dont notre pays peut s'honorer.

M. A. J.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique. (1)

192. — *Tableau analytique des travaux de la Société des sciences, agriculture et arts du département du Bas-Rhin,* depuis le mois d'avril 1819, époque de son établissement, jusqu'au 30 juillet 1821; par *Henri* HUGOT, secrétaire. Strasbourg, 1821, Levrault. Brochure in-8. de 64 pages.

Après une interruption de plusieurs années, cette Société a saisi le moment où les sciences, le commerce et les arts refleurissent à l'ombre de la paix, pour renouer ses relations dans l'intérieur et au dehors de la France. Consultée sur des questions qui se rattachent à la prospérité publique, elle a répondu à la confiance du gouvernement et à celle des bons Français. Dans la séance du 30 juillet 1821, présidée par M. le baron *Malouet*, préfet du département, on a entendu un rapport très-intéressant de M. *Hugot*, secrétaire, sur les travaux de la Société, depuis sa nouvelle formation. La lecture de ce rapport a été suivie de celle d'un discours où M. *Matter*, examinant l'établissement du christianisme dans l'empire romain, combat l'opinion des auteurs qui ont avancé que c'était par des vues politiques que l'empereur Constantin avait changé de religion, et d'un autre discours de M. *Schweighæuser* fils, où ce savant helléniste a démontré, par des aperçus pleins de vérité, tout ce que la littérature et les beaux arts, l'histoire et la philosophie, la morale et les croyances religieuses durent aux écoles d'Athènes. Nous allons donner un aperçu des divers travaux mentionnés dans le rapport du secrétaire. — *Archéologie.* — *M. Schweighæuser* fils, l'un des membres de la commision nommée pour préparer de nouveaux matériaux sur l'histoire des monumens anciens que renferme le département du Bas-Rhin, a présenté, dans un mémoire transmis à l'Académie des inscriptions et belles lettres, un tableau succinct

---

(1) Les societés savantes, qui adressent leurs Mémoires au bureau de la *Revue Encyclopédique*, sont priées de les affranchir à la poste. Sans cette précaution, les ouvrages adressés ne seraient point reçus.

de l'ancienne population de ce département, occupé d'abord par les Celtes primitifs, ensuite par les Gaulois belges, puis par la peuplade germanique des Triboques, avant la conquête de César, et enfin par d'autres peuples *Alémaniques*, auxquels ce pays demeura soumis lors de la grande invasion de l'empire d'Occident par les nations barbares, au commencement du cinquième siècle. M. *Matter* a présenté à la Société une dissertation raisonnée sur les progrès du christianisme, pendant les quatre premiers siècles de notre ère. M. *Coqueuguiot*, qui s'est occupé avec prédilection des anciens monumens de l'Alsace et de ses richesses littéraires, a présenté sur ce double sujet des observations très-intéressantes. — *Sciences mathématiques, physiques et naturelles.* — M. *Duleau*, ingénieur, a fait hommage à la Société d'un mémoire intitulé : *Essai historique et expérimental sur la résistance du fer forgé.* Une commission avait été nommée par la Société pour répéter les expériences de Lapostolle, afin de vérifier la propriété conductrice que ce physicien a reconnue dans la paille. M. *Coze* fils, organe de cette commission, a rendu compte des recherches qu'elle à faites à ce sujet, et qui constatent que différens appareils électriques ont été aussi fortement et aussi rapidement chargés à l'aide d'un conducteur de paille, qu'en faisant usage d'un conducteur métallique. M. *Ehrmann* a joint, à une notice descriptive sur la famille des champignons, une collection de ses diverses espèces vénéneuses modelées en cire, et d'une ressemblance si exacte qu'il est facile, à la seule inspection, de saisir leurs caractères distinctifs. M. *de Gallois*, ingénieur, a communiqué à la Société les résultats d'un travail auquel il s'est livré en Angleterre sur l'exploitation de plusieurs mines de fer, et leur traitement à la houille. Il s'est convaincu par l'expérience, que le minerai qui se trouve dans le terrain houiller du département de la Loire pouvait être traité, comme il l'est en Angleterre, par la houille à laquelle il est naturellement uni; et il démontre le parti que l'on peut tirer de cette découverte, et combien elle peut être utile à la France, en permettant de ménager les forêts épuisées. — *Sciences médicales.* — *M. J. F. Lobstein* a présenté à la Société trois mémoires, l'un intitulé *Fragment d'anatomie comparée sur le mandril*, l'autre sur les *pneumatozes*, ou évaporations gazeuses, et le troisième sur les *hydronozes*,

ou sécrétions de fluides séreux. M. *Ristelhueber* a présenté des considérations sur les différences de capacité du système sanguin dans les tempéramens, les âges, et dans quelques maladies. M. *Aronsohn*, nouvellement admis dans la Société, s'y est fait connaître par un mémoire sur le *tétanos*. M. *Fodéré* a communiqué à la Société un article sous le titre : *De la Salubrité en général*; l'honorable professeur pense que le mot *salubre* peut s'étendre jusqu'à nos institutions sociales. M. *Graffenauer* a présenté des réflexions ingénieuses sur la médecine légale. — *Économie rurale, industrielle et politique.* — En réponse à plusieurs questions d'économie rurale, qui lui ont été adressées de la part du ministre de l'intérieur, la Société lui a fait parvenir plusieurs rapports, de MM. *Morlet* et *Henert*, sur les moyens de favoriser l'introduction et l'amélioration des belles espèces d'animaux utiles à l'agriculture; de M. *Mahrlen*, sur la statistique bovine du département; de M. *Villot*, sur les chemins vicinaux, et de M. *Engelhard* sur les assemblées agricoles d'Angleterre. M. *Ménissier*, organe d'une commission chargée d'examiner le nouveau procédé pour la conservation des grains, proposé par M. de Lasteyrie, a joint à un compte détaillé de l'ouvrage de ce savant agronome, ses propres réflexions sur l'avantage des fosses à blé, ainsi que des renseignemens instructifs sur les moyens de les construire. (*V.* ci-dessus, page 225, la *Notice* sur les *silos* ou *fosses pour la conservation des grains.*) M. *Marchal* a exposé quelques considérations relatives à l'emploi du plâtre comme engrais. M. *Vauvillers* a présenté des réflexions judicieuses sur un mémoire adressé à la Société, et dans lequel l'auteur anonyme propose, comme mode d'assurance contre l'incendie, une taxe dont la perception, légalement autorisée, se ferait simultanément avec celle des contributions directes, et serait versée au trésor royal, chargé de rembourser la valeur des pertes éprouvées. Enfin, M. *Coze* fils a soumis à la Société les résultats d'un examen comparatif entre le duvet recueilli sur les chèvres indigènes et le duvet des chèvres du Thibet; examen d'où il résulterait que leur texture et leur grosseur respectives sont identiques, et que le duvet des chèvres du pays, plus court à la vérité que celui de Cachemire, ne le cède à ce dernier ni en finesse ni en solidité. — Tels sont les travaux qui ont occupé la Société du Bas-Rhin, dans le sein de laquelle la mort est venue frapper MM. *Levrault*, *Hermann*, *Thomassin*, et

Coze père, tous membres distingués par leurs talens et leur philantropie. E. H.

193. — *Mémoire de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département de l'Aube.* Premier trimestre de l'année 1822. Troyes, de l'imprimerie de Sainton fils, imprimeur de la Société. In-8.

Cette première publication faite par la Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département de l'Aube, fera désirer que rien n'interrompe des travaux aussi utiles, et qui le deviendront encore davantage à mesure qu'ils seront plus connus. Le cahier que nous avons sous les yeux contient un rapport sur la culture du blé hâtif dit *lammas*, et deux instructions, l'une sur les *assolemens*, l'autre sur le *boisement* des terrains incultes. Ce sont deux mémoires très-bien faits, annexés aux programmes des prix que la Société décernera en 1827 et 1828. On lira surtout, avec autant de plaisir que de profit, tout ce qui est relatif à la plantation des arbres résineux dans les terrains crayeux de la Champagne, même après avoir médité ce qu'on a écrit jusqu'à ce jour sur le même sujet. Nous demanderons cependant à l'auteur (M. Dubois de Morambert) si, dans les lieux où la couche végétale est très-peu profonde, il ne faudrait pas préférer quelques espèces de sapins du Nord au pin sylvestre. Dans les forêts du Nord, des arbres renversés par le vent ont soulevé tout l'appareil de leurs racines, et attestent qu'ils ont végété dans une couche de terre qui n'avait pas plus d'un demi-mètre d'épaisseur, ce qui ne les a pas empêchés d'atteindre une hauteur de 14 à 15 mètres : et tous ces arbres sont des sapins. Ils ont poussé sur le roc, quelquefois même sur des couches de glaces contemporaines du globe, non moins dures et plus stériles que la pierre. Le cahier est terminé par une lettre sur plusieurs objets d'économie rurale; elle était digne de trouver place dans ce recueil.

Ouvrages périodiques.

Journal de la Société de la Morale chrétienne, n° 1. Paris 1822, brochure in-8. de 64 pages. Au bureau de la Société, rue Taranne, n° 12. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17; Strasbourg et Londres, même maison.

Voici encore une nouvelle Société et un bon recueil périodique qui viennent coopérer à l'œuvre de la civilisation. Les intérêts particuliers et la haine des lumières céderont enfin à tant d'efforts réunis; il faudra bien que l'instruction devienne universelle, que la *véritable* morale reprenne ses droits, et que tous les membres de la grande famille du genre humain obtiennent leur part du bonheur dont cette morale est la source. — Dans son Réglement, la *Société de la morale chrétienne*, dont nous avons annoncé la formation et les premiers travaux (voyez ci-dessus, T. XIII, p. 245), expose ainsi le but qu'elle veut atteindre; c'est de rappeler sans cesse à l'esprit des hommes les préceptes du christianisme dans toute leur pureté, de leur faire remarquer l'heureuse influence que ces préceptes exercent sur le bonheur du genre humain, et de contribuer ainsi à faire naître ou à ranimer de plus en plus des sentimens de charité et d'une commune bienveillance si propres à faire régner la paix sur la terre. — C'est dans ces vues que la Société publie l'ouvrage périodique dont nous annonçons le premier cahier. Les articles dont il se compose font désirer que les cahiers suivans ne se fassent pas attendre long-tems : tous sont dignes d'être médités. On remarquera surtout une lettre de M. de Fellenberg, l'un des membres correspondans de la Société. « J'ai réfléchi fort long-tems, dit-il, sur les moyens d'étendre l'influence de la morale chrétienne, j'ai cru que la spéculation servirait peu, si des exemples pratiques ne la justifiaient point par des faits incontestables. Mes efforts contrariés par ceux qui ne me comprenaient point, protégés par la Providence, ont été couronnés de quelque succès. C'est à ces titres que j'offre à la Société le tribut de mes opinions et de mon expérience. » M. de Fellenberg ne flatte pas les hautes classes dont les prétentions opposent maintenant à la civilisation le seul obstacle qui retarde encore sa marche. « La plupart de ceux qui les composent sont polis, minces, et pour ainsi dire effacés; il en résulte que les directions et les idées que les jeunes gens des premiers rangs de la société prennent dans l'éducation de famille sont fausses et frivoles : on les élève par les idées anciennes, sans même leur permettre de comprendre les idées nouvelles; il semble qu'on forme à plaisir des hommes qui ne sauront ni suivre l'esprit du siècle, ni lui résister, bien moins encore le conduire. » Les pensées de l'illustre philanthrope d'Hof-

wil donnent lieu à quelques remarques du comité de rédaction du journal que nous annonçons : la justesse, la convenance et l'opportunité de ces observations fait assez connaître que ce journal est confié à des mains habiles.

195. (*) *Journal d'éducation, publié par la Société formée à Paris pour l'amélioration de l'instruction élémentaire.* Septième année. Paris, 1822. Colas, libraire de la Société, rue Dauphine n°. 32.

Le titre de ce recueil est un garant de la bonté des matériaux qu'il accumule, et qui trouveront leur place dans l'histoire de l'instruction des peuples, de la marche de l'esprit humain et des progrès de la civilisation. La septième année de sa publication a commencé au mois d'octobre 1821. Tous les cahiers sont également dignes d'être consultés, et plusieurs contiennent des faits curieux. Nous allons en extraire quelques passages du discours prononcé, le 30 août 1821, par le R. P. Girard, préfet de l'école de Fribourg, en Suisse, sur la nécessité de cultiver les enfans pour en faire des chrétiens (1) «..... Ce que nous cherchons, en cultivant la pensée de l'enfant, c'est surtout de pouvoir placer dans son jeune cœur la religion de J.-C. — Je dis *pouvoir*, car il est impossible que, sans un grand développement d'intelligence, l'enfant prenne jamais des affections et une conduite chrétiennes.... Si je demande d'où vient à l'homme l'intelligence qui le distingue de la brute, on me répond qu'elle est un don du ciel : mais, s'il en est ainsi, l'intelligence doit être cultivée dans l'enfant par l'éducation; car elle est un talent qui nous est donné pour le faire valoir, et qu'il n'est jamais permis d'enfouir. S'il en est ainsi, sa culture ne peut être funeste à la religion; car le Créateur a fait l'homme pour être le prêtre de la nature, et le Créateur ne se contredit pas, comme les aveugles mortels : il ne saurait tendre un piége à ses créatures, ni détruire d'une main ce qu'il a fait de l'autre. La cause de l'Évangile est-elle donc si mauvaise et si désespérée qu'on ne puisse la soutenir que devant l'ignorance et la stupidité? Ce que l'Évangile a le plus à craindre, c'est l'engourdissement, la barbarie; il n'est pas fait pour des sauvages, mais pour des hommes, et l'on ne devient homme que

---

Voyez le *Compte rendu à la Société pour l'instruction élémentaire*, par M. Jomard; ci-dessus, section des *Mémoires*, *pag.* 234.

par la culture et par l'usage de sa raison.... *L'homme animal*, dit l'Écriture, ne comprend pas ce *qui est de l'esprit.* Tant que dure l'assoupissement de l'âme, si cet homme s'élève vers son créateur, il ne peut lui adresser qu'un hommage de cérémonies et de mots, comme le peuple juif : s'il a le malheur de ne pas même connaître son créateur, il adressera le même hommage à des idoles, comme les païens. Pour être chrétien, il faut de la maturité dans l'intelligence, parce que le christianisme est la religion de l'homme. »

196. — *Bibliothèque de famille, ou Choix d'instructions familières sur la religion, la morale, les connaissances les plus essentielles, et sur l'industrie et les arts; suivies de mélanges amusans, contes moraux, anecdotes, annonces d'ouvrages, etc.;* recueil périodique dont il paraît une livraison le 5 de chaque mois. Deuxième année de souscription, janvier et février 1822. Prix de l'abonnement : 14 fr. pour 12 cahiers envoyés francs de port, par la poste. Les lettres d'avis et l'argent doivent être affranchis et adressés à M. *Bachelier*, libraire-éditeur, quai des Augustins, n. 55, à Paris.

Voici une production littéraire qu'il ne faut pas juger d'après le goût du jour, et que l'on ne confondra point avec certains écrits périodiques destinés à procurer à quelques petits auteurs une réputation de quelques momens. La *Bibliothèque de famille*, déjà recommandable par le but qu'elle se propose, et que le titre fait assez connaître, ne l'est pas moins par le bon choix des matériaux et par une rédaction très-soignée. Les suffrages les plus honorables, une médaille d'or décernée par l'Institut de France à l'auteur des deux premiers volumes, publiés en 1821, ne laissent aucun doute sur l'utilité et sur le mérite littéraire de cet ouvrage. Cette année, la fondatrice et directrice, Mme *L. Swanton-Belloc*, aidée de quelques autres dames et d'un petit nombre de collaborateurs choisis, poursuit son entreprise avec le même succès. Sous cette direction, l'instruction sera toujours sans pédanterie; l'imagination et la sensibilité ne seront pas moins exercées que l'intelligence. Les deux cahiers que nous avons sous les yeux répondent parfaitement à l'attente des lecteurs : une courte analyse des articles qu'ils contiennent confirmera ce jugement. Lorsqu'on veut citer quelque exemple de la vertu la plus sublime, on est sûr d'en trouver dans la vie de Saint-Louis; cette fois, ce grand

roi nous apprend à pardonner l'ingratitude et la perfidie. Un autre fait, tiré de l'histoire de la ligue, montre le pouvoir de la religion sur les haines les plus invétérées. Une anecdote bretonne fait voir que le secret de persuader et d'émouvoir par une éloquence sans apprêts est l'une des prérogatives de la vertu et de la véritable piété. — Une notice sur la *Société de la morale chrétienne* établie à Paris, sur son but, sur les moyens qu'elle emploie pour combattre l'ignorance et répandre la doctrine du LIVRE SUBLIME. — Autre notice sur la *Société des Enfans en faveur des Vieillards*, fondée par madame DUPONT *de Nemours* dont la bienfaisance active et éclairée est si digne du beau nom qu'elle porte, et par plusieurs autres dames charitables. — Description des côtes de la mer Glaciale, observations sur la Sibérie, sur les indigènes et sur le gouvernement de cette vaste région. — Des notices agricoles, des préceptes sur l'art du jardinier fleuriste et pépiniériste, quelques procédés d'économie domestique. — Petite histoire morale et instructive d'un mineur de Cornouailles, qui parvint à une fortune considérable en suivant scrupuleusement la ligne du devoir et des vertus. — Enfin plusieurs pièces de vers dont nous regrettons de ne pouvoir, faute d'espace, extraire que la fable suivante, dont l'auteur est M. *Boyer Nioche*.

La souris et la tortue.

Une jeune souris, trottant à l'aventure,
Rencontre une tortue, et lui dit : Ta maison,
Triste prison,
Doit te faire souvent maudire la nature.
Vois d'ici mon palais, j'y loge avec le roi.
Notre amphybie alors répond à l'insolente :
De mon petit réduit je me trouve contente,
Il est à moi.

Livres en langues étrangères imprimés en France.

191. — *Catecismo de economia politica, por Juan-Bautista* SAY, in-12 de 9 feuilles 1/3. Paris, 1822, Rosa, cour du Palais-Royal.

C'est la traduction espagnole de l'excellent ouvrage de M. J. B. SAY, intitulé : *Catéchisme d'économie politique.*

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS. — BALTIMORE. — *Météore extraordinaire.* — M. Bowditch a donné depuis peu une description détaillée du fameux météore qui parut le 21 novembre 1819. Sa distance de la terre fut telle, qu'on le vit de points divers, distans de 380 milles; sa grosseur apparente était égale à celle de la lune, et sa lumière aussi vive que celle du soleil, quand il parut au-dessus de l'horizon. Sa première apparition fut accompagnée d'étincelles tombantes; et deux minutes après qu'on l'eut perdu de vue, on entendit, pendant plus de 90 secondes, des détonnations semblables à celles du tonnerre. Sa direction fut du sud-ouest au nord-est; sa durée de 16 secondes, et sa vitesse de 7 milles et demi par seconde. Lors de son apparition, sa hauteur au-dessus de la surface de la terre fut de 38 milles, ou 12 lieues deux tiers; elle était de 21 milles, ou 7 lieues, lors de sa disparition. Son diamètre fut estimé à 2710 pieds environ, presque un demi mille.

BOSTON. — *Météorologie.* — *L'Académie américaine des Arts et des Sciences* a publié dernièrement dans ses *Mémoires* plusieurs séries d'observations météorologiques, dont une surtout offre un grand intérêt; c'est celle qui, formée des résultats de trente-trois ans d'observations, faites, de 1786 à 1818, à Salem, dans le Massachussets, permet de trouver la différence positive entre la température du nouveau monde et celle de l'ancien. Voici les élémens qui font connaître l'étendue de cette différence sous les mêmes parallèles :

	Lat.	Temp. moy.	
Anc. monde, Rome, Italie,	41 °. 53′	60 °. 44′	Fahrenheit.
Nouv. monde, Salem, États-Unis,	42. 33′	48. 68′	
Différence		11 °. 36′	

Cette différence équivaut à 7°, 15 centièmes de l'échelle centigrade, et à 5°, 48 de l'échelle de Réaumur. Elle est moindre de moitié qu'on ne le croyait il y a 30 ans.

Philadelphie. — *Chaleur produite par le chlore.* — Le docteur Hare a trouvé que la température de l'air étant environ au 60e degré de Farenheit, si l'on plonge la main dans du chlore, on éprouve une sensation de chaleur égale à celle que l'on ressentirait au quatre-vingt-dixième ou au centième degré; et cependant, le thermomètre soumis à la même épreuve n'indique point cette élévation de température; d'où il semble qu'on peut conjecturer qu'il y a une sorte d'action chimique entre le gaz et la transpiration insensible de la peau, le chlore étant reconnu avoir le pouvoir de dissoudre les effluves animales. (*American journal of sciences*, n°. 2.)

Boston. — *Astronomie.* — *La comète de* 1819, qui semble avoir passé sur le soleil, a été observée soigneusement aux États-Unis. L'Académie américaine en a publié les élémens, qui se rapportent assez bien avec ceux qu'on a donnés en Angleterre. D'après ceux-ci, le passage de la comète au centre du disque du soleil aurait eu lieu, à Greenwich, à 7 heures du matin, le 26 juin.

États-Unis. — *Archéologie.* — Dans un appendice aux Transactions de la Société des Antiquaires américains, on trouve une description curieuse d'une grande caverne située dans l'État d'Indiana. La montagne où elle gît est calcaire; son élévation est d'environ 400 pieds, et son sommet est couvert de chênes et de noyers. L'entrée de la caverne se trouve au milieu de la hauteur de la montagne; sa largeur est de douze à quinze pieds, et sa moindre élévation est de quatre. On pénètre d'abord dans une galerie large de dix à vingt pieds, haute de huit à trente, et longue d'environ un quart de mille. A l'extrémité, on trouve une bifurcation; la caverne qui s'ouvre à gauche ne s'étend qu'à une petite distance; mais l'autre conduit à une longue suite de salles et de galeries, dont plusieurs sont ornées de piliers et dont le sol varie singulièrement de niveau. On a recueilli dans ces lieux du plâtre, du nitrate d'alumine, du nitrate de potasse (salpêtre), et du sulfate de magnésie. On a trouvé au fond de la caverne des vestiges des peintures des Aborigènes; on croit y distinguer la représentation d'un sauvage tenant un arc à la main. M. de J.

Calcutta. — *Zoologie.* — Il paraît constant que l'unicorne existe au Thibet. La *Gazette du gouvernement* annonce que le major Litter a reçu de ce pays une corne de cet animal. Elle est presque droite, longue de vingt pouces, et large de quatre pouces et demi à sa base ; on peut compter seize anneaux très-visibles, mais seulement d'un côté.

—*Voyage de découvertes.* — Le savant auteur de l'ouvrage intitulé *Indian Archipelago* (V. T. IX, pag. 62), M. Crawfurd, a été chargé, par l'ancien gouverneur général marquis de Hastings, d'aller explorer l'empire Birman et la Cochinchine, afin de donner à la Compagnie des renseignemens exacts sur les chances commerciales que peuvent offrir ces contrées encore presque inconnues, malgré les relations de MM. Symes et Hiram Cox. On sait que la France a envoyé récemment un consul, M. Cochereau, dans le dernier de ces royaumes.

Chine. — Pékin. — *Missionnaires.* — Le nouvel empereur avait différé de prendre une décision sur plusieurs questions qui lui avaient été soumises relativement à l'état du christianisme et à son introduction dans ses états. Il vient de défendre expressément l'admission des missionnaires des sectes chrétiennes. Espérons pourtant que ces dispositions ne seront pas plus rigoureusement mises à exécution qu'elles ne l'étaient sous le dernier empereur. Nous devons croire aussi qu'elles ne s'appliquent point aux religieux qui résident à Pékin près le collége d'astronomie, puisqu'ils ne cherchent point à faire de prosélytes et qu'ils se contentent de donner les secours spirituels aux chrétiens de cette capitale. Les Français apprendront avec plaisir que parmi ces religieux se trouve encore un de leurs compatriotes, que les lois du pays et ses engagemens empêchent de revoir sa patrie.

E. Gauttier.

OCÉANIQUE.

Iles Sandwich. — *Géodésie.* — Le voyage de découvertes du capitaine Kotzebue a fait connaître enfin avec précision la hauteur des montagnes gigantesques des îles Sandwich, qui avaient excité si souvent l'étonnement et l'admiration des navigateurs : voici leur élévation, d'après M. Kotzebue.

Ile d'Owhyee. — Merino Roa. — toises,		2482,4
	Merino Kaah. — idem	2180,1.
	Merino Wororai. idem	1689,1.
Ile de Mowee. — Le pic le plus haut. —		1669,1.

M. de J.

AFRIQUE.

Égypte. — *Instruction publique. — Progrès de la civilisation.* Mehemet-Aly-Pacha, voulant encourager les progrès de la civilisation dans les provinces qu'il gouverne, a ordonné qu'un établissement serait formé en Égypte sur le modèle de nos lycées. Il a mis à la tête de cette intéressante création Noureddin-Effendi, musulman recommandable par son éducation européenne. Nous devons signaler les efforts généreux du vice-roi en faveur des sciences, des lettres et des arts, et espérer en même tems que les conseils de notre consul général, M. Drovetti, les travaux d'un de nos ingénieurs, M. Pascal-Coste, chargé de la direction du canal de Mahmoudieh, feront époque dans l'histoire de la régénération de la terre des Pharaons; à ces noms, viendront se joindre celui de M. Basili-Fakr, savant traducteur arabe de plusieurs ouvrages de Voltaire, de Rollin, de Fénélon, de Volney, de Beccaria, etc., lequel termine maintenant la traduction de l'histoire de la vie d'Alexandre, et celui de Hadji Othman, jeune musulman plein d'instruction et de philosophie, qui est venu par ordre de son maître étudier pendant quelque tems à Paris notre littérature et nos arts.

Cap de bonne-espérance. — *Nouvelle Colonie.* — Le licenciement du régiment connu sous le nom de Royal-Africain a donné lieu à la formation d'une colonie nouvelle en Cafrerie. Les soldats qui le composaient ont fondé, sur les bords de la rivière de *Fish*, une ville à laquelle ils ont donné le nom de Frederiksburgh. E. G.

Barbarie. — Tripoli. — *Voyage de découvertes.* — Des lettres du major Denham, qui commande l'expédition dans l'intérieur de l'Afrique, annoncent que le rassemblement s'est fait dans cette ville en novembre dernier. Les Anglais, à leur débarquement, ont été salués par les batteries de la côte. Le dey avait donné des ordres pour que la caravane fût en état de se diriger sur le Fezzan au mois de février. Elle doit être escortée beaucoup au-delà de Bournou.

Le professeur Oudenoy restera dans cette ville avec le vice-consul Britannique. Tous les membres de l'expédition sont remplis d'espérance, et se flattent de pénétrer plus avant qu'aucun des voyageurs qui les ont précédés.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

Londres. — *Effet extraordinaire du vent sur le courant de la Tamise.* — Un fait important, qui peut servir à expliquer divers phénomènes, a eu lieu le 6 mars dernier à Londres. Le vent, soufflant avec violence dans la vallée où coule la Tamise, repoussa les eaux de l'Océan, qui remontent dans le lit de ce fleuve lors de la haute mer; l'heure du flux fut retardée suffisamment pour laisser s'écouler vers l'embouchure toutes les eaux provenant journellement de cette cause, et pendant un tems assez long la rivière devint guéable, les navires amarrés au-dessous du pont de Londres furent échoués, et il parut quatre îles d'alluvions entre ce pont et celui de Southwarth. Cet exemple récent et remarquable se réunit à plusieurs autres, qu'on pourrait citer, pour prouver que l'action exercée par le vent sur les flots de la mer est beaucoup plus puissante qu'on ne l'imagine communément, et qu'il en résulte dans quelques parages des différences de niveau considérables.

— *Topographie.*—M. le docteur Brewster a publié dernièrement une série d'observations barométriques faites avec le plus grand soin par MM. Herschel et Ch. Babbage pour déterminer avec précision la hauteur de la célèbre chute de Staubbach, visitée par eux l'année dernière dans un voyage à Lauterbrunnen (canton de Berne). Il en résulte que la hauteur de cette grande et pittoresque cataracte est de 1000 pieds anglais. Le pont sur le Staubbach, au-dessus de l'hôtellerie de Lauterbrunnen a une élévation de 1485 pieds.

Écosse. — Comté de Fife. — *Ossemens fossiles.* — Les belles et savantes recherches de M. Cuvier sur ce sujet si important pour le progrès de la connaissance du globe ont fixé l'attention générale de l'Europe, et de nouvelles découvertes se succèdent chaque jour, même dans les lieux qu'on supposait

explorés depuis long-tems. L'une des plus riches provinces de l'Angleterre vient d'en offrir un exemple; on savait, depuis un grand nombre d'années, qu'il existait à Kirkdale une caverne qui pénètre à plus de 300 pieds dans un roc oolitique; mais sa largeur et sa hauteur variant seulement de 2 à 5 pieds, la difficulté de la visiter en avait écarté les observateurs. Le professeur Buckland, plus intrépide ou plus persévérant, y a découvert que le sol, formé d'un lit de boue, épais d'environ un pied, contient une multitude de restes organisés. Il y a trouvé enfouis 1° des os d'hyène, d'éléphant, de rhinocéros et d'hippopotame appartenant à des espèces éteintes aujourd'hui; 2° des os de cerf, de bœuf, et de rat d'eau; 3° des portions de fumier provenant des animaux qui anciennement habitaient cette caverne; leur examen chimique a prouvé qu'elles appartenaient à des espèces de la tribu des chiens, et leur aspect les fait ressembler aux déjections de l'hyène. L'examen des localités a prouvé que les restes des grands quadrupèdes n'avaient point été portés dans cette caverne par les eaux, car ils ne sont point mêlés de graviers; ils n'ont point souffert par les effets d'un transport; ils ont retenu leur gélatine et l'intégrité de leur structure. Cependant, les dimensions restreintes du lieu établissent également que ces animaux n'ont pu entrer dans cette étroite fissure; on est donc réduit à conjecturer que les hyènes, qui paraissent avoir été les seuls habitans de cette caverne, y ont apporté pour leur nourriture les corps de ces animaux; et en effet, les petits animaux sont exclusivement ceux dont on trouve les restes formant un tout; les autres semblent avoir été dépecés; ils gisent dans les parties les plus reculées du repaire, et l'inspection la plus attentive n'y montre aucune trace qui laisse supposer que les eaux aient été l'agent de leur transport. Ces faits ont été exposés devant la *Société royale de Londres* et devant la *Société Wernérienne* (1).

— *Médecine. — Éruptions cutanées artificielles employées dans le traitement des aliénés.* — Le procédé médical qui consiste à faire naître artificiellement des éruptions cutanées vient d'être em-

---

(1) Une société *Wernérienne* est une société de minéralogie, comme une société *Linnéenne* est une société de botanique et de zoologie.

ployé régulièrement et avec un grand succès, par le docteur *Jenner*, dans le traitement des aliénés. Dans un nombre considérable de cas, il est parvenu, à l'aide de ce moyen convenablement dirigé, à guérir d'une aliénation mentale violente et obstinée des personnes sur qui l'on avait inutilement essayé tous les autres remèdes par lesquels on a cherché jusqu'à présent à combattre la manie. L'importance d'une découverte si précieuse pour l'humanité fait concevoir un vif désir que l'expérience confirme les premiers résultats. Il n'y a certainement qu'un moyen curatif de la fièvre jaune (s'il peut en exister un) qui soit d'une utilité assez éminente pour balancer, au concours de l'Académie des sciences, le haut mérite d'une découverte à laquelle celle de la vaccine pourrait seule être comparée.

Londres. — *Éclairage par le gaz hydrogène carboné.* — On vient d'obvier par une invention nouvelle aux inconvéniens qui résultent de la chaleur et de l'odeur du gaz, quand on l'introduit dans l'intérieur des appartemens. Le conduit qui l'apporte dans chaque maison étant disposé de manière à aboutir aux fenêtres des chambres qu'on veut éclairer, la combustion a lieu en dehors, et son effet est augmenté par l'usage d'un réflecteur. Il en résulte l'avantage 1° de n'avoir pas besoin de la surveillance des domestiques, pour entretenir ou soigner des lampes; 2° d'éviter la malpropreté que celles-ci produisent; 3° de ne point augmenter, par un éclairage quelconque, la température intérieure des appartemens; 4° d'obtenir une lumière qui n'est point nuisible à la vue; 5° enfin, d'avoir, au lieu d'un éclairage variant sans cesse dans l'intensité de ses effets, une lumière, qui ne vous soumet point, comme celle dont on fait maintenant usage, à une foule d'accidens, et qui, pénétrant dans les maisons de la même manière que celle du jour, ne vous oblige point à changer chaque soir les dispositions locales de vos occupations.

— *Technologie.* — *Dorure factice pour le fer.* — D'après un procédé très-simple, en usage dans l'Inde de tems immémorial, on couvre actuellement en Angleterre, d'une dorure factice, des chaînes de ponts, des rampes et autres ouvrages en fer exposés à l'action de l'atmosphère. Les matériaux qu'on emploie sont de très-peu de valeur; ce sont de l'étain, de la glu, et du vernis à l'huile; le

tout appliqué avec une brosse, comme la peinture la plus grossière. On parvient, par ce moyen facile, à donner aux grands ouvrages en fer un aspect très-agréable et à les préserver de la rouille.

Edimbourg. — *La Société Royale* vient d'admettre au nombre de ses membres étrangers M. Ampère, de l'Institut de France. C'est une récompense flatteuse de ses beaux travaux, qui ont étendu d'une manière si surprenante la connaissance des phénomènes électro-magnétiques.

Cambridge.—*La Société philosophique* de cette ville a reçu une communication relative à un énorme calcul trouvé dans un homme après sa mort. Il a quinze pouces et demi de circonférence et pèse 32 onces. Le professeur Cumming a fait en cette occasion la description d'un autre calcul découvert dans les intestins d'un cheval, et composé de phosphates et de matières végétales ; il avait 37 pouces de circonférence, et pesait 64 onces.

Londres.—*Publications prochaines.—Géologie.* — Il va paraître très-prochainement un ouvrage enrichi de gravures, *sur les fossiles des dunes méridionales de l'Angleterre*, ou *la géologie du Sussex.* L'auteur, M. Mantell, a décrit plusieurs séries étendues de restes organiques contenus dans un groupe de stratification qui n'avait point encore été soumis à l'observation ; entre autres des os, des dents et des écailles d'un *monitor* de grandeur gigantesque, des os et des carapaces de plusieurs espèces de tortues de mer et d'eau douce, différens genres de la famille des palmiers, et des vestiges de plusieurs animaux inconnus ; dans le calcaire du Sussex, il a retrouvé 18 espèces de poissons et 50 espèces de mollusques testacés, ainsi que de nombreux genres de zoophytes.

— On annonce comme étant sous presse *un Voyage fait en 1820 à l'Oasis de Siwah*, dans le but de reconnaître la position du temple d'Ammon. L'auteur, M. Linant, a joint au texte, des cartes, des plans, des vues et des détails intéressans sur le désert du mont Sinaï, ainsi que sur les antiquités égyptiennes qui s'y trouvent, et qui n'étaient pas encore connues.

Écosse. — *Antiquités.* — *Hache de bataille antédiluvienne.* — On a communiqué à la Société des Antiquaires écossais une découverte fort curieuse. En creusant le canal de l'Union, qui traverse le comté de Mid-Lothian, il a fallu pratiquer une tranchée très-profonde dans la colline de Wilkie, qui borde le Bog ou marais de

Ratho. Après avoir pénétré au-delà de neuf pieds de vase endurcie et de sept pieds de sable, les travailleurs ont atteint une argile bleue-noire très-compacte. C'est dans cette stratification et à quatre pieds au-dessous de sa limite supérieure, en contact avec le sable, qu'ils ont trouvé une hache de bataille, en cuivre très-pur, d'une structure fort remarquable, large de trois pouces, et longue de cinq. La profondeur à laquelle elle gisait dans une argile très-dure, recouverte de plusieurs pieds de sable, donne lieu de croire qu'elle est d'une origine antérieure au cataclysme qui a formé cette dernière stratification ; vraisemblablement cette découverte ne tardera pas à servir de preuve à l'appui de l'assertion qu'avant l'invasion des eaux de l'Océan il existait, même dans les contrées de l'Europe, des peuples qui faisaient déjà servir les arts à la destruction de leurs semblables. (1)

— Cambridge. — *Nécrologie* — *Clarke* — Les sciences géographiques ont à regretter le célèbre voyageur *Daniel Clarke*, professeur de minéralogie à l'Université de Cambridge. On sait qu'il a visité utilement, pour les progrès de nos connaissances, presque toute l'Europe et une grande partie de l'Asie et de l'Afrique. Il a mérité son honorable réputation, non moins par les acquisitions, dont il a enrichi les sciences naturelles, que par la clarté, l'on peut même dire l'éloquence de ses savantes leçons. La manière dont il remplissait ses fonctions de Bibliothécaire de l'Université, le faisait aimer des étrangers, et doit faire désirer que son successeur imite son exemple. M. de J.

POLOGNE.

Varsovie. — *Publications nouvelles.* — Depuis le rétablissement de la paix, comme aucun motif puissant, aucun intérêt réel, n'appelle la jeunesse polonaise au service militaire, son esprit s'est tourné principalement vers l'étude des

---

(1) Ce fait très-intéressant rappelle les instrumens de cuivre trouvés dans le pays des Tchoudes. La hache trouvée en Écosse était-elle effectivement une arme de bataille ? par quels moyens peut-on le constater ? le cuivre fournit les premiers tranchans métalliques, soit pour les arts, soit pour la guerre. N. d R.

sciences et des lettres. La sévérité de la censure a fait disparaître la plupart des journaux politiques ; mais Varsovie abonde en ouvrages périodiques de sciences et de littérature. Nos militaires ne dédaignent pas le culte des muses ; un des plus distingués prépare une *Grammaire philosophique*. M. Niemcewicz, dont le nom se lie à tous les genres de gloire qui ont illustré la Pologne depuis un demi-siècle, ne cesse de consacrer ses veilles et ses pensées au bien de son pays. Il publie des *Mémoires pour servir à l'histoire de Pologne*. On imprime *un Dictionnaire Allemand-Polonais*, dont un habitant de Dantzick s'occupe depuis trente ans. Un ouvrage utile et curieux, la *Terminologie de la chasse* vient de paraître. La plupart des ouvrages nouveaux se publient chez Glügsberg, dont la belle imprimerie rend beaucoup de services ; on regrette que sa librairie, gênée dans ses relations avec les pays étrangers, ne puisse pas avoir la même activité. En général, le commerce des livres, et surtout des livres étrangers, des écrits politiques et des nouveautés, est soumis à beaucoup d'entraves, et le défaut de concurrence, qui fait maintenir les prix des articles de librairie à un taux très-élevé, est un autre inconvénient qui retarde la circulation des lumières et des progrès de l'instruction. N.....ki.

ALLEMAGNE.

Hongrie. — *Ossemens fossiles*. — Des squelettes de mammouth et d'éléphant ont été découverts récemment dans le district de Honter.

Bade. — Carlsruhe. — *Mécanique industrielle*. — Il a paru un rescrit ministériel qui assure une prime de cinquante à cent ducats sur la caisse de l'État, à celui qui inventera une machine propre à laver le sable du Rhin, qui contient des particules d'or, et par le moyen de laquelle un seul individu puisse retirer par jour une aussi grande quantité d'or que deux ou trois orpailleurs en retirent par la méthode ordinaire. 1° La nouvelle machine doit être construite de manière que chaque orpailleur puisse s'en servir commodément, comme des anciennes ; 2° les frais d'achat d'une nouvelle machine doivent s'élever tout au plus au double ou au triple du prix des autres ; 3° les essais se feront publiquement, de

manière que des orpailleurs ordinaires lavent le sable avec la nouvelle et l'ancienne machine, et que l'on puisse vérifier les résultats.

WURTEMBERG. — ESSLINGEN. — *Foyers portatifs économiques.* — Le sieur Emmanuel Steudel, de cette ville, a inventé, l'année dernière, des foyers portatifs, à l'aide desquels on peut faire cuire les viandes d'une manière infiniment plus commode et plus agréable, en économisant la moitié du tems et les deux tiers du bois employés jusqu'ici. Quoique ce nouveau procédé, dont on trouve une description détaillée dans le N°. 19 de *l'Indicateur universel de l'Allemagne méridionale* (Allgemeiner Anzeiger der Süddeutschen) ait obtenu du succès en Allemagne, l'inventeur n'a pas cru devoir s'en tenir là; et depuis, il a perfectionné son invention. Le prix de ses foyers économiques, y compris les accessoires nécessaires pour cuire, rôtir, et frire, a été fixé, par lui, de la manière suivante: savoir:

n. 1. Un foyer pour un ménage		de 4 à 6 personnes,	25 fl.	(60 fr.)
2. Un dit,	*Idem.*	de 8 à 10	33 fl.	(79 fr.)
3. Un dit,	*Idem.*	de 12 à 16	40 fl.	(96 fr.)

L'économie que procurent ces foyers est telle que, lorsque le prix du bois est modéré, elle peut compenser, dans l'espace d'un an à dix-huit mois, les premiers frais d'établissement du foyer. E.

TUBINGUE. — *La Société Évangélique* de cette ville a proposé pour le meilleur livre destiné à préparer le peuple et la jeunesse à la lecture de l'Écriture sainte, un prix de 150 florins. Les manuscrits doivent être adressés, avant Pâques de 1823, à M. Steudel, professeur de théologie à Tubingue.

BERLIN. — *Institut-Wadzeck, pour les enfans abandonnés.* — La princesse Alexandrine, seconde fille du roi, a accepté le protectorat de l'Intitut-Wadzeck, pour les enfans pauvres abandonnés. Cet établissement, digne de servir de modèle, a été formé et se soutient uniquement à l'aide de souscriptions volontaires. Le zèle rare et les sacrifices sans nombre du professeur Wadzeck, son fondateur, ont puissamment contribué à lui faire atteindre le degré de prospérité auquel il est parvenu. Ce généreux philantrope en jeta les fondemens, il y a quelques années, lorsque la misère était la plus grande, en recueillant, dans les rues de Berlin, douze enfans en bas âge, qui se trouvaient abandonnés. Aujourd'hui, cette

école en compte plus de trois cents; et la générosité des habitans de Berlin a mis à la disposition des administrateurs, des fonds assez considérables pour qu'ils aient pu faire construire un bâtiment, uniquement consacré à cet Institut. L'éducation qu'on y reçoit mérite les plus grands éloges; quoiqu'elle soit essentiellement religieuse, on a évité avec soin de tomber dans cet esprit de dévotion mystique qui depuis quelque tems ne s'étend que trop en Allemagne et en Suisse.

Dresde. — *L'Académie des Beaux-Arts* a distribué des prix et des récompenses, pour une somme de 2,000 francs environ, à de jeunes élèves qui sont dans le besoin et qui se sont distingués lors de la dernière exposition. Un nouveau réglement pour les trois classes dont se compose cette académie a été publié depuis peu; il est revêtu de la signature de son directeur actuel, M. le maréchal de la cour, comte de Vitzthum, au zèle duquel on doit, en grande partie, l'état de prospérité de cet établissement. E.

Stuttgard. — *Archéologie — Monumens du tems des anciens Germains et des Romains, dans les provinces Westphaliennes du Rhin*, (Denkmale aus der alt-Germanischen und Römischen Zeit in den Rheinisch-Westphälischen Provinzen). — C'est sous ce titre que le libraire Cotta va publier un ouvrage important dont le gouvernement prussien a confié l'exécution à un savant archéologue, le docteur Dorow, conseiller aulique à Bonn. Nous avons déjà fait connaître (Tom. XII, pag. 1[0) une *Collection d'antiquités germaines et romaines* de ce même auteur, avec laquelle l'ouvrage dont il s'agit ici n'a rien de commun. Il y a deux ans que le prince de Hardenberg, chancelier de Prusse, établit une administration particulière, chargée du soin de conserver les antiquités germaines et romaines des pays du Rhin, de les réunir, de les mettre en ordre, et d'en donner la description. C'est cette institution que dirige M. Dorow, et dont l'ouvrage que nous annonçons est le premier fruit. Il formera un volume in-folio, d'environ 100 pages de texte, et 35 dessins gravés ou lithographiés. La première division, renfermant les anciens monumens germains de la Westphalie, offrira entre autres un dessin de la célèbre masse de pierres connue sous le nom de *Externsteine*, en latin *Eostræ rupes* ou *rupes Picarum*, dans le pays de Lippe-Detmold. Ces roches isolées et gigantesques servirent aux anciens Germains pour l'exercice de leur culte; ce sont apparamment les

autels sur lesquels Tacite a dit que les tribuns et les généraux romains furent sacrifiés après la bataille d'Arminius : autour de ces monumens, on trouve encore des traces de sacrifices. Lorsque, dans les tems postérieurs, les habitans de ce pays se convertirent à la religion chrétienne, la dévotion voulut effacer les souvenirs du paganisme, par un bas-relief colossal taillé dans ce même rocher et représentant la descente de la croix. C'est peut-être le plus ancien travail de ce genre qui existe en Allemagne ; la composition n'en est pas moins extraordinaire que l'exécution. Un autre monument remarquable est le *Teutenbourg* ou *Teutobourg*, retranchement dont les remparts de pierre n'offrent aucune trace de mortier ; c'est là que Quintilius Varus essuya sa fameuse défaite. Chaque dessin sera accompagné d'une description détaillée, uniquement fondée sur des faits. La seconde division de cet ouvrage comprendra les monumens romains. Elle fera connaître 1°. les morceaux d'architecture résultant des fouilles qui furent entreprises en 1818, par le comte de Solms-Laubach, aux environs de Bonn ; les dessins s'exécutent sous la direction de l'habile architecte Hundeshagen ; 2°. les figures de bronze, les pierres gravées, les vases de toute espèce, les monnaies et les médailles que ces mêmes fouilles ont produites ; 3°. d'autres objets d'antiquité, trouvés également aux environ de Bonn. Le prix de cet ouvrage, qui sera suivi d'autres volumes, est de 8 florins, (environ 18 francs). H—s.

Silésie. — Breslaw. — *Nécrologie.* — *Schneider.* — Un des plus illustres philologues de l'Allemagne, *Jean Gotlob* Schneider est mort dans cette ville le 12 janvier dernier. Il était professeur et bibliothécaire de l'université et chevalier de l'aigle rouge. Schneider aimait tellement sa patrie, qu'il ne prenait d'autre titre sur ses ouvrages que celui de *Saxon*. Né à Colm, en Saxe, il avait fait ses études à Gœttingen et à Leipsick ; de là, il vint à Strasbourg, où il vécut long-tems dans l'intimité du savant helléniste Brunck. En 1776, il fut nommé professeur d'éloquence à Francfort sur l'Oder, et ne quitta cette ville qu'en 1811, lors de la réunion de son université à celle de Breslaw. Non-seulement, Schneider était grand philologue, mais il a encore occupé un rang distingué parmi les naturalistes : c'est ce qui donne un grand prix à plusieurs éditions d'auteurs grecs qui ont écrit sur des sujets analogues à ses vastes connaissances. Il serait trop long de rappeler ici tous les ouvrages

de Schneider. Nous dirons seulement qu'il venait de publier le complément du Dictionnaire Grec-Allemand, qui seul aurait suffi pour établir sa réputation. Les meilleurs hellénistes de l'Allemagne ont contribué à la perfection de ce volume supplémentaire. On cite surtout MM. Jacobs de Gotha, Weigel de Dresde, Struve et Lobeck de Kœnisberg, Buttmann, de Berlin; enfin, M. Coray paraît y avoir associé la gloire de son nom. PH. G.

MUNICH. — *Babo.* — Le 5 février, est mort dans cette ville, après une courte maladie, le célèbre auteur dramatique Joseph Marie Babo, membre de l'Académie des Sciences. Ses ouvrages ont eu plusieurs éditions : sa tragédie d'*Othon de Wittesbach*, en particulier, a obtenu bien des fois cet honneur dans différentes villes. Espérons que, dans un pays comme la Bavière, où les lettres et les sciences sont cultivées avec tant de zèle et de succès, les amis de Babo chercheront à dédommager le public de sa perte, en publiant une collection complète de ses œuvres. E.

SUISSE.

CANTON DE Schwyz. — *La Société médico-chirurgicale des cantons d'Uri, Schwyz, Unterwald et Zug*, s'est réunie, pour la douzième fois, le 5 juillet dernier, à Seewen, près de Schwyz; son président, le docteur *Elsener*, de Lachen, a fait l'ouverture de la session par un discours très-étendu sur l'utilité et la nécessité d'étudier l'histoire de la médecine.

CANTON DE ZUG. — *La Société des artistes vétérinaires suisses* s'est assemblée, le 3 septembre dernier, à Cham, sous la présidence de M. le docteur *Koechlin*, de Zurich. Parmi les mémoires présentés, on a surtout distingué les suivans : une réponse à la question, proposée en 1817, *sur les inflammations cérébrales*, par M. le docteur *Cosandey*, du canton de Fribourg, auquel le prix a été adjugé; une *dissertation sur l'éducation du gros bétail dans les Hautes-Alpes et sur les soins à lui donner*, par M. *Hess*, artiste vétérinaire à Kerns, dans le haut Unterwald; une *histoire du bétail dans le canton de Zug*, par le docteur *Stadlin*. La Société, qui est maintenant composée de plus de soixante-dix membres, s'est mise en relation avec les plus célèbres médecins vétérinaires de l'Allemagne. La session s'est terminée par l'admission de nouveaux membres, la confirmation du président, et la fixa-

tion du canton d'Argovie pour le lieu de la prochaine réunion de la société.

Canton de Genève. — *Société pour l'avancement des arts. — Prix proposés. — Classe d'agriculture.* — La Classe, ayant reçu de la part d'un ami de l'économie rurale, qui a gardé l'anonyme, l'offre d'un prix pour un objet qui lui a paru digne de l'intérêt des propriétaires et des cultivateurs, demande *une instruction complète et motivée sur les diverses clauses, conditions et réserves qui doivent entrer dans les actes par lesquels un propriétaire confie à un cultivateur l'exploitation de son domaine.* — Les actes usités dans notre pays sont de trois espèces : 1° Le bail à ferme ; 2° le bail à moitié fruits, soit grangeage ou métayage ; 3° le vignolage, dans lequel le salaire du vigneron se prélève, en tout ou en partie, sur la récolte, soit en nature, soit en argent. — Les rédacteurs des mémoires destinés à concourir devront également avoir en vue l'intérêt du propriétaire et celui du cultivateur ; ils indiqueront les qualités qui constituent le bon fermier et les précautions à prendre pour que le domaine qui lui est confié ne soit pas détérioré ; ils chercheront à faire comprendre au propriétaire que son avantage bien entendu se trouve dans les baux où la part allouée au cultivateur laisse à celui-ci l'espoir d'un profit honnête, chaque année. Il feront connaître approximativement dans quelles proportions les fermiers et les grangers devront être habituellement pourvus d'ouvriers et d'animaux, relativement à l'étendue des champs et des prés qui composent le domaine. Ils traiteront la question des avances à faire au cultivateur, ce qui les conduira à parler des expertises, objet délicat qui doit être pesé avec soin. Ils discuteront le pour et le contre d'une réserve pour les cas fortuits. Ils parleront de la durée des baux, de l'époque la plus convenable pour leur renouvellement, et des cas qui peuvent autoriser leur résolution avant l'échéance du terme. Ils spécifieront les précautions à prendre pour que l'exploitation de la dernière année du bail ne tourne pas à la ruine du domaine. Ils examineront jusqu'à quel point on peut, dans les divers genres de baux, recommander, encourager ou prescrire l'établissement des prairies artificielles ; l'adoption de tel ou tel assolement, ou l'emploi de certains instrumens de labourage, sans perdre de vue qu'il ne s'agit pas ici d'un traité d'agri-

culture, mais de la meilleure rédaction possible d'un acte de fermage. Ils traiteront la question de la plus ou moins grande convenance qu'il y aurait de rétablir chez nous une taxe annuelle du prix des vins, *uniquement* destinée à régler les comptes entre les propriétaires et les vignerons; taxe qui a existé autrefois, qui est en usage dans le canton de Vaud, et qui n'aurait son effet qu'autant qu'elle aurait été adoptée volontairement par les parties contractantes. Ils examineront encore si cette taxe devrait être uniforme pour tout le canton, ou distincte, suivant les localités; par qui et comment elle devrait être établie. Enfin, les mémoires devront être accompagnés de plusieurs modèles de baux, dans lesquels on introduira, autant qu'il est possible, tous les cas applicables à nos différentes cultures, et toutes les stipulations dont la convenance aurait été discutée dans le cours des mémoires mêmes. Au moyen de ces cadres, chaque propriétaire, appelé à rédiger de pareils actes, pourra y puiser d'utiles directions, tant pour le fond des choses que pour la méthode d'une bonne rédaction; ce qui ne l'empêchera point d'adopter, pour ce qui le concerne, les additions et modifications résultant des localités et de ses circonstances particulières. Les mémoires devront être remis avant le 1er mai prochain. Le prix sera décerné, dans la séance publique annuelle de la Société des Arts du mois de juin 1822 : il consistera dans une médaille d'or de 500 florins (230 fr.), ou sa valeur. Comme il est possible, cependant, que plusieurs concurrens présentent de idées utiles sur un sujet qui exige des connaissances variées de théorie et de pratique, de jurisprudence et d'agriculture, le comité s'est réservé de pouvoir ou diviser le prix, ou adjuger un ou plusieurs *accessit* : il se propose de faire imprimer le mémoire couronné, et d'y joindre, s'il est nécessaire, les portions des mémoires jugés dignes d'un accessit ou d'une mention honorable, autant qu'elles seraient le complément de l'ouvrage qui aurait mérité le prix.

Canton de Berne. — *Institut pour les sourds-muets.* — Le conseil ecclésiastique a été chargé par le petit-conseil d'organiser un *institut cantonal pour l'éducation d'enfans sourds-muets*, nés dans le pays. Le directeur futur de cet intéressant établissement sera d'abord envoyé à l'étranger, pour y étudier, aux frais de l'État, la méthode particulière d'enseignement à l'usage des sourds-muets.

Indépendamment de l'instruction ordinaire adoptée pour toutes les écoles, il sera tenu de donner à ses élèves les premières directions pour les travaux manuels, soit d'agriculture, soit des arts mécaniques. Les enfans ne seront admis dans l'institut qu'à l'âge de sept ans accomplis, moyennant une pension, dont la quotité sera déterminée par le conseil ecclésiastique, et indépendante du traitement fixe alloué au directeur.

— *Caisse de pensions pour les maîtres d'école.* — Au milieu de l'année dernière, le fonds capital de cette caisse s'élevait à 7119 livres de Suisse (environ 10,550 fr.), y compris 4337 livres, montant des recettes effectuées dans le cours de sa troisième année d'existence. Le 30 janvier 1821, le nombre des maîtres d'école ayant part à l'établissement était de 150. Les dons faits à la caisse se sont élevés à 1274 livres, dans la première année de sa fondation; à 671, dans la seconde; et enfin à 3838, dans la troisième. Les intérêts de la donation faite par M. l'Avoyer de Melune ont été distribués, lors de la dernière reddition de comptes, à quatre maîtres d'école qui avaient dépassé leur soixantième année.

Canton de Vaud. — Yverdun. — *Instruction publique.* — On commence à reconnaître en Suisse, et surtout à Berne, à Bâle, à Zurich, et dans le canton de Vaud, la nécessité de donner une instruction solide aux femmes. Mais, parmi les établissemens où elles reçoivent une éducation complète, nous devons citer en première ligne l'institut fondé à Yverdun en 1806, sous les auspices et d'après les principes de Pestalozzi; et dirigé depuis 1814 par M. et Mme *Niederer.* Les jeunes personnes sont réparties en trois divisions: *la première* comprend les enfans de 8 à 12 ans; *la deuxième* les demoiselles de 12 à 18 ans et au-delà; *la troisième* les jeunes personnes qui désirent être institutrices; elles peuvent entrer à tout âge, et ont l'espoir d'être placées convenablement en sortant de l'institut: Une nourriture simple et abondante, de fréquens exercices entre les leçons, la culture de petits jardins, et des jeux, sont les moyens employés pour conserver la santé des élèves. Dans l'éducation morale, le premier soin est de leur inspirer une piété vraie et sans affectation, qui, se liant à toutes les actions de leur vie, en soit le principe et le régulateur. L'instruction proprement dite, que l'on modifie suivant l'étendue des facultés de chaque élève, consiste dans les objets suivans: 1° l'instruction morale et religieuse; 2° le calcul

de tête, et le calcul avec les chiffres; 3° la calligraphie; 4° la géographie; 5° l'histoire; 6° les élémens du dessin et du chant, pendant six mois environ; 7° la langue allemande; 8° la langue française; 9° les ouvrages de femmes; 10° la langue italienne; 11° la langue anglaise; 12° le chant et le dessin, après les six premiers mois; 13° la musique instrumentale; 14° la danse. — Les neuf premières branches d'instruction sont comprises dans le prix de la pension, qui est de 36 louis par an; les six dernières se paient à part, au prix de 3 louis par an pour chacune. — Le local est vaste, bien aéré, et les élèves ont la jouissance d'un grand et beau jardin, à la proximité des bains chauds et de ceux du lac de Neuchâtel.

Neuchatel. — *Lithographie.* — M. Charles Girardet, de cette ville, ayant soumis à la *Société des Artistes* de Zurich, et à celle *pour l'avancement des arts*, de Genève, sa belle lithographie *de la Transfiguration de Raphaël*, ces deux sociétés ont porté le jugement le plus favorable sur cette production qui réunit, suivant l'expression du secrétaire de la *Société des Artistes*, l'énergie de la gravure en relief à la douceur du pointillé. E.

ITALIE.

Naples. — *Arts chimiques.* — M. Pépé, professeur de chimie dans cette ville, a découvert un moyen de préserver tous les métaux, tels que le fer, le cuivre, l'étain, le bronze, etc., des effets de l'air ou de l'eau, en les recouvrant d'un enduit métallique qu'on ne peut enlever qu'à la lime, et qui, lorsqu'il est poli, devient aussi blanc et aussi brillant que l'argent. , M. Pépé fait imprimer un traité sur cette importante découverte. (V. ci-dessus : *Iles Britanniques*). L. S. B.

Venise. — *Matière colorante du café.* (*Voy.* ci-dessus, T. VII, pag. 579.) — En répétant les belles expériences de Brugnatelli sur la matière colorante du café, M. Bizio observa que quand une goutte de l'infusion ou décoction du grain tombe sur une étoffe, elle forme une tache jaune, environnée d'un bord d'une belle couleur verte, qu'il attribua à l'oxidation de l'huile contenue dans la semence de cette rubiacée. Pour fixer cette couleur, il fit bouillir un hectogramme de café en poudre, et réduisit la décoction à huit hecto-

grammes ; il y ajouta une égale quantité de sulfate de cuivre dissout dans de l'eau, et il se servit, comme d'un précipité, d'une solution de soude caustique. Le dépôt qui seforma pesait 105 grammes ; en le séchant à l'air, il le vit prendre une couleur verte, qui était d'autant plus brillante, qu'il était plus humide au moment de son exposition à l'air libre. M. Bizio a vérifié, par plusieurs expériences, que ni l'eau, ni l'éther, ni l'alchohol, ni les sous-carbonates alkalins n'ont d'effet sur cette couleur ; la potasse caustique la change en bleu-ciel ; la soude ne l'altère point, et, à l'exception des acides sulfurique et oxalique, aucun autre ne détruit totalement cette couleur. En dissolvant sa matière dans l'acide acétique, on obtient une teinte verte, dont la beauté est encore plus grande. M. DE. J.

FLORENCE. — *Académie de la Crusca.* — Des étrangers se sont souvent plaints que les Italiens, et surtout les Florentins, partisans de l'Académie de la Crusca, ne s'occupent ordinairement que de minutieuses discussions de grammaire, qui donnent une idée peu avantageuse de l'esprit de la nation. Ayant fait connaître ces reproches, quelquefois injustes ou exagérés, nous nous empressons de rapporter, avec la même impartialité, un exemple qui prouve que l'Italie est loin d'être dépourvue de véritables savans, capables de porter, même dans les recherches de philologie, cet esprit philosophique qui seul peut nous éclairer. Le professeur J. B. Niccolini a lu, dans une séance solennelle de l'Académie, le 13 septembre 1821, un discours *sur la propriété en fait de langage.* Les principes qu'il a signalés nous donnent l'assurance que les idéologues de ce pays font tous leurs efforts pour se débarrasser de la foule bruyante des grammairiens. Le docte académicien a terminé son discours par ce passage remarquable : « Notre postérité, qui sera, je l'espère, plus sage que nous, demandera sans doute quel avantage a retiré l'Italie de ces misérables disputes ; si quelques pages de Verri, de Beccaria, de Filangieri, ne lui font pas plus d'honneur que tant de volumes aussi inutiles que les *Bataglie* (1) du Muzio. Mais les ouvrages de ces écrivains philantropes, traduits par les

(1) Titre donné par le Muzio à quelques-uns de ses écrits polémiques, rédigés au seizième siècle, sur ces mêmes controverses grammaticales qui se prolongent encore, malheureusement pour les lettres italiennes.

étrangers, non seulement ont accru la gloire de leur nation, mais aussi ont détruit plusieurs préjugés, et épargné beaucoup de larmes à leurs concitoyens, pendant que nos disputes font gémir la raison, et sourire nos ennemis. Rougissons une fois de notre vaine renommée! Ne repoussons pas l'Italie vers son enfance, comme s'il lui était défendu par ses destinées de se livrer à des occupations plus sérieuses et plus dignes d'elle.... » F. Salfi.

— Turin. — *Publications prochaines.* — *Collection d'auteurs classiques grecs, avec version latine et commentaires.* — *La Collection des auteurs classiques latins*, publiée par les mêmes éditeurs, avait déjà obtenu un succès assuré, lorsqu'une entreprise rivale s'éleva en France, sous la direction d'un littérateur distingué, M. Lemaire; cette concurrence ne fit qu'ajouter à leur zèle, et leurs efforts ont répondu à l'attente des hommes instruits. La nouvelle Collection qu'ils entreprennent aujourd'hui comprendra les principaux poètes et prosateurs de la Grèce, tels qu'Hérodote, Thuycydide, Xénophon, Polybe, Diodore de Sicile, Plutarque, etc; Démosthènes, Isocrate, Eschine, Lysias, etc; Homère, Anacréon, Pindare, Eschyle, Sophocle, Euripide, etc. On suivra, pour le texte et pour les notes, l'édition de Deux-Ponts, celles de Leipsick et de Strasbourg, publiées par les soins des célèbres Reitz, Schweighœuser, Reiske, etc. Un *specimen*, composé de quatre pages, que les éditeurs ont joint à leur prospectus, permet d'assurer qu'ils arriveront à une correction plus parfaite que celle de la plupart des éditions originales, et que leur Collection sera, en même tems, un monument de l'art typographique. La *Collection des classiques grecs* formera *quatre-vingts volumes* environ, format grand in-8°, papier vélin. Le prix est fixé comme il suit: pour chaque volume au-dessous de vingt-cinq feuilles d'impression, c'est-à-dire de 400 pages, 8 fr.; de 25 à 30 feuilles, 10 fr.; de 30 à 38 feuilles, 12; et lorsqu'il passera les 38 feuilles, c'est-à-dire, plus de 609 pages, quel que soit le nombre auquel l'abondance des matières puisse le porter, 15 fr. Les portraits des auteurs, ou autres gravures, qui seront insérés dans les volumes de cette Collection, se paieront à part, à un prix modéré. On souscrit à Turin chez la veuve Pomba, et à Paris, chez Chassérieau, rue Neuve des Petits-Champs, n. 5, ainsi qu'au Bureau central de la *Revue Encyclopédique*, où l'on peut prendre connaissance du prospectus. D

Toscane. —Pistoja. —*Histoire littéraire.*—L'*Anthologie* de Florence annonce qu'on va publier à Pistoja une nouvelle édition de l'ouvrage de l'abbé Andrès, sur l'*origine, les progrès et l'état actuel* de *tous les genres de littérature.* On assure qu'on a senti l'imperfection de cet ouvrage, souvent trop vague, et quelquefois même inexact et partial sous quelques rapports. Les éditeurs font espérer que ces défauts seront corrigés, et qu'on y ajoutera tout ce que les sciences et les lettres ont produit de plus important depuis la première publication de l'ouvrage. Les remarques faites, à cette occasion, par les rédacteurs de l'*Anthologie,* sur l'histoire littéraire de l'Italie, sont très judicieuses. On y reconnaît le mérite de l'histoire de Ginguené, qui s'est attaché à faire connaître plutôt les ouvrages que la vie de leurs auteurs. C'est dans leurs écrits qu'on pourrait encore trouver des faits et des idées que les historiens doivent citer par justice et par reconnaissance. Un physicien anglais, le docteur Brewster, ayant dernièrement examiné les ouvrages de Benvenuto Cellini, célèbre orfèvre qui fleurissait au seizième siècle, lui attribue le mérite d'une observation qu'il a faite le premier sur la phosphorescence du *Spath-fluor.* Cette remarque honore l'auteur anglais, d'autant plus que les Italiens ne l'avaient pas faite jusqu'ici.

Milan. — *Archéologie.* — On imprime ici une édition complète des *Œuvres de Visconti;* les éditeurs veulent les publier dans toute leur pureté, sans les charger de notes et de remarques. Le dernier volume contiendra un examen des opinions de M. Visconti qui ont été en butte à la critique. — Deux écrivains allemands, MM. Köhler et Bœttiger, ont publié un *Mémoire,* où ils manifestent des préventions peu favorables à cette nouvelle édition : ils auraient voulu qu'on en fît disparaître les erreurs du célèbre antiquaire; erreurs sur lesquelles ils paraissent trop s'appesantir, sans considérer qu'elles étaient presque inévitables dans d'aussi vastes travaux, et qu'elles n'empêcheront pas que Visconti ne soit long-tems encore le plus savant archéologue de l'Europe.

Rome. — *Beaux-Arts.* — *Sculpture.* — Au commencement du mois de mars dernier, on a exposé, dans l'atelier de Canova, le *groupe de Mars et Vénus*, qu'il a sculpté pour le roi d'Angleterre. On connaissait une gravure de cet ouvrage; on voit maintenant combien il y a de distance entre la première conception d'un su-

jet et son exécution la plus parfaite. L'artiste semble avoir voulu reproduire à la fois les formes du style sévère et celles du style gracieux. Ce contraste est d'un très-bel effet, et caractérise cette nouvelle production du sculpteur italien. L'attitude de Vénus, sa physionomie tendre et touchante, semblent indiquer qu'elle cherche à détourner Mars des projets belliqueux qu'il médite. Les connaisseurs regardent ce morceau comme l'un des plus remarquables de l'auteur, par le mérite de la composition, par la beauté des formes et par la noblesse de l'expression. F. Salfi.

GRÈCE.

Organisation politique et législation. — Acte du Congrès national. — Instruction publique. — Quoique le siége du gouvernement soit fixé provisoirement à Corinthe, il est résolu qu'Athènes sera la capitale de toute la Grèce. L'écusson national porte une Minerve, avec les attributs de la sagesse; le pavillon est bleu-clair et blanc, unis par une croix; la religion orthodoxe est proclamée religion de l'État. Cependant, toutes les autres religions seront tolérées et protégées. Pour être citoyen, il faut être Grec de naissance ou d'origine, et membre d'une des communions chrétiennes. Les étrangers deviennent citoyens grecs par acte de naturalisation, pourvu qu'ils professent un rite chrétien quelconque. La législation sera basée provisoirement sur les lois de nos anciens empereurs; mais le code de commerce et le code militaire actuel des Français sont proclamés lois de l'État. Le nom du roi de France sera, pour les Grecs, placé en tête de la liste des monarques chrétiens. Son pavillon entre pour une moitié dans celui de l'Union. Ces résolutions ont été adoptées, aux termes de l'acte du Congrès, en reconnaissance de la protection que le consul de France a étendue sur tous les Grecs à Patras, dans l'année 1821, et ont été signées par le président Maurocordato, le vice-président Mauromichali, et par le secrétaire Théodore Negri. — On se propose d'établir incessamment à Athènes des écoles, des musées, des bibliothèques; et les bienfaits des lumières et de la liberté ne tarderont pas à se répandre dans cette ancienne patrie des arts et de la civilisation. N. P.

Législation. — Code de commerce. — Les Français doivent éprouver une satisfaction bien légitime, qui sera partagée par les

philosophes de toutes les nations, en voyant quelques-unes de leurs dispositions législatives adoptées par des peuples qui, malgré la diversité de leurs mœurs et des formes de leur gouvernement, ne peuvent s'empêcher de rendre hommage à la sagesse et à la bonté de nos institutions. Tout le monde sait qu'en Belgique, malgré plusieurs efforts infructueux et les doctes élucubrations d'un laborieux jurisconsulte, la plupart des lois françaises, légèrement modifiées, sont encore en vigueur; en Bavière, on les a franchement conservées, et plusieurs autres états de l'Allemagne ont, en quelques parties, suivi cet exemple. Le roi des deux Siciles, par un décret du 26 mars 1819, a promulgué un code de commerce qui, à 4 ou 5 articles près, est le même que celui de la France. Ce code, qui n'est lui-même qu'un perfectionnement de nos ordonnances de 1673 et de 1681, malgré les imperfections que l'on y reconnaît, surtout dans le *livre des faillites*, vient d'être déclaré loi de l'État, par la constitution organique du sénat de Péloponèse. La justice nous oblige à dire en même tems que notre code, traduit il y a environ 5 ans, d'après un firman du grand-seigneur, par le Grec Nicolas Pappadopoulos, avait déjà été imprimé à Constantinople et mis en vigueur, sur la demande du Bazarguian Bâchi (chef de la chambre du commerce grec). Déjà aussi, il avait été publié, à Paris, par M. T. R. (Th. Raccas.) Imprimerie d'Eberhart, 1 vol. in-8. Mais, la disposition de la Constitution hellénique qui le concerne n'en est pas moins un acte important que nous avons cru nécessaire de faire connaître.

Corinthe. — *Journal.* — C'est dans cette ville que s'imprime actuellement la *Trompette hellénique*, journal que les Grecs publiaient à Calamata. E. Gauttier.

ESPAGNE.

Madrid. — *Athénée.* — Cette institution fut fondée, au mois de juin 1820. Son but principal est d'offrir à la classe la plus éclairée de la capitale, un point de réunion pour s'instruire des affaires publiques, pour s'exercer dans l'art oratoire, pour fixer, par des représentations ou des pétitions, l'attention des Cortès ou du Roi sur des objets politiques de haute importance, en général, pour augmenter de toutes les manières la masse des connaissances

nécessaires à une nation libre. Afin d'atteindre ce dernier but, l'Athénée a érigé plusieurs chaires dont les cours peuvent être suivis, même par des personnes qui ne sont pas membres de cette institution. Deux séances publiques ont lieu par semaine, et ces réunions sont consacrées à la lecture de mémoires, rapports et autres écrits dictés par les circonstances, ou à la critique d'ouvrages espagnols et étrangers. Dans un salon de lecture, ouvert du matin jusqu'au soir, les membres de l'Athénée trouvent un grand nombre de journaux de toute espèce. Bientôt, ils auront aussi à leur disposition une bibliothèque dont la formation était déjà très-avancée vers la fin de l'année dernière. A cette même époque, l'Athénée comptait quatre-vingt-quinze membres, parmi lesquels on remarquait les généraux Castanos, Palafox, et plusieurs grands d'Espagne. — Les principaux sujets qui ont occupé l'Athénée, depuis sa fondation, sont 1° la dîme, dont on a recherché l'origine, pour faire apprécier le prétendu droit divin que voudraient lui attribuer ceux qui en ont profité jusqu'à présent; si les Cortès ont le droit de la modifier ou même de l'abolir, et par quelle autre imposition nouvelle elle pourrait être convenablement remplacée; 2° les juridictions seigneuriales (*senorios*); 3° à qui appartient le droit d'interpréter les lois; 4° l'état actuel de l'Amérique, considéré sous divers points de vue; 5° les colonies en général; 6° l'emprunt public; 7° le Code pénal dont les Cortès avaient soumis le projet au jugement de l'Athénée, mesure à laquelle se rapporte la brochure que nous avons annoncée (Tome XIII, pag. 416) sous ce titre : *Observations faites par l'Athénée espagnol sur le projet de Code pénal.* Parmi les mémoires et les ouvrages qui ont été lus et analysés dans les séances publiques de l'Athénée, pendant les deux premières années de son existence, nous citerons : La *Description de la province de Santander*, sous le rapport physique et moral; la traduction de la *Théorie élémentaire de botanique*, par Decandolle; un mémoire *sur l'utilité de la botanique;* des observations *sur le commerce des cotons en Catalogne*, et sur la pétition où les Catalans demandent que le gouvernement mette obstacle à l'importation des cotons faite par les Anglais dans cette province; la traduction de l'ouvrage de Bentham, intitulé : *Conseil aux Cortès;* un mémoire *sur les Grecs;* un *Appel aux Espagnols pour secourir les Napolitains*, lors de la dernière révolution de

Naples ; observations *sur l'état de la France à l'époque de l'Assemblée législative; sur l'instruction primaire; sur la nécessité de l'étude philosophique de la grammaire; sur les bonnes mœurs,* considérées comme nécessaires pour donner aux lois une base solide. Les sciences pour lesquelles des chaires ont été successivement établies dans l'Athénée, sont : 1° la langue française ; 2° la langue allemande ; 3° la langue anglaise ; 4° la tenue des livres ; 5° le droit naturel ; 6° les mathématiques ; 7° l'économie politique ; 8° l'histoire ; 9° la tachigraphie ; 10° le droit public constitutionnel ; 11° la langue grecque ; 12° la physiologie appliquée à la morale ; 13° la physique. Tous ces cours sont gratuits ; et ne procurent d'autre avantage aux professeurs que d'être nommés membres honoraires de l'Athénée, à moins qu'ils n'en soient déjà membres ordinaires. H—s.

L'Athénée a établi un cours d'*Idéologie*, d'après les principes du savant français M. Desttut de Tracy, dont les ouvrages ont été traduits en espagnol par M. Garcia. En conséquence, le docteur Vallejo, professeur de physiologie appliquée à la morale, dans le même Athénée, qui a fini l'explication des fonctions organiques, ou d'assimilation, a commencé, pendant le mois d'avril, à présenter l'histoire des sensations ; puis à expliquer les fonctions du cerveau et l'analyse des idées, suivant la doctrine de M. de Tracy.

Publications nouvelles. — Traductions. — Les Espagnols montrent de plus en plus leur désir de cultiver et d'approfondir les sciences dont l'étude leur était défendue depuis l'établissement de l'Inquisition, et plus encore, depuis le règne de Charles-Quint. Aussitôt que la liberté de lire les bons livres a existé, par suite de la suppression du *Saint-Office*, et du rétablissement de la constitution politique du royaume, les Espagnols se sont empressés de traduire dans leur langue les meilleurs ouvrages d'économie politique et de philosophie, écrits en anglais ou en français. Ainsi, on lit déjà en Espagne les œuvres des Anglais Bentham, Mills et d'autres jurisconsultes ou économistes ; celles de Rousseau, de Voltaire, de MM. Desttut de Tracy, Benjamin-Constant, Say, de Pradt, Ségur ; les *Considérations de Potter sur les Conciles ;* le *Traité de la superstition religieuse ;* et plusieurs autres. Enfin, si l'on considère la rapidité avec laquelle se font les traductions, et l'ardente activité des esprits espagnols, on peut espérer qu'en 1828

(époque fixée dans la Constitution pour le changement de quelques-uns de ses articles, si l'expérience le fait croire utile), l'Espagne sera l'une des nations les plus généralement éclairées, dans tout ce qui concerne, directement ou indirectement, l'art de gouverner les hommes pour les rendre heureux, et non pour leur faire supporter l'esclavage, ou pour les assujétir aux caprices d'un ou de plusieurs gouverneans. J. A. LLORENTE.

Nouveau journal. — Depuis le 1er mai, on publie à Madrid, tous les mercredis, un ouvrage périodique intitulé : *Moniteur d'outre-mer*, ou *Archives américaines*. Ce recueil est exclusivement consacré aux affaires de l'Amérique. Il en a déjà paru trois numéros.

PORTUGAL.

LISBONNE. — *Société protectrice de l'industrie nationale.* — Cette Société, dont le principal objet est de recueillir et de publier toutes les découvertes utiles à l'agriculture, aux arts et au commerce extérieur et intérieur, a été installée à Lisbonne le 27 avril dernier. Chaque année, elle distribuera des prix aux savans, aux artistes, aux fabricans, qui auront épondu de la manière la plus satisfaisante aux programmes de la Société. Elle doit aussi former un établissement qui portera le titre de *Conservatoire des arts*, où seront gardés les machines-modèles et les plans des artistes, pour exciter l'émulation, étendre les connaissances et favoriser les talens. Cette Société est présidée dans ce moment par le ministre de la guerre, qui a contribué à sa formation.

PAYS-BAS.

BRUXELLES. — *Journal.* — On va publier dans cette ville une *Revue bibliographique*; le prix de l'abonnement sera de 12 fr. pour 40 cahiers. Cet ouvrage, vivement réclamé par les bibliographes, formera l'appendice du *Journal de la librairie française*, rédigé avec tant de soin par M. Beuchot, et lui empruntera même l'annonce de quelques-unes des productions françaises les plus remarquables. Depuis que la Belgique a cessé de faire partie de la France, notre nomenclature littéraire était devenue incomplète, et l'ouvrage que nous annonçons aura le grand avantage d'en former désormais l'indispensable complément. E. G.

FRANCE.

Sociétés savantes et d'utilité publique.

Bordeaux. (*Gironde*). — *Académie royale des Sciences, Belles-lettres et Arts. — Prix proposés : Quel est le moyen le plus économique de dépurer en grand les eaux de la Garonne, dans toutes les saisons et dans les différens états où cette rivière se trouve devant Bordeaux ?* La quantité d'eau à dépurer est fixée au *minimum* à 400 mètres cubes par 24 heures. Le prix, qui est de 1,200 fr., sera décerné dans la séance publique du mois d'août 1823. — Le sujet du prix de littérature est l'*Éloge de J. J. Bel*, ancien conseiller au parlement de Bordeaux, fondateur de la première bibliothèque publique de cette ville, et bienfaiteur de l'académie de Bordeaux. Le prix est une médaille d'or de 300 fr., qui sera décernée à la séance du mois d'août prochain. (Pour les autres prix et encouragemens, voir T. IX, p. 201.)

Caen. — (*Calvados*). — *La Société biblique* auxiliaire de celle de Paris a adopté, le 8 marsdernier, le réglement qui lui a été présenté par M. Rollin, pasteur et président du consistoire. La Société embrasse dans son ressort les départemens du Calvados, de l'Orne et de la Manche.

Metz. — (*Moselle*). — *Société des Lettres, Sciences et Arts. — Séance publique du 14 avril* 1822. — A cette séance, outre un rapport sur les travaux de la Société durant l'année qui vient de s'écouler, on a lu plusieurs mémoires savans de recherches sur *Ricciacum*, station militaire entre Metz et Trèves; une notice historique sur le général Legrand, que la ville de Metz avait adopté comme l'un de ses enfans; et plusieurs morceaux de poésie; enfin, deux médailles d'encouragement ont été décernées, l'une à M. Pancré de Gorze, pour des recherches sur le perfectionnement des machines soufflantes, et l'autre à M. Hemmer, curé de Gros-Tenguin, auteur d'un mémoire sur la propagation de la langue française dans les cantons du département de la Moselle, où l'on ne parle que l'allemand. (*Abeille de la Moselle.*)

Voici les prix proposés pour 1823 : 1°. Un prix de 300 fr. pour le meilleur mémoire sur le *perfectionnement des machines soufflantes;* 2° une médaille de 150 fr. pour la meilleure solution

de cette question : *Quelle a été, dans ces derniers tems, l'influence des sciences exactes sur les productions purement littéraires ?* — La Société décernera, en outre, des médailles d'encouragement aux auteurs des meilleures *notices bibliographiques sur des hommes natifs du pays Messin, qui se sont illustrés dans les sciences, les lettres, etc.* Elle accordera, soit de semblables médailles, soit le titre d'associé correspondant, aux personnes qui lui enverront les mémoires les plus satisfaisans sur diverses questions d'un intérêt purement local, pour l'énoncé desquelles nous renvoyons au programme distribué par la Société. — Les mémoires devront être adressés, avant le premier janvier 1823, à M. Herpin, secrétaire de la Société, rue Fournirue, à Metz.

Strasbourg. — (*Bas-Rhin*). — *Société pour la propagation du Christianisme parmi les peuples infidèles.* — La séance du 27 janvier dernier a été très-intéressante : trois élèves de l'institut de Bâle, MM. Schemel, Gerber et Deninger y ont assisté ; ils se rendent à Londres. Les deux premiers partiront de là pour Sierra Leone, où ils travailleront à l'instruction des colons noirs ; et le troisième pour l'Inde. Les discours qu'ils ont prononcés, ainsi que ceux de MM. Dahler et Redslop, ont excité un vif intérêt, qui s'est encore accru, lorsque M. le pasteur Engel, président de la Société, a demandé au Seigneur de bénir les efforts de ces jeunes serviteurs de l'Évangile, qui renoncent à leur patrie et à leurs affections, pour se consacrer tout entiers à la tâche pénible de prêcher la parole sainte aux peuples, qui ne sont encore ni civilisés ni chrétiens. (*Archives du Christianisme*, mai 1822).

Toulouse (*Haute-Garonne*). — *L'Académie des Jeux Floraux* a tenu, le 3 mai, sa séance publique pour la distribution des prix du concours. L'Académie a couronné trois odes : l'une intitulée *le Détachement de la terre*, dont l'auteur est M. *Durand de Vrandaulmou*; la seconde intitulée l'*Étoile de la lyre* (constellation), est de Mme *Amable Tastu*, déjà connue par des poésies agréables. Le *Journal de Toulouse* ne donne point le titre de la troisième, qui lui paraît très-inférieure aux deux autres. Les trois autres pièces couronnées sont : un poème de M. A. *Bignan*, de Paris, intitulé *Isaure et Olivier*, ou *le Lépreux*; une idylle de M. *Dieulafoy*, *le Tombeau*, où le poète a déploré en vers touchans la mort du jeune Mazet ; enfin, une élégie ayant pour titre : *Prière d'un jeune*

poète à la Vierge. Trois prix de poésie sont réservés pour l'année prochaine, ainsi que le prix du discours, aucun de ceux qui ont été envoyés n'en ayant paru digne. Le sujet est l'*Éloge de La Peyrouse*, et le prix est doublé.

PARIS.

Institut. — *Académie des Sciences.* — Séance du 1er. Avril 1822. — M. de la Renaudière annonce avoir inventé une encre indélébile, qu'il prie l'Académie d'examiner (MM. Vauquelin et Deyeux, commissaires). L'Académie renvoie, à la commission nommée pour examiner les aréomètres de MM. Benoît et Gay-Lussac, un mémoire de M. Francœur sur le même objet. M. Ducamp adresse un mémoire *sur les rétentions d'urine* (MM. Percy et Deschamps, commissaires). — M. Gay-Lussac communique des détails qui lui ont été transmis par le docteur Marcet sur un nouveau mémoire du docteur Wollaston, relatif à l'*atome chimique.* — M. Arago présente un nouveau mémoire de M. Fresnel, servant de deuxième supplément à son travail *sur la double réfraction*. M. Pexans lit un mémoire intitulé : *Nouvelle force maritime* (MM Laplace, le duc de Raguse, de Rossel, Dupin, de Rosily, Fourier et Sané, commissaires). — M. Brongniart lit un *mémoire sur le gisement de la magnésite.* — *Du* 8. (*Voy.* Séance publique ci-dessus, p. 204.) — *Du* 15. — L'Académie reçoit *une esquisse d'un système d'exploitation national du sol de la France* (M. Yvart, pour un compte verbal) — M. Ferrand adresse le plan d'une roue destinée à servir de moteur à une portion de machine (MM. Girard et Dupin, commissaires). — M. François envoie le plan d'une machine hydraulique (MM. Girard et Dupin, commissaires). — *Nouvelle méthode de nivellement* et *moyen de mesurer l'effet dynamique des machines de rotation* ; par M. de Prony. — *Instruction sur les thermomètres métalliques* de M. Breguet. — M. le baron d'Ukscull lit un *mémoire sur une biologie de la nature* (MM. Cuvier, Ampère et Maurice, commissaires). — M. Ampère explique une expérience nouvelle de M. Savary (*Voy.* ci-après, p. 444), *sur le mouvement de révolution d'un conducteur voltaïque lié en spirale, produit par l'action des courans électriques qui traversent l'eau acidulée dans laquelle plonge ce conducteur.* — M. Moreau de

Jonnès lit un mémoire *sur les variations locales de la température des Antilles.* — *Du* 22. — M. Gaëtano Cairo envoie un nouveau dessin de son invention pour remplacer les calculs de surface. — M. Savard présente un *mémoire sur les vibrations des corps solides* (MM. Laplace, Biot et Poisson, commissaires). — M. Geoffroy Saint-Hilaire lit un mémoire intitulé : *des Organes de la génération, considérés dans leurs rapports d'un sexe à l'autre, comparés dans les oiseaux et les mammifères, et ramenés ensemble ou partiellement à l'unité de composition.* — M. Pouillet lit un mémoire *sur les nouveaux phénomènes de production de chaleur* (MM. Biot et Thénard, commissaires). — *Du* 29. — M. le docteur Brewster envoie deux mémoires, l'un *sur une structure remarquable dans l'apophylite, avec des observations sur les particularités optiques de ce minéral ; l'autre sur la forme de la molécule du carbonate de chaux.* — M. Thénard lit un rapport favorable sur le mémoire de M. Laugier, relatif à l'*aérolithe de Juvenas ;* celle-ci diffère de toutes les autres, en ce qu'elle ne contient pas de nickel, et qu'elle renferme de la potasse, qui paraît provenir d'un peu de feldspath disséminé dans la masse. Elle est composée de 40,0 de silice ; 23,5 d'oxide de fer ; 6,5 d'oxide de manganèse ; 10,4 d'alumine ; 9,2 de chaux ; 1,0 de chrôme ; 0,8 de magnésie ; 0,5 de soufre ; 0,2 de potasse ; 0,1 de cuivre. — M. Deyeux lit un rapport sur l'*encre indélébile de M. de la Renaudière.* « Nous pensons, dit M. le rapporteur, que l'encre que M. de la Renaudière a composée devant nous, et dont il nous a confidentiellement communiqué la recette, peut être approuvée par l'Académie ; mais qu'en même tems, on doit exiger que ce fabricant dépose à l'Institut la recette ou échantillon de son encre, cacheté, afin de pouvoir s'en servir comme pièce de comparaison. » — M. Gay-Lussac est prié d'examiner le mémoire de M. Gouvenain, relatif à ses expériences *sur la fermentation vineuse.* — M. Segalas fait connaître ses expériences sur *l'absorption* (MM. Percy, Duméril et Magendie, commissaires).

A. M—T.

— *Séance publique annuelle des quatre Académies*, tenue le 24 avril. — Cette séance a été présidée par M. Gay-Lussac, président de l'Académie Royale des Sciences, qui l'a ouverte par un discours, où il a tracé un tableau rapide des avantages des sciences et de leur heureuse influence sur la rectitude de l'esprit

et du jugement : il appartenait à un des savans qui de nos jours ont le plus contribué à leurs progrès, d'en exposer les bienfaits et l'utilité sociale. M. Silvestre de Sacy a ensuite rendu compte du résultat du concours ouvert pour le prix fondé par M. de Volney ; on trouvera plus bas (*Voy.* p. 438) ce résultat, ainsi que celui du concours ouvert par l'Académie Française pour les ouvrages les plus utiles aux mœurs. Après les annonces, M. Ch. Dupin, de l'Académie Royale des Sciences, a lu un fragment intitulé *de l'Influence du commerce sur le savoir et la civilisation des peuples anciens.* Nous regrettons de ne pouvoir en citer que le passage suivant « Sous le voile transparent d'une allégorie ingénieuse, un peuple qui sut cacher, ou plutôt rendre sensibles d'abstraites vérités et des observations profondes, fit à la fois de l'emblème du commerce, le sceptre de l'éloquence et le symbole de la paix. Parceque l'éloquence éclairant les mortels sur leur mutuels intérêts, pouvait seule les arracher aux horreurs d'un état de guerre, naturel à la vie sauvage; et leur faire aimer, par la peinture d'une existence plus heureuse, les travaux fructueux et les paisibles échanges de la civilisation. Aussi, d'après les fictions de la même mythologie, c'est le dieu du caducée qui, messager des immortels, apporta sur la terre, avec les dons du commerce, tous les bienfaits de la vie sociale ; il civilisa les humains par le pouvoir de la parole, par la magie des chants harmonieux ; il inventa la lyre; et sa voix, comme une douce mélodie, descendait dans les cœurs pour amollir la dureté des mœurs et tempérer la férocité des courages. Enfin, après avoir instruit et charmé les habitans de la terre, par les enseignemens et les plaisirs de l'esprit et de l'imagination, il accueillait, au sortir de la vie, les âmes vertueuses, pour les guider, dans les jardins de l'Élisée, sous les bosquets où les Orphée, les Homère et les Pindare redisaient leurs concerts éternels, et pourtant d'une beauté toujours fraîche et toujours nouvelle. C'est ainsi que les Grecs nous peignent l'alliance du commerce avec les Lettres et les Arts. Cette alliance fut la gloire des siècles de Périclès et d'Alexandre, comme aussi des siècles de Louis XIV et de Médicis : les plus beaux monumens de l'antique Hellénie, comme les monumens de l'Italie moderne, à Pise, à Gênes, à Venise, à Florence, ont dû leur naissance au commerce. Douterait-on d'une telle origine!..» — M. Quatremère de Quincy, secrétaire per-

pétuel de l'Académie Royale des Beaux-Arts, a lu ensuite une dissertation *sur quelques méprises réciproques en peinture et en poésie, soit causées par l'ignorance de ce qui appartient en commun à ces deux arts, soit par la confusion de leurs propriétés particulières* (morceau extrait d'une Théorie inédite sur la nature, le but et les moyens de l'imitation); M. Raoul Rochette a lu, pour M. de Choiseul, de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, un mémoire sur la *faiblesse des institutions fondées pour le maintien du royaume chrétien de Jérusalem, etc.* La séance a été terminée par une ode de M. Raynouard, secrétaire perpétuel de l'Académie Française, sur le *dévouement de Malesherbes.* L'assemblée la plus brillante s'était réunie à cette séance publique; plusieurs morceaux ont été unanimement applaudis, et surtout l'ode de M. Raynouard, qui a mis toute l'histoire de M. de Malesherbes dans ces deux vers :

Citoyen, il vécut pour servir sa patrie,
Français, il mourut pour son Roi.

— *Prix destiné à l'ouvrage le plus utile aux mœurs, fondé par* M. *de* Montyon. — L'Académie Française a adjugé ce prix au roman intitulé : l'*Écolier*, ou *Raoul et Victor*, publié en 1821, 4 vol. in-12, par Mme. Guizot (née Pauline de Meulan). Elle a accordé, à titre d'encouragement, une médaille d'or de la valeur de 300 fr. à Mme. *Louise* Sw.-Belloc, auteur des numéros de la *Bibliothèque de famille* qui ont été publiés pendant l'année 1821, composant 2 volumes in-12. (*Voy.* ci-dessus p. 405).

Prix fondé par M. de Volney. — La commission chargée de suivre l'exécution des dispositions testamentaires de M. de Volney avait proposé, pour le sujet du prix qu'elle devait adjuger en 1822, l'examen de quatre questions, dont la solution lui avait paru devoir précéder toute tentative d'exécution du plan du testateur. On se rappelle que le but du prix fondé par M. de Volney est *de provoquer et encourager tout travail tendant à donner suite et exécution à sa méthode de transcrire les langues asiatiques en lettres européennes régulièrement organisées.* La Commission avait invité les concurrens à examiner *quels sont les moyens de réaliser le plan du testateur; dans quelles bornes il conviendrait d'en circonscrire l'application; quelle est la direction à donner au travail; enfin, quels résultats probables on a droit d'en attendre.* Quatre mémoires ont été adressés à la commission :

parmi ces mémoires, deux lui ont paru également dignes de son attention, et elle a cru devoir partager le prix entre leurs auteurs. Le premier, portant n° 1, a pour auteur M. Scherer, conservateur de la bibliothèque royale de Munich, et membre de l'académie de la même ville. L'autre, mis sous le n° 2, est l'ouvrage de M. Schleïermacher, bibliothécaire à Darmstadt. Les deux auteurs ne se sont disssimulé ni les difficultés qu'offre l'exécution du projet conçu par M. de Volney, ni ce qu'il peut y avoir de vague dans les termes dont il s'est servi pour l'énoncer. Réduits à la nécessité de modifier le plan du testateur, et de sacrifier une partie des avantages qu'il paraît s'être promis de la réalisation de ce plan, ils se sont partagés sur un point important, et ont, à cet égard, adopté des opinions directement opposées. D'un autre côté, ils ont eu l'un et l'autre la sagesse de circonscrire les applications du nouvel alphabet qui doit être le résultat des travaux provoqués par les dispositions testamentaires de M. de Volney, dans des bornes qui n'ont rien d'exagéré; et par là peut-être, auront-ils réussi à concilier à ce projet l'assentiment de ceux qu'en avaient éloignés des espérances qui leur paraissaient chimériques.

La Commission ne doute point que les auteurs des deux mémoires entre lesquels elle a partagé le prix, ne rentrent dans la lice pour le nouveau concours qu'elle ouvre aujourd'hui; elle désire que l'extrait qu'elle publie de leur premier travail leur prouve tout l'intérêt avec lequel elle l'a lu, et que les développemens donnés à l'objet de cette discussion attirent dans la même carrière des hommes qui y apportent autant de sagacité et de connaissances positives. Le sujet du prix, qui sera adjugé dans la séance des quatre académies, le 24 avril 1823, est donc *la composition d'un alphabet propre à la transcription de l'hébreu et de toutes les langues dérivées de la même source, y compris l'éthiopien littéral, du persan, du turc, de l'arménien, du samscrit et du chinois. Cet alphabet devra avoir pour base l'alphabet romain, dont les signes seront multipliés par de légers accessoires, sans que leur configuration en soit essentiellement altérée; chaque son devra être représenté par un seul signe, et réciproquement, chaque signe devra être exclusivement employé à exprimer un seul son. Les auteurs s'efforceront, autant qu'il sera possible, de rendre le nouvel alphabet propre à transcrire, en même tems, l'orthographe et la prononciation des langues de l'Asie sus-énoncées.*

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 1200 francs. Les mémoires envoyés au concours devront être écrits en français, et ne seront reçus que jusqu'au 15 janvier 1823.

— *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.* — Une fête littéraire, la première de ce genre en France, a été célébrée le 24 avril, à l'issue de la séance générale de l'Institut. l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres s'est réunie, dans un banquet, autour de son vénérable secrétaire perpétuel, M. Dacier, le Nestor des lettres et de l'érudition française, pour célébrer à la fois sa cinquantième année académique, la quarante-deuxième de son secrétariat perpétuel, la quatre-vingtième révolue de son âge, et son heureuse convalescence, à la suite d'une grave indisposition, qui avait naguère alarmé ses nombreux amis. Cette réunion a été une véritable fête de famille; chacun de ses membres a entouré de vœux et d'hommages son digne chef, chargé depuis un demi-siècle de ses plus grands intérêts, et qui les a constamment dirigés, avec autant d'honneur pour le corps que d'avantage pour les lettres et les études solides.

—*Extrait du procès-verbal de la séance du vendredi*, 3 *mai*, 1822. Le ministre de l'intérieur ayant témoigné à l'Académie le désir de connaître son opinion, relativement à l'ouvrage que M. Gau, architecte, publie sur les *Antiquités de la Nubie*, MM. Quatremère de Quincy, Jomard et Raoul Rochette ont été chargés de l'examiner et d'en rendre compte à l'Académie. Cet examen n'a été ni long ni difficile à faire. Les quatre livraisons de l'ouvrage de M. Gau, qui ont déjà paru, suffisent en effet pour faire apprécier l'importance des monumens qui y sont décrits, sous le rapport de l'antiquité, du style et du caractère; aussi bien que le mérite de l'exécution, en ce qui concerne l'exactitude, la précision et la beauté pittoresque des dessins. (*Voy.* ci-dessus, T. XIII, p. 378.) A l'exception de la carte géographique dont le capitaine Leake a accompagné le voyage de Burckardt, de quelques notions intéressantes sur les mœurs et les langues de cette contrée, recueillies dans le même voyage, et des voyages de MM. Light et Legh, qui offrent peu de notions relatives aux monumens, nous ne possédions jusqu'à ce moment que des indications vagues des antiquités de la Nubie, et des vues du fameux temple d'Ipsamboul données par M. Belzoni. Mais l'ouvrage de M. Gau, exclusivement consacré à ces antiquités si neuves et si

curieuses, ne doit laisser désormais que bien peu de chose à désirer, en ce qu'il offrira la réunion complète de tous les monumens d'architecure disséminés sur le Nil, entre la première et la seconde cataracte, monumens dessinés avec un soin et une perfection de détails dont on peut dire que la grande description de l'Égypte avait donné l'idée, et souvent atteint le plus haut degré. En nous ouvrant son riche portefeuille, M. Gau nous a mis à même de nous convaincre, par la vue et l'examen attentif des esquisses et des études terminées en présence même des monumens, quelle religieuse fidélité il a su apporter dans tous les détails de ses compositions, à travers quelles fatigues et quelles difficultés de toute espèce il a su poursuivre et achever sa belle et laborieuse entreprise. Les seuls dessins qu'il a rapportés du grand temple d'Ipsamboul lui ont coûté dix journées entières d'un travail presque non interrompu, et dont on appréciera le mérite en se rappelant que ce temple, taillé dans le roc et recouvert par le sable, à l'exception de la très-petite entrée qu'on est obligé de s'y frayer à chaque fois qu'on y pénètre, permet à peine d'y respirer dans une chaleur suffoquante, et à la lueur de flambeaux dont on a besoin de s'environner. M. Gau a pénétré, le premier, dans d'autres temples également taillés dans le roc ou recouverts de sable; il y a fait des fouilles et en a retrouvé le plan entier, et vu ou restitué les détails, de manière à pouvoir tracer, d'après des conjectures qui lui sont particulières, et qu'il se propose de développer dans son texte, l'histoire complète de l'architecture égyptienne, prise des monumens de la Nubie, où il en retrouve tous les types primitifs. Cela seul suffit, à ce qu'il nous semble, pour donner la plus haute et la plus favorable idée de l'ouvrage de M. Gau, qui se recommande encore par un autre genre de mérite à l'attention et l'estime des antiquaires. En copiant avec le soin dont j'ai parlé les inscriptions hiéroglyfiques qui couvrent les murs, les corniches, les colonnes, les pilastres des temples de la Nubie, M. Gau n'a pas négligé non plus des inscriptions grecques qui s'y trouvaient mêlées. Il en a rapporté un recueil, à ce qu'il paraît, fort ample et fort curieux, dont il a confié la publication au célèbre M. Niébuhr, bien digne assurément de s'associer, sous ce rapport, à l'entreprise de son compatriote; et il a paru déjà un essai du travail de M. Niébuhr. Nous remarquerons, à cette occasion, que deux voyageurs d'un rare

mérite, chacun dans leur genre, qui ont visité la Nubie dans le même tems que MM. Gau, Banks et Huyot, s'étaient à peu près exclusivement attachés à relever, l'un, les inscriptions, l'autre, les monumens de l'art; tandis que M. Gau, ne négligeant rien de ce qui pouvait lui paraître intéressant et utile, dessinait, avec le même soin, et les inscriptions et les monumens. Nous ajouterons encore que les nombreux dessins que M. Huyot a rapportés de son voyage, et qu'il a bien voulu nous montrer, déposent en faveur de la rare exactitude de ceux de M. Gau, et confirmeraient, s'il en était besoin, les éloges que nous croyons pouvoir adresser à l'auteur d'un aussi beau travail. En résumé, il nous semble que peu d'ouvrages sont aussi dignes de l'estime du public éclairé et des encouragemens d'un gouvernement ami des arts, que l'ouvrage de M. Gau; et si l'on considère que cet artiste, devenu étranger à la France, lui rapporte en ce moment le prix des études qu'il y a faites et de l'éducation qu'il y a reçue, se privant par là des encouragemens et des secours qu'il avait droit d'attendre dans sa propre patrie, on sentira qu'il a plus de droits encore à la faveur qu'il réclame.

Signé : Quatremère de Quincy, Jomard, Raoul-Rochette, rapporteurs.

— *Société des Traités religieux.* — Dans sa séance du 10 avril, la Société a établi quatre nouveaux dépôts : à Metz, à Clarac (Lot-et-Garonne), à Sedan, et à Mézières près de Dreux. Un dépôt important va être confié aux soins de M. Martin fils, pasteur à Bordeaux. Une personne remplie de zèle religieux, qui se rend à pied en Suisse, s'est chargée de distribuer des traités en route. —Le traité n° 2, *La fille du laitier*, a paru dernièrement. Il se vend à l'*agence de la Société*, rue de l'Oratoire Saint-Honoré, n° 12, au prix de de 4 francs les 100 exemplaires, et 5 centimes l'exemplaire pris séparément (*Archives du Christianisme*, Mai).

—*La Société de la Morale chrétienne*, qui poursuit ses travaux avec ce zèle que lui inspire sa haute destination, a tenu, sous la présidence de M. de Lasteyrie, une séance extraordinaire, dans laquelle il a été résolu qu'elle s'occuperait des moyens de propager et d'augmenter, s'il se peut, l'horreur qu'inspire aux amis de l'humanité le trafic infâme des esclaves noirs, et de concourir de tous ses efforts à l'abolition de la traite ; à cet effet, elle a nommé un

comité chargé de tout ce qui est relatif à cette noble entreprise. Plusieurs nouveaux membres ont été proposés et reçus par la Société. Dans le nombre des personnes admises, on remarque M. le duc de Broglie, dont l'opinion en faveur des noirs, récemment prononcée à la chambre des pairs, a été distribuée aux membres présens de la Société, ainsi que le livre de M. Frossard, auquel la France doit le premier ouvrage publié en France en faveur des nègres. Un des membre de la Société a offert ensuite, au nom de plusieurs personnes qui désirent garder l'anonyme, une somme de *mille francs* pour servir de prix au meilleur ouvrage *sur les moyens d'abolir la traite et l'esclavage des noirs, et de pourvoir à l'éducation de cette classe d'hommes.*

Cercle des arts. — Nous avons déjà fait connaître l'organisation et le but de ce nouvel établissement (*Voy.* ci-dessus, T. XIII, p. 251); il mérite d'être distingué parmi les institutions du même genre, dont le progrès toujours croissant de la civilisation et des lumières, embellit chaque jour la capitale. Les membres de cette nouvelle Société, fidèles au plan qu'ils ont adopté, font concourir ensemble les sciences, la littérature, la peinture et la musique. Pendant les quatre premiers mois de la fondation du *Cercle des arts*, on a entendu, dans les soirées des mardi et des vendredi, les savantes dissertations de M. Alexandre Lenoir, sur les monumens anciens et modernes; les discours sur les études de la nature appliquées aux beaux arts, par M. Brès; diverses notices sur quelques productions des poètes orientaux, par M. Garcin de Tassy; l'exposé de la méthode d'éducation physique, gymnastique et morale, appliquée par M. Amoros dans le Gymnase normal; plusieurs discours sur les principaux phénomènes de l'astronomie, par M. Babinet; et les dissertations de M. Boucharlat, sur les productions les plus célèbres des poètes du dernier siècle. — Quelques hommes de lettres, parmi lesquels nous citerons MM. Denne-Baron, Lafon, Jolimont, Pellissier, Huard, Langlacé, la Beaumelle, ont fait succéder aux leçons, des lectures de pièces de vers et de prose. D'habiles virtuoses ont mêlé le charme de leurs concerts à celui des lettres et des beaux arts; et parmi eux, on a remarqué les artistes les plus distingués de la capitale. Dans la séance du 10 mai, nous avons entendu avec plaisir une dissertation de M. Garcin de Tassy sur la philosophie des sofis ou sur le

panthéisme des Persans. (*Voy.* ci-des. p. 351.) M. Brès a lu ensuite une dissertation sur les analogies des sons et des couleurs, faisant partie de son *Cours d'études de la nature appliquées aux beaux arts*. L'auteur refuse de reconnaître l'analogie qu'on a cherché à établir entre les sept couleurs primitives et les sept notes de la gamme. Il a donné des détails curieux sur le *clavecin oculaire* du P. Castel, au moyen duquel on voulait donner aux yeux, par la succession des couleurs, des plaisirs analogues à ceux que reçoit l'ouïe par le clavecin ordinaire. M. Brès pense que, pour trouver une analogie exacte entre les sons et les couleurs, il faut la chercher dans les voyelles, qu'il réduit à trois, *a*, *o*, *u*; tandis qu'il réduit également le nombre des couleurs à trois, qui sont le *rouge*, le *jaune* et le *bleu*. Il compare l'*a*, qui est la plus retentissante des voyelles, avec le *rouge* qui est la couleur la moins réfrangible, et qui se voit du plus loin qu'il est possible. L'*o* répond au *jaune* et l'*u* au *bleu*. L'auteur remarque ensuite que les langues anciennes emploient souvent les voyelles, selon le même système, que les peintres suivent dans la coloration des objets. Le mot *aurora*, aurore, lui parait renfermer les voyelles qui se rapportent aux couleurs qui brillent dans le soleil levant : *au-o-a*, *jaune-jaune*, *rouge*. Cette théorie, qui renferme quelques aperçus nouveaux, mérite d'être développée : toutefois, l'auteur s'autorise des observations faites à ce sujet, par Denis d'Halicarnasse, Debrosses, Vossius, Court de Gébelin, etc. La partie littéraire de cette séance a été terminée par une ode de M. Denne Baron, intitulée *Flore* et *Zéphire*.

Électricité, magnétisme. — Nous avons déjà publié une notice des découvertes de MM. Œrstedt et Ampère, sur l'action réciproque du fluide électrique et d'un barreau aimanté. L'année qui vient de s'écouler n'a pas été moins utilement employée par les physiciens : les découvertes se pressent, et la théorie de l'électricité et du magnétisme prend un aspect tout-à-fait nouveau. M. Ampère est encore cette année l'interprète des physiciens, et il nous met au courant de leurs travaux. Voici un court exposé de ce qu'il nous apprend.

Sir H. Davy a mesuré les divers degrés de *conductibilité* des mé-

taux, et déterminé l'influence de la température sur l'électricité. Il a fait voir que lorsqu'un courant *voltaïque* traverse le vide sous la forme d'une gerbe lumineuse, il est attiré ou repoussé par un barreau aimanté, de même que lorsqu'il est conduit par un fil métallique, expérience qui vient à l'appui de l'ingénieuse explication des aurores boréales par M. Arago. Enfin, le même savant a fait voir que si l'on place verticalement un barreau fortement aimanté au-dessus ou au-dessous d'une coupe remplie de mercure, et où plongent deux conducteurs mis en communication avec les extrémités d'une pile voltaïque, il se forme dans le mercure un tourbillon autour de chacun des conducteurs. — M. Faraday a découvert, entre un conducteur voltaïque et un aimant, une action que l'on n'avait pas encore observée, mais que l'on peut déduire de la loi générale des phénomènes électro-magnétiques établie par M. Ampère; cette action produit un mouvement de révolution toujours dans le même sens, soit que le conducteur soit fixe et l'aimant mobile, soit que le conducteur tourne autour de l'aimant. On doit au même physicien l'expérience suivante : Si l'on fait plonger dans deux coupes pleines de mercure un fil de fer courbé et mis en équilibre, on voit ce fil s'élever au moment où les coupes sont mises en communication avec les extrémités de la pile. — Enfin, M. Savary, jeune savant, dont les premiers pas dans la carrière font concevoir de grandes espérances, a imaginé un appareil pour faire mouvoir un conducteur plié en spirale et soumis à l'action qu'exercent les courans qui traversent l'eau acidulée dans laquelle il plonge sur ce conducteur, qui fait partie du même circuit voltaïque. M. Ampère a fait exécuter cet appareil, et il a manifesté les effets prévus par le jeune physicien. Le sens du mouvement est déterminé par celui des spires; il reste le même quand on renverse la direction des courans, ce qui distingue le mouvement dû à cette cause, de celui qui est produit par l'action du globe terrestre, lequel a lieu en sens opposé, quand les courans sont excités alternativement dans deux directions contraires. — Tels sont, dit M. Ampère, les nouveaux progrès que vient de faire une branche de la physique, dont nous ne soupçonnions pas même l'existence il y a deux ans, et qui déjà nous a fait connaître des faits plus étonnans peut-être que tout ce que la science avait offert jusqu'alors de phénomènes merveil-

leux ; un mouvement qui se continue toujours dans le même sens, malgré les frottemens, malgré la résistance des milieux, et ce mouvement produit par l'action mutuelle de deux corps qui restent constamment dans le même état ; voilà un fait sans exemple dans tout ce que nous savions sur les propriétés des corps inorganiques.

Galvanisme. — Les expériences de M. le docteur Gondret, répétées et confirmées par MM. les rédacteurs du Journal de physiologie paraissent démontrer que, dans les cas d'asphyxie, l'emploi de la pile voltaïque peut souvent produire les plus heureux résultats. Il est à désirer que cette découverte ne soit pas perdue de vue, et augmente les chances de succès dans les secours administrés aux noyés. On doit espérer également que ce premier succès engagera quelques-uns de nos jeunes médecins à tenter une suite d'expériences sur les diverses influences que peut exercer le galvanisme sur l'économie animale de l'homme, soit dans l'état sain, soit dans l'état pathologique.

Hydrographie. — *OEclinomètre* — Tel est le nom donné à un instrument qui, s'adaptant au cercle de réflexion, sert à mesurer dans le plan vertical l'angle que forment entre eux deux points opposés de l'horizon de la mer. Le chevalier Borda, qui l'avait inventé, avait prié un des astronomes de l'expédition d'Égypte d'en faire l'essai, et, sur son rapport, l'instrument avait été mis de côté, et on en avait perdu le modèle. M. Lenoir, ayant retrouvé une des pièces qui en faisaient partie, s'est consulté avec M. le commandant Gauttier, et ils sont parvenus à rétablir cet instrument, dont cet habile navigateur a fait un fréquent et heureux usage dans ses campagnes de la Méditerranée et de la mer Noire. Les marins pourront désormais s'en servir avec toute confiance pour corriger les erreurs causées par la réfraction accidentelle de l'horizon, et qui sont quelquefois de plus de trois minutes en latitude, lorsque l'on s'en rapporte aux tables de dépression. E. G.

Astronomie. — *Comète de* 1205 *jours.* De toutes les comètes observées jusqu'à présent, aucune n'a eu une révolution aussi courte et des retours si fréquens ; aussi, l'a-t-on surnommée le *Mercure des comètes*, non pas à cause de son éclat, car cette comète ne peut être aperçue sans lunettes, mais seulement en raison de la rapidité de sa marche. Découverte, en 1786, par M. Pons, à l'observatoire

de Marseille; observée en 1795, 1805 et 1819 par MM. Enke, Olbers, Piazzi etc, sa révolution fut calculée par M. Enke, et trouvée de 1204 à 1208 jours; ses retours furent donc prédits, vérifiés; mais elle devait paraître cette année, et on ne la voit point. Cependant, tous les astronomes sont à leur poste, toutes les lunettes sont braquées: notre système aurait-il perdu cette comète? ou bien son éclat, déjà si faible, aurait-il encore diminué par quelque cause inconnue et indépendante de la distance au soleil? enfin, ce petit corps aurait-il éprouvé quelque perturbation en passant près de Jupiter? M. Delambre a prouvé que cette planète n'a pu opérer un tel effet. Il y a donc lieu de croire que la comète ne continue à être invisible qu'en raison des circonstances atmosphériques qui ont empêché de l'observer. Il la recommande aux astronomes placés sous un ciel plus favorable que le nôtre, surtout à ceux de Palerme pour l'Europe, et à ceux du cap de Bonne-Espérance dans l'hémisphère austral. On n'est pas d'accord sur le nom que cette comète doit porter. M. Enke la nomme comète de Pons; M. Olbers veut qu'on la nomme comète de Enke, nom de l'astronome qui a calculé son orbite, de même qu'on a imposé le nom de Halley à la fameuse comète calculée par cet astronome. Ce système de nomenclature aurait peu d'inconvéniens en astronomie; cependant, on ne l'a pas suivi pour d'autres corps célestes, tels qu'*Uranus*, *Cérès et Vesta*. L'abus qu'on en a fait en botanique a presque rebuté de l'étude d'une science aimable, et qui n'a d'autres difficultés que celles d'une langue barbare non descriptive et très-fatigante pour la mémoire. Les minéralogistes commencent aussi à contracter cette fâcheuse habitude: espérons cependant, que toutes les sciences naturelles finiront par adopter des nomenclatures moins bizarres, essentiellement descriptives, mieux appropriées aux besoins de l'intelligence et de la mémoire. F.

Zodiaque de Dendérah. — On apprend avec certitude que le Zodiaque de Dendérah vient d'être acheté pour la France; et c'est au Roi lui-même qu'elle en aura l'éternelle obligation. Sa Majesté, s'étant fait rendre compte de l'importance du monument, a voulu faire, sur sa cassette, ce riche et rare présent aux sciences et à la patrie. On dit que le Zodiaque sera placé en plafond au Louvre: mais il serait bien nécessaire, en attendant l'exécution de ce projet, que le public et les savans ne fussent pas privés de la vue du mo-

nument et de la faculté de l'étudier. On ne doute pas, non plus, qu'il n'en soit fait un creux, fidèle et solide, tant que le monument peut être commodément manié. Du reste, il serait sans contredit très-convenable de perpétuer par une médaille le souvenir de cette circonstance unique dans l'histoire des arts, et elle se placerait très-convenablement dans l'*Histoire métallique* de Sa Majesté.

Théâtres. — *Second Théâtre Français.* — *Attila, tragédie en 5 actes*, par M. H. Bis (26 avril). — Est-ce l'ardeur de la jeunesse qui a porté M. Bis à entreprendre ce que la vieillesse de Corneille avait mal exécuté? Au théâtre comme à la guerre, le succès justifie tout, et le poète, aussi bien que le guerrier, peut essuyer d'honorables revers. Voyons si la pièce nouvelle a mérité l'accueil favorable qu'elle a reçu. L'auteur n'a pris dans l'histoire que des noms et quelques traits des personnages qu'il met en scène : tout le reste est d'invention, il n'emprunte rien aux auteurs qui ont traité le même sujet, pas même à Corneille; mais il ne dédaigne pas d'imiter quelques scènes et quelques situations de deux tragédies modernes. Attila, poursuivant ses conquêtes, a pénétré dans les Gaules; il est campé sur les bords de la Marne. Vigilius, ambassadeur des Romains, vient le trouver au nom de son maître, et s'acquitte d'une mission ostensible : mais sa mission réelle est d'assassiner le roi des Huns. Ce lâche complot échoue, par une suite de circonstances peu liées entre elles, et surtout par la générosité de Mérovée qu'Attila tient prisonnier, ainsi que son épouse Elphége, et une autre femme non moins remarquable par sa beauté, son noble caractère, sa piété qui la met en communication avec le ciel et l'élève au rang des prophètes : c'est Geneviève. L'amour d'Attila pour Elphége, ses fureurs lorsqu'il se voit repoussé, les dangers que courent le roi et la reine des Francs et les prophéties de Geneviève font une action et, à l'aide de quelques développemens, formeraient une tragédie. Le complot de Vigilius est une autre action tout-à-fait indépendante de la première : enfin, la rivalité, le combat et la réconciliation de Marcomir et de Mérovée ne tiennent pas plus à la pièce que les deux premières actions ne tiennent l'une à l'autre. Ces défauts essentiels sont rachetés, autant qu'il est possible, par de belles

pensées exprimées en beaux vers. Voici quelques-uns de ceux qui ont attiré le plus d'applaudissemens. Attila dit à son confident :

> Juge pour les Français si ma haine est profonde :
> Ils osent conspirer la liberté du monde !

Geneviève sépare Mérovée et Marcomir qui ont tiré l'épée l'un contre l'autre, et les ramène au sentiment de la patrie et du devoir :

> L'honneur, votre pays, la gloire, tout vous crie :
> Soyez, soyez français.....

Nous regrettons que l'espace ne nous permette pas d'autres citations.

— *Opéra comique.* — *Le Pavillon des Fleurs*, ou *Le Pêcheur de Grenade*, opéra en un acte, paroles de M. Guilbert-Pixérécourt, musique posthume de Dalayrac (13 mai). — Le calife de Grenade, Almanzor, a disgracié son favori Azem. Heureusement pour celui-ci, son successeur à la cour n'a pas oublié les services qu'Azem lui a rendus, et il donne à Zoraïme, fille du proscrit, les moyens d'arriver auprès du calife, pour en obtenir la grâce de son père. Zoraïme introduite dans le *Pavillon des Fleurs*, s'y endort; elle est vue pendant son sommeil par Almanzor, qui se déguise en pêcheur, pour ne devoir son bonheur qu'à lui-même, et qui, selon l'usage, pardonne au père et épouse la fille. — Le fond de cette pièce est absolument le même que celui du *Pavillon du Calife*, représenté à l'Opéra en 1804, et qui n'obtint aucun succès, quoique Dalayrac en eût composé la musique. M. Pixérécourt a refait son ouvrage, afin d'y intercaler plusieurs morceaux inédits d'un de nos plus aimables compositeurs, et ce motif doit suffire pour désarmer la critique la plus sévère. Une jolie romance chantée par Laure, la compagne de Zoraïme; un trio entre Laure, Zoraïme et le vieux gardien du pavillon; une barcarole chantée par Almanzor; enfin, un duo entre ce dernier et Zoraïme sont les morceaux qui ont assuré le succès de la pièce, et dans lesquels on a retrouvé cette facilité gracieuse et cette fraîcheur d'imagination qui caractérisent les productions de l'auteur de *Nina*, de *Gulistan* et d'*Adolphe et Clara*.

Publications nouvelles et prochaines. — *Faune des médecins*, ou *Histoire des animaux et de leurs produits, considérés sous le*

rapport de la Bromatologie et de l'Hygiène en général, de la Thérapeutique, de la Pharmacologie et de la Toxicologie; par *Hippolyte* Cloquet, docteur en médecine de la Faculté de Paris, etc., etc.

Cet ouvrage, vivement désiré non seulement par les médecins, mais encore par tous ceux qui s'occupent des sciences physiques, sera entièrement neuf; le nom de l'auteur ne peut laisser aucun doute sur le talent avec lequel il sera fait. Il doit être publié en trente livraisons de six feuilles de texte in-8. et deux planches chacune. La première livraison paraîtra le 1er juillet prochain, et ainsi de suite, de mois en mois. Le prix de chaque livraison sera de 2 fr. pour les souscripteurs. Il suffit, pour souscrire, de s'engager à prendre tout l'ouvrage, et de faire passer le prix de chaque livraison, qui, dès qu'elle aura paru, sera payée 50 cent. de plus par les non souscripteurs. On souscrit à Paris, chez Crochard, libraire-éditeur, cloître Saint-Benoît, n° 16.

— *Philologie.* — M. Villemain, de l'Académie française, traduit en ce moment *la République* de Cicéron, découverte récemment dans une bibliothèque d'Italie, par M. Maïo (*V.* T. X, pag. 449). Le libraire Michaud, rue de Cléry, n° 13, qui est l'éditeur de la traduction, reçoit les feuilles à mesure qu'elles s'impriment à Rome, et les transmet à M. Villemain, de sorte que le Traité de la République sera publié en même tems à Rome et à Paris.

— L'éditeur des *OEuvres complètes du chancelier d'Aguesseau et des OEuvres complètes de Cochin* (rue Christine, n° 3), a rempli ses engagemens envers le public avec un soin et un zèle également dignes d'éloges. Ces deux belles collections sont terminées; la première, d'*Aguesseau*, forme 16 vol. grand in-8° (prix 96 fr.) et contient, outre un discours préliminaire et analytique sur les ouvrages de l'illustre chancelier, par M. Pardessus, plusieurs morceaux importans jusqu'ici inédits, et dont l'étendue peut être évaluée à deux volumes. Toutes ces matières sont rangées dans un ordre très-méthodique, et une ample table alphabétique en rend l'usage très-commode. Les mêmes soins ont été donnés aux *OEuvres de Cochin :* elles sont classées par ordre de matières, suivies d'une table analytique, précédées d'un discours préliminaire par M. Cochin, avocat aux conseils du roi, et forment 8 volumes grand in-8° (prix 48 fr.). Chacun des deux ouvrages est orné du portrait de leur célèbre auteur; on a, de plus, joint au premier le

fac simile d'une lettre du chancelier, et celui d'une lettre de son père. Dans ce tems, si favorable aux grandes entreprises de la librairie, on remarquera sans doute les deux dont nous annonçons la complète exécution, et qui ont reproduit dans un meilleur ordre les ouvrages de deux écrivains qui ont honoré leur siècle et leur nation par leurs talens et leurs vertus, et laissé aux jurisconsultes et aux magistrats des modèles et d'importans sujets d'études dans plus d'un genre. C. F.

—*Encyclopédie Orientale.*—Nous nous empressons d'annoncer, et les orientalistes, ainsi que tous les partisans de la solide érudition, apprendront sans doute avec un vif intérêt que l'on a déjà imprimé à Marseille, sous format in-4° à deux colonnes, les premières feuilles d'une *Encyclopédie orientale*, destinée principalement à servir de développement, d'*errata* et de suite à l'ouvrage de d'Herbelot. Ce sont les expressions de l'auteur, dans l'*extrait de sa préface, servant de prospectus.* Cette entreprise est, j'en conviens, bien étendue; mais le public partagerait la certitude que j'ai de son succès, s'il m'était permis de lui découvrir le nom de l'auteur, qui veut en ce moment garder l'anonyme. Cependant, pour éviter le reproche d'une imprudente partialité, il m'est au moins permis de dire que « dès l'âge le plus tendre, il a été transplanté sur les rives lointaines et isolées de l'Euphrate et du Tigre; que, pendant plus de dix-huit ans, il a vécu parmi les Arabes des deux Iracs, etc. Cette courte explication lui a paru nécessaire pour ne pas être taxé de présomption et pour se concilier l'indulgence de ses juges. » C'est avec la même modestie et la même candeur qu'il dit ailleurs : « Pour nous être attaché pendant longues années à compulser, analyser et traduire en entier ou par extraits les auteurs anciens et modernes qui ont écrit dans diverses langues sur l'Orient; pour avoir employé, disons-nous, ce laps de tems à rassembler, à mettre en ordre une infinité de matériaux épars, notre ouvrage est devenu en quelque sorte celui des autres, les fautes seules nous appartiennent. » Elles seront peu nombreuses, si tous les articles ressemblent à ceux que nous avons sous les yeux. Nous ne citerons que ces deux-ci, à cause de leur brièveté. « Abbaça, sœur de *Haroun-ir-Raschid*, qui l'avait unie à son ministre *Djâfar*, sous la bizarre et funeste condition qu'elle ne le laisserait pas jouir des droits du mariage. Les deux

époux ayant enfreint l'ordre du calife, ce despote capricieux et cruel chassa la princesse du palais, et fit mourir le visir. (*Voy.* Djâfar-il-Berméki.) — Abbaça était douée d'une grande beauté et avait le talent de la poésie : elle passa le reste de ses jours dans la misère. Ghazzi — (*Ibrahim-Abou-Ishhaq-il-*), poète arabe, né à Ghazza, ville de la Palestine, d'où il a reçu son surnom. On trouve dans ses *Qassidé* une heureuse facilité, du goût et des peintures charmantes; témoin le morceau suivant que nous en tirons : *J'entends, au milieu des ténèbres, la voix de ma divine amante : je vole à elle, les bras tendus pour la presser contre mon sein; mais la cruelle s'échappe, et me laisse enveloppé dans les longs replis de son voile parfumé, dont elle s'est adroitement débarrassée; au même instant, son riche collier vient à se rompre, et les perles en roulent dispersées sur le parquet. Soudain, elle se met à rire, et s'empresse de les ramasser à la lueur que répandent celles qui ornent sa bouche enchanteresse.* » Quoique l'auteur, comme il l'annonce lui-même dans sa préface, ait souvent écrit conformément à l'usage reçu en France, *Mahomet*, *Tamerlan*, *Tartare*, *Othoman*, pour *Mohhamused*, *Taymour-lenk*, *Tâtar*, *Othman-lou*, son premier soin a été de rétablir les noms propres des personnages et des lieux dans leur vraie et exacte prononciation, et pour y parvenir plus sûrement, il a cru devoir employer une orthographe particulière, sans recourir cependant à des caractères de nouvelle invention et qui rendraient la lecture des mots auxquels on les emploie, à peu de chose près, aussi difficile que s'ils étaient écrits en caractères originaux. J'ai vu, avec une vive satisfaction, que notre savant orientaliste, je dirais même oriental, quoiqu'il soit né en France, n'a pas plus hésité que moi à employer le double *hh* pour le *hhâ* arabe, le double *ss* pour le *ssâd* et le *q* sans *u* pour rendre le *qâf* à deux points. Mais je ne conçois pas l'utilité de l'*s* ajoutée au *ch*; cette lettre n'est employée ainsi, d'une manière redondante en français que dans les mots *schisme*, *schiste* et *schorl*; elle est complétement inutile pour rendre le *chyn* arabe. Les orientalistes regretteront sans doute que l'on ait employé l'*i* indifféremment, pour exprimer le point voyelle *kesréh* et la lettre *yâ*; ils auraient voulu aussi pouvoir reconnaître la présence de l'*âlif Ilhamzé* et celle du *hé*. Pour moi, j'ai cru devoir représenter le *kesréh* par notre *i*, et l'*yâ* par un *ï* ou par l'*y*, l'*alif* par un

accent circonflèxe, le *a'yn* par une apostrophe (') et le *hé* par une seule *h*. Je suis fort éloigné de croire à la perfection de mon *alphabet harmonique;* mais il peut au moins lever une partie des incertitudes que les orientalistes éprouvent, en lisant des mots et des citations arabes, turques et persannes en caractères romains. Je ferai également observer à notre auteur que le nom de la tribu indienne des Rohyllahs s'écrit avec un *hé* et non pas avec un *hhâ*. Au reste, je n'attache pas à ces observations plus d'importance qu'elles n'en méritent, et je ne les consigne ici, que pour prouver avec quelle attention et quelle impartialité j'ai examiné la préface et les premières feuilles de l'*Encyclopédie orientale*. Puisse l'auteur obtenir les encouragemens et les récompenses qu'il mérite! C'est un désir que partageront certainement tous les amis des lettres, orientalistes et autres. J'oubliais d'ajouter que l'ouvrage sera enrichi de cartes géographiques et de figures. Les originaux de la plupart de ces figures ont été dessinés dans l'Orient; ils sont inédits et font partie des manuscrits et objets d'art que l'auteur a recueillis, pendant son long séjour en Asie.

L. Langlès.

Nécrologie. — *Heurtier*. M. Heurtier, architecte, inspecteur général des bâtimens du roi, à Versailles, membre de l'Institut, est mort le 15 avril 1822. On lui doit le théâtre des Italiens, place Favart; et il a dirigé des travaux importans à Versailles. Nous ne pouvons mieux le faire connaître qu'en citant quelques passages du discours prononcé sur sa tombe, au nom du Conseil des bâtimens civils, par M. Mazois, inspecteur général, l'un de nos collaborateurs.

« Chargé par sa position officielle de prononcer sur une infinité d'intérêts publics et privés, il ne fut accessible à d'autre influence que celle du bon droit et de la justice. Son intégrité ne faiblissait jamais, sa bienveillance était inépuisable; elles le rendaient respectable et cher à tous ceux qui l'approchaient... Nous ne voyons point briller sur ce drap funéraire ces récompenses que M. Heurtier mérita, sans les obtenir. Mais si, durant sa vie, quelques honneurs ont manqué à ce qu'il avait droit d'attendre de la société, pour ses talens et ses vertus, il emporte du moins avec lui la plus

belle des récompenses qui puissent couronner une longue vie : comme artiste, une célébrité méritée ; comme homme, l'estime des gens de bien ; comme ami, les regrets douloureux de tous ceux qui l'ont connu. »

— *Sicard.* — Le respectable instituteur des sourds-muets, l'abbé Sicard, membre de l'Académie française et chanoine honoraire de Notre-Dame, est mort, le 10 mai dernier, âgé de près de 80 ans. Né à Fousseret, près de Toulouse, il fit ses études avec beaucoup de succès dans cette dernière ville, et devint ensuite vicaire-général à Bordeaux. Envoyé auprès de l'illustre abbé de l'Épée par M. de Cicé, archevêque de Bordeaux, il revint bientôt fonder dans cette ville une institution de sourds-muets, dont Massieu fut un des premiers élèves. L'abbé Sicard se trouvait à Paris, à l'époque de la mort de l'abbé de l'Épée; il obtint sa place, au concours qui fut ouvert en présence des commissaires de l'Académie française. Enfermé dans la prison de l'Abbaye, après la journée du 10 août 1792, il échappa à la mort par le dévouement de l'horloger *Monnat*, et par un décret spécial de la Convention. Il ne put reprendre ses travaux qu'à l'époque du 18 brumaire ; depuis ce tems, il n'a cessé de faire des découvertes utiles à ses élèves, qu'il a consignées dans ses ouvrages, dont les principaux sont les *Élémens de grammaire générale*, appliquée à la langue française, ouvrage qui lui ouvrit les portes de l'Académie ; des *Mémoires sur l'art d'instruire les sourds-muets de naissance*, et la *Théorie des Signes*. — Nous croyons devoir ajouter à cette courte notice une lettre de M. Paulmier, qui, après avoir été élève de l'abbé Sicard, participait depuis vingt ans à ses utiles travaux.

« En attendant qu'une plume exercée fasse l'éloge de M. l'abbé Sicard, que la France vient de perdre et que les Sourds-muets pleurent comme un père, son élève, sans autre intérêt que celui de satisfaire son cœur, ne peut résister au besoin de jeter quelques fleurs sur sa tombe.

» L'immortel abbé de l'Épée a créé la méthode qui rend les sourds-muets à la religion et à la société : l'abbé Sicard l'a perfectionnée, en la mettant en action par mille procédés ingénieux et savans, qui la placent au rang des chefs-d'œuvre dont l'humanité s'honore. M. l'abbé Sicard a fait plusieurs ouvrages qui sont les guides des instituteurs, dans toute l'Europe et dans le Nou-

veau-Monde. Parmi ses nombreux élèves sourds-muets, on en distingue surtout trois, Massieu, Clerc et Berthier, qui, par leur génie, leur talent et leur esprit, prouvent l'excellence de cette méthode. Les réponses sublimes de Massieu circulent de bouche en bouche, depuis long-tems : Clerc, à l'âge d'environ 25 ans, a passé les mers, et est allé fonder un institut de sourds-muets à 1,500 lieues, dans l'autre hémisphère ; et enfin Berthier, ayant à peine atteint sa dix-huitième année, rend déjà de grands services à l'institut royal des sourds-muets de Paris, dont il est un des répétiteurs (1).

» Dès ce moment, le nom de Sicard est uni à jamais, dans la mémoire des hommes, à celui de l'Épée ; et toutes les fois que la postérité parlera des bienfaiteurs des sourds-muets, elle proclamera ces deux noms, si chers aux amis de l'humanité. »

PAULMIER, *élève de l'abbé Sicard.*

---

(1) Pour honorer dignement la mémoire de M. l'abbé Sicard, son élève, qui a la tradition de cette méthode, puisqu'il en a reçu le dépôt sacré de la bouche même de son vénérable maître, depuis plus de 20 ans, espère la conserver précieusement pour le bien des Sourds-Muets, de cette classe d'êtres qui inspirent tant d'intérêt ; à moins que l'autorité croie ne plus avoir besoin de ses services, et devoir lui refuser le concours qu'il a demandé, seule voie par laquelle M. l'abbé Sicard est parvenu à succéder à l'abbé de l'Épée.

Le gouvernement a nommé, sans concours, M. l'abbé *Gondelin*, directeur de l'institution des Sourds-Muets à Bordeaux, à la place de M. Sicard, qui avait lui-même, avant sa mort, exprimé le désir de l'avoir pour successeur.

N. d. R.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE QUARANTE-UNIÈME CAHIER,

MAI 1820.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Notice sur divers moyens d'économie alimentaire. *Cadet Devaux.* pag. 225
2. Rapport sur les Écoles élémentaires. *Jomard.* 234
3. Notice sur l'exposition des tableaux. *P. A.* 248

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Considérations sur les lois de la vie organique. *Ferry.* 255
5. Institutions judiciaires. *Naudet.* 265
6. Œuvres d'Omer et de Denis Talon. *Dupin* a. 273
7. L'Immortalité de l'âme. *de Ségur.* 289
8. Sylla, tragédie. *Léon Thiessé.* 295
9. Voyage de Cailliaud à l'Oasis de Thèbes. *Champollion-Figeac.* 310
10. Monumens de l'Hindoustan. *E. Gauttier.* 321

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 93 ouvrages, français et étrangers. 333

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

Amérique. — États-Unis. — Philadelphie. 407

Asie. — Indes Orientales. — Chine. 409

Océanique. — Iles Sandwich. *ibid.*

Afrique. — Égypte. — Cap de Bonne-Espérance. — Barbarie. 410

Europe. — Iles Britanniques. — Pologne. — Allemagne. — Suisse. — Italie. — Grèce. — Espagne. — Portugal. — Pays-Bas. — France. — Paris. 411

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

Des productions les plus remarquables dans la Littérature, les Sciences et les Arts.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

NOTICE

SUR LES CANAUX DE NAVIGATION ENTREPRIS OU PROPOSÉS DANS LE BASSIN DE LA SEINE, *pour l'approvisionnement de Paris, jusqu'à l'ouverture du canal de Briare;* lue à la séance publique de l'Académie royale des Sciences, le 8 avril 1822.

Les progrès de la civilisation fixent, dans l'histoire des peuples, l'époque de la fondation des villes; la nature seule en détermine l'emplacement. Pour qu'une population nombreuse s'établisse et prospère sur un petit espace, il faut que les diverses productions de la terre dont les premiers besoins de cette population réclament l'usage puissent s'échanger, aux conditions les plus avantageuses, contre les produits de l'industrie qu'elle exerce, ou du commerce auquel elle se livre;

et comme la valeur de toutes les productions territoriales s'augmente toujours du prix de leurs transports, il est naturel que les villes acquièrent plus d'étendue là où peuvent être transportées avec plus de facilité les denrées nécessaires à la consommation journalière de leurs habitans.

Aussi, à l'exception de quelques localités particulières dans certaines contrées de l'Orient, voit-on partout les plus grandes villes situées sur les bords de quelque fleuve navigable.

La capitale de la France doit son premier établissement et ses accroissemens successifs à l'avantage d'une semblable position. La Seine, navigable depuis Châtillon jusqu'à son embouchure, reçoit, entre ces deux limites, l'Aube, l'Yonne, la Marne et l'Oise, toutes rivières également propres à la navigation, et sur lesquelles on peut faire descendre dans le fleuve où elles se jettent les diverses productions des provinces qu'elles arrosent. Placé, pour ainsi dire, au confluent commun de ces grands cours d'eau, Paris est devenu l'entrepôt naturel de tous les tributs territoriaux qu'ils charrient, et par suite le centre principal de leur consommation.

Lorsque les Romains firent la conquête des Gaules, ils y trouvèrent la navigation établie sur la plupart des rivières dont ce pays est traversé. Strabon ne laisse aucune incertitude à cet égard dans la description qu'il en donne ; il nous apprend que les marchandises importées par le commerce extérieur passaient de l'Océan à la Méditerranée, et de la Méditerranée à l'Océan, en suivant le cours de la Seine et du Rhône, sur plus des quatre cinquièmes du chemin qu'elles parcouraient. Paris se trouvait encore sur leur route ; ainsi, cette ville dut s'enrichir non seulement du commerce des denrées qu'on y apportait de l'intérieur par les rivières que nous venons d'indiquer, mais encore de celui des marchandises étrangères importées par les deux mers.

C'est à l'état florissant de ce commerce, dont les objets

étaient presque exclusivement transportés par eau, qu'il faut attribuer l'existence de cette corporation de nautonniers de Paris, *Nautæ Parisiaci*, qui, sous le règne de Tibère, érigèrent à Jupiter cet autel que l'on a retrouvé en entier au commencement du dix-huitième siècle, en fouillant au-dessous du pavé de l'église Notre-Dame. Le commerce par eau, auquel cette corporation se livrait, était le seul que l'on pût faire dans un tems où les communications par terre se réduisaient à un petit nombre de voies militaires plus ou moins éloignées les unes des autres, et sur lesquelles les transports des divers objets de négoce ne pouvaient s'effectuer avec la promptitude et la sécurité nécessaires.

Cet état de choses se maintint pendant les révolutions que les Gaules éprouvèrent en passant sous la domination des Francs ; les *nautæ Parisiaci* devinrent les marchands par eau de Paris, *mercatores aquæ Parisiis*, corporation dont l'existence est constatée par quelques actes de nos premiers rois. Les dépenses que cette compagnie ou *Hanse* était obligée de faire, et les risques auxquels s'exposaient solidairement tous ses membres pour assurer la circulation et les arrivages des denrées transportées par eau, motivaient ses priviléges, dont le plus notable était l'espèce de police qu'elle exerçait exclusivement sur la Seine et ses affluens.

Le siége de cette juridiction était *le parlouer aux bourgeois*, *l'hôtel de la marchandise de l'eau*, où toutes les affaires relatives à la navigation étaient réglées par des magistrats électifs, choisis parmi les plus notables de la *Hanse* ou compagnie des marchands par eau. L'hôtel de la marchandise a pris, dans la suite, le nom d'*Hôtel de Ville*; mais la police de la rivière et tout ce qui tient à la navigation resta dans les attributions de son bureau, et son premier magistrat conserva jusqu'à nos jours le nom de *prévôt des marchands*.

L'administration municipale, qu'il présidait, était restée en

possession non interrompue de ces attributions, lorsqu'à la suite des troubles qui eurent lieu à Paris, au commencement du règne de Charles VI, ce prince s'empara, par l'édit du 27 janvier 1382, des droits et de la juridiction de la prévôté des marchands. Soit changement de circonstances politiques, soit qu'on eût eu occasion de reconnaître, après l'établissement de ce nouvel ordre de choses, les avantages de l'ancien, la prévôté des marchands et l'échevinage furent rendus à la ville par un édit du même prince, du 20 janvier 1411. On rassembla alors en un seul corps tous les anciens réglemens que l'usage avait consacrés. Une commission spéciale d'hommes de loi, auxquels furent adjoints les marchands les plus notables et les plus expérimentés, dressa l'ordonnance du mois de février 1415, concernant la juridiction et la police *de la marchandise de l'eau*. C'est le plus ancien monument qui fasse connaître d'une manière authentique l'étendue de cette juridiction ; elle sert de base fondamentale à tous les réglemens de police qui ont eu depuis pour objet l'approvisionnement de Paris en denrées, et la vente de ces denrées sur les ports ; elle constate que la prévôté des marchands exerçait le droit de nommer tous les agens chargés de l'exécution des réglemens et du maintien de la police pour l'intérêt du commerce, tandis que, pour la sûreté de la navigation, le bureau choisissait des mariniers expérimentés qui, sous le nom de *maîtres de ponts*, étaient chargés par privilége de faire passer les bateaux qui fréquentaient la Seine et ses affluens, sous les ponts qui traversent ces rivières en différens endroits.

On retrouve, dans les registres de la ville de Paris, conservés aux archives du royaume, et qui remontent jusqu'à la fin du quinzième siècle, tous les actes administratifs relatifs aux diverses matières de l'ordonnance de 1415. On y voit que les différens travaux qui étaient jugés utiles pour la conservation des chemins de hallage sur la Seine et les rivières

qu'elle reçoit, ou pour l'enlèvement des obstacles dont leur cours pouvait être obstrué, étaient exécutés aux dépens de la ville. Son bureau exerçait un droit d'inspection sur les barrages pratiqués pour l'usage des moulins, et les pertuis qui y étaient ouverts pour l'usage de la navigation. Les bacs et passages étaient sous sa surveillance ; et, quoique le privilége d'établir des coches d'eau partant de Paris, ou y arrivant à jour fixe, fût presque toujours une concession de l'autorité royale, les particuliers qui l'obtenaient ne pouvaient en jouir que sur un avis du bureau de la ville, qui était toujours consulté comme juge de l'avantage ou des inconvéniens qui pouvaient en résulter. Il était également consulté sur tous les projets que l'on présentait, soit pour rendre navigables ou flottables les affluens de la Seine, soit pour ouvrir de nouveaux canaux destinés à l'approvisionnement de Paris. Un certain nombre d'inspecteurs ou de commis, sous le nom de *sergens de la marchandise de l'eau*, institués par l'ordonnance de 1415, étaient chargés de visiter tous les ans le cours des rivières, et percevaient certains droits en indemnité de cette charge. Des commissions présidées par un des quatre échevins faisaient elles-mêmes cette visite, lorsque les circonstances l'exigeaient; et, d'après le compte qu'elles en rendaient, on ordonnait les travaux jugés nécessaires pour entretenir ou améliorer la navigation.

Ce que nous venons de dire prouve suffisamment que les principales fonctions des magistrats municipaux de la ville de Paris furent toujours d'assurer et d'étendre le commerce par eau, auquel ses habitans se livraient de tems immémorial. L'invention des écluses à sas, ou à doubles portes, que l'on attribue généralement à deux mécaniciens de Viterbe, et qui remonte au milieu du quinzième siècle, vint offrir, à cette époque déjà remarquable par tant d'entreprises et de découvertes, le moyen le plus ingénieux et le plus puissant d'étendre la

navigation intérieure. Pendant que Louis XII occupait encore le Milanais, Léonard de Vinci, qui réunissait au génie et aux talens dont il était doué les connaissances d'un ingénieur habile, appliqua ce moyen à l'exécution d'une partie de canal qui restait à ouvrir entre Milan et le lac de Côme. Ayant été amené en France par François Ier, et admis dans la familiarité de ce prince, il conçut en Touraine, où la Cour résidait alors une partie de l'année, le projet d'un canal qui aurait passé par Romorantin, et dans lequel on aurait construit des écluses semblables à celles qu'on exécutait en Italie; mais la mort le surprit en 1519, et nous devons à d'autres le premier emploi qui ait été fait en France de ces utiles constructions.

Cependant, les vues de Léonard de Vinci sur les améliorations que la navigation intérieure était au moment de recevoir avaient été accueillies. D'ailleurs, François Ier avait pu se convaincre par lui-même des avantages que l'Italie retirait des travaux hydrauliques qui venaient d'y être exécutés; et en cela, du moins, le séjour qu'il fit dans le Milanais ne fut point sans quelque utilité pour la France. On doit en effet au restaurateur des lettres d'avoir remis en vigueur, par un édit de 1520, l'ordonnance de 1415, qui était tombée en désuétude. La faculté que cette ordonnance attribuait au bureau de la ville de Paris, de veiller à l'entretien de la navigation de la Seine et de ses affluens, fut confirmée par cet édit; enfin, quelques années après, en 1528, un arrêt du parlement, rendu sur la demande du prévôt des marchands, indiqua et prescrivit, avec des détails minutieux, et par cela même devenus curieux pour nous, les divers travaux qui étaient à faire pour rendre navigables, au moyen d'écluses, quelques petites rivières dont la pente trop rapide ne permettait pas que les eaux conservassent dans leur lit une hauteur suffisante.

Le bureau de la ville reçut, sous le règne de Henri II, et

accueillit toujours avec plus ou moins de faveur les offres qui lui furent faites par différens particuliers, de rendre flottables certains affluens de la Seine, ce qui facilita l'approvisionnement du bois de chauffage dans les chantiers de Paris. Nous n'entrerons point dans le détail de ces propositions. Mais au moment où l'on commence à s'occuper en France de petites navigations, il ne sera peut-être pas sans intérêt de rappeler que, dès l'année 1550, il en existait une de ce genre sur la rivière d'Essonne. Des barques amenaient les productions du pays jusqu'à son embouchure; là, elle se trouvait barrée par une digue qui en soutenait les eaux pour le service d'un moulin. Ainsi, il fallait décharger les marchandises au-dessus de cette digue, et les transporter par terre jusqu'à la Seine, où elles étaient embarquées de nouveau. Ces embarras et les dépenses qu'ils occasionnaient ayant excité les réclamations du commerce de Paris, il fut décidé que l'on pratiquerait une écluse à travers ce barrage, afin que les bateaux qui naviguaient sur la rivière d'Essonne pussent continuer leur route sur la Seine.

On voit que l'invention des écluses commençait dès lors à fixer l'attention; et sans doute il n'aurait pas manqué de compagnies qui auraient entrepris d'en établir sur les rivières pour en améliorer la navigation, si la guerre civile, qui éclata bientôt après, eût permis de se livrer à ces spéculations. Mais on n'en trouve aucune trace dans les registres de la ville, jusqu'à la rentrée de Henri IV à Paris en 1594. On y trouve seulement que le projet d'écluse de communication entre la rivière d'Essonne et la Seine fut repris en 1603. Un édit de Henri IV, du 18 février de cette année, accorde à un Anglais nommé Humphrey Bradley, qualifié de maître des digues, la faculté d'établir cette écluse, avec le privilége de percevoir à son profit, pendant l'espace de soixante ans, un droit de péage sur les bateaux ou nacelles qui la traverseraient. Cet édit, avant d'être

enregistré au parlement, fut communiqué au bureau de la ville, qui, après avoir entendu Bradley, donna un avis favorable.

Au moyen de la petite navigation qui se trouvait établie sur les rivières d'Essone et d'Étampes, elles servaient non seulement au transport des blés, des farines et des vins de la Beauce et du Gâtinais ; mais elles recevaient encore les diverses productions des bords de la Loire, qui étaient amenées par terre depuis ce fleuve jusqu'aux endroits où ces deux petites rivières commençaient à porter bateau.

Toutes celles qui se jettent dans la Seine au-dessus et au-dessous de Paris formaient alors un système de cours d'eau, sur lesquels pouvaient circuler avec plus ou moins de facilité les denrées territoriales de ce bassin ; il était naturel qu'après avoir étendu les avantages de cette circulation, l'art s'efforçât de lier ce système à celui qu'offraient également les grands cours d'eau du bassin de la Loire. Voilà pourquoi les vues de Henri IV et de Sully se portèrent d'abord sur les moyens d'unir, par une communication immédiate, la petite navigation des rivières d'Essonne et de Juines avec la grande navigation de la Seine; quelques années après, ils s'empressèrent d'accueillir le projet de joindre ce fleuve à la Loire par le premier canal à point de partage qui ait été entrepris en Europe. Le projet de ce canal, connu d'abord sous le nom de *canal de Loire en Seine*, et depuis sous le nom de *canal de Briare*, fut présenté au roi, vers l'année 1605, par Hugues Cosnier, homme fort entendu pour le tems dans l'architecture hydraulique, et qui avait dès lors établi des écluses sur la rivière de Vesle, pour la rendre navigable, à partir de Reims.

Sully attachait tant d'importance à l'exécution du projet de canal de Loire en Seine, qu'il y dépensa près de cent mille écus, en y faisant employer six mille soldats. Cependant, le succès qu'on devait en attendre ne couronna point de pareils

efforts. Les pertes que firent les entrepreneurs les obligèrent de suspendre leurs travaux en 1610, après la mort de Henri IV et la retraite de son ministre.

Pendant cette interruption, Hugues Cosnier ne resta point inactif. Il se mit à la tête d'une compagnie qui, dès l'année 1612, proposa d'enfermer Paris et ses faubourgs septentrionaux dans une nouvelle enceinte fortifiée, dont le fossé aurait été rendu navigable au moyen des eaux qu'on y aurait amenées des environs de Gonesse, par un canal de dérivation navigable lui-même jusqu'à Saint-Denis, où il aurait eu son embouchure dans la Seine. Ainsi, les bateaux venant de la partie inférieure de ce fleuve auraient pu remonter à Paris, en traversant la plaine d'Aubervillers, ce qui aurait accourci de plus de quatre lieues le chemin qu'ils étaient obligés de parcourir en suivant le cours de la Seine. Ce projet, dont nous venons de tracer une simple esquisse, annonce dans son auteur une sagacité peu commune, des vues saines et étendues; et, malgré l'espèce d'oubli dans lequel il est resté, on y reconnaîtra toujours le premier type de tous les canaux que l'on a proposé d'ouvrir autour de Paris, à différentes époques.

Hugues Cosnier ne vécut point assez pour voir mettre à exécution les idées qu'il avait conçues; mais, après sa mort, il se trouva des gens qui s'en emparèrent et qui, à la faveur de quelque légers changemens, les présentèrent comme leurs propres conceptions. Ainsi, en 1631, on proposa une seconde fois de rendre navigables les fossés de la nouvelle enceinte de Paris, dont l'exécution fut alors ordonnée. Les bornes de cette notice ne nous permettant pas de décrire ce projet de canal de navigation autour de la ville, il nous suffira de dire qu'on y renonça avant de l'avoir entrepris. Cependant, on continuait d'accueillir toutes les propositions tendantes à profiter du cours des rivières, ou même des plus faibles ruisseaux, pour y flotter des bois de chauffage; et le bureau de la ville,

toujours consulté dans ces occasions, ne manquait jamais, en donnant son avis, d'exprimer le vœu formel d'exercer sur ces cours d'eau, aussitôt qu'ils seraient rendus flottables, la juridiction qu'il exerçait sur tous ceux qui servaient déjà à transporter les denrées destinées à l'approvisionnement de Paris, de quelque nature quelles fussent.

Les avantages que l'on pouvait obtenir en multipliant et en facilitant les communications par eau se faisaient de plus en plus sentir. Un habitant de Paris, nommé Louis de Foligny, offrit, en 1632, de faire porter bateau à la rivière d'Ourcq, et obtint des lettres patentes qui autorisaient cette entreprise. Ses associés et lui devaient jouir, en indemnité de leurs avances, des droits de navigation que l'on établirait depuis La-Ferté-Milon jusqu'au-dessous de Lisy, et cela pendant quarante ans, passé lequel tems ces droits devaient retourner au roi, qui, en considération de l'entreprise, accordait le *privilége de noblesse* à Louis de Foligny, pour lui et huit autres personnes, telles qu'il les voudrait choisir, à condition toutefois, par une exception bizarre, qu'elles ne seraient ni de la Normandie ni du Dauphiné. Malheureusement, ces encouragemens extraordinaires ne purent empêcher Foligny et ses associés de se ruiner dans les travaux où ils s'étaient engagés. Forcés de les abandonner avant leur achèvement, ils subirent la déchéance qu'ils avaient encourue.

Une entreprise plus ancienne, et d'une bien plus haute importance, fut reprise deux ans après. On se rappelle que les ouvrages du canal de Briare, commencés par Hugues Cosnier, avaient été suspendus par la mort de Henri IV et la retraite de Sully. Les embarras des finances ne permettaient plus d'en continuer la dépense à l'aide des deniers publics, lorsque Guillaume Bouteroue et Jacques Guyon, receveurs des aides et payeurs des rentes dans les élections de Montargis et de Beaugency, proposèrent d'achever le canal de Briare

à leurs frais, moyennant le don qui leur serait fait à perpétuité du fonds de ce canal et de ses dépendances, ainsi que du privilége exclusif d'y faire naviguer des bateaux qui leur appartiendraient, en percevant à leur profit le prix du transport des marchandises dont ces bateaux seraient chargés. Des lettres patentes, du mois de septembre 1638, accordèrent à Bouteroue ces dons et priviléges, sous la réserve expresse que les travaux seraient complétement terminés dans l'espace de quatre ans. Le parlement, qui paraissait reconnaître la juridiction de la ville de Paris sur les affluens de la Seine, renvoya ces lettres patentes au prévôt des marchands et aux échevins, pour avoir leur avis. Jaloux de leurs prérogatives, et empressés de saisir l'occasion de les exercer et de les étendre, ils ne se bornèrent pas à donner une approbation pure et simple; ils prétendirent avoir le droit de faire contrôler par des commissaires les travaux du canal pendant leur exécution, afin, disaient-ils, « que le public en reçoive l'utilité qu'il s'en promet, et que les entrepreneurs eux-mêmes retirent quelque soulagement des bons avis qui pourront leur être donnés ».

Les lettres patentes dont il s'agit furent enregistrées, sans égard à ces prétentions du bureau de la ville. Le parlement alla même plus loin dans cette circonstance, car il s'attribua le jugement en dernier ressort des appels qui pourraient être faits des actes de la justice seigneuriale qui avait été érigée, en faveur des concessionnaires, sur toute l'étendue de leur canal, tandis que les lettres patentes de 1638 avaient réservé ce jugement en dernier ressort à l'Hôtel de Ville de Paris.

Le canal de Briare fut terminé peu de tems après. Les successeurs des premiers concessionnaires, effrayés avec raison des dépenses qu'il fallait faire pour l'acquisition et l'entretien d'un grand nombre de bateaux, des soins qu'il fallait ap

porter à surveiller l'exactitude et la fidélité de leurs patrons, enfin des contestations continuelles qui s'élevaient entre eux et les propriétaires des marchandises, demandèrent en 1642 que l'on substituât, au privilége exclusif qui leur avait été accordé de faire naviguer sur le canal de Briare des bateaux qui leur appartiendraient, le privilége de percevoir certains droits de péage sur les denrées que tous particuliers pourraient désormais concourir à transporter par cette voie. Les lettres patentes qui réglèrent le tarif de ces droits furent enregistrées en 1651; et, depuis cette époque, ce mode de perception n'a souffert aucun changement. L'utile et intéressant ouvrage que vient de publier, sur les canaux de France et d'Angleterre, M. Huerne de Pommeuse, nous dispense d'entrer dans de plus grands détails sur celui de Briare, pour l'exécution et l'administration duquel la marche qu'on a suivie peut servir, comme le dit cet honorable auteur, d'encouragement et d'exemple. Exemple remarquable, en effet, des succès qu'on doit attendre quand on confie à l'intérêt particulier le soin de les obtenir.

En terminant cette Notice, jetons quelques regards en arrière, et considérons avec quelle lenteur se sont succédé les améliorations de notre navigation intérieure. Les écluses à doubles portes, inventées dans le quinzième siècle, ne sont appliquées pour la première fois que dans le dix-septième à l'établissement d'un canal à point de partage. Deux siècles s'écoulent encore, et à peine compte-t-on chez nous quatre ou cinq canaux importans sur lesquels cette application ait été renouvelée. Les progrès des sciences, les lumières dont elles éclairent la pratique des arts, et surtout les institutions qui doivent attacher les fortunes privées à la fortune de l'État, vont imprimer un autre caractère à la période qui commence. Par les soins d'une active et prévoyante administration, il va s'ouvrir en France plus de canaux, dans le court intervalle

de dix ans, qu'il n'en a été ouvert jusqu'ici pendant la durée de quatre siècles. Ainsi, tout s'améliore avec la civilisation, et de tous côtés les faits s'accumulent pour confirmer les doctrines consolantes de la perfectibilité humaine.

P.-S. GIRARD, *de l'Institut.*

NOTICE

Sur JEAN-BAPTISTE COLBERT, *né à Reims le* 29 *août* 1619; *mort à Paris le* 6 *septembre* 1683 (1).

SI Mazarin laissa en mourant quarante millions à ses héritiers, et des coffres vides à la France, n'en soyons pas surpris; car cet avare étranger avait livré les finances du royaume à Fouquet, et confié les siennes à Colbert. Ce dernier, fils d'un marchand de draps de la ville de Reïms, employé d'abord à Lyon dans une maison de commerce, et ensuite à Paris dans le bureau des parties casuelles, fut donné à Mazarin pour écrire sous sa dictée (2); ses talens et sa probité subjuguèrent les défiances du cardinal,

(1) Cette *Notice*, lue par l'auteur, M. Lémontey, dans la séance de l'Académie française du 7 mai 1822, est destinée à faire partie de la *Galerie française*, collection bonne et utile, et d'un intérêt national, que nous avons annoncée déjà plusieurs fois dans ce recueil.

(2) Outre les mémoires du tems, les archives du gouvernement et les traditions de famille, divers ouvrages fournissent des documens sur Colbert et son administration. Les plus précieux se trouvent dans les *Comptes rendus* de Mallet, premier commis des finances sous le contrôleur général Desmarets; dans les tomes 2e et 3e de l'édition *in*-12 des *Recherches et Considérations* de Forbonnais, inspecteur général des manufactures; dans les *Mémoires* de Charles Perrault, premier commis des bâtimens du roi, et dans

peu accoutumé à rencontrer de pareils hommes. Son intendant Joubert étant mort, il en assigna la place à Colbert, l'admit dans ses confidences, le nomma l'un de ses exécuteurs testamentaires, et le fit connaître au roi sous des rapports avantageux; en sorte qu'au décès de Mazarin, l'intendant de ce ministre se trouva l'intendant de Louis XIV; et celui qui, pour flatter l'avarice de son premier maître, lui avait rendu un compte si exact de la basse-cour de Vincennes, s'empara, autant par son mérite que

---

quelques notes de l'*Ombre du grand Colbert*, par Lafont de Saint-Yenne. Viennent ensuite deux *Vies de Colbert*, l'une publiée en 1690 par un anonyme, et l'autre par d'Auvigny, dans ses *Hommes illustres de la France*. Il faut se défier de toutes deux, la première n'étant qu'une satire où Colbert est travesti en malhonnête homme, et la seconde un fade panégyrique, où l'on va jusqu'à en faire un philanthrope larmoyant. L'*Éloge de Colbert*, couronné par l'Académie française, est un morceau éloquent, mais peu historique, où l'on apprend moins ce qu'a fait Colbert, que ce que ferait M. Necker s'il était ministre. Le *Tableau du ministère de Colbert*, attribué à M. Bruny, directeur de la compagnie des Indes, n'offre qu'une déclamation médiocre, et il faut en venir aux *Particularités sur les ministres des finances*, de M. de Montyon, pour trouver un résumé substantiel des faits et des jugemens relatifs à Colbert. Grosley, homme curieux et investigateur, a découvert dans des papiers originaux quelques détails sur la famille des Colbert, et il les a consignés dans ses *Mémoires sur les Troyens célèbres*, qui font partie de ses Œuvres inédites, publiées en 1812. Suivant les documens de Grosley, les Colbert étaient une famille de marchands établis à Troyes et à Reims, et ayant des alliances dans la robe. A la fin du seizième siècle, et au commencement du suivant, le personnage le plus considérable de cette famille était Odart Colbert, commerçant à Troyes, et ayant en outre une société à Lyon, avec Mascrany, et une autre à Paris avec Lamagna. C'est ce dernier qui, à la recommandation d'Odart, présenta Jean-Baptiste Colbert au cardinal Mazarin, dont il était l'ami, le compatriote et le banquier. Grosley rapporte une lettre de Simon Colbert à Odart,

par son manége, des principales affaires de l'État, sous le titre insolite de *contrôleur général*.

Ses deux premières opérations, la chambre de justice, et le procès de Fouquet, n'attestèrent pas sa modération. L'établissement d'une chambre de justice est une banqueroute armée, où le pouvoir reprend par la violence ce qu'il a perdu par l'impéritie. On supputa que, pendant les cinq dernières années, les traitans avaient gagné quatre-vingts millions, et leurs bénéfices furent érigés en crimes. Tous les abus qui accompagnent d'ordinaire ces sortes d'avanies, où l'on prélude par des supplices pour

---

du 28 octobre 1604, où, parlant du nommé Argentier de Troyes, il s'exprime ainsi : « Je l'ai trouvé bien insolent depuis qu'il est secrétaire du roi, quoiqu'il n'ait pas plus de noblesse que nous ». Cela n'empêcha point, lorsque Colbert fut ministre, qu'on ne le fît descendre d'un chevalier Colbert, écossais, établi et enterré a Reims, vers le treizième siècle. Saint-Simon ne manque pas de dire que c'était une fable, accréditée par la vanité du marquis de Seignelay; que toute la cour s'en moquait, et que Colbert en riait lui-même. La véracité de Saint-Simon est bien suspecte, et je n'ai point l'intention de débattre la généalogie dont il s'agit, car je sais de reste que tout contrôleur général est né gentilhomme dès qu'il le veut. Peut-être aujourd'hui préférerait-on tirer son origine d'un bon négociant français, plutôt que de l'un de ces demi-sauvages dont la race croupissait encore, il y a soixante ans, dans les masures de la Calédonie; mais Colbert, qui maria ses filles à trois ducs et pairs, était trop calculateur pour ne pas mettre à profit les préjugés de son tems. Saint-Simon lui accorde d'ailleurs une noblesse supérieure au hasard de la naissance. Il signale le caractère énergique de tous les membres de cette famille, et nous dit que le courage des Colbert avait passé en proverbe à la cour; observation d'autant plus digne de foi qu'elle s'est bien vérifiée dans nos dernières guerres, où nous avons vu trois frères Colbert entrer généreusement dans nos armées, et, par la bravoure, le désintéressement et l'amour de la patrie, soutenir la réputation attachée à l'un des plus beaux noms de la France.

arriver aux spoliations, se reproduisirent fidèlement. Si Colbert, par son naturel sévère, seconda trop cette violation de la foi publique, il travailla du moins, le reste de sa vie, à prévenir le retour d'un si déplorable expédient.

En délivrant la France d'un déprédateur aussi accrédité que Fouquet, Colbert mérita la reconnaissance publique; mais il n'a point été absous d'avoir enveloppé son rival de perfidies, de lui avoir choisi ses ennemis pour juges, et fait enlever sa défense des presses de l'imprimeur. La passion l'emporta si loin, que M. de Turenne, qui n'était rien moins qu'un homme à bon mots, ne put s'empêcher de dire : « Je crois que M. Colbert a plus d'envie que Fouquet soit pendu, et que M. le Tellier a plus de peur qu'il ne le soit pas ». Des deux amis de Fouquet malheureux, Pélisson, qui abjura sa religion, fut comblé des faveurs de la cour; et La Fontaine, qui n'avait rien à abjurer, en fut oublié toute sa vie. La postérité les a traités différemment.

Considérons l'athlète qui avait si rudement balayé l'arène. Colbert était un homme sec et de petite taille, avec des manières communes, des sourcils noirs et épais, et des yeux caves, durs et perçans. Sa tête chauve s'abritait sous une large calote. L'habitude des refus avait formé sur son front un pli sinistre dont le mouvement glaçait d'effroi les solliciteurs. Il apparaissait dans ses audiences tellement impassible et taciturne, qu'un jour une femme impatientée lui cria : « Au moins, faites-moi signe que vous m'entendez ». Dans la correspondance de madame de Sévigné, il est appelé *le Nord* par sobriquet; et un poète crut l'avoir assez désigné par le nom de *vir marmoreus*. Jamais la nature n'avait plus âprement écrit sur les traits d'un homme sa vocation pour être ministre des finances. On le vit insensible à la satire, sourd à la menace, inca-

pable de peur et de pitié, cachant sous le flegme un naturel colère et impatient. Sa conception était lente, mais les idés en sortaient nettes et bien exprimées. Si avant de résoudre il consultait avec soin et bonne foi, il exécutait ensuite despotiquement, et brisait les oppositions avec outrage et brutalité. Trois qualités le soutenaient, un jugement parfait, une volonté de fer et un travail infatigable. Ces trois ressorts recevaient le mouvement d'une ambition effrénée, et le jeu en était protégé par une dissimulation que les plus vieux courtisans eussent enviée, et dont son propre confident, Charles Perrault, demeurait confondu.

Cependant, un tel ministre ne semblait pas propre à captiver long-tems un roi de vingt-deux ans, fier, brillant, dissipé, ami de la magnificence, de la gloire et des plaisirs. Le rôle obscur d'un fournisseur d'argent n'eût pas satisfait Colbert. Il imagina d'acheter la charge de surintendant des bâtimens, qui le mettait en contact avec les goûts et les passions du monarque, et lui procurait l'influence domestique, qui seule assure le crédit dans les gouvernemens absolus. Cette charge fut en effet le contrepoids qu'il opposa aux progrès de son rival; et Louis XIV, partagé entre deux passions et deux hommes, épuisa tour à tour les trésors de la France pour les soldats de Louvois et pour les architectes de Colbert. Aussi, à peine celui-ci eût-il fermé les yeux, que Louvois s'empara de la surintendance des bâtimens, malgré la survivance donnée au second fils de Colbert, et que, dès la première année, il jeta quinze millions dans ce fastueux abîme. Rien sans doute n'était plus abusif que la réunion des bâtimens et des finances entre les mains du même chef; mais nous devons probablement à cette faute le ministère de Colbert, et peut-être est-il des pays où le bien

ne saurait se faire que par abus. Quoi qu'il en soit, Colbert enseignant l'administration au roi, dont l'esprit était resté sans culture, gagna sa confiance; mais le fonds de noblesse et de grandeur qu'il trouva dans le jeune prince dut le porter lui-même à un ordre d'idées et d'inspirations inconnues sous le toit de Mazarin. On peut dire que si Colbert éclaira l'esprit de Louis XIV, Louis XIV éleva l'âme de Colbert. Tout le contraire s'était passé sous le règne de son aïeul, où le bon Henri redressait l'esprit de son ministre, tandis que Sully arrachait son maître aux passions toujours prêtes à le rabaisser.

Suivons maintenant d'un regard rapide ce ministère de vingt-deux années, égal aux travaux d'un siècle, et aux efforts de plusieurs génies. Sa durée se partage en deux moitiés, où Colbert règne dans la première, et lutte dans la seconde. L'ordre succède au chaos; les traitans sont détrônés, les aliénations révoquées; les anoblis, les privilégiés, les moines, soumis à des recherches; des règles établies; les comptables amenés de force à une discipline implacable, et l'intérêt légal de l'argent réduit au denier 20. Quelquefois, la faux du cardinal de Richelieu semble encore se mouvoir. Sous prétexte de régulariser les octrois des villes, on en usurpe la moitié; des offices sont supprimés sans indemnité, et des gages diminués arbitrairement; on confisque ou l'on réduit les rentes, et les créanciers qui se plaignent sont jetés dans les prisons. A travers ces procédés, qui ne furent ni tous justes ni tous blâmables, une grande amélioration financière s'opéra. A la mort de Mazarin, les revenus étaient de 84,222,096 liv.; les charges de 52,377,184 liv.; et ce qui arrivait au trésor royal de 32,845,041 liv. Mais, à la mort de Colbert, malgré les deux guerres qu'on avait soutenues, les revenus s'élevaient à 116,053,374 liv.; les charges se réduisaient à

23,375,274 liv. ; et le trésor royal recevait 92,678,100 liv. J'ai eu sous les yeux les comptes en recette et dépense rendus chaque année par Colbert à Louis XIV, depuis 1662 jusqu'en 1675, ainsi que le projet des dépenses annuelles, que nous nommons à présent *budget*. Le premier article de tous ces états contient la situation où Fouquet avait laissé les finances, et le montant des aliénations qu'il avait faites des revenus du royaume. Ce parallèle reproduisait chaque année aux regards du roi les torts du surintendant, et les succès du nouveau ministre. Si c'est de l'adresse, la vérité l'excuse; si c'est de l'orgueil, il était permis après tant de services.

Pour satisfaire aux besoins d'un règne qui se disposait à de grandes choses, Colbert ne voulut pas du crédit public. Il en connaissait peu la théorie, et sa mutilation des rentes prouve combien il en méprisait les ressources. Un sentiment confus lui apprenait que ce ressort de la confiance est incompatible avec le pouvoir absolu, et redoutable dans un gouvernement ambitieux. Lorsque, pendant la guerre de Hollande, Lamoignon eut décidé le conseil à l'ouverture d'un emprunt, Colbert, rendu prophète par la colère, dit à ce magistrat : « Connaissez-vous comme moi l'homme auquel nous avons affaire? Vous venez d'ouvrir une plaie que vos petits-fils ne verront pas refermer ; vous en répondrez à la nation et à la postérité ». Réduit aux impôts, il préfera les taxes sur les consommations à celles qui se perçoivent sur les terres, et au moyen de la spoliation des octrois, du développement des *aides*, et d'un exercice sur les papeteries, il doubla vingt fois le produit des contributions indirectes. En même tems, il négligea les *tailles* qu'il avait reçues à 53,000,000 liv., et qu'il réduisit, dès l'année 1680, à

32,600,000 liv. Il détestait cet impôt, roturier, oppressif, mal assis, rebelle aux extensions, et rongé de plus en plus par les priviléges des gens d'église, des nobles vrais ou faux, et d'une lèpre de 46,000 offices. Cet allégement de la *taille*, joint à une imperceptible diminution de la *gabelle*, et à un mince encouragement du commerce des bestiaux, compensa mal le tort que Colbert fit pendant sa vie à l'agriculture. Préoccupé du bien-être de ses fabriques, il y sacrifia l'intérêt agricole, non seulement par la défense de l'exportation des grains, susceptible d'être justifiée en certains cas, mais encore en se servant de l'aveugle routine des tribunaux pour en prohiber le commerce, le dépôt et la circulation dans l'intérieur. Dès lors, on cessa de défricher les landes, et la culture des terres médiocres fut abandonnée. En cherchant le bas prix avec obstination, le ministre trouva la stérilité, et causa plusieurs disettes. Forbonnais, quoique favorable à Colbert, ne peut dissimuler que la liberté d'exportation, qu'on se hâta de rétablir après lui, fut le salut des laboureurs désespérés. Mais, en considérant combien dans la suite le commerce a vivifié les productions du sol, la Cérès française doit pardonner au grand homme une erreur moins durable que ses bienfaits.

Colbert était un esprit grave, positif, prévoyant, essentiellement régulateur, qui a laissé dans sa marche des traces profondes, parce qu'il procédait par des lois plus que par des commandemens : celles qu'il fit sur la comptabilité sont excellentes. Ses réglemens sur les perceptions paraissent durs et minutieux, mais ils détruisirent les violences et l'arbitraire. Dans les matières de finances et d'administration, il se montre aussi jaloux d'instruire que d'ordonner, et ses préambules lumineux demandent la conviction avant l'obéissance. Affermi par la confiance

du roi et par la nullité du chancelier, il forma cette commission d'où sortirent les ordonnances de la procédure civile, de l'instruction criminelle, du commerce, des eaux et forêts, et de la marine. Les bornes d'une notice ne me permettent pas de remarquer ce que le tems a découvert ou introduit d'imparfait dans ces codes célèbres qui précédèrent la science de l'économie politique. Mais ce fut une idée grande et féconde que de séparer, dans des cadres spéciaux, des matières jusqu'alors jetées pêle-mêle dans les anciennes ordonnances. L'Europe admira et adopta en partie ce beau travail, qui a surtout fixé sur la tête de Louis XIV le surnom de GRAND, que ses ennemis furent aussi contraints de lui donner; car la gloire du législateur est immuable comme l'empire de la raison, et celle des conquêtes passe comme le hasard et l'injustice. En immortalisant son roi, Colbert excita la jalousie de ses collègues, et fut accusé d'ambition. Par les douanes, il avait saisi la diplomatie; et par les bâtimens, envahi les arts, les sciences et les fabriques. Double ministre des finances et de la marine, il fit encore donner à son frère le département des affaires étrangères, et se mit lui-même à balbutier des mots latins sous un pédagogue, dans l'espoir de devenir chancelier. J'hésite à blâmer cette soif de puissance, dont les effets furent si heureux; et peut-être le sentiment de leur force donne-t-il à certaines âmes des inspirations et des devoirs que le vulgaire ne comprend pas.

Colbert servait l'État dans les finances et la législation, à la charge de plaire à Louis XIV dans la surintendance des bâtimens. « Rien ne marque davantage, écrivait-il à ce jeune monarque, la grandeur et l'esprit des princes, que les bâtimens; et toujours la postérité les mesure à l'aune de ces superbes machines qu'ils ont élevées pendant leur vie. » Cette séduction, toute barbare en son

style, ne fut que trop bien écoutée d'un roi glorieux ; et Colbert, rougissant bientôt de l'agrandissement immodéré de Versailles, en vint à regretter que des *ordonnances de comptant* n'eussent pas au moins caché à la postérité les frais de cette monstrueuse folie. Paris lui doit ses boulevarts intérieurs, le jardin des Tuileries, les portes triomphales Saint-Denis et Saint-Martin, des quais et des établissemens de police et de sûreté. Il fit élever l'observatoire et la façade du Louvre. Ce dernier monument, déparé à peine par quelques-unes de ces fautes que les écoliers ne font pas, mais qui échappent au génie, est le morceau d'architecture française qui excite le plus de surprise et d'admiration. Nous le devons à la persévérance de Colbert, qui en fit d'avance exposer les plans et les modèles, et laissa par cette publicité une utile leçon aux administrateurs que l'intrigue et la vanité voudraient séduire. Le canal de Languedoc et les arsenaux de Brest, de Rochefort et de Toulon, sont des monumens d'un autre ordre, qui consacrent la mémoire de ce grand ministre. J'y joindrai l'acquisition de Dunkerque, qu'il acheta pour cinq millions des Anglais, ou plutôt de leur infidèle monarque.

Quoique sans lettres et presque sans goût, mais guidé par une raison supérieure, Colbert comprit que le soin de construire des palais emportait l'obligation de favoriser les arts qui en embellisent le séjour. Je ne parle pas de cette somme assez modique qu'il sema dans l'Europe, au nom du roi, entre les mains de quelques étrangers célèbres étonnés de cette prédilection. On peut lire, dans les mémoires de Perrault, comment cette pointe de libéralité s'émoussa, aussitôt qu'elle eut opéré tout le bruit qu'on en attendait. Colbert fait mieux, il appelle en France des artistes, des savans, des fabricans, et fixe par des institutions cette bri-

lante famille des arts, que, depuis le règne de François 1er, la discorde et le fanatisme avaient dispersée. L'airain, le marbre et la toile reçoivent de nouveau, sur les bords de la Seine, les formes magiques de la vie et de la beauté. Nos artistes ont une école à Rome. Une académie de peinture et de sculpture, et une autre d'architecture, les éclairent par la communication des idées, et les affranchissent de l'humiliation des jurandes; une commission, chargée de fournir des relations de fêtes, et des devises pour les médailles et les tapisseries, devient le noyau d'une troisième académie. Chapelain, qui avait été préféré à Corneille pour la distribution des récompenses, se retrouve encore avec Cassagne et Bourséis à la tête du nouvel établissement, par cette fatalité qui amène constamment la médiocrité sous la main des hommes puissans. Mais un pas plus hardi dans les progrès de l'esprit humain fut la création de l'*Académie des Sciences*. La situation du siècle se peint dans la défense qu'on lui fit de s'occuper de l'astrologie judiciaire et de la pierre philosophale. On y mêla, il est vrai, une section de théologie; mais la Sorbonne, jalouse, la fit révoquer, et par là rendit aux sciences humaines le seul service qui fût en son pouvoir. Devancé par Richelieu dans l'institution de l'Académie française, Colbert apporta son offrande à ce sanctuaire des lettres. Il la logea au Louvre, engagea le roi à s'en déclarer protecteur, lui assura un fonds pour des droits de présence, et fut élu à une place vacante, où il eut un prédécesseur obscur, appelé *Jean Silhon*, et un successeur immortel comme lui, Jean La Fontaine (1).

---

(1) L'abbé d'Olivet raconte que Colbert fut dispensé par l'Académie française de prononcer un discours de réception; mais voici un passage que j'ai trouvé dans le n° 52 de la Gazette de

Au ministre qui avait assis l'impôt sur les consommations, il fallait un peuple riche, et Colbert ne pouvait l'enrichir que par le commerce. Dès lors, on voit les glaces de Venise, les points d'Angleterre, les bas au métier, les tentures des Gobelins, les draps fins de Louviers, d'Abbeville et de Sedan, les soieries de Tours et de Lyon, les tapis de la Savonnerie, de Beauvais et d'Aubusson, le perfectionnement de l'horlogerie, la restauration des haras, les produits variés du cuir, du fer, de l'acier et des terres argileuses, devenir ses paisibles conquêtes, soit par des acquisitions nouvelles, soit par des développemens imprévus ; des logemens, des honneurs, des avances de fonds, des priviléges captivent les fondateurs de l'industrie française, et l'on accorde à leurs prétentions des nuées de réglemens qu'il serait aujourd'hui aussi injuste de blâmer qu'absurde de rétablir, parce que, bons peut-être pour des fabriques naissantes, ils ne sauraient maintenant que les étouffer, comme si on forçait un homme mûr à reprendre les vêtemens de son enfance. Le soin d'assurer à tant de manufactures des matières premières

---

France, année 1667 : « *De Paris, le* 30 *Avril* 1667. Le 21 du courant, le duc de Saint-Aignan, ayant été prendre le sieur Colbert en son logis, le conduisit en l'Académie française, établie chez le chancelier de France, laquelle l'avait depuis long-tems invité à lui faire l'honneur d'être l'un de ses membres ; et après y avoir été reçu avec les cérémonies ordinaires, il fit un discours à la louange du roi, avec tant de grâce et de succès, qu'il en fut admiré de toute cette savante compagnie. » J'avoue que ce fait positif me paraît mériter plus de confiance que l'assertion de l'abbé d'Olivet, qu'on ne saurait au reste vérifier, parce que l'Académie ne possède plus ses registres de l'année 1667 ; j'aime d'ailleurs à croire qu'un homme d'autant de sens que Colbert n'aurait pas voulu occuper une place dont il lui eût été impossible de remplir le premier devoir.

et des débouchés, est une nouvelle sollicitude de Colbert. Des colonies s'établissent, s'animent, et Québec est fondé; quatre compagnies exploitent les régions de l'Asie, les Indes occidentales, les côtes d'Afrique, et même les mers du Nord; car le monopole, si généralement abandonné de nos jours, suppléait à l'absence des capitaux et des lumières individuelles. Le port franc de Marseille fonda bien mieux notre prépondérance dans le Levant. Colbert, au centre de ce grand mouvement, tient les rênes, excite, dirige, crée les chambres de commerce, les chambres d'assurance, les entrepôts, les transits, et combine ses douanes avec les besoins du monde, et les accidens de la nature et de la politique. Nulle part il ne déploya plus de sagacité, plus de force de tête, plus de variété de connaissances; et son travail prodigieux serait inexplicable, si l'on ne savait que ce ministre extraordinaire ne se reposait jamais, et occupait ses commis seize heures par jour.

J'ai encore à parler de cette marine fameuse où Colbert montra tout à coup cent vaisseaux de guerre et soixante mille matelots. Ce fut, dit-on, un prodige, et le mot est malheureusement vrai; car rien n'était moins naturel, et moins proportionné aux ressources réelles de la France. Colbert voulut d'abord une marine protectrice du commerce, et façonnée dans l'esprit hollandais. Mais sa rivalité avec Louvois, le désir de capter la noblesse, et sa facilité à disposer des finances, le jetèrent loin de ses principes, que son fils Seignelay abandonna bien davantage. Ainsi le privilége, l'orgueil et l'indiscipline montèrent sur nos bords; le point d'honneur, et non l'utilité, s'attacha au pavillon; et au lieu d'une marine docile, économique, auxiliaire, telle que son fondateur la concevait, nous eûmes une marine rivale et chevaleresque, c'est-à-dire le plus dispendieux des contre-sens. La bravoure française

et l'habileté de quelques chefs pourront bien y produire çà et là des efforts glorieux, mais sans relever l'institution minée par des vices incurables.

On doit tenir compte à Colbert des obstacles insurmontables que rencontra son génie, et notamment de deux guerres qui furent entreprises malgré ses conseils. Il alimenta la première sans effort; mais la seconde faussa toutes ses mesures. Elle dévasta les colonies, ruina les compagnies de commerce, et laissa aux frais du gouvernement les artistes inoccupés qui voulaient fuir, et les fabriques de luxe qu'on avait peut-être trop favorisées. Colbert fut contraint de revenir à tout ce qu'il avait répudié, aux emprunts usuraires, à la création d'offices onéreux et ridicules, et à près de 300,000,000 liv. de ce qu'on appelait affaires extraordinaires. Des impôts furent inventés, tels que le monopole du tabac, la marque de l'or et de l'argent, et même de la vaisselle d'étain; le papier timbré, qui intéressa le fisc aux abus de la chicane; divers droits sur les boissons et sur les ventes de la halle; enfin le bail des échoppes, qui rendit Colbert l'horreur du peuple de Paris. Mézerai perdit sa pension pour avoir écrit quelles sont en France les conditions légales de l'impôt; et l'on doit remarquer que les maximes de cet historien étaient déjà développées dans le livre des *Économies royales*; en sorte que Colbert ôta sa pension à Mézerai pour les mêmes causes qui la lui auraient fait donner par Sully, tant s'étaient corrompues depuis Henri IV les doctrines de la monarchie tempérée! Le pouvoir absolu, que les ministres de Louis XIV professaient par obligation, était dans le cœur de Colbert. Confident de Mazarin durant la Fronde, il avait pris en haine les formes de la liberté, et le parlement de Paris, dont il travailla efficacement à déprécier les charges. Le tems, au reste, varie l'importance des théories politiques:

Colbert, sous Henri IV, n'en aurait pas moins été un habile administrateur ; et Sully, vivant sous Louis XIV, eût végété dans la disgrâce.

Au lieu de soulager Colbert, le traité de Nimègue aggrava ses peines. Louis XIV, enivré de la gloire militaire, et livré aux captations de Louvois, ne respirait plus que la guerre ; des camps de plaisance extrêmement coûteux en retraçaient l'image ; la chambre des réunions d'Alsace, et le bombardement de Gênes, en présageaient le retour ; enfin, la continuation arbitraire des impôts, qui devaient cesser à la paix, était le jeu d'un conquérant insensible aux misères que couvrent des lauriers. D'un autre côté, Colbert, qui appréciait le génie manufacturier des protestans, et qui proposait lui-même de leur confier le commerce du Japon, dont les Portugais venaient d'être bannis, voyait avec effroi la persécution graduelle de ces dissidens préparer un second exil de l'industrie française ; et déjà l'édit précurseur qui leur interdisait le maniement des deniers publics l'avait privé de ses plus fidèles comptables. Enfin, il sentait les dégoûts du roi et le triomphe de son rival. Trop honnête homme pour ne pas gémir, et trop ambitieux pour se retirer, il eut la faiblesse de tenter encore la faveur par un effort plus digne d'un courtisan que d'un grand ministre. Il projeta de consacrer au roi une place magnifique sur le terrain de l'hôtel de Soissons, où l'on voit aujourd'hui la halle au blé. Au milieu d'un vaste bassin, un énorme rocher, chargé de quatre statues colossales de fleuves, devait porter Louis XIV terrassant la Discorde et l'Hérésie. Girardon avait fait le plan de cette montagne de marbre et de bronze, où tout devait être extraordinaire. Mais la mort du ministre nous épargna les frais de cette gigantesque adulation, et les blocs prodigieux qui étaient rassemblés allèrent décorer l'église des Invalides. Usé de

travail et de chagrins, Colbert s'éteignit en peu de jours. Sa main mourante refusa d'ouvrir une lettre du roi. « Je ne veux plus en entendre parler, s'écria-t-il; qu'au moins à présent il me laisse tranquille. Si j'avais fait pour Dieu ce que j'ai fait pour cet homme-là, je serais sauvé dix fois, et je ne sais ce que je vais devenir ». La multitude, pleine d'une fureur dont j'ai dit précédemment les causes, rugissait à sa porte, et attendait son corps pour le mettre en pièces. On ne put l'enterrer que la nuit, et avec le secours d'une force armée. La tombe donna seule le repos à cet administrateur célèbre, dont l'âme, troublée à ses derniers momens, sembla fuir, dans le sein du jésuite Bourdaloue, Dieu menaçant, le roi ingrat, et le peuple irrité.

Dans la perte de Colbert, l'homme privé fut peu regretté. Sa dureté et sa défiance repoussaient également les vrais et les faux amis. On le croyait égoïste, peu serviable, et n'usant de son crédit que pour lui-même, « et tout au plus pour ses enfans » ajoutait madame de Sévigné. Au milieu de sa famille, il se piquait d'être justicier sévère, et châtiait par le bâton l'indocilité de six fils, trop vains de sa fortune. Outre les dignités de l'église, de l'armée et de la cour accumulées sur la tête de ses parens, il laissa une succession de dix millions, qui en feraient vingt de nos jours. Il s'était d'ailleurs bâti à Sceaux une résidence toute royale, comme Louvois l'avait fait à Meudon. Cette extrême richesse, qui ne rendit point sa probité suspecte, s'explique par la haute libéralité de Louis XIV, et par une certaine âpreté de gain et d'économie, que la délicatesse actuelle de nos mœurs ne permet plus aux hommes publics. Colbert était religieux; il avait fait imprimer un breviaire à l'usage de sa famille, et le récitait en voiture dans ses voyages de Versailles. C'était une dévotion sincère, mais moulée sur conscience de courtisan, et qui n'empêcha pas ce sage ministre

d'aller au monastère de Chaillot enlever mademoiselle de La Vallière des autels de Dieu, pour la remettre dans les bras du roi.

Considéré comme ministre, Colbert étonne l'imagination et commande la reconnaissance. Le jugement sur de tels hommes appartient à la postérité plus qu'à leurs contemporains. Des torts qu'on lui reproche, quelques-uns sont à lui, d'autres à son siècle, et plusieurs à son maître. Ses erreurs mêmes furent utiles, et les économistes en les découvrant ont moins ébranlé qu'épuré sa gloire. La pauvre France des châtelains et des ligueurs sortit de ses mains la France élégante et immortelle des arts, des lois, de l'industrie, de la richesse et des chefs-d'œuvre. Son ministère figure au milieu du règne de Louis XIV comme ces merveilleux étés du Nord, qui, resserrés entre deux longs hivers, accomplissent en peu de mois tout le travail de la nature. Vu de plus loin, et dans ses résultats, il s'agrandit encore; car c'est bien de Colbert que découlent les trois puissances sous lesquelles gravite aujourd'hui le monde intelligent : puissance de l'administration, dont avant lui l'art était inconnu ; puissance de la propriété mobilière, source de lumières et d'activité, seule capable d'achever la civilisation que commence la propriété foncière; enfin, puissance de l'opinion publique, aussi essentielle au gouvernement des sociétés que la raison à la conduite des individus. Je doute que l'impulsion donnée au quinzième siècle par Christophe Colomb, et au seizième par Luther, ait égalé le mouvement décisif dont les choses humaines ont été frappées par l'influence de Colbert.

LÉMONTEY, *de l'Institut.*

NOTICE

SUR L'EXPOSITION DES TABLEAUX EN 1822.

(*Second article.* — *Voyez* ci-dessus page 248.)

Depuis mon premier article, plusieurs productions importantes de MM. Gérard, Hersent, Paulin-Guérin, etc., ont été apportées; l'exposition est donc maintenant complète, et je vais entrer dans l'examen que j'ai annoncé.

M. Gérard. — Corinne et Oswald se sont promis de se confier mutuellement toutes les circonstances de leur vie antérieures à l'époque où ils se sont connus. Oswald a déja tenu sa promesse; mais au moment où Corinne va lui remettre l'écrit qui doit lui révéler qu'elle est la fille de lord Edgermond, et qu'elle a sacrifié à l'enthousiasme du talent et des beaux-arts, son rang, sa famille, son pays et son nom, le hasard lui fait apprendre, de la bouche même d'Oswald, que son père avait eu le projet de lui faire épouser Lucile Edgermond, sa sœur. L'émotion qu'elle éprouve à cette nouvelle lui fait désirer de retarder de huit jours la remise de cet écrit. « Cependant, au milieu de la plus cruelle anxiété, elle préparait secrètement une journée brillante qu'elle voulait encore passer avec Oswald. » — C'est dans cette journée, c'est à la suite de la fête qu'elle avait disposée au cap Misène, que Corinne, pressée d'improviser, alla s'asseoir à l'extrémité du cap, sur le bord de la mer, *et chanter les souvenirs que ces lieux retraçaient.*

Ce récit abrégé me paraît indispensable et tout à la fois suffisant pour faire apprécier le mérite de la composition, telle que le peintre l'a disposée.

Placée à la droite du spectateur et assise sur un débris, *Corinne* domine toute la scène. Devant elle, et plus bas, en

s'enfonçant dans la profondeur du tableau, sont placés Osvald, un Levantin avec son costume riche et pittoresque, le prince de Castel-Forte, des Anglaises, etc. A l'extrémité gauche du tableau, et sur un plan encore plus éloigné que celui sur lequel se trouve le groupe que je viens de décrire, une femme du peuple fait un signe qui commande le silence à tous ceux qui, au bas du tertre où se passe cette scène, prennent le plaisir de la danse. La mer, le Vésuve et la côte de Sorrente forment les plans éloignés et terminent l'horizon; le ciel est nuageux, et sa couleur annonce le déclin du jour.

Corinne est vue presque de dos, et cependant son visage est tourné vers le spectateur; le corps et la tête ont donc un mouvement contraire; mais ce mouvement n'a rien de forcé, et si le peintre n'eût pas employé cet artifice, on n'aurait pas vu le visage de Corinne; il a supposé, et cette supposition ne blesse en rien la vraisemblance, que dans le cours ou au moment de son improvisation, ses yeux s'étaient involontairement dirigés vers la gauche, et c'est le moment qu'il a choisi pour rendre cette scène.

Ce tableau a beaucoup d'aspect et commande l'attention; mais les regards se portent principalement sur Corinne, qui forme, à elle seule, presque tout le tableau. Son bras gauche tombe le long du corps, et sa main tient une lyre dont l'extrémité pose à terre; sa main droite élevée se laisse voir au-delà et un peu en arrière du corps; ses yeux sont tournés vers le ciel, et sa physionomie exprime une grande et profonde inspiration. Il y a de la mélancolie et de la douceur dans le caractère de tête d'Oswald; de la finesse et une attention spirituelle dans celui du Levantin. Le peintre ne s'est pas montré moins habile dans l'emploi des costumes. Celui de Corinne est moderne, mais emprunté à l'époque où nos dames avaient essayé de faire revivre les

costumes grecs; Oswald est enveloppé dans un manteau jeté avec goût sur ses épaules, et qui cependant laisse voir une partie de son uniforme; j'ai déjà parlé de celui du Levantin.

Je ne crois pas que ce tableau puisse rien ajouter à la réputation de M. Gérard; critiqué avec exagération par quelques personnes, loué par d'autres d'une manière indiscrète, il ne tiendra jamais le même rang qu'occupent la *Psyché* et le *Bélisaire*, mais ce n'en est pas moins une production fort remarquable, et celle de toute l'exposition où la main du maître est empreinte de la manière la plus complète.

Des quatres portraits exposés par ce même peintre, le plus remarquable, sans contredit, est celui de Mlle *Mars*. Il était impossible de mettre plus de goût dans la coiffure et l'ajustement du modèle, et de les rendre avec plus d'habileté. Les chairs ont beaucoup de finesse, et l'on voit que cet ouvrage a été exécuté d'enthousiasme et avec cette liberté de main qui est un des caractères du talent de M. Gérard. Ce portrait était déja connu par la gravure qu'en a faite M. Lignon; mais il n'avait pas encore été soumis au jugement du public, et il a obtenu tout le succès qu'il méritait.

M. Gros. — Le peintre à qui l'on doit la *Peste de Jaffa*, *le champ de bataille d'Eylau*, *François* 1er *et Charles-Quint visitant les tombeaux de Saint-Denis*, *le portrait du général Lasalle* et tant d'autres beaux ouvrages, est certainement un artiste du premier talent. Comment se fait-il que les spectateurs soient restés froids devant les deux tableaux qu'il a exposés cette année? le public s'est-il mépris, ou l'artiste est-il resté au-dessous de lui-même? La réponse à ces deux questions sera renfermée dans l'opinion que je vais exprimer:

David dissipant par l'harmonie de sa harpe la sombre mélancolie dont Saül est tourmenté: tel est le sujet du plus important de ces deux ouvrages. Saül couché sur un lit occupe le premier plan ; plus loin David, placé à la porte de la tente, fait résonner les cordes de sa harpe et parvient à calmer les douleurs du roi. Saül, soulevant le manteau dans lequel il était enveloppé, découvre sa figure où se peignent à la fois l'impression douloureuse de ce qu'il a souffert et l'étonnement de ce qu'il éprouve. Michol, qui était restée près de David, s'apercevant du mouvement que vient de faire son père, s'élance vers lui avec l'expression d'une très-grande joie. La figure de Saül, reflétée des tons rouges du manteau, est d'un très-beau caractère et d'un très-grand effet; mais Michol est singulièrement ajustée et coiffée; l'ensemble de la scène est disposé d'une manière bizarre; l'air ne circule pas assez abondamment; enfin, les tons rouges se retrouvent partout, et donnent à ce tableau un aspect général qui n'a pas satisfait les connaisseurs.

Le sujet de l'autre tableau est *Ariane abandonnée par Thésée, recueillie et consolée par Bacchus.* Ce sont des figures vues à demi-corps. Cette disposition a donné lieu à des critiques qui ne sont pas fondées; on a dit que ce tableau avait l'air d'un dessus de porte, et l'on n'a pas remarqué que ce moyen était le seul que le peintre pût employer pour mettre, dans une petite toile, des figures d'une proportion qui ne fût pas au-dessous de nature. Ce n'est pas là qu'est le mal. Il est, au moins je le crois, dans l'exagération de la couleur, qui est poussée au rose et au rouge d'une manière excessive; il est dans l'oubli de la nature, que M. Gros paraît avoir tout-à-fait abandonnée dans quelques parties; il est, enfin, dans le défaut de beauté de la tête de Bacchus.

M. Gros a exposé, en outre, un portrait qui a causé

une surprise générale. La coiffure, l'ajustement, la pose manquent tout-à-fait de goût et d'élégance; on retrouve aussi dans ce portrait cette même exagération de couleur que je viens de reprocher à l'Ariane ; mais on serait dans une grande erreur, si l'on croyait que, dans ces mêmes productions que je viens de critiquer avec une entière franchise, il n'y ait pas aussi des choses qui rappellent le beau talent deM. Gros.

Ainsi, par exemple, la figure d'Ariane, qui est d'un charmant caractère, exprime bien ce passage si fugitif, et conséquemment si difficile à rendre, de deux sentimens opposés, qui se succèdent avec rapidité : la douleur et la joie. Plusieurs parties de ce même tableau et du portrait sont d'une suavité de couleur et d'un charme de pinceau inexprimables; et dès lors on peut dire que, si le public n'a pas eu tout-à-fait tort en montrant un peu de froideur pour les productions que M. Gros a exposées cette année, il n'a pas assez tenu compte, cependant, des beautés qu'elles renferment. Au reste, je suis persuadé que cette espèce de défaveur passagère, que cet artiste doit ressentir très-vivement, nous vaudra un chef-d'œuvre. Un peintre tel que lui, dans la force de l'âge et dans l'éclat de son talent, ne peut manquer de se relever avec honneur.

M. Hersent.—Les mœurs des Hébreux sont tellement différentes des nôtres, et même de celles des autres peuples anciens, que nous avons besoin d'en avoir le tableau présent à la pensée, si nous voulons juger avec discernement les productions dont les sujets sont empruntés à l'histoire de ce peuple. Une jeune femme venant à minuit se coucher tout doucement près d'un homme, cela nous paraîtrait un acte de libertinage effréné ; et cependant, puisque Ruth ne se conduisit ainsi que par le conseil de sa

belle-mère, et que Booz en fit un sujet de louange, il est bien évident que cette conduite était conforme aux usages de ce tems. Il faut relire le livre de Ruth, et se bien pénétrer de la simplicité et de la naïveté qui y règnent, pour apprécier convenablement le tableau de M. Hersent.

Ce n'est pas une scène de volupté qu'il a représentée, quoique, dans nos mœurs, toutes les circonstances fussent propres à la produire; c'est le récit même contenu dans la Bible qu'il a mis sous nos yeux; et l'artiste a montré d'autant plus d'habileté et de goût, que, tout en reproduisant matériellement le fait, il l'a rendu de manière à ne laisser aucune équivoque. La tête de la jeune Ruth est d'une expression charmante, pleine de candeur, de confiance et d'abandon; on voit que c'est la bienveillance et la protection de Booz qu'elle implore. « Je suis Ruth, votre servante, lui dit-elle lorsqu'il s'aperçoit qu'une femme est couchée près de lui; étendez votre couverture sur moi, parce que vous êtes le plus proche parent de mon mari. » Effectivement, Booz étend sa couverture sur les épaules de la jeune veuve, mais d'un air grave et conforme à ce que lui fait dire l'écrivain sacré. « Ne craignez rien, je ferai tout ce que vous m'avez dit; car tout le peuple de cette ville sait que vous êtes une femme de probité. »

Cette scène est éclairée par un effet de lune dans l'exécution duquel le peintre a montré beaucoup de talent. Les portions nues des épaules et de la poitrine de la jeune femme sont modelées avec un art infini; mais le torse et le bras droit du vieillard sont un peu pauvres de forme, et le raccourci du bras gauche n'est peut-être pas bien rendu. Voilà les seules critiques que l'on puisse faire d'un ouvrage auquel tous les artistes ont donné une attention particu-

lière, et qui est certainement un des meilleurs de l'exposition.

Parmi les portraits dus au même peintre, on a particulièrement remarqué celui de M. Casimir Perrier et celui de Mme J. P. (N° 689). La figure du portrait d'homme est calme, et cependant exécutée avec chaleur; les accessoires sont bien rendus; les jambes sont modelées avec finesse et précision, mais le fond manque de simplicité. Le peintre a voulu montrer, dans le lointain, une mer et des vaisseaux, emblèmes du commerce, et il a troublé l'harmonie générale, parce que cette percée occupe une grande place là où il aurait fallu du calme et du repos. Quant au portrait de femme, il offre de la finesse et de la vie dans les tons de chair; et, s'il laisse quelque chose à désirer, c'est dans l'agencement de la robe qui me paraît manquer de mouvement et de souplesse.

M. Paulin Guérin. — L'exposition s'est enrichie d'une très-belle production due au peintre que je viens de nommer, et qui n'était pas annoncée par le livret. C'est un sujet pris dans un petit poème apocryphe attribué à Homère : *L'Hymne en l'honneur de Vénus.*

Cette déesse, qui soumet tout au pouvoir de ses charmes, est devenue éprise d'Anchise, fils de roi et berger, semblable aux dieux par la beauté de son corps; c'est Jupiter qui a fait naître cette passion (1). Elle dirige le vol de ses timides colombes vers Paphos; et là, après que les Grâces ont lavé son beau corps et l'ont parfumé de mille odeurs, et qu'elles

(1) Je ne connais pas de traduction française de ce poème. Au reste, je n'ai point cherché à reproduire d'une manière complétement littérale ce que j'en ai traduit, cela m'aurait conduit à en extraire plus que ce qui m'a paru nécessaire pour l'intelligence du tableau.

l'ont revêtu de vêtemens divins, elle vient descendre sur le mont Ida, séjour de l'heureux berger. Il faut lire, dans le poème même qui a inspiré M. Paulin Guérin, l'impression que la présence de Vénus produit sur les animaux les plus sauvages. L'atmosphère dont elle est entourée est une atmosphère de volupté qui subjugue les lions, les panthères, les tigres, etc., et les forcent à venir la flatter de leur queue. Enfin, elle arrive près d'Anchise qui, pénétré d'admiration, lui demande si elle est Diane, Latone ou Vénus. « Je ne suis point une déesse; moi égale aux immortels! je suis fille d'Otréus qui commande à toute la Phrygie; Mercure m'a enlevée de la suite de Diane et m'a conduite ici, me disant que j'étais destinée à devenir ton épouse, etc..... — Si tu es une mortelle, lui répond Anchise, et si Otréus est ton père, ainsi que tu le dis, tu seras mon épouse, et jamais rien ne pourra diminuer mon amour pour toi. » En disant ces mots, il la prit par la main et l'amena près de son lit.

C'est le moment choisi par le peintre : Anchise attire près de lui la déesse qu'il regarde avec l'expression d'un grand amour; déjà, il a mis l'une de ses jambes sur la couche nuptiale. Vénus résiste mollement; placé près d'elle et du côté opposé à Anchise, qui ne peut pas le voir, l'Amour la pousse : la déesse le regarde en souriant, et fait semblant de l'éloigner avec sa main gauche. — Voilà l'action.

Je vais d'abord me débarrasser des critiques, afin que l'impression des éloges que mérite cet ouvrage n'en soit point atténuée. Je crois que la tête d'Anchise n'est pas d'un caractère de beauté assez élevé, et que l'expression de l'amour qu'il ressent manque d'une sorte de grâce et de délicatesse; c'était, à mon avis, moins les mouvemens des sens que ceux de l'âme qu'il fallait essayer de rendre;

c'est une divinité qui inspire Anchise, et dès lors le caractère de l'amour qui s'empare de lui ne doit pas ressembler à ce qu'éprouverait un Satyre. Il m'a paru aussi que le peintre avait trop voulu faire sentir le nu à travers les vêtemens dont Vénus est couverte : il en résulte que les draperies manquent de vérité et de souplesse de mouvement ; enfin, l'Amour n'a pas été trouvé assez joli. Je reprocherai encore à M. P. Guérin d'avoir employé dans les draperies des tons trop entiers, principalement dans le manteau d'Anchise, ce qui donne de la dureté à l'aspect de son tableau.

Maintenant, je passe aux éloges et je m'empresse de dire que le corps du berger, la chose dont l'exécution exigeait le plus de talent et d'étude, est peint avec une franchise de manière, et modelé avec une habileté extrêmement remarquables. La jambe qui pose encore à terre, ainsi que la cuisse à laquelle elle tient, sont d'un dessin très-élevé, d'un contour très-fin. Les deux mains d'Anchise et de Vénus, placées l'une dans l'autre, sont très-bien entendues de mouvement, et très-jolies de forme. Ce tableau, qui est d'un coloriste dessinateur, contient des beautés du premier ordre, et l'on doit savoir gré à M. P. Guérin, lorsque la faveur se porte vers les intérieurs et le genre, de n'avoir point désespéré du goût du public, et d'avoir entrepris, à ses risques et périls, un tableau de haut style.

Il y a au salon un grand nombre de portraits de ce même peintre ; tous portent l'empreinte de son talent, et prouvent qu'ils sont l'ouvrage d'un homme qui a fait de fortes études ; mais il en est plusieurs qui m'ont paru trop recherchés d'effet. Je crois que M. P. Guérin doit s'attacher à éviter ce défaut ; il ne doit pas lui être difficile d'être semblable à lui-même, et je lui rappellerai

ceux de ses portraits que j'ai signalés à l'exposition de 1819, parce qu'il me paraît que ceux-là étaient dans la bonne route.

M. Prudhon. — Quoique ce peintre n'ait pas envoyé de composition historique, je le comprendrai cependant dans cet article consacré aux maîtres de l'école. *Une famille malheureuse,* tel est le sujet d'un petit tableau, dans lequel M. Prudhon a mis sous les yeux du spectateur un homme qui expire entre les bras de sa femme et au milieu de ses enfans. Il est impossible de mettre plus de naturel et de vérité dans l'expression de la douleur. Comme cette jeune fille, placée à droite et debout, est vraie et touchante dans son affliction et dans ses larmes! quoiqu'on ne voie pas sa figure, qu'elle couvre de son tablier, on pourrait dire que l'on entend ses sanglots; et ces deux jeunes enfans assis devant leur père, que leur peine est bien celle de leur âge! et comme l'âme est émue lorsque les regards s'arrêtent sur le père absorbé par ce qu'il souffre, et prêt à rendre le dernier soupir! Le lieu de la scène, les détails de l'ameublement et les vêtemens de cette famille contribuent à augmenter l'impression que l'on éprouve; car ils disent avec énergie que ce malheureux père de famille périt de misère. L'effet produit par cet ouvrage a été général; les artistes et le public en ont été également touchés. Quelques personnes ont trouvé que lorsqu'on était revenu de cette première émotion, il était impossible de ne pas trouver que l'exécution de ce tableau était extrêmement lâche. Il y a de la vérité dans ce reproche; mais lorsqu'une production remplit d'une manière si parfaite une des conditions principales de l'art, on peut se montrer moins difficile pour le reste.

M. Prudhon a exposé en outre plusieurs portraits,

dans lesquels on retrouve le charme de pinceau et de couleur qui composent la manière de ce maître.

Je discuterai dans mon prochain article plusieurs assertions avancées par l'écrivain qui rend compte cette année, dans le *Moniteur*, de l'exposition, et par le rédacteur des articles relatifs aux beaux arts dans le *Monthly review*. J'éleverai cette polémique, tant dans l'intérêt de l'art et de la vérité, que dans celui de la gloire nationale, qui me paraît attaquée injustement par l'écrivain anglais.

P. A.

P. S. Je m'aperçois, au moment ou je termine cet article, que j'ai oublié de parler d'une esquisse de M. Gérard qui devait nécessairement y être comprise. Je m'empresse de réparer cette omission.

Cette esquisse, destinée à être gravée par M. Richomme et à servir de pendant à la Galatée de Raphael, l'une des principales productions de cet habile graveur, représente Thétis entourée d'un cortége de dieux marins, portant à Achille les armes que Vulcain à forgées pour lui. Le peintre a donné, avec raison, à la tête de Thétis une expression de tristesse, car elle sait bien que ces armes ne préserveront pas son fils de la mort qui l'attend sous les murs de Troie; il a introduit dans sa composition, et c'est une heureuse idée, une figure de la Victoire qui accompagne les armes d'Achille.

Le mérite particulier de ce tableau, c'est de rappeler, avec beaucoup de bonheur, la masse de la composition de Raphael, et d'offrir cependant, dans les détails, une variété et un esprit tels qu'on peut les attendre de M. Gérard.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

HISTOIRE NATURELLE DES CRUSTACÉS FOSSILES, *sous les rapports zoologiques et géologiques ;* savoir : les *Trilobites*, par M. A. BRONGNIART, membre de l'Institut ; et les *crustacés proprement dits*, par M. A. G. DESMAREST, professeur à l'École d'Alfort, etc. (1).

MM. Les commissaires chargés par l'Académie des Sciences de faire un rapport sur cet ouvrage en ont rédigé une analyse intéressante, que nous regrettons de ne pouvoir insérer en entier. Nous allons en extraire tout ce qui est essentiel et suffisant pour mettre le lecteur en état d'apprécier le travail de MM. Brongniart et Desmarest.

« L'étude des fossiles est devenue aujourd'hui une nouvelle sorte de numismatique qui nous permet de nous élever à des vues générales sur la nature des corps organisés primitifs, d'en suivre les successions, de connaître les dépôts qui leur servent de catacombes. Ainsi que toutes les

(1) Paris, 1822. 1 vol. in-4, avec onze planches lithographiées ; Levrault, éditeur, rue des Fossés-M.-Le-Prince, n° 31 ; Strasbourg, rue des Juifs, n. 33 ; Paris, Dufour, quai Voltaire, n. 13 : Amsterdam, le même. — Prix, 12 fr. cartonné.

autres, cette science a eu ses périodes, et l'exposition de ses progrès forme l'introduction que MM. Brongniart et Desmarest ont jugée nécessaire pour l'exposition de leur travail. Deux causes ont ralenti sur cet objet la marche de l'esprit humain; d'abord, l'imperfection des méthodes, et en second lieu, l'opinion généralement adoptée que les corps organisés fossiles, appelés d'abord *médailles de la nature, médailles du déluge*, avaient encore leurs analogues, et qu'ils ne se trouvaient dans les lieux où ils sont enfouis que par l'effet de quelques convulsions violentes. Vers le milieu du siècle dernier, des savans, parmi lesquels nous comptons Guettard et Faujas de Saint-Fond, pressentirent qu'un examen attentif de ces antiquités naturelles conduirait à des résultats importans; ils les classèrent, les décrivirent et les figurèrent avec plus de soin. Mais, comme le remarque M. Desmarest, la géologie n'est devenue une véritable science que du moment où, éloignant les hypothèses et recueillant des faits, elle s'est proposé pour but principal la distinction des couches terrestres et la détermination de leur antériorité relative. La géologie devait naturellement s'associer la zoologie, et surtout la partie de cette science qui compare les débris renfermés dans les couches terrestres aux parties correspondantes des êtres vivans.

« La réunion de ces deux sciences a produit une heureuse révolution. Les géologues ne se bornent plus à l'étude des terrains primitifs ou de cristallisation; les terrains secondaires ou tertiaires ne fixent pas moins leur attention, et ils ont reconnu que chacun de leurs bancs est, pour ainsi dire, une page de l'histoire des dernières révolutions du globe. Afin de faire mieux apprécier les services que la zoologie a rendus depuis quelques années à la géologie, M. Desmarest cite le travail de M. Cuvier

sur les ossemens fossiles d'un grand nombre d'animaux. On y voit que parmi les quadrupèdes qui n'existent plus aujourd'hui, plusieurs s'éloignent d'autant plus des espèces vivantes qu'ils sont enfouis à de plus grandes profondeurs.

Notre auteur fait voir que l'examen comparatif des coquillages pétrifiés a donné quelques connaissances sur les différentes sortes de terrains adventices, tels que ceux qu'on a distingués par les dénominations de terrains d'eau douce, de calcaire grossier, de calcaire compact, de terrain crayeux, etc : il ajoute que l'on a pu découvrir par les mêmes moyens les situations relatives de tous ces dépôts, et que l'étude des débris fossiles de plusieurs grands reptiles a confirmé ces conclusions. D'après l'inspection de certains animaux fossiles voisins des crustacés (les trilobites), les syenites, roches de cristallisation très-répandues, et même confondues avec le granit, rentreraient dans la série des terrains secondaires. Ces premières données sur le système de la nature antédiluvienne reposent sur une détermination précise des espèces fossiles renfermées dans les différentes couches comparées entre elles. Quelques parties de ce système ont été le sujet des recherches de plusieurs naturalistes célèbres, et notre patrie peut se glorifier d'avoir donné la première impulsion. MM. Sowerby, Brocchi ont suivi la trace de nos compatriotes Delamark, Grignon, etc; des naturalistes anglais se sont occupés de la géographie minéralogique des environs de Londres, en imitant le curieux et savant ouvrage de MM. Cuvier et Brongniart sur les environs de Paris. M. de Blainville a frayé la route à l'égard des poissons pétrifiés. Fils de l'un de nos premiers minéralogistes dont la mémoire vivra long-tems, et jaloux d'hériter de sa gloire, M. Desmarets avait projeté depuis long-

tems de remplir une des lacunes qui interrompent la série des corps organisés fossiles, celle des crustacés. Déjà, dans la seconde édition du nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle, il avait décrit quelques espèces connues alors, mais sans développer les principes qui servent de base à ses déterminations, et sans joindre aucune figure à ses descriptions : dans l'ouvrage qu'il publie aujourd'hui, le sujet est traité *ex professo*, et l'on a pu apprécier le mérite d'exécution des planches lithographiées jointes à l'ouvrage, puisqu'elles ont été mises sous les yeux de l'Académie. »

Toutes les collections d'histoire naturelle ont été ouvertes à notre auteur. Celle du Jardin des Plantes lui a été d'autant plus utile, qu'elle est une des plus riches en ce genre, et que ses richesses sont disposées suivant les meilleures méthodes. M. Desmarest a décrit trente-quatre espèces fossiles : elle ont été trouvées sous plusieurs modes de pétrification, et dans des terrains différens. Les plus anciennement enfouies sont celles de la pierre calcaire de Pappenheim, que l'auteur regarde comme dépendante de la formation de la roche calcaire du Jura. Quelques autres vues géologiques, présentées dans l'ordre chronologique des stratifications, terminent l'exposition générale des idées de notre auteur.

Le public instruit s'empressera de joindre son suffrage à celui de l'Académie. Heureusement pour nous, M. Desmarest peut compter encore sur une longue suite d'années qui seront toutes consacrées aux sciences, et à des travaux qui nous révéleront des faits nouveaux, et perfectionneront nos méthodes.

FERRY.

OBSERVATIONS SUR LA FIÈVRE JAUNE, *importée de Malaga au port de Pomègue et au lazaret de Marseille, en septembre* 1821; *recueillies par les docteurs* LABRIE, ROBERT, MURAIRE et GIRARD, médecins et chirurgiens du lazaret, et rédigées par M. ROBERT. (1)

Lorsque, pendant l'été dernier, la fièvre jaune éclata dans la ville de Barcelonne, et s'étendit rapidement à Tortose, Malaga, et Mahon, les bâtimens de commerce mouillés dans ces ports cherchèrent dans la fuite le salut de leurs équipages, et se présentèrent en foule devant Marseille pour obtenir un asile; mais plusieurs d'entre eux, qui n'avaient pris cette mesure qu'après des communications multipliées avec les lieux ravagés par la conta-

(1) Marseille, 1822. 1 vol. in-8° de 132 pages.

Nos lecteurs peuvent consulter également sur cette matière les *Recherches historiques et médicales* de M. DALMAS, ouvrage dont nous avons donné le titre. (*Voy.* ci-dessus, pag. 371.) L'auteur y étudie tour à tour les symptômes, les causes, et le traitement de la *fièvre jaune.* Quoique ce terrible fléau ait déjà fourni matière à beaucoup de productions très-estimables, il faut convenir qu'on n'en connaît guère mieux encore ni l'origine, ni la nature, ni les remèdes. Mais c'est ici le lieu de répéter ces paroles si connues de Polybe (liv. x, chap. 44): « Les difficultés ne doivent pas faire » renoncer aux entreprises utiles; il faut, au contraire, s'imposer » la loi de cette persévérance qui rend l'homme capable de tout » ce qui est bien, surtout quand il s'agit des choses sur lesquelles » repose souvent la base de l'existence et de la conservation. » L'ouvrage de M. Dalmas contient des vues utiles, et renferme des documens curieux: ce qui, joint à l'intérêt du sujet, lui assure bien des lecteurs. N. d. R.

gion, ou avec d'autres navires qu'elle avait atteints, étaient déjà en butte à ses funestes effets, quand ils vinrent jeter l'ancre sur la côte de France. On ne peut douter que leur arrivée, sur tout autre point du littoral que celui où est organisé le service sanitaire le plus actif et le plus parfait de l'Europe, n'eût exposé la population de nos provinces méridionales au péril le plus imminent; et partout ailleurs, il eût été presque impossible d'opposer à un danger aussi pressant et aussi redoutable un ensemble de mesures assez puissantes, et surtout assez promptes pour étouffer la contagion : on en trouvera la preuve dans le précis des faits mêmes le plus succinct et le plus rapide.

On sait que le port de Marseille a l'avantage d'offrir, à une distance d'environ deux lieues en avant de son entrée, le mouillage de l'île de Pomègue, où gît le lazaret de cette ville, et que c'est là où les navires subissent leur quarantaine. Leur distance réciproque suffit, dans les tems ordinaires, pour garantir que les maladies pestilentielles ne se transmettent point de l'un à l'autre, soit par le medium de l'atmosphère, soit par la facilité des communications; mais, dans les premiers jours de septembre, l'irruption de la fièvre jaune en Catalogne ayant multiplié les arrivages, il se trouva réuni dans le port de Pomègue trente-quatre bâtimens, dont les équipages et les gardes de santé formaient un total de plus de six cents individus; et il paraît que dans ce premier moment il fut impossible d'amarer les navires aussi loin les uns des autres que l'exigeait l'état menaçant de plusieurs d'entre-eux.

De ce nombre était le brick danois le *Nicolino*, capitaine Mold; il était arrivé de Stettin à Malaga au commencement de juillet, et en était parti à la fin d'août, vingt-six jours après que la fièvre jaune y eut été importée de Barcelonne par la goëlette danoise le *Gniesion*, capitaine Becker :

dans sa traversée des côtes d'Espagne vers celles de France, son équipage fut poursuivi par la maladie qui s'était déjà déclarée à bord pendant son séjour à Malaga, et qui avait fait décider par l'administration de cette ville qu'il devait se rendre au lazaret de Mahon. Deux matelots en furent atteints lorsqu'il était encore en mer ; l'un échappa à la mort, l'autre périt au fond de la cale, où il fut abandonné, et d'où son cadavre ne fut tiré que le lendemain de l'arrivée du *Nicolino* à Pomègue. Jusqu'au moment de l'apparition de ce navire au milieu des bâtimens stationnés dans ce port, la santé des équipages n'avait pas souffert la plus légère altération; mais presque aussitôt que dans leur plus proche voisinage il y eut un navire venant d'un lieu où régnait la fièvre jaune, et qui avait même actuellement à bord cette maladie, on en vit les cruels effets se manifester; ils s'étendirent à droite et à gauche dans le prolongement de la ligne de mouillage, dont le capitaine Mold occupait le centre, et précisément en raison des distances, ou autrement de la possibilité des communications médiates et immédiates.

Le brick autrichien *le Comte de Goës*, capitaine Chiozotto, venu de Saint-Jean-d'Acre et de Chypre, où assurément la fièvre jaune n'a jamais paru, fut atteint de la contagion qui ravageait le navire amaré près de lui à une très-petite distance : dix hommes de son équipage en furent assaillis ; cinq en moururent. Le brick sarde le *Saint-Georges*, capitaine Demore, eut quatre hommes attaqués de la même maladie ; tous les quatre périrent ; il venait des Aigles, près de Carthagène en Espagne, et l'on a su depuis que la fièvre jaune avait fait une irruption dans ce lieu, au milieu d'octobre ; mais il en était parti le 24 août, et, jusqu'au 15 septembre, aucun symptôme de cette maladie ne s'était montré parmi son équipage : la

contagion n'éclata à son bord que huit jours après que le Nicolino fut venu stationner près de lui. Ce fut également sept jours après l'arrivée de ce brick qu'elle éclata parmi les marins du navire le *Comte de Goës;* et ce rapprochement d'époques donne tout lieu de croire qu'ils doivent, l'un et l'autre, aux mêmes circonstances le même destin. On ne peut douter qu'il n'en fut ainsi du navire anglais commandé par le capitaine Bexfield, et venant des îles Ioniennes ; il était mouillé entre les deux bâtimens précédens : la fièvre jaune y parut également le 14, ou même auparavant ; elle atteignit trois individus, qui toutefois parvinrent à échapper à la mort. La violence qu'elle déployait dans ses symptômes fut plus grande sur le navire la *Catherine,* capitaine Simon; il était parti de Malaga le 19 août, et quoiqu'on n'ait reconnu la contagion dans cette ville que trois ou quatre jours après, il était possible qu'elle y fût déjà, et que son équipage l'eût prise dans ses communications avec le port ou la ville; néanmoins, trente-cinq jours s'étant écoulés entre ces mêmes communications et l'irruption de la maladie, il est beaucoup plus probable que celle-ci dut sa cause aux mêmes circonstances qui en avaient transmis le germe aux bâtimens stationnés près de celui du capitaine Mold. En effet, ce fut le septième jour après l'arrivée de ce dernier, que la contagion parut à bord de la *Catherine*, qui était le quatrième navire dans le même prolongement de la ligne de mouillage ; quatre hommes en furent atteints; un seul d'entre eux en mourut.

Outre les dangers que fit naître l'infection de six des trente-trois bâtimens de Pomègue, le naufrage d'un navire danois, à bord duquel existait la contagion, donna lieu à des chances non moins menaçantes pour la santé publique. Parti de Malaga le 19 septembre, le capitaine Benjamin

Fohn se présenta, le 5 octobre, devant le port de Pomègue ; il ne lui restait plus alors que deux hommes de son équipage qui pussent faire la manœuvre, les autres étant morts ou mourans. L'état de ce navire était tel, qu'on ne pouvait permettre, sans le plus grand péril, son admission au mouillage, où se trouvaient déjà trop resserrés une multitude de bâtimens du commerce. Il fut repoussé par les agens de la douane qui l'avaient reconnu ; mais dans la nuit suivante, soit par l'impossibilité de manœuvrer, soit par le désespoir du capitaine, ce navire vint se jeter à la côte dans la rade de Séon, vis-à-vis le saut de Maroc ; il restait à bord un convalescent, trois malades et un cadavre. On conçoit ce qu'il fallut de soins, de prudence et de résolution, pour concilier ce qu'exigeaient les devoirs de l'humanité envers des infortunés en proie aux horreurs d'un naufrage et de la contagion, et ce que demandait impérieusement le salut public. L'intendance sanitaire de Marseille sut remplir ce double devoir, et présenta dans sa conduite un modèle parfait de cette alliance de la compassion et d'une utile sévérité.

Nous avons cru devoir rapporter ces faits, parce qu'ils sont certains, d'une haute importance, et peu ou point connus ; ils résultent entièrement de documens officiels, dressés par les plus respectables autorités : ils ont pour garans de leurs détails pathologiques quatre médecins ou chirurgiens choisis entre les plus expérimentés dans une cité populeuse, et qui avaient depuis longues années l'habitude rare et difficile d'observer les maladies contagieuses.

Ces faits établissent :

1° Que la fièvre jaune a été importée de Malaga à Marseille ;

2° Qu'elle a été communiquée au mouillage de Pomègue d'un navire à plusieurs autres ;

3° Que sur les trente-quatre individus qu'elle a atteints sur la côte de France, il y en a eu vingt-cinq soignés par les médecins du lazaret ;

4° Que sur ce nombre quinze ont échappé à la mort, et dix ont succombé.

5° Que la maladie ne s'est point propagée partout où les malades qui en étaient atteints ont été soumis aux mesures sanitaires que l'administration du lazaret de Marseille emploie, depuis un siècle, avec succès, contre la peste d'Orient ;

6° Qu'au contraire il y a eu transmission de la maladie, lorsque des individus qui en étaient atteints se sont trouvés à bord d'un navire mouillé dans le port à une distance très-rapprochée de plusieurs autres bâtimens, et cette transmission a eu lieu en raison directe de la proximité des navires, et en raison inverse des difficultés que la distance opposait aux communications.

Pour mettre en évidence l'importance de ces résultats, il suffit de faire observer :

1° que c'est la première fois, depuis l'irruption de la fièvre jaune à Rochefort, en 1694, que cette contagion s'est montrée sur nos côtes sous un aspect aussi menaçant, et qu'elle a fait périr un nombre d'individus aussi considérable ;

2° Qu'en se montrant aux portes d'une ville dont la population est de plus de cent milles âmes, elle était bien plus redoutable qu'aux Antilles, aux États-Unis et dans l'Espagne méridionale, où les habitans d'aucune cité ne sont ni aussi nombreux, ni aussi concentrés, ce qui atténue proportionnellement les chances de la propagation du principe contagieux ;

3° Enfin, que puisque les leçons du passé doivent éclairer l'avenir, il importe de connaître des événemens

que la fatalité peut reproduire, mais qu'une sage prévoyance peut détourner encore une autre fois.

Dans le recueil des observations et des documens, d'où sort la certitude des faits qu'on vient d'énoncer, l'ordre chronologique qu'on s'est assujetti à suivre nuit nécessairement à l'intérêt du sujet; il rompt la liaison des effets et des causes, et fait disparaître les rapports qu'ont entre elles les circonstances historiques et médicales. Quoi qu'il en soit, le médecin ne lira pas sans fruit les détails que contient cette relation, et l'historien y trouvera d'importans matériaux sur un fléau qui, depuis trois siècles, exerce sa funeste influence sur la plupart des grandes transactions des Indes occidentales, et dont les premières apparitions n'ont été que trop souvent un avertissement inutile pour les peuples qu'il menaçait, et que maintenant il envahit chaque année.

M. DE J.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

VIEW OF THE HITORY AND ACTUAL STATE OF THE MILITARY FORCE OF GREAT BRETAGNE, etc. (1). FORCE MILITAIRE DE LA GRANDE-BRETAGNE, par *Charles* DUPIN, *membre de l'Institut*, etc. Traduit de l'ouvrage original français. (2)

D'APRÈS la vive sensation qu'a produite en Angleterre l'ouvrage de M. Dupin, on ne pouvait manquer de l'y traduire. La traduction qui vient de paraître est publiée par le libraire de l'amirauté, qui est en même tems éditeur du *Quaterly Review*. C'est annoncer déjà dans quel esprit cette publication est faite.

Dans la vue de ne présenter que ce qui peut intéresser à

(1) Londres, 1822, 1 vol. in-8. — *Voyez* ci-dessus, T. VII, VIII et XII, pag. 69, 48 et 68, les articles dans lesquels nous avons rendu compte, à diverses reprises, de l'ouvrage original français.

(2) OBSERVATION GÉNÉRALE. — L'art militaire, susceptible d'être envisagé dans la partie technique, ou dans la stratégie et ses applications, appartient alors aux *sciences* et aux *arts physico-mathématiques;* mais, si l'état militaire d'une nation est considéré dans ses rapports avec sa force morale et son état actuel de civilisation, l'ouvrage qui traite un pareil sujet sous ce point de vue philosophique appartient essentiellement aux *sciences morales et politiques*, et trouve par conséquent sa place dans cette subdivision de notre section des *analyses*. — Les ouvrages écrits sur la *statistique*, sur les *voyages*, sont sujets, par les mêmes motifs, à être placés, selon la direction d'idées que les auteurs ont suivie, dans la section des sciences physiques, ou dans celle des sciences morales et politiques. Il n'est pas indifférent de caractériser

la fois le hommes d'état, les gens du monde et les officiers d'infanterie ou de cavalerie, le traducteur a soigneusement supprimé les beaux plans et les descriptions de toutes les machines de guerre, de toutes les bouches à feu, et même de tous les édifices militaires. Il a supprimé des chapitres entiers, parce qu'il les a trouvés trop scientifiques.

Le traducteur s'est permis des suppressions d'un autre genre, sur lesquelles il importe d'arrêter notre attention, pour montrer quel ordre d'idées les amis du ministère britannique désirent surtout qu'on ne propage point dans la Grande-Bretagne, et quel ordre de vérités ils souhaitent qu'on cesse d'y proclamer.

Croirait-on qu'un Anglais supprime cet éloge si magnifique, et néanmoins si vrai, de l'esprit public et des institutions de son pays ?

« Il est beau de voir un peuple, malgré son amour

---

ainsi, par le classement méthodique des ouvrages, l'esprit dans lequel ils ont été conçus et rédigés; et il en résulte une observation plus attentive des rapports intimes par lesquels les sciences en apparence les plus éloignées peuvent souvent se rattacher les unes aux autres, et se prêter de mutuels secours. Cette communauté des sciences qui ont à la fois des points de contact, des traits de famille et d'identité, et cependant des sphères distinctes, entre lesquelles il convient d'établir des moyens faciles de communication, est le sujet d'un *Essai sur la philosophie des sciences*, dont la première esquisse, publiée à la fin de l'année 1818, et formant alors une sorte d'introduction à la *Revue Encyclopédique*, va être soumise, avec de plus grands développemens, au jugement du public, dans une seconde édition qui est maintenant sous presse, et qui paraîtra dans le courant du mois de décembre prochain.

M. A. Jullien.

extrême pour la gloire des armes, aimer encore plus la liberté; réserver pour asile à ses guerriers invalides (1), comme aux orphelins des combats (2), les palais des dynasties éteintes; pour monument national, offrir aux mânes des héros le sanctuaire de ses temples (3) ou la tombe de ses rois (4); mais soumettre, pendant leur vie, les plus grands capitaines, comme les moindres citoyens, à la toute-puissance de la loi.

» J'étais surtout frappé de cet empire d'une constitution généreuse, et des mœurs qu'elle a produites; j'admirais et je bénissais cette reconnaissance de tout un peuple envers ses défenseurs, au moment où, dans mon pays, les flots soulevés du peuple et de l'armée, rentrés à peine dans leurs limites, grondaient encore, et laissaient sur la rive les débris et les victimes d'un immense naufrage. »

On devait penser du moins que le traducteur laisserait subsister les passages où l'auteur indique ses propres vues dans la conception et l'exécution de son ouvrage, lorsque ces vues sont dirigées par une généreuse approbation de tout ce que le gouvernement anglais offre de plus digne d'être admiré. Cependant, le traducteur supprime ces passages, qu'il faut transcrire ici :

« Quels rapports, entre l'autorité civile et la force militaire, sont les plus sûrs pour maintenir la paix au dedans, et pour soutenir la guerre au dehors? Par quels moyens peut-on rendre la force armée, puissante contre l'ennemi, impuissante contre la liberté? et l'Angleterre n'a-t-elle pas résolu ces grandes questions au profit de sa puissance et

(1) Palais de Charles II à Greenwich.
(2) Palais de la reine Henriette.
(3) Saint-Paul de Londres.
(4) Westminster.

de sa gloire ? *Je le crois*, et je me suis efforcé de pénétrer dans les voies qui l'ont conduite à ce but. J'ai donc étudié, plus que toute autre chose, les dispositions législatives et les actes du pouvoir exécutif qui, dans la Grande-Bretagne, concourent à rendre l'armée nationale, c'est-à-dire obéissante à l'autorité du prince, et fidèle aux droits de la patrie..... »

« La Grande-Bretagne est célèbre par la perfection de son industrie qui a produit son opulence, qui lui a livré l'empire de la mer, et l'a placée au petit nombre des puissances qui décident de la destinée des empires.

» Depuis trente ans, l'Angleterre, en avance déjà sur les autres nations, a fait d'immenses progrès dans tous les arts qui contribuent à la douceur de la vie privée comme à la grandeur de la vie publique.

» Nous n'avons guère profité de la courte paix qui suivit le traité d'Amiens, pour prendre connaissance des nouveaux progrès des Anglais dans les diverses branches de l'industrie. Le gouvernement consulaire devait être peu jaloux de multiplier les liaisons entre le seul peuple où la liberté fût enracinée depuis longues années et les peuples auxquels ils s'agissait d'arracher une liberté jeune et tendre. Il fallait, à tout prix, empêcher qu'un si robuste tuteur n'entrelaçât ses rameaux avec l'arbuste que la main du despotisme allait bientôt mutiler, et frapper de mort jusque dans sa racine..... »

« Persuadé, comme je le suis, ajoute un peu plus loin l'auteur, que les peuples sont entre eux solidaires dans leur bonheur comme dans leur malheur; par amour pour ma propre patrie, indépendamment de tout autre mouvement de mon cœur, je ne puis m'empêcher d'aimer les

citoyens des autres nations, et de leur souhaiter la sagesse, la liberté, la paix et la prospérité.

» J'écrirai donc sur l'Angleterre comme j'écrirais sur mon propre pays, pour rendre hommage à ses belles institutions, ainsi qu'aux rares qualités de ceux qui donnèrent l'être ou qui conservent la vie à ces institutions; j'écrirai pour rendre un autre hommage à la vertu, en flétrissant du sceau vengeur l'histoire et les méfaits éclatans, et les attentats contre la puissance des lois, contre l'exercice des droits publics ou privés. Non que je veuille ici m'attribuer l'autorité de juge entre les rois, les ministres et les peuples. Je crois seulement qu'il est permis au voyageur de déposer sa couronne au pied du monument qu'il admire, et de graver sa sentence sur le socle des statues du vice, de la bassesse et de la corruption. »

M. Dupin, en faisant voir que le consentement du parlement britannique est nécessaire au maintien d'une armée anglaise en tems de paix, et que la solde de cette armée doit toujours être votée par le parlement, fait à ce sujet les réflexions suivantes :

« Une des causes principales de la chute des Stuarts, c'est la haine que firent naître les discussions entre le parlement et les derniers monarques de cette maison sur les moyens de soutenir des guerres impopulaires. Le parlement n'accordait qu'avec lenteur et mauvaise grâce des subsides insuffisans. Le prince, aveuglé sur l'étendue de sa prérogative, crut pouvoir établir des impôts non consentis par les défenseurs et les procurateurs des intérêts nationaux. Le premier, il viola la sainteté des lois : l'oppression enfanta la résistance. Le peuple, exaspéré, pri les armes pour le parlement contre le roi même; l'armée, gagnée par les citoyens, égarée par des factieux, se réunit enfin sous l'étendard de la révolte, et l'Europe

entière vit avec consternation les fatales conséquences de la lutte d'un gouvernement qui prétend être absolu contre un peuple qui veut être libre. »

Qu'un ami du ministère de la dynastie qui a remplacé la maison des Stuarts supprime ces reproches par tendresse pour le despotisme de la maison dépossédée, c'est ce qui déjà doit paraître extraordinaire. Mais il est bien plus étonnant encore de voir supprimer, par les hommes qui font profession d'un dévouement sans bornes à la maison d'Orange, des passages tels que celui qui suit immédiatement le précédent : « C'est cette lutte entre l'autorité militaire des princes d'Angleterre et l'autorité civile du parlement, qui a causé tous les troubles de ce royaume, depuis la mort d'Elisabeth jusqu'à la révolution de 1688, époque mémorable, où les vrais principes de la Constitution anglaise ont été solennellement reconnus, et, depuis lors, *sagement respectés par la nouvelle dynastie.* »

Si les amis du ministère suppriment ainsi *l'éloge* de la maison régnante, en revanche ils suppriment avec grand soin non seulement les *reproches* indirects, mais les simples idées dont la conséquence, plus ou moins prochaine, pourrait n'être pas un éloge pour l'administration actuelle.

C'est ainsi qu'on s'est fait un devoir d'omettre le passage suivant : « C'est un usage généralement suivi par le gouvernement anglais, que le ministère qui dirige les affaires pendant une guerre importante résigne ses pouvoirs, au moment de traiter de la paix. Cela rend, il est vrai, ce ministère intéressé à la continuation des hostilités; mais, chez un peuple libre, quand l'opinion publique élève sa voix, tout obéit à sa puissance, et le gouvernement met bas les armes. Une profonde expérience a fait connaître qu'il vaut mieux, pour obtenir une paix plus équitable, et par conséquent plus fructueuse, appeler

au timon de l'État des hommes nouveaux qui n'apportent à la rédaction des traités ni les préventions, ni la haine, ni cette soif de vengeance qui s'empare, à la longue, des esprits dont tous les efforts ont été tournés vers le renversement d'une puissance avec laquelle il faut renouer des liens d'amitié. »

Si, comme nous l'avons déjà remarqué, le traducteur a supprimé certains éloges des princes de la maison d'Orange, il a, par compensation, supprimé certains reproches que les Anglais mêmes avaient faits à ces monarques : en voici un exemple assez remarquable. « Chaque ministère, en prenant la direction des affaires publiques, convient des bases générales d'après lesquelles il gouverne l'empire; le prince laisse ensuite à ses délégués pleine latitude pour suivre le plan auquel il a donné son assentiment. Cependant, on a vu des rois se former un conseil secret, en prendre les résolutions pour les imposer aux ministres, et rendre illusoires toutes les garanties de la Constitution. C'est par une semblable conduite que George III, qui d'ailleurs a réparé sa faute *par tant de vertus privées et publiques*, aggrava les malheurs de l'Angleterre, en prolongeant avec obstination la querelle de cette puissance contre les colonies qui forment aujourd'hui les États-Unis d'Amérique; Le ministère sentait le besoin indispensable de la paix; mais le roi ne voulait pas de la seule mesure qui pût la procurer; et dirigeant l'État par un conseil privé, contraire aux vues du conseil responsable, il tendait au pouvoir absolu, par la voie des malheurs publics.

L'illustre Chatam avait reconnu l'impossibilité de servir la patrie avec un semblable système, et avait fièrement abdiqué la direction des affaires; cessant d'être ministre pour n'être plus que représentant des citoyens, il ne craignit pas de dénoncer à la nation tout entière la conduite

inconstitutionnelle du monarque : mais, ce qu'il y eut de plus affligeant pour l'Angleterre, le dévouement de lord Chatam fut sans fruit pour la liberté publique.

Un genre de suppression que le ministériel traducteur a pris soin de multiplier partout où besoin était, est celui des passages qui semblaient laisser à penser que le ministère britannique n'était pas, dans tout les points, *un modèle de l'économie la plus exemplaire*. M. Dupin explique par quels moyens ce ministère a l'art de faire accepter, sans en parler, des dépenses qui deviennent de plus en plus considérables : voici quel est ce passage, si digne d'être mis à l'index de la traduction : « Veut-on, dit-il, opérer une augmentation sensible dans les appointemens des employés ? On diminue subitement quelques frais de bureau, de chauffage, d'éclairage, de réparations, etc., de manière que le total présente plutôt une économie qu'un surcroît de dépense. Les personnes qui ne regardent qu'aux sommes définitives n'y trouvant le sujet d'aucune observation, l'innovation passe; et l'année d'après, les frais de bureaux, de chauffage etc., reprennent leur cours ordinaire. Alors, si quelque membre de l'opposition se récrie sur l'augmentation des dépenses, et veut parler des salaires, on lui dit qu'ils sont les mêmes que l'année précédente; s'il veut parler des dépenses contingentes, on lui dit que l'année actuelle n'offre pas à cet égard un excès de dépense, mais qu'au contraire l'année qui vient de s'écouler présentait une économie sur le chapitre qui excite les réclamations si mal fondées d'une opposition ignorante, malveillante, injuste, etc. »

Mais l'auteur, qui n'a point pour but de ne voir que des abus dans les gouvernemens représentatifs, s'empresse de montrer dans tout leur jour leurs véritables avantages; et l'exposition de ces précieux avantages est aussi mise à l'in-

dex. « Quelle énorme différence ne trouverons-nous pas, même à cet égard, entre les abus progressifs, inaperçus, qui résultent des formes compliquées d'un gouvernement représentatif, et les ravages du torrent sans obstacles d'un gouvernement despotique.... Quelle réserve, quelle prudence dans les desseins, quelle modération dans les moyens ne doit pas apporter un ministère responsable, pour obtenir des législateurs un assentiment, au moins tacite, sur des dépenses qu'il faut déguiser par de telles subtilités, et faire passer en employant de semblables subterfuges! Quel frein puissant n'opposent pas à ces abus, la censure inexorable d'une opposition clairvoyante et jalouse; les philippiques, les satires, les parodies, et jusqu'aux caricatures où la plèbe voit peint ce qu'elle ne saurait lire; enfin, les reproches et les réfutations, les traits de la raison et de la passion lancés par les feuilles publiques, et portés avec rapidité sur tous les points de l'empire pour aller soulever, jusqu'aux lieux les plus reculés, l'indignation, les clameurs, les assemblées et les pétitions de tous les amis du bien public, afin de remédier aux maux produits, et de prévenir les maux dont la patrie est menacée!..

» Dans un gouvernement arbitraire et tout puissant, la voix des citoyens est sans organe pour réclamer des droits et de la justice. La censure même du silence, exercée par un peuple indigné, mais tremblant, disparaît aux approches du trône, devant les acclamations obséquieuses des protégés du pouvoir. Le favori, le visir, sans frein, sans contrôle dans ses prodigalités, dans ses cupidités, n'en doit compte qu'au sultan son maître; et ce maître, fût-il même un grand prince, ne saurait prendre connaissance des détails infinis de toutes les branches d'une administration arbitraire et mystérieuse. Il reste donc dans l'ignorance et la sécurité, jusqu'au moment où ses sujets exas-

pérés se précipitent dans son palais pour demander sa tête ou celle de son ministre. C'est à la vue de ces sanglantes catastrophes, et surtout des fléaux qui les ont amenées, qu'on apprécie *les bienfaits du gouvernement représentatif.* »

Ainsi donc, les censures du gouvernement de Constantinople et les éloges du gouvernement de la Grande-Bretagne sont, aux yeux des instrumens du ministère anglais, des censures et des éloges également blâmables, et qu'il importe de faire disparaître.

M. Dupin examine avec sévérité tous les budgets de la guerre; il y découvre des subtilités plus ou moins adroites, pour masquer certaines dépenses; il en fait mention, et le traducteur supprime une telle mention!...

Au sujet du ministère de l'ordonnance qui comprend l'artillerie et le génie, M. Dupin, en résumant l'état des dépenses administratives centrales, trouve la somme exorbitante de 63,058, liv. ster. Il ajoute : « Ainsi donc, en 1815, la dépense du ministère de l'ordonnance, en ne comptant que les bureaux de l'établissement central, s'élevait à plus d'un million cinq cent mille francs..... et si l'on y comprend l'agence générale du casernement des troupes de l'ordonnance, qui n'employait que *sept* personnes, on aura pour dépense totale 64,209 liv. sterl., qui vaudraient aujourd'hui plus d'un million six cent mille francs, sans compter les bonnes-mains payées dans les bureaux; les logemens gratuits, les ameublemens (1) etc;

(1) Dans un état détaillé, soumis aux commissaires de l'enquête militaire, il y avait de porté, à ce sujet, 206 maisons et 94 appartemens, sans compter les quartiers, les petites maisons de campagne (cottages), etc., occupés par des officiers, des domestiques et des manœuvres.

les messagers, les ouvriers, transformés ouvertement en valets d'une foule d'officiers civils et militaires, etc. etc.

Au lieu de donner ce passage, le traducteur se contente de dire : Il est presque inutile d'observer que, depuis 1815, la dépense du pied de guerre a été *beaucoup réduite*. A ce sujet encore, M. Dupin fournit au lecteur des données que le prudent traducteur a cru plus convenable de passer sous silence : « Pour donner quelque idée de l'accroissement des dépenses administratives dans le département de l'ordonnance, contentons-nous de comparer 1806, quatrième année de la dernière guerre, avec 1818, quatrième année de la paix actuelle; et laissons parler les chiffres : on verra qu'ils ont aussi leur éloquence.

	Frais d'administration.	Dépenses totales.	Rapports.
1806.	68,105 l. st.	3,241,969 l. st.	10 : 476
1818.	102,524	862,888	10 : 70

« D'après ces valeurs, l'accroissement des dépenses administratives, dans leur rapport avec les dépenses totales, est démontré par ces nombres simples

1806. . . . . 1.
1818. . . . . 7.

» Ainsi, le ministère de l'ordonnance a, dans le court espace de douze années, résolu ce grand problème de bureaucratie moderne : administrer un emploi de fonds quatre fois moins considérables, en trouvant le secret de tiercer, et au-delà, le total des frais; de telle manière que l'administration de la même somme, au bout de quatre ans de paix, coûte sept fois plus qu'elle ne coûtait au bout de quatre ans de guerre!..... »

Dans son chapitre sur le pied *de paix*, liv. 6, l'auteur donne l'état des forces militaires tenues en résidence

dans la Grande-Bretagne et dans l'Irlande : « Il suffit de tenir, *pour chaque million* d'habitans :

1,638 soldats, en Angleterre et en Écosse.
4,083, en Irlande!!!... »

L'auteur ajoute et le traducteur supprime ce qui suit : « Observons ici comment sont punis les gouvernemens dont tous les actes ne sont pas dictés par l'équité. L'autorité royale, secondée par tous les préjugés et toute l'intolérance de l'église anglicane, refuse aux sept huitièmes de l'Irlande la jouissance des droits politiques les plus précieux. Le résultat d'un tel refus est qu'il faut, malgré la pénurie où le trésor de l'État est réduit, maintenir, dans une île qui ne compte pas le tiers des habitans de la Grande-Bretagne, près des deux tiers de la force stationnée dans l'Angleterre et l'Écosse.

» Étendons plus loin nos regards. La haute aristocratie d'Angleterre refuse aux citoyens la libre et complète nomination de leurs représentans à la chambre des communes. Un cri de réforme s'élève : on réclame d'abord des améliorations progressives, modérées, évidentes ; elles sont rejetées. Les passions s'allument. Le peuple, excité par ce choc, entre en masse dans le conflit ; il passe enfin à des demandes qui tendraient à renverser les fondemens de l'édifice social. Alors, le gouvernement est réduit à déployer l'appareil ruineux et toujours odieux de la force armée, pour étouffer les réclamations d'une population exaspérée, et résister aux attentats des factieux. »

Au sujet de la force morale des armées, dans un des plus beaux chapitres de cet ouvrage, en parlant des récompenses, telles que celles des ordres militaires, M. Dupin conclut ainsi, et le traducteur supprime : « Sous un gou-

vernement constitutionnel, où la liberté publique est au rang des biens les plus précieux, où les lois civiles doivent régner sans obstacle sur les corps militaires, on peut encore distinguer les citoyens par des signes d'honneur ; mais par des signes isolés ; mais pour des services qui, définis par le législateur, ne laissent rien à l'arbitraire, et se refusent également à la corruption, à la faveur et à l'injustice. »

Sir Robert Wilson s'étant élevé avec éloquence contre le châtiment du fouet infligé aux soldats anglais, M. Dupin, après avoir rapporté ce discours, ajoute, et le traducteur supprime : « On conçoit qu'une telle opinion ne pouvait qu'être combattue avec vigueur par un procureur général (*the judge advocate general*), protecteur né des supplices et des exécutions. Le zèle pour les châtimens emporta même ce vénérable magistrat jusqu'à lui faire dire : Les glorieux triomphes obtenus par nos armées sur le continent sont dus, en grande partie, à l'excellence de leur discipline ; et le châtiment corporel fait partie *essentielle* de cette discipline : donc, etc. Un seul Anglais osa réclamer, au milieu de la chambre des communes, contre le déshonneur qu'une semblable assertion tendait à jeter sur l'armée britannique....., et les acclamations des représentans de tout un peuple ne répondirent pas à cet appel fait en faveur de la gloire nationale ! »

Nous avons pensé qu'on lirait avec intérêt, en France, chez les peuples étrangers, et même en Angleterre, l'exposé d'un système adopté par des hommes qui, loin d'être les amis de leur gouvernement, tendent à en corrompre la pureté, à le faire dégénérer de plus en plus de sa beauté première, soit en déduisant l'éloge de ce qu'il a de vraiment admirable, soit en taisant la censure de ce qu'il a de vraiment répréhensible.

Il est bien remarquable que, malgré la franche manifestation de ses vues, de ses principes et de ses jugemens, les Anglais mêmes les plus passionnés n'aient pas pu s'empêcher de déclarer que M. Dupin est *ordinairement* impartial et de bonne foi : les hommes qui ne sont pas nés dans les Iles Britanniques compléteront cet éloge, et diront que M. Dupin parle *toujours* d'après sa conscience et ses sentimens pleins d'honneur et de philantropie.

J. J. R—T, *ancien officier de marine.*

ILLUSTRATIONS AND PROOFS, etc. — ÉCLAIRCISSEMENS ET PREUVES DU PRINCIPE DE POPULATION, *contenant un examen des remèdes proposés par* M. MALTHUS, *et une réplique aux objections de* M. GODWIN; par *Francis* PLACE (1).

Presque tous les publicistes qui ont écrit depuis cent ans ont reconnu que la population des états s'élève toujours en proportion des moyens de subsistance que fournit le pays. M. Malthus a fait un livre, dans le but de prouver cette vérité; en rassemblant beaucoup de faits à l'appui d'une doctrine que l'étude de la nature de l'homme et des choses prouverait seule au besoin, il l'a mise hors de doute; et néanmoins, c'est depuis son ouvrage qu'elle a été le plus attaquée. M. Godwin, entre autres, que son *Traité de la justice politique* a rendu célèbre, et à qui l'on doit de bons romans, notamment *Caleb Williams*, a dirigé un gros in-octavo contre le livre, et même contre la personne de M. Malthus.

---

(1) Londres, 1822. 1 vol. in-8° de 300 pages, Longman, libraire.

C'est cette dernière production de M. Godwin que M. Francis entreprend de réfuter dans le livre que nous annonçons.

Il commence par mettre Godwin en contradiction avec lui-même. Cet auteur, dans un écrit publié trois ans après l'*Essai sur la population*, de Malthus, en avait solennellement approuvé les bases. « J'admets, disait-il, les rapports (1) de M. Malthus dans toute leur étendue, et je n'essaierai pas d'ébranler les fondemens de sa théorie..... Le pouvoir qu'a l'espèce humaine de se multiplier est en lui-même énergique et illimité, etc. » Et maintenant, dans son dernier ouvrage, M. Godwin ne craint pas de dire : « Il est difficile à l'imagination, je dirai presque à l'humaine crédulité, d'admettre cette multiplication illimitée. » — « Il n'est pas douteux, dit à cette occasion M. Francis Place, que M. Godwin était libre de changer d'opinion ; mais ne devait-il pas à M. Malthus, au public, à lui-même, de parler de ses opinions précédentes, et des motifs qu'il avait eus pour en changer ? »

Il examine ensuite le fonds de la nouvelle doctrine professée par Godwin; il montre que ses raisonnemens sont défectueux et ne prouvent rien ; que les faits qu'il invoque prouvent contre lui : enfin, que le fonds et la forme de

---

(1) Le rapport entre la multiplication des êtres humains, suivant une progression géométrique, et la multiplication des subsistances, suivant une progression arithmétique. Il n'y a là-dedans ni arithmétique ni géométrie; mais il est constant que la population peut augmenter suivant une progression croissante, et que les subsistances ne peuvent augmenter que suivant une progression décroissante. Plus il y a d'êtres humains, et plus est grand le nombre de ceux qu'ils peuvent produire; tandis que plus les produits de la terre se multiplient, et plus il devient difficile d'en élever de nouveaux.

son ouvrage n'ont rien de philosophique et qui puisse aider à découvrir la vérité.

Mais, après avoir défendu Malthus contre les injustes attaques de Godwin, il pèse dans la balance de l'équité et du bien public les conséquences que Malthus lui-même a tirées de ses principes. Ce dernier, en rejetant presque tous les maux que souffre l'humanité sur la nature de l'homme et des choses, semble avoir voulu éloigner de la pensée de ses lecteurs qu'une grande partie de ces maux sont l'effet des mauvaises institutions sociales. Il lui est arrivé de dire que les maux qui pèsent sur la société, par suite de la mal-administration, ne sont que des plumes, comparés à ceux qui naissent des lois de la nature et des passions des hommes; ce qui a pu autoriser à représenter son livre comme étant propre à justifier tous les abus, à confirmer un despotisme impitoyable, à entretenir l'insensibilité des riches envers les pauvres; quoiqu'en même tems il soit impossible de supposer que telle ait été l'intention de l'auteur.

Quoi! les institutions bonnes ou mauvaises, les gouvernans bons ou méchans, éclairés ou ignares, ne peuvent apporter que peu de changement aux maux que les hommes souffrent de par la nature! Les peuples seraient presque aussi heureux sous le règne d'un Tibère que sous celui d'un Trajan, sous le sabre des Mamelouks que sous la présidence d'un Washington! Certes, voilà ce que repoussent et contredisent positivement le bon sens et l'expérience de tous les tems.

M. Francis Place prouve ensuite que les moyens proposés par Malthus, pour empêcher la population de croître par-delà ses moyens de subsister avec aisance, sont à la fois inefficaces et barbares. Malthus part toujours de ce principe, que l'indigence du pauvre ne lui donne aucun

droit à l'assistance du riche; mais nulle part il n'examine les obligations qui résultent pour le riche du droit de propriété que, non pas la nature, mais la société seule, c'est-à-dire le pauvre comme le riche, établit et protége.

M. Place défend avec éloquence la classe ouvrière en général des inculpations que font trop souvent peser sur elle des écrivains qui la connaissent mal, et qui surtout ignorent les difficultés sous lesquelles elle laboure. « On rencontre sans doute, dit-il, dans cette classe, des individus paresseux et dissolus; mais c'est le petit nombre..... M. Malthus ne l'a pas vue de près, au sein de ses travaux, au milieu de ses assemblées; il n'a pu observer ses mœurs et l'entendre s'expliquer sans contrainte : il ignore les privations qu'elle endure, les chagrins qu'elle est obligée de dévorer, les efforts continuels qui lui sont nécessaires pour conserver un extérieur décent, pour réussir seulement à se soutenir. M. Malthus a vu, tout le monde a pu voir les exemples de dissolution qu'offrent les classes laborieuses; mais, dans les autres classes, l'inconduite, pour être plus cachée, n'en est pas moins réelle; elle est aussi coupable, sans avoir pour ceux qui s'y livrent des suites aussi cuisantes. Je ne crains pas d'affirmer que, si l'on jugeait du déréglement des diverses classes de la société d'après la nature de leurs vices et le nombre relatif des personnes vicieuses, on porterait un jugement plus sévère des hautes classes que de celle des ouvriers, dans laquelle il serait injuste de comprendre ce rebut de toutes les classes qui ne travaille pas et ne fonde sa triste existence que sur le vice et le crime..... Dès lors, je le demande, comment la véritable classe ouvrière pourrait-elle recevoir une utile instruction de ces écrivains qui la connaissent si peu; qui la confondent avec des êtres qu'elle-même méprise; qui supposent les ouvriers toujours moins intelligens, moins

honnêtes, moins enclins aux bonnes actions qu'ils ne sont réellement; qui leur prêtent de ridicules opinions, leur parlent comme à des enfans, les traitent comme des esclaves, leur attribuent des plaintes qu'ils ne font pas, et se rendent sourds à celles qu'ils font avec justice? »

Cette défense des ouvriers a d'autant plus de poids dans la bouche de M. Francis Place, qu'élevé lui-même dans la classe des artisans, il s'en est tiré par son caractère et par ses talens. Heureusement suppléé par son fils dans sa profession de tailleur, il a pu se livrer aux hautes spéculations de la politique, et figure maintenant parmi les premiers publicistes de l'Angleterre (1).

L'auteur de cet ouvrage combat ensuite une étrange assertion de Godwin, qui prétend que la population de l'Angleterre n'a pas augmenté depuis l'année 1339. Pour mettre cette question dans tout son jour, il entre dans de grands détails, d'où il résulte que la population de l'Angleterre (sans y comprendre l'Écosse et l'Irlande), qui à l'époque de la conquête des Normands n'était guère que de deux millions d'âmes, s'est presque toujours accrue au nombre de 12,596,803 que donne le dénombrement de 1811. L'assertion était si extravagante qu'elle ne méritait pas d'être combattue; mais nous y avons gagné quelques considérations intéressantes qui résultent des recherches de M. Francis Place, notamment la preuve consolante de cette vérité, que la vie moyenne des hommes s'est prolongée. A Londres, dans les dix années écoulées depuis 1751 jusqu'en 1760, sur 205,279 décès, le nombre des personnes décédées au-dessous de 20 ans a excédé

(1) Les étrangers curieux et philosophes s'adressent volontiers à son magasin, n°. 16, Charing-Cross.

le surplus de 7,249 ; tandis que, dans les années de 1811 à 1820, sur 190,568 décès, c'est le nombre de ceux qui sont morts au-dessus de 20 ans qui a excédé l'autre de 18,660 individus.

Une preuve supplémentaire du même fait résulte du nombre total des décès. La population s'est accrue, et le nombre des décès a diminué ; donc il y a moins de décès par rapport au nombre des vivans ; et en effet, dans une société où l'on vit plus long-tems, il doit y avoir moins de naissances et moins de morts, proportionnellement à la population.

Au reste, la grande population de l'Angleterre rend plus que jamais difficiles l'entretien et l'établissement des enfans. D'après un relevé que M. Francis Place a fait dans vingt-deux familles de sa connaissance, prises dans l'ordre mitoyen, sur 56 filles de vingt ans et au-dessus, 14 seulement étaient mariées, et 42 ne l'étaient pas. Aucune n'avait été mariée au-dessous de l'âge de vingt ans. Cela montre à quel point on redoute d'avoir une famille à élever.

J. B. Say.

Cours de droit commercial maritime, *d'après les principes et suivant l'ordre du Code de commerce*, par P. S. Boulay-Paty, ancien député au Corps législatif, et conseiller à la cour royale de Rennes (1).

Qui est maître de la mer est maître de tout, disait Thémistocle.

---

(1) Paris, 1822, 2 vol. in-8. Prix 10 fr. et 12 fr. franc de port.

Un poète moderne a noblement exprimé la même idée dans ce beau vers :

Le trident de Neptune est le sceptre du monde.

L'histoire nous apprend en effet que la marine fut toujours pour les nations le moyen le plus fécond d'accroissement, de richesse et de force. Par le commerce naval, des provinces resserrées et peu fertiles, de simples villes même devinrent aussi puissantes que des empires : Tyr, Carthage, Alexandrie, Marseille, Gênes, Venise en fournissent d'illustres exemples. Plus d'une fois, la Grèce antique dut son salut à une marine créée pour les seuls besoins du commerce ; la Grèce moderne lui devra peut-être sa liberté !

Les gouvernemens ne sauraient donc accorder trop de protection et d'encouragement au commerce maritime ; mais la première chose qu'ils lui doivent, ce sont de bonnes lois ; il ne faut pas que les négocians qui confient leur fortune à la chance terrible des navigations aient à redouter, outre les dangers de la mer, les spoliations et les fraudes. On ne saurait trop assurer la propriété des navires, fixer les conditions, la forme, les effets des contrats maritimes ; régler dans quel cas et de quelle manière il faut sacrifier à la fureur des tempêtes, et acheter le salut du bâtiment par la perte des richesses qu'il porte. C'est ici surtout, que la prévoyance humaine doit être étendue jusqu'où elle peut aller, pour écarter des navigateurs tous les fléaux qu'il est donné à l'homme de prévoir et d'empêcher.

Tel était l'objet de la belle ordonnance de 1681, communément appelée *ordonnance de la marine ;* tel est aussi l'objet du 2e livre de notre Code de commerce, ayant pour rubrique : *du Commerce maritime.*

Il manquait à notre jurisprudence moderne un bon

ouvrage sur la matière de ce livre ; M. Boulay-Paty, actuellement conseiller à la cour royale de Rennes, où le voisinage des côtes amène souvent des affaires maritimes, vient de remplir honorablement cette lacune. Et qui pouvait le faire mieux que lui ? Successivement législateur, professeur et magistrat, il a coucouru tour à tour à la confection, à l'enseignement et à l'application de nos lois commerciales ; il possède et les secrets de la théorie et les leçons de la pratique.

Chargé en 1810, par le grand-maître de l'université d'alors, de faire à la faculté de Rennes un cours gratuit de droit commercial, il s'acquitta de cette mission en homme consciencieux, et soigna tellement ses cahiers, qu'un travail fait pour des jeunes gens se trouve digne de servir de guide aux jurisconsultes et aux magistrats déjà formés.

C'est ainsi que l'honorable M. Toullier fit son excellent *Cours de droit civil;* et c'est une circonstance bien digne de remarque, que la faculté de Rennes ait produit en même tems le meilleur livre que nous ayons sur le Code civil, et le meilleur traité sur une partie importante du Code de commerce : j'ajouterais le meilleur commentaire sur le Code de procédure, si M. Berryat-Saint-Prix n'avait mérité, par un rare talent d'analyse, de partager la palme avec son savant collègue de Bretagne, M. Carré.

M. Boulay n'a encore publié que 2 volumes ; les deux autres doivent paraître incessamment. L'auteur suit l'ordre du Code de commerce; il ne faut pas l'en blâmer : cet ordre est généralement bon ; seulement, il nous a semblé que les divisions étaient un peu trop multipliées. M. Boulay-Paty fait, pour ainsi dire, une section pour chaque article du Code, ce qui donne à son livre plutôt la physionomie d'un commentaire que celle d'un traité.

Du reste, chaque partie est développée avec science, profondeur et clarté. Toutes les origines sont expliquées, toutes les conséquences indiquées et déduites, toutes les difficultés aplanies; et si l'on peut faire un reproche à M. Boulay-Paty, c'est d'avoir trop grossi son cortége, en multipliant les autorités et les citations : il est assez fort pour marcher plus souvent seul. Cette remarque, au surplus, n'a rien de désobligeant; heureux ceux auxquels on peut reprocher d'être trop riches !

Nous ne pouvons citer des passages d'un livre de droit comme on cite des passages d'un livre de littérature; mais nous croyons faire une chose qui ne sera pas sans agrément et sans utilité pour nos lecteurs, en traçant une esquisse rapide du beau tableau historique que nous présente M. Boulay-Paty, en tête du 1er volume, sous le titre d'*Origine et progrès de la législation nautique.*

Les lois maritimes les plus anciennes dont il nous soit parvenu des traces sont les lois rhodiennes. L'histoire nous apprend bien que les Phéniciens osèrent, les premiers, se frayer une route sur les flots; elle nous dit quelles richesses et quelle grandeur dut à son commerce maritime cette Tyr qui régna si long-tems sur la Méditerranée; elle nous retrace la gloire et la puissance de la rivale de Rome; mais elle ne nous a rien conservé ni rien appris de leur législation maritime; faut-il en accuser les ravages du tems ou la haine des Romains ?

Les lois rhodiennes ne firent pas seulement la gloire de Rhodes et la prospérité de son commerce; elles étaient si sages qu'elles constituèrent dans la Méditerranée une sorte de droit des gens; elles exercèrent la plus vaste et la plus heureuse influence sur la navigation des Grecs; et les Romains eux-mêmes ne crurent pas pouvoir faire mieux que de les adopter. Auguste les proclama maîtresses de la mer; et près de deux siècles après, l'empereur

Antonin disait encore : « Je suis maître du monde, mais la loi rhodienne est maîtresse de la mer » ; enfin, l'esprit des lois rhodiennes se perpétue jusque dans la législation maritime des peuples modernes. Je ne sache rien de plus glorieux pour une nation que de léguer ainsi à l'univers une législation dont la sagesse commande tous les respects, et dont l'impérissable empire semble enchaîner l'avenir (1).

Ajoutons, pour la gloire des Rhodiens, que Cicéron ne dédaigna pas d'aller recevoir dans leurs écoles les leçons d'Apollonius. Disons surtout qu'ils s'illustrèrent par la protection accordée au génie persécuté. Eschine, vaincu par Démosthènes, s'y réfugia pour y professer l'éloquence; et Metellus, exilé pour avoir combattu une loi agraire, vint y chercher un asile et des consolations.

Les Grecs, qui avaient reçu des Rhodiens le bienfait d'une législation maritime, le reportèrent eux-mêmes dans d'autres régions. Écrasés plutôt que vaincus par les Perses, les Phocéens préfèrent l'exil à la servitude, et vont chercher une terre de liberté. Ils viennent fonder une colonie dans la Gaule, à l'embouchure du Rhône : les mœurs, la police, la législation, le génie des Grecs les suivent. L'antique Marseille s'élève, et sert de modèle aux gouvernemens par la sagesse de ses lois ; aux peuples commerçans, par son industrie et sa loyauté ; aux cités les plus civilisées, par la culture et le perfectionnement des sciences et des arts. Rome naissante s'empresse de rechercher son alliance ; une multitude de grands hommes dans tous les genres sortent de son sein ; on l'appelle la seconde

---

(1) Il y a, dans la collection des *lois rhodiennes*, une disposition assez singulière pour prévenir les violences des matelots, qui sans doute n'avaient pas alors des manières plus civiles qu'aujourd'hui : *Si les matelots se battent*, dit l'art. 5, *qu'ils se battent avec des paroles.*

Athènes, *Athenopolis Massiliorum;* et l'histoire, qui trouve chez elle toutes les gloires de l'Attique, dit qu'on eût cru voir, *non pas une colonie grecque établie dans les Gaules, mais la Gaule transplantée au milieu de la Grèce* (1).

Heureusement, les lois nautiques de cette ville célèbre ne sont pas entièrement perdues. On en trouve des traces nombreuses dans ses statuts municipaux ; et d'ailleurs, dit Emerigon, elles ont été transmises d'âge en âge par les mœurs des citoyens, et par l'esprit de commerce qui rend Marseille toujours plus florissante.

Rome, qui occupe tant de place dans l'histoire du monde, n'en tient, pour ainsi dire, aucune dans l'histoire du commerce. Nous avons vu qu'elle se contenta d'adopter les lois nautiques. Cependant, dans le petit nombre de dispositions que renferme le corps de droit sur la marine, on retrouve quelquefois cette haute philosophie, et cet esprit de justice, qui font la majesté des lois romaines. Ainsi, lorsqu'un navire battu par la tempête venait échouer sur le territoire de l'empire, une coutume barbare attribuait au fisc les marchandises échappées à la fureur des flots. Constantin, en proscrivant cette prétention ultra-fiscale, appuie sa décision de cette réflexion pleine d'humanité. *De quel droit le fisc, spéculant sur le malheur des étrangers, tire-t-il profit d'une chose aussi déplorable* (2)? Cassiodore a dit aussi : *C'est une barbarie que d'être plus cruel que le naufrage même!* (3).

Mais quand le siége de l'empire fut transporté à Constantinople ; lorsque cette ville, reconstruite sur le détroit de l'Hellespont, donna une vie plus active au commerce

---

(1) Justin. *Hist. lib.* 43.

(2) *Quid enim jus habet fiscus in re alienâ, ut de re tam luctuosâ compendium lucretur !*

(3) *Crudelitatis genus est ultrà naufragium velle desævire.*

maritime du Levant, on vit s'établir une nouvelle magistrature qui n'appartient pas seulement au commerce, mais encore au droit des gens, *le consulat de la mer*. On recueillit en même tems tous les réglemens observés dans les mers de ces parages : le nouveau Code reçut aussi le nom de *consulat de la mer ;* les peuples qui pratiquaient les mers du Levant l'adoptèrent. Emerigon dit, en parlant des lois qu'il renferme : « Malgré l'écorce gothique qui les enveloppe quelquefois, on y admire l'esprit de justice et d'équité qui les a dictées. »

La ville d'Amalfi, qui faisait alors un commerce immense dans l'Afrique, dans l'Orient et jusque dans les Indes, rédigea pour son usage un code particulier de lois maritimes, qui prit le nom de *Table amalfitaine*. A en croire Martin Frenia, qui écrivait en 1570, elle avait éclipsé les lois rhodiennes, et servait seule à la décision de toutes les affaires maritimes.

Vers le même tems, Éléonore, duchesse de Guyenne, épouse de Louis le Jeune, fit rédiger les *rôles d'Oleron*, du nom de son île bien aimée, dit Clérac (1), pour servir de loi en la mer du *Ponent*.

Mais bien que les *rôles d'Oleron* fussent principalement relatifs à la navigation du *Ponent*, c'est-à-dire de Bordeaux à Rouen, on y trouve des règles d'une haute sagesse sur la navigation en général ; et la plus forte preuve peut-être qu'on en puisse donner, c'est que, pour flatter l'orgueil britannique, Selden, dans son traité *de Dominio maris*, et Blakstone, dans ses lois criminelles, ont voulu ravir aux Français l'honneur de les avoir composés, et se sont efforcés de l'attribuer à leurs rois Edouard et Richard premier du nom.

---

(1) *Us et coutumes de la mer ;* pag. 2.

Les peuples du Nord, voisins de la Baltique et de 'Océan, eurent aussi leur législation nautique. Dans les louzième et treizième siècles, la ville de Wisbuy, au ord de l'île de Gothland, était, pour ainsi dire, l'entrepôt t le marché de l'Europe. « Chaque nation, dit encore Clérac, y avait son quartier, et des rues particulières à enir leurs étaux, boutiques, *fondigues* ou magasins. » C'est à que furent composées les lois maritimes des Suédois, ppelées communément *lois de Wisbuy,* et qui sont encore observées par tous les peuples du Nord : elles étaient our ces peuples ce que les *rôles d'Oleron* étaient pour a France.

Vers la même époque, s'établissait la fameuse hanse teuonique (2). Quelques villes d'Allemagne formèrent entre lles une sainte alliance pour protéger leur commerce lans la Baltique et sur l'Océan germanique ; c'était une spèce d'assurance mutuelle, dont la maxime fondamenale était : *qui frappe l'un, frappe tous quant à l'injure.* Les négocians de chacune des villes confédérées jouiaient dans toutes des immunités, franchises et priviléges ccordés aux habitans. Leurs forces, ainsi mises en commun, leur donnèrent une puissance imposante ; leurs noyens de commerce combinés leur fournirent d'immenses essources : soixante-deux villes, selon les uns, quatreingt-une selon d'autres, firent partie de cette confédérion. Ces réglemens, arrêtés dans une assemblée générale, résentent, comme tous ceux dont nous venons de parler, es principes éternels du droit des gens, c'est-à-dire e droit nautique des anciens peuples appliqué aux isages modernes. La hanse teutonique excita la défiance t les jalousies des potentats ; ils forcèrent les villes de

(4) *Hanse*, des deux mots, *a enzée*, *steden*, cité sur mer.

leur obéissance de se retirer : la désunion acheva leur ouvrage, et la confédération fut réduite aux seules villes de Lubeck, de Hambourg, Dantzick, Brême, Rostok et Cologne. « Que deviendra-t-elle, dit M. Boulay-Paty avec l'accent du désespoir, que deviendra-t-elle à la suite de cette grande crise qui tourmente depuis tant d'années l'Europe entière ? »

Enfin, il faut placer au rang des anciennes lois maritimes un traité des contrats nautiques, intitulé *le Guidon de la mer,* rédigé par les négocians de Rouen, et qui merita de servir de règle pour tout ce qui concerne les contrats maritimes et le commerce naval. —Là finit la revue des lois diverses, qui forment comme les précédens de notre législation maritime, par laquelle nous terminons cet article.

Jamais nation ne renferma dans son sein plus d'élémens de prospérité que la France ; elle réunit à la beauté du climat, à la fertilité du sol, à l'industrie des habitans, la position la plus heureuse pour le commerce maritime, au milieu de deux grandes mers, qui nous ouvrent toutes les routes de l'univers, bordées par un littoral de quatre cents lieues, et unies entre elles par un magnifique canal. Pour donner à cette belle France tous les genres de puissance, pour mettre en ses mains le trident que le poète appelle le sceptre du monde, il ne fallait que la livrer à elle-même, ne pas enchaîner son industrie, ne pas combattre l'œuvre de la nature et les bienfaits de la Providence ; mais combien d'entraves l'ont arrêtée !..... Nous laisserons M. Boulay-Paty nous les exposer lui-même : « Du berceau de l'empire français jusqu'à Henri IV, les progrès du commerce, de la navigation et de l'industrie, furent retardés par les guerres civiles, la tyrannie féodale, les fureurs religieuses, l'anarchie et l'insurrection des ducs

et des comtes, les malheureux règnes de Charles VI et de Charles VII, les intrigues d'Isabelle de Bavière, les rivalités sanglantes des deux factions de Bourgogne et d'Orléans, la misère des peuples, la faiblesse du gouvernement, l'ambition des juifs, le génie malfaisant de Catherine de Médicis, l'esprit de finance qui commençait à s'introduire, et par la barbare et dévorante cupidité des gens d'affaires, à qui la protection donnait un nouvel essor. Dans cette époque désastreuse, on voit l'esprit humain, descendu rapidement de la hauteur où il s'était élevé, laisser l'ignorance traîner après elle, ici la férocité, ailleurs une cruauté raffinée, partout la corruption et la perfidie. A peine quelques éclairs de talent, quelques traits de grandeur d'âme et de bonté, quelques idées de navigation et de marine, peuvent-ils percer à travers cette nuit profonde. Des rêveries superstitieuses sont le seul génie des hommes, l'intolérance leur seule morale; et la France, comprimée par le despotisme féodal, attendait, dans l'asservissement et dans les larmes, le moment où de nouvelles lumières lui permettraient de renaître à l'humanité, aux vertus, et au libre exercice de l'industrie nationale, du commerce, de la navigation et des arts. »

Henri IV fut le premier qui conçut, d'après un système réfléchi, l'établissement d'une marine en France. Sa mort, et les troubles qui signalèrent les premières années du règne de Louis XIII, empêchèrent l'exécution de ce grand projet, que Richelieu ne put qu'ébaucher, en faisant publier l'ordonnance de 1629, dont quelques dispositions ont pour objet d'établir l'ordre et la police dans la marine militaire et marchande.

Il était réservé au grand siècle de Louis XIV de nous donner le bienfait d'un code complet sur le commerce maritime. Louis XIV voulait être puissant, mais il voulait

en même tems que la France fût puissante avec lui et par lui. Il recréa la marine, et la porta au plus haut degré de prospérité qu'elle ait atteint; alors les manufactures, la navigation, les arts de toute espèce suivirent l'impulsion, et atteignirent une perfection qui étonna, qui alarma l'Europe. Pourquoi faut-il que Louis XIV ait lui-même détruit son propre ouvrage par la fatale révocation de l'édit de Nantes, et qu'il ait privé la France de tant de familles qui, suivant l'énergique expression d'un poète, portèrent à l'étranger leur *héretique industrie*. L'ordonnance de la marine, publiée en 1681, est son chef-d'œuvre législatif: « Elle est telle, dit Valin, que les nations les plus jalouses de notre gloire, déposant leurs préjugés, leur haine même, l'ont adoptée à l'envi, comme un monument éternel de sagesse et d'intelligence. » Aussi, quand on rédigea le Code de commerce, les rédacteurs eurent le bon esprit de ne pas refaire ce qui avait été si bien fait; et l'on retrouve dans le livre II l'esprit et le plus souvent les termes de cette ordonnance; malheureusement l'histoire n'a pas transmis à notre reconnaissance le nom des hommes modestes à qui nous devons un si bel ouvrage.

Ainsi, grâces aux rédacteurs de l'ordonnance de 1681 et à ceux du Code de commerce, nous avons une législation maritime digne d'un grand peuple. Grâces à M. Boulay-Paty, nous avons un excellent traité sur cette législation..... Quand la France aura-t-elle une marine qui lui donne le rang auquel elle a le droit de prétendre? quand verra-t-elle son pavillon honoré, respecté sur toutes les mers, son commerce étendu dans toutes les parties du globe?.... Nous ne pouvons former que des vœux; l'avenir seul résoudra ces questions.

DUPIN, *avocat.*

Portrety Wslawionych Polakow, etc. Portraits des Polonais célèbres, *accompagnés de notices biographiques;* ouvrage composé de 40 portraits lithographiés, dessinés par *Valentin* Sliwicki; le comte Chodkiewicz a rédigé le texte (1).

Démocrite pensait que l'un des plus grands torts de l'homme est de négliger l'étude du passé, et de ne point tirer de la connaissance des faits anciens d'utiles avertissemens pour l'avenir. Si l'histoire procure une instruction réelle et profitable, les biographies ont le même avantage, et celles que nous annonçons se recommandent déjà comme une composition littéraire digne d'estime. Les quatre premières livraisons, qui ont paru, font voir qu'en Pologne la bonne littérature et l'art du dessin s'empressent de concourir au noble but de l'histoire.

La première livraison contient les biographies de *Thaddée* Kosciuszko; de *Stanislas Nalencz* Malachowski, maréchal de la diète constituante de Varsovie, depuis 1788 jusqu'en 1791; d'*Ignace* Potocki, et une page en blanc pour le prince *Zajonczek* encore vivant, et aujourd'hui lieutenant du roi en Pologne, avec leurs portraits.

On ne peut lire sans un intérêt particulier, et sans les plus douces émotions, la biographie de Kosciuszko, ce héros de la liberté, qui, né d'une famille pauvre, illustra son nom par la seule influence de son génie et de ses vertus civiques. Soit qu'il combatte pour l'indépendance des peuples d'un autre hémisphère, soit qu'il défende les droits et l'honneur de sa patrie, il est toujours le même : partout,

(1) Varsovie, 1821. Glücksberg. Prix, 300 florins, ou 200 fr.

la pureté inaltérable de son dévouement commande l'admiration. Dans les plus grands revers, Kosciuszko est aussi grand qu'il le fut le jour où les vœux unanimes des Polonais remirent entre ses mains la gloire et l'existence nationales. L'attendrissement qu'excite encore son nom dans sa patrie, l'estime que lui ont accordée ses ennemis mêmes, sont autant de preuves de cette vérité, que la solide gloire ne dépend pas du caprice du sort. Nous rendons un juste hommage à l'auteur de cette notice : quoique très-concise, elle se recommande par l'exactitude des faits et la pureté du style. Les observations sur les résultats de la bataille de Maciejowice (Matziéyovitzé) sont de la plus grande justesse (1).

La vie de Malachowski nous présente, dans son ensemble, l'image du meilleur citoyen. C'est le modèle de cette vertu sévère aussi commune chez les anciens Polonais qu'elle est rare parmi ceux d'aujourd'hui. Sem-

---

(1) Nous croyons devoir annoncer ici la seconde édition française, qui doit être publiée incessamment, d'un *Précis historique sur Kosciuszko*, par M. M. A. Jullien; la première édition, qui a paru en 1818, a été traduite en polonais, en allemand et en anglais. L'édition nouvelle sera augmentée de renseignemens adressés à l'auteur par le respectable Jefferson, ancien président des États-Unis d'Amérique, qui s'est empressé, avec le dévouement du patriotisme et de l'amitié, de fournir des matériaux pour élever un monument à la mémoire de son illustre ami, le désignant comme un des généreux défenseurs de l'indépendance américaine. Une dame polonaise, que le général Kosciuszko avait honorée du plus tendre attachement, et qui s'était engagée à recueillir et à transmettre des réponses à plusieurs questions sur Kosciuszko, pour compléter l'histoire de sa vie, n'a point rempli jusqu'ici cette promesse, qui était une dette sacrée envers le héros de sa patrie. On ne doit accuser sans doute que des circonstances indépendantes de sa volonté.

blable à ces colonnes de granit qui ont bravé les ravages des siècles, Malachowski s'élève au milieu des siens comme un monument antique environné de constructions modernes. La protestation contre l'acte d'adhésion du roi à la confédération de Targowica (Targnovitza) prouve toute la fermeté de son âme, qui ne s'est jamais démentie.

Ignace Potocki, non moins bon citoyen, plein de zèle et de loyauté, doué de qualités qui prêtaient autant de charmes à ses discours que de noblesse à ses actions, fit d'une manière brillante son entrée dans le monde. Dès sa première jeunesse, il est nommé membre de la commission de l'instruction publique ; puis il siége au Conseil privé du roi et en devient l'ornement. Cette habileté prématurée dans le maniement des affaires publiques le signalait comme devant être un jour l'appui de sa patrie. En effet, nous le voyons bientôt parmi ces hommes célèbres qui ont illustré la diète constituante. On ne peut lire sans émotion le trait de dévouement sublime de ce grand citoyen, lorsque, le lendemain de la funeste journée du 3 novembre 1797, qui navra de douleur tous les cœurs polonais, Potocki, proscrit par les confédérés de Targowica, traverse la Vistule et se rend seul au camp ennemi pour plaider en faveur des habitans de Varsovie. « Potocki aurait pu, dit l'auteur, chercher sa conservation avec les autres ; mais son âme noble préféra de se sacrifier pour eux.

La seconde livraison renferme la Biographie d'*Antoine* Madalinski, général de l'armée polonaise dans le tems de la révolution de *Casimir* Sapieha, maréchal de la diète constituante pour le grand duché de Lithuanie ; d'*Ignace* Krasicki (Krasitzki), archevêque de Gnesne et l'un des premiers poètes polonais, et une page en blanc réservée à *Stanislas* Potocki, président du sénat, qui

vivait encore quand cette livraison a été publiée, et qui est mort depuis.

« Les parens peu fortunés de *Madalinski* n'avaient pu qu'assurer une existence honnête à leur fils; mais ils avaient pris à tâche de lui inculquer de bonne heure les principes de vertu qui constituent la première richesse d'un citoyen, et qui ont procuré à celui-ci une juste célébrité. » Ce peu de mots est le précis de la vie de Madalinski, où l'on trouve des leçons de gloire aussi nobles qu'instructives. Parmi les événemens de la vie de ce patriote, l'auteur cite un trait qui mérite d'être recueilli. Lors de l'expédition de la Grande-Pologne, Madalinski avait un grade plus élevé, et le général Dombrowski possédait plus de connaissances militaires. Cette circonstance pouvait causer une mésintelligence funeste à la Pologne; mais Madalinski, supérieur à toutes considérations personnelles : « Pour l'amour de ma patrie, s'écria-t-il, quoique je sois ton supérieur, je me range sous tes ordres. » En proférant ces mots, il embrasse Dombrowski avec transport, et laisse à la postérité un exemple mémorable. Pendant la guerre, ce cœur éminemment polonais, n'ayant en vue que la patrie, ne tenait aucun compte des dangers; aussi s'informait-il plutôt du lieu où étaient les ennemis que de leur nombre.

Casimir Sapieha nous est présenté comme un esprit éclairé, sans préventions, prêt à sacrifier son opinion à celle des autres, lorsqu'il s'agissait du bien de son pays. Digne collègue de Stanislas Malachowski à la diète constituante, il pensait et agissait de concert avec lui dans toutes les circonstances. A la guerre, entièrement dévoué à la cause publique, il ne tenait point à son grade et en faisait volontiers le sacrifice. Il était doué d'une éloquence naturelle, et s'énonçait avec une facilité remarquable. On peut affirmer, dit l'auteur, que si le don de l'éloquence était sus-

ceptible d'être divisé, celle de Sapieha aurait suffi pour former plusieurs orateurs distingués. »

Dans l'histoire de *Krasicki*, le talent du biographe brille encore avec plus d'éclat. Quel est le Polonais qui ne connaît point la vie de l'aimable auteur des contes les plus spirituels et des fables les plus ingénieuses? Cependant, le biographe a su répandre tant de grâces sur un sujet déjà épuisé, qu'il semble lui donner une forme nouvelle. « La solidité et l'aménité du caractère de Krasicki, ainsi que son instruction et ses lumières, le rendaient cher à tous ceux qui l'approchaient : il faisait les délices de ses égaux; les pauvres le bénissaient, et les rois s'instruisaient dans ses entretiens. Frédéric II l'honora d'une amitié constante. Autant les égards du philosophe couronné pouvaient flatter Krasicki, autant les charmes de la conversation du poète polonais le faisaient rechercher par le monarque, habitué à la société et à la correspondance des Voltaire, des Diderot, des d'Alembert, des Helvétius. » Krasicki fut en même tems grand poète et excellent citoyen. L'auteur fait une honorable mention du discours plein d'énergie qu'il prononça à la diète de 1768. « Sa mort prématurée, dit-il, mit en deuil toute la Pologne. » On peut consulter avec intérêt les éloges de Krasicki par Stanislas Potocki que avons déjà cité, et par le traducteur d'Homère, François Dmochowski.

Dans la troisième livraison, nous trouvons *Henri* Dombrowski, lieutenant-général, qui a long-tems commandé les légions polonaises au service de France; *Ignace* Zakrzewski (*Zakchevski*); *Stanislas* Konavski; et une page en blanc pour *Julien* Niemcewiez (Niemtzévitch), ancien aide-de-camp de Kosciuszko, historien et poète estimé.

En nous retraçant la vie de *Dombrowski*, l'auteur fait une observation qui semble avoir échappé à tous les écri-

vains qui ont traité le même sujet. Dombrowski, après le dernier démembrement de la Pologne, avait conçu, le premier, la grande idée de transporter les débris de l'armée polonaise sur un sol étranger. En arborant l'étendard national, il offrit un point de ralliement à tous les braves qui avaient eu le malheur de survivre à la liberté de leur pays. Ce précieux foyer de l'amour de la patrie préserva de l'oubli le nom de la Pologne, et remplit l'espace entre les deux grandes époques, celle de sa chute et celle de sa régénération. C'est à la vaillance de ce guerrier que nous sommes redevables de la conservation d'une partie de la Pologne; sans lui, cette belle contrée n'aurait pu échapper à une destruction totale; elle existait dans le cœur des braves qui, sous un ciel étranger, dans les rangs invincibles des enfans de la liberté, combattaient pour la cause sacrée. « Les légions polonaises, dit l'auteur, formées par Dombrowski, ont toujours conservé l'esprit national, le nom et l'honneur de leur patrie. Souvent victorieuses, toujours braves et infatigables, elles combattirent long-tems sous le beau ciel de l'Ausonie : Rome, Venise, Naples et l'Italie entière attestent leur courage et furent témoins de leurs exploits. Plus d'une fois, les vastes tombeaux des citoyens du peuple roi retentirent des vœux sacrés et des sermens énergiques de nos guerriers errans et proscrits, qui aimaient leur patrie, autant que les Romains étaient dévoués à la leur. »

Nous voyons, dans la notice sur *Zakrzewski*, combien les charmes du style ajoutent à ceux du sujet. « Nous ignorons, dit l'auteur, le lieu où il fit ses premières études; mais les vertus civiques qui l'illustraient ne peuvent être que le fruit d'une éducation bien dirigée. Zakrzewski, dans ces tems orageux de 1797, mit tous ses soins à entretenir l'ardeur patriotique, et à la préserver de ces funestes

excès qui ont terni la gloire de plus d'un peuple courageux, armé pour briser le joug de la tyrannie. Ses efforts ne furent pas sans succès ; en employant les sollicitations, en représentant qu'il n'appartient qu'aux tribunaux de punir les coupables, il parvint plus d'une fois à calmer la fureur du peuple, indigné de voir des traîtres insulter impunément les meilleurs citoyens. On sait que pendant la révolution, Zakrzewski fut nommé par le peuple maire de la ville de Varsovie. »

Dans la vie de l'abbé *Konavski*, écrite par l'abbé Edouard Czarnecki (Tcharnetzki) des écoles pies, l'auteur fait entrevoir l'aurore de cette lumière qui devait éclairer l'horizon de la Pologne, et briller dans la suite d'un plus vif éclat, en réalisant les plus douces espérances. La fondation du collége des nobles par ce Nestor des écrivains modernes, ses travaux sur *la réformation de l'art oratoire*, et sur *la manière de présenter des conseils à la diète*, ont fourni au biographe des réflexions intéressantes sur la politique et la littérature de cette époque. L'abbé Konavski, ami de la vie retirée, a deux fois refusé la dignité épiscopale qu'on lui offrait.

La quatrième livraison présente les citoyens qui ont le plus souffert pour la patrie. Rzewuski perd toute sa fortune en défendant vigoureusement le fort de Kamienietz. Pulawski, chef de la confédération de Bar, depuis 1768 jusqu'en 1772, luttant continuellement contre des forces supérieures, souvent forcé à combattre seul contre toute une puissance, devient la terreur des ennemis. Quand il ne peut plus résister, il quitte son pays ; il est jeté sur un sol étranger comme une feuille détachée par la tempête, et meurt dans les États-Unis d'Amérique pour une cause également sainte. Reyten, nonce à la diète constituante, le dernier des intrépides défenseurs de la liberté.

délaissé par des cœurs corrompus, faiblement secondé par le peu d'hommes vertueux qui lui restaient attachés, et qui avaient eux-mêmes besoin d'être soutenus, il succombe aux chagrins que lui causent les malheurs de la patrie. Sa raison s'égare en apprenant le partage de la Pologne, et bientôt la mort vient mettre un terme à ses souffrances.

Dans tous ses récits, l'auteur conserve un ton de dignité analogue aux vertus et aux désastres des grands hommes dont il retrace l'histoire. Les portraits de ces quatre livraisons se recommandent surtout par la fidélité de l'expression et le fini du travail; la perfection des accessoires s'y fait remarquer également : l'attitude des personnages, les marques distinctives de leurs dignités, la fidélité historique des costumes, ajoutent au mérite de l'ouvrage.

(*Article communiqué par un Polonais.*)

LITTÉRATURE ESPAGNOLE.

OEuvres posthumes de don nicolas Fernandez Moratin, de l'*Académie des Arcades de Rome* (1), poésies de don Juan Melendez Valdes (2).

Moratin et Melendez occupent, dans l'opinion générale, les premières places parmi les enfans de la lyre espagnole, dont s'honore la génération qui vient de finir; mais ni l'un ni l'autre ne fut heureux. Moratin se vit entièrement négligé, tandis que la renommée faisait retentir l'éloge de poètes fort médiocres; Melendez, un des Espagnols les plus distingués parmi ceux qui s'attachèrent à une cause malheureuse, est mort dans l'exil à Montpellier en 1817.

Le volume des poésies de Moratin est un monument de piété filiale, élevé à un homme célèbre par un fils dont la réputation surpasse encore celle de son père. La courte notice biographique placée en tête du volume peut être citée comme un modèle de style, et on la lit avec plus d'intérêt lorsque l'on se rappelle quelles relations unissaient l'écrivain au poète qu'il célèbre. On le voit, timide dans ses louanges, évitant de laisser voir ses affections personnelles, imposant autant qu'il le peut silence à sa propre admiration, ne laissant un libre cours qu'à l'expression de sa reconnaissance et de son respect. Les détails qu'il donne sur les mœurs, le caractère et la conver-

(1) Barcelonne, 1821.

(2) Madrid, 1821, imprimerie nationale.

sation de son père, font regretter qu'il les ait trop épargnés. Peut-être ne pourrait-on graver sur le tombeau du père une inscription plus honorable que celle-ci : *Leandro Fernandez Moratin fut son fils.*

Nous sommes loin de prononcer un jugement aussi sévère que celui de notre auteur, contre les anciens poètes dramatiques de l'Espagne : les noms de Caldéron, de Lope de Vega, de Moreto, de Girso de Molina et de plusieurs autres, méritent au moins quelques égards. On peut affirmer qu'on trouverait dans les comédies espagnoles du seizième et du dix-huitième siècles, un grand nombre de passages pleins de beautés, de force et d'harmonie. Les jugemens irréfléchis de ceux qui ne les connaissaient qu'imparfaitement ont été répétés par ceux qui ne les connaissaient point : trop souvent c'est ainsi que se forment les opinions littéraires. Il est vrai qu'un goût éclairé rejette ces brillans excès, surabondance de vigueur aux yeux du génie, extravagances ridicules suivant les esprits faibles ; il ne s'écarte jamais des inspirations de la nature, mais il les choisit avec intelligence. L'Espagne ne demeurera pas étrangère à ces progrès des lettres ; la mâle énergie de ses anciens poètes n'est pas incompatible avec les formes polies et correctes auxquelles nous sommes maintenant accoutumés : on doit tout espérer d'un pays aussi propre aux inspirations poétiques, d'une nation pleine d'enthousiasme et de génie.

Nicolas Fernandez de Moratin, naquit à Madrid en 1737, et mourut dans la même ville en 1780. Il entra d'abord dans la carrière du barreau, mais ne tarda pas à la quitter ; son âme pure et généreuse ne put supporter l'aspect continuel de l'injustice et de la mauvaise foi. Peut-être aussi se laissa-t-il entraîner par son goût pour la poésie ; un esprit fait pour la société des muses ne

ouvait être attiré par les discussions arides de la juris-
rudence.

Son premier ouvrage fut la *Petimetra* (la Petite Maî-
resse), comédie écrite suivant toutes les règles de l'école
rançaise : cette pièce fut suivie de *Lucrecia*, tragédie ;
ais ces deux ouvrages ne furent point représentés. Le
oète, trompé dans ses espérances, publia trois discours
ur le drame espagnol : ces dissertations étaient dirigées
rincipalement contre les *autos* (actes) de Caldéron, qui
ccupaient alors exclusivement la scène espagnole. Ces
utos offrent de tems en tems une belle poésie ; mais le
lus souvent ils offensent le goût par de monstrueuses ab-
urdités, par l'oubli de toute vérité, et quelquefois de
oute décence. On y rencontre des anachronismes incon-
evables ; les objets les plus sacrés y sont mêlés à des
ouffonneries très-profanes.

Moratin parvint à débarrasser la scène de toutes ces dif-
ormités. Il fit paraître un petit recueil de ses poésies,
ntitulé *el Poëta*, et après *la Diana*, poème didactique
ur la chasse. Ensuite il mit au jour sa tragédie d'*Horme-
inda*, et enfin son *Gusman el Bueno*, qui passe pour
on chef-d'œuvre. Cependant, il n'aurait obtenu que peu
le renommée, s'il n'eût composé *les Naves de Cortes*
les Vaisseaux de Cortès), ses *odes* et ses *romances mo-
riscos*, poésies que son fils vient de publier pour la pre-
mière fois.

Les Naves de Cortès. Ce poème fut composé pour un
concours académique, et n'obtint pas le prix ; les juges
décernèrent la couronne à une pièce tombée maintenant
dans l'oubli. La peinture des compagnons de Cortès est
un tableau des plus remarquables par la force de l'ex
pression et la vérité du coloris. Le portrait du héros est

tracé avec un talent supérieur : le génie romancier ne lui aurait pas imprimé un autre caractère.

L'influence de la poésie arabe sur la littérature espagnole est extrêmement remarquable ; et cependant, ce sujet n'a pas encore été traité. L'écrivain auquel cette entreprisse paraissait réservée vient de terminer sa carrière ; c'est *Jose-Antonio Conde*. Personne ne savait aussi bien que lui l'histoire d'Espagne au tems des Maures ; aucune autre plume n'aurait retracé aussi bien que la sienne les progrès, la gloire et la chute des conquérans de l'Espagne. Qu'il me soit permis d'offrir ici mon tribut de regrets à la mémoire d'un homme trop peu connu, mais qui ne recherchait d'autre renommée que l'estime et l'attachement de ceux qui avaient le bonheur d'être liés avec lui.

Parmi ces poèmes, appelés *romances*, que l'on chante encore dans les provinces méridionales de l'Espagne, plusieurs sont des traductions littérales de l'arabe, dont elles conservent le rythme et tous les autres caractères de la versification orientale. A l'époque de leur domination, les Maures étaient véritablement les maîtres des Espagnols dans les lettres, les sciences et les arts. Leurs écoles de Cordoue et de Grenade jouissaient de la plus grande célébrité, et leurs califes étaient de généreux protecteurs de l'instruction. Ces causes puissantes avaient produit leur effet ; la langue des dominateurs avaient presque banni l'idiome du pays ; et même après que l'Espagne fut délivrée de ces étrangers, les *romances moriscos* continuèrent à charmer les villageois espagnols.

Au milieu des sites les plus pittoresques, dans un pays où tout rappelle de grands événemens, avec une langue riche et harmonieuse, avec une versification facile, et qui n'est soumise qu'à un petit nombre de règles, les inspira-

ions poétiques arrivent en foule et de toutes parts aux Espagnols ; c'est le pays de l'improvisation. Des bergers, les muletiers, des hommes de la classe la plus pauvre étonnent souvent le voyageur par leurs inspirations du moment, et le dédommagent en quelque sorte des mauvais chemins et des mauvais gîtes de l'Espagne.

On trouve, dans la collection de Moratin, plusieurs de ces chants mauresques; en général, ce sont des récits naïfs, animés, des tableaux pleins de chaleur et de vérité. Mais comment le poète qui se plut à retracer les mœurs de ces ems romanesques, a-t-il pu goûter et nous peindre avec enthousiasme l'ignoble spectacle des combats de taureaux? Comment une de ses meilleures odes est-elle consacrée à célébrer le *toreador* Romero ?

Les odes de notre auteur ne se font pas toujours remarquer par la fougue de l'imagination, la force et l'élévation de la poésie; mais on trouve dans toutes une harmonie et une élégance soutenues. Quoique ces qualités disparaissent entièrement dans une traduction en prose, nous citerons une de ces odes prise au hasard, sans y joindre le texte, qui ne pourrait intéresser que ceux de nos lecteurs auxquels la langue espagnole est familière.

ODE.

« Réjouissons-nous aujourd'hui. — Fernand, si la vie est un cercle si étroit que son commencement touche presque à sa fin ; si chaque jour passé soit dans la joie, soit dans la tristesse, ne revient jamais ; si les soucis devancent la mort, et si on ne les évite qu'autant qu'on est aussi prudent que toi, ne donne tes soins qu'à ce qui peut être corrigé : je t'interdis jusqu'au souvenir de ce qui est inévitable. Couronnés de laurier et de lierre, faisons circuler des coupes remplies de vins délicieux, dans nos paisibles festins.

« Après avoir sacrifié à Bacchus, montons nos lyres, et chantons

des amours pleins de charmes, ou d'aimables rigueurs. Accueille la fortune, si elle vient te trouver sous tes ombrages; mais ne prends pas la peine de courir après elle. Aussi bien, contre des accidens que tu ne saurais empêcher, rien ne convient mieux que de soutenir ton courage et ta gaîté. »

Le premier volume des poésies de Melendez est précédé de sa vie, écrite par don Manuel de Quintana, son admirateur et son ami, poète et critique judicieux. Ces généreux sentimens d'amitié ont peut-être séduit le biographe, exagéré le mérite, excusé les défauts; quand la balance est confiée à de telles mains, on sent de quel côté elle doit pencher. La vie, et surtout les derniers momens de Melendez, sont bien propres à nous attendrir et à nous affliger. Cet homme de mérite éprouva l'ingratitude de sa patrie; il la quitta parce qu'il ne pouvait y vivre, et fit serment de ne plus la revoir. La tombe modeste qui renferme sa dépouille nous apprend qu'il était étranger.

L'opinion presque unanime de ses compatriotes place Melendez au premier rang parmi les poètes modernes de l'Espagne; mais il est peu connu hors de sa patrie. Il s'écarta beaucoup de la route suivie par ses contemporains et ses rivaux; car la nature seule obtint son culte. Sa muse se plaît dans les vallées, sur les montagnes, à l'ombre des bois, au bruit d'une cascade, à des jeux de village; sa poésie est plus douce que passionnée : son style est toujours facile, coulant, harmonieux; quelques-unes de ses œuvres morales ont le ton noble et solennel d'une dévotion profondement sentie; ses odes et ses poésies érotiques respirent un amour moins emporté que tendre ou folâtre. Partout le cœur du poète se montre sans voile; c'est assez pour toucher, persuader, et faire aimer l'auteur de l'ouvrage qui produit ces effets. Comme il est en

général peu abondant, les morceaux qu'il a retouchés ont quelque sécheresse. Ses corrections ne sont pas heureuses ; la lime est un instrument dont il ne sait pas faire un bon emploi.

On a reproché à Melendez d'avoir corrompu la langue de son pays, en y introduisant un grand nombre de mots nouveaux; mais tous ces mots sont parfaitement conformes au génie de l'idiome castillan; tous donnent une face nouvelle à sa poésie ; c'est donc un présent qu'il a fait à la langue : elle se trouve enrichie, et non pas corrompue.

Les œuvres *anacréontiques* de notre poète sont en assez grand nombre, mais elles ressemblent plus à celles du poète grec par le choix des sujets que par la mesure des vers. Nous n'en citerons qu'une seule, que nous tirerons d'un recueil d'odes adressées à Philis et à sa colombe. Ce sujet en a fourni vingt-six ; c'est trop sans doute, il ne faut pas faire résonner aussi long-tems la même corde ; mais quelques-unes de ces odes sont des modèles de poésie lyrique. Voici celle que nous en avons extraite, et dont nous regrettons aussi de n'offrir qu'une pâle traduction en prose :

« Que d'autres chantent les combats et les dangers de Mars, ou les festins et les coupes du joyeux Bacchus; que d'autres, le front ceint de jasmin et de roses, chantent les feux de l'amour et les triomphes de Vénus ; pour moi, je consacre ma lyre harmonieuse à célébrer la blanche colombe de ma chère Philis : sa colombe qui boit mille grâces sur ses lèvres, qui roucoule sur ses épaules, et qui repose sur ses genoux.

Le tems de l'églogue et de l'idylle est passé ; nous sommes entièrement dégoûtés de ces vieilles afféteries. Nous voulons que la poésie soit l'interprète de la nature, qu'elle tire ses ornemens de la source de toutes les beautés réelles, la vérité et la vertu.

Les *cantates* de Melendez sont délicieuses. Pleines de facilité, de grâce et d'harmonie lorsque le poète les tire de son imagination, elles perdent tous leurs charmes et deviennent quelquefois très-mauvaises, si l'auteur essaie d'imiter ou de traduire. Jamais il ne réussit lorsqu'il cesse d'être original.

Les *romances*, que l'on trouve au commencement du second volume, réunissent tous les caractères de la poésie castillane. Peut-être ces petits poèmes manquent-ils de variété; ils sont tous consacrés à l'amour, au lieu que, dans les anciens tems, ils célébraient les exploits des héros et les grands événemens, peignaient les effets des guerres et des passions politiques. Mais l'amour, sujet si ennuyeux sous la plume des écrivains médiocres, prend un nouvel éclat et des grâces nouvelles sous celle de Melendez. Malheureusement, il en a retouché, c'est-à-dire gâté quelques-unes vers la fin de sa vie.

Je l'avoue, j'ai un goût particulier pour les sonnets : non pour ces pièces remplies d'affectation, à la manière des poètes portugais, mais pour ces compositions charmantes, vrais diamans poétiques, telles qu'on en trouve dans Pétrarque et dans un petit nombre d'auteurs plus modernes. Les Espagnols y veulent de l'invention, comme partout ailleurs, et ils ont raison; ils regardent ceux de Melendez comme d'excellens modèles, et ils ont tort. Le meilleur est celui qui est intitulé *el Pensamiento* (la Pensée).

Notre poète a composé aussi des élégies, mais elles pèchent presque toutes par l'exagération des sentimens. C'est pourtant un des genres de poésie qui peuvent le moins se passer de naturel. Si l'amour quitte l'expression naïve de ses transports pour courir après l'affectation et l'enflure du style, il devient la plus ridicule et la plus

antipoétique de toutes les passions. Les pastorales n'ont pas le même défaut que les élégies; les sentimens y sont naturels, mais les amours y sont assez insipides, quoiqu'ils s'expriment en beaux vers. Quelques longues églogues terminent le volume.

Si Melendez avait moins de mérite, on ne lui pardonnerait pas d'être l'auteur des *Noces de Gamache* (Bodas de Camacho). Dans cette mauvaise pièce, don Quichotte, le plus galant des chevaliers, est un sot intrigant, et son malicieux écuyer devient un ennuyeux lourdaud. L'enflure et la niaiserie se partagent tous les vers de cette étrange production; mais les *odes* de notre auteur compensent, et au de-là, tous les écarts de sa muse : c'est par ses odes que le nom de Melendez sera transmis à la postérité. Les sons de sa lyre sont forts et doux; ils expriment bien les sentimens d'un poète, les chants d'un barde inspiré.

Ses *épîtres* sont dégradées par des adulations, et des adulations adressées au prince de la Paix! Il est vrai que cet homme fut le protecteur des poètes, mais il fut aussi l'opprobre et le fléau de sa patrie.

Viennent ensuite des *odes philosophiques et sacrées*. Le travail s'y fait un peu sentir; mais elles font honneur aux idées du poète sur la Divinité; elles disposent l'âme à l'attendrissement et à l'amour du bien. Le poète se plaît à retracer la présence et la majesté de l'Être suprême. Nous citerons une strophe en langue Espagnole, en plaçant la traduction à la suite.

A la par en las ondas
Te hallo del hondo mar : los vientos llamas,
Y a saña los entregas ;
O, si te place, su furor sossiegas

Por do quiera infinito
Te encuentro y siento ; en el florido prado
Y en el luciente velo
Con que tu umbrosa noche entolda el cielo.....

« Je te trouve dans les abîmes de la profonde mer : tu déchaînes les vents, tu excites leur rage, ou, s'il te plaît, tu calmes leur fureur : partout je vois, je sens ton immensité : dans l'émail des prés, dans le voile étincelant dont les ombres de la nuit revêtent les cieux. Tu es le Dieu de l'atome, et le Dieu du soleil ; celui du vermisseau qui vit dans la fange, et du chrétien qui adore ta splendeur. »

Les *odes dédiées aux arts* sont excellentes. Celle de la *Création* fut inspirée par un *auto sagrado* (acte sacré) de Caldéron, où cet auteur a montré que de beaux vers peuvent offrir un tableau parfait, et qu'ils exercent sur l'imagination le même pouvoir que la présence des objets.

Les lecteurs seront satisfaits des discours de Melendez, surtout du premier et du troisième. Le dernier est en tercets, sorte de mesure qui suppose une grande habileté dans le poète qui sait employer avec succès une harmonie aussi brisée. Les *élégies morales* sont peut-être un peu trop mélancoliques. J. Bowring.

ARCHÉOLOGIE.

ANTIQUITÉS GRECQUES DU BOSPHORE CIMMÉRIEN, *publiées et expliquées par* M. RAOUL ROCHETTE, *membre de l'Institut* (1).

Le nouvel ouvrage que nous annonçons a été entrepris à l'occasion des découvertes faites récemment dans la Crimée. Depuis quelque tems, on s'occupe beaucoup des antiquités de la Tauride et du Bosphore Cimmérien. Les monumens qu'on rencontre dans les *tumulus*, à Kertsch, l'ancienne Panticapée, et dans les ruines d'Olbiopolis, ont justement attiré les regards des savans ; et l'obscurité dans laquelle on demeurait sur les révolutions du Bosphore et sur la suite de ses princes commence à se dissiper au flambeau de la critique. Les inscriptions et les médailles sont venues jeter un jour inattendu sur l'histoire, le culte et la chronologie de ce royaume, qui était si voisin des Scythes, et par là exposé à des changemens continuels de domination. On aura l'obligation à M. Raoul Rochette d'avoir singulièrement contribué à éclaircir cette histoire par un judicieux emploi de tous les matériaux existans, connus ou inédits; c'est ce qu'on pouvait espérer d'un homme également versé dans l'histoire et la langue grecques, dans l'archéologie, lanumismatique et la géographie ancienne, et qui, dans de précédens ouvrages, notamment dans son *Histoire des colonies grecques*, avait donné plus d'une preuve

(1) Paris, 1822; 1 vol. in-8° avec planches. Firmin Didot, prix 12 fr.; et par la poste, 13 fr. 25 cent.

d'érudition, de saine critique et de sagacité. On ne doit pas moins de reconnaissance à M. *de Stempkowsky*, colonel au service de Russie, qui a rassemblé à Odessa une belle suite d'antiquités du Bosphore, d'où l'auteur a emprunté la plupart des matériaux de son ouvrage. Un autre savant amateur, M. *de Blaramberg*, conseiller d'état de l'empereur de Russie, a formé aussi à Odessa un riche cabinet de fragmens antiques du même pays. D'autres personnes encore font des collections et des recherches. Récemment, M. *Patinioti*, commandant de la flotille en station devant l'ancienne Panticapée, a fouillé le *tumulus* voisin de ces ruines, connu sous le nom de *tertre d'or*. Il y a trouvé des fragmens très-curieux en or, en argent, en *electrum* et en bronze, représentant des vases, des colliers et des anneaux. Depuis, il a rencontré plusieurs médailles qui font remonter l'âge de ce tombeau soit à l'époque de Leucon, la même que celle de Philippe de Macédoine, soit à l'époque de Trajan. (1) M. de Blaramberg a décrit ces antiques avec beaucoup de soin et d'intelligence, et a tenté d'expliquer leur usage et leur origine. (2) Le comte de *Langeron*, gouverneur de la Tauride et des pays environnans, protége et encourage toutes ces recherches. On peut, avec de tels secours, se flatter de faire des découvertes de plus en plus intéressantes dans un pays neuf pour l'étude, où de nombreuses colonies grecques avaient porté leurs arts, leur langue et leurs Dieux, et qui a été si mal connu jusqu'à nos jours. Enfin, l'on a de grandes espérances à fonder sur le zèle que M. de *Kœhler*,

---

(2) Celle-ci est la véritable : *Voyez* ci-après, *Bulletin Bibliographique*. n°. 272

(2) Notice sur quelques objets d'antiquité découverts en Tauride, Paris. 1822. In-8°, 32 pages.

membre de l'Académie impériale de Pétersbourg, montre pour l'étude des antiquités de la Tauride, et sur le profond savoir dont il a fait preuve dans ses dissertations insérées parmi les mémoires de l'Académie, ou publiées séparément.

Le principal avantage que cette branche de l'histoire peut tirer dès à présent des recherches de l'auteur, consiste en ce qu'elles donnent une idée positive de la succession des dynasties qui ont gouverné tour à tour le royaume du Bosphore, de sa réunion au royaume de Pont sous Mithridate, et enfin de la part que prit Rome dans le gouvernement du pays.

Après ces remarques générales, nous examinerons plusieurs points particuliers de l'ouvrage de M. Raoul Rochette. Jusqu'à présent, il n'existait aucune inscription où l'ère du Bosphore fût marquée. Celle qu'on a trouvée en 1809 près de l'ancienne Panticapée renferme cette ère, telle qu'on la trouve sur les médailles, et, ce qui est assez remarquable, avec l'indication d'un mois macédonien. Mais l'auteur n'en conclut pas que le calendrier macédonien fût suivi dans les villes de Bosphore, et il pense avec fondement que ces villes, et en général les colonies grecques, avaient, la plupart, des mois empruntés à plusieurs calendriers différens.

Olbiopolis était située près du confluent de l'Hypanis et du Borysthène. On trouve encore ses ruines en ce même point, à 12 milles de Nicolaef. Selon Hérodote, les Scythes l'appelaient *Borysthénite*, mais non pas les Grecs. Les médailles sont conformes à ce récit, puisqu'elles portent constamment le nom *d'Olbia*. Plusieurs inscriptions prouvent qu'on célébrait le culte d'Achille sur l'Ister et le Borysthène, et confirment les témoignages d'Hérodote, de Strabon et d'Arrien. Achille y est surnommé *Pontarque*, ou le

chef du Pont. C'est ainsi que les inscriptions peuvent éclairer sur le culte et les institutions des peuples. Par exemple, l'inscription dont il s'agit ici nous révèle le nom d'un des mois du calendrier olbiopolitain, savoir Dromapæde (ou *course d'enfant*), le 11e mois de l'année. Ce mot est répété deux fois, selon l'auteur, dans les trois dernières lignes. Pour admettre cette opinion, il faudrait, dans ΛΟΝΚΑΙΔΙΣΚΟΥ reconnaître ΔΡΟΜΑΠΑΙΔΗΝ. Mais les élémens du second de ces mots ne se trouvent pas dans l'autre, et surtout les lettres principales P. M. Π. H.; on conviendra que la correction, si elle est juste, est au moins aussi hardie.

Une inscription plus intéressante encore, est celle de Xénoclide, sous Pœrisade, fils de Leucon, roi des Sindes, des Torètes et des Dandariens. Ce Roi, par un ménagement politique, prit seulement le titre d'archonte de Bosporus et de Théodosie; c'était un acte de déférence pour ceux qui n'avaient pas oublié l'ancienne forme du gouvernement. L'inscription renferme des irrégularités d'orthographe et même de diction, ce qui donne sujet à l'auteur de remarquer judicieusement qu'il ne faut pas, par ce seul motif, rejeter les monumens comme faux, puisque ces irrégularités appartiennent souvent à l'inattention du graveur. C'est une observation qu'il a eu occasion de faire dans ses *Lettres à lord Aberdeen*, en faveur de l'authenticité des Marbres de Fourmont. Une remarque non moins juste, c'est qu'il existe une grande différence entre le langage ordinaire et celui des monumens, et que cette différence ne permet pas d'appliquer indistinctement les expressions de l'un à l'interprétation de l'autre. La même inscription nous présente, pour la première fois, le nom de *Diane Agrotère*, qu'on ne connaissait que par les auteurs.

A l'occasion du monument de Comosarye, doctement ex-

pliqué par M. de Koehler, l'auteur entre dans quelques éclaircissemens sur deux divinités, *Anerges* et *Astara*, auxquelles sacrifiaient les habitans du Bosphore; mais il n'adopte point ces dénominations barbares que M. de Koehler jugeait syro-chaldéennes, et il croit qu'il faut lire ΕΚΑΕΡΓΗΙ au lieu de ΑΝΕΡΓΕΙ, et ΑΣΤΕΡΙΑΙ au lieu de ΑΣΤΑΡΑ, c'est-à-dire les noms connus d'Apollon et Diane. Au reste, le savant russe avait bien reconnu qu'il s'agissait de ces deux divinités.

L'auteur entremêle presque toujours ses remarques de conjectures heureuses qui supposent une critique sûre et exercée. C'est ainsi, qu'à propos du culte des tribus grecques et scythiques, assujéties aux rois du Bosphore, il parle, d'après Strabon, du Dieu ou du devin *Achaïcarus*, révéré à l'égal de Zamolxis chez les Gètes; le même, selon l'auteur, que *Acicharus* dont les dogmes étaient gravés sur une stèle et avaient été interprétés par Démocrite; méconnu depuis par Reinesius, Lemoine et Ménage; le même encore que l'*Acicharus* qui, suivant Diogène Laërce, avait prêté son nom à un des livres de Théophraste. M. Raoul Rochette fait ici un rapprochement entre le culte de ce personnage chez les Scythes, et celui qui était adressé à l'épée *Acinacé*, selon Hérodote. C'est *Acicharus* qu'il faut lire, au lieu de *Acinacé*, dans plusieurs passages de Lucien, où ce personnage est accolé à Zamolxis; tous deux étaient des dieux du pays.

Le roi Pœrisade cité dans l'inscription de la page 25, est celui qui obtint une statue à Athènes; on sait que c'est pour l'avoir fait décerner que Démosthène fut accusé. C'est le même prince qui est mentionné sur une médaille connue du cabinet du Roi, bien que M. Visconti ait attribué, sans preuve, cette monnaie à un second Pœrisade; supposition dont l'auteur montre l'inexactitude, peut-être cependant

avec un peu trop de sévérité contre l'illustre antiquaire, au moins dans les termes dont il se sert pour prouver cette fausse attribution. La même remarque pourrait se faire à l'égard de M. Koehler, dont l'auteur critique un peu vivement l'opinion sur la forme du gouvernement dans le Bosphore. Il paraît bien, au reste, que ce gouvernement, malgré le titre d'archonte que le prince était obligé de prendre pour ne pas blesser les sujets grecs du Bosphore, était réellement monarchique. D'un autre côté, Panticapée et les villes grecques du Bosphore jouissaient de grandes immunités, et l'auteur lui-même cite une inscription de cette ville où il est parlé du *sénat très puissant et du peuple très-sacré*. Quoi qu'il en soit, on ne peut contester à l'auteur sa conséquence principale, savoir, que les Leucons avaient le titre de rois et exerçaient toutes les prérogatives de la royauté.

M. Raoul Rochette donne une bonne figure de la médaille du roi Leucon, père de Pœrisade, médaille jusque là mal connue; elle porte la tête d'Hercule, son arc et sa massue. Ce dieu étoit fort honoré dans tout le Bosphore. M. Visconti, qui n'avait pas suffisamment considéré la légende bien visible ΒΑCΙΛΕΩC ΛΕΥΚΩΝΟC, s'était fait une fausse idée de l'époque à laquelle les princes de Bosphore prirent le titre de rois. Ce Leucon est le même qui, voulant, selon Polyen, se procurer des ressources, fit rentrer toute la monnaie en circulation, y fit imprimer un type nouveau, et doubla sa valeur. C'est à peu près ainsi que Denys de Sicile, pour s'acquitter avec les Syracusains, imprima sur la monnaie une *marque*, pour doubler la valeur de l'argent; et encore, ainsi qu'Hippias tyran d'Athènes fit refondre la monnaie et y frappa une nouvelle empreinte. Mais l'auteur explique très-bien que ce n'est pas une simple marque, ajoutée à l'ancienne, que Leucon appliqua sur la mon-

naie, ce qui n'eût point déguisé l'odieux d'une pareille fraude; mais que le roi de Bosphore fit fabriquer d'autres pièces, d'un autre type et d'un poids supérieur, quoique bien au-dessous de la nouvelle valeur qu'il entendait leur donner. Il faut voir, dans l'ouvrage, comment l'auteur explique l'usage de la *contremarque* sur les monnaies, et comment il incline à croire que cette fraude si souvent employée par les princes (et trop fréquente chez les modernes) était une chose assez commune en Grèce, même dans les états républicains. En reconnaissant la justesse des motifs sur lesquels se fonde M. Raoul Rochette pour la monnaie de Leucon en particulier, il ne nous paraît pas également prouvé que l'objet de la contremarque fût, dans tous les cas, d'augmenter la valeur de la pièce sur laquelle on l'appliquait. L'auteur présente lui-même d'autres explications plus vraisemblables.

A l'occasion des peuplades nommées dans l'inscription de Xénoclide, l'auteur corrige très-judicieusement les textes de Pline, de Ptolémée et de Strabon, pour les dénominations de divers peuples, les Mœotes, les Torètes, les Dandariens, etc. Ici, l'auteur entre dans quelques détails sur l'histoire du royaume du Bosphore, et plus particulièrement de la Chersonèse Taurique, si long-tems livrée aux incursions des Scythes. Pour être en état de résister aux barbares, les Leuconides se soumirent au roi de Pont. Mithridate prit la souveraineté du royaume de Bosphore, après avoir défait le puissant roi des Scythes, Scilurus, qui, aidé de ses cinquante fils, de troupes nombreuses et du secours des Rhoxolans, désolait tout le pays. Selon Plutarque, ce prince avait jusqu'à quatre-vingts fils. Étant près de mourir, il leur présenta un faisceau de traits à briser; aucun n'ayant pu le rompre, il les détacha et les brisa aisément l'un après l'autre, pour leur montrer qu'unis

ensemble, ils seraient invincibles; mais sans force, s'ils se divisaient.

M. Raoul Rochette s'est procuré les copies des deux médailles de ce roi Scilurus, jusque là inconnues, et trouvées par M. de Stempkowsky dans les ruines *d'Olbia*. Or, on ne soupçonnait même pas l'existence d'aucune monnaie d'un roi scythe. Comme ces médailles sont authentiques (ainsi que tout paraît l'annoncer), c'est un fait neuf et intéressant pour l'histoire de ces peuples, et qui prouve de plus qu'ils avaient poussé leur domination assez loin, au sud et à l'occident.

J'omets d'autres remarques intéressantes sur plusieurs médailles des princes sarmates, frappées à *Olbia*. L'auteur y donne de fréquentes preuves d'habileté autant que d'érudition. Une autre médaille, qui est publiée pour la première fois, est celle d'une reine du Bosphore appelée *Gepœpyris* : fait doublement neuf pour l'histoire de ce pays. Il en est de même de plusieurs autres princes nommés *Rhescuporis* et *Cotys*, prédécesseurs de *Sauromate*, auquel succédèrent, suivant les ingénieuses recherches de l'auteur, d'autres rois du même nom. C'est un fait très curieux, et attesté par les médailles, comme il l'était déjà par les inscriptions, que l'empressement avec lequel ces rois recherchèrent l'amitié des Césars et du peuple romain; mais il faut renvoyer à l'ouvrage pour connaître comment M. Raoul Rochette restitue la série des princes dont les différentes dynasties occupèrent le trône de Bosphore, et explique les révolutions du pays, en rectifiant les hypothèses de plusieurs antiquaires, et notamment de M. Visconti.

La plus belle inscription publiée dans cet ouvrage est le decret en l'honneur de *Théoclès*, couronné par la ville *d'Olbiopolis* et plusieurs villes du Pont. On y admire le

choix et la variété des expressions, la force, la richesse et même l'élégance du style; et elle prouve à quel point la langue grecque était cultivée sur les rivages du Pont-Euxin, de Sinope à Bysance, d'Héraclée à Olbiopolis et à Bosporus. Le savant qui publie cette inscription (que M. de Koehler avait déjà donnée quelque tems auparavant, comme on le voit par une note) en fait sentir toute l'importance sous les divers rapports du langage, de la géographie et de l'histoire. Après avoir tiré des noms des villes inscrites dans le préambule, et de la forme arrondie du C et de l'E, une induction sur l'époque du monument, et montré que *Panticapée* et *Bosporus* sont deux noms donnés à la même cité, quoique le second n'ait figuré encore comme une ville sur aucun monument, M. Raoul Rochette examine, commente et éclaircit tout le texte. *Olbiopolis* était alors régie par des archontes. Le peuple prenait part aux affaires publiques dans des assemblés générales, ἐκκλησίας γενομένης πανδήμου. L'auteur cite, chemin faisant, divers décrets et monumens inédits, relatifs soit au même point, soit aux autres circonstances de l'inscription de *Théoclès*, et qui en expliquent les expressions; entre autres, une inscription du recueil inédit de Fourmont, déja annoncé dans les *Lettres à lord Aberdeen*, où M. Raoul Rochette a fait d'heureux efforts pour réhabiliter la mémoire et la réputation de fidélité de cet académicien. L'auteur fait remarquer que le décret est daté d'un mois attique. C'est bien avec raison qu'il établit le sens du mot ἔργον dans les inscriptions de ce genre, où il signifie toujours *ouvrage public*, au lieu de *affaires* en général; et l'on pourrait citer plusieurs inscriptions d'Égypte, quoique plus récentes, qui confirment l'opinion de l'auteur.

Il pense avec autant de raison que κατασκευὴ signifie souvent *construction, érection d'un monument;* quoique dans

beaucoup de cas aussi, il faille le traduire par *disposition, arrangement.*

Ce commentaire est suivi d'une belle inscription de Salamine, ayant le même objet que le décret de Théoclès; elle n'a rien de commun d'ailleurs avec les antiquités du Bosphore, sujet de l'ouvrage, mais elle contient des formes de langage pareilles à celles de ce décret. Dans les éclaircissemens qu'il donne à l'appui de sa traduction, M. Raoul Rochette rétablit le texte de l'inscription athénienne en l'honneur de Spartocus, roi du Bosphore, décret que Chandler n'avait restitué que très-incomplétement.

L'ouvrage est terminé par une notice sur les médailles de *Rhadaméadis* (1) roi inconnu du Bosphore, composée par M. de Stempkowsky, colonel au service de Russie, à qui l'auteur est redevable, comme on l'a dit plus haut de la plupart des matériaux qui font le sujet de cet ouvrage. Les uns viennent du cabinet de ce jeune officier, les autres de celui de M. Blaramberg, conseiller d'état de Russie. Tout annonce que par de nouvelles recherches, on obtiendra bientôt de plus grandes lumières sur les antiquités du Bosphore, qui, au reste, avaient déjà fixé l'attention des érudits, tels que MM. de Boze, Vaillant, le P. Souciet, Cary, Frœlich, Chandler, et depuis, de MM. Eckhel, Visconti, Léon de Waxel et de Koelher. Enfin, l'on trouvera à la suite des médailles la collection complète de toutes les inscriptions du Bosphore : c'est un mérite de plus ajouté à ce volume, qui se recommande également au lecteur curieux, et par les découvertes auxquelles il doit le jour, et par le prix que l'auteur a su leur donner.

JOMARD, *de l'Institut.*

---

(1) Voyez ci-dessus, Bulletin bibliographique, page 396, où l'on a rendu compte de cette Notice.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

194.—(*)*Pharmacopœia of the United-States of America.* — Pharmacopée des États-Unis, exécutée par l'autorité des colléges et sociétés de médecine. — Boston, décembre 1820, un vol. in-8; 272 pages.

En 1817, on proposa de former aux États-Unis un ouvrage national sur la matière médicale; en conséquence, on convoqua à Washington, pour le premier juin 1820, une assemblée des délégués de toute les sociétés et écoles de médecine de l'Union. Cette convention, présidée par le docteur Samuel Mitchell, soumit à un examen attentif deux Pharmacopées américaines, qui avaient été préparées dans les districts du nord et du centre; elle y fit les additions et les changemens qu'elle crut nécessaires; elle les réunit en un corps d'ouvrage, et ordonna leur publication, par les soins d'un comité, qu'elle nomma à cet effet. Le livre que nous annonçons est le résultat de cette suite d'opérations, qui offre une singulière application des principes du gouvernement représentatif, pour obtenir, dans les sciences médicales, un code revêtu de la sanction suprême de l'opinion publique. Cette pharmacopée contient les formules pour les préparations et la nomenclature des substances animales, végétales et minérales, dont on fait usage aux États-Unis; on s'occupe maintenant de la seconde partie, qui présentera l'emploi de

(1) Nous indiquerons, par un astérisque (*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

ces moyens thérapeutiques dans les diverses maladies dont sont affligés les habitans de ces vastes contrées. Il faudrait beaucoup d'espace et de tems pour procéder à un examen détaillé d'un travail qui embrasse une grande variété de détails, et qui contient sans doute tout ce que l'expérience a enseigné, au-delà de l'Atlantique septentrionale, sur les substances données à l'homme pour combattre efficacement les maux dont il est assiégé. Nous dirons seulement que cette matière médicale est écrite en latin et en français; que la partie difficile de la nomenclature nous a paru concise et soignée; que l'usage des plantes médicinales indigènes, par lesquelles on remplace fréquemment aux États-Unis les simples qu'on tirait autrefois de l'Europe, mérite de fixer l'attention des savans qui s'occupent de la philosophie botanique; enfin, que cet ouvrage n'est point, par son exécution, au-dessous de l'idée dont il tire son origine, ni de l'objet éminemment utile auquel il est destiné. M. DE J.

195. — (*) *Report on the penitentiary system, etc.* — Rapport sur le système de punition et de correction des criminels dans les États-Unis; rédigé d'après une résolution de la Société formée à New-York, pour prévenir la pauvreté et ses résultats (*le paupérisme*) (1). New-York, 1822, de l'imprimerie de Mahlon-Day, n° 372, Poarl-Street.

Cet ouvrage est très-remarquable par sa rédaction, par les pièces que les auteurs ont recueillies, et parce qu'il donne la mesure du bien qu'une société libre peut opérer dans un pays libre.

ASIE.

196. — *Ruin, a familiar tale of the cast.* — Le désastre, conte oriental. Calcutta, 1821.

Les aventures d'Edward, jeune Anglais qui passe dans l'Inde, ont fourni le sujet de ce petit ouvrage en vers, dont la poésie ne nous a pas paru dénuée de mérite, et qui rappelle un peu, par la mesure, la facture des vers, et par le genre tantôt descriptif, tantôt plaisant, tantôt sérieux, le *don Juan* de lord

(1) Ce mot n'a pas d'équivalent dans notre langue; le Dictionnaire d'économie politique ferait peut-être bien de l'adopter. (N. d. R.)

Byron. Loin de nous, cependant, de vouloir établir entre les deux poètes aucune comparaison! Si nous en croyons l'auteur du poème, la fin déplorable de son héros n'est pas sans exemple dans l'Hindoustan. E. G.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

197. — *Travels in the interior of southern Africa.* — Voyage dans l'intérieur de l'Afrique méridionale, par W. I. Burchell. — Londres, 1821.

L'auteur commença ce voyage en 1810, accompagné des deux missionnaires Anderson et Krammer, et d'une dizaine de Hottentots; il le continua pendant les deux années suivantes; et pour prendre une connaissance plus parfaite des productions du pays, il s'établit à Klaarwater, qui est la résidence des missionnaires, à une distance considérable des limites de la colonie du cap de Bonne-Espérance. Il parvint, à force de courage et de persévérance, à pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique, à plus de 500 milles de cette ville; et il a fait une immense acquisition d'objets d'histoire naturelle, et particulièrement de plantes, la plupart formant des espèces nouvelles. Il s'avança, du sud au nord, jusqu'aux montagnes de Maadjé, qui gissent, dit-on, sous le 26e degré de latitude australe. Les découvertes et les aventures de M. Burchell, quoique publiées sous la forme d'un journal, sont cependant très-intéressantes; il y a joint un grand nombre de planches, dont plusieurs sont des gravures sur bois, exécutées par lui-même et sur les lieux que représentent les objets.

198. — *Travels in south Africa.* — Voyages dans l'Afrique méridionale, par le révérend John Campbell.

Ce voyage est le second que l'auteur ait entrepris, à la demande de la Société des missionnaires de Londres; le premier fut fait en 1813, et publié deux ans après; l'établissement de Latakoo fut alors la limite extrême des excursions de l'auteur; dans sa dernière entreprise, il a pénétré jusqu'à 160 milles au-delà de ce point. Pendant près de dix mois, il a visité les différentes missions établies dans l'Afrique méridionale par les Anglais, et, si l'on en

croit son rapport, elles semblent être dans un état prospère. Ce dernier ouvrage, quoique moins abondant que le premier en matériaux instructifs, est cependant digne de l'intérêt des lecteurs qui veulent se former quelque idée de l'état des contrées africaines échappées jusqu'à présent aux regards des Européens.

M. DE J.

199. — *Travels*, etc. — Voyage en Angleterre, pendant le règne du roi Charles II (1669), par COSMO, grand-duc de Toscane. *Nouvelle édition*. Londres, 1822. J. Mawman. Un vol. in-4° orné d'un grand nombre de gravures; prix 4 l. 4 s. (*V.* T. VI, p. 561, l'annonce de la première édition.)

Cet ouvrage, qui intéresse particulièrement les Anglais, a été traduit sur un manuscrit inédit, déposé dans la bibliothèque de Florence. On y a joint une notice biographique sur la vie de son auteur, et un grand nombre de vues dessinées en Angleterre et en Irlande, par des artistes italiens qui accompagnaient le duc de Toscane. E. G.

200. — *Sketches of upper Canada.* — Equisses sur le pays, les mœurs, et les traits caractéristiques des habitans du haut Canada; suivies de détails pratiques pour l'instruction des émigrés de toutes classes, et de quelques souvenirs des États-Unis d'Amérique; par J. HOWISON. Édimbourg, 1821. 1 vol. in-8, 339 pages.

Cet ouvrage n'est pas moins intéressant qu'instructif. L'auteur s'est attaché à décrire principalement les possessions de la Grande-Bretagne en Amérique, ainsi que les mœurs des Canadiens et des émigrés anglais, écossais et irlandais; soit qu'il peigne les beautés agrestes d'une nature sauvage, soit qu'il fasse le tableau des costumes et des usages d'un peuple hospitalier, soit qu'il raconte des faits dont il a été le témoin, son style est toujours attachant, varié et plein d'images. La description des cataractes du Niagara donne une admirable idée de tout ce que doit avoir d'imposant et de majestueux cette immense nappe d'eau, précipitée d'une hauteur inaccessible, jusque dans un gouffre sans fond, et formant une large voûte, moitié rocher, moitié torrent. La peinture du lac Erié, de ses rives, de ses orages, de la crue soudaine de ses eaux, prêtes à engloutir le voyageur imprudent qui s'arrête sur ses bords, n'a pas moins de grandeur et de poésie. L. S. B.

201. — (*) *Tracts designed to inculcate moral conduct, on christian*

principles, etc. — Ecrits destinés à introduire la morale dans la conduite par les principes du christianisme, publiés par la SOCIÉTÉ DES TRAITÉS CHRÉTIENS. Londres, 1812, 1820, Cradock et Jay. 32 Pater-Noster-Row. 4 vol. in-12; prix, une couronne par volume (1).

Ce recueil d'écrits religieux et moraux, à l'usage des classes laborieuses, est commencé depuis long-tems, et tout annonce qu'il sera continué long-tems encore. Le premier volume parut en 1812; le second, en 1817; l'année 1820 a vu publier les deux suivans. Un cinquième volume est déjà complet, et peut-être sorti en ce moment des presses d'Angleterre. Le débit toujours croissant des ouvrages destinés à l'instruction populaire, et l'amélioration morale que l'on remarque dans le même tems, ne sont pas deux faits indépendans l'un de l'autre, et réunis fortuitement par leur date: on ne peut disconvenir qu'ils tiennent à une cause commune, ou que l'un est, en partie, l'effet de l'autre. — Trente-sept numéros, qui se vendent séparément et à très bas prix, contiennent des histoires ou des contes agréables ou instructifs, des dialogues, et peu de dissertations sous la forme d'un raisonnement méthodique. La *Société de la morale religieuse*, à Londres, veut instruire en amusant; mais on dirait qu'elle ait pris soin, avant tout, de pourvoir à l'amusement: elle a bien conçu les besoins de ses compatriotes, plus généralement instruits et plus graves que nos Français; la *Société de la morale chrétienne*, à Paris, a conçu d'une autre manière un projet dirigé vers le même but; elle s'attache à rendre l'instruction aimable, en lui laissant la forme d'instruction; c'est effectivement ce qu'il fallait à des Français. — Un assez grand nombre des contes de ce recueil pourront fournir à nos conteurs de bonnes idées et des situations intéressantes; nous leur recommanderons *le Retour de Guillaume*, ou Bonnes nouvelles pour les habitans des chaumières, *les Sœurs Orphelines*, *Henri Bonner*, ou la Cruauté envers les animaux, etc.; *les Conversations de village* attireront aussi leur attention, ainsi que quelques autres dissertations présentées sous la forme d'une correspondance épistolaire. F.

---

(1) Ce recueil périodique est continué; un 5e volume paraîtra incessamment.

202. — *Memoirs of the last ten years of the reign of George the second.* — Mémoires des dix dernières années du règne de George II, par *Horace* WALPOLE, comte d'Oxford; imprimés sur les manuscrits originaux. Londres, 1822; 2 vol. in-4°.

Les mémoires, comme les correspondances d'Horace Walpole, sont remplis d'anecdotes, et offrent une lecture piquante et agréable. Le manuscrit des deux volumes de ses œuvres posthumes, qui viennent de paraître, avait été légué par l'auteur au jeune lord Waldegrave, à la condition que la boîte qui les renfermait ne serait ouverte que lorsque le jeune lord aurait vingt-cinq ans accomplis. Cette condition a été fidèlement remplie; on voit, par l'ouvrage, qu'elle n'était pas inutile; il y a une foule de détails de mœurs dont la révélation n'aurait pas fait un plaisir sensible aux personnes qu'ils concernent. Elles ne sont plus, et l'auteur a disparu aussi; s'il s'élève des réclamations, c'est entre l'éditeur et les descendans des personnes attaquées que se videra le débat; le premier a soin, au reste, d'affaiblir d'avance le scandale, en insinuant qu'Horace Walpole écrit souvent *ab irato;* il suffit de lire quelques pages pour en être intimement convaincu, si l'on ne connaissait pas par d'autres écrits l'ami de Mme. Dudeffand, laquelle n'était guère plus charitable à l'égard de son prochain. Il n'y a pas de grands événemens dans l'époque sur laquelle s'étendent ces mémoires; mais une cour fournit toujours matière à des observations piquantes, et Walpole n'a pas manqué d'en recueillir un bon nombre.

Parmi les anecdotes, je choisirai la plus courte. Après la défaite du duc de Cumberland à Laufelt, un prisonnier anglais dit à un officier français qu'il s'étonnait de ce que les Français n'avaient pas fait prisonnier le duc même, qui n'aurait pu leur échapper. Nous nous sommes bien gardés de le prendre, répliqua l'officier. Votre duc nous est plus utile à la tête de son armée. — Les mémoires de Walpole ne tarderont sûrement pas à être traduits; des anecdotes piquantes et des portraits satiriques; ce sont justement là les élémens du succès d'un livre, sur le continent comme dans les îles. D—G.

203. — *Mémoirs of the celebrated persons composing the Kit-Cat club*, etc. — Mémoires sur les personnages célèbres qui composaient le club surnommé *Kit-Cat;* précédés d'une dissertation sur l'origine de cette Société; ornés de quarante-huit gravures d'après les

portraits originaux appartenant à sir Godfrey Knnller. Londres, 1822. Limbird, 1 vol. in-folio.

La plupart des assemblées régulières, soit littéraires, soit politiques, prennent chez les Anglais le nom de *clubs :* celui dont il est question dans ces mémoires fut fondé vers l'an 1709. Il se composait des principaux nobles et des gentilshommes qui s'étaient ligués contre le despotisme de Jacques II, et qui, par leurs efforts, préparaient une révolution. Le comte de Dorset, le Mécène des beaux esprits de ce tems, était un des premiers membres de cette société, dont le but ostensible semblait être l'encouragement de la littérature et des beaux arts, mais qui n'avait réellement pour objet que le prompt avénement de la maison de Hanovre au trône d'Angleterre. Horace Walpole parle des membres du club, comme de patriotes qui sauvèrent la Grande-Bretagne. Spencer rapporte, d'après le témoignage de Pope, un exemple de la manière libérale dont ils encourageaient la littérature : « Lord Halifax, dit-il, proposa d'ouvrir une souscription dont le produit devait être le prix de la comédie la mieux écrite : les fonds s'élevèrent à quatre cents guinées. » On a voulu expliquer de diverses manières le surnom de *Kit-Cat* donné à ce club ; la version la plus probable, c'est que ces membres s'étant d'abord réunis chez un obscur pâtissier, nommé Kit (abréviation de Christophe) Cat, l'assemblée conserva ce nom comme point de ralliement. L'époque remarquable à laquelle se rattachent ces mémoires ajoute un nouveau degré d'intérêt aux détails qu'ils renferment sur le caractère et les habitudes de plusieurs hommes distingués. Le club Kit-Cat comptait parmi ses membres d'habiles diplomates, des guerriers, des poètes et des moralistes. Les quarante portraits qui ornent cet ouvrage sont parfaitement gravés, et ont, de plus, le mérite de la ressemblance.

204. — *The first Canto of Ricciardetto, etc.* — Le premier chant de Ricciardetto, traduit de l'italien de Fortiguerra ; précédé d'une dissertation sur les principaux poètes romantiques, burlesques et tragi-comiques ; et de notes critiques et philosophiques, par *Silvestre* Douglas lord Glenbervic. Londres, 1822. Murray. 1 vol. in-8. de 232 pages.

C'est à l'âge où l'imagination est ordinairement flétrie et décolorée, que lord Glenbervic débute dans la carrière littéraire par la traduction, remplie de verve et de chaleur, d'un des poèmes

burlesques qui a eu le plus de succès en Italie. Ce littérateur conserve, à soixante-dix-sept ans, toute la fraîcheur de pensée d'un jeune homme. Sa dissertation sur les poètes italiens, et les notes qu'il a jointes à sa traduction, prouvent autant de savoir que de talent. Nicoli Fortiguerra, auteur du poème de Ricciardetto, naquit à Pistoia, en Toscane, en 1674. Il raconte lui-même, dans une lettre imprimée en tête de la première édition de son poème, comment il le composa. Se trouvant avec plusieurs de ses amis à la campagne, il leur lisait tout haut des passages de Pulci et de l'Arioste, lorsque l'un d'eux fit observer que plus les vers de ces deux poètes semblaient libres et faciles, plus ils avaient dû leur coûter de peine et de travail. Nicoli soutint le contraire, et pour prouver que la poésie devait être toute d'inspiration et que c'était un don accordé à quelques êtres privilégiés, il s'engagea à composer pour le lendemain le premier chant d'un poème où il tâcherait d'imiter le style de Pulci et de l'Arioste. Cette promesse fut reçue avec applaudissement, il se mit aussitôt à l'ouvrage, et fit pendant la nuit le premier chant de Ricciardetto; les trente autres furent achevés en trente jours. On ne peut pas s'attendre à trouver dans une composition de ce genre le mérite d'un bon plan, ni d'une intrigue sagement conduite; mais les détails en sont pleins d'esprit et de gaîté. Le traducteur a su faire passer dans la langue anglaise toute la verve du poète italien. Il est à souhaiter qu'il complète son travail, en publiant bientôt la suite du poème de Fortiguerra.

205. — *The Ayrshire Legaters, or the Pringle family.* — Les légataires d'Ayrshire, ou la famille Pringle. Édimbourg, 1822. 1 vol in-12, 303 pages.

Ce roman, dans le genre de ceux de sir Walter Scott, est remarquable par la vérité des caractères et par la naïveté des peintures : on l'attribue à une parente du célèbre romancier écossais, déjà connue du public anglais par un ouvrage intitulé *les Annales de la paroisse*. Le docteur Pringle, ministre du petit village de Gornock, reçoit une lettre de l'Inde, par laquelle on lui apprend que son cousin, le colonel Armour, l'a laissé, en mourant, son légataire universel. Le même courrier lui apporte des lettres des agens du défunt, qui réclament sa présence à Londres. La famille Pringle, composée du docteur et de sa femme, de leur fille Rachel et de leur fils André, qui se destine au barreau, se décide à partir

pour la capitale, afin d'aller recueillir la succession du testateur. C'est à ce léger incident que se rattachent tous les événemens du roman. Les membres de la famille du ministre entretiennent une correspondance suivie avec quelques-uns des habitans de Gornock, qui leur envoient en échange les nouvelles du village. Le récit du voyage et de l'arrivée à Londres offre une foule de détails très-amusans. Le docteur Pringle a quelque analogie, dans sa simplicité, avec le vicaire de Wakefield : en général, ce petit roman a beaucoup de naturel et de charme.

206. — *Minstrel love.* — L'Amour du ménestrel, par M. DE LA MOTTE-FOUQUÉ; traduit de l'allemand par *Georges* SOANE. Londres, 1822. Murray. 2 vol. in-12, 636 pages

L'amour du Ménestrel, semblable à *Ondine*, roman du même auteur, et que nous possédons en français, traduit par Mme Isabelle de Montolieu, est encore un rêve aérien qui n'a rien de commun avec la vie humaine. M. La Motte-Fouqué, dans toutes ses productions, peuple la terre, l'air et les eaux, d'une foule d'êtres invisibles à des yeux vulgaires, mais qui semblent s'être révélés à lui avec toutes leurs grâces et tous leurs attraits. Ces êtres sont doués d'une sensibilité exquise, leurs sentimens sont épurés comme leur nature; mais ils tiennent à l'homme dans tout ce qu'il a de noble. On aurait tort de se récrier sur ce genre de composition : il est plus poétique que la réalité, et il laisse un champ vaste à l'imagination. Pourquoi l'invraisemblance révolterait-elle plus dans une fiction ingénieuse que dans l'Iliade? Si l'on admet dans le domaine de la poésie les divinités de l'Olympe, pourquoi en bannir les sylphes et les gnomes? Il est impossible de donner l'analyse du nouvel ouvrage de M. La Motte-Fouqué, ce serait d'ailleurs en détruire tout le prestige. Parmi plusieurs morceaux remplis d'intérêt, nous citerons la mort du ménestrel Arnold, un des principaux personnages du conte. Le traducteur a fait dans la préface un examen critique du style et des écrits de l'auteur allemand.

L. S. B.

DANEMARCK.

207. — *Erik og Abel*, etc. — Éric et Abel, tragédie par M. OEHLENSCHLAGER. Copenhague, 1820. Imprimerie de Popp. In-8. de 175 pages. — Deux poètes se disputent aujourd'hui la

prééminence sur le Parnasse danois, et leurs sectateurs se font la guerre avec un acharnement qui ressemble presque à une guerre civile. La fureur des deux corps d'armée est telle, qu'on dirait qu'il s'agit de décider entre les avantages du pouvoir absolu et les bienfaits du gouvernement représentatif. Cependant, leurs talens se ressemblent si peu, la carrière qu'ils ont parcourue dans la littérature est tellement différente, que chacun d'eux exploitant, pour ainsi dire, le domaine qui lui est propre, ils ne se rencontrent que très-rarement, et qu'il ne devrait jamais y avoir de rivalité entre eux. M. *Œhlenschlager*, dont il est ici question, fonde la réputation colossale que son parti veut lui donner, presque exclusivement sur ses tragédies, plus ou moins bonnes, et qui sont en assez grande nombre. Il a rangé sous sa bannière la jeunesse, toujours vive et ardente, qui admire avec raison son génie extraordinaire et sa brillante imagination. M. *Baggesen*, beaucoup plus âgé, avait déjà une réputation solidement établie, lorsque son antagoniste était encore enfant. S'il n'a composé pour le théâtre qu'un petit nombre d'opéras, dans lesquels cependant on reconnaît le cachet d'un grand poète, en revanche, il est auteur d'une foule de poésies très-spirituelles, et presque toutes gracieuses, qui depuis plus de trente ans lui ont mérité le haut rang qu'il occupe parmi les poètes danois. Il n'est donc pas étonnant de voir ce dernier rallier sous ses enseignes les hommes mûrs, dont le tems et les études ont affermi le jugement. Peut-être la nature a-t-elle donné au premier un génie plus vaste; mais ce champ fertile est mal cultivé, et les traces de mauvais goût que l'on rencontre dans ses ouvrages prouvent que les bonnes études lui manquent, et qu'il a cru pouvoir les dédaigner. M. *Baggesen*, au contraire, a cultivé son domaine littéraire avec beaucoup plus de soin; il a sagement compris qu'il n'y a aucune espèce de connaissances utiles qui n'influe puissamment sur le perfectionnement d'un talent quelconque; aussi ne trouve-t-on que rarement dans ses poésies des passages ou des expressions que le bon goût puisse justement réprouver. C'est un des caractères distinctifs de presque tous ses ouvrages en poésie, et je puis même citer en ce genre une des productions de sa première jeunesse, un petit poème intitulé *Emma*, qui sans doute est un des poèmes les plus gracieux que possède la littérature danoise.

Il y a encore une autre différence entre les deux hommes estimables dont nous parlons : M. *Baggesen* pétille d'esprit dans ses compositions; il en a donné la preuve depuis le commencement de sa carrière, en publiant, très-jeune encore, un petit volume de contes comiques, qui lui valurent l'amitié du célèbre *Wessel*, grand maître en cette sorte de composition. La nature a été, sur ce point, très-avare envers M. *Œhlenschlager*. On trouve souvent, et presque partout, dans ses ouvrages, des pensées fortes et nobles, mais rarement ce qui mérite le nom d'esprit; et cependant, il a le malheur de croire qu'il en possède beaucoup! témoin un opéra prétendu comique, intitulé l'*Autel de Freya*, dont la lecture ne pourra faire plaisir qu'à ceux qui ont voulu faire de l'auteur une idole. Si le fanatisme de ses sectateurs est parvenu à fortifier M. *Œhlenschlager* dans une persuasion aussi gratuite, on doit le plaindre d'une erreur qui trouve son excuse dans la faiblesse de la nature humaine. La tragédie que nous annonçons ne peut pas être comptée parmi les meilleurs ouvrages de son auteur. On y trouve cependant l'empreinte d'un génie supérieur, et on peut la lire avec plaisir, malgré quelques trivialités et quelques taches de mauvais goût qu'on rencontre dans les productions de ce poète. Le sujet est tiré de l'histoire danoise, comme le sont presque tous ceux qu'il a adaptés au théâtre, et dont il a enrichi la littérature de sa patrie. C'est un mérite de plus qu'on doit faire valoir à l'honneur du poète. Tout le monde connaît l'Abel de l'Écriture sainte; ici, c'est un autre *Abel*, duc de Sleswic, qui devient fratricide, en faisant assassiner son frère *Éric*, roi de Danemarck.

HEIBERG.

ALLEMAGNE.

208. — *Iahrbucher des K. K. politechnischen Instituts in Wien.* — Annales de l'Institut impérial polytechnique de Vienne, ouvrage périodique, publié, de concert avec les professeurs de l'Institut, par le directeur J. J. PRECHTEL. Vienne, 1820. 2 vol., imprimerie de Ch. Gérold.

Le résumé du contenu de ce second et intéressant volume des Annales de l'Institut polytechnique suffit pour attester l'activité remarquable de cet établissement, et son avancement vers le but pour lequel il a été fondé. On y trouve la suite de l'histoire de

l'établissement ; une Description détaillée du *comparateur*, qui se trouve dans l'Institut, comme modèle légal de la toise de Vienne ; un Aperçu sur les mines et les couches de houille en Autriche, et sur l'utilité qu'on peut en tirer ; un Travail fait d'après les matériaux fournis par l'autorité, sur l'état de l'industrie et du commerce dans le royaume de Dalmatie ; un Traité de l'art de la verrerie et des perfectionnemens qu'il a subis dans les derniers tems, principalement en Autriche ; un Mémoire sur divers appareils de mouvemens rectilignes, avec l'exposé de leur théorie ; un Aperçu sur l'état de l'art de la brasserie en Angleterre ; un Mémoire sur la préparation du lin et du chanvre, par le moyen de machines.

M. A. A. J.

209. — *Savigny Zeitschrift fur gerechtliche rechts wissenschaft.* — Journal pour servir à l'histoire du droit, de Savigny. T. III, n° 13 et 16, contenant des notices 1°s sur un *Breviarium* du code de Justinien; 2° sur les manuscrits du Vatican, par NIEBUHR. Berlin, 1821.

M. Nieburhr a continué ses recherches dans les bibliothèques d'Italie. Outre les ressource qu'il doit à ses vastes connaissances et à son zèle infatigable, il a été éclairé dans sa marche par les renseignemens donnés par MM. Savigny et Stanbold ; et les résultats qu'il a obtenus sont de la plus haute importance pour l'étude du droit. Cependant, il faut beaucoup rabattre des espérances que l'on avait conçues pour l'avenir ; car les collections des chapitres de Venise, Florence et Bologne, sont loin d'être aussi riches qu'on le pensait. M. Niebuhr décrit d'abord un manuscrit coté n° 886, qui paraît avoir appartenu à Petau; ce manuscrit du Vatican, qui est au nombre de ceux de la reine Christine, contient les huit derniers livres du code Théodosien ; il est tout entier tracé en lettres majuscules, ce qui lui assigne une assez haute antiquité. Il est assez bizarre que l'on retrouve aujourd'hui précisément les mêmes livres du code Théodosien qui avaient été découverts les premiers dans le seizième siècle. Le manuscrit de M. Niebuhr ne serait-il pas le même que celui de Tilius ? Cette conjecture est de M. Niebuhr lui-même. Et en effet, le manuscrit finit au livre 16, titre 10, loi XII, etc., et l'on voit par la description qu'en fait Hugo (*Index editionum fontium juris ante Justin*) que l'édition de Tilius s'arrête à cette loi XII. Il faut néanmoins attendre, pour prononcer sur ce point, la comparaison du manuscrit avec cette edi-

tion. Hugo indique de nombreuses lacunes au quatrième titre du seizième livre ; M. Niebuhr, dont la sagacité est si connue, ne les aurait pas passées sous silence, si elles existaient aussi dans le manuscrit ; et c'est déjà une raison de douter de l'identité. On doit attendre de grandes améliorations de la possession d'un nouveau manuscrit. 2° M. Niebuhr décrit un *Breviarium* du code Justinien ; il est du dixième siècle, et se trouve à la bibliothèque de Pérouse, coté n° 7. Ce manuscrit porte un titre récent, *Institutiones*, et un plus ancien, *Incipit capitula libri primi Domni Justiniani adnotationum codicum feliciter*. Ce sont des sommaires écrits dans un latin détestable, sans égard pour les genres, les nombres et les cas. M. Niebuhr croit qu'ils ont été ainsi défigurés dans le septième ou huitième siècle. 3° Un *Enchiridion juris* du Vatican, qui a appartenu aussi à la reine Christine, coté n° 441 ; il est du treizième siècle, et contient 1° *Petri exceptiones legum Rom.* à peu près dans le même état que le manuscrit de Tubingue (le défaut d'espace ne nous permet pas d'indiquer ici les points sur lesquels ils diffèrent) ; 2° le *Brachylogus ;* n'ayant pu trouver dans Rome aucun exemplaire imprimé pour le collationner, M. Niebuhr n'en donne ici qu'une description très-succincte. Il y a une glose fort utile pour l'explication des mots et des choses ; cette glose n'est point puisée dans les livres de Justinien, mais principalement dans saint Augustin, Sénèque, Isidore ; elle semble confirmer l'opinion que le droit était enseigné dans les écoles des grammairiens, et par cela seul, elle mériterait l'examen approfondi de ceux qui s'occupent de l'histoire du droit pendant le moyen âge. Puisse l'estimable savant auquel la science doit ces nouvelles richesses trouver, au milieu de ses importantes fonctions, assez de loisir pour achever le livre dont nous n'avons encore que les premiers volumes (1) ! puisse sa santé, que l'on dit affaiblie, lui permettre encore de nouvelles découvertes dans le domaine de l'histoire et de l'archéologie.

210. — *Handbuch der philologischen Bücherkunde.*—Manuel pour la connaissance des livres de philologie, par *J. P.* Krebs. Bremen, 1822. In-8.

---

(1) L'Histoire de Rome, qui sera incessamment publiée en français, un de nos collaborateurs s'étant chargé de la traduire, en y joignant les observations de Wachsmuth et Schlegel.

Il manquait à la philologie un répertoire général des écrits relatifs aux classiques grecs et latins. M. Krebs vient de remplir cette lacune : son principal soin a été d'indiquer les éditions des auteurs anciens, puis les traductions, enfin les dissertations et les traités dont les savans modernes les ont enrichis. En général, on trouve dans le livre de M. Krebs un tableau de tous les ouvrages dont l'étude prépare à la lecture des classiques : rien de ce qui concerne l'antiquité n'y est omis. Mais ce tableau ne contient que la simple indication des éditions, sans jugemens, sans réflexions critiques, l'auteur ne voulant pas (dit-il dans sa préface) reproduire seulement les opinions d'autrui, et comptant la sienne pour peu de chose dans la balance scientifique. Il convient, tout aussi modestement, qu'il n'a pas donné la liste de *tous* les livres qui ont rapport à la philologie; parce qu'il n'a pas eu à sa disposition les vastes bibliothèques de Paris ou de Gœttingen. Cependant, il affirme qu'il n'a rien omis d'essentiel. Enfin, il avoue qu'il ne s'est pas attaché à l'énumération des éditions dites *incunables* ou *princeps*, plus faites pour ceux qui ont le projet de publier un auteur que pour les lecteurs ordinaires. M. Krebs a mis un plus grand soin à recueillir les travaux des commentateurs modernes. Quant aux traductions, il n'est question que de celles faites par les Allemands, les Français, les Italiens ou les Anglais. On voit que ce livre, quoiqu'il laisse beaucoup encore à désirer sous le rapport de la bibliographie, est un véritable cadeau fait aux amis des études anciennes. Il s'étend même aux ouvrages des Grecs modernes, et comprend ce qui a paru en 1820. Un premier volume seul est publié, il sera suivi d'un second.

211.—LYCURGI *oratoris attici quæ exstant græce textum Leocrateæ recognovit, Taylori Prolegomena, et animadversiones integras; Hauptmanni, Reiskii, Schultzii selectas, Mori ineditas suasque adjecit, orationum deperditarum fragmenta collegit* BECKER; *Magdebourg*, 1821, in-8°.

L'orateur Lycurgue fut disciple d'Isocrate et ami de Démosthène. La plupart des discours qu'il a prononcés sont aujourd'hui entièrement perdus; quelques-uns nous sont à peine connus par de courts fragmens; un seul est parvenu jusqu'à nous dans son entier; c'est celui qu'il fit contre Léocrate, citoyen d'Athènes. Cet homme, après la bataille de Chéronée, avait abandonné

patrie ; au mépris des lois, il était allé chercher dans les pays étrangers une lâche sécurité. Après huit ans enfin, il rentra dans Athènes. Lycurgue alors se fit son accusateur, et, dans un discours plein de chaleur et d'amour pour la patrie, il demanda la mort de celui qu'il qualifiait de traître. Ce discours serait fort propre à servir d'introduction à l'étude des orateurs grecs. Outre qu'il est fait pour inspirer de bons sentimens à la jeunesse, il est capable de bien diriger son goût. Son style est facile et élégant ; on y remarque beaucoup d'ordre et de clarté. On trouve, à la vérité, quelques endroits du texte qui ne sont pas encore ramenés à leur pureté primitive ; mais les éditeurs qui ont précédé M. Becker, et M. Becker lui-même, ont levé la plupart des difficultés qui jusqu'alors avaient embarrassé les lecteurs de Lycurgue.

212. —*Marci Annæi* LUCANI *Pharsalia, cum notis selectis Grotii, Bentleii, Clerquii, cum duobus epistolis ineditis Oudendorpii, quibus varias lectiones manuscriptas nunc primum collatorum, dissertationem de spuriis et male suspectis Lucani versibus, adnotationem suam et addidit C. F.* WEBER. *Lipsiæ*, 1821, in-8°.

Presque tous les commentateurs de Lucain ont eu le sort de l'auteur auquel il se sont attachés ; comme lui, ils ont été empêchés de mettre la dernière main à leur ouvrage. Dans le dernier siècle, Cortius en avait préparé une édition aussi savante qu'étendue, elle fut consumée par les flammes. Oudendorp lui succéda et donna un Lucain ; mais peu satisfait de ce premier essai, il voulait publier des additions, lorsque la mort l'en empêcha. Il avait consigné plusieurs de ses remarques dans deux lettres à M. Schræder ; le nouvel éditeur, les ayant retrouvées dans la bibliothèque d'un particulier, les imprime aujourd'hui. Ces remarques remplissent en grande partie sa préface. Bentley, autre commentateur de Lucain, n'a donné que sur les trois premiers livres des choses dignes d'attention. Nous ne suivrons pas l'éditeur dans le détail de toutes les mésaventures éprouvées par Lucain et par ses interprètes. Il nous suffira de dire que M. Hermann est celui dont M. Weber tient sa mission, pour prouver qu'il était digne de la remplir. Les deux premiers volumes, qui paraissent aujourd'hui, contiennent à peu près l'édition de Bentley : l'auteur y a joint une dissertation sur les vers qu'il ne convient pas d'attribuer au poète romain.

PH. GOLBÉRY.

213. — *Denkmaeler der deutschen Baukunst.* — Monumens de l'architecture allemande, représentés par G. Moeller; ou Matériaux pour servir à la connaissance de l'architecture allemande au moyen âge. Darmstadt, 1815 — 1821, Heyer et Leske; premier volume, composé de douze cahiers ou livraisons.

Cet intéressant ouvrage contient la description d'une suite de monumens du huitième siècle, et des siècles suivans, jusqu'au seizième, que l'auteur a classés par ordre chronologique. Son but, en s'occupant de ce genre de recherches, a été non seulement de faire mieux apprécier les beaux monumens de l'art que l'Allemagne a conservés, mais aussi de former, par des calculs tirés des proportions de ces monumens, une théorie destinée à servir de règle et de base à tous les travaux d'architecture. Son opinion, et celle de beaucoup d'architectes allemands, est que toutes les formes de l'architecture sont soumises nécessairement aux lois générales de l'espace, c'est-à-dire à la mesure et au nombre, et conséquemment doivent se réduire à des proportions fixes. Ils ont contre eux les amateurs, les hommes que l'on pourrait appeler les philosophes de l'art, qui ne veulent reconnaître d'autre guide que l'inspiration née du sentiment (1).

214. — *Wiener Zeitschrift fur Kunst, Litteratur, Theater und Moden, etc.* — Feuille périodique des arts, de la littérature, des théâtres et de la mode. — Ce journal, qui paraît trois fois par semaine, forme, tous les mois, un cahier de 116 pages environ, orné de gravures de modes et de musique imprimée. On s'abonne, à Vienne, chez Gérold. Prix, à Vienne, 15 florins pour 3 mois; 30 florins pour 6 mois; pour l'année, 60 florins; à l'étranger, 66 florins par an.

Pour mettre nos lecteurs à même de comparer les journaux de Paris destinés spécialement à signaler les variations de la mode, tels que le *Petit Courrier des Dames* et *la Causeuse*, avec ceux du même genre qui sont publiés dans les pays étrangers, nous croyons devoir

---

(1) Dans les beaux arts, et surtout dans l'architecture, le sentiment des convenances locales ne peut se concilier avec des proportions fixes; et le goût seul n'est pas un guide assez sûr lorsqu'il s'agit d'un objet qui doit être et *beau* et *bon*. Les règles exclusives sont presque toujours le résultat des méditations d'hommes médiocres, et qui n'ont pas tout vu. (N. d. R.)

placer ici un résumé des deux cahiers de ce journal, des mois de décembre 1821 et janvier 1822, qui viennent de nous parvenir. Ils contiennent 1° diverses pièces de poésie, parmi lesquelles on distingue un morceau intitulé : la Beauté de Marie, mère de Dieu, imité d'un poète allemand du treizième siècle, par J. M. Schottky; un conte indien, le Présent des fiançailles, par K. J. Braun, etc.; 2° des Nouvelles en prose, entre autres une Nouvelle hongroise du comte Mailath, traduite par lui en allemand; la Danse des *willies* (des fiancées mortes avant la conclusion du mariage); 3° des Notices sur les observatoires en général, et sur celui de Vienne en particulier; sur les curiosités du Brésil exposées à Vienne; enfin, des Observations cosmologiques sur Saturne et Jupiter; 4° une Correspondance qui donne des détails intéressans sur la littérature et les théâtres de Vienne, Berlin, Dresde, Madrid, etc.; 5° des Esquisses sur Paris, par G. L. P. Sievers; Essai sur les mœurs, les modes, les spectacles de cette capitale; 6° enfin, des annonces d'ouvrages nouvellement publiés à Vienne, et l'explication des gravures de modes.

M. A. A. J.

SUISSE.

215. — *Rede über die veredelung des menschen.* — Discours sur l'amélioration de l'espèce humaine, prononcé le 29 octobre 1820, lors de la distribution publique des prix aux élèves de l'école bourgeoise de Sion, par J. A. Berchtold, curé à Sion. Imprimé aux frais de l'autorité municipale. 14 pages in-8°.

En n'envisageant que le canton où elle a vu le jour, canton si reculé sous le rapport de la civilisation, cette petite brochure, quoique déjà un peu ancienne, aurait droit d'occuper l'attention, si elle n'avait pas d'ailleurs un mérite réel. Sa publication est d'un heureux augure si, comme nous aimons à l'espérer, on peut juger d'après l'esprit qui l'a dictée celui qui dirige les écoles publiques du Valais. Il faut pardonner à l'orateur ses formes ampoulées, qui convenaient apparemment à des auditeurs accoutumés à ce pathos. Il commence par s'applaudir de la tendance toujours plus générale vers l'amélioration de l'enseignement de la jeunesse, quoiqu'il y ait encore bien des gens qui considèrent comme dangereuse, même comme funeste, l'instruction sur tout autre objet

que la religion. Il réfute cette opinion, et démontre que l'homme doit faire usage de sa raison et chercher les moyens de se perfectionner, pour que cette raison, conformément à l'intention du créateur, le distingue de la brute. Il passe en revue les connaissances élémentaires qu'on acquiert dans les écoles, et fait successivement connaître leur importance relative. A l'occasion des divers ouvrages manuels auxquels on exerce la jeunesse, il parle avec éloge des succès de l'école d'industrie instituée pour les jeunes filles. « Le bonheur d'un peuple, dit-il, dépend surtout de ce qu'il sait mettre à profit les ressources que lui offre son propre pays; nous sommes réellement malheureux lorsque nous poursuivons un bonheur chimérique pour en abandonner un réel. »

E.

216. — *Le Fermier aveugle et sa famille*, traduit de l'anglais. Genève, 1822, Paschoud. Paris, même maison de commerce, rue de Seine, n° 48. In-12 de 180 pages. Prix : 1 fr. 80 c.

ITALIE.

217. — *Flora medica*, etc. — Flore médicale, ou Catalogue alphabétique des plantes médicinales, par le D. *Antonio* Alberti. Milan, 1817 — 1822, 4 vol. in-8°.

Chaque volume de ce catalogue est composé de 15 livraisons, et chaque livraison contient la représentation coloriée et la description de quatre plantes médicinales. Elles sont dessinées et coloriées avec beaucoup de précision et de vérité. Cette *Flore* doit former *dix* volumes.

218. — *Nuevo saggio analitico*, etc. — Nouvel essai analytique sur l'inflammation, par J. de Filippi. Milan, 1821.

L'auteur, tout en cherchant à combattre les opinions de certains *contrestimulistes*, veut donner une nouvelle théorie de l'inflammation. Il considère la phlogose comme un principe de destruction; selon lui, loin d'être l'effet du principe vital, elle est l'ennemi redoutable qui tend continuellement à la destruction de la vie. D'après cette idée, M. de Filippi envisage comme inflammatoires non seulement les maladies considérées comme telles par les praticiens, mais aussi un grand nombre d'affections qui ne sont pas rangées dans la classe des phlegnosies. Si M. de Filippi

avait bien réfléchi sur les forces de la nature, il se serait sans doute aperçu que la prétendue force vitale, la phlogose et tous les autres phénomènes de la vie, ne dépendent que des mêmes causes, c'est-à-dire qu'ils sont un effet des forces inhérentes aux élémens primitifs, qui, différemment combinés, produisent cette variété étonnante de phénomènes que nous offrent les êtres vivans.

219. — *Fasti di Milano*, etc. — Fastes de Milan, ou Tableaux historiques de la ville et de la province de Milan, ouvrage publié par les soins de MM. Boccacini et Boeticelli. Milan, 1821.

Au nombre des coopérateurs de cette belle entreprise, on compte les artistes les plus distingués de l'Italie, tels que MM. Longhi, Sabbatelli, Migliara, etc. L'ouvrage est divisé en *trente livraisons* dont chacune contient quatre tableaux, avec leur explication. On en a publié jusqu'à présent six livraisons, qui ont été généralement bien accueillies. Le frontispice présente l'*Insubrie* entourée de Bellone, Minerve, les Grâces, les Beaux-Arts et le Pô. Le sujet du premier tableau est l'arrivée des Gaulois-Celtes, sous la conduite de Bellovèse, et celui du second est leur combat avec les Étrusques. Ainsi, l'on y trouve retracé le passage du Pô, exécuté pour la première fois par les Romains; la mort de Viridomare, tué par le consul Marcellus; l'érection de l'arc romain; la première rencontre des Romains avec Annibal sur le Tésin; la mort de Flaminius, tué auprès du Trasimène; Auguste contemplant la statue de Brutus, respectée par les Milanais, etc., etc. Les explications sont claires, précises et instructives; souvent même, elles indiquent des circonstances historiques peu connues.

220. — *Tragedie di Eschilo*, etc. — Tragédies d'Eschyle, traduites par *Felice* Bellotti. Milan, 1821, 2 vol. in-8.

L'auteur de cette traduction s'est déjà fait connaître avantageusement par sa traduction de Sophocle. Il ne traduit pas comme tant d'autres, par pure spéculation personnelle, mais bien pour enrichir son pays des beautés originales des anciens modèles classiques. L'Italie possédait plusieurs tragédies d'Eschyle traduites par divers littérateurs distingués. Cinuzzi, Giacomelli et Cesarotti avaient traduit le *Prométhée*, Alfieri nous a laissé la traduction des *Perses*; M. Niccolini, de Florence, auteur de plusieurs tragédies estimées, nous a donné celle des *Sept contre Thèbes*. Toutes ces traductions, et surtout la dernière, ont leur mérite, mais les Ita-

liens s'accordent généralement à donner la préférence à la traduction de M. Bellotti. Fidélité, précision, noblesse, versification, tout se réunit pour faire de son travail un ouvrage excellent et qui mérite d'être offert comme modèle à tous ceux qui s'occupent de la traduction des anciens classiques.

221. — *Tristium, o delle Querimonie.* — Les Tristes d'Ovide; traduction de *Lodovico Antonio* VINCENZI. Modène, 1821; Société typographique; in-8. de 384 pages.

M Vincenzi est regardé comme un des meilleurs traducteurs italiens. Il n'a pas traduit les *Tristes* en vers *sciolti* comme la plupart des autres traducteurs. De chaque distique de l'original il a fait quatre vers septenaires, le premier et le troisième sdruccioli et les deux autres rimés. Ces vers s'approchent de ceux appelés *martelliens.* Le texte est accompagné de notes mythologiques et critiques, dont la brièveté et la clarté font le principal mérite.

222. — *La Donna del Lago*, etc. — La Dame du lac, poème de Walter Scott, traduit en vers italiens par le chev. P..., officier dans l'armée du roi de Sardaigne. Turin, 1821.

Le même, traduit par *Giuseppe* INDELICATO. Palerme 1821.

Ces deux traductions, quoique remarquables sous quelques rapports, à ce qu'en disent les rédacteurs de la *Bibliothèque italienne*, n'ont pas été accueillies par les Italiens comme l'original l'a été par les Anglais. On en attribue la cause moins aux défauts des traducteurs, qu'à la nature du sujet. Il paraît que le beau ciel de l'Italie n'est pas favorable au genre romantique.

223. — *Milano nuovamente descritto*, etc. — Description, nouvelle de Milan, par *Francesco* PIROVANO, etc. Milan, 1822; vol. in-12, de 519 pages.

C'est un guide pour les étrangers, mais un guide fait par un auteur qui sait apprécier tout ce qu'il décrit. Il présente, dans l'ordre convenable, tous les objets relatifs à l'administration publique, aux sciences et aux beaux arts. Il relève les erreurs de ses prédécesseurs, et n'avance rien qu'il n'ait observé des ses propres yeux. L'ouvrage est divisé en dix journées. F. SALFI.

224. — *Giornale Enciclopedico di Napoli.* — Journal encyclopédique de Naples; septembre, 1821; in-8.

Ce journal, qui paraît tous les trimestres, rend compte des ouvrages publiés dans les diverses contrées de l'Europe. On re-

marque dans le neuvième numéro que nous annonçons ici ; 1° un article sur la résection des côtes et de la pléore, opérée l'année dernière par le docteur Richerand sur un individu attaqué d'un ulcère nomateux, et le rapport fait sur ce mémoire par MM. Percy et Deschamps ; 2° une instruction sur la manière de semer et d'élever le pin de Riga, par M. Thouin ; 3° un article sur l'ouvrage de M. Raynouard, intitulé *Choix des poésies des Troubadours* ; 4° un compte rendu de plusieurs ouvrages italiens et anglais. E. G.

ESPAGNE.

225.—*Nosografia*, etc. — Nosographie et Thérapeutique chirurgicales ; ouvrage traduit du français, de M. *Richerand*. Madrid, 1822; Alonso y Antoran. 3 vol. in-4.

226. — *Compendio*, etc. — Abrégé de la vie politique et religieuse des Jésuites ; Madrid, 1822. Ramos, 1 vol. in-8.

L'auteur de cet ouvrage aurait mieux fait, selon nous, de traduire du français l'*Histoire des jésuites* qui a été publiée sans nom d'auteur, à Paris, en 1820, en deux volumes in-8. En y ajoutant quelques développemens, il aurait donné une juste idée des jésuites espagnols et de leur esprit.

227. — *Disertacion historica*, etc. — Dissertation historique, légale et politique sur le célibat, par le docteur don M. B. L. A. A. C. L. ; Madrid, 1822 ; Sanz.

Cet ouvrage pourra faire naître l'idée de traduire l'ouvrage français anonyme, intitulé *Les inconvéniens du célibat des prêtres*. L'auteur de celui que nous annonçons est entré dans les vues du pape actuel, qui a montré tant de sagesse à l'égard des prêtres mariés en France pendant la révolution.

228. — *Causas de la division*, etc. — Mémoire sur les causes de la division de sentimens qui existe en Espagne, sur la détresse des finances, l'extrême rareté du numéraire, et sur les moyens les plus efficaces et les plus puissans pour faire cesser tous ces maux, et ramener tous les Espagnols à un même sentiment. Brochure in-8. Madrid, 1822. Collado.

Les intentions de l'auteur sont très-dignes d'éloge ; mais les moyens qu'il propose paraissent d'une exécution difficile, dans l'état actuel de la péninsule.

229. — *Proyecto de ordenanzas*, etc. — Projet d'ordonnances

militaires, présenté à l'assemblée nationale des Cortès par le comité de la guerre. Madrid, 1822. Alonso y Antoran.

230. (*) — *Elementos de Economia politica.* — Élémens d'économie politique; ouvrage traduit de l'anglais de J. Mills; par *don Reinaldo* MACKINNON, professeur de langues modernes dans le collége de la ville de Vergara. Madrid, 1822. Mézar. 1 vol, in-8.

231. — *Contestacion*, etc. — Réponse au journal la *Tercerola*, ou Lettre satirique et plaisante aux amis des journaux intitulés la *Tercerola*, le *Fouet*, le *Tribun*, et aux autres charlatans qui, en parlant sans cesse de constitution, cherchent à la détruire. (Ce nouveau journal paraîtra deux fois par semaine: chez Cruz, Sanz, Collado et Quiroga.)

Les libéraux de l'Espagne sont partagés en deux classes; les uns, qui s'appellent *modérés*, désirent consolider le système constitutionnel actuel, tel qu'il est, sans accroître la tendance vers les idées républicaines; les autres, qui se nomment *communeros*, et qui rappellent un parti qui existait du tems de Charles-Quint, cherchent à établir une démocratie, autant que la constitution, interprétée par eux, pourra le permettre. Ces derniers ont publié beaucoup de journaux dont les titres flattent les passions du peuple, et contre lesquels s'élève le journal des modérés que nous annonçons ici.

PAYS-BAS.

232. — *Proeve van un ontwerp tot sluiting van de Rivier den Reder-Rhyn en Leck.* — Projet pour fermer le Bas-Rhin et le Leck; par M. KRAGENHOFF. Nimègue, 1821. In-8. de 64 p.

Ce projet est discuté avec toute la clarté que la théorie et l'expérience ont répandue de nos jours sur les constructions hydrauliques. L'ouvrage est accompagné de plans et de cartes.

233. — *Histoire de la Belgique*, par M. J. J. DE SMET. Alost, 1821: Sacré. Tom. Ier; in-18 de 326 p.

Ce précis, écrit avec simplicité, est le livre le plus complet que nous ayons sur l'histoire de cette contrée. M. de Smet ne n'est pas contenté de compiler des dates et de raconter des combats; il s'attache plutôt à ce qui caractérise les progrès de l'esprit humain: un style naturel et un récit rapide recommandent cet ouvrage, et font excuser quelques négligences. L'auteur promet un second volume

234. — *Fables*, par F. Rouvroy. Liége, 1822; in-8 de 404 p.

Les fables ont beaucoup moins d'attrait pour nous, depuis qu'il nous est permis de voir et de montrer la vérité sans voile. Cependant, il est encore des leçons de morale que la forme de l'apologue peut rajeunir. La grâce, la facilité, une moralité douce et pure distinguent le recueil de M. Rouvroy.

235. — *Journal d'agriculture, d'économie rurale et des manufactures*, dédié à tous les amis de l'agriculture, sur le trône et dans les chaumières. Bruxelles, *janvier — février* 1822. Poublon.

On trouve, dans les numéros 87—90 de ce journal, un Mémoire sur les obstacles qui ont nui dans nos climats à la propagation des mérinos, mémoire couronné par la Société d'émulation de Liége; des Observations sur la chaux employée comme engrais, un Mémoire du comte J. F. de Lichtervelde sur la culture de la Flandre orientale; divers autres articles relatifs à des expériences agricoles, à la colonie du champ Frédéric et à l'histoire de la science dans les pays étrangers. Ce journal, qui compte déja six années d'existence, mérite des encouragemens. DE R-G.

LIVRES FRANÇAIS.

236. — *Recherches sur les ossemens fossiles*, où l'on rétablit les caractères de plusieurs animaux dont les révolutions du globe ont détruit les espèces; par M. Cuvier, secrétaire perpétuel de l'Institut, etc., etc. *Nouvelle édition*, T. II, première partie, contenant l'histoire des rhinocéros, de l'elasmotherium, des chevaux, des sangliers et cochons, du Daman et des tapirs, et des animaux fossiles voisins des tapirs, et le résumé général de la première partie. Paris, 1822. G. Dufour et d'Ocagne, quai Voltaire n° 13; Amsterdam, chez les mêmes. Prix, 40 fr.

M. de Lacépède a rendu compte du premier volume de cet important ouvrage (*Voyez*, ci-dessus, T. XIII, p. 290), et doit en faire plus tard l'objet d'un second article, pour mieux faire apprécier ce grand monument érigé à l'ancienne nature vivante. Le seul titre de l'ouvrage que nous annonçons fait assez connaître l'importance des matières qui y sont traitées : lorsqu'on y aura vu les preuves multipliées et irrécusables qui constatent que les races éteintes différaient essentiellement des races analogues vivantes, et qu'elles ont dû vivre dans les lieux mêmes qui les recèlent aujourd'hui, on

sentira toute l'influence que l'étude des monumens de la nature exercera sur l'ensemble de nos connaissances.

237. — *Anatomie de l'homme*, par MM. Béclard et J. Cloquet; publiée par M. de Lasteyrie. Paris, 1822. Troisième, quatrième, cinquième et sixième livraisons. L'éditeur, rue du Bac n° 58. In-folio, avec gravures. Prix 9 fr. la livraison.

238 — *Opinion sur les Jachères*, par *Paul* Airolles, conseiller de préfecture du département de l'Aude, membre de la Société d'agriculture. Carcassonne, 1821; in-8° de 28 pages.

L'agriculture est devenue la passion dominante de nos départemens; c'est à ce grand art que leurs habitans appliquent l'activité et les forces de leur esprit. Cet heureux résultat est dû aux écrits que des théoriciens habiles ont répandus sur les points les plus éloignés de la France, et aux encouragemens de l'administration publique pour seconder cette impulsion. Un des plus grands avantages obtenus du perfectionement de l'agriculture, c'est la suppression du système des jachères, remplacé par celui des assolemens. Ce système, qui triomphe sans contestation dans les départemens qui environnent Paris, dans ceux du nord de la France, et des rives de la Loire, rencontre des obstacles dans les pays méridionaux. Ces obstacles, on les avait attribués d'abord à l'incurie et au défaut d'instruction des habitans des campagnes; la cause existe, il est vrai, mais elle n'est pas unique. Un agriculteur expérimenté et instruit de ces contrées, M. Paul Airolles, s'est chargé de déduire les objections des adversaires du repos de la terre; elles ne sont point sans force. Nos départemens du midi, moins arrosés par les eaux du ciel, moins baignés par les eaux courantes ou stagnantes, que ceux du reste de la France, sont, plus que ceux-ci, desséchés par les ardeurs du soleil et des vents brûlans; les fonds sablonneux et rocailleux y sont plus communs, le fourrage et les engrais plus rares, la végétation moins luxuriante. Les assolemens imposent l'obligation de nourrir six animaux de labour, à celui qui avait à peine assez de pâturages pour suffire à trois. Ici, l'agriculteur ne sait où aller prendre cette terre que vous lui prescrivez de transporter. En général, ce n'est pas sur l'expérience des départemens méridionaux que nos agronomes ont établi leurs théories agricoles; il est à souhaiter qu'ils trouvent de bonnes réponses aux objections de M. Paul Airolles. Elles sont

présentées avec une grande force de logique, et fondées sur des expériences, bien qu'il soit vrai de dire qu'une sorte d'horreur pour les innovations, et un amour mal déguisé pour les routines, altèrent un peu l'autorité des raisonnemens de l'auteur. X.

239. — *De l'emploi du chalumeau dans les analyses chimiques et les déterminations minéralogiques;* par M. Berzélius; traduit du suédois par F. Fresnel. Paris, 1821. Méquignon-Marvis, rue de l'École de Médecine, n° 3; in-8° avec planches, 6 fr. 50 cent., et 7 fr. 50 cent. par la poste.

On connaît cet instrument, appelé *chalumeau*, dont les ouvriers en métaux se servent pour les petites soudures, et avec lequel, dirigeant la flamme d'une lampe sur de petites pièces de métal fixées sur du charbon, ils les chauffent jusqu'à ce qu'ils aient fait entrer en fusion l'alliage qui constitue la soudure. Cet instrument fut long-tems employé dans les arts, avant qu'on songeât à l'appliquer aux recherches scientifiques. On s'aperçut enfin des secours qu'il pouvait leur rendre : il servit d'abord à la détermination et au classement des minéraux; et, plus tard, il devint en chimie un moyen inappréciable de reconnaître, dans les analyses, les plus petites portions de matière métallique. C'est à l'art d'employer ce précieux instrument, et à l'exposition des résultats que son emploi nous a déjà valus, que l'un des plus célèbres chimistes de nos jours, M. Berzélius, a consacré l'ouvrage que nous annonçons ici. Ceux qui se rappelleront Galilée, travaillant lui-même au perfectionnement des verres grossissans, et découvrant bientôt, aidé par ces verres, le vrai système du monde, ne seront étonnés ni de voir M. Berzélius si profondément occupé de perfectionner un simple instrument, ni de voir cet instrument lui révéler tant de faits nouveaux. L'ouvrage de M. Berzélius intéresse à la fois le minéralogiste, le mineur et le chimiste. En minéralogie, le *chalumeau* détermine la valeur des caractères extérieurs des minéraux; entre les mains du mineur, il découvre les parties constituantes des fossiles métalliques; en chimie, il fait subir à des quantités de matière tellement petites qu'elles échappent à la pondération, toutes les épreuves nécessaires pour constater leur nature. L'ouvrage de M. Berzélius intéresse même le médecin; car il lui offre une méthode aussi sûre que facile d'analyser les concrétions pierreuses qui se forment dans les voies urinaires.

M. Fresnel a donc rendu un vrai service à la médecine en l'enrichissant d'un ouvrage où l'utilité se trouve toujours à côté de la science.

240. — *Recherches pour découvrir la cause et la nature d'accidens très-graves développés en mer, à bord d'un bâtiment chargé de poudrette;* par M. PARENT-DUCHATELET D. M., etc. Paris, 1821. Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, n° 46, au Marais.

En 1818, l'*Arthur*, bâtiment de commerce, fut chargé à Rouen de l'espèce d'engrais connue sous le nom de *poudrette*, et fut dirigé sur la Pointe-a-Pître de la Guadeloupe. Mais, dans la traversée, une maladie terrible frappa les gens de l'équipage; la moitié périt; le reste arriva a sa destination dans un état de santé déplorable. L'autorité, voulant prévenir d'aussi funestes événemens, consulta les plus savans médecins, qui, faute de renseignemens suffisans, se bornèrent à indiquer des précautions générales. C'est afin de jeter quelque jour sur un point si intéressant pour l'agriculture de nos colonies, le commerce et les navigateurs, que M. Parent-Duchâtelet s'est livré aux recherches importantes dont se compose l'utile ouvrage que nous annonçons ici. Il se divise en deux parties principales : 1° la recherche des causes qui rendent la *poudrette* funeste; et 2° les moyens de prévenir ces causes, ou d'y remédier. 1° Selon M. Parent, c'est uniquement à la fermentation de la poudrette que tiennent les effets délétères de cet engrais. 2° Conséquemment, les moyens d'empêcher cette fermentation empêcheront aussi ses effets. La question sanitaire se réduit donc à trouver le moyen de *priver d'abord entièrement la poudrette d'humidité, et d'empêcher ensuite qu'elle n'en absorbe de nouveau.* Pour atteindre ce double but, M. Parent propose de mêler à la *poudrette* une certaine quantité de plâtre de nos carrières fraîchement calciné, et d'enfermer ensuite le tout dans des tonneaux solidement construits; mais c'est dans l'ouvrage même qu'il faut lire les précautions à prendre pour ces deux opérations.

241. — *Mémoire sur la perforation de la membrane du tympan, pratiquée pour rétablir l'ouïe dans plusieurs cas de surdité;* avec des observations sur des sourds-muets, et quelques considérations sur le développement de l'ouïe et de la parole; par DELEAU jeune, D. M., etc. Paris, 1822. Crevot, rue de l'École de Médecine, n° 11. Prix. 3 fr.

Le titre détaillé de cet ouvrage en offre déjà une courte analyse. L'auteur, ayant eu l'occasion de traiter plusieurs *sourds-muets*, a réuni dans son mémoire les résultats de ses nombreuses observations. Il y tâche surtout de faire revivre, mais avec des modifications, la pratique de la perforation du tympan, presque tombée en désuétude, et, selon lui, trop déprécié. Son but a été 1° de préciser les cas où cette opération peut avoir du succès; 2° de prouver qu'elle est souvent très-efficace; 3° de montrer que beaucoup de surdités de naissance sont guérissables quand elles sont prises à tems, traitées rationnellement et avec toute la patience qu'exige une pareille infirmité. Il suffit d'énoncer de pareilles propositions, pour en faire sentir toute l'importance. Il en est peu qui touchent de plus près à l'intérêt de l'humanité; et cet intérêt suffira sans doute pour recommander l'ouvrage de M. Deleau auprès des gens de l'art, lors même qu'ils n'approuveraient pas toujours sa méthode. FLOURENS.

242. — *Échelle physiologique gravée et coloriée*, précédée d'une explication extraite de la Mappemonde physico-climatologique du docteur W. Butte; par J. N. C. Paris, 1822. Pélicier; in-8 d'un quart de feuille avec une planche. Prix, 1 fr.

243. — *Archives des découvertes et inventions nouvelles faites dans les sciences, les arts et les manufactures, tant en France que dans les pays étrangers, pendant l'année* 1821. Paris, 1822, Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n°. 17. 1 vol. in-8° de 587 p. Prix, 7 fr. et 8 fr. 75 c. par la poste.

Cet ouvrage continue de justifier l'accueil favorable qu'il a reçu du public, par le bon choix et la variété des articles qu'il renferme. Le volume que nous annonçons, et qui est le quatorzième de la collection, se distingue non seulement par son étendue, qui excède de sept feuilles les dimensions ordinaires, mais aussi par le grand nombre et l'intérêt des documens qu'on y a recueillis. En effet, on ne compte pas moins de 380 articles, sur 450 pages consacrées aux sciences et aux arts; et cependant, tous les objets y sont traités avec toute la clarté désirable, et offrent une lecture aussi instructive qu'amusante. On n'a omis aucune découverte, aucun phénomène, aucune observation qui peut contribuer à l'avancement des sciences et des arts. Cet ouvrage mérite de fixer l'attention de tous les hommes éclairés et avides de connaissances.

244. — *Mémoires sur l'amélioration du commerce maritime de la France par la colonisation de la Guyane française.* Cet ouvrage est composé des deux mémoires suivans : — 1° *Mémoire sur le moyen de réparer les torts faits au commerce de France par l'insurrection de l'île de Saint-Domingue*, par le docteur Würtz ; — 2° *Second mémoire relatif aux anciens colons de Saint-Domingue, etc.*, servant de suite au mémoire précédent, par le même auteur. Paris, 1822. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n° 17, Strasbourg et Londres, même maison de commerce; in-8° de 124 pages. Prix : 2 fr. 50 c. et 3 fr. par la poste.

On lit dans ces Mémoires une description pompeuse de la Guyane, qui serait attrayante si elle était mieux écrite. Le tout est terminé par un éloge de la traite des noirs et de l'esclavage des nègres en Amérique, qui contraste singulièrement avec le but philantropique de l'auteur annoncé par les titres de ses Mémoires.

245. — *Voyages d'un étudiant dans les cinq parties du monde*, ouvrage destiné à faciliter l'étude de la géographie aux jeunes gens, et orné de 8 cartes; par M. Depping. Paris, 1822; Méquignon jeune, rue des Grands-Augustins, n° 9; Lyon, Périsse, frères, rue Mercière, n° 33. 3 vol. in-8°. Prix, 12 fr. 50 c.

La réputation que s'est acquise M. Depping par la publication successive d'ouvrages relatifs aux sciences géographiques, étude à laquelle il s'est voué spécialement, nous avait bien fait augurer de celui-ci, dès son apparition. La lecture que nous en avons faite nous a confirmés dans cette opinion, et, pour en donner une idée, nous pouvons, sans crainte d'être taxés de partialité, rapporter un passage de la préface même de l'auteur. « J'ai, dit-il, choisi un plan extrêmement simple, qui n'est pas tout-à-fait imaginaire; car les aventures et les accidens qu'éprouve le narrateur sont réels, étant arrivés à divers voyageurs ; je n'ai fait que réunir sur une seule personne ce qui a été réparti par le sort à plusieurs individus ; voilà toute la fiction que je me suis permise ; encore, n'en ai-je fait usage que pour encadrer les détails géographiques, que j'ai regardés comme l'essentiel, puisque ce sont ceux qui doivent intéresser et instruire. Grâce aux progrès qu'ont faits les sciences, la géographie s'est enrichie de tant de charmes qu'elle n'a pas besoin d'ornemens étrangers pour plaire ; elle offre assez d'attraits et de variété par elle-même. Des ouvrages du genre de celui-ci ne

peuvent jamais remplacer les traités méthodiques sur la géographie; mais ils peuvent servir à mieux inculquer les leçons naturellement arides des livres élémentaires, et à inspirer du goût pour cette science. » A ces détails, nous ajouterons des éloges pour la manière dont l'auteur a rempli son cadre, éloges que, suivant l'exemple de plusieurs de ses confrères, M. Depping aurait pu se donner à lui-même dans sa préface, mais qu'il est bien plus agréable de mériter que de solliciter! L'auteur a mis sous les yeux de ses lecteurs une liste des ouvrages et des autorités qu'il a consultés. On se convaincra, par la lecture de ses *Voyages*, que cette liste d'auteurs n'est pas une vaine et stérile nomenclature, et que M. Depping, qui leur a réellement emprunté des matériaux précieux, a non seulement la science des noms, mais aussi la science des choses. E. H.

246. — *) *Voyage dans la Grèce*, comprenant la description ancienne et moderne de l'Épire, de l'Illyrie grecque, de la Macédoine Cisaxienne etc.; par C. F. H. L. Pouqueville. 5e et dernier volume, avec cartes, *fac simile* et gravure. Paris, 1822. Firmin Didot, rue Jacob n° 24; in-8°. Prix 9 fr., et par la poste, 11 fr. 50. (*Voyez* ci-dessus, T. XI pag. 331.)

247. — (*) *Voyage en Suisse fait dans les années* 1817, 1818, 1819; suivi d'un Essai historique sur les mœurs et les coutumes de l'Helvétie ancienne et moderne, dans lequel se trouvent retracés les événemens de nos jours, avec les causes qui les ont amenés; par L. Simond. Paris, 1822; Treuttel et Würtz, rue de Bourbon n° 17. 2 vol. in-8°, avec figures, prix 15 fr.

M. Simond a publié déjà un Voyage en Angleterre qui, malgré quelques erreurs graves, a valu à son auteur de justes éloges, et qui a obtenu beaucoup de succès. Aujourd'hui, il publie ses observations sur la Suisse. Son ouvrage se compose de deux parties; dans la première, il rend compte des douces impressions qu'il a éprouvées en parcourant les différentes contrées de la Suisse; il y parle aussi des mœurs et des coutumes des habitans; il trace une description topographique du pays. La seconde partie est consacrée à l'histoire de la Suisse, depuis les tems anciens jusqu'à nos jours. A. T.

248. — *Des versions usuelles des livres saints envisagées dans leurs rapports avec les intérêts de la religion et le but des sociétés bibliques*

par M. P. A. Stapfer. Paris, 1822. Imprimerie de J. Smith. Brochure de 38 pages.

Cette brochure contient le discours prononcé par M. Stapfer à la troisième séance anniversaire de la société biblique protestante de Paris, le 16 avril dernier. L'auteur pense que les sociétés bibliques ne devraient pas être astreintes à ne répandre que les versions des saintes Écritures reçues dans leurs églises. Il discute l'imputation non moins ridicule qu'odieuse qu'on a imprimée dans un pamphlet, où il est dit, au sujet des sociétés bibliques : « Que n'ont pas fait les révolutionnaires de toutes les époques ? que ne font-ils pas encore pour répandre leurs doctrines ? Ils y ont employé depuis la guillotine jusqu'aux chansons. Et *la grande entreprise biblique qui court le monde est du prosélytisme le plus étendu, si l'on n'aime mieux y voir une adroite spéculation de commerce.* » Cette phrase n'a pas besoin de commentaire, et le but moral des sociétés bibliques est si connu qu'on pouvait se dispenser de la réfuter.

249. — *Jacques le Ramoneur*, ouvrage publié par la Société des Traités religieux de Paris. Paris, 1822 ; Servier fils, rue de l'Oratoire-Saint-Honoré, n° 12. Prix : 3 fr. les cent exemplaires.

Les petits ouvrages, tels que celui-ci, qui sont publiés par la Société des Traités religieux, ne coûtent pareillement que 3 francs les cent exemplaires. Jamais l'instruction, jointe à l'amusement, ne fut offerte à un prix aussi modique ; mais il vaut mieux l'offrir ainsi, que de la rendre tout-à-fait gratuite. L'homme veut user de ce qu'il achète ; il estime moins, et prodigue volontiers ce qu'on lui donne. — Le conte que nous avons sous les yeux sera lu avec plaisir par toutes les classes de lecteurs, riches ou pauvres, dans les salons comme dans les échopes, et partout où l'on estime les vertus et les mœurs. On y voit les maux causés par l'ignorance et la dépravation, le pouvoir d'un repentir sincère, l'œil vigilant de la Providence, et la miséricorde divine, toujours prête à écouter ceux qui l'implorent, enfin, l'exemple d'une vie sage et laborieuse opposée aux misères qui sont la suite inévitable des vices et des désordres. F.

250. — *Introduction à l'étude des lois sur les domaines congéables, et commentaires de celle du 6 août 1791*, par M. Carré, professeur de droit. Rennes, 1822. Duchesne ; in-12 de 430 pag.

251. — *Traité du gouvernement des paroisses* ; par M. Carré,

professeur de droit. Rennes, 1821. Duchesne, in-8. de 500 p.

252. — *Traite des prescriptions, suivant les nouveaux codes français.* Riom, 1822, 3 vol. in-8°.

253. — *Manuel historique du système politique des états de l'Europe et de leurs colonies, depuis la découverte des deux Indes*; par M. Heeren, professeur d'histoire en l'université de Gœttingue, etc.; traduit de l'allemand sur la troisième édition. *Tome deuxième*, contenant la troisième période. Paris 1821. Barrois l'aîné, rue de Seine, n° 10; in-8°, 224 pag. Prix, 4 fr., et par la poste 4 fr. 75 cent.

Le traducteur de ce *Tome deuxième* a-t-il rendu service à M. le professeur Heeren, en faisant connaître son livre en France? c'est une question qu'on peut très-bien se proposer. L'auteur semble en effet avoir totalement méconnu l'époque qu'il nomme *époque révolutionnaire*; et, sans le correctif de notes nombreuses et d'une préface du traducteur pleine de vues judicieuses, je n'hésiterais pas à dire que cet ouvrage est dangereux, quant aux principes. On a beau répéter que M. Heeren a écrit sous l'influence des événemens, qui avaient si longtems pesé sur l'Allemagne sa patrie, je ne conçois pas trop l'esprit de parti dans un livre qui n'est certainement pas un ouvrage de circonstance. Il embrasse l'époque qui s'étend depuis la mort de Frédéric-le-Grand jusqu'à l'époque qu'il appelle la restauration de *la liberté du système politique* de l'Europe. Cette grande période se divise naturellement en trois époques plus rapprochées; de 1786 à la paix de Campo-Formio, avec une histoire très-intéressante des colonies depuis 1786 à 1804; de la paix de Campo-Formio à l'érection de l'empire français, en 1804; de l'érection du trône impérial jusqu'au rétablissement du *système politique* de l'Europe, 1804-1819. Que le livre de M. Heeren soit un ouvrage instructif, commode pour les recherches, disposant dans un cadre méthodique une vaste série de faits, indiquant dans une foule d'ouvrages les sources authentiques de l'histoire des tems modernes, c'est ce que je lui accorderai très-volontiers; mais je dois signaler aussi quelques-unes de ses fautes les plus graves. Devait-on s'attendre à trouver dans un livre de cette importance ces déclamations si rebattues contre l'esprit démocratique de cette philosophie, qui veut dire tolérance, lumière, [illegible], et

qu'on ne peut plus attaquer sans prouver qu'on ne sait point l'apprécier. L'auteur trouve que la réunion de nos États généraux était *une dérogation à la constitution existante;* mais, à part quelques *us* et *coutumes*, il n'y en avait d'autre que *le bon plaisir*. Il décrit beaucoup trop froidement le scandaleux partage de la Pologne, et l'héroïque résistance de Kosciuszko. Il appelle cette violation de tout droit civil *un grand drame* : sans doute, mais les monarques y jouèrent un rôle que l'histoire a le droit d'examiner. En général, il juge, je ne dis pas trop sévèrement, mais tout-à-fait à contre-sens, l'homme qui gouverné a quelque tems la France. Je lui abandonne le soldat couronné, entraînant nos braves légions dans les glaces du Nord; mais le jeune plénipotentiaire de Campo-Formio, le vainqueur de Marengo et des Pyramides mérite bien quelques égards. Du reste, il nous donne les phrases d'usage sur l'influence administrative de la France lorsqu'elle gouvernait l'Europe. Il nie qu'elle ait laissé le moindre monument remarquable et utile. M. le professeur n'a donc jamais voyagé? On doit dire, en résumé, que l'ouvrage de M. Heeren, fort instructif à lire, est un ouvrage manqué, quant aux principes. Tout son esprit est dans son épigraphe, tirée de Schiller : *le lien des états, l'antique édifice a été détruit.* *Charles* COQUEREL.

254. — (*) *L'Europe et l'Amérique en* 1821, par M. DE PRADT, ancien archevêque de Malines. Paris, 1822. Béchet aîné, quai des Augustins, n° 57. 2 vol. in-8°. Prix 12 fr., et 14 fr. 50 cent. franc de port.

255. — (*) *L'Europe au moyen âge*, traduit de l'anglais de M. *Henri* HALLAM, par MM. P. *Dudouit* et A. R. *Borghen*. Tome III, contenant 1° l'histoire de l'Italie, jusqu'à l'invasion de Naples par Charles VIII; 2° l'histoire des Grecs et des Sarrasins; 3° l'histoire du pouvoir ecclésiastique. Paris, 1822. Delestre-Boulage, rue des Mathurins Saint-Jacques, n° 1; in-8°. Prix 7 fr., et 8 fr. 50 cent. par la poste. (*V.* ci-dessus, T. X pag. 112.)

256. — *L'Europe et ses colonies*, par le comte de B. *Deuxième édition*. Paris, 1822. Chassériau, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 5; 2 vol. in-8°. Prix, 10 fr., et 13 fr. par la poste.

257 — (*) *Histoire critique et raisonnée de la situation de l'Angleterre* au 1er janvier 1816, sous les rapports de ses finances, de son agriculture, de ses manufactures, de son commerce et de sa navigation;

de sa constitution et de ses lois, et de sa politique extérieure; par M. de MONTVÉRAN. Paris, 1822. Barrois l'aîné, rue de Seine, n° 10. T. 6, 7 et 8, in-8°. Prix 27 fr., et franc de port, par la poste, 33 fr. L'ouvrage complet, en 8 vol., 65 fr. Il y en a quelques exemplaires sur papier vélin.

258. — *État de l'Angleterre* en 1822, ouvrage publié par ordre du ministre de S. M. Britannique. *Seconde édition*, soigneusement revue sur la septième édition anglaise, augmentée d'un appendice, et suivie d'une réponse de l'opposition; traduit de l'anglais par MM. P. A. D. et J. G. Paris, 1822. Chanson, rue des Grands-Augustins, n° 10. in-8°, 354 pages.

Nous regrettons de ne pouvoir donner une analyse détaillée de cet ouvrage, qui fournira des matériaux précieux pour l'histoire du gouvernement représentatif. L'apparition de ce phénomène politique est un fait si nouveau, si remarquable par sa nature et par les circonstances qui l'ont produit ou accompagné, que tout ce qui le concerne doit être recueilli, discuté et conservé soigneusement. Puisque les ministres d'un état aussi puissant que l'Angleterre ne dédaignent pas de plaider leur propre cause devant le public, nous louerons d'abord ce grand exemple donné, vainement peut-être, aux ministres de tous les tems et de tous les états. Comme hommes de lettres, amis des convenances et un peu difficiles sur leur observation, nous voyons avec peine que certaines passions politiques aient porté les ministres de l'Angleterre à oublier ce qu'ils doivent au caractère d'un député français, et que, dans le même alinéa, ils parlent avec aussi peu de decence d'un ancien ministre qui fut le *Sidmouth* de la France. En politique, nous avons remarqué la haine de la France que les ministres anglais ne savent pas déguiser, et l'aveu naïf de l'influence qu'ils ont exercée sur la direction de nos affaires intérieures. Nous aurions désiré que les ministres ne se fussent point bornés à quelques demi-confidences, et qu'ils eussent voulu nous apprendre ce qu'ils ont dirigé, et quand ils ont eu cette complaisance pour notre gouvernement. Mais, après avoir parlé du livre des ministres, en Français attachés à leur patrie, nous avouerons qu'on trouve beaucoup de choses à louer, lorsqu'il n'est plus question de nous. — Enfin, nous ferons remarquer l'extrême différence entre le langage de l'opposition anglaise et celui des orateurs de l'opposi-

tion dans la chambre française. Nous pourrions rechercher principalement pourquoi la France n'a point et n'aura peut-être jamais d'opposition systématique, comme celle de l'Angleterre, et il nous serait facile de prouver que l'expression d'une douleur courageuse, du sentiment des maux de la patrie, que des réclamations éloquentes et respectueuses ne sont pas une opposition. — La seconde édition que nous annonçons est aussi complète qu'on puisse le désirer. Si l'on en faisait une troisième, d'après celle-ci, il serait peut-être convenable de faire entrer l'appendice dans le texte, afin que le lecteur n'ait point à revenir sur les mêmes objets.

F.

259. — *De la Suisse dans l'intérêt de l'Europe*, ou Examen d'une opinion énoncée à la tribune par le général Sébastiani, avec cette épigraphe : *La France peut être attaquée par sa frontière suisse : l'Autriche ne craint pas la même chose.* (Discours de Napoléon à la Légation suisse, en 1803.) Paris, 1821, Anselin et Pochard, rue Dauphine, n° 9; in-8 de 125 pag. Prix, 2 fr. 50 cent.

Quels que soient les motifs qui ont porté l'auteur de cet excellent écrit à garder l'anonyme, nous nous bornerons à faire ce qui dépendra de nous pour que ses pensées soient connues et discutées comme elles méritent de l'être. Le tems viendra peut-être où nous pourrons consacrer quelques momens à prouver que l'opinion du général Sébastiani est bien fondée, et que celle de notre auteur est plus conforme à ses sentimens généreux et patriotiques, qu'à ses profondes connaissances militaires. Voici la question traitée dans cet ouvrage. Dans la séance du 17 juin 1820, à l'occasion du budget de la guerre, le général Sébastiani s'exprima de la manière suivante : « Tous ceux qui ont quelque connaissance de la grande guerre, savent aujourd'hui que si la France se trouvait engagée dans une guerre sérieuse avec l'Allemagne, elle se verrait forcée d'occuper par ses troupes cette même puissance (la Suisse), afin de se rendre maîtresse des versans du Rhin et du Danube, et de couvrir ses frontières en menaçant celles de l'ennemi. » — Notre auteur, qui est un officier suisse, prend dans le discours du général français tout ce qui est relatif à sa patrie; il considère son objet dans toute son étendue, et commence par établir des principes généraux sur la délimitation des états, dans le but de maintenir la paix, en opposant

le plus d'obstacles qu'il est possible à l'ambition des conquêtes. Il regrette que le congrès de Vienne n'ait pas fait l'application de ces principes ; et il explique comment et pourquoi cette occasion si favorable n'a pas été mise à profit. Peut-être se trompe-t-il sur la France : il paraît n'avoir pas encore assez oublié nos torts envers sa patrie, et montrer trop de dispositions à louer la prudence du Congrès qui a si bien réussi à réduire la France à l'impuissance d'entreprendre rien de grand, quels que puissent être ses droits et la justice de sa cause. Il fait voir que le même Congrès n'a pas considéré la Suisse sous le point de vue le plus utile pour l'Europe ; il nous apprend quels misérables motifs, quelles prétentions déplorables détachèrent des ligues grises la Valteline, Chiavenne et Bormio, que l'Autriche s'est appropriés, en se ménageant ainsi une entrée facile dans la Suisse italienne. Il discute ensuite, l'histoire à la main, les résultats probables d'une nouvelle occupation de la Suisse par les armées françaises, et il conclut que cette opération ne pourrait être que funeste à la France. — On voit assez que ce livre est plein de bonnes choses : ajoutons qu'il est écrit avec un sentiment délicat et une observation scrupuleuse des convenances. F.

260. — (*) *Tableau politique des règnes de Charles* II *et de Jacques* II, *derniers rois de la maison de Stuart*, par M. Boulay (*de la Meurthe*). Paris, 1822, Thomine et Fortie, rue Saint-André-des-Arcs, n° 59 ; 2 vol. in-8°. Prix : 10 fr., et par la poste 12 fr. 50 cent.

261. — *Résumé de l'histoire de France jusqu'à nos jours* ; par *Félix* Bodin, avec cette épigraphe : *éclairer les esprits, calmer les passions ; Troisième édition*, revue et augmentée. Paris, 1822, Lecointe et Durey, quai des Augustins, n° 49 ; un vol. in-18. Prix : 2 fr.

Il y a quatre mois, nous avons annoncé le livre de M. Bodin ; une troisième édition paraît, et sera bientôt épuisée. L'histoire y est continuée *jusqu'à nos jours*, en prenant cette expression dans le sens le plus exact ; les dernières pages retracent des événemens dont les feuilles quotidiennes continuent à nous entretenir. Faire quelques observations sur un bon ouvrage, c'est le louer convenablement. Parmi les *principes et maximes politiques* que M. Bodin a placés à la fin de son résumé, nous lisons, n° 9 : « Les peuples

se précipitent ordinairement d'un extrême dans l'autre. Quand ils ont fléchi long-tems sous le joug du despotisme, ils se jettent dans les excès de la liberté, et quand ils sont fatigués des orages de la liberté, ils viennent se réfugier dans le calme plat du despotisme : s'ils étaient plus éclairés, ils connaîtraient le *milieu* et s'y maintiendraient. » Le mot *milieu* n'est pas ici à sa place. Horace a très-bien exprimé la même observation faite sur d'autres objets :

> Est modus in rebus : sunt certi denique fines
> Quos ultra citraque nequit consistere rectum.

En effet, ce point précis auquel il faut s'arrêter pour ne pas déchoir, et qu'il faut atteindre pour être tout-à-fait *bien*, ce point est une *limite*, une extrémité, et non pas un milieu. Tout semble indiquer, et peut-être sera-t-il possible de démontrer que, dans l'organisation sociale, le despotisme et la liberté sont les deux extrêmes, le *minimum* et le *maximum* comme disent les géomètres. L'idée d'un *juste milieu* est, sous quelques rapports, un des piéges les plus funestes que l'on puisse tendre à la droiture inattentive, à l'intelligence médiocre qui forme la majorité numérique dans presque toutes les assemblées. Sous le numéro suivant, M. Bodin définit très-bien ce milieu dont on parle tant : il le place dans les véritables opinions libérales, c'est-à-dire dans une sage liberté. La pensée est juste, mais l'expression ne l'est point ; entre le despotisme et la liberté il n'y a qu'une route, quelque large qu'elle paraisse ; au-delà des deux extrêmes il n'y a plus rien, et si l'on ne s'arrête point, c'est qu'on revient sur ses pas. F.

262. — *Recherches historiques, géographiques, philologiques et critiques*, avec supplément aux variantes déjà publiées sur les textes d'Hérodote, Thucydide, Xénophon et autres classiques, etc. ; par J. B. Gail. Paris, 1822, Gail neveu, au collége de France, place Cambrai ; T. Ier, in-4°, tiré à 150 exemplaires. Prix : 30 fr.

Ce nouvel ouvrage de M. Gail semble le complément nécessaire de sa belle édition de Xénophon ; il l'intitule lui-même *Auctarium Xenophonteum*. Il est vrai que ce recueil renferme aussi, comme on le voit par le titre, de nouvelles recherches sur plusieurs morceaux d'Hérodote et de Thucydide, et sur d'autres au-

teurs que le titre ne nomme pas, Strabon, Polybe et Diodore de Sicile. Mais les deux premiers sont, depuis long-tems, entre les mains de M. Gail, dont les trois grands historiens de la Grèce ont surtout occupé les veilles; et en s'exerçant sur les autres, ce laborieux commentateur ne perd jamais de vue son plan d'études géographiques et historiques. Il nous semble d'ailleurs que c'est donner à Xénophon un cortége assez honorable; il domine au milieu de tous ces accessoires, et son éditeur, qui en a fait l'objet des travaux de sa première jeunesse, aime à lui consacrer encore le zèle infatigable de ses dernières années. Le trésor le plus précieux, offert ici par M. Gail aux érudits, est une collection de variantes pour le texte de la *Retraite des dix mille*, recueillies à Rome par M. Amati dans quatre manuscrits du Vatican, et envoyées par M. de Blacas au savant français. En les publiant, il les accompagne de notes critiques, et de nouvelles observations sur la bataille de Cunaxa, et la marche des intrépides guerriers, immortalisés par leur général, devenu leur historien. Ces travaux seront indispensables aux éditeurs et aux traducteurs futurs de Xénophon, et M. Gail est sûr de leur reconnaissance. V. L.

263. — (*) *Fastes civils de la France, depuis l'ouverture de l'assemblée constituante;* T. II. *Assemblée constituante.* Paris. A. Goujon, rue de Vaugirard, n° 17. Prix : 6 fr. pour les souscripteurs.

Ce second volume d'un ouvrage dont nous avons fait connaître le commencement, présente plus de régularité que le premier, puisqu'il est tout entier de la même main. C'est M. Pagès qui s'est chargé de cette continuation; mais il a cru devoir, comme ses prédécesseurs, reprendre l'histoire de très-loin, et il a consacré quatre-vingts pages à l'histoire du système représentatif et de la liberté publique en France avant 1789. Cet excellent resumé paraît pourtant hors du cadre de l'ouvrage, quoiqu'un peu moins que l'excursion dans l'histoire universelle que l'on trouve dans le premier volume. Une malheureuse tendance engage aujourd'hui les éditeurs d'ouvrages nouveaux à entasser volume sur volume, surtout lorsqu'ils ont pu enrôler quelques noms fameux parmi les collaborateurs. On ne peut assez leur recommander d'être sobres, et de ménager le tems des écrivains qu'ils engagent, et la bourse des abonnés sur laquelle ils comptent. M. Paganel, dans son excellent *Essai historique et critique de la Révolution*, a posé les prin-

cipes généraux d'après lesquels il faut écrire et juger l'époque de l'Assemblée constituante; mais un seul écrivain ne saurait tout voir ni juger toujours avec la même rigueur, surtout lorsqu'il a été acteur, et non simple spectateur. Le nouvel historien, M. Pagès, a sa manière particulière de voir, quoique au fond il trouve dans la révolution, comme tous les hommes impartiaux, le triomphe de la cause de la liberté et de l'humanité sur l'arbitraire. Selon lui, la lutte entre le peuple et les privilégiés ne devint si vive, et n'eut des suites si déplorables, que parce qu'il se forma à côté du trône un parti qu'il appelle le gouvernement occulte, qui chercha d'abord à empêcher, puis à dépopulariser la révolution, et qui, lorsque les obstacles n'eurent fait qu'irriter la nation, transporta son siége chez l'étranger, et suscita les armées alliées contre la France constitutionnelle. Nul doute qu'il n'ait existé un parti de ce genre; mais je ne vois pas pourquoi on l'appellerait *gouvernement occulte;* aucun de ces deux mots ne paraît convenir; il ne gouverna rien et agit ouvertement. Sa composition me semble aussi fort équivoque, d'après l'ouvrage de M. Pagès, qui désigne Breteuil comme l'âme de ce parti, et ajoute que les princes mêmes de la famille royale ne lui parurent pas encore assez monarchiques. M. Pagès fait observer que les comités secrets sont un mal inévitable sous le régime monarchique : je crois pourtant qu'on n'en voit guère que lorsque la forme du gouvernement passe de l'arbitraire au constitutionnel; dans ce cas, les flatteurs des princes manquent rarement d'insinuer aux héritiers du trône qu'ils doivent à la dignité et à l'État de protester contre toute concession, comme étant une atteinte portée à l'intégrité de leur héritage. Que les concessions ou les restitutions soient justes et nécessaires, peu leur importe; on proteste, et puis on soutient les protestations, au risque de bouleverser l'État. Il me semble que M. Pagès attribue un peu trop d'influence à ce comité secret; il faut, en général, être très-réservé dans les suppositions relatives à de pareils comités. On sait que, dans plus d'une occasion, le pouvoir absolu a prétexté l'existence de comités secrets, pour avoir une occasion d'opprimer la liberté : n'imitons pas sa tactique, elle est trop mauvaise et trop usée. Je trouve encore, dans l'ouvrage de M. Pagès, une opinion qui ne me paraît pas exacte; il s'efforce de prouver que, même avant la révolution, la noblesse

avait cessé d'être un corps. « Il y avait, dit-il, des aristocrates, et il n'y avait plus d'aristocratie..... Chassés du parlement de barons par la création des États généraux; chassés du parlement de juges parce qu'ils ne savaient pas lire; chassés de la cour des pairs, qui devint une cour prévôtale tenue par des commissaires nommés par le roi, les nobles furent encore séparés du corps politique, pour qu'ils pussent s'attacher entièrement au corps militaire; et ils cessèrent enfin d'être une puissance guerrière, lorsque l'affranchissement des communes leur enleva le ban et l'arrière-ban, et lorsque les empiétemens de la couronne placèrent l'armée dans les mains du pouvoir royal. » Comment! il n'y avait plus d'aristocratie et de corps de noblesse dans le tems où elle formait un rempart autour du trône, qu'elle tenait isolé; dans le tems où elle rejetait sur le peuple le fardeau des impôts; dans le tems où elle jouissait des priviléges, des justices seigneuriales et des majorats, où elle était en possession de tous les gouvernemens civils et militaires, de toutes les abbayes, en un mot, de tous les postes importans et lucratifs de l'État? Des paradoxes de ce genre sont, il est vrai, assez rares dans cette histoire de l'Assemblée constituante; il y a des vues tres-judicieuses et quelquefois profondes; on y trouve en général plus de raison que de chaleur: cependant, il y a des passages éloquens, mais on en désirerait un plus grand nombre. Quelquefois, l'auteur anticipe dans son récit sur les faits auxquels il revient plus tard, ce qui produit une légère confusion. Ces taches ne peuvent ternir toutefois le mérite d'une composition historique qui n'a eu que la vérité pour but, et la cause de l'humanité pour mobile. D—G.

264. — *Événemens militaires devant Toulouse, en* 1814; par *Édouard* LAPÈNE, capitaine au corps royal d'artillerie, etc. Paris 1822. Ridan, rue de l'Université, n° 5; in-8°. 128 pag. avec un plan, gravé par Ambroise Tardieu. Prix, 3 fr.

L'auteur de cet écrit, ancien élève de l'École Polytechnique, commandait son arme dans une division de l'armée française qui fut la plus sérieusement engagée lors de l'affaire du 10 avril 1814, sous les murs de Toulouse. Son récit, instructif pour les militaires, est attachant pour tous les lecteurs; on y voit briller, de tout l'éclat du courage guerrier, des noms devenus depuis chers à la France par des services encore bien plus précieux. L'auteur

incline trop en faveur de ses camarades ; et néanmoins, on doit lui rendre cette justice, qu'il a fait visiblement quelques efforts pour être impartial. C'est assez dire qu'on ne rencontre dans son livre aucune trace de ces préjugés et de ces haines qu'une politique odieuse a trop long-tems fomentés entre deux grandes et généreuses nations, dignes de s'apprécier et de s'estimer. Plusieurs autres pages de cet opuscule prouvent que M. Lapène est à la fois un militaire instruit, un loyal citoyen et un homme d'un très-bon sens. La bataille de Toulouse a donné lieu à divers écrits stratégiques, parmi lesquels celui que nous annonçons mérite un rang distingué.

X.

265. — (*) *Esprit de l'Encyclopédie*, ou Recueil des articles les plus curieux et les plus intéressans de l'Encyclopédie, en ce qui concerne l'histoire, la morale, la littérature et la philosophie ; réunis et mis en ordre, par M. Hennequin, l'un des collaborateurs de la *Biographie universelle* : nouvelle édition, augmentée d'un grand nombre d'articles qui ne se trouvent point dans les éditions précédentes : 15 vol. in-8°, imprimés sur papier fin des Vosges ; prix de chaque volume, papier fin, 5 fr., papier fin satiné 5 fr. 50. Il faut y ajouter 1 fr. 50 par volume pour les recevoir gratis par la poste. On souscrit à Paris, chez Verdière, quai des Augustins, n° 25. *Troisième livraison*, composée de deux volumes contenant CIR-DEL ; prix 10 fr. et 11 fr. satiné.

Cinq volumes de cette intéressante collection ont déjà paru. Les articles de l'Encyclopédie n'y sont nullement abrégés ou mutilés, de manière qu'on peut la regarder comme une Encyclopédie complète de morale et de politique.

266. — *Souvenirs de Mnémosyne*, ou Nouveaux trésors de la mémoire, ouvrage consacré à l'instruction de la jeunesse et orné de dix gravures. Paris, 1822. Persan et Ce., rue Villedot, n° 4. 1 vol. in-12, 200 pages. Prix,

Voici un de ces livres qui se font avec des ciseaux. C'est un recueil de plus ajouté à tant d'autres ; il paraît formé de leurs débris, et pourra enrichir des siens le premier ouvrage du même genre qui se publiera pour le plus grand bien de la jeunesse et du libraire. On y retrouve ces morceaux de fondation, que les compilateurs se transmettent comme un héritage, et qui ne pouvaient manquer d'arriver, par droit de succession, à l'auteur de

cette nouvelle collection. Il annonce, il est vrai, qu'il a surtout puisé dans la littérature contemporaine; l'idée était heureuse, et méritait seulement d'être exécutée avec plus de goût et de discernement. Mais, à côté de noms justement célèbres, nous rencontrons des noms inconnus ou dignes de l'être. On a même mis à contribution des anonymes, dont personne ne cherchera jamais à pénétrer le secret. Il en est un cependant qui mérite une exception. C'est l'auteur d'un parallèle entre La Fontaine et Molière: l'éditeur aurait-il ignoré que ce parallèle est de Chamfort? Les noms des Muses servent de division à l'ouvrage, qui est, en outre, orné de leur *notice biographique* et de *leurs portraits*. Ces gravures sont médiocres, et comme beaucoup d'autres, elles prouvent l'abus qu'on peut faire de la lithographie. P.

267. — *Fables et Poésies diverses*, par J. F. Roucher. *Deuxième édition*. Paris, 1822, Corréard, au Palais-Royal; in-8°, de 280 p. Prix : 5 fr.

M. Roucher, semblable à un célèbre romantique moderne, se plaint beaucoup de ses contemporains, et croit voir, dans leur jugement sur ses écrits, l'intention suivie et calculée de le vouer à l'animadversion publique. Eh! que ne s'en prend-il à sa muse, au lieu d'accuser ses contemporains, qui ont bien autre chose à faire que de s'amuser à tourmenter un pauvre poète! M. Roucher est réellement malade, il le prouve dans ses notes; et, respectant jusqu'au malheur imaginaire, nous aurions craint d'entrer dans la *ligue* et d'augmenter le nombre des ennemis que son imagination s'est créés, si un passage de ses œuvres, où il paraît trop convaincu de son propre mérite, ne nous avait imposé l'obligation de le juger à notre tour. Dans une *Epître à M. de Liedekerke*, il dit de lui-même :

Si, dans des rimes heureuses,
Je dépeins vivement les flammes amoureuses,
C'est que mon cœur les ressent quelquefois
Si j'ai composé quelques fables
Que le lecteur trouve agréables,
C'est que de la nature ardent admirateur,
Et quelquefois imitateur,
J'ai fait parler en termes convenables

Des bêtes .... quelquefois plus que nous raisonnables.

. . . . . .

Un peu d'esprit, de sentiment,
Et quelques vers écrits facilement
Ne m'ont pas protége contre la calomnie, etc.

Nous avons lu, avec la plus grande impartialité, le recueil assez volumineux de M. Roucher, et nous sommes forcés d'avouer que nous n'y avons pas trouvé une pensée digne d'être citée. Une seule de ses pièces, la première, dont le sujet est emprunté à *Boccalini*, auquel M. Roucher veut bien accorder du talent, nous a paru, malgré la manière dont elle est pour ainsi dire parodiée, renfermer les élémens d'une bonne fable. L'auteur est jeune, dit-on; c'est pourquoi nous n'hésitons pas à porter le fer dans la plaie, pour essayer, s'il est possible, de le guérir de la manie de faire des vers. C'est un service à lui rendre; il peut devenir un citoyen utile à l'État dans toute autre carrière, et celle de la poésie ne lui promet que des chagrins. Nous croyons devoir insister d'autant plus sur ce conseil, que son amour-propre a pu être égaré par les louanges d'un littérateur connu, auquel il avait adressé quelques vers. Nous savons bien que Voltaire croyait devoir en agir ainsi avec les importuns que lui attirait sa célébrité; mais nous pensons qu'il eût été plus généreux à lui d'arrêter sur le bord de l'abîme une foule de jeunes gens qui, par la fausse direction qu'ils donnaient à leur esprit, se condamnaient à une nullité absolue pour eux et pour leur siècle. E. H.

268. — *Rosario*, ou les trois Espagnoles, mémoires historiques par M. Regnault-Warin. Paris, 1822; Corréard, au Palais-Royal. Prix : 7 fr. 50 c., et par la poste 9 fr.

Ce roman, qui retrace, comme tant d'autres, les peines de l'amour, le contraste de l'inconstance et de la fidélité, est écrit d'un style facile et naturel, et se lit avec plaisir. L'auteur a su répandre de l'intérêt sur sa jeune héroïne. Il a rattaché à son récit deux épisodes qui n'ont peut-être pas une liaison nécessaire avec le sujet principal, mais qui ne manquent pas d'une couleur originale. Le premier a pour titre : *Extrait d'un ouvrage intitulé, Chronique de Charlemagne;* le second, qu'il a nommé *Lettres écossaises*, se rapporte à la guerre de Henri VIII contre Jacques roi d'Écosse, et aux idées religieuses de cette époque.

269. — *Marie de Courtenay*, par madame S*** Paris, 1822, 1 vol. in-12, 3e édition. Niogret, libraire, rue de Richelieu, n° 63. Prix : 2 fr. 50 cent.

Une sensibilité vive et vraie, une raison éclairée, un esprit juste, des aperçus fins et délicats, des nuances variées du cœur humain, parfaitement saisies et fidèlement exprimées ; des événemens et des incidens simples, mais attachans, et dont le récit fait couler de douces larmes, caractérisent cette charmante production d'une dame aussi distinguée par les grâces de son esprit et de sa personne que par ses qualités morales, et qui est la nièce et la filleule d'un de nos hommes les plus célèbres. Nous devons au même auteur un second roman aussi intéressant que celui-ci, et non moins utile par son but moral, *Louise et Cécile* (2 vol. in-12. Prix : 6 fr.) qui vient de paraître chez le même libraire, et que nous ferons connaître à nos lecteurs. M. A. J.

270. — *Geneviève*, ou *le Hameau*, histoire de huit journées, par Mad. S. C. auteur de *la Belle Fermière*, etc., etc. Paris, 1822, Arthus-Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23; 1 vol. in-12, Prix : 3 fr., et par la poste 3 fr. 50 c.

Une femme d'une santé languissante part de Paris, le 15 juillet 1796, pour se rendre à l'établissement thermal des boues de Saint-Amand. Arrivée au terme de son voyage, elle apprend que les bains ne sont point ouverts cette année; mais, afin de tirer au moins quelque fruit de son déplacement, la malade s'établit pendant huit jours dans une auberge solitaire, et prend le parti d'observer tout ce qui s'y passe. Elle se fait raconter l'histoire de la maîtresse de l'auberge, femme bien née, que des malheurs et l'inconduite de son mari ont réduite à exercer une profession si pénible; à ce récit qui forme la partie principale de l'opuscule de Mad. S. C., succède le tableau de diverses scènes domestiques et des querelles d'un mauvais ménage, que termine tout à coup une affreuse catastrophe. On voit que le lieu de la scène est aussi rétréci que la durée de l'action est limitée, et que les événemens appartiennent à un ordre de choses très-ordinaire. Mad. S. C. annonce, au surplus, dans son avant-propos, que l'*Histoire de huit journées n'est point un ouvrage*. La perte d'une copie du manuscrit, et la crainte qu'il ne s'en fît une publication fautive, auraient décidé l'auteur à faire imprimer sa relation dans

l'état où elle se trouvait. » Nous nous consolerons, dit en terminant Mad. S. C., du peu d'importance de l'œuvre, si du moins il fournit la preuve de l'invariabilité de nos opinions sur telles matieres qui ne varient jamais : c'est-à-dire le besoin d'un Dieu et celui d'un ordre immuable dans l'État et dans les familles. » Le style nous a paru en harmonie avec le sujet.

271. — *L'illustre coupable* ou l'Homme de la douleur, par madame la comtesse D'OGLOU. Paris, 1822. Aurelien Fleuriau, rue Taranne, au salon littéraire. 2 vol. in-12. Prix 5 fr.

Cet ouvrage est calqué sur le *Solitaire* de M. d'Arlincourt. La scène se pase en Chine, et l'auteur a délayé en deux volumes une suite d'événemens bizarres qui, pour la plupart, n'ont entre eux aucune coherance. Le défaut absolu d'invention, et le vide de pensées qui caractérisent ce roman ne nous permettent pas d'en donner l'analyse. Tous les efforts d'imagination de madame d'Oglou se sont réduits à mettre à la disposition de son solitaire chinois un volcan dont les éruptions obéissent à ses caprices. Le style est incorrect, et manque entièrement de la grâce ordinaire aux femmes qui ecrivent.

272. — *Notice sur quelques objets d'antiquité découverts en Tauride dans un* tumulus, *près du site de l'ancienne Panticapée*; par M. DE BLARAMBERG, conseillier d'état de S. M. l'empereur de toutes les Russies. Paris, 1822. Firmin Didot. 31 pages in-8° avec une planche.

On appelle *tumulus* une éminence faite de main d'homme, de pierres, de terre, et qui couvre une antique sépulture. On en trouve dans toutes les anciennes possessions grecques, dès le tems de la guerre de Troie, et dans la Gaule, pour les tems antérieurs aux Romains. C'est dans un monument de ce genre, près de l'ancienne Panticapée, en Tauride, qu'ont été recueillis les objets curieux dont la *Notice* contient la description, et qui, par leur prix et leur travail, indiquent le tombeau d'un personnage de distinction, mais non pas de *Mithridate*, quoiqu'il ait régné dans ces contrées, et que la montagne porte encore son nom ; car ce tombeau paraît être d'une époque postérieure à ce roi, comme le prouvent les médailles trouvées, d'après le rapport d'un témoin oculaire, dans ce tumulus, lesquelles portent l'effigie et le nom des rois de Pont et du Bosphore, Cotys I, contemporain de l'empereur Claude, et Sauramate II, contemporain de Trajan. C'est à

l'époque de ce second empereur que le tumulus peut être vraisemblablement attribué, et le style des divers objets décrits dans la Notice ne permettrait pas de l'élever plus haut, et moins encore jusqu'au tems de Philippe de Macédoine, où l'art des Grecs procédait différemment, quoique, d'après les savantes conjectures de M. Raoul-Rochette (*Histoire des colonies grecques*, III, 589), une colonie milésienne se fût établie dans cette contrée, deux siècles avant le règne de Philippe. Ces objets sont 1° un vase mutilé, fait d'une feuille d'argent très-mince, orné d'un bas-relief représentant des oies dans diverses positions, d'oves et de canelures; 2° une amphore en terre cuite avec l'inscription sur le col ΕΥΑΡΧΟΣ ΑΡΙΣΤΩΝΟΣ selon la notice, et ΑΡΙΣΤΟΝΟΣ selon le vase; 3° une petite statue, d'environ un pouce de hauteur, en *electrum*, mélange d'or et d'argent, ordinairement d'un cinquième d'argent (ici il est d'un tiers); 4° un collier également en *electrum*, ayant dix-neuf pouces de diamètre; 5° un petit vase en bronze, et enfin des bracelets en or, et une centaine de pointes de flèches, le fragment d'une poignée d'épée et d'autres débris d'armure, tous en *electrum*, ou en or battu ou soufflé, mêlés avec des ossemens humains. Sauf le prix du métal, c'est toujours des objets analogues qu'on trouve avec les ossemens dans les *tumulus* gaulois de nos contrées méridionales, et j'ai eu l'occasion d'en fouiller plusieurs. Les cinq premiers morceaux qui viennent d'être désignés sont représentés sur la planche jointe à la *Notice* que nous analysons, et j'avoue que le dessin de la petite statue qui en fait partie ne me semble pas appuyer l'érudition excessive de l'auteur, qui veut y reconnaître un *Hercule scythifié*; au premier aspect, on est au contraire tout naturellement porté à y reconnaître un guerrier scythe armé de son carquois, et de son arc, qui a la même forme que celui des médailles cimmériennes, et surtout de celles d'Héraclium de la Chersonèse taurique; portant dans sa main droite le rhyton, d'un usage habituel dans cette contrée, même à la guerre, habillé de l'anaxyris, ou pantalon scythe, et enfin tenant dans sa main gauche une arme que je crois être encore la fronde des Scythes, et non pas une massue ou bâton à gros bout. Quelle que soit du reste cette divergence dans la manière de qualifier cette petite statue, les objets trouvés dans le tumulus n'en sont pas moins intéressans, et l'on doit de la reconnaissance aux savans russes qui s'empressent de

faire connaître les monumens qu'ils arrachent à une contrée célèbre qu'ils sont seuls à portée d'explorer. C. F.

273.—*Salon d'Horace Vernet;* par MM. Jouy et Jay. Paris, 1822. Ponthieu, Palais-Royal, Galerie de Bois, n° 252. In-8° de 180 pag. Prix 2 fr. 50 c.

Si, cette année l'entrée, du salon a été interdite à quelques tableaux d'Horace Vernet, l'habile maître dont le public a toujours chéri les ouvrages, en a été suffisamment dédommagé par l'empressement général à visiter son atelier. M. Horace Vernet a consacré son pinceau à toutes les époques de notre gloire nationale, il n'a rien fait pour tâcher de les faire oublier, et il n'a point quitté les champs de bataille pour les solitudes monastiques, ni les héros pour les saints. On cherche en vain à revoir les souvenirs d'Austerlitz, d'Aboukir, retracés sur la toile, par un habile pinceau, mais du moins ceux de Jemmapes et de la barrière de Clichy brillent au grand jour. La plume de MM. Jay et Jouy s'est unie au pinceau d'Horace Vernet pour rappeler les faits glorieux de ces patriotiques journées; les inspirations du peintre ont passé dans l'âme des deux écrivains, et leurs descriptions sont brillantes, animées et poétiques comme ses tableaux. Le récit historique qui précède la description pittoresque saisit l'attention, donne un nouveau charme aux détails techniques et en couvre la sécheresse. Il était difficile qu'un travail exécuté si rapidement fût exempt d'erreurs, il s'en trouve plusieurs dans l'ouvrage de MM. Jouy et Jay; nous ne les releverons pas, persuadés que les auteurs les ont aperçues et les auront fait disparaître dans la seconde édition qui, dit-on, est déjà sous presse, et sera ornée de quarante-cinq dessins au trait des tableaux d'Horace Vernet. Ainsi, le salon de ce peintre aura fait naître un bon ouvrage de plus; et ce que la modestie des auteurs n'avait donné d'abord que comme une espèce de livret, va devenir un livre historique, qui figurera avec honneur dans la bibliothèque de tous les amis des arts et de l'illustration française.

A.

274. — *Méthode élémentaire et analytique de musique et de chant*, conforme aux principes et aux procédés de l'enseignement mutuel, et facilement applicable dans les institutions de tous les degrés, par B. Wilhem; deuxième livraison, composée de 33 feuilles *in-folio* du *Guide* de la seconde classe, et de 14 pages in-8°. de musique. Prix,

pour les souscripteurs, 7 fr. Chez l'auteur, rue Saint-Denis, près le boulevart, n° 374; chez Colas, libraire, rue Dauphine, n° 32, et chez les principaux marchands de musique.

Mémoires et rapports des sociétés savantes et d'utilité publique.

275. — *Compte rendu des travaux de la Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts, du département du Var*, depuis l'année 1814 jusqu'à 1817 inclusivement. *Première partie.* Toulon, 1819. Calmen, imprimeur. In-8. de 90 pages.

On trouve dans ce recueil l'analyse d'un mémoire de métaphysique, dans laquelle l'auteur combat des opinions qu'il attribue à Cabanis, aux docteurs Richerand et Gall, qu'il paraît n'avoir pas bien compris, et où il renverse, sans difficulté, des doctrines auxquelles personne n'a jamais donné aucune croyance. Il y a plus de savoir dans un autre mémoire *Sur l'utilité et les moyens d'apprendre la langue des sauvages de l'Océan pacifique.* L'auteur de ce mémoire, M. le chevalier de Merlhiac, s'est aussi occupé de l'origine des *Titans* et de ce qu'étaient les *Argonautes.* En suivant le système des origines scythiques, l'auteur reconnaît, dans la fable des Titans, une tradition de l'invasion du midi de l'Europe, et particulièrement de la Grèce, par les peuples du Nord. Il rend aussi très-vraisemblable l'opinion que l'expédition des Argonautes fut une entreprise des Grecs contre ces conquérans septentrionaux. Toutefois, ces hypothèses, qui ont exercé des plumes habiles, n'en sont pas moins reléguées, par les bons esprits, au nombre de ces recherches hasardeuses où l'on se rend compte de tout au moyen d'un ensemble d'étymologies, dont aucune en particulier ne tiendrait contre un examen régulier, qui ne serait pas même sévère. On trouve ensuite, dans ce *Compte rendu*, un précis de la première partie d'un travail de M. *Charles Dupin*, membre de l'Institut, sur les causes de la grandeur et de la décadence des Grecs; des notices sur des traductions d'auteurs grecs et latins; sur le plan d'une histoire de la littérature des Romains; sur quelques traductions d'ouvrages en langues étrangères, et enfin différens morceaux en prose et vers composés par les membres de la Société. F.

276. — *Précis analytique des travaux de l'Académie royale de*

Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, pendant l'année 1821. Rouen, 1822. Imprimerie de Périaux père. 1 vol in-8. 186 pages.

M. *Marquis*, président de l'Académie, a pris pour sujet du discours qui ouvre le recueil, et qu'il a prononcé dans la séance publique du 10 août, ces mots si connus d'Horace, *ut pictura, poesis*. Dans ce discours, l'auteur esquisse, d'une main rapide et brillante, l'application à la poésie des principales règles de la peinture. Les *Sciences et Arts*, les *Belles-Lettres et Arts* forment les deux principales divisions du Precis que nous annonçons. La première a pour rapporteur M. *Vitalis*. Un véritable esprit philosophique préside aux travaux de cette *classe*. Parmi les nombreuses citations d'ouvrages que renferme le rapport, on distingue une *Notice sur la limite des racines des équations* par M. *Vène*, capitaine du génie à Givet; une autre du même auteur sur *les déblais*; des *Observations sur le galvanisme et le magnétisme*, par M. *Le Hot*, ingénieur des ponts et chaussées; l'*État des substances terreuses, pierreuses, métalliques et fossiles trouvées dans la fouille faite à Saint-Nicolas, près Dieppe, pour la recherche d'une mine de houille:* cet état est dressé par M. *Héricart de Thury*, inspecteur général des travaux souterrains du département de la Seine. Son but est de mettre en harmonie la nomenclature des mineurs avec celle qui est adoptée aujourd'hui par les minéralogistes; la profondeur de la fouille a été de 1, 025 pieds. Viennent ensuite des *Observations microscopiques et physiologiques sur l'ulva intestinalis*, par M. *B. Gaillon*, de Dieppe. Le but de ce mémoire est de tenir en garde les botanistes contre les métamorphoses d'une espèce d'hydrophyte jusque là trop peu étudiée, et de prouver que c'est à la paresse des observateurs, au défaut de suite dans les observations, et non à l'usage du microscope, qu'on doit s'en prendre des doubles emplois, trop fréquens, dans l'établissement des espèces en histoire naturelle. La traduction manuscrite de l'ouvrage du docteur *Ferrari sur l'Etna, ses éruptions et ses produits volcaniques* faite par M. *Robert* et offerte à l'Académie, a paru à cette compagnie un grand service rendu à la science. M. *Dubuc* a, dans une Notice, présenté la cause des effets malfaisans attribués à des *figues* que l'administration municipale a été obligée de rejeter du commerce. M. *Vitalis* a rendu compte, au nom d'une commission, de l'analyse faite par M. *Berthier*, ingénieur des mines, d'un sable *chrômifère* trouvé dans un petit ruisseau de l'Ile-a-Vaches, située à 17

kilomètres au sud de l'île Saint-Domingue. Le docteur *Godefroi* a, par de savantes recherches, et dans un travail important, donné la solution d'une *Question*, proposée par M. *Moreau de Jonnès*, l'un des collaborateurs de la *Revue, relative aux épidémies qui ont ravagé la ville de Rouen dans le dernier siècle*. La section *Médecine* offre aussi plusieurs rapports sur divers ouvrages du docteur *Desmoulins*, également collaborateur de la *Revue, sur l'état du système nerveux, et sur la possibilité de perfectionner l'homme par les modifications de son organisation*. Le chapitre *Agriculture* renferme de nombreux aperçus sur les travaux des diverses sociétés qui s'occupent de cette branche de prospérité publique. Un mémoire très-étendu *sur la distillation de l'eau de mer, et sur les moyens proposés pour obtenir de ce fluide une eau exempte de corps étrangers et propre aux usages de la vie*, par M. *Dubuc*, termine les travaux de la classe des *Sciences et Arts*. Ceux de la classe des *Belles-Lettres*, dont M. *Bignon* est le rapporteur, paraissent aussi nombreux et aussi satisfaisans. Les bornes de ce recueil ne nous permettent d'en donner qu'un petit nombre d'indications très-sommaires. *Traduction française de* Roderic, dernier *rois des Goths*, par M. *Amillet*; *Documens* de M. *Soilicoffre*, de Dieppe, *sur des antiquités découvertes par la mer à l'embouchure de la Saône; Esquisse d'un essai sur la philosophie des sciences*, par M. *Jullien*, de Paris, fondateur et directeur de la *Revue*. Cet ouvrage, dont M. Auguste Prévost a fait ressortir tous les avantages, est une théorie profonde des moyens de conduire les hommes à la perfectibilité intellectuelle et morale; M. *Fontanier* a communiqué *une Notice historique sur la Henriade, un Mémoire sur les critiques de la Henriade, un Jugement de la Henriade, l'Examen particulier du premier chant*, et *une Imitation libre du petit poème de Properce* intitulé *Tarpeia*. Un mémoire très-étendu et très-ingénieux, de M. *Botta* sur cette question : *Pourquoi peut-on faire des vers italiens sans rimes;* diverses pièces de poésie de MM. Vigné, Licquet, Guttinguer et le Filleul des Guerrots terminent ce recueil. Au nombre des pièces de poésie, on remarque, avec un bien vif intérêt, *Le nouveau riche et le Solitaire*, de M. *d'Ornay*, doyen des académiciens, âgé de quatre-vingt-treize ans. B. G.

Livres en langues étrangères imprimés en France.

277. — *Juris civilis ecloga, qua, cum justinianeis Institutionibus, novellisque* 118 *et* 127, *continentur Gaii Insitutionum commentar*

IV, Ulpiani regularum liber singularis, Pauli sententiarum libri V, et breviora quædam veteris prudentia monumenta, ad usum prælectionum. Parisiis, 1822. Venit, via vulgo dicta *Christine*, nº 3. Un volume de 364 pages.

Ce Recueil n'avait jamais été imprimé en France, et il manquait à l'enseignement du droit. Il doit trouver aussi sa place dans toutes les bibliothèques, et son titre le recommande à tous ceux qui s'occupent du droit ancien et moderne. Les éditeurs ont, à cet égard, fait un véritable présent aux professeurs et aux élèves.

278. — *Tabla Sinoptica, etc.* — Tableau synoptique ou Grammaire française, unique en son genre, adaptée à l'usage des Espagnols; qui, en dix leçons d'une heure chacune, et sans maître, apprend à connaître le son, la valeur et l'emploi des signes de la pensée, et par conséquent à lire correctement ce qui est écrit dans cette langue; et en dix-sept leçons de plus, à écrire et traduire en français et à commencer de converser dans la même langue; par *Antoine Évariste* DE CABELLO, directeur en chef du nouveau bureau de traduction générale des langues, exerçant près de tous les tribunaux français, etc. Paris, 1822. L'auteur, au bureau de l'interprétation des langues vivantes, et au dépôt des lois; à Madrid, Perez, rue de *les Carettas*; Cadix, Niel. Grande feuille gravée.

279. — *Romancero et historia del rey de Espana don Rodrigo, Postrero de Losgados*, en language antiguo; Recopilado por ABEL HUGO. Paris, 1821. Antoine Boucher, imprimeur, et Pélicier, libraire, place du Palais-Royal, nº. 243; 1 vol. in-12, prix 2 francs.

En Espagne, plus que partout ailleurs, les poésies populaires connues sous le nom de *romances* sont aimées de la nation; long-tems elles ont composé, à elles seules, la littérature espagnole. On s'en ferait au reste une idée très-imparfaite, si on les jugeait d'après les romances françaises. Les romances espagnoles sont souvent de véritables poèmes; quelquefois, elles adoptent les divisions du drame, et en offrent même le mouvement. Tantôt, elles s'élèvent à la hauteur du style de l'ode; tantôt elles ont la simplicité de l'Idylle; mais elles ne perdent jamais ce caractère de naïveté qui fait leur plus grand charme. Ces diverses formes du langage poétique se retrouvent dans les romances du huitième siè-

cle (1), sur *Rodrigue, dernier roi des Visigoths* en Espagne. L'opinion la plus accréditée est que ce prince périt en 714, à la fameuse bataille de Xérès, qui décida l'asservissement de l'Espagne par les Maures. Mais les romances font survivre cet infortuné monarque à son désastre, pour le faire mourir ensuite repentant et martyr. Un poète anglais distingué, M. R. Southey, a tiré un parti ingénieux de cette croyance dans son beau poème de *Roderick*. (*Voyez* T. IX, pag. 517). — On ignore à qui sont dues les romances sur Rodrigue; il y a lieu de croire que ces pièces ont été composées par différens auteurs; et c'est peut-être d'après cette supposition que Lope de Vega les regarde comme *une Iliade qui n'a pas d'Homère*. Quoi qu'il en soit, M. Abel Hugo a rendu un véritable service aux lettres, en réunissant dans l'ordre historique ces pièces qui se trouvaient éparses dans divers recueils de bibliothèques. Ce jeune littérateur a publié, en outre, la traduction des principales romances sur Rodrigue, dans un ouvrage intitulé *Romances historiques traduites de l'espagnol*. A. M—T.

280. — *Ode hébraïque sur la consécration du temple élevé par le Consistoire israélite de Paris;* par le rabbin D. Drach. Paris, 1821. Imprimerie hébraïque de Setier.

281. — *Ode hébraïque sur l'inauguration du nouveau temple israélite de Paris*, célébrée le 12 Adar, 3582 (5 mars 1822); par M. de Cologna, grand-rabbin, président du consistoire central des israélites de France. Paris, 1822. Même imprimerie.

282. — *Discours prononcé à l'occasion de l'inauguration du nouveau temple de Paris*, par le même. Paris, 1822, même imprimerie. (2).

La littérature hébraïque a eu plusieurs phases, à des époques fort reculées les unes des autres. Consacrée à l'inspiration et à l'enthousiasme dans les antiques monumens de la poesie sacrée, elle le fut, dans le moyen âge, aux discussions épineuses de la méta-

---

(1) Cette opinion sur l'époque où ces romances ont été composées ne peut pas trouver sa place dans l'ordre historique des productions littéraires du moyen âge, quoique cette époque soit celle du prince qu'elles célèbrent; nous ajoutons que les meilleurs chronologistes fixent la fin de son règne à l'année 712, et l'on ignore en effet s'il périt dans la bataille ou s'il lui survécut. (*V. d. R.*)

(2) M. Cologna ayant fait hommage de son *Ode* et de son *Discours* à M. le duc d'Orléans, il en a reçu une lettre flatteuse et une somme de 300 fr. pour les pauvres du culte israélite.

physique, de la théologie et de la grammaire. Les formes extérieures de sa langue changèrent avec son génie; à des poètes sublimes, comme Job, Moïse, le roi Prophète et Isaïe, succédèrent des philosophes, des moralistes, des grammairiens, comme Juda dit le Saint, Juda Lévi, Aben-Esdra, Abarbanel, Maymonide, Menechmanide, Jarchi, Kimchi, et ce Bédrachi dont l'ouvrage intitulé l'*Appréciation du monde*, traduit par l'auteur de cet article en 1809, présente des analogies de style et de pensée si remarquables avec le poème persan, *les Fleurs et les Oiseaux*, qui avait paru à peu près à la même époque (au treizième siècle), et qu'un orientaliste distingué, M. Garcin de Tassy, vient de traduire avec succès. Depuis la fin du dernier siècle, quelques circonstances ont fait reparaître avec un nouvel éclat la littérature hébraïque, négligée depuis assez long-tems, surtout en France et en Allemagne; des israélites distingués l'ont cultivée avec beaucoup de zèle; les uns, en imitant, dans des dissertations de philosophie et de philologie, le langage des docteurs hébreux du moyen âge; les autres, en se livrant aux inspirations de l'éloquence et de la poésie, dans l'hébreux ramené à son antique pureté. En Allemagne, le célèbre philosophe juif Moses Mendelssohn, Hartevig, Veselis, auteur d'un poème sur la vocation de Moïse, dont j'ai traduit des fragmens dans le *Mercure étranger* de 1815, David Friedlander de Berlin, occupent les premiers rangs parmi ces écrivains. En France, au commencement de la révolution, J. B. Bing, et Enesheim de Metz, L. Buchental de Strasbourg et E. Halevi à Paris, marchèrent honorablement sur leurs traces; en Italie, ils avaient pour digne émule M. Abraham de Colognia, de Mantoue, qui fut amené en France par le mémorable Sanhédrin dont il fut un des dignes chefs, et qui, depuis, a été appelé à présider le Consistoire central des Israélites de France. Précédemment connu par d'intéressantes poésies hébraïques, par des dissertations savantes et des compositions religieuses écrites avec onction et pureté, il justifie aujourd'hui son ancienne réputation par *le discours français et l'ode hébraïque et française* qu'il a publié à l'occasion de l'inauguration du nouveau temple de Paris. L'un se recommande par des idées et des principes, l'autre par des sentimens et des images, tout-à-fait appropriés à la nature et à la couleur du sujet. Je crois faire suffisamment l'éloge de M. Drach qui, déjà très-avantageusement connu par plusieurs autres productions de ce genre, et par des ouvrages utiles à la jeunesse israélite, dont

l'enseignement lui est confié dans une école élémentaire, a publié également une ode hébraïque et française à l'occasion de la même solennité, en disant qu'il est, sous tous les rapports, entièrement digne, comme écrivain et comme rabbin, de marcher sur les traces honorables de M. Cologna. L'approbation que M. Drach a donnée, comme beaucoup d'autres docteurs de la loi de Moïse, à l'ouvrage que j'ai publié sous le titre d'*Abrégé de la Bible* ou Choix de morceaux de piété et de morale à l'usage des israélites de France; et la critique de ce même ouvrage, dépourvue d'importance et de justesse, comme je le prouverai ailleurs, à laquelle M. Cologna a pris part, ne m'empêchent pas de juger les ouvrages de l'un et de l'autre avec la même impartialité; j'ajouterai, quant au discours prononcé par M. Cologna, qu'il serait à désirer que MM. les administrateurs du nouveau temple de Paris prissent des mesures pour que de semblables discours fussent prononcés dans la langue nationale, les jours de fêtes et de solennités religieuses des juifs, comme aussi pour introduire des livres de piété écrits dans la même langue, afin de mettre, comme on le désire depuis longtems, les formes extérieures du culte juif en harmonie avec l'état actuel de ceux qui le professent, toutefois en en respectant les bases antiques et fondamentales. Ce n'est que par ces utiles modifications qu'il est possible de combattre avec succès l'indifférence religieuse qui, dans les nouvelles générations, menace une classe d'individus à qui elle serait peut-être plus préjudiciable encore qu'à toute autre.

M. Cologna a ajouté, dans son ode, à l'harmonie du rhythme hébraïque, celle de la rime, étrangère ou même contraire au génie de cette langue, et qui probablement y a été introduite dans les tems modernes par le contact de la littérature arabe; mais l'exemple en a été donné par un grand nombre d'hébraïsans célèbres. M. Drach a fourni à son ode, avec un agrément de moins, un intérêt de plus, celui d'une plus grande fidélité aux traditions des écrivains juifs et chrétiens les plus distingués en matière d'exégèse, tels que Mendelssohn dans ses Commentaires hébreux, Michelis dans ses Commentaires allemands, l'anglais Lauwt dans son Cours de littérature sacrée, et enfin Herder dans son ouvrage sur le Génie de la poésie des Hébreux.

MICHEL BERR, *de Turique.*

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

Ile de Saint-Vincent. — *Zoologie.* — *Serpent Boa.* — Quelques nègres qui travaillaient près de la baie sablonneuse découvrirent, dernièrement, un énorme serpent, inconnu jusqu'alors dans les îles de l'Amérique septentrionale. L'un d'eux le tua, d'un coup de fusil dans la tête. Il est de l'espèce nommée *Boa*, si commune sur le continent voisin; on ignore comment il a pu parvenir jusqu'aux rivages de l'île de Saint-Vincent. Il a quatorze à quinze pieds de long; la circonférence de son corps varie de trois à quatre pieds. Lorsqu'on l'aperçut, il dormait roulé en spirale; mais il s'étendit et se redressa dans toute sa longueur, dès qu'il fut éveillé.

États-Unis. — New-York. — *Marine.* — *Mécanique.* — On a fait avec le plus grand succès, dans cette ville, une expérience qui mérite de fixer l'attention des puissances maritimes. D'après les procédés indiqués par le commodore Rodgers, une frégate de 44 canons, du poids de 16 tonneaux (2,200,000 livres) a été hissée sur un plan incliné à 45 degrés, par le moyen de 3 cabestans. Elle a été ainsi passée, tout armée, de la mer sous un hangard. On sent de quel avantage il sera pour les vaisseaux de guerre de n'être pas continuellement à flot, et cependant toujours prêts à mettre en mer.

Boston. — *Télégraphe domestique.* — Voici une invention bien supérieure à celle des sonnettes, lesquelles ont pourtant leur mérite. Il s'agit de transmettre aux domestiques des ordres qu'ils exécuteront sur-le-champ, sans perdre le tems qu'ils emploient maintenant à venir entendre un commandement verbal, en ouvrant les portes et refroidissant les appartemens, etc. L'inventeur M. Pearson, demeurant à Boston, a imaginé de suppléer à la parole et de surmonter les obstacles que peuvent opposer les murailles et les distances; le maître sera servi aussi promptement

et aussi ponctuellement qu'il est possible, et le serviteur, toujours sûr d'avoir bien compris, n'aura pas à craindre les suites de ses distractions ou de son étourderie. — Le télégraphe de M. Pearson consiste en deux cadrans divisés de la même manière, dont les aiguilles sont assujetties à se mouvoir en même tems, et a parcourir des espaces égaux. La transmission du mouvement d'une aiguille a l'autre était la seule difficulté que présentait cette sorte de problème de mécanique; l'inventeur s'en est bien tiré. L'un des cadrans est placé dans la chambre du maître, et peut être converti en meuble de décoration; l'autre est partout où l'on voudra que les domestiques attendent les ordres. Chacune des divisions, que l'on peut multiplier à volonté représente un commandement, que l'on indique par une lettre ou par tout autre signe convenu. Le maître place l'aiguille de son cadran sur le signe de l'ordre qu'il veut transmettre, et sur-le-champ le signal est repété dans l'antichambre. Les artistes français construiront facilement ce télégraphe; celui de M. Pearson coûte cinq dollards, environ vingt-six fr. (Extrait du *Journal Américain des Sciences et des Arts*, par M. *Benjamin* Silliman, mois de février 1822.)

Philadelphie. — *Une Société phrénologique centrale* s'est etablie dernièrement dans cette ville, à l'instar de celle d'Édimbourg, en Écosse. (*Voy.* ci-dessus, pag. 189.) Elle a pris, dans les deux premiers mois de son existence, un aspect si imposant par le nombre et le mérite personnel de ses membres; qu'elle a dépassé les espérances que ses fondateurs et les plus zélés amis de la nouvelle science auraient pu former de ses succès. Parmi ses membres, se trouvent des hommes qui se distinguent dans l'art de guérir, au barreau et dans l'état ecclésiastique. Les Sociétés de Philadelphie et d'Édimbourg se sont mises en relation pour se communiquer mutellement leurs observations et pour propager, par de communs efforts, la science phrénologique qui promet tant de bien à l'humanité.

New-York. — *Institution des sourds-muets.* — Le 25 octobre 1821, les élèves de cette institution, au nombre de soixante, ont subi un examen public. Une jeune fille de l'Utique, miss Barnard, a recité par signes l'oraison dominicale, de manière a être parfaitement comprise, et à prouver qu'elle comprenait parfaitement ce qu'elle exprimait par des gestes. Elle n'est dans l'institution que depuis

quatorze mois. Plusieurs élèves prirent part ensuite aux exercices de mémoire. Miss Barnard écrivit ce qu'elle avait récité par signes; une autre écrivit l'histoire de la création; une troisième, celle du déluge, etc. Vinrent ensuite deux petites filles, âgées de neuf à dix ans, qui écrivirent, sur un tableau noir, deux verbes dans leurs différens tems, joints au pronom personnel, et suivis d'un nom, de manière à former une phrase entière; M. Loofbarow, premier professeur de l'Institution, fit ensuite une dissertation qui tend à prouver que, le but de la grammaire étant d'enseigner la construction du langage, il serait très-utile de faire conjuguer les verbes en y joignant les pronoms et les noms. Richard Sip, fils d'un fermier de la nouvelle Jersey, a ensuite récité par signes la fable d'Ésope intitulée *l'Ours et les Abeilles*, après avoir défini la fable en général et montré son utilité.

ASIE.

Batavia. — *Tremblement de terre.* — Les journaux de cette ville donnent des détails sur un tremblement de terre qui a eu lieu dernièrement sur la côte sud des îles Célèbes. Il a fait de grands ravages, particulièrement à Bœlœ-Komba, où la mer s'est élevée à une hauteur prodigieuse et a inondé le rivage, après avoir détruit toutes les plantations depuis Bontain jusqu'à Roclœ-komba; plus de cent personnes ont perdu la vie. Une autre commotion avait déjà eu lieu le 4 janvier de cette année. Le retour fréquent de ce phénomène fait craindre l'éruption d'un volcan.

AFRIQUE.

Ile Bourbon. — *Voyage scientifique.* — M. Leschenault de la Tour, naturaliste du roi, en mission dans l'Inde depuis sept ans, quitte ce pays et se rend à Nantes sur le *Régulus*, parti de Bourbon le premier février 1822. Il emporte divers animaux vivans, entre autres le fameux *boha*, appelé *le serpent python*, quatre espèces de *fortuos*, deux *makir* de Madagascar, un *chat-civette* de l'Inde, et deux caisses de plantes vivantes. Le gouverneur de l'île de Bourbon a fait imprimer le mémoire de M. Leschenault sur le cannellier de Ceylan, que ce voyageur a naturalisé dans l'île. — La gazette du 19 janvier dernier rend compte d'une

expérience dont les résultats peuvent être importans pour l'agriculture coloniale. Il s'agit d'améliorer les cotonniers en les greffant sur les grandes malvacées de l'Inde. M. Leschenault, à qui l'on doit cette idée, a fait greffer le cotonnier par approche sur l'*hitifeus populueus*, le *guasuma* et l'*hibifeus liliflorus*. Ces trois greffes ont très-bien réussi, et celle qui a été tentée sur le *guasuma* a surtout une vigueur très-remarquable. On a l'espoir d'améliorer par là les espèces de cotonniers, de repousser par une végétation plus vigoureuse les insectes qui, depuis plusieurs années, font de grands ravages, et de rendre les cotonneries beaucoup plus durables. Les sciences naturelles et l'agriculture auront les plus grandes obligations à cet infatigable et savant voyageur. E. J.

EUROPE.

ILES-BRITANNIQUES.

Irlande. — *Marais mouvant.* — Le singulier phénomène dont nous avons déjà rendu compte (T. XI, pag. 627) s'est encore reproduit sur plusieurs points. Un petit marais situé au nord-est de celui de Kilmaleady a paru fort agité pendant plusieurs jours; il s'élevait à une hauteur considérable, et retombait ensuite dans son lit. Les habitans du voisinage éprouvent les plus vives inquiétudes et redoutent une inondation subite. Un terrain d'environ cent acres de terre, du comté de Joyce, couvert de pâturages, de collines et de nombreuses habitations, a été vu dernièrement en mouvement, entraînant avec lui une grande quantité de limon et de pierres, détruisant tout ce qui s'opposait à son passage, et se dirigeant vers la mer avec une effrayante rapidité; un peu avant cette catastrophe, un bruit sourd s'était fait entendre; on avait ressenti en même tems une commotion assez forte qui avait donné l'éveil aux habitans, et leur avait permis de s'enfuir et d'enlever une partie de leurs effets. Un ou deux jours après, une portion de terrain avoisinante s'est détachée de la même manière : on n'a rien pu sauver. La Société royale de Dublin s'occupe, dit-on, d'observer de ce phénomène, et de remédier à quelques-uns de ses ravages.

Londres. — *Astronomie.* — Le capitaine Basil Hall affirme que les occultations des étoiles fixes par la lune sont parfaitement vi-

sibles en mer, et qu'il a fait lui-même plusieurs observations de ce genre. Cette manière de déterminer la longitude serait bien préférable à celle qu'on a employée jusqu'ici, et qui a pour base les éclipses des satellites de Jupiter.

Cork. — *Instrument pour distinguer le lait pur du lait mélangé.* — M. Davy (Édmond), professeur de chimie, et secrétaire de l'Institution royale de Cork, a publié quelques expériences faites dans le but de découvrir les substances étrangères mêlées dans le lait écrémé, ainsi qu'une description d'un *lactomètre*, invente par lui, sur le même principe que l'hydromètre, pour découvrir la fraude. La grande consommation de lait qui se fait en Irlande rendait ces recherches importantes. La vente du lait écrémé, dans les marchés de Cork seulement, s'élève à environ mille louis par semaine. Dans toutes ses expériences sur le lait mélangé, M. Davy n'a trouvé d'autre substance étrangère que l'eau. Le lait vendu au marché contenait depuis un huitième jusqu'à un cinquième d'eau. Il ne croit pas qu'on puisse y mêler de la craie, de la farine ou de l'amidon pour l'épaissir, comme on le suppose généralement. La craie ne peut se dissoudre dans le lait, et retombe au fond du vase par son propre poids; il en est de même de la farine et de l'amidon. Le *lactomètre* se vend à Cork, chez M. Bennett, fabricant d'instrumens de mathématiques, avec ou sans un petit thermomètre; une note abrégée indique la manière de s'en servir, qui est fort sort simple. L'introduction de cet instrument en France ne serait pas indifférente à notre économie domestique.

Londres. — *Température des appartemens; moyens de la déterminer.* — M. J. Murray a publié quelques observations curieuses sur la température d'une chambre indiquée par deux thermomètres placés, dans le mois de novembre, à différentes hauteurs: l'un posé à terre et l'autre suspendu à six pieds et demi au-dessus du plancher. M. Murray ajoute que le thermomètre métallique de Breguet, placé dans une chambre sans feu, en été, détermine exactement les différences de température qui existent entre le plancher et une chaise, et entre cette dernière et une table.

— *Moyens de colorer les agates.* — On fait bouillir les agates dans de l'acide sulfurique : aussitôt que quelques lames deviennent noires, tandis que d'autres conservent leur couleur, ou passent même au blanc, on cesse l'ébullition. Il faut auparavant que les

agates aient été dégrossies et usées sur la roue du lapidaire : dans cette opération préliminaire, la surface de la pierre est imprégnée d'une petite quantité d'huile que l'acide sulfurique fait passer au noir. Les Indiens ont des procédés secrets pour blanchir la surface des agates. Il nous vient de ce pays des cornalines (sortes d'agates) sur lesquelles on aperçoit des lignes très-fines entrelacées de manière à produire les plus singuliers effets : on les obtient en recouvrant la pierre de carbonate de soude, qui produit à la surface de la pierre exposée au feu sous un moufle, un émail non moins dur que la pierre elle-même et susceptible de prendre le même poli. Ce procédé procure de tems en tems des pierres très-propres à faire des camées. (*Extrait* d'une lettre de M. *Mac-Culloch* à M. *Brewster*).

— *Vernis pour préserver le fer de la rouille.* — M. Arthur Aikin, secrétaire de la Société des arts et manufactures, emploie le caoutchouc fondu pour préserver le fer de la rouille. Cette substance se fond à peu près à la même température que le plomb. Il faut faire cette opération dans un vase fermé. Lorsqu'elle est liquide, il faut la remuer avec un agitateur, qui l'empêche de se décomposer par l'effet de la chaleur, au fond du vase. — M. Perkins a perfectionné ce procédé : il fait dissoudre le caoutchouc dans l'huile essentielle de térébenthine, et applique ce vernis sur le fer : lorqu'il est bien séché, il est ferme et ne s'altère point par l'humidité. M. Perkins s'en est servi avec avantage pour conserver intactes ses planches gravées sur l'acier (Extrait des *Annales de chimie*, février 1822).

Londres. — *Mécanique.* — *Navigation dans les canaux.* — Un Hollandais, M. Van Heythuysen, a obtenu un brevet d'invention pour un appareil qui a pour but de hâter la navigation sur les canaux et de la rendre moins dispendieuse. Voici en quoi il consiste : une roue placée à l'avant du bateau, ou même à l'avant et à l'arrière, reçoit un essieu qui se projette, de chaque côté du bateau, d'environ vingt pouces; à chaque bout de l'essieu, est attachée une roue garnie de rames courtes et larges, telle qu'on en voit aux bateaux à vapeur; chaque roue contient six rames. Un seul homme fait marcher la grande roue, qui met toutes les autres en mouvement. La supériorité de cette manière de naviguer sur l'ancienne méthode est incontestable. Un rameur, quelque effort qu'il

fasse, ne peut guère tirer ses rames de l'eau plus de vingt-quatre fois par minute, et la force de chaque coup de rame est d'environ trente livres. La machine de M. Van Heythuysen fait passer les rames dans l'eau 136 fois par minute, avec une impulsion de cinquante livres chacune. On sait que l'usage des rames ordinaires est difficile et incommode dans un canal; l'usage des chevaux pour tirer à la cordelle est dangereux et coûteux, et exige qu'on entretienne des routes sur les bords des canaux, etc. L'appareil dont nous parlons, et qui n'est qu'une modification des machines déjà connues, n'a pas tous ces inconvéniens. Celle-ci est fort simple, et assez légère pour qu'on puisse la placer et l'enlever à volonté. Une barque très-chargée a fait, par ce moyen, cinq milles par heure, avec le secours de deux hommes seulement.

— *Société royale.* — Dans la séance du 28 février, M. John Barrow a communiqué à la Société une lettre du révérend Fearon Fallows, qui lui fait part de l'apparition d'une tache singulière qu'il a observée dernièrement dans le disque de la lune. On a aussi lu un mémoire sur la différence apparente des dents et du crâne dans diverses espèces de veaux marins, par sir Everard Home. — Le 7 mars, le président a soumis au conseil des expériences et des observations sur le développement des propriétés magnétiques de l'acier et du fer, par William Scoresby.

— *Société astronomique.* — *Nouvel instrument propre à transmettre les signaux.* — Dans sa séance du 8 mars, la Société a favorablement accueilli l'instrument de M. Gauss, nommé *héliotrope*, et au moyen duquel on peut transmettre des signaux géodésiques à une distance très-considérable. Cet instrument consiste en un miroir réflecteur, ayant environ deux pouces de long et un pouce et demi de large : il est monté de manière à pouvoir toujours renvoyer les rayons du soleil sur un point donné, malgré le mouvement de cet astre. La lumière réverbérée est si forte, qu'à une distance de 10 milles, elle étoit trop éblouissante pour le télescope du *théodolite* (instrument d'arpentage); on fut obligé de couvrir une partie du miroir; à 25 milles, la lumière paraissait comme une belle étoile, même lorsqu'une des stations étoit enveloppée de pluie et de brouillard; et, à 66 milles, elle étoit encore très-distincte. Ainsi, l'usage de ce précieux instrument n'a d'autres bornes que celles qui résultent de la courbure de la terre.

La Société a résolu d'envoyer des exemplaires du 1er volume de ses Mémoires à tous ses correspondans, et à toutes les Académies et sociétés savantes du monde. Dans ce premier volume, outre le discours de réception, les réglemens et le premier rapport du conseil de la Société, on trouve plusieurs articles scientifiques d'un grand intérêt; la description des instrumens propres à faciliter l'étude de l'astronomie, et la manière de s'en servir; un traité sur la propriété de double réfraction que possède le crystal de roche, considérée comme principe de mesures micrométriques, en l'appliquant au télescope; des observations sur l'éclipse solaire qui a eu lieu le 7 septembre 1820, communiquées par lettre à J. F. W. Herschel; sur la comète découverte dans la constellation de Pégase, en 1821; et sur le point lumineux qui a été observé dans la partie sombre du disque de la lune, le 5 février 1821; sur les étoiles fixes, etc.

— *Instruction publique.* — Le dernier rapport fait sur l'instruction du peuple en Angleterre prouve que les fonds provenant des dotations particulières et des souscriptions ouvertes dans les différens comtés ont suffi pour instruire 159,518 enfans; ces fonds s'élevaient à 275,387 louis. De plus, 415,651 enfans ont été instruits dans les écoles gratuites, et 401,152 dans les écoles du dimanche; ainsi 976,321 enfans des deux sexes ont reçu leur éducation de la charité publique; c'est-à-dire, un dixième de la population. Dans les écoles dotées, la dépense pour chaque élève est d'environ 36 schellings (45 fr.) par an : dans les écoles gratuites, elle ne va pas au-delà de dix schellings (12 fr. 50 c.).

Terrington. — *Institution en faveur des pauvres laboureurs.* — On fit, il y a trois ans, dans cette paroisse, une expérience pour améliorer la situation des laboureurs à gages, et pour diminuer la taxe des pauvres. Grâces à la bienfaisance de lady Bentinck, on loua deux pièces de terre qu'on divisa par arpens. Deux inspecteurs furent nommés, et on publia que tous ceux qui croiraient pouvoir vivre de leur travail en cultivant un acre de terre, sans retomber à la charge de la paroisse, eussent à se présenter dans un tems prescrit, pour inscrire sur un registre leurs noms, leur âge, et le nombre de leurs enfans. On accepta dans le nombre quelques mauvais sujets, afin d'essayer sur eux ce projet de perfectionnement physique et moral. Les résultats ont été plus heu-

reux qu'on n'eût osé l'espérer : les récoltes ont été belles ; le travail a ramené les bonnes mœurs et les habitudes d'ordre ; enfin, tout a bien réussi. Il est bien à desirer qu'on puisse rendre ce bienfait plus durable en donnant aux cultivateurs la propriété du terrain qu'ils ont fécondé.

LONDRES. — *Publications prochaines.* — 1° *Système de géographie analytique*, par *Dionysius* LARDNER, membre de l'université de Dublin; 2° *Journal d'un voyage au Groënland en* 1821, publié par souscription en un volume in-8°, par W. G. MAUBY; ouvrage renfermant l'histoire naturelle des oiseaux et des animaux du nord de l'Europe. 3° *Voyages de Théodore Ducas* dans différentes contrées de l'Europe, à l'époque de la renaissance des lettres, par *Charles* MILLS, auteur de l'*Histoire des Croisades*; 4° un ouvrage savant et historique de M. LANDSUR, qui se rattache à l'histoire ancienne de l'Orient, et qui doit intéresser les théologiens et les antiquaires.

RUSSIE.

MOSCOU. — *Médecine. — Remède contre l'hydrophobie.* — Quoique nous ayons déjà indiqué divers remèdes contre la rage (T. V, pag. 204; T. VI, pag. 351; T. VII, pag. 379 et 598; T. X, pag. 646), nous croyons devoir rapporter ici l'expérience suivante, dont l'authenticité ne paraît pas douteuse. M. Marochetti, chirurgien à l'hôpital de Moscou, se trouvant en Ukraine, en 1813, fut consulté par quinze personnes qui avaient été mordues par un chien enragé. Tandis qu'il préparait les drogues qu'il jugeait nécessaires à leur guérison, une députation de vieillards vint le prier de permettre que les malades fussent traites par un paysan qui jouissait, depuis plusieurs années, d'une grande réputation pour les cures miraculeuses qu'il avait faites, et dont M. Marochetti avait déjà entendu parler. Il consentit à ce qu'on lui demandait, y mettant pour conditions 1° que lui (M. Marochetti) serait témoin de tout ce que ferait le paysan ; 2° qu'afin de bien s'assurer que le chien était enragé, il choisirait une des personnes mordues, et la traiterait selon le mode de traitement en usage et approuvé par la faculté. Il prit pour cette expérience une petite fille de six ans. Le paysan donna aux quatorze malades confiés à ses soins une forte décoction de Sumac (*Rhus folio olmi*, Tournefort; *Rhus coriaria*, Linnée) et des fleurs du ge-

nistæ luteæ tinctoriæ ; il examinait deux fois par jour le dessous de la langue, où se forment ordinairement de petits boutons renfermant selon lui le venin de la rage. Aussitôt que ces petits boutons paraissaient, le paysan les ouvrait et les cautérisait avec un fer rouge. Le malade se gargarisait ensuite avec la décoction de *genista*. Le résultat de ce traitement fut tel que les quatorze personnes (dont deux seulement, les dernières mordues, n'avaient point eu de boutons sous la langue) furent parfaitement guéries en moins de six semaines, pendant lesquelles elles avaient continué à boire de la tisane. Mais la petite fille, qui avait été traitée selon la méthode ordinaire, fut saisie de symptômes hydrophobiques, à la fin du septième jour, et mourut au bout de huit heures. M. Marochetti revit les gens guéris si miraculeusement après un intervalle de trois ans, et les trouva fort bien portans. M. Marochetti eut une nouvelle occasion, en 1818, de s'assurer par lui-même de l'efficacité de ce remède. Vingt-six personnes, mordues par un chien enragé, s'adressèrent à lui pour se faire guérir. Il y avait neuf hommes, onze femmes et six enfans. Il leur fit prendre de suite une décoction de *genista*, et examina leur langue. Cinq hommes, toutes les femmes et trois enfans avait déjà les boutons de la rage. Ils parurent le troisième jour chez ceux qui avaient été fortement mordus. Chez les autres, ils se manifestèrent cinq, sept et neuf jours après la morsure. Une femme qui avait été légèrement mordue à la jambe n'en eut qu'au bout de vingt-un jours. Le docteur fit boire à tous également une décoction de *genista*, pendant six semaines, et leur guérison fut complète. D'après les observations qu'il a été à même de faire, M. Marochetti croit que le poison hydrophobique passe de la blessure dans le corps, et se fixe pendant un certain tems sous la langue à l'ouverture des conduits glandulaires qui sont de chaque côté de la racine de la langue, et qu'il y forme ces petites pustules, remplies d'un fluide qui n'est autre que le poison de la rage. Elles commencent ordinairement à paraître entre le troisième et le neuvième jour après la morsure ; et si elle ne sont pas ouvertes dans les vingt-quatre heures qui suivent leur apparition, le poison rentre dans le sang, et le malade est perdu sans ressource. C'est pourquoi M. Marochetti recommande expressément d'examiner tous les jours, avec le plus grand soin, pendant six semaines, la bouche des personnes menacées d'hydrophobie.

Elles doivent continuer à prendre durant le même espace de tems la décoction de *genista* (ou la poudre de cette plante, quatre fois par jour, un grain pesant pour chaque dose). Tant que les boutons ne paraissent pas, la rage n'est point à craindre; mais, dès qu'ils se montrent, il est urgent de les percer avec une lancette, de les cautériser, et de faire gargariser le patient avec de la décoction préparée. Cette importante découverte a été consignée dans le *Recueil des traités relatifs à la médecine*, publié par livraisons périodiques à Saint-Pétersbourg.

— *Statistique.* — Il résulte d'un tableau statistique de la Russie, qui a paru dernièrement, que la population de ce vaste empire, qui présente une superficie de 298,950 milles carrés, s'élève à 40,067,000 âmes; que le nombre de ses fabriques et manufactures est de 3,724; que le capital employé dans son commerce, suivant les déclarations de ses négocians, est de 319,660,000 roubles; enfin, que le montant du produit de la capitation et de l'impôt sur les boissons s'élève à 169,350,000 roubles.

Journaux. — Aux listes des journaux russes que nous avons données précédemment (T. IX, p. 602, et T. XIII, p. 220), nous devons ajouter: à Saint-Pétersbourg, en langue russe, les *Nouvelles nationales*, par Swinin; le *Journal technologique*, publié par l'Académie des sciences; *le Journal du département de l'instruction populaire*, par Scherer, et la *Feuille périodique de Saint-Pétersbourg*. A Moscou, le *Nouveau magasin d'histoire naturelle, de physique, de chimie et d'expériences économiques*, par Dwignbsky.

POLOGNE.

Histoire. — *Mission de M. Ciampi.* — Sur la proposition du gouvernement de Pologne, approuvée par l'empereur, M. Sébastien Ciampi est nommé *correspondant actif*, en Italie, de la commission des cultes et de l'instruction publique du royaume de Pologne. Il sera chargé de recueillir tous les renseignemens qui peuvent se trouver dans les archives de Rome et des autres villes d'Italie, concernant l'histoire ecclésiastique et civile de la Pologne. M. Ciampi conserve son canonicat de Varsovie, et son titre de professeur à l'université de cette ville. Le lieu de sa résidence ordinaire sera Florence. — Nous espérons que ce savant professeur, qui est au

nombre des correspondans de la *Revue Encyclopédique*, nous continuera, de sa nouvelle résidence, ses intéressantes communications.

VARSOVIE. — *Réclamation. — Conjuration de quatre-vingt-seize gentilshommes polonais, écossais, suédois et français, contre le gouvernement russe, massacrés dans les ruines du château de Maciz-owicke* (*Voy.* T. XI, p. 187). —M. le comte Joseph KRASINSKI, ancien chef d'escadron de l'armée du duché de Varsovie, Nonce à la diète de Pologne, auteur du *Guide du voyageur en Pologne*, vient de nous adresser, au sujet de l'ouvrage susmentionné, une *réclamation* dont nous offrons la substance à nos lecteurs : « Le titre de cette production, dit-il, promettait une relation d'événemens contemporains, et d'autant plus généralement connus que trop de personnes existantes encore ont dû être les tristes témoins de cette catastrophe, arrivée en 1816. Cependant, l'auteur semble avoir voulu écrire plutôt un roman qu'une narration fidèle. Telle est l'impression que laissera son ouvrage dans l'esprit de tous ceux qui connaissent l'histoire et la géographie de la Pologne. On peut assurer que cette prétendue relation est absolument fausse dans le fonds comme dans les détails. En vain l'auteur prétend-il avoir appris les faits qu'il raconte d'un célèbre Polonais, dernier rejeton de la famille des Czartoryiski ; il suffit de lui répondre que, depuis l'époque dont il est question, cette famille, qui n'est rien moins qu'éteinte, n'a perdu aucun de ses membres. Il en est de même des autres personnages cités par l'auteur. Jamais on n'a connu en Pologne les familles Brownki, Jermilly, Leskinscy, Ruscka, Wraclawck, Galemwsky, Galiny, Bertow, Lasdewilly, auxquels pourtant on confère, dans la relation, des charges de palatins, castellans, sénateurs, etc. Le seul personnage connu, cité par l'auteur, est le palatin Priscy, ou, comme il faut écrire, *Pricki ;* mais il est mort à Varsovie, dans un âge très-avancé. Quant à M. Brownky, représenté comme un homme d'une haute célébrité, jamais le brave Kosciuszko n'a entendu parler d'un nom qui approche seulement de celui-ci. Mais, supposons pour un moment que ces noms aient été employés par l'auteur pour mieux déguiser les victimes d'une horrible catastrophe, du moins aurait-il pu rester fidèle aux localités, et ne pas placer à deux heures de marche de la capitale les *ruines* du château de *Macidowice*, qui est d'une structure moderne

et en très-bon état, à deux fortes journées de Varsovie ». —Nous avons cru devoir admettre cette réclamation, afin de prévenir les lecteurs de la *Conjuration*, contre les erreurs que cet ouvrage pourrait servir à répandre. Nous déplorons cette manie, qui s'est introduite depuis quelque tems dans la littérature, de dénaturer entièrement les faits historiques, pour présenter sous une apparence de vérité, à des esprits faibles et crédules, les événemens les plus extraordinaires, dont le récit mensonger ne peut que fausser le jugement des lecteurs, lorsqu'il n'a pas pour résultat d'altérer et de corrompre ses plus nobles facultés. E. H.

DANEMARCK.

Copenhague. — *Journal scientifique.* — Les professeurs Œrstedt, Hornemann et Rheinhardt se sont réunis au docteur Bredsdorf pour publier un *Journal des sciences naturelles*, dont il paraîtra tous les ans six cahiers, de huit à dix feuilles chacun. Les noms des rédacteurs sont de sûrs garans du mérite de ce recueil.

ALLEMAGNE.

Bade. — Carlsruhe. — *Instruction publique.* — La seconde chambre des États a, dans sa séance du 10, discuté et adopté unanimement le projet de loi sur la liberté des études. D'après cette loi, il est permis à tout sujet du Grand-Duché d'étudier où bon lui semble, même dans l'étranger, et de choisir le genre d'études qui lui conviendra. Cependant, avant de pouvoir entrer dans l'université, il faudra subir un examen dans une des écoles moyennes du pays. Les jeunes gens qui ont étudié le droit, l'économie politique, la philologie, la médecine et la chirurgie, ne pourront obtenir un emploi public qu'après avoir, à la fin de leurs études, subi avec succès un examen, et avoir suffisamment prouvé leur capacité dans la pratique de ces différentes sciences; cependant, ces épreuves ne leur donneront aucun droit positif à un emploi. Les jeunes théologiens des deux confessions chrétiennes n'acquerront ce droit qu'après avoir été portés sur la liste des candidats, ou avoir reçu un diplôme à cet effet.

Leipsick. — *Géographie ancienne.* — Le célèbre géographe Mannert, professeur à Landshut, a fait paraître ici la seconde partie de la seconde division de sa *Géographie des Grecs et des Romains.*

Elle contient tout ce qui concerne la Bretagne. Cette seconde édition est un ouvrage tout-à-fait neuf : une longue étude des sources et une lecture approfondie des anciens ont conduit le savant allemand à de véritables découvertes. Tel qu'il est aujourd'hui, son livre est considéré comme un trésor pour l'étude de l'antiquité.

Grand duché du Rhin. — *Antiquités.* — On a trouvé aux environs de Dormagen, entre Cologne et Neuss, plusieurs antiquités romaines, telles que des urnes, des pièces de monnaie, des bronzes, etc. Tous ces objets ont été recueillis et conservés par un riche fermier du pays, mommé Pierre Delhoven. Mais la découverte qu'on a faite dernièrement dans le même lieu est d'une plus grande importance. En creusant dans un champ, des ouvriers ont trouvé une voûte qui recouvrait une salle souterraine, ayant dix pieds de haut, dix pieds de large, et quarante de long. Les murs intérieurs étaient polis, et portaient encore les traces de peintures rouge et verte. A l'un des côtés, étaient adossés *deux monumens* d'un beau travail, recouverts d'inscriptions, ainsi qu'un fragment de statue représentant, dit-on, un prêtre d'Isis. A peu de distance des monumens, étaient huit lampes de terre, une de bronze, et douze boules de tuf, depuis la grosseur d'une tête d'homme jusqu'à celle d'une bille de billard; on trouva aussi dans le même appartement douze pièces à l'effigie de Nerva, de Trajan, d'Antonin et de Vespasien; les unes en argent, les autres en bronze, et deux pierres en tuf élégamment travaillées, d'environ un pied de haut, ressemblant aux autels d'Hercule qu'on voit encore dans les carrières de tuf à Brohl sur le Rhin. Le *premier monument* a deux pieds cinq pouces de haut, et deux pieds de large; il est en pierres de taille, et semble consacré à Mythra, la principale divinité des Perses. Le bas-relief représente la statue de ce dieu avec la figure d'un taureau; les bras et les jambes ont été fort endommagés par les efforts qu'on a faits pour pénétrer sous la voûte. La draperie qui enveloppe Mythra est d'un très-beau travail. La queue du taureau fait une courbe et se termine par trois épis de blé; le scorpion et le serpent font partie du bas-relief. Derrière Mythra paraît le dieu Soleil, armé du fouet avec lequel il dirige ses coursiers; la partie inférieure de son corps est cachée par des rochers, sa tête est ornée de quatre rayons. Sur le premier plan est un jeune homme qui tient une torche renversée, ses jambes sont croisées, il est coiffé

d'un bonnet phrygien, et tient à la main un fragment semblable à un lacrymatoire. La composition et l'exécution de cette figure sont très-belles. On lit sous ce monument l'inscription suivante :

DEO. SOLI. I. M. P. S. J. VRA. DVP. . . .
. . ALE NORICORVM. C.

qu'un savant antiquaire anglais interprète ainsi : *Deo Soli invicto monumentum posuit Sextus Jovius rapax duplaris ale Noricorum centurio* (1).

Le *second monument*, qui est aussi en pierres de taille, a deux pieds de haut et un pied huit pouces de large ; il est parfaitement conservé ; le sujet paraît être le même que celui du côté opposé : seulement, à la place que devrait occuper le dieu Soleil, on voit le buste sans bras d'une autre figure. Le jeune homme à la torche, et le serpent enlacé autour d'un vase d'une forme élégante, qui ornent le premier monument, ne se retrouvent point dans celui-ci. Un chien qui attaque le taureau mourant est sculpté en bas-relief. La statue de Mythra n'a point de draperie, ni de bonnet phrygien. On lit sur la pierre :

D. S. I. IMP. C. AMANDINIVS.
VERVS. BVC. V. S. L. L. M.

Le même savant dont nous avons cité l'opinion plus haut rétablit ainsi cette inscription : —*Deo Soli invicto monumentum posuit Cajus Amandinius Verus Bucinus*, ou *Bucinator*, *votum solvit lubens lætus merito*. Il existe aussi des débris d'un troisième monument, en pierres de taille, d'un pied dix pouces de haut, et neuf pouces de large. Il représente une figure debout, les jambes croisées, enveloppée d'une ample draperie ; on présume que c'est un prêtre en costume romain. Elle a pour inscription :

JS. DIDIL.
TRAX. V. S. LV.

---

(1) Le texte de cette inscription ne nous paraît pas exact, et sa lecture ne peut pas être adoptée sans nouvel examen. Du reste, ce monument mythriaque ressemble à tous ceux qu'on a trouvés en France, et notamment à celui qui est sculpté sur un rocher à Bourg-Saint-Andéol. Ils sont tous gravés dans nos recueils d'antiquités. (N. d. R.)

que l'on interprète de la manière suivante : *Isidi dilectæ trax votum solvit Lubens.*

Des antiquaires qui se sont rendus à Dormagen pour visiter ces monumens, pourront probablement donner des renseignemens plus positifs sur leur véritable origine. La direction de la *Revue* recevra avec reconnaissance la communication du résultat de leurs recherches, et surtout une nouvelle copie des inscriptions qui, seules, peuvent servir à l'explication complète du sujet et à la connaissance exacte de l'époque de ces curieux monumens mythriaques.

L. S. B.

VIENNE. — *Enseignement de la musique.* — Les amateurs de musique sont enfin parvenus par leurs efforts à organiser un *Conservatoire*, où quinze professeurs instruisent environ cent élèves et leur enseignent le chant et la musique instrumentale; on y donne aussi des leçons d'italien. La direction de l'établissement avait d'abord été confiée à M. le conseiller Vincent Hanschka; mais maintenant il y a un comité du Conservatoire, composé de plusieurs sociétaires.

HILDESHEIM. — Un *nouveau journal philologique*, intitulé *Miscellanea maximâ parte critica*, va paraître en cette ville; ses rédacteurs sont les savans les plus distingués de l'Allemagne : on cite entre autres MM. Seebode, Herman, Passon, Poppo, Osan, Ahlwardt, Raden, Bardili, Schleusner, etc. etc. On donnera tous les ans quatre numéros de douze feuilles chacun. Ce recueil sera enrichi de notes inédites de Saumaise, de Clericus, de Reinesius, et de leçons d'anciens manuscrits de Tite Live, de Nonnius Marcellus, etc. Prix de l'abonnement, quatre écus d'empire pour l'année, 20 fr. 64 c.

GOETTINGEN. — *Nécrologie.* — Le 25 mars dernier, l'Université de cette ville a perdu l'un de ses principaux appuis, le savant professeur Osiander. A l'époque où il s'établit à Gœttingen, on venait de terminer la construction des bâtimens de l'hospice des accouchemens. M. Osiander a rendu de grands services à cet hospice, auquel il a consacré tous ses instans. Depuis qu'il en avait pris la direction, la réputation de l'établissement s'était accrue de jour en jour, et il s'y était formé un grand nombre de bons accoucheurs.

PH. GOLBERY

SUISSE.

GENÈVE. — *Société pour l'avancement des Arts.* — *Le Comité de la classe d'agriculture*, toujours plus convaincu des avantages que présente la

culture des pommes de terre, soit pour le perfectionnement successif de l'agriculture dans notre canton, soit comme moyen efficace de préparer, dans les tems d'abondance, une importante ressource pour les années de disette, a voulu multiplier les moyens d'accroître les productions, et en même tems d'assurer l'emploi de ce précieux tubercule. Sa conversion en substance panifiable et susceptible de se conserver indéfiniment, en est sans doute un des principaux. Aussi, dernièrement encore, le comité, appelé à seconder les vues bienfaisantes du gouvernement (1), a publié, à deux reprises, un avis instructif destiné à provoquer la fabrication des râpures de pommes de terre, en faisant connaître les conditions (2) auxquelles il acheterait cette râpure; conditions qui donnent à la pomme de terre ainsi employée un prix fort supérieur à celui auquel cette denrée se vend au marché, et qui laisse ainsi aux producteurs ou spéculateurs un bénéfice considérable. Malgré ces encouragemens, il ne s'est encore présenté qu'un petit nombre de vendeurs de râpures. En cherchant la cause de ce peu d'empressement pour une spéculation, aussi utile au fabricateur lui-même qu'à la chose publique, le comité a cru la trouver principalement dans les difficultés que présente la dessication des râpures; difficultés qui, entre autres, empêchent les petits propriétaires de se livrer, dans leur famille, à une fabrication qui payerait largement le prix de leur travail. En conséquence, le comité a cru devoir proposer un prix spécial en faveur de celui *qui indiquerait les procédés les meilleurs et les plus économiques, pour simplifier, abréger et faciliter la dessication des râpures de pommes de terre.* Le Comité désire que les moyens indiqués soient appuyés sur des expériences exactes; qu'ils soient de nature à pouvoir s'appliquer à de grandes comme à de petites fabrications, et qu'ils puissent être mis en usage dans diverses saisons. Les concurrens devront joindre à leurs

---

(1) Lorsque le prix des pommes de terre sur le marché de Genève n'est pas supérieur à sept florins (3 fr. 23 c.) la coupe, le budget du canton doit, en vertu de la loi du 10 avril 1820, comprendre une somme destinée à l'achat de farine, de fécule ou de râpure de pommes de terre.

(2) Pour chacun des dix premiers quintaux que fournira le même individu, 30 florins par quintal; et 26 florins (12 fr.), pour les quintaux suivans, jusqu'à la concurrence de 100 quintaux, fournis par la même personne.

mémoires quelques échantillons des râpures qu'ils auront obtenues par les moyens indiqués, et surtout une note exacte des frais de fabrication; en particulier, du coût des établissemens nécessaires, ainsi que du tems qu'a exigé la dessication. Le prix consistera en une médaille de la valeur de 500 florins (environ 231 fr.). Les mémoires devront être remis au comité d'agriculture, avant le 1er novembre 1822.

—*Classe des Beaux-Arts.*—Un anonyme, qui ne s'est fait connaître qu'au président, a offert un prix pour le meilleur dessin *au trait* d'une machine, aux conditions ci-après. La machine appelée *diviseur à fendre les roues* formera l'objet du concours; elle devra être représentée par un plan, deux coupes et deux élévations. Les concurrens auront quatre heures de tems pour faire le croquis de la machine et deux séances, de deux heures chacune, pour la mise au net. On pourra joindre aux dessins des mémoires explicatifs et descriptifs. Le prix consistera dans une médaille d'or, de la valeur de 150 fr, qui sera délivrée au mois de juin prochain. Les jeunes gens, originaires du canton, qui n'ont pas depassé leur vingt-unième année, sont seuls admis au concours, pour lequel l'incription a été fermée le 1er mars. E.

Canton de Vaud. — *Instruction publique; Liberté de la presse.* — Le grand conseil du canton de Vaud, dans sa session annuelle du mois de mai, vient d'adopter deux lois importantes pour l'instruction publique, ainsi que pour la propagation des lumières et de l'esprit patriotique. La première a pour objet *la création d'une troisième chaire de droit.* On a senti depuis long-tems que deux professeurs ne suffisaient pas pour donner des cours sur les parties les plus essentielles de la science du droit. Un troisième professeur complétera cet enseignement, dans une juste proportion avec les autres sciences enseignées dans l'Académie de Lausanne. Il serait à souhaiter qu'en augmentant le nombre des professeurs, nos législateurs songeassent aussi à améliorer le sort de ceux que nous avons déjà. Il ne suffit pas que l'on trouve des hommes disposés à occuper les chaires vacantes: un professeur, dévoué uniquement à sa science, doit pouvoir en suivre les progrès et lui en faire faire. Au point où les connaissances humaines sont parvenues, la vie entière d'un homme n'est pas trop longue pour cultiver une des branches du vaste arbre de la science. La modi-

cité des traitemens de nos professeurs les oblige à chercher, en dehors de leur professorat, un moyen d'existence, et, par conséquent, à disséminer leurs forces et à morceler leur tems, au détriment de l'instruction publique. Tant que durera cet état de choses, pouvons-nous espérer d'attirer ou de retenir dans notre académie des hommes auxquels un talent véritable peut assurer un sort indépendant, dans un autre pays ou dans une autre carrière?

La seconde loi, dont nous avons parlé, est relative à la *liberté de la presse*, depuis long-tems reconnue chez nous, en principe, comme un droit naturel des peuples. Cette loi, telle qu'elle est, a trouvé des antagonistes parmi les défenseurs les plus chauds de nos libertés. Espérons toutefois que, tout imparfaite qu'elle puisse être, elle donnera aux esprits un élan salutaire, liera davantage les citoyens par leurs intérêts communs, et fixera de plus en plus l'attention générale sur les vrais moyens d'assurer notre prospérité. Si, dans quelques pays, la manie de se faire imprimer est poussée jusqu'au ridicule, l'on ne saurait disconvenir, cependant, que les peuples ne retirent d'un commerce public d'idées le même avantage que les individus trouvent dans les conversations sur des objets intéressans et instructifs. Il est à désirer que des hommes éclairés dans tous les genres fassent une généreuse association pour la création d'un journal vraiment national. Toute association de lumières forme un trésor qui s'enrichit par ses dépenses; cela est vrai aussi d'un journal entrepris par l'amour du bien public et des idées utiles. Nous avons, il est vrai, une *Gazette de Lausanne, ou Journal suisse;* mais, sans en dire ici autre chose, cette feuille n'est *suisse* que de nom, et elle n'est de Lausanne que parce qu'elle s'y imprime. Lors même qu'un ouvrage périodique, dicté par un patriotisme pur ne sortirait pas de l'enceinte des montagnes qui nous séparent des autres peuples, il ne laisserait pas de nous être utile. Il le serait davantage, sans doute, s'il nous mettait en communication avec les hommes de tout pays dont le cœur bat pour les intérêts de l'humanité : mais, malheureusement pour nous, il y a des frontières où les muses passent à la douane, et où la pensée, traitée comme marchandise, est déclarée contrebande. (Extrait d'une lettre adressée à la direction de la *Revue Encyclopédique.*)

Genève. — *Société de lecture.* — Voici une société fondée, depuis un petit nombre d'années, par quelques amis de l'instruction; les fondateurs ne s'occupaient que de leurs compatriotes, et spécialement de ceux d'entre eux qui se livrent à l'étude, qui se plaisent à observer la marche de l'esprit humain et de la politique des cabinets: aujourd'hui, les vues s'étendent, les étrangers sont admis, la bibliothèque s'enrichit continuellement, les produits des beaux arts viennent l'orner, les livres circulent, tous les âges et tous les états profitent des connaissances que cette circulation répand : on n'avait projeté qu'une société particulière, et c'est une institution nationale qui se trouve réalisée. La Société de Genève a publié le rapport fait à l'assemblée générale, le 18 avril de cette année, sur l'état de la bibliothèque, les dépenses, les journaux, et sur quelques points de réglement. On y voit qu'elle se compose en ce moment de 333 sociétaires, et que 660 externes y sont admis; que les cercles littéraires de la Suisse exercent entre eux une louable hospitalité. Pourquoi cet usage, si conforme à toutes les convenances, ne serait-il pas adopté dans toute la république des lettres? 90 journaux sont en lecture; la bibliothèque contient déja plus de 10,000 volumes, et il en vient de toutes parts. Les dons volontaires que la Société reçoit, même de plusieurs étrangers, et les acquisitions qu'elle est en état de faire chaque année, placeront un jour ce bel établissement au nombre des plus riches en moyens d'instruction. Il est à désirer que les villes populaires de la France, surtout les chefs-lieux de département, imitent la Société de lecture de Genève, dont les statuts, les réglemens et le mode de comptabilité peuvent servir de modèle. Le rapport dont nous avons parlé se trouve à Genève, chez Pachoud, imprimeur libraire. F.

ITALIE.

Milan. — *Enseignement mutuel en Italie.* — Les vues sages et profondes de quelques hommes en faveur de l'amélioration de l'enseignement primaire dans l'Italie septentrionale trouvent, comme on devait s'y attendre, d'assez nombreux contradicteurs. L'enseignement mutuel, que quelques portions de ces belles et malheureuses contrées connaissent déja, et que toutes voudraient connaître, d'après les bons résultats des essais faits en ce genre par plusieurs hommes bienfaisans et éclairés, a rencontré des

adversaires, qui cherchent à éveiller les défiances du gouvernement. Cette institution, dont l'importance est chaque jour mieux sentie dans les contrées de l'Europe où elle est introduite, a subi, récemment encore, une attaque assez vive dans la *Bibliothèque italienne* (Nos LXI et LXII.) Un écrivain, venu probablement de l'autre côté des Alpes, a reproduit, dans deux articles de ce recueil, tous les lieux communs qu'on est dans l'habitude de mettre en avant pour combattre l'enseignement mutuel. Nous ne croyons pas devoir revenir sur ces accusations absurdes et puériles, sur ces insinuations perfides et calomnieuses, qui semblent même avoir été abandonnées en France par les ennemis des lumières. L'évidence des faits les oblige à se taire, et les hommes de bonne foi, qui trouvent dans les écoles d'enseignement mutuel une meilleure instruction, une discipline plus douce sans être moins forte, un moyen rapide et sûr de rendre les hommes meilleurs et plus heureux, doivent se réunir tous pour soutenir et propager ces précieuses institutions. Au reste, nous ne ferons qu'une seule question à l'auteur des articles de la *Bibliothèque italienne*. Il affirme et repète que la nouvelle méthode est au moins inutile, dans un pays qui possède déjà tant de moyens d'instruction infiniment supérieurs : nous voudrions donc qu'il nous dît comment on peut concilier ces *moyens supérieurs d'instruction* avec *le degré inférieur de l'instruction* en Italie, comparativement à la plupart des autres contrées de l'Europe? F. S.

Savoie. — Chambery. — *Hommage à la bienfaisance*. — le 24 mai dernier, on a inauguré, dans la salle de la Bibliothèque de la ville, le buste de notre compatriote et bienfaiteur, le général comte de Boigne. (*Voy.* ci-dessus, pag. 199.) Ce buste avait été commandé par le roi Victor Emmanuel. A son avénement au trône, le roi Charles Félix a fait achever ce travail, et il a décerné au digne citoyen qui en était l'objet une récompense de plus, les grand-croix des ordres de Saint-Maurice et Saint-Lazare. La cérémonie de l'inauguration s'est faite avec pompe et allégresse; c'était une véritable fête de famille, qui a été terminée par une illumination spontanée. L'artiste qui avait sculpté le buste, M. Spalla, vint le placer lui-même. — La description de la cérémonie de l'inauguration et les discours prononcés à cette occasion se trouvent chez l'imprimeur du Journal de Savoie. F.

MILAN. — *Publications nouvelles.* — La *Société typographique* des auteurs classiques italiens, s'étant proposé de publier les ouvrages de ceux du 18e siècle, en a déjà fait paraître 52 volumes in-8°. On trouve, dans cette intéressante collection le traité de Domenico Guglielmini, *Della natura de' fiumi*, avec les notes d'Eustache Manfredi; les meilleures *comédies* de Goldoni; les ouvrages choisis de Gaspare Gozzi; les ouvrages de Cesare Beccaria; *les Annales d'Italie*, par Muratori. Quoique le titre de *classiques* puisse paraître accordé un peu libéralement à quelques-uns de ces auteurs, on doit reconnaître que le choix des œuvres est généralement bon, et doit assurer le succès de la collection.

VÉRONE. — *Nécrologie.* — *L'abbé Bartolommeo Lorenzi*, de cette ville, poète improvisateur très-estimé, est mort le 11 février de cette année, âgé de 90 ans. Quelques instans avant de mourir, il a voulu improviser et réciter des vers. Retiré, depuis quelque tems, dans une maison de campagne, il continuait de consacrer ses jours à l'agriculture et aux lettres. On a de lui un poème, intitulé la *Monteide*, qui lui a fait beaucoup d'honneur. Il improvisait avec une facilité extraordinaire, et ce qui est plus rare, il exprimait souvent des idée lumineuses et solides. Son *Pastore* (Berger), ouvrage publié à l'âge de 88 ans, prouve assez que les Muses l'ont chéri jusqu'aux derniers jours de sa longue vie. Ses derniers vers ont été consacrés à pleurer la mort d'un ami. F. S.

PAYS-BAS.

BRUXELLES. — *Académie royale des Sciences et Belles-Lettres.* — *Classe d'histoire. Première question.* Quels ont été les changemens introduits dans l'instruction publique, dans ce pays, depuis le commencement du règne de Marie-Thérèse jusqu'à ce jour, et qu'elle a été l'influence de ces changemens sur la propagation des lumières en général et sur la culture des sciences et des lettres en particulier. — *Deuxième question.* Quels étaient les véritables attributions des États, dans les différentes provinces, d'après la constitution de chacune? quels étaient leurs rapports, tant avec le souverain qu'avec la nation? Quel était celui des trois ordres qui avait le plus d'influence dans les diverses provinces? quels changemens ont-ils subis dans leur organisation aux diverses époques? Ce

n'est pas sous le point de vue purement historique que l'Académie désire que cette question soit traitée; c'est principalement sous le rapport politique qu'elle doit être envisagée. Ce n'est pas la simple histoire, ce n'est pas l'organisation matérielle des États que l'Académie demande; ce sont surtout leurs attributions constitutionnelles, leurs relations administratives, leur influence morale qu'il importe de faire connaître. E. G.

Gand. — *Gravure.* — M. Braemt, pensionnaire du roi des Pays-Bas, à Paris, a fait hommage à la *Société de Botanique de Gand* d'une médaille d'un fini précieux. Elle représente la tête d'une déesse, réunissant les attributs de Cérès, de Pomone et de Flore dans la couronne dont elle est ornée; sur le revers, il y a une couronne de fleurs, d'épis et de fruits, au milieu de laquelle les noms des vainqueurs seront gravés. Les amis des arts se sont rappelés, à cette occasion, que M. de Souza avait confié à un artiste belge l'exécution d'une des estampes qui accompagnent sa magnifique édition du Camoens. Pour témoigner sa satisfaction à M. Braemt, le roi l'a chargé de l'exécution de la grande médaille de l'Institut.

Bruxelles. — *Sculpture.* — M. Van Geel, à qui nous devons le modèle de la statue de *Civilis*, vient de terminer celui du lion colossal qui doit couronner les hauteurs de Waterloo, l'idée de ce monument appartient à M. l'architecte Vander Straëten, qui reconstruit maintenant le palais des États généraux à Bruxelles.

— *Lithographie.* — Cet art perfectionne chaque jour ses procédés entre les mains de M. Jobard, qui publie la cinquième livraison du *Voyage pittoresque dans les Pays-Bas.* Cette galerie est copiée presqu'entièrement sur les dessins du général d'artillerie de Hoven, l'heureux émule du général Bacler d'Albe et du colonel Athalin. DE R-G.

FRANCE.

Maine et Loire. — Durtal. — *Agriculture.* — Un propriétaire des environs de cette ville, applique sur sa ferme une pratique remarquable qu'il a observée en Italie. Il ensemence, tous les ans, vers le 15 avril, un demi-hectare en maïs qu'il répand à la volée, comme le blé, et fort épais. Lorsque les tiges ont un mois ou cinq semaines, il les fauche en vert, et nourrit avec ce produit sept ou huit bêtes à cornes et quelques porcs. A la fin de mai, il achève de

faucher le champ, fait sécher le fourrage non consommé, retourne la terre, l'ensemence de nouveau de la même manière pour nourrir encore les bestiaux avec le maïs vert. Le reste est coupé vers le commencement d'août, et on le sèche encore. Cette graminée n'ayant pas mûri, la terre, non épuisée, est bien labourée; et elle se trouve toute préparée pour recevoir du froment après avoir nourri, pendant six ou sept mois, avec le seul maïs, le double de bestiaux que la ferme pouvait nourrir. (*Biblioth. physico-économique.*)

Ardèche. — Lamastre. — *Enseignement mutuel.* — Le ministre de l'intérieur a mis à la disposition du préfet de ce département une somme de 500 fr. pour l'établissement définitif d'une école d'enseignement mutuel a Lamastre. Elle est destinée aux enfans protestans, et sera fort utile dans cette partie du département, qui est éloignée des grandes routes.

Rhône. — Lyon. — *Caisse d'épargnes.* — Les fondateurs de la caisse d'épargnes et de prévoyance se sont réunis le 10 avril dernier, sous la présidence du préfet, M. de Tournon. On remarquait, parmi eux, un des vicaires-généraux, un chanoine de la métropole, et les plus honorables propriétaires et négocians de la ville. Après avoir exposé le plan et les avantages de cette caisse, M. de Tournon a invité l'assemblée à nommer vingt-un directeurs qui seraient, en premier lieu, chargés de rédiger des statuts, et qui administreraient ensuite la caisse. Il a été convenu que l'on nommerait sept directeurs, en leur donnant le droit de s'en adjoindre quatorze. Les directeurs élus sont MM. Rambaud, Guérin, G. Vincent, Delphin, Mottet et Monterat. On peut espérer que la caisse d'épargnes s'ouvrira prochainement, et complétera l'admirable série d'établissemens charitables qui honorent la ville de Lyon. Mais la somme destinée à former le fonds dotal n'est pas suffisante encore pour couvrir les frais indispensables d'administration, qui se réduiront au paiement d'un commis, à l'achat de l'encre et du papier. Les personnes qui n'ont pas encore souscrit, sont invitées à concourir à cette œuvre d'une prévoyante charité, en s'inscrivant chez MM. Guérin, Vincent, Mas, Jacquier ou Casati, pour une somme une fois payée, et qui n'emporte aucune obligation ultérieure.

Ain. — Sains-Genis. — *Antiquités.* — Le 26 novembre der-

nier, M. Laurent Dumarets, qui tient à bail un moulin situé sur la petite rivière du Lyon, à Saint-Genis, arrondissement de Gex, travaillant dans son jardin avec un ouvrier, trouva, fort près du moulin et de la grande route, à dix ou douze pouces de profondeur, un mur composé de pierres roulées, de briques rouges et d'un mortier assez décomposé : ce mur renfermait une espèce de vase ou marmite en cuivre, fort endommagé, contenant une enveloppe formée de deux feuilles d'argent, réunies par des clous d'argent très-nombreux et très-petits. Il y avait dans cette enveloppe : 1° une patère d'argent fin, ayant des ornemens sur le manche, et une espèce de couvercle sculpté, sur lequel on lit les mots *Victor* et *Regina*, grossièrement tracés avec une pointe de métal : le tout pèse neuf onces ; 2° deux colliers d'or fin, pour femme, du poids d'une once et un tiers environ ; 3° une épingle en or, représentant une fleur, et ayant un petit grenat dans le milieu ; 4° Un bracelet en argent, pour femme, pesant une once et un quart ; il peut s'étendre ou se rétrécir à volonté, suivant la grosseur du bras auquel on l'adapte ; 5° de forts anneaux en argent, pesant chacun trois onces trois quarts ; 6° deux styles en argent, faits, probablement, pour écrire sur des tablettes de cire, chacun du poids de deux tiers d'once : ils sont munis, du côté opposé à la pointe, d'une espèce de spatule propre à effacer l'écriture ; 7° Quelques bagues élastiques d'argent, en forme de serpent roulé, et une bague non élastique, portant une pierre gravée qui représente un génie ou une victoire ; 8° des clous, des anneaux et autres objets en argent, de diverses grosseurs ; 9° une monnaie en bronze, de Julia Domna, femme de Septime Sévère, enchâssée dans un cercle d'argent façonné, et tenant par un anneau du même métal à un fil d'argent courbé circulairement, de manière à pouvoir être suspendue comme boucle d'oreille ou autre ornement ; 10° enfin, deux cent seize monnaies impériales romaines, dont trois en or (une de Galba), douze ou treize en bronze, et environ deux cents en argent, de Vespasien, Domitien, Trajan, Adrien, Antonin Pie, Marc-Aurèle, Septime Sévère, Julia Domna, Caracalla, Plautilla, Héliogabale, Alexandre Sévère, Maximin, Puppien-Maxime ; mais, surtout, de Gordien III, Philippe père, Philippe fils, Otacilia Severa, Décius, Trébonien, Gallus, Volusien et Valérien père. La monnaie d'or qui repré-

sente Galba, frappée sous cet empereur, l'an 68 de l'ère chrétienne (1), est parfaitement conservée. La connaissance de ces monnaies fournit des moyens de déterminer, avec assez de précision, l'époque où tous les objets ci-dessus mentionnés ont été enfouis; car le dernier empereur qu'elles représentent étant Valérien, qui monta sur le trône vers la fin de l'année 253 de l'ère chrétienne, il est tout-à-fait vraisemblable que ce fut peu de tems après qu'une famille gauloise, ou romaine, prit la précaution d'enfouir ces richesses, pour les soustraire à l'avidité des barbares. En effet, ce fut en 254 que les Francs et les Allemands ravagèrent la Gaule de la manière la plus cruelle; les auteurs contemporains ont tracé le tableau de la désolation de cette belle contrée à cette époque; et Gibbon, dans le dixième chapitre de son *Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire Romain*, a réuni leurs témoignages. Cette famille périt, suivant toute apparence, avant d'avoir pu rentrer en possession de son trésor. Une assez grande partie des objets trouvés, et, en particulier, la patère, le bracelet, un des styles, les anneaux, les bagues, les enveloppes et les clous, ont été acquis par l'administration du musée de Genève. E.

Charente-Inférieure. — Saintes. — *Archéologie*. — Les nouvelles fouilles et les explorations d'antiquités qui viennent d'avoir lieu, au commencement de cette année, dans l'emplacement du Capitole de *Mediolanum-Santonum* (Saintes), sous la direction de M. Chaudruc de Crazannes, ont procuré les découvertes suivantes: 1° *autel antique* en pierre, haut de trois pieds et large de vingt-trois pouces, représentant, sur la principale face, la déesse *Isis*, assise, et tenant le jeune *Horus* qu'elle allaite sur ses genoux. Le diadème, signe caractéristique de l'épouse d'Osiris, de l'*Isis regina* des marbres antiques, orne son front, et sert à fixer le long voile qui descend de sa tête sur ses épaules. L'enfant est nu. Cette sculpture, quoiqu'en assez fort relief, est en partie effacée, et a beaucoup souffert. On ne peut reconnaître la forme du siége: quelques autres détails sont également confus. Sur le côté droit de l'autel, la même divinité est encore figurée,

(1) Ce prince n'ayant régné que sept mois, les monnaies à son effigie sont rares.

mais debout et sans voile, autant qu'on peut s'en assurer dans l'état actuel de dégradation où se trouve ce second bas-relief, dont la mutilation, comme celle du premier, n'est point l'effet du tems, mais de la main des hommes. C'est, sans doute, la nudité de cette statue qui a été la cause de sa destruction, à moins qu'on ne veuille l'attribuer au zèle religieux des premiers chrétiens. Le travail de cette sculpture est assez bon et d'un ciseau romain : il paraît remonter au tems d'Adrien ou des Antonins ; 2° *bas-relief en pierre*, de deux pieds de hauteur sur une largeur égale, offrant, en très-forte saillie, un personnage romain, vêtu de la toge et la tête découverte. Il n'en reste que le buste. Ce fragment a pu faire partie d'un fronton, d'une frise, ou, plus vraisemblablement encore, d'un tombeau ; les draperies sont d'un effet agréable, et tout le morceau annonce une époque antérieure à la décadence de l'art statuaire chez les Romains et dans les Gaules; 3° *table sépulcrale* (*mensa*), ayant fait partie d'un tombeau, haute de deux pieds et large d'un pied cinq pouces, en pierre. On y lit l'inscription suivante, en assez beaux caractères. Elle offre quelques lettres doubles que nous ne reproduisons pas ici :

D. M. ET. M

VAL. VENE

RIAE. REGI

NAE. LIB.

c'est-à-dire, *aux mânes et à la mémoire de Valeria Veneria, affranchie de Regina.* Au-dessus de l'inscription, et dans une espèce de tympan, on voit un ornement assez dégradé, qui paraît être une guirlande, un croissant, ou peut-être une lampe. Du reste, on trouve, dans *Gruter*, trois VENERIA (Voy. DCCCXXXVIII — 6. DCLXIII — 2. DCLXXXIII — 7.), et une REGINA. (DXXIIII — 4.); 4° *tambour d'un fût de colonne cannelée*, dans la partie du renflement, en belle pierre dont on retrouve l'échantillon dans les carrières dites de Saint-Vaise, près de Saintes ; 5° *autre tambour de fût*, paraissant avoir fait partie de la même colonne, ou, du moins, de la même ordonnance, et sur lequel portait le chapiteau. Si cette colonne n'était pas isolée et monumentale, elle a dû appartenir à un édifice (un temple sans doute, et vraisemblablement celui du Jupiter Olympien ou Capitolin des *Santones*),

construit dans les plus grandes et les plus riches proportions. Il est probable qu'elle en décorait le portique.

On a aussi découvert récemment plusieurs pierres gravées antiques : entre autres, *un cristal de roche*, offrant une tête de Jupiter-Serapis avec le *modius*, d'un beau travail ; *une cornaline* sur laquelle est figurée une pompe religieuse, également belle ; *un jaspe* sur lequel est gravé un Pégase, les ailes éployées ; au-dessous de l'hippogriffe est une tête de bélier, excellent ouvrage ; enfin, *un autre jaspe* représentant un Amour qui bande un arc ; morceau précieux par la grâce et le fini qui le distinguent.

Des fouilles pratiquées au nord de la ville moderne, aux environs du temple antique connu sous la dénomination d'église de Saint-Céroine ou Séroine (qui n'est que le Jupiter-*Ceraunius*), ont mis à découvert, sur une certaine étendue, des fondemens et substructions de murs de maisons, des pavés et une voie de construction romaine, et se dirigeant vers ce monument, lequel se trouvait renfermé dans la ceinture de *Mediolanum*, établie par les Romains. On a retrouvé, sous le sol antique de ces constructions, des *banches* ou *roches factices* composées de plusieurs couches horizontales d'huîtres, qui n'avaient point été ouvertes avant cette opération, sans doute afin que, dans cet état, les deux écailles réunies offrissent plus de résistance. On ne pense pas que ce procédé ait été en usage, ailleurs que chez les *Santones*. Il ne faut pas confondre, du reste, les couches d'huîtres avec les bancs de coquillages qu'on retrouve sur plusieurs points, et qui sont des dépôts de la mer. La manière dont sont placées celles qui nous occupent ici *prouve qu'elles sont l'ouvrage* des hommes ; et l'on rencontre souvent, immédiatement au-dessous, ces lits de cendres et de charbon employés également par les anciens pour consolider les terres sur lesquelles ils élevaient des constructions. Il n'est pas rare, non plus, de découvrir, sous ces mêmes couches d'huîtres, des débris de briques romaines, des têts de pots, etc. Ce qui démontre assez que ce ne sont pas là des dépôts de l'Océan, ni une indication de son séjour dans ces mêmes lieux. Il est encore à remarquer que c'est en général sur des coteaux et sur des sites élevés que ces banches factices ont été établies, les anciens bâtissant presque toujours sur des éminences.

C. de C.

Sociétés savantes et d'utilité publique.

Cambrai (*Nord*). — *La Société d'Émulation* de cette ville décernera, le 16 août 1823, une médaille d'or de 200 fr. à l'auteur du discours dans lequel on développera avec le plus de succès cette pensée d'un écrivain célèbre : — « *On avait assez considéré la religion comme un besoin de l'homme; les tems sont venus de la considérer comme une nécessité de la Société.* » — (M. *de Bonald.*) Les discours devront être adressés à M. Leglay, secrétaire perpétuel de la Société, avant le 25 juin 1823.

Nancy (*Meurthe.*) — *La Société des sciences, lettres et arts* décernera en 1823 1° une médaille d'or de 300 fr. pour le meilleur poème *sur le siége de Nancy par Charles le Téméraire, et sa délivrance par René* II; une médaille de 100 fr. au meilleur Mémoire *sur la Topographie médicale des cinq arrondissemens du département.*

Rouen (*Seine Inférieure.*) —*L'Académie des sciences, belles-lettres et arts* a proposé la question tant de fois et longuement discutée : *Pourquoi peut-on faire des vers italiens sans rime?* M. Botta, écrivain distingué, connu par plusieurs ouvrages, a résolu cette question avec beaucoup de précision et de clarté. Si la versification des autres langues ne peut se dispenser de la rime, c'est que leurs vers, sans cette modification, n'auraient, dit-il, aucune harmonie, tandis que la versification italienne ne sent pas le besoin de la rime. Les ressources qui lui permettent de s'en passer sont 1° la grande facilité des enjambemens; 2° l'inversion des phrases; 3° la très-grande variété des accens, relativement à la place qu'ils occupent; 4° l'abondance des longues et des brèves, qui procurent une grande variété dans l'harmonie; 5° la diversité des repos qu'on peut ménager dans le cours du vers; 6° les périodes plus ou moins longues, propres à faire disparaître la monotonie; 7° enfin, l'élévation du style, à laquelle la langue poétique italienne se prête plus que toute autre. M. Botta observe que si l'on ôtait les rimes aux plus belles octaves du Tasse et de l'Arioste, elles deviendraient insipides, tandis qu'on lit toujours avec un nouveau plaisir la traduction de l'Énéide par Annibal-Caro; les idées de l'auteur sont justes et lumineuses. On trouve son intéressante dissertation dans les mémoires de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, 1822. F. S.

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences.* — *Mois de* Mai 1822. — *Séance du* 6. — M. Savart lit un mémoire intitulé : *Recherches sur les usages de la membrane du tympan et de l'oreille externe.* Il exécute sous les yeux de l'Académie les expériences les plus remarquables. MM. de Lacépède, Biot et Magendie sont chargés d'en faire un rapport. — On entend un rapport de M. Percy, sur un ouvrage de M. le docteur Ducamp, relatif à quelques causes de rétention d'urine. L'Académie approuve le rapport et l'ouvrage.

— 13 *mai.* — Lecture d'un mémoire de M. Moreau de Jonnès *sur le nombre des plantes de la flore caraïbe.* — Mémoire de M. Latreille *sur les habitudes de l'araignée aviculaire de Linnée.* — Autre mémoire de M. Benoiston de Châteauneuf, *sur la mortalité des femmes de quarante à cinquante ans.* MM. Fourier et Magendie sont chargés d'en rendre compte.

— *Du* 20 *mai.* — On lit un mémoire de M. Léon Dufour, intitulé : *Recherches anatomiques et physiologiques sur les carabiques et sur plusieurs autres coléoptères.* MM. Cuvier et Latreille l'examineront. — L'Académie entend un rapport de ses commissaires, chargés de rendre compte de l'ouvrage de MM. Parent Duchâtelet et Pavot de Courteille, intitulé : *Recherches et considérations sur la rivière de Bièvre, etc.* Cet ouvrage, plein de faits curieux et de vues utiles, reçoit les éloges de l'Académie.

— *Du* 27 *mai.* — M. Labillardière donne une notice sur le cannellier de Ceylan : d'après M. Leschenault, cet arbre (le *laurus cinnamomum* des botanistes) est le seul de son espèce, malgré ce qu'en ont dit quelques auteurs mal informés. Il atteint la hauteur de vingt-cinq à trente pieds, lorsqu'il est planté dans un bon terrain. Les pigeons et les corbeaux, très-avides de son fruit, le sèment partout ; mais cette propagation naturelle n'empêche pas qu'on en fasse des semis et des plantations. C'est à l'âge de sept à huit ans que l'on coupe les jets pour enlever l'écorce. M. Leschenault a remarqué que la racine contient du camphre, en assez grande quantité pour mériter une exploitation. A la Guyane française, le cannellier est de peu de profit ; l'humidité de ce climat ne lui convient point.

Académie - Française. — Séance extraordinaire du 7 mai. — M. Lémontey lit *une Notice sur Colbert;* M. de Ségur, une fable traduite du russe, et intitulée la *Marmote et le Renard;* M. Lally-Tolendal, des fragmens de la tragédie de *Tuathal Teamar* ou *la Restauration de la monarchie Irlandaise.*

— *Séance extraordinaire du mardi 11 juin.* —M. Villemain lit un fragment de sa traduction du dialogue de Cicéron *de Republicâ*, récemment découvert à Rome et encore inédit. M. de Lally-Tolendal continue la lecture de sa tragédie, intitulée : *Tuathal Teamar*, ou *la Restauration de la monarchie Irlandaise.* M. Daru lit une fable traduite du Russe, intitulée : l'*Aigle et* l'*Araignée.*

— Du 27 juin. — L'Académie nomme aux deux places vacantes; M. l'abbé Frayssinous, grand-maître de l'université, succède à M. l'abbé Sicard, et M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à M. de Richelieu.

— *Académie des beaux arts, 1er juin.* — Cette classe nomme à la place vacante par la mort de M. Heurtier, architecte, l'un de ses membres, M. Huyot, également architecte, ancien pensionnaire du roi à Rome, membre honoraire de l'Académie de Bruges, et professeur de l'école speciale d'architecture de Paris.

— M. Hersent est nommé à la place vacante par la mort de M. Van-Spandock.

La Société linéenne de Paris a tenu, dans les bois de Meudon, une séance champêtre, le 24 de ce mois, jour anniversaire de la naissance de Linnée. L'éloge de ce grand homme, les progrès de la Société, des considérations intéressantes sur J. J. Rousseau, et quelques morceaux de poésie, ont rempli cette séance. La fête s'est terminée, dans les beaux jardins de M. Redouté, par un banquet, suivi de danses.

Société royale et centrale d'agriculture. — *Séance publique du 14 avril.* — Cette séance était destinée à la distribution des prix, des médailles et des ouvrages d'agriculture que la société décerne annuellement aux travaux agronomiques jugés dignes de ces récompenses, et à la publication des programmes pour les prix à décerner en 1823. — *Le premier prix*, de 3000 fr., pour *la pratique des irrigations naturelles*, a été partagé entre MM. de Barbançois, département de l'Indre (2000 fr.), et M. de Tardy, maire de Roanne, département de la Loire (1000 fr.).

Un second prix, de 1,500 fr., pour les machines hydrauliques appropriées aux irrigations, a été partagé également entre MM. Learier, de Tonnerre (Yonne), et Menestrel, mécanicien à Arles (Bouches-du-Rhône.) — *De grandes médailles* d'or, avec les œuvres complètes d'Olivier de Serres, ont été décernées à MM. Farnaud, correspondant de la société, à Gap, Hautes-Alpes, et Jaubert de Passa, ausi correspondant à Perpignan. — Des médailles d'or, à l'effigie d'Olivier de Serres, ont été obtenues par MM. Baumann frères, à Bolleviller, *Haut-Rhin;* Gaullet, vétérinaire, à Bar-sur-Aube; Grangent, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Nîmes, *Gard*; de Guitaud, à Époisse, *Côte-d'or;* Huillier, à Ancy-le-Franc, *Yonne;* Lasnier frères, à Saint-Martin, *Yonne*; Delengaigne-Piquet, à Seniagham, *Pas-de-Calais*; Muthuon, ingénieur des mines à Lyon, *Rhône;* de Petigny, correspondant, à Lanneray, *Eure-et-Loir*. — *Médailles d'argent*. MM. Besval, à Nancy, *Meurthe;* Costera, à Saint-Étienne-d'Orthe, *Landes;* Fraboulet, boucher, à Paris *Seine;* Koby, garde forestier, à Saverne, *Bas-Rhin;* Lacroix, à Prades, *Pyrénées-Orientales;* Racine, à Ville-Saint-Ouen, *Somme;* Sajous, vétérinaire, à Tarbes, *Hautes-Pyrénées;* Veilhan, vétérinaire, à Tulle, *Corrèze*. — *Mentions honorables* MM. Devèze-Chabriol, correspondant, à Saint-Flour, *Cantal;* Enjalric, à Narbonne, *Aude;* baron Ladoucette *idem*; à Vieils-Maison, *Aisne;* Maynenc, D. M. à Gourdon, *Lot;* Santin, vétérinaire, à Dourgne *Tarn;* Thiriet, chef-garde, et F. Lavigne, garde, à Moudon; Vignot, à Purigny, *Loire*.

M. Sylvestre, secrétaire perpétuel, a lu une notice biographique sur M. de Cubières, membre de la société, mort en 1821.

Notice indicative des sujets de prix proposés par la Société (1). Savoir : *Pour être décernés en* 1823, des médailles d'or et d'argent. 1° Pour l'introduction, dans un canton de la France, d'engrais, ou d'amendemens qui n'y étaient pas usités auparavant; 2° pour des essais comparatifs, faits en grand, sur différens genres de culture, de l'engrais terreux (*marne calcaire*), extrait des matières liquides des vidanges, par MM. Donat et compagnie; 3° Pour

(1) On peut se procurer gratuitement les programmes détaillés de la plupart de ces prix, chez madame Huzard, rue de l'Éperon, n°. 7.

des traductions, complètes ou par extraits, d'ouvrages ou de mémoires relatifs à l'économie rurale ou domestique, écrits en langues étrangères, et qui offriront des observations ou des pratiques neuves et utiles; 4°. Pour des notices biographiques sur des agronomes, des cultivateurs ou des écrivains dignes d'être mieux connus pour les services qu'ils ont rendus à l'agriculture; 5° Pour la culture du pavot (*œillette*), à l'effet d'extraire l'huile de sa graine, dans un arrondissement où cette culture n'est pas pratiquée; 6° Pour la fabrication de l'eau-de-vie de pommes de terre; 7° Pour des mémoires pratiques de médecine vétérinaire; 8° Pour les meilleurs mémoires sur la cécité des chevaux, sur les causes qui peuvent y donner lieu dans les diverses localités, sur les moyens de les prévenir et d'y remédier, une somme de 1,500 fr. et des médailles d'or et d'argent, selon l'importance des mémoires. 9° Pour la pratique des irrigations. 10°. Pour des renseignemens sur la statistique des irrigations en France, ou sur la législation relative aux cours d'eau et aux irrigations dans les pays étrangers, médailles, ou des ouvrages d'agriculture. 11° Pour des machines hydrauliques, appropriées en grand aux usages de l'agriculture et aux besoins des arts économiques, 3,000 f. 12° Pour l'indication d'un moyen efficace de détruire la cuscute, 600 fr. 13° Pour la fabrication de la farine de pommes de terre par des moyens économiques. 14° Pour la nourriture et l'engrais des bestiaux par les pommes de terre, soit en nature, soit diversement préparées, dans les cantons où cette pratique n'est pas en usage. 15° Pour la construction et l'établissement de machines à grener le trèfle et à nettoyer sa graine, 1er prix, 1,200; fr. 2e prix, 600. 16° Pour la culture et la détermination relative des produits de six variétés au moins de pommes de terre, comparativement à la *grosse blanche commune*, médailles d'or et d'argent. 17° Pour un traité complet de la culture maraîchère, 3,000 fr. Pour des descriptions partielles de diverses branches de cette culture, des médailles d'or et d'argent. 18° Pour le meilleur manuel pratique, propre à guider les habitans des campagnes et les ouvriers dans les constructions rustiques, 1er prix, 1,000 fr.; 2e prix, 500 fr. 19° Pour le meilleur mémoire, fondé sur des observations et des expériences suffisantes, à l'effet de déterminer si la maladie connue sous le nom de *crapaud* des bêtes à cornes et à laine est contagieuse,

1,000 fr. ; plus, des médailles d'or et d'argent pour les meilleurs mémoires qui traiteront, en général ou en particulier, des maladies, autres que le *crapaud*, qui affectent les pieds de ces animaux.

Pour être décernés en 1824 : 20° Pour des essais comparatifs de culture des plantes les plus propres à fournir des fourrages précoces, 1er prix, 1,000 fr. ; 2e prix, 500 fr.

Pour être décernés en 1825 : 21° Pour l'établissement de pépinières d'oliviers, 1er prix, 3,000 fr. ; 2e prix, 2,000. fr.

Pour être décernés en 1826 : 22° Pour la culture du pommier ou du poirier à cidre, dans les cantons où elle n'est pas encore établie, des médailles d'or et des médailles d'argent.

Pour être décernés en 1827 : 23° Pour la substitution d'un assolement sans jachère, spécialement de l'assolement quadriennal, à l'assolement triennal usité dans la plus grande partie de la France, médailles d'or et d'argent.

Pour être décernés en 1834 : 24° Pour la plus grande étendue de terrain, de mauvaise qualité, qui aura été semée en chêne-liége, dans les parties des départemens méridionaux où il s'en trouve maintenant, en 1823, ou dans la première des années subséquentes, où ces arbres auront produit du gland, de manière qu'en 1834 il s'y soit conservé au moins deux mille pieds, espacés d'environ six mètres dans tous les sens, ayant une tige droite et bien venante ; 1er prix, 3,000 fr. ; 2e prix, 1,000 fr. ; 3e prix ; 500 fr. (1).

Les mémoires, machines, produits, procès-verbaux, attestations authentiques, etc., etc. devront être envoyés au secrétaire perpétuel de la Société, sous le couvert du ministre de l'intérieur, avant le 1er janvier des années respectives pour lesquelles les prix sont annoncés. — D'ANDRÉ, *président*. SYLVESTRE, *secrétaire perpétuel*.

Société de géographie. — Cette Société, fidèle au plan qu'elle s'était tracé (*Voy.* ci-dessus T. XII, pag. 682), voit s'augmenter chaque jour le nombre, déjà considérable, de ses membres,

(1). Ce concours est ouvert sur la proposition spéciale du ministre de l'intérieur, qui a promis de faire les fonds, lorsque les prix seront remportés.

dont plusieurs ont déposé leur cotisation annuelle (1). *La commission centrale* s'occupe des moyens de mettre à profit le zèle des hommes habiles qui se destinent aux voyages, et de diriger leurs recherches. Elle ne tardera pas à publier une série de questions générales, propres à conduire à ce but.

Le vif intérêt qu'excitent les sujets de prix que la Société a proclamés dans la séance générale du 22 mars dernier (*V.* T. XIII, p. 731) est une preuve du discernement de ceux qui ont présidé à ce choix; honorés eux-mêmes de s'associer, en cette occasion, à un homme modeste et riche de ses vertus, qui a voulu faire les fonds d'un prix dans lequel la France fût plus particulièrement intéressée. — Plusieurs propositions utiles qui ont été présentées, plusieurs communications d'un grand intérêt qui ont été faites, des ouvrages importans, dont les auteurs français et étrangers ont enrichi la Société, prouvent l'idée favorable que l'on a généralement conçue de cette belle et honorable association, et ce que l'on en attend. La commission centrale a pensé qu'elle devait publier un *Journal* ou *bulletin* de ses travaux, qui circulât parmi tous les membres de la Société, et leur donnât ainsi, quelque éloignés qu'ils fussent, les moyens de suivre ses opérations. Ce recueil contiendra et les travaux de la commission et les rapports faits dans son sein, de même que les faits importans pour l'avancement de la science qu'elle recueillera par le moyen de sa correspondance. Chaque membre de la Société aura droit à un exemplaire; les étrangers pourront s'abonner à raison de 6 fr. par volume de 2 ½ feuilles d'impression.

Usant de la bienveillante protection des ministres du roi, la Société voit ses moyens de correspondance s'accroître et devenir de plus en plus faciles. Déjà, des lettres destinées à faire connaître la Société, à donner une idée de ses statuts, à répandre la connaissance des prix qu'elle propose, ont été envoyées dans toutes les directions, aussi bien dans les Indes, en Afrique, en Amérique, que dans toutes les contrées de l'Europe.

Pour faire partie de la Société, Il faut *être présenté par*

---

(1) Cette cotisation est de 36 fr., plus 25 fr. une fois payés, lors de la remise du diplôme.

deux membres, et reçu par la commission centrale. — On s'abonne, pour le *Bulletin de la Société*, à son secrétariat, rue Taranne, n° 12, où tout ce que l'on destine à la Société doit être envoyé, *franc de port*, et sous le couvert de *M. le président de la Société de géographie.* A. B.

Société Biblique protestante. — Dans la séance publique de cette Société, tenue le 16 avril, M. A. de Stael, chargé de lire un extrait du rapport annuel, exprime le regret que la Société n'ait eu à répandre les saintes Écritures que parmi les chrétiens de la religion réformée ; il regrette également de ne pouvoir se dispenser d'employer les mots *de réforme*, de *religion protestante*. Il n'y a, dit-il, qu'une réforme, c'est un retour constant à la source de la parole divine : il n'y a qu'une morale chrétienne, ce sont les préceptes de J. C. — M. Fr. Delessert annonce que les recettes de la Société se sont élevées, durant l'année, à 102,800 : il cite, parmi les bienfaiteurs de la Société de Paris, d'abord la Société de Londres ; M. le pasteur Bellanger, de Guernesey, qui a fait un don de 7,920 fr., et M. Paira, de Paris, qui a envoyé 1,000 fr. — M. Stapfer prononce un discours très-remarquable, et principalement destiné à défendre cet article du réglement des Sociétés bibliques, qui veut qu'elles ne puissent répandre que des versions anciennes et consacrées de la Bible. — M. Wilder annonce qu'un anonyme l'a chargé de fonder un prix de *mille fr.*, qui sera donné au meilleur ouvrage *sur les principes et les résultats des Sociétés bibliques.*

Dans un *rapport fait à la Société biblique de Montauban*, par M. le pasteur Frossard, on remarque un calcul approximatif de l'étendue respective de chaque religion, une sorte de statistique religieuse de tout le globe. En évaluant à mille millions la population totale des deux continens et des îles, on estime qu'il y a six cents trente millions de païens, douze millions de juifs, cent quatre-vingt-huit millions de mahométans et cent soixante-dix millions de chrétiens des différentes sectes. Depuis l'invention de l'imprimerie, on n'a pas publié plus de vingt-cinq millions d'exemplaires des saintes Écritures : il n'y en aurait pas même un pour chaque famille chrétienne, quand même on aurait conservé tous les livres imprimés. On peut juger par là de l'immensité de nos besoins. L'institution des Sociétés bibliques

est donc un bienfait, et leurs efforts méritent notre reconnaissance ; cependant, ces Sociétés sont calomniées, et, ce qui est très-étrange, les calomniateurs sont des chrétiens. Outre le bien que la religion reçoit de la publication universelle des Écritures saintes, on doit encore aux Sociétés bibliques de grands travaux philologiques, des connaissances nouvelles sur les langues étrangères, plus de facilités dans les relations entre les peuples, moins d'oppositions de mœurs, de préjugés, d'aversions nationales, en un mot, des progrès vers la civilisation universelle. Tandis que les armes des nations européennes préparent la domination universelle de l'Europe, la philantropie devance le bien qui doit résulter de cette domination ; elle répand en tous lieux des semences de paix et d'amitié ; elle dispose les vainqueurs et les peuples soumis à s'unir intimement par les liens d'une religion commune, liens plus forts que ceux du pouvoir et des lois. Grâces aux efforts réunis de quelques hommes dévoués à la sainte cause de l'humanité, les maux de la guerre seront adoucis, les heureux effets de la paix se feront sentir plus tôt et plus complétement.

Société Asiatique (*V.* T. XIII, p. 246). — Voici la liste des membres du conseil de la Société, élus dans la séance du 1er avril : MM. Le duc d'Orléans, président honoraire ; *de Sacy*, président ; *Lasteyrie*, *d'Hauterive*, vice-présidens ; *Abel-Rémusat*, secrétaire ; *Garcin de Tassy*, secrétaire adjoint et bibliothécaire ; *Delacroix*, trésorier ; *Boulard*, *Degérando*, *Würtz*, commissaires des fonds ; *Demanne*, *Kieffer*, *Gail*, *Hase*, *de Chézy*, *Burnouf*, *Fauriel*, *Raoul-Rochette*, *Saint-Martin*, *Champollion* jeune, *Lanjuinais*, *Clermont-Tonnerre*, *Cousin*, *Coquebert de Montbret*, *Amédée Pastoret*, *Eugène Coquebert de Montbret*, membres du conseil. M. le *duc d'Orléans*, en acceptant le titre de président honoraire, a fait don à la Société d'une somme de mille francs, et d'une souscription annuelle de trois cents francs.

La Société se propose de publier un *Journal asiatique* ; elle croit que, dans l'état actuel des choses, c'est le premier et l'un des plus importans services que doivent attendre d'elle les personnes instruites et éclairées qui étudient les langues et les nations de l'orient, ou qui s'intéressent aux progrès de cette branche des connaissances humaines. Chacun des cahiers du *Journal asiatique* sera divisé en *trois parties* : la *première* contiendra des mémoires,

traductions, pièces originales, extraits de manuscrits, notices historiques, géographiques, morceaux de littérature et de poésie, etc. C'est dans cette partie que seront insérés les morceaux fournis par les savans français et étrangers ; la *seconde* sera consacrée à la critique littéraire : on y rendra compte de tous les ouvrages qui, par leur étendue ou leur importance, mériteront de fixer l'attention des personnes instruites ; dans la *troisième*, on trouvera toutes les nouvelles politiques et littéraires, relatives à l'Asie, les annonces de découvertes ou d'observations intéressantes ; on s'attachera aussi à faire connaître les titres des ouvrages qui se publient dans toutes les parties du monde sur les langues ou les peuples de l'orient. On pense que, vu l'extrême abondance des matières, le *Journal asiatique* formera quatre feuilles par mois, et que le premier numéro pourra paraître au quinze juillet prochain.

Les personnes qui voudraient faire insérer dans ce recueil des morceaux de leur composition, ou y faire annoncer des ouvrages relatifs à l'Asie, sont priées de faire parvenir leurs demandes, *franc de port*, au secrétariat de la Société, rue Taranne, n° 12.

Astronomie. — Nouvelle comète. — L'état du ciel n'a pas permis jusqu'ici d'observer à Paris la nouvelle comète découverte dans la *constellation des poissons*, le 31 mai au matin, par M. Pons, directeur de l'observatoire de Marlia, près de Lucques. Mais M. Gambart, à qui l'on doit la découverte récente du *cocher*, a déjà obtenu plusieurs positions absolues du nouvel astre. Elles sont d'autant plus précieuses que M. Pons, faute d'instrumens convenables, n'avait pu fixer que par des alignemens la place de sa comète, qui n'est point visible à l'œil nu. — La comète du *cocher* s'éloigne rapidement. Il résulte des calculs de M. Nicollet qu'elle a passé au périhélie le 6 mai dernier : elle diffère, par ses *élémens*, de toutes les planètes observées jusqu'à ce jour. Les élémens d'une comète sont les circonstances de son mouvement, les données qui servent à déterminer son orbite.

Eclairage par le gaz hydrogène à l'Hôpital Saint-Louis. — Suivant le compte rendu par M. Péligot, l'un des administrateurs des hôpitaux civils de Paris, cet éclairage, qui coûtait 8,000 fr. lorsqu'on employait de l'huile, est réduit à 3,134 fr. 38 cent. depuis qu'on fait usage de l'hydrogène. Différence, 4,865 fr. 62 cent.

Aux détails de ce compte insérés dans les *Annales de Chimie*, M. Darcet ajoute des notes sur l'emploi des matières que produit la distillation de la houille dont on extrait le gaz ; sur la forme et la durée des appareils pour cette extraction ; sur les variations probables du prix de l'éclairage par l'hydrogène, à mesure que les usines d'éclairage se multiplieront, et verseront leurs produits dans le commerce. Ces notes rectifient ce qu'il y a d'inexact dans un mémoire de M. Clément sur ce mode d'éclairage, et font voir non seulement qu'il est économique, mais qu'il ne cessera pas de l'être, lorsque l'usage en sera aussi répandu qu'il est possible ; que la force de la lumière du gaz est bien supérieur à l'éclat des lampes où l'on brûle de l'huile, à volume égal de flamme ; que les coaks (charbons de houille) provenans de la distillation ne baisseront pas de prix, parce que l'usage en deviendra de jour en jour plus étendu et plus universel ; enfin, M. Darcet ne laisse aucun doute sur l'utilité réelle du nouvel éclairage et sur les succès des entreprises auxquelles il donnera lieu.

Chimie appliquée à l'agriculture. — Analyse du blé d'Odessa, comparée à celle du blé français. — Un habile chimiste, M Henry, a trouvé dans le blé d'Odessa une substance amère, qui n'est pas dans le blé français. Les proportions relatives des principes constituans du blé sont, dans ces deux variétés, assez différentes pour qu'on ne sache pas encore lequel des deux mérite la préférence. Le blé d'Odessa contient plus de gluten et moins d'amidon que celui de France : la matière sucrée abonde également dans tous les deux. La farine du blé d'Odessa absorbe plus d'eau que celle du blé de France : on ne dit point laquelle des deux donne, à poids égal, la plus grande quantité de pain. L'amidon du blé d'Odessa est sensiblement grenu, ainsi que sa farine : l'un et l'autre sont d'une extrême finesse dans le blé français. On voit que l'analyse chimique ne résout pas seule la question, et que, pour établir la supériorité de notre blé sur celui d'Odessa, il aurait fallu savoir si le principe amer que contient celui-ci ne disparaît pas à la cuisson ; lequel des deux fournit la plus grande quantité de pain ; dans ce cas, il convient d'associer aux procédés et aux appareils chimiques, le four du boulanger et l'estomac de l'homme qui travaille ; car en dernière analyse, il s'agit de savoir laquelle de ces deux variétés de froment est la plus alimentaire. (*Voy.* la *Biblio-*

thèque physico-économique, cahier de juin 1822, le neuvième vol. du même recueil, pag. 217 et 361, et la *Revue* T. XIII. p. 33.

Chirurgie. — Instrument pour briser la pierre dans la vessie. — Chaque découverte en médecine étant du nombre des plus précieuses conquêtes que puisse faire l'esprit de l'homme pour le bonheur du genre humain, nous croyons d'un intérêt assez majeur celle que vient de tenter le docteur Amussat, aide d'anatomie à la Faculté de Médecine de Paris, pour en faire part au public éclairé qui lit la *Revue*. Il s'agit d'un procédé au moyen duquel on peut briser une pierre dans la vessie, de manière que réduite en graviers elle puisse être expulsée avec l'urine. La présence de calculs dans cet organe est l'une des maladies les plus insupportables; c'est à tel point qu'il n'est personne qui ne préfère subir, pour en être délivré, l'opération peut-être la plus difficile, la plus douloureuse, et souvent la plus dangereuse, aux souffrances continuelles et intolérables que cette maladie fait naître. On a essayé d'employer des fondans qui n'agissaient point sur la pierre lorsqu'ils étaient trop faibles, ou qui détruisaient la vessie lorsqu'ils étaient trop forts. L'usage de ces remèdes est entièrement abandonné. L'on a recours à des pinces pour aller chercher les calculs d'un petit volume dans la vessie elle même; alors qu'ils pourraient être extraits par ce procédé, le malade les sent à peine, et s'ils sont plus gros il devient impossible de les faire sortir par l'urètre. M. Amussat, réfléchissant que les individus atteints de la gravelle rendent souvent, chaque jour, une grande quantité de petits calculs, a pensé que si l'on trouvait le moyen de réduire une pierre en graviers, on en obtiendrait alors facilement l'expulsion par les voies naturelles; il a donc inventé, dans cette intention, un instrument fort ingénieux, d'un emploi assez facile, et qui ne doit pas être très-douloureux. Il consiste en une pince dont les branches, simplement juxta-posées, ne sont retenues l'une contre l'autre que par une canule, dont la grosseur ne dépasse guère celle d'une sonde. La pierre est saisie; et en faisant mouvoir d'une certaine manière les deux branches elle est réduite presqu'en poussière. Nous avons vu briser avec facilité et en quelques secondes des pierres du volume d'une noix. Ce même résultat a été obtenu sur le cadavre; il est cependant vrai de dire que cette opération n'a point encore pu être tentée sur le vivant, mais elle nous

a paru d'une exécution si peu dangereuse, que nous n'hésiterions pas à nous y soumettre si nous avions le malheur d'être affecté de la pierre. GEORGET. D. M.

N. B. C'est avec un instrument à peu près semblable, que le général Claude Martin, mort à Luknow, en 1800, était parvenu à briser la pierre dont il était tourmenté (*Voy.* l'article publié sur ce général, par M. E. GAUTTIER, *Biographie universelle*, Tom. XXVIII).

Zodiaque de Dendéra. —Ce monument est enfin livré à l'empressement du public et à l'étude des savans. Depuis le 29 juin, il est exposé dans une des salles du Musée des statues, au Louvre. Cette circonstance si singulière dans l'histoire littéraire de la France, avait attiré un grand concours de curieux. Cette exposition inattendue, et que rien en France n'aurait fait prévoir, il y a moins d'une année, est un heureux événement pour les savans français qui ont, les premiers, fait connaître à l'Europe son existence au milieu des déserts de l'Égypte; elle témoignera perpétuellement de leur courage, qui en a procuré la découverte, et de leur fidélité à le reproduire par leur dessins, qu'a multipliés le burin d'habiles artistes. On ne pourra plus dire, à la faveur de l'éloignement de l'original, que ces copies ne sont pas fidèles : d'exactes vérifications permettent aux savans européens de travailler avec confiance sur la gravure insérée dans la *Description de l'Égypte* d'après les dessins de MM. Jollois et de Villiers, colloborateurs de ce magnifique et important recueil.

Fondation de prix. — L'éditeur du *Dictionnaire classique abrégé des sciences médicales*, ouvrage que nous avons déjà annoncé avec de justes éloges, a réservé *trente exemplaires complets vélins* pour être joints gratuitement aux premiers prix remportés aux facultés de médecine de Paris, de Strasbourg et de Montpellier. Les prix ont été obtenus cette année, à Paris, par M. DUVERGIE; à Strasbourg, par M. GOUPIL; la Faculté de Montpellier n'en a pas accordé. M. Panckoucke donnera ces exemplaires vélins pendant dix années. Nous ne saurions trop applaudir à ce noble procédé, qui devrait trouver des imitateurs (1).

---

(1) L'ouvrage formera douze à quinze volumes. Le T. VI va paraître. Prix 6 fr., chez l'éditeur, C. L. F. Panckoucke, rue des Poitevins, n. 14.

Théâtres. — *Premier Théâtre Français.* — *Régulus*, tragédie en trois actes, par M. *Lucien* Arnault (5 juin). — Cet ouvrage est encore du genre *admiratif*, genre froid et ingrat à la scène, et que nos auteurs semblent trop affectionner depuis quelques années. Régulus est un beau portrait, tracé avec énergie; mais il n'offre pas une action réellement dramatique. La faute en est au sujet, et non à l'auteur, qui a tiré le parti le plus heureux d'une situation forte mais circonscrite dans des bornes bien étroites, et pour laquelle ses prédécesseurs, Pradon, Dorat, et Métastase, ne lui avaient pas préparé de grandes ressources. Régulus revenant à Rome, retenu par les larmes de sa famille et les vœux de ses concitoyens, mais faisant le sacrifice de sa vie à l'honneur, à sa parole, à sa patrie, tel est le sujet de l'ouvrage; voici maintenant les moyens employés par l'auteur pour éloigner une catastrophe prévue, dès que le caractère du principal personnage est une fois connu. M. Arnault a donné à Régulus un fils et une fille. Le premier, *Publius*, digne en tout du nom de Romain et du héros que Carthage retient dans ses fers, commande la milice à Rome; *Attilie*, sa sœur, a reçu la foi du tribun *Licinius*, auquel son père l'a jadis promise. Tous trois s'occupent des moyens de rendre un grand homme à sa famille et à sa patrie, lorsque des vaisseaux carthaginois ramènent Régulus lui-même, accompagné de l'ambassadeur *Amilcar*. Le sénat de Rome s'assemble pour entendre les propositions dont ce dernier est porteur. Carthage offre la paix, ou du moins un échange des prisonniers; les conditions proposées de chaque côté vont être acceptées, lorsque Régulus, se levant, s'oppose seul à la résolution prise par le sénat, que préside le consul *Manlius*. Il expose avec tant d'éloquence les considérations qui font un devoir aux Romains de rejeter tout accommodement avec les Carthaginois, que le sénat est forcé, en l'admirant, de se ranger à son avis. Le second acte est employé par Amilcar, Publius, Attilie et Licinius, à empêcher le funeste départ. Amilcar cherche à épouvanter les Romains sur le sort réservé à Régulus, en leur faisant connaître par Licinius les supplices qui attendent le héros, de retour à Carthage. Licinius, de son côté, parvient à faire prononcer le peuple contre la résolution du sénat, tandis que Publius dispose l'armée à seconder ses efforts et ceux de son ami. Régulus a maintenant à lutter contre le vœu de tout un peuple,

l'amour d'un gendre, la tendresse d'un fils et d'une fille. En vain il veut payer de son consentement à l'hymen des deux amans, la cessation des obstacles qu'ils mettent à son départ; Attilie et Licinius rejettent un bonheur qui leur paraîtrait odieux à ce prix. Tout semble donc s'opposer au projet de Régulus. Mais il lui reste encore un espoir : une ressource s'offre à son esprit, et cette ressource, il la trouvera dans son fils lui-même. Publius, dont le cœur est entièrement romain et qui est surtout soumis à l'autorité paternelle, se présente à Régulus pour essayer de le fléchir. Requis par son père de lui obéir en tout, il en fait le serment. Régulus lui ordonne alors d'employer le pouvoir qu'il exerce sur les soldats à protéger son départ. Pour le déterminer à cette action héroïque et presque surnaturelle, il lui cite l'exemple du sacrifice de Brutus. J'admire, lui répond son fils,

> J'admire en frémissant ces cruautés sublimes ;
> De semblables vertus sont pires que des crimes.

Enfin, vaincu par le tableau du déshonneur certain qui attend Régulus s'il ne peut effectuer son dessein et se montrer fidèle à sa parole, Publius s'arrache désespéré des bras de son père pour aller préparer cet affreux départ. Cette scène déchirante, qui se trouve au troisième acte, et qui est tout entière de l'invention de M. Arnault, renferme pour ainsi dire toute la pièce, avec celle de la délibération et du départ. Quant au style de l'ouvrage, il est d'une vigueur, d'une concision et d'une pureté remarquables. Quoiqu'il fourmille de ces traits qui arrachent spontanément l'admiration, de ces vers que l'on nomme à effet et dont quelques auteurs sont peut-être trop prodigues, nous n'avons pas remarqué qu'ils nuisissent en rien à la marche de l'action, à laquelle ils nous ont paru se rattacher essentiellement. En un mot, malgré la défaveur attachée avec raison au genre admiratif, nous pensons que cet ouvrage aurait fait le plus grand honneur à l'auteur de *Marius à Minturnes*, et qu'un pareil début annonce, dans son fils, un digne héritier de ses talens et de sa gloire littéraire, en même tems qu'il donne les espérances les mieux fondées à la muse tragique.

E. Héreau.

— *Second théâtre Français*. — *Les Machabées*, tragédie en cinq actes, par M. *Alex.* Guiraud (14 juin.) — A la première repré-

sentation, le succès de cet ouvrage a été un moment douteux : une scène trop longue et l'entrée ridicule d'un acteur ont indisposé le public pendant le quatrième acte; quelques coupures ont suffi pour rendre le succès complet aux représentations suivantes. Le sujet des Machabées est peu dramatique : il ne saurait produire les alternatives de crainte et d'espérance, qui donnent du mouvement à la tragédie. Mais la manière naïve et touchante dont l'auteur a dessiné le personnage du plus jeune des Machabées; la noblesse et la vigueur du rôle de Salomé, leur mère; un cinquième acte qui est un des plus pathétiques de notre théâtre, empêchent de sentir le vide ou plutôt la monotonie de l'action. La pièce nouvelle est versifiée avec un talent fort remarquable; M. Guiraud est poète : son style a de l'élévation et de la chaleur, de l'élégance et de l'éclat; nous nous étonnons que ce jeune auteur n'ait pas effacé quelques vers recherchés et bizarres, tout-à-fait indignes de son talent.

Nécrologie. —L'abbé *Haüy*. —Le 3 juin 1822, ont eu lieu les funérailles de M. l'abbé (*René Juste*) Hauy, membre de l'Académie royale des Sciences. Arrivé au lieu de la sépulture, M. Cuvier secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Sciences et directeur du Muséum d'histoire naturelle, a prononcé, au nom des deux établissemens, le discours suivant : « Messieurs, par quelle fatalité la mort semble-t-elle, depuis quelque tems, se plaire à redoubler ses coups? En peu de jours, nous avons accompagné vers ces tristes et dernières demeures, les *Hallé*, les *Richelieu*, les *Sicard*, les *Van Spandock*. Ni les talens, ni les grandeurs, ni les services rendus à l'humanité n'ont pu adoucir ses arrêts. Elle frappe aujourd'hui le génie et la vertu; elle nous enlève à la fois le plus parfait modèle du scrutateur de la nature, et celui du sage, heureux de la jouissance de la vérité, de ce bonheur sur lequel ne peuvent rien ni les révolutions ni les caprices du sort. Au milieu d'occupations obscures et laborieuses, une idée vient sourire à M. Haüy; une seule, mais lumineuse et féconde. Dès lors il ne cesse de la suivre; son tems, les facultés de son esprit, il lui consacre tout : pour elle il étudie la minéralogie, la géométrie, la physique; il semble vouloir devenir un homme tout nouveau! mais aussi quelle magnifique récompense accordée à ses efforts! Il dévoile la secrète architecture de ces

productions mystérieuses, où la matière inanimée paraissait offrir les premiers mouvemens de la vie; où il semblait qu'elle prît des formes si constantes et si précises, par des principes analogues à ceux de l'organisation. Il sépare, il mesure par la pensée les matériaux invisibles dont se forment ces étonnans édifices; il les soumet à des lois invariables; il prévoit par le calcul les résultats de leurs assemblages; et parmi des milliers de ces calculs, aucun ne se trouve en défaut. Depuis ce cube de sel, que chaque jour nous voyons naître sous nos yeux, jusqu'à ces saphirs et à ces rubis que des cavernes obscures cachaient en vain à notre luxe et à notre avarice, tout obéit aux mêmes règles; et parmi les innombrables métamorphoses que subissent tant de substances, il n'en est aucune qui ne soit consignée d'avance dans les formules de M. Haüy.

« Comme un de nos illustres confrères a dit avec raison, qu'il n'y aura plus un autre Newton, parce qu'il n'y a pas un second système du monde, on peut aussi, dans une autre sphère plus restreinte, dire qu'il n'y aura point un autre Haüy, parce qu'il n'y aura pas une deuxième structure des cristaux. Semblables encore en cela à celles de Newton, les découvertes de M. Haüy, loin de perdre de leur généralité avec le tems, en gagnent sans cesse, et l'on dirait qu'il en a été de son génie comme de ses découvertes. Loin que l'âge ôtât quelque chose au mérite de ses travaux, c'étaient toujours les derniers qui étaient les plus parfaits; et les personnes qui ont vu l'ouvrage auquel il travaillait dans ses derniers momens nous assurent, qu'il sera encore le plus admirable de tous.

» Quelle douce existence que celle qui se dévoue ainsi tout entière au culte d'une vérité grande et certaine, d'une vérité autour de laquelle se groupent chaque jour de nouveaux faisceaux de vérités subordonnées! Combien un tel spectacle éclipse, aux yeux de l'homme digne d'en jouir, ce que le monde peut lui offrir de plus brillant; et qui jamais l'apprécia mieux que M. Haüy? Ces objets mêmes qu'il étudiait sans cesse, ces pierreries qu'une aveugle fureur va chercher si loin, au prix de tant de fatigues, et quelquefois au prix de tant de sang, ce qu'elles ont de précieux pour le vulgaire était précisément ce qui lui demeurait étranger. Un nouvel angle dans le plus commun des cristaux l'aurait intéressé plus

que les trésors des deux Indes. Ces joyaux si chers à la vanité, ces diamans dont les rois eux-mêmes sont fiers de parer leur couronne, passaient journellement dans son humble réduit sans l'émouvoir au milieu de sa simplicité! Que dis-je? tout le fracas d'un monde extérieur ne le laissait pas moins impassible; il n'a été ébranlé ni par les menaces des hommes farouches qui en voulurent un instant à sa vie, ni par les hommages qu'à d'autres époques, des hommes en pouvoir se firent un honneur de lui rendre. Dans tous les tems, un jeune homme studieux, un élève capable de saisir ses idées, avait plus de droits sur lui. Lors même que sa santé ne lui permettait pas de se rendre dans son auditoire, il aimait à s'entourer de cette jeunesse, à lui prodiguer ses conseils, à lui distribuer ces productions curieuses de la nature que l'estime de tous les hommes instruits faisait affluer de tous côtés dans sa collection. Mais, ce que ces nombreux élèves trouvaient encore près de lui de supérieur à ses dons et même à ses leçons, c'était son exemple; c'était l'aspect de cette douceur inaltérable, à chaque instant récompensée par le tendre dévouement de sa famille; celui de cette piété simple et tolérante, mais que les spéculations les plus savantes ne détournaient cependant d'aucun de ses exercices; le spectacle enfin de cette vie si pleine, si calme, si considérée, dont ce que le monde et la science ont de plus illustre s'est efforcé d'adoucir les dernières souffrances. Qu'ils bénissent donc la mémoire d'un si bon maître, qu'ils n'oublient jamais le modèle qu'il leur laisse, et que près de son tombeau, en se promettant de l'imiter, ils réjouissent encore son ombre! Et nous mêmes, mes chers collègues, au milieu des larmes que nous arrache une perte si douloureuse, cherchons quelques consolations dans ces souvenirs; disons-nous bien : Quel homme jouit ici bas d'un bonheur plus constant? quel homme fut jamais plus certain d'un bonheur éternel? »

FIN DU TOME QUATORZIÈME.

Errata. Page 616, *au lieu de :* persan, *lisez :* arabe

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE QUARANTE-DEUXIÈME CAHIER,

JUIN 1822.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Notice sur les Canaux de navigation. *Girard.* pag. 459
2. Notice sur Jean-Baptiste Colbert. *Lémontey.* 469
3. Notice sur l'exposition des tableaux. (2e article.) *P. A.* 486

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Histoire naturelle des crustacés fossiles. *Ferry.* 497
5. Observations sur la fièvre jaune. *M. de J.* 501
6. Force militaire de la Grande-Bretagne. (traduit du français en anglais.) *J. J. R—t.* 508
7. Éclaircissemens et preuves du principe de population (ouvrage anglais). *J. B. Say.* 521
8. Cours de droit commercial. *Dupin*, avocat. 526
9. Portraits des polonais célèbres (ouvrage polonais).
10. Œuvres posthumes de Moratin, et poésies de Melendez (ouvrages espagnols.) *J. Bowring.* 545
11. Antiquités grecques du Bosphore Cimmérien. *Jomard.* 555

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 89 ouvrages, français et étrangers. 564

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

Amérique. —Ile de Saint-Vincent. —États-Unis. 618

Asie. — Batavia.

Afrique. — Ile Bourbon.

Europe. —Iles Britanniques. —Russie. —Pologne. —Danemarck. Allemagne. —Suisse. —Italie. —Pays-Bas. —France. —Paris.

DE BUSSCHER, IMPRIMEUR.

TABLE
ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE
DES MATIÈRES
DU QUATORZIÈME VOLUME
DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

AVRIL, MAI, JUIN 1822 (*).

On a réuni aux quatre mots indicatifs des QUATRE GRANDES DIVISIONS de ce Recueil :

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES;
II. ANALYSES ET EXTRAITS D'OUVRAGES CHOISIS;
III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE;
IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES;

le détail et le renvoi des articles qui s'y rapportent; puis, on a caractérisé ces articles, à la suite du nom de leurs auteurs, par l'une des quatre abréviations ci-après : M. (MÉMOIRES ET NOTICES); A. (ANALYSES); B. (BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE); N. (NOUVELLES LITTÉRAIRES). La désignation C, après les noms propres, indique les collaborateurs de la Revue, lorsqu'il s'agit des articles qu'ils ont fournis.

Au lieu de comprendre, sous la dénomination générale SCIENCES ET ARTS (comme dans nos quatre *tables des matières* de l'année 1819), l'indication des différentes sciences dont traite ce volume, on a cru devoir, pour rendre les recherches plus faciles, et pour mieux caractériser le BUT philosophique de la *Revue Encyclopédique*, ouvrir un compte particulier et spécial, *en lettres capitales*, non seulement à chacune des branches des connaissances humaines, AGRICULTURE, ANATOMIE, etc.; à chacun des élémens essentiels de la civilisation et des moyens principaux de communication entre les hommes : ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES; DICTIONNAIRE; ENSEIGNEMENT MUTUEL; INSTRUCTION PUBLIQUE; JOURNAUX; THÉATRES, etc.; mais encore à chacun des pays dont il est fait mention dans ce Recueil : de manière qu'on puisse rapprocher et comparer tour à tour, soit *l'état des sciences et des élémens de la civilisation dans chaque pays*, soit les *nations* elles-mêmes, sous les différens rapports sous lesquels on a eu occasion de les considérer.

ABOLITION de la flétrissure dans tous les états de l'empire de Russie, 190.

ACADÉMIE royale des sciences de Berlin, 197.
— des beaux-arts de Dresde, 418.

(*) On souscrit, pour ce nouveau RECUEIL SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE, dont il paraît un cahier de douze feuilles d'impression, tous les mois, au BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, rue d'Enfer-Saint-Michel, numéro 18; chez ARTHUS BERTRAND, rue Hautefeuille, n° 28, et chez LAMERY, rue Mazarine, n° 30. Prix de la souscription : à Paris, 42 fr. pour un an; dans les départemens, 48 fr. 54 fr. dans l'étranger.

—royale de Turin, 199.
—de la Crusca, 425.
—royale des sciences de Bruxelles, 639.
—royale des sciences de Bordeaux, 433.
—des jeux floraux de Toulouse, 434.
—des sciences, etc., de Rouen, 611, 646.
—des sciences, etc., de Caen, 179.
—des sciences de Paris, 204, 435, 647.
—française, 209, 648.
—des inscriptions et belles-lettres de Paris, 440.
—des beaux-arts de Paris, 648.
—nationale de médecine de Barcelone; son rapport sur la nature de l'épidémie qui a ravagé dernièrement la Catalogne, 201.
Accum (*Frédéric*), *A Treatise on the art of Brewing*, 338.
Acosta (Jean d'), de Calcutta. Notice nécrologique, par A. Denis, M. 21.
Acte du congrès national de la Grèce, 428.
Aéromètre (Nouvel), inventé par le colonel Beaufroy, 188.
Æschyli tragedias quæ supersunt ac deperditarum fragmenta, recensuit C. Schutz, 129.
Afrique, 187, 246, 342, 410, 567, 620.
Agates; moyen de les colorer, 622.
Agriculture. *Voyez* Économie rurale.
Aignan, Histoire du Jury, 384.
Air (De l') insalubre, et de la fièvre d'Espagne, par Cadet, 142.
Airolles (Paul), Opinion sur les jachères, 588.
Alberti (*Antonio*), *Flora medica*, 582.
Aliénation mentale, guérie par des éruptions cutanées artificielles, 412.
Allemagne, 121, 196, 350, 416, 575, 630.
Amérique méridionale, 106, 247.
Amour (L') du menestrel, par M. de La Motte-Fouqué, traduit de l'allemand en anglais, 573.
Ampère, Découvertes scientifiques, 444.
Amussat, inventeur d'un instrument propre à briser la pierre dans la vessie, 657.
Analyses (I) *d'ouvrages allemands:* Poésies de Schiller, traduites de l'allemand, par C. J. (*M. A. Jullien*), 74.
—d'ouvrages *anglais : General indications which related to the laws of the organic life ; by D. Pring* (*Ferry*), 255. — Éclaircissemens et preuves du principe de population, etc., par F. Place (*J. B. Say*), 521.
—d'ouvrages *espagnols :* Œuvres posthumes de don Nicolas Fernandez Moratin ; Poésies de don Jean Melendez Valdes (*Bowring*), 545.
—d'ouvrages *français* : Rapport présenté au ministre de l'intérieur par la Commission médicale envoyée à Barcelone (*A. D. M.*), 27. — Leçons de philosophie, par Laromiguière (*Berville*), 44. — Histoire universelle, ancienne et moderne, par le comte de Ségur (*Avenel*), 55. — Histoire physique, civile et morale de Paris, par Dulaure (*Depping*), 64. — Description de l'Égypte. Zodiaques de Dendéra (*Francœur*), 90. — Œuvres d'Omer et de Denis Talon (*Dupin*), 273. — L'Immortalité de l'âme, par Norvins (*de Ségur*), 289. — Sylla, tragédie par Jouy (*Léon, Thiessé*), 295. — Voyage à l'Oasis de Thèbes, par F. Cailliaud (*Champollion-Figeac*), 310. — Monumens anciens et modernes de l'Hindoustan, par Langlès (*E. Cauttier*), 321. — Histoire naturelle des crustacés fossiles, par Brongniart; et des crustacés proprement dits, par Desmarest, (*Ferry*), 497. — Observations sur la fièvre jaune, par Labrie, Robert Muraire et Girard (*M. de J.*), 501. — Forces militaires de la Grande-Bretagne, par Ch.

Dupin, traduction anglaise (*J.-J. R-t*), 508. — Cours de droit commercial maritime, par Boulay-Paty (*Dupin*, avocat), 526. — Antiquités grecques du Bosphore Cimmérien, par Raoul-Rochette (*Jomard*), 555.
—d'ouvrages *italiens* : La topographie de Palerme et de ses environs (*C. J. L.*), 32.
—d'ouvrages des *Pays-Bas* : Mémoires sur l'état de la population, des fabriques et manufactures des Pays-Bas, pendant le 15e siècle, par le baron de Reiffenberg (*Le Normand*), 38. — Esprit, origine et progrès des institutions judiciaires, etc., par Meyer (*Naudet*), 265.
—d'ouvrages *polonais* : Portraits des Polonais célèbres, par Sliwicki (*Article communiqué par un Polonais*), 537.
Anatomie de l'homme, par Béclard et Cloquet, 588.
Andrès (l'abbé), sur l'origine, les progrès et l'état actuel de tous les genres de littérature, 427.
Angleterre. *Voyez* Grande-Bretagne.
—(Situation de l') en 1816, par Montvéran, 596.
—(État de l') en 1822, p. 597.
Anjou. *Voyez* Wrangell.
Annales academiæ Leodiensis, 138.
Antiquités, 9, 172, 221, 345, 414, 440, 447. *Voyez* aussi Archéologie.
—grecques du Bosphore Cimmérien, par Raoul Rochette, 555.
—découvertes en Tauride, dans un *tumulus*, par Blaremberg, 608.
—découvertes aux environs de Dormangen, 631.
—découvertes a Saint-Genis, département de l'Ain, 641.
—découvertes à Saintes, département de la Charente-Inférieure, 643.
Aphorismes politiques, etc., traduits en espagnol par J. A. Llorente, 136.
Archéologie, 90, 173, 188, 310, 321, 408, 418, 427, 643.
Architectonographie, 176, 365, 580.
Architecture, 221. *Voyez* aussi le mot précédent.
Archives des découvertes et inventions, 591.
Arithmétique (Nouvelle méthode pour enseigner l'), par Vincent Navarro, 135.
Arnault (Lucien). *Voyez* Régulus.
Art militaire, 144, 364, 377, 508, 603.
—vétérinaire, 420.
—(Sur l') de brasser, par F. Accum, 338.
Arte de pensar y de obrar bien, etc., 367.
Ast (Fr), Œuvres de Platon, 353.
Astronomie, 90, 408, 446, 621, 655.
Athénée de Madrid, 429.
Attila, tragédie, par Bis, 448.
Aubri-Lecomte. *Voyez* Têtes d'études.
Australasie. *Voyez* Océanique.
Auswahl aus Klopstocks Nachlass, 355.
Auteurs classiques italiens (Collection des), publiée à Milan, 639.
Avenel (M.), C. — A., 55.
Aventure (Une) du chevalier de Grammont, comédie par Mme Sophie Gay, 395.
Ayrshire (The) Legators, 572.

B.

Babo. *Voy.* Nécrologie.
Baldi (*Bernardino*), *Della vita e de' fatti di Guidobaldo I*, etc., 132.
Barbari, 188, 410.
Barcena (*Manuel de la*), *Manifesto al Mundo*, 106.
Barreau (Le) Français, 384.
Basilique (Description de la) métropolitaine de Paris, par A. P. M. Gilbert, 176.
Baude (J.-J.), de la Loire au-dessus de Briare, etc., 373.
Bayley (*Thomas*), *The Carnival of Death*, 118.
Bayoud (Mme Julienne.) *Voy.* Fidélia.
Beaufroy. *Voy.* Aéromètre.

Beautés des poètes grecs, par G. Dorn-Seiffen, 570.
Beaux-arts, 152, 219, 248, 418, 427, 443, 486, 537, 610, 635, 640.
Becker, commentateur de Lycurgue, 578.
Béclard, Anatomie de l'homme, 588.
Beechy, Voyage scientifique, 188.
Belles-lettres. *Voy.* Littérature.
Bellotti (Felice), Tragedie di Eschilo, 583.
Bentham (Jérémie), Codification proposat, 340.
Berchtold, Rede über die Veredelung des Menschen, 581.
Berr (Michel), C.-B. 615.
Bervic. *Voy.* Nécrologie.
Berville (S.-A.), C.-A., 44.
Berzelius, De l'emploi du chalumeau dans les analyses chimiques, etc., traduit du suédois, 589.
Beyträge zur Statistik des preussischen Staats, 125.
Biamonti (Giuseppe), Discours prononcé dans l'université royale de Turin, 154.
Bibliographie, 432.
— methodique des ouvrages publiés en Allemagne sur les pauvres, par Friedlander, 580.
Bibliothèque de famille, 405.
Biet (J.-E.) *Voy.* Musée.
Biographie, 152, 366, 369, 388, 391, 392, 469, 537, 570.
Bis. *Voy.* Attila.
Bizarville, roman, par M. A. G., 239.
Bizio, Découverte scientifique, 424.
Blaquière (Édouard), Sur l'état civil, politique et religieux de la Sicile, 217.
— Sur la révolution actuelle de l'Espagne, 217.
Blaramberg, Notice sur quelques objets d'antiquité découverts en Tauride, 608.
Blé d'Odessa (Analyse du), comparée à celle du blé français, 656.
Boa, serpent découvert, à l'île de Saint-Vincent, 618.
Boccace. *Voy.* Fiacchi.
Boccacini e Boeticelli, Fasti di Milano, 583.
Bodin (Felix), Résumé de l'histoire de France jusqu'à nos jours, 599.
Boigne (Le général comte de) offre à la ville de Chambéry un legs considérable, pour être employé à la fondation de divers établissemens d'instruction et d'utilité publique, 199.
— Inauguration de son buste dans la salle de la bibliothèque de Chambéry, 638.
Bon (Mme Élisabeth de), le Voyageur moderne, 375.
Bonafous (Mathieu), De la culture des muriers, 140.
Bonheur (Le), conte anglais, 345.
Borda, inventeur de l'œclinomètre, 446.
Bosset (C. P. de), Parga and the Jonian Islands, 114.
Botanique, 172, 582.
Botta, Résolution de la question : Pourquoi peut on faire des vers italiens sans rime? 646.
Boulay (de la Meurthe), Tableau politique des règnes de Charles II et de Jacques II, 599.
Boulay-Paty, Cours de droit commercial maritime, 526.
Bourbon (Un), poème, par Ant. Rieux, 164.
Bourgeois (Ch.), Manuel d'optique expérimentale, 145.
Bowring (J.) C. — A., 545.
Bradjamohan Débachyia, Traité contre l'idolâtrie des Hindous, 357.
Braemt, graveur; médaille pour la Société de botanique de Gand, 640.
Brès (J.-P.) *Voy.* Musée.
Bresson (Jacques), Des fonds publics en France, et des opérations de la bourse de Paris, 157.
Brocchi (G.), Dello stato fisico del suolo di Roma, 565.
Broglie (Le duc de), Développemens d'une proposition faite à la chambre des Pairs, 152.
Brongniart (A.) *Voy.* Crustacés.

Bucher's Sämmtliche Werke, 354.
Bulletin bibliographique (III). Allemagne, 121, 350, 575. — Amérique méridionale, 106. — Danemarck, 348, 573. — Espagne, 135, 367, 585. — États-Unis, 107, 333, 565. — France, 140, 371, 587. — Grande-Bretagne, 110, 338, 567. — Haïti, 334. — Indes-Orientales, 337, 566. — Italie, 130, 363, 582. — Norvége, 119. — Pays-Bas, 138, 369, 586. — Russie, 346. — Suède, 347. — Suisse, 360, 581.
— officiel des délibérations de l'assemblé des états du royaume de Bavière, 354.
Burchell's (W. I.) Travels in the interior of southern Africa, 567.
Burgos (Javier de), Biographia universal, antigua y moderna, 369.
Burton's (Edward). Description of the antiquities and the curiosities of Rome, 345.

C.

Caamans, *voy.* Destut-Tracy.
Cabello (François), Tableau synoptique, ou grammaire française, 614.
Cadet, De l'air insalubre et de la fièvre d'Espagne, 142.
Cadet de Vaux, C.-M., 226.
Café (Matière colorante du), 424.
Caillaud (Frédér.), Voyage à l'Oasis de Thèbes, publié par Jomard, A. 310.
Caisse d'épargne fondée à Lyon, 641.
— de pension, pour les maîtres d'école du canton de Berne, 425.
Calcul énorme, trouvé dans un homme après sa mort, 414.
Campbell's (John), Travels in south Africa, 567.
Camus-Daras, L'Énéide en vers français, 591.
Canaux de navigation (Notice sur les), entrepris ou proposés dans le bassin de la Seine; par P. S. Girard, 457.
Canova, Le groupe de Mars et Vénus, 427.
Cap de Bonne-Espérance, 410.
Cardelli, Manuel du limonadier, 146.
Caristie (Aug.), Plan et coupe d'une partie du forum romain et des monumens sur la voie sacrée, 221.
Carnaval (Le) de la mort, poème anglais, par Th. Bayley, 118.
Carré, Introduction à l'étude des lois sur les domaines congéables, 594.
— Traité du gouvernement des paroisses, 594.
Carte militaire et topographique du pays de Hesse-Cassel, 196.
— nouvelle des États méridionaux de l'Église, par le comte Litta, 201.
— des victoires et conquêtes des Français, 389.
Castiglione, Moneta cufiche, 134.
Cataracte du Staubbach, 411.
Catecismo de economia politica, por Juan Say, 406.
Caton (Le) espagnol, politique et chrétien, par Pierre Alonso Rodriguez, 368.
Caurroy de la Croix (A. du), Institutes de Justinien nouvellement expliquées, 382.
Causes (Rapport des) jugées devant la Cour de chancellerie, de New-York, par W. Johnson, 108.
—(Sur les) prochaines des phénomènes matériels de l'univers, par R. Philipps, 110.
—(Sur les) de la division de sentimens qui existe en Espagne, 585.
Caverne (Grande) située dans l'état d'Indiana, 408.
Célibat (Dissertation sur le), 585.
Cercle des Arts, de Paris, 445.
Chaleur produite par le chlore, 408.
Chalumeau (De l'emploi du) dans les analyses chimiques, etc., par Berzélius, 589.
Champollion-Figeac (J. J.), C.-A., 510.
Charpentier, *voy.* Dupin (le baron).

Chimie, 408, 424, 589, 655.
--- appliquée à l'agriculture, 656.
Chine, 409.
Chirurgie, *voy.* Sciences médicales.
Chodkiewicz (Le comte), *voy.* Portraits.
Cholera morbus. Cette maladie continue à exercer les plus affreux ravages dans les Indes-Orientales. 185.
Christian, Traité de mécanique industrielle, 375
Ciampi (Sébastien), Correspondant actif, en Italie, de la commission des cultes et de l'instruction publique de Pologne, 628.
Ciceri (Lorenzo), *voy.* Labaus.
Ciceron (La république de), récemment découverte par l'abbé Maï, est traduite en français par M. Villemain, 450.
Cisneros (Jean Sanchez de), Élémens de géographie physique, 135.
Civilisation (Progrès de la) en Égypte, 410.
Clarke (Daniel), *voy.* Nécrologie.
Clavareau (Aug.), La mort du comte d'Egmond, poème, 139.
—— Poésies, 570.
Clé biblique, par Santiago Delgado, 136.
Cloquet (Hippolyte), Faune des médecins, 449.
—— Anatomie de l'homme, 588.
Code de commerce pour la Grèce, 428.
Colbert (Notice sur), par Lémontey, 469.
Collection des actes du sénat péloponésien, 201.
— des poètes latins anciens, 163.
— d'auteurs classiques grecs, publiée à Turin, 426.
Colognia, Ode hébraïque sur l'inauguration du nouveau temple israélite de Paris, 615.
Colonie anglaise en Afrique, 187.
-- (Nouvelle) en Cafrerie, 410.
Coloration des eaux de la mer, 189.
Comète de 1819, observée aux États-Unis, 408.
— de 1204 jours, 446.
— (Nouvelle) découverte par M. Pons à l'observatoire de Marlia, 655.
Commerce, 187, 373.
— (Influence du) sur le savoir, sur la civilisation, etc., par Ch. Dupin, 381, 457.
—maritime (Sur l'amélioration du) de la France, par Würtz, 592.
—— (Sur le) du Hâvre, pendant l'année 1821, par Lepicquier, 156.
Commission du gouvernement polonais pour le culte et l'instruction publique, 192.
— médicale envoyée à Barcelone; son rapport au ministre de l'intérieur, A., 27.
Condamnations prononcées par les tribunaux anglais, pendant les sept dernières années, 190.
— — par les cours d'assises de France, pendant les cinq dernières années, 215.
Conde (Jose Antonio), Historia de la dominacion de los Arabes en Espanna, 136.
Conservatoire de musique de Vienne, 633.
Considérations physiologiques sur l'homme et les animaux, par B. Crescimone, 353.
— sur les lois de la vie organique, par D. Pring, A., 235.
Consommations de la ville de Genève, par Picot, 360.
Construction (Cours de), par J. Sganzin, 142.
Conteur (Le), Recueil d'anecdotes, histoires, etc., 180.
Convulsions causées par le gaz oxyde de carbone, 203.
Coquerel (Charles), C. — B. 595.
Cosme, grand-duc de Toscane voyage en Angleterre pendant le règne de Charles II, 368.
Couvens d'Espagne (Nécessité de supprimer tous les), par le pèr Paul Rodriguez, 569.
Craig (John), Remarques sur quelques doctrines fondamentales en économie politique, 341.
Crawfurd, Voyage de découvertes 409.

Crescimone. *Voy.* Considérations.
Crustacés fossiles (Histoire naturelle des), par Brongniart ; et des crustacés proprement dits par Desmarets, A., 497.
Cuivre natif trouvé sur la côte du Lac-Supérieur, 185.
Culte. *Voy.* Théologie.
Cultivateur (Le) du canton de Genève, par J. M. Lullin, 560.
Curran (Souvenirs de) et de quelques-uns de ses contemporains, par Ch. Phillips, 333.
Cuvier, (G.), Recherches sur les fossiles, 140.

D.

Dalayrac, musique posthume du Pavillon des fleurs, 449.
Danemarck, 195, 348, 373, 630.
Davy (Sir H.) *Voy.* Découvertes scientifiques.
Découvertes scientifiques du colonel Beaufroy, 188.—Du docteur Jenner, 412. — Du professeur Pépé, 424. — de MM. Oerstedt et Ampère, 444. — De sir H. Davy, 444. — De M. Faraday, 445. — De M. Savary, 445. — Du docteur Gondret, 446. — Du capitaine Basil Hall, 621. — De M. Murray, 622. — De M. Marochetti, 626. — Du docteur Amussat, 657.
Deleau jeune, Mémoire sur la perforation de la membrane du tympan, 590.
Delgado (Santiago), Clave bíblica, 136.
Delmas, Recherches historiques et médicales sur la fièvre jaune, 371.
Delille (E.), Journal de la vie de Madame la duchesse d'Orleans, douairière, 391.
Denham, Voyage de découvertes, 410.
Denis (Alphonse), C.-M., 21.
Depping, C.-A., 64.
Voyage d'un étudiant dans les cinq parties du monde, 592.
Derode. *Voy.* Enseignement mutuel.
Desastre (Le), conte oriental, 566.
Descrizione di alcune monete cufiche, etc., 134.
Desmarets (A. G.) *Voy.* Crustacés.
Dessin. *Voy.* Beaux-Arts.
Destruction des établissemens d'instruction de Cydonie, 201.
Destut-Tracy, Grammaire générale, traduite en espagnol, par J.-A. Caamano, 367.
Dichtstukken bekrroond door het Koninglyk Genootschap voor Tact en Dichtkunde, 370.
Dictionnaire allemand-polonais, 416.
— géographique universel, par Antoine Vegas, 367.
— de religion, ou Leçons de littérature sacrée, par Masson, 147.
— technologique, 145.
Diederyk en Willem van Holland, 371.
Diplomatie, 595.
Discours prononcé à l'occasion du nouveau temple israélite de Paris, 615.
— sur l'amélioration de l'espèce humaine, par J. Berchtold, 581.
Dithyrambe sur les Grecs, par M. G. de Félice, 166.
Dôme de Milan (Histoire et description du), par G. Franchetti, 365.
Dorn-Seiffen (G.) Schoonheden uit Griechsche Dichters, 370.
Dorow, Denkmale aus der alt-Germanischen und Römischen Zeit, etc., 418.
Dorure factice pour le fer, 413.
Drach, Ode hébraïque sur la consécration du nouveau temple israélite de Paris, 615.
Droit commercial maritime. *Voy.* Boulay-Paty.
— Public (Exposé du) de l'Allemagne, 584.
— Romain, 582.
— — (Histoire du), dans le moyen âge, par Savigny, 198.
Drouville (Gaspard), Voyage en Perse, pendant les années 1812 et 1813, p. 546.
Duchâteau (L.), Considérations sur les mouvemens stratégiques des armées françaises, etc., 144.

Dulaure (J. A.), Histoire physique, civile et morale de Paris, A. 64.
Dunoyer (B. C.), Lettre à un électeur de département, 386.
Dupau (Amédée), C.-B., 141.
Dupin, avocat, C.-A., 273, 526.
Dupin (le baron), partage avec M. Charpentier le prix de statistique fondé par M. de Montyon, 207.
Dupin (Charles), Voyage dans la Grande-Bretagne, traduit en anglais, 190, A 508.
— Influence du commerce sur le savoir, etc., 381, 437.

E.

Échelle physiologique, 591.
Éclairage par le gaz hydrogène carboné, 413.
— à l'hôpital Saint-Louis de Paris, 655.
École pour les arts mécaniques formée à Edimbourg, 190.
Écoles élémentaires (Sur l'état des), tant nationales qu'étrangères, M. 234.
Économie domestique, 226, 338, 622, 655.
— Politique, 111, 341, 406, 521, 586.
Rurale, 140, 226, 587, 588, 633, 640, 648, 656.
Écosse, 115, 243. *V.* aussi Grande-Bretagne.
Éducation, 404, 423.
Effet extraordinaire du vent sur le courant de la Tamise, 411.
Égypte, 310, 410.
— (Description de l'), A., 90.
— B. 172.
Électricité, 444.
Éloquence, 134, 273, 333.
Encyclopédie (Esprit de l'), 149, 604.
— orientale, 451.
Énéide (L') de Virgile, peinte à Scandiano, par Nicolò Abati, dessins gravés par A. Gajani, 133.
— en vers français, par Camus-Daras, 391.
Engelhard (*Philippine*), *Neue Gedichte*, 130.
Enseignement-mutuel (L') aura-t-il tort ? par Derode, 153.
— en Italie, 637.
— à Lamastre, département de l'Ardèche, 641.
Épître à M. Berr, par A. Montémont, 393.
— au Pape, par Smits, 371.
Épître à Talma; épître à M. Arnault, par le baron de Reiffenberg, 139.
— à mademoiselle Mars, par O. Sulivan, 139.
Eric et Abel, tragédie danoise, par Oehlenschläger, 573.
Éruptions cutanées artificielles employées dans le traitement des aliénés, 412.
Eschyle (Tragédies d'), traduites en italien par Bellotti, 583.
Espagne, 135, 162, 201, 217, 245, 367, 429, 585.
Essais sur la morale, la politique et l'histoire, écrits dans l'Amérique méridionale, 136.
Établissemens d'instruction et d'utilité publique à Chambéry, 199.
États-unis, 107, 160, 185, 248, 333, 407, 565, 568, 618.
Euripidis tragediæ et fragmenta; recensuit, etc. *Mathiæ*, 128.
Europe (L') et l'Amérique en 1821, par De Pradt, 596.
— au moyen âge, par Hallam, traduction française, 596.
— et ses colonies par le comte de B., 596.
Événemens militaires devant Toulouse, en 1814, par E. Lapène, 603.
Exercitationes pathologicæ, auctore J.-B. Paletta, 363.
Exposition des tableaux à Paris, M. 248, 486.

F.

Fables et poésies diverses, par J. F. Roucher, 605.
—par T. Bouvroy, 587.
Falret (J. P.), De l'Hypocondrie et du suicide, 571.
Famille (La) de Guillaume Harris.

ou la bonne Grand'mère, 170.
Familles (Des) célèbres de l'Italie, par P. Litta, 366.
Faraday, Découverte scientifique, 445.
Fastes civils de la France, 601.
— de Milan, 583.
Faune des médecins, par Hippolyte Cloquet, 450.
Félice, *Voyez* Dithyrambe.
Fermier (Le) aveugle et sa famille, 582.
Ferry, C. — A., 255, 497.
Fiacchi (Luigi), Observations sur le Décameron de Boccace, 133.
Fidélia, ou le voile noir, par Me. J. Bayoud, 169.
Fièvre jaune, 27, 30, 142, 201.
—(Observations sur la), importée de Malaga au port de Pomègue; recueillies par les docteurs Labrie, Robert, Muraire et Girard, 501.
— —(Recherches historiques et médicales sur la), par Dalmas, 371.
Filippi (J. de), Nouvel essai analytique sur l'inflammation, 582.
Fille (La) abandonnée, ou l'heureuse désobéissance, roman traduit de l'anglais, 171.
Finances, 157, 368.
— (Plan général de), par François Gallardo, 368.
Flore médicale, par Antonio Alberti, 582.
Flourens, C. — B., 590.
Fonds (Des) publics en France, etc., par J. Bresson, 157.
Forum romain, *voy.* Caristie.
Fossiles, *voy.* Ossemens.
— des dunes méridionales de l'Angleterre, 414.
Fouilles et explorations d'antiquités dans l'emplacement du capitole de Médiolanum-Santonum, 643.
Foyers portatifs économiques, 417.
France, 140, 202, 234, 248, 371. 376, 433, 457, 587, 599, 601, 640.
—(La) pendant les sept dernières années, par W. H. Ireland, 344.
Franchetti (Gaetano). *V.* Dôme de Milan.
Francœur, C. — M. 5. A. 90. B. 110, 143, 173. N. 209. 213.
Frankland, Voyage de découvertes, 185.
Friedländer, Bibliographie méthodique des ouvrages publiés en Allemagne, sur les pauvres, etc. 380.
Froment, les avantages de la réunion de la Belgique et de la Hollande, 139.

G.

Gail (J. B.), Recherches sur les textes d'Hérodote, Thucydide, Xénophon et autres classiques, 600.
Gajani (Antonio). *V.* Énéide.
Galerie française, 388.
— Numismatique des généraux qui ont commandé en chef les armées françaises, depuis 1792, par D. de Gavedell-Geanny, 398.
Gallardo (Fr.) Plan general de Hacienda, 368.
Galvanisme, 446.
Gau, architecte allemand. *V.* Rapport.
Gaultier (l'abbé), Exposé analytique de ses méthodes, par Jussieu, 218.
Gauttier (Édouard), C.—A., 321. B., 136, 337, 342, 346, 351, 363. N. 215, 409, 428.
Gavedell—Geanny. *V.* Galerie numismatique.
Gay (Madame Sophie), Une aventure du chevalier de Grammont, comédie, 395.
Geneviève, ou le hameau, par Mme S. C., 607.
Géodésie, 188, 196.
Géognosie, 202.
Géographie, 113, 114, 201, 367, 375, 376, 389, 568, 592, 626.
—élémentaire, par Lugné, 372.
— physique (Élémens de), par Jean Sanchez de Cisneros, 135.
— des Grecs et des Romains, par Mannert. 630.
Géologie, 408, 414, 497.
Georget. *Voy.* Physiologie. — C. B., 371. N., 657.
Géorgie, en Asie, 186.
Gérard, peintre, ses tableaux à l'exposition, 486, 496.
Giannone (Pietro), Istoria civile del regno di Napoli, 152.
Gilbert (A. P. M.), Description his-

torique de la Basilique métropolitaine de Paris, 176.
Gilchrist (Précis des services du docteur), 115.
Gioja (Melchiorre), Dell' ingiuria, de danni, etc., 130.
Girard. *Voy.* Fièvre jaune. — C.-M. 457.
Girardet. *V.* Transfiguration.
Glenbervie (Lord), The first Canto of Ricciardetto, 571.
Golbéry (Ph.), C.—B., 129, 181, 350, 353 355, 579. N. 195, 198, 633.
Gondret, Découverte scientifique, 446.
Gonzalez Carbajal, Los Salmos, 136.
Gossip (The), a series of original essay and letters, 117.
Gouvernement (Traité du) des paroisses, par Carré, 594.
Graham (Marie), Séjour de trois mois dans les montagnes près de Rome, 376.
Grammaire, 367, 416.
— française, unique dans son genre, adaptée à l'usage des Espagnols, par A. E. de Cabello, 614.
Grande-Bretagne, 110, 188, 242, 338, 411, 508, 567, 568, 621.
Gravure, 132, 218, 219, 220, 221, 388, 640. *Voy. aussi* Beaux-Arts.
Grèce, 123, 201, 365, 428.
Grégoire, Des peines infamantes à infliger aux négriers, 152.
Gros, peintre, ses tableaux à l'exposition, 488.
Guilbert-Pixérécourt, Le pavillon des fleurs, 449.
Guiraud. *Voy.* Machabées.
Guizot (Mme), L'Académie française adjuge le prix fondé par M. de Montyon, à son roman intitulé : l'*Écolier*, 438.

H.

Hache de bataille antédiluvienne, 414.
Haïti, 334.
Hallam (Henri), L'Europe au moyen âge, 596.
Hallenberg (J.), Numismatique orientale, 347.
Haller. *Voyez* Krug.
Halevy (Léon). *Voyez* Horace.
Happiness, a tale, 345.
Hare (F.). A view of the structure, functions, disorders of the stomack, 338.
Hauteur des montagnes gigantesques des îles Sandwich, 409.
— de la célèbre chute du Staubbach, 411.
Haüy (l'abbé R. J.) *Voyez* Nécrologie.
Heeren, Manuel historique du système politique des états de l'Europe et de leurs colonies, 595.
Heiberg, C.-B, 119, 348, 573.
Hennequin, Esprit de l'Encyclopédie, 604.
Henrichs, C. — Les articles signés H—s.
Henriette, ou le modèle des filles, des épouses et des mères, 169.
Héreau (E.), secrétaire général de la Revue Encyclopédique, C.—B. 164, 166, 394, 395, 659, et les articles signés E. H.
Hersent, peintre, ses tableaux à l'expositition, 490.
Heurtier. *Voy.* Nécrologie.
Hibbert's, Description of the Schetdlands Islands, 343.
Histoire, 64, 132, 162, 344, 388, 389, 391, 416, 570, 583, 585, 595, 596, 597, 598, 599, 601, 603, 626, 629, 639.
— de Russie; question y relative, 196.
— d'Écosse (Mémoires sur l'), par sir George Mackenzie, 115.
— civile du royaume de Naples, par P. Giannone, 132.
— de la domination des Arabes en Espagne, par J. A. Conde, 136.
— des Pays-Bas, par P. C. Hooft, 369.
— de la Belgique, par J. J. de Smet, 586.
— de Charlemagne, par le comte de Ségur, 386.
— (Résumé de l') de France, par Félix Bodin, 599.
— physique, civile et morale de Paris, par Dulaure, A. 64.

— (Sur l') primitive de la Grèce, par Rabaut-Saint-Étienne, 159.
—universelle, ancienne et moderne, par le comte de Ségur, A. 55.
Histoire littéraire, 115, 369, 427.
—naturelle, 140, 172, 189, 199, 202, 411, 416, 497, 587, 620.
Hommage à la bienfaisance du général Boigne, 638.
Hongrie, 416.
Hooft (P. C.) *Voy.* Histoire des Pays-Bas.
Horace (Odes d'), traduites en vers français, par L. Halevy, 163.
Hoven (F. W. von), Ideen über die sittliche Besserung der Verbrecher, 354.
Howison 's (J.) Sketches of upper Canada, 568.
Hugo (Abel). *Voy.* Romancero.
Hutton's (W.) V. Voyage to Africa, 342.
Huyot. *V.* Voyages scientifiques.
Hydrographie, 446.
Hydrophobie (Remède contre l'), 626.
Hydrotechnique, 618, 623.
Hypocondrie (De l') et du suicide, par J. P. Falret, 371.

I.

Idées (Quelques) sur la régénération morale des criminels, par T. W. d'Hoven, 354.
Idolâtrie des Hindous (Traité contre l'), par Bradjamohan-Dêbachya, 337.
Ile Bourbon, 620.
— de St-Vincent, 618.
— De St.-Michel (Description de l'), par W. Webster, 333.
Iles Célèbes, 620.
— Sandwich, 409.
—Ioniennes (Les) par T. Kendrick, 113.
— — (Parga et les), par C. F. de Bosset, 114.
— Shetland (Description des), par Hibbert, 343.
Illustre (L') coupable, ou l'Homme de la douleur, par Mme d'Oglou, 608.
Immortalité (L') de l'âme, par Norvins, 289.
Importance (L') de la lutte actuelle entre les Grecs et les Turcs, par Joerg, 123.
Impôts (Essai sur les) en France, par L. Milius, 157.
Indes-Orientales, 185, 321, 337, 409, 566, 620.
Industrie nationale de France, 209.
— portugaise, 432.
Inflammation (Essai analytique sur l'), par Filippi, 582.
Influence (de l'), attribuée aux philosophes, etc. sur la révolution française, par Mounier, 151.
Injure (De l'), des dommages, de la satisfaction, etc., par M. Giojà, 130.
Institut de France, 204, 435, 647.
— — Séance publique annuelle des quatre Académies, 436.
— polytechnique de Vienne, 575.
Institut à Yverdun, pour l'éducation des jeunes personnes, 423.
—des sourds-muets de New-Yorck, 619.
— des sourds-muets de Berne, 422.
— Wadzeck à Berlin, pour les enfans abandonnés, 417.
Institutes de Justinien nouvellement expliquées, par A. Du Caurroy de la Croix, 382.
Institution de lady Bentick, en faveur des pauvres laboureurs, 625.
Institutions judiciaires (Sur les) des principaux pays de l'Europe, par J. D. Meyer, A. 265.
— militaires (Histoire générale des) de France, par Sainte-Chapelle, 377.
Instruction primaire, 218, 368. *V. aussi* Enseignement mutuel.
— publique en Égypte, 410. — en Grusinie, 186. — en Angleterre, 625. — en Pologne, 628. — à Varsovie, 192. — dans le grand duché de Bade, 636. — en Suisse, 425. — dans le canton de Vaud, 198, 635. — en Grèce, 428.
Instrument pour briser la pierre dans la vessie, 657.
Inventions, 188, 413, 417, 446, 591, 618, 622, 623, 624, 657.

Ireland (*W. H.*), *France during the last seven years*, 344.
Irlande, 245. *Voy. aussi* Gr.-Bretagne.
Isambert, Recueil complet des lois et ordonnances du royaume, 382.
Italie, 130, 199, 245, 363, 376, 424, 582, 637.

J.

Jacques le Ramoneur, 594.
Jay. *Voy.* Salon d'Horace Vernet.
Jérusalem (La) délivrée, trad. en vers anglais, par J. H. Wiffen, 116.
Jésuites espagnols; Notice sur leur vie religieuse et politique, 585.
Jobard, Voyage pittoresque dans les Pays-Bas, 640.
Joerg, Die Wichtigkeit des jetzigen Gricchisch - Türkischen Kampfes, 123.
Johnson (*William*), *Reports of Cases adjuged in the court of Chancery of New-York*, 108.
Johnson (Samuel). *Voy.* Rasselas.
Jomard, C.-M. 234. A. 555. — *Voy.* Cailliaud.
Journaux et Recueils périodiques, en *Allemagne*: ceux qui s'impriment à Stuttgart, 198. — *Hermès, oder kritisches Jahrbuch der Literatur*, publ. à Leipsick, 356. — *Jahrbücher der Literatur*, publ. à Vienne, 385. — *Jahrbücher des K. K. politechnishen Instituts in Wien*, 575. —*Savigny, Zeitschrift für geschichtliche Rechtswissenschaft*, 576. — *Wiener Zeitschrift*, 580. — *Miscellanea maximâ parte critica*, publiés à Hildesheim, 633.
—— en *Angleterre*: *The monthly Magasine*, 118.—*The philosophical Magasine and journal*, 119. —*Brighton magasine*, 345.
—— en *Danemarck*; Journal des sciences naturelles, publ. à Copenhague, 630.
—— en *Espagne*: le Moniteur d'outre-mer, ou Archives américaines, 432. — *Contestacion*, etc., publ. à Madrid, 586.
—— en *France*: La Psyché, publiée à Paris, 180. — Le Conteur, publ. à Paris, 180.—Journal de la Société de la morale chrétienne, publ. à Paris, 402. — Journal d'éducation, publ. à Paris, 404.—Bibliothèque de famille, publ. à Paris, 405.
——en *Grèce*: La Trompette hellénique publ. à Corinthe, 429.
—— en *Italie*: *Nuova dottrina medica italiana*, publ. à Bologne, 200. — *Giornale Enciclopedico di Napoli*, 584.
—— dans les *Pays-Bas*: *De Recensent ook der Recensenten*, publ. à Amsterdam, 139. — Revue bibliographique, publ. à Bruxelles, 432. — Journal d'agriculture, d'économie rurale et de manufactures, publ. à Bruxelles, 587.
—— en *Pologne*: Journal de la Vistule, 192. — La Mouche de Varsovie, 192.
—— en *Russie*: Supplément à la liste de tous les journaux qui y paraissent, 628.
—— en *Suède*: Liste de tous les journaux publiés en Suède, 192.
Jouy. *Voy.* Salon d'Horace Vernet.
— *Voy.* Sylla.
Jullien (M. A.), fondateur-directeur de la Revue Encycl. C.-A. 74. B. 398. Les articles et notes signés M. A. J.
Jurés (Manuel pour les) aux cours d'assises, par Lenzen, 122.
Juris civilis ecloga, etc., 613.
Jurisprudence, 108, 131, 265, 273, 382, 384, 613.
— pénale (Observations sur la), par M. Roscoe, 107.
Jury (Histoire du), par Aignan, 384.
Jussieu (L. P. de). *Voy.* Gaultier (l'abbé).

K.

Kendrick (*Tertius*), *The Ionian Islands*, 113.

Klopstock (Choix de pièces inédites de), 355.
Klotz (*E.*), *Theoricæ statistices*, 350.
Kragenhoff, *Proeve van un ontwerp tot sluiting van de River den Neder-Rhyn en Leck*, 586.
Krasinski. *Voy* Réclamation.
Krebs (J. P.), *Handbuch der philologischen Bücherkunde*, 577.
Krug, Critique de la lettre de M. de Haller à sa famille, concernant sa conversion à l'église catholique, 148.

L.

Labrie. *Voy*. Fièvre jaune.
Labus (G.), Discours sur Horace et inscriptions latines du Père D. Lorenzo Ciceri, 133.
Lactomètre, ou instrument pour distinguer le lait pur du lait mélangé, 622.
La Motte Fouqué, *Minstrel love*, 373.
Landsur; publication prochaine d'un ouvrage sur l'histoire ancienne de l'Orient, 626.
Langlès, C. — B., 115, 347. N. 451.
— *Voy*. Monumens.
Lapène (Édouard), Événemens militaires devant Toulouse, en 1814, p. 603.
Lardner (Dionysius), Système de géographie analytique, 626.
Laromiguière (P.), Leçons de philosophie, A., 44.
Las Casas (Don Barthélemi de), Œuvres complètes, traduites en français, par J. A. Llorente, 217.
Légataires (Les) d'Ayrshire, ou la famille Pringle, roman anglais, 572.
Législation, 122, 130, 190, 198, 201, 215, 265, 340, 354, 382, 428, 526, 566, 594.
— (Principes de), par Treschow, 119.
Lemaire (*P.-Aug.*) *Athenarum Panorama*, 181.
Lémontey, C. — M., 469.
Le Normand (L. Seb.), C. — A., 38. B. 142, 154.
Lenzen (*T. J.*), *Handbuch für die Geschwornen*, 122.
Lepicquier, Coup-d'œil sur le commerce maritime du Hâvre, pendant l'année 1821, p. 156.
Leschenault de la Tour, Voyage scientifique, 620.
Letters from Geneva and France, 109.
Lettre à un électeur de département, par Dunoyer, 386.
Lettres (Dernières) de deux amans de Barcelone, traduites de l'espagnol, 394.
Liberté de la presse dans le canton de Vaud, 635.
— des études, dans le Grand-Duché de Bade, 630.
Linant, Voyage scientifique, 414.
Lion colossal (Modèle du) qui doit couronner les hauteurs de Waterloo, exécuté par Van Geel, sculpteur de Bruxelles, 640.
Lithographie, 222, 424, 557, 588, 640.
Litta (le comte), Carte des états mérid. de l'Église, 201.
Litta (*Pompeo*), *Famiglie celebri italiane*, 366.
Littérature allemande, 74, 127, 198, 355, 356, 358, 575, 580. — ancienne, 127, 129, 132, 163, 391, 426, 578, 579, 583, 584. — anglaise, 116, 117, 118, 343, 571, 572. — biblique, 136. — chinoise, 215. — danoise, 348, 573. — espagnole, 545, 614. — des États-Unis, 109. — française, 150, 163, 164, 166, 180, 289, 295, 391, 393, 395, 434, 448, 449, 605, 606, 607, 608, 659, 660. — — française des Pays-Bas, 138, 139, 587. — hébraïque, 615. — hollandaise, 139, 370, 371. — indienne, 115. — italienne, 116, 133, 134, 366, 367, 571, 583, 584, 646. — orientale, 215, 451, — polonaise, 192, 537. — Sacrée, 147.
— biblique (Éclaircissemens sur la), par J. Townley, 344.
Llorente (*J. A.*) *Aforismos politicos*, 136.

Llorente, *Voy.* Las Casas.
— C. — B. 135, 367. N. 431.
Loire (De la) au-dessus de Briare; aperçu des avantages qui résulteraient de l'ouverture d'un canal latéral à cette rivière; par J.-J. Baude, 373.
Lois et ordonnances du royaume, recueillies par Isambert, 382.
— (Introduction à l'étude des) sur les domaines congéables, par Carré, 594.
Lorenzi (Bartolommeo). *Voy.* Nécrologie.
Lucani (*Marcii Annæi*) *Pharsalia*, 579.
Lullin (J. M.) *Voy.* Cultivateur.
Lulofs (B. H.), Sur l'enseignement académique de la littérature et de l'eloquence hollandaise, 370.
Lycurgi oratoris attici quæ extant græce textum Leocrateæ recognovit, etc. *Becker*, 578.

M.

Machabées (Les), tragédie, par Alexandre Guiraud, 660.
Machiavel (N.), Traité sur les qualités d'un prince, traduit en espagnol, 136.
Machine pour laver le sable qui contient des particules d'or, 416.
Mackenzie (*Sir George*), *Memoirs of the History of Scotland*, 115.
Magie (Bibliothèque de), par Thorst, 121.
Magnétisme, 444.
Mainoni. *Voy.* Médailles cufiques.
Maissiat, Table des projections des lignes de plus grande pente, etc., 145.
Maladies (Sur les) de l'estomac, par T. Hare, 338.
Manifeste adressé à l'univers, par Manuel de la Barcena, 106.
Mannert, Géographie des Grecs et des Romains, 630.
Mantell, La géologie du Sussex, 414.
Manuel du limonadier, par Cardelli, 146.
Manuel pour la connaissance des livres de philologie, par J. P. Krebs, 577.
Manufactures de verre (Sur les), par Pellatt, 339.
Marais mouvant en Irlande, 621.
Marchisio (*Stanislas*), *Opere teatrali*, 366.
Marie de Courtenay, par madame S..., 607.
Marine, 618.
Massard, gravure des funérailles d'Atala, par Girodet, 218.
Masson, fils aîné, Dictionnaire de religion, 147.
Mathématiques, 207.
— (Traité élémentaire des), par Joseph Mariao Vallejo, 135.
Mathiæ, Euripidis tragediæ et fragmenta, 128.
Mauby (W. G.), Journal d'un voyage en Groenland, 626.
Mauvaise foi (De la) en politique, Satire par P. G. L., 164.
Mécanique pour passer un vaisseau tout armé sur le rivage, 618.
— industrielle, 416.
— — (Traité de), par Christian, 375.
Médailles cufiques du musée de Milan, par le comte Castiglione, 134.
— — du musée de Stefano Mainoni, par Joseph Schiepati, 134.
— — Remarques sur ce dernier ouvrage, 135.
— — Apostilles à ces remarques, 135.
— de Rhadaméadis (Notice sur les), par J. de Stempkowski, 396.
Médecine. *Voy.* Sciences Médicales.
Melendez Valdès (Juan), poésies, 545.
Mémoire du baron de Reiffenberg, par l'académie royale de Bruxelles, A., 38.
Mémoires, notices, littéraires et mélanges : Notice relative au tableau des variations de la température, pendant l'année 1822. (*Francœur*), 5. — Notice sur les prétendus *Pontes-longi* de Domitius (*Meyer*), 9. — Notice nécrologique sur d'Acosta (*Denis*),

21. — Notice sur divers moyens d'économie alimentaire (*Cadet Devaux*), 225.—Rapport sur les écoles élémentaires (*Jomard*), 234. — Notice sur l'exposition des tableaux. (*P. A.*), 248. — Notice sur les canaux de navigation entrepris ou proposés dans le bassin de la Seine (*Girard*), 457. — Notice sur le ministre Jean-Baptiste Colbert (*Lémontey*), 469. — Seconde notice sur l'exposition des tableaux. (*P. A*), 486.

— ET RAPPORTS DE SOCIÉTÉS *savantes et d'utilité publique* : Mémoire de la Société d'émulation de Cambrai, 177. — Annales de la Société royale des sciences d'Orléans, 177. — Académie des sciences, arts, et belles-lettres de Caen, 179. — Tableau analytique des travaux de la Société des sciences, etc., du Bas-Rhin, 399.—Mémoire de la Société d'agriculture, etc., du département de l'Aube, 402.—Compte rendu des travaux de la Société des sciences, etc., du département du Var, 611.—Précis analytique des travaux de l'académie royale des sciences, etc., de Rouen, 611.

— historiques et inédits sur la vie politique et privée de l'empereur Napoléon, par le comte Charles d'Og..., 390.

— des dix dernières années du règne de Georges II, par Horace Walpole, 570.

Memoirs of the celebrated persons composing the Kitcat club, 570.

Memoria politico-instructiva, 333.

Météore extraordinaire qui parut en 1819, aux États-Unis, 407.

MÉTÉOROLOGIE, 5.

Méthode de musique et de chant, par B. Wilhem, 610.

Meyer (J. D.), Esprit, origine et progrès des institutions judiciaires des principaux pays d'Europe, A., 265.

— C. — M., 9.

Michel. *Voy.* Statistique.

Milan (Tableau historique de), 583.

— (Description de), 584.

Milius (Louis), Essai sur les impôts en France, 157.

Mills (Charles), Voyages de Théodore Ducas dans différentes contrées de l'Europe, 626.

Mills (J.), Elémens d'économie politique, traduits en espagnol, 586.

MINÉRALOGIE, 185.

Mission de M. Ciampi, 628.

Missionnaires en Chine, 409.

Mœller's (G.) Denkmaler der deutschen Baukunst, 580.

Mone (F. J.). *Voy.* Otnit.

Montecuccoli (Raimond), Ses œuvres publiées par G. Grassi, 364.

Montémont (Albert), Épître à M. Michel Berr, 393.

Montvéran, Histoire critique et raisonnée de la situation de l'Angleterre, 596.

MONUMENS anciens et modernes de l'Hindoustan, par Langlès, A., 321.

— du tems des anciens Germains et des Romains, dans les provinces westphaliennes du Rhin, 418.

— de l'architecture allemande, représentés par G. Mœller, 580.

MORALE, 212, 402, 405, 568.

Moratin (N. F.), Œuvres posthumes, 545.

Mort (La) du comte d'Egmond, poème, par Auguste Clavareau, 139.

Mounier (J. J.), De l'influence attribuée aux philosophes, etc., sur la révolution française, 151.

Mouvemens stratégiques (Sur les) des armées françaises dans quelques-unes des campagnes de Napoléon, par L. Duchateau, 144.

Moyen de préserver tous les métaux des effets de l'air et de l'eau, 424.

Muraire. *Voy.* Fièvre jaune.

Muriers (De la culture des), par Bonafous, 140.

MUSÉE (Souvenir du) des monumens français, dessinés par Biet,

gravés par Normand père et fils, et décrits par Brès, 219.
— d'histoire naturelle de l'université de Turin, 199.
Musique, 449, 610, 633.
Mythologie, 127, 337.

N.

Naples, 132, 584.
Napoléon; Mémoires historiques et inédits sur sa vie politique et privée, 390.
—(Recueil de pièces authentiques sur), 390.
Naudet (J.), C.-A., 265.
Navarro (Vincent), Nouvelle méthode pour enseigner l'arithmétique, 135.
Navigation dans les canaux, 623.
Nécrologie : d'*Acosta*, ancien rédacteur du *Times* de Calcutta, M. 21.—*Noël de la Morinière*, inspecteur général des pêches maritimes de France, à Drontheim, 194.—*Bervic*, graveur, à Paris, 223. — *Daniel Clarke*, professeur à l'université de Cambridge, 415. — *J. G. Schneider*, philologue allemand, à Breslau, 419. — *J. M. Babo*, auteur dramatique, à Munich, 420. — *Heurtier*, inspecteur général des bâtimens du Roi, à Versailles, 453. — L'abbé *Sicard*, instituteur des sourds-muets, à Paris, 454. — L'abbé *Bartolomeo Lorenzi*, à Vérone, 639. - *René-Juste Haüy*, membre de l'Institut de France, à Paris, 661.
Nicolo-Poulo, C.-N., 191, 201.
Niebuhr, Journal pour servir à l'histoire du droit, 576.
Niemcewicz, Grammaire philosophique, 416.
—Mémoires pour servir à l'histoire de Pologne, 116.
Nierup. *Voy.* Poésie danoise.
Noël de la Morinière. *Voy.* Nécrologie.
Nominations Académiques : — *Ampère*, membre de la Société royale d'Édimbourg, 414.—*Dacier et Frayssinous*, membre de l'académie française, 648. — *Hugot* et *Hersent*, membres de l'académie des Beaux-Arts de Paris, 648.
Normand, père et fils, graveurs. *Voy.* Musée.
Norvége, 119, 194.
Norvins, L'immortalité de l'âme ou les quatre âges religieux, A 289.
Nouvelles scientifiques et littéraires (IV). Afrique, 187, 410, 620. — Allemagne, 196, 416, 650. — Barbarie, 188, 410. — Chine, 409.—Égypte, 410.—Espagne, 201, 429. — États-Unis, 185, 407, 618. — France, 202, 433, 640. — Géorgie, 186. — Grande-Bretagne, 188, 411, 621. — Grèce, 201, 428. — Ile Bourbon, 620. — Indes Orientales, 185, 409, 620. — Italie, 199, 424, 637.—Norvége, 194. — Océanique, 187, 409. — Paris, 204, 435, 647. — Pays-Bas, 202, 432, 639.— Pologne, 191, 415, 428. — Portugal, 432. — Russie, 190, 626. — Sibérie, 186. — Suède, 192. — Suisse, 198, 420, 633.
Numismata Orientalia, 347.
Numismatique, 134, 135, 347, 396, 398.

O.

Observations météorologiques faites à Salem, dans le Massachussets, 704.
Occultations des étoiles fixes, 621.
Océanique, 187, 409.
Ode hébraïque sur la consécration du nouveau temple israélite de Paris, par le rabbin D. Drach, 615.
— — Sur le même sujet, par M. de Colognia, 615.
Œ nomètre, instrument nautique, inventé par le chevalier Borda, 446.
Œhlenschläger, *Erik og Abel*, 573.
Oerstedt, savant de Mecklembourg. L'académie des sciences

de Paris lui adjuge le prix de mathématiques pures et appliquées, 207.
— Découverte scientifique, 444.
Œuvres d'Omer et de Denis Talon, A., 273.
— de Visconti, 427.
— Complètes de B. de Las Casas, traduites en français par Llorente, 217.
— — de Bucher, 354.
— — du Chancelier d'Aguesseau, 450.
— — de Cochin, 450.
— posthumes de don Nicolas Fernandez Moratin, 545.
Oficellen (Lic) Verhandlungen der Standeversammlung der Baierischen Kammer der Abgeordneten, 354.
Ogiou (La comtesse d'), L'Illustre coupable, 608.
Opere di Raimondo Montecuccoli, 364.
Optique (Manuel d') expérimentale, par Ch. Bourgeois, 143.
Organisation politique de la Grèce, 428.
Orgueil et préjugé, roman traduit de l'anglais, 168.
Orléans (Madame la duchesse d'), douairière; journal de sa vie, par E. Delille, 391.
Ossemens fossiles (Recherches sur les), par le baron G. Cuvier, 140, 587.
— — découverts dans le comté de Fife, 411.
— — découverts en Hongrie, 416.
— — dans les sablières des environs d'Abbeville, 292.
Osservazioni sull'opera intitolata: Descrizione di alcune monete cufiche, etc., 135.
Otuit, par F. J. Mone, 127.
Ovide (Les Tristes d'), trad. en vers italiens, par Vincenzi, 584.

P.

Paléographie, 347.
Palletta (J.-B.), Exercitationes pathologicæ, 365.
Palli (Angelica), Tieste, 367.
Panorama d'Athènes, poème latin, par P. Aug. Lemaire, 181.
Parent-Duchatelet, Recherches sur la cause d'accidens développés en mer, à bord d'un bâtiment chargé de poudrette, 590.
Parga. *Voy.* Iles Ioniennes.
Paris, 5, 64, 204, 435, 647. *Voy.* Dulaure.
Paris (Jean-Joseph), Sur les inventions qui suppléent le travail des hommes par le travail des machines, 154.
Paterculus (Velleius), Histoire romaine, trad. en italien, par S. Petrettini, 132.
Paulin-Guérin, peintre; ses tableaux à l'exposition, 492.
Paulmier, Lettre au sujet de la mort de l'abbé Sicard, 454.
Pauvres, 380.
Pavillon (Le) des fleurs, opéra, par Guilbert-Pixérécourt, 449.
Pays-Bas, 9, 38, 138, 202, 244, 369, 432, 586, 639.
Peinture, 248, 610. *Voy. aussi* Beaux-arts.
Pellatt (A.), Memoir of the origin, progress and improvement of glass manufactures, 339.
Pépé, Découverte scientifique, 424.
Perforation (Sur la) de la membrane du tympan, par Parent-Duchatelet, 590.
Person (William), Life and letters, 109.
Petrettini (S.) *Voy.* Paterculus.
Pétrillo Posadnick de Novogorod; Éclaircissemens demandés sur ce douteux personnage, par M. de Struve, à Hambourg, 106.
Pharmacopœia of the United States of America, 365.
Philipps (Richard), Twelve essays on the proximate causes of the material phenomena of the universe, 116.
— *The monthly magazine*, 118.
Phillipps (Charles), Recollections of Curran and some of his contemporaries, 555.
Philologie, 129, 132, 153, 163, 426, 456, 5--, 5-8, 5-9, 6--, 633, 639.

Philosophie, 159, 367, 371, 581.
— (Leçons de), ou Essai sur les facultés de l'âme, par Laromiguière, A., 44.
Physiologie, 255, 363, 591.
— du système nerveux, et spécialement du cerveau; par Georget, 141.
Physique, 110, 188, 203, 444.
Picot (D.), Examen des consommations de la ville de Genève, 360.
Pièces dramatiques de Stanislas Marchisio, 366.
Pirovano (Francesco), Milano nuovamente descritto, 584.
Pitrat (Théod.), *Voyez* Géographie.
Place (Francis), Éclaircissemens et preuves du principe de population, 521.
Platonis quæ extant opera; recensuit F. Astius, 353.
Poésie, 116, 118, 127, 163, 164, 166, 181, 289, 370, 391, 393, 545, 566, 605, 614, 615.
— danoise (Coup d'œil sur la), par Rahbek et Nierup, 548.
— dramatique, 139, 295, 366, 367, 371, 395, 448, 449, 573, 585, 659, 660.
Poésies de Clavareau, 370.
— couronnées par la Société littéraire d'Anvers, *ibid.*
— de don Juan Melendez-Valdès, 545.
— de Schiller; trad. de l'allemand, par C.-J. — A., 74.
— (Nouvelles) de Philippine-Engelhard, 130.
— (Recueil annuel des) de la Société littéraire de Bruxelles, 138.
Poètes (Collection des) anciens latins, 163.
Polenta, substance alimentaire découverte par M. Ternaux, M, 228.
Politique, 106, 123, 136, 151, 217, 333, 340, 344, 385, 386, 585, 595, 596, 597, 598, 599.
Politiques (Les) de salon, comédie, par le baron de Reiffenberg, 139.
Pologne, 191, 415, 537, 628.
Pomardi (Simone), Viaggio nella Grecia, 365.
Ponts-et-chaussées, 142, 373, 457.
Portugal, 432.
Poudrette; accidens funestes qu'elle cause, 590.
Pouqueville (C. F. H. L.), Voyage dans la Grèce, 593.
Pradt (De), L'Europe et l'Amérique, en 1821, 596.
Prescriptions (Traité des), 595.
Pring (Daniel), General indications which related to the laws of the organic life, A., 265.
Prix fondé par l'éditeur du Dictionnaire classique abrégé des sciences médicales, 658.
— proposés par la Société royale des sciences de Copenhague, 195. — par la Société de médecine de Louvain, 202. — par l'Académie des sciences de Paris, 208. — par le grand duc de Bade, 416. — par la Société évangélique de Tubingue, 417. — par l'Académie des sciences de Bordeaux, 433. — par la Société des lettres de Metz, 433. — par l'Académie des sciences de Paris, 439. — par la Société pour l'avancement des arts de Genève, 421, 634, 635. — par la Société d'émulation de Cambrai, 646. — par la Société des sciences de Nancy, 646. — par la Société royale et centrale d'agriculture de Paris, 649.
Projet d'ordonnances militaires, présenté aux Cortès par le comité de la guerre, 585.
— pour fermer le Bas-Rhin et le Leck, 586.
Pompe à air (Nouvel emploi de la) dans les raffineries de sucre, 188.
Pontes longi (Notice sur les prétendus) de Démétrius, par Meyer, M. 9.
Portraits des Polonais célèbres, dessinés par Valentin Sliwicki; accompagnés de notices biographiques, par le comte Chodkiewicz, 537.
Postille alle osservazioni sull' opera intitolata: Descrizione di alcune monete cufiche, etc., 135.
Prechtel, Annales de l'Institut impérial polytechnique de Vienne, 575.
Production (Essai sur la) des ri

chesses, par R. Torrens, 111.
Proposition pour la rédaction d'un code, adressé à toutes les nations qui professent des opinions libérales, par J. Bentham, 340.
Prost (P. A.), La science de l'homme, mise en rapport avec les sciences physiques, etc., 371.
Prudhon, peintre; ses tableaux à l'exposition, 495.
Psaumes (Les), trad. en vers espagnols, par Th. Gonzalez Carbajal, 136.
Psyché (La), journal rédigé par des dames françaises, 180.
Punition (Système de) et de correction des criminels dans les États-Unis, 566.

R.

Rabaut-Saint-Étienne, Lettres à M. Bailly sur l'histoire primitive de la Grèce, 159.
Rahbeck. *Voy.* Poésie danoise.
Raoul-Rochette, Antiquités grecques du Bosphore Cimmérien, 555.
Rapport fait à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres sur les antiquités de la Nubie par Gau, 440.
—présenté au ministre de l'intérieur par la commission médicale envoyée à Barcelonne, etc., A. 27.
Rasselas, prince d'Abyssinie, par Samuel Johnson, nouvelle traduction française, 167.
Recherches historiques, géographiques, philologiques et critiques sur les textes d'Hérodote, etc., par J. B. Gail, 600.
Réclamation du comte Joseph Krasinski au sujet de la conjuration de quatre-vingt-seize gentilshommes polonais, etc., 629.
Recueil de pièces authentiques sur le captif de Sainte-Hélène, 390.
Réflecteur vertical (Le) de M. Mathieu est élevé aux dunes de Hastings, 188.
Regnault-Warin. *Voy.* Rosario.
Régulus, tragédie, par Lucien Arnault, 659.
Reiffenberg (F. baron de), Mémoire sur l'état de la population, des fabriques et manufactures des Pays-Bas, dans le 15e siècle, 38.
—Épître à Talma; Épître à M. Arnault, 139.
—Les Politiques de salon, comédie, 139.
Religion. *Voy.* Théologie.
Réponse au mémoire des ci-devant colons de Saint-Domingue, etc., par un Haïtien, 334.
Report on the penitentiary system, 566.
Revenus ecclésiastiques (Histoire des), par Sempere-Guarinos, 368.
Ricciardetto (Le premier chant de), trad. en anglais, par lord Glenbervic, 571.
Richerand, Nosographie et Thérapeutique chirurgicales, trad. en espagnol, 585.
Rieux (Ant.), Un Bourbon, poème, 164.
Riflessioni fisiologiche sull' uomo e sugli animali, 363.
Rives, avocat. *Voy.* Talon.
Robert. *Voy.* Fièvre jaune.
Rochoux (J. A.), Dissertation sur le *Typhus amaril*, ou maladie de Barcelonne, A. 30.
Rodriguez (P. A.) Caton espanol politico y cristiano, 368.
Rodriguez (P.), Necessidad de suprimir todos los conventos de Espana, 369.
Romancero et historia del rey de Espana don Rodrigo; recopilado por Abel Hugo, 614.
Romans, 139, 167, 168, 169, 170, 171, 345, 394, 572, 573, 582, 594, 606, 607, 608.
Rome (État physique du sol de), par Brocchi, 363.
— Description des antiquités et des autres curiosités de), par E. Burton, 345.
Rosario, ou Les trois Espagnoles, par Regnault-Warin, 606.
Roscoe (William), Observations on penal jurisprudence, 107.
Roucher (J. F.), Fables et Poésies diverses, 605.

Rousseau (J. J.), Profession de foi du Vicaire savoyard, 148.
Rouvroy (F.). Fables, 587.
Ruin, a familiar tale of the east, 566.
Russie, 190, 244, 346, 626.

S.

Saint-Martin (J.), Notice sur le Zodiaque de Dendéra, 173.
Sainte-Chapelle, Histoire générale des institutions militaires de France, 577.
Salfi, C.-B. 130, 364, 366, 582. N. 200, 425, 427.
Salon d'Horace Vernet, par Jouy et Jay, 610.
Savary, Découverte scientifique, 445.
Savigny, Histoire du droit romain dans le moyen âge, 198.
Say, Catéchisme d'économie politique, traduit en espagnol, 406.
— C.-A., 521.
Schiepati. *Voy.* Médailles cufiques.
Schiller (Poésies de), traduites par C.-J. — A. 74.
Schneider. *Voy.* Nécrologie.
Schutz (Christ.) Æschili tragedias quæ supersunt ac deperditarum fragmenta, etc. 129.
Sciences médicales, 27, 141, 142, 180, 200, 201, 202, 203, 255, 363, 371, 412, 414, 449, 501, 565, 582, 585, 590, 626, 657, 658.
Scina (Domen.), La Topografia di Palermo e suoi contorni, A. 32.
Scott (Walter), La Dame du lac, trad. en vers italiens, 584.
Sculpture, 219, 427, 640. *Voy. aussi* Beaux-Arts.
Ségur (Le comte de), C.-A. 289.
— — Histoire de Charlemagne. 386.
— — Histoire universelle, A. 55.
Séjour de trois mois dans les montagnes près de Rome, par Marie Graham, 376.
Sempere-Guarinos, Historia de las rentas ecclesiasticas, 368.
Sennones (vicomte de), Choix de vues pittoresques, 220.
Sguazin J.), Programmes ou résumés des leçons d'un cours de construction, 142.
Sibérie, 187.
Sicard (l'abbé). *Voy.* Nécrologie.
Sicile, 32, 217.
Sieyes (l'abbé), Qu'est-ce que le Tiers-État? 385.
Signaux; Nouvel instrument propre à les transmettre, 624.
Silos ou fosses souterraines de M. Ternaux pour la conservation des grains, M. 226.
Simond (L.) Voyage en Suisse, 593.
Six mois en Espagne. Lettres de M. J. Pecchio à lady S. O., etc., trad. par Dunoyer, 162.
Sketches of upper Canada, by J. Howson, 568.
Sliwicki (Valentin). *Voyez* Portraits.
Smits (F.), Épître au pape, 371.
Société phrénologique centrale de Philadelphie, 619.
— royale, de Londres, 624.
— astronomique, de Londres, 624.
— des traités chrétiens, de Londres, 569.
— philosophique, de Cambridge, 414.
— royale, d'Édimbourg, 414.
— phrénologique, d'Édimbourg, 189.
— royale des sciences, de Copenhague, 195.
— d'histoire naturelle et de médecine, de Heidelberg, 197.
— évangélique, de Tubingen, 417.
— médico-chirurgicale, des cantons d'Uri, Schwitz, Underwald et Zug, 420.
— des artistes vétérinaires suisses, 420.
— pour l'avancement des arts, de Genève, 421, 655.
— de lecture, de Genève, 657.
— protectrice de l'industrie nationale, de Lisbonne, 452.
— littéraire, de Bruxelles, 158.
— de médecine, de Louvain, 202.
— d'émulation, de Cambrai, 177, 646.
— des sciences, d'Orléans, 177.
— des sciences, du Bas Rhin, 590.
— d'agriculture, du département de l'Aube, 402.

Société des lettres, de Metz, 433.
— des sciences, etc., du département du Var, 611.
— des sciences, etc., de Nancy, 646.
— de botanique, de Gand, 640.
— pour la propagation du christianisme parmi les peuples infidèles, de Strasbourg, 434.
— d'encouragement pour l'industrie nationale, de Paris, 209.
— de géographie, de Paris, 651.
— de morale chrétienne, de Paris, 212, 402, 442.
— pour l'instruction élémentaire, de Paris, 213.
— asiatique, de Paris, 215, 654.
— linéenne, de Paris, 648
— royale et centrale d'agriculture, de Paris, 648.
— des traités religieux, de Paris, 442.
— BIBLIQUE protestante, de Paris, 653.
— — de Caen, auxiliaire de celle de Paris, 433.
— — de Montauban, 653.
Somis (*Giambattista*), *Voti*, *consulti ragionamenti sopra materie legali*, 131.
SOURDS-MUETS, 422, 454, 619.
Souvenirs de Mnémosyne, 604.
Stapfer (P.-A.), Des versions usuelles des livres saints, etc. 593.
STATISTIQUE, 38, 64, 190, 207, 362, 508.
— (Théorie de la), par Ernest Klotz, 350.
— de la Russie, 628.
— des États prussiens, 125.
— historique et administrative du département de la Meurthe, par Michel, 372.
Stempkowski (J. de), Notice sur les médailles de Rhadaméadis, 396.
Struve, conseiller d'état russe à Hambourg, *Voyez* Petrillo.
SUÈDE, 192, 244, 347.
Sufismus, sive Theosophia Persarum, etc., *cruit F. A. D. Tholuck*, 351.
SUISSE, 198, 360, 420, 581, 633.
— (De la), dans l'intérêt de l'Europe, 598.
Sulivan (O.), Epître à mademoiselle Mars, 139.
Swanton-Belloc (madame), L'Académie française lui accorde une médaille d'or pour la publication de sa Bibliothèque de famille, 438.
— C.-B. 333, et les articles signés L. S. B.
Sylla, tragédie par É. Jouy, A. 295.
Système politique (Manuel historique du) des États de l'Europe et de leurs colonies, etc., par Heeren, 595.

T.

Table des projections des lignes de plus grande pente, etc., par Maissiat, 145.
Tableau météorologique pour l'année 1821, et Notice y relative, par Francœur, M. 5.
— politique des règnes de Charles II et de Jacques II, derniers rois de la maison de Stuart, par Boulay (de la Meurthe), 599.
Tactique électorale à l'usage de l'Opposition, 153.
Talon (Omer et Denis), Œuvres publiées par D. B. Rives, A. 273.
TECHNOLOGIE, 145, 154, 188, 339, 375, 413.
Télégraphe domestique, 618.
Température des appartemens; moyen de la déterminer, 622.
Ternaux. *Voy.* les mots Silos et Polenta.
Têtes d'études (Collection de), d'après le tableau de Girodet, représentant les ombres des héros français reçus dans les palais aériens d'Ossian; lithographiées par Aubry-Lecomte, 225.
THÉATRE grec d'Odessa, 191.
THÉATRES de Paris, 448, 659.
THÉOLOGIE, RELIGION ET CULTE, 147, 148, 192, 212, 402, 405, 417, 434, 442, 595.
THÉOSOPHIE des Persans, par T. A. D. Tholuck, 351.
Thierry et Guillaume, tragédie hollandaise, 571.
Thiessé (Léon), C.-A., 295.

Thieste, tragédie italienne de Mademoiselle Angelica Palli, 367.
Tholuck (F. A. D.). *V. Sufismus.*
Thorsby, Voyage de découvertes, 187.
Thorst, *Zauberbibliothek*, 121.
Tiers-état (Qu'est-ce que le)? par l'abbé Sieyes, 385.
Tilloch (*Alex.*), *the philosophical Magazine and journal*, 119.
Topographie, 64, 145, 196, 333, 343, 363, 411, 584.
—(La) de Palerme et de ses environs, par Dominique Scinà, A. 32.
Torrens (*R.*), *An Essay on the production of Wealth*, 111.
Townley (*James*), *Illustrations of biblical literature*, 344.
Tracts designed to inculcate moral conduct, 568.
Traduction en langue espagnole de plusieurs ouvrages étrangers, 431.
Traite des noirs, 152.
Transfiguration (La) de Raphaël, lithographiée par Ch. Girardet, de Neuchâtel, 424.
Tremblement de terre sur la côte sud des îles Célèbes, 620.
Treschow (*N.*), *Lovgivnings Principier*, 119.

U.

Unicorne (L') paraît exister au Thibet, 409.
Université de Varsovie, 191.
— de Turin, 199.

V.

Vallejo (*J. M.*), *Tratado elemental de Matematicas*, 135.
Van Cappelle, Mémoires pour servir à l'histoire des sciences et des lettres, dans les Pays-Bas, 370.
Van Geel. *Voy.* Lion.
Vegas (*Ant.*) *Diccionario geographico universal*, 367.
Vernet (Horace). *Voy.* Salon.
Vernis pour prévenir le fer de la rouille, 623.
Victoires et conquêtes des Français, dern. vol., 162.
Vie (De la) et des faits de Guidobalde Ier. de Montfeltre, par B. Baldi, 132.
— et lettres de feu William Person, 109.
Villemain. *Voy.* Cicéron.
Vincenzi (*L. A.*), *Tristium*, *e delle Querimonie*, 584.
Visconti, Édition complète de ses œuvres, publiée à Milan, 427.
Vœux, consultations, discours en matière de droit, par G. Somis, 131.
Voltaire en un volume, 150.
Voyage aux États-Unis d'Amérique, par Miss Wright, 160.
— en Afrique, par W. Hutton, 342.
— dans l'intérieur de l'Afrique méridionale, par W. J. Burchell, 567.
— dans l'Afrique méridionale, par John Campbell, 567.
— en Perse, par J. Drouville, 546.
— en Grèce, par S. Pomardi, 365,
— — par Pouqueville, 593.
— en Groënland, par Mauby, 626.
— en Suisse, par L. Simond, 593.
— de Th. Ducas dans différentes contrées de l'Europe, 626.
— d'un étudiant, dans les cinq parties du monde, par Depping, 592.
— de découvertes du capitᵉ Frankland dans l'Océan arctique, 185.
— — des lieutenans Wrangell et Anjou, aux extrémités nord et nord-est de l'Asie, 187.
— — de M. Trosby, dans l'intérieur de l'Australasie, 187.
— — du major Denham dans l'intérieur de l'Afrique, 410.
— — de M. Crawfurd, pour explorer l'empire Birman et la Cochinchine, 409.
— pittoresque, dans les Pays-Bas, par Jobard, 640.
— scientifique de M. Beechy, dans l'intérieur de l'Afrique, 188.
— — de F. Cailliaud, à l'Oasis de Thèbes, A. 310.

— — de Linant, à l'Oasis de Siwah, 414.
— — de Huyot en Grèce, en Égypte, 217.
— — de Leschenault de Latour, dans l'Inde, 620.
Voyageur moderne (Le), par Mme É. de Bon, 375.

W.

Walpole (Horace), Memoirs of the last ten years of the reign of George II, 570.
Weber (C. F.), commentateur de Lucain, 579.
Webster (W.), Description of the Island of St. Michael, 333.
Wiffen (J. H.), Jerusalem delivered, 116.
Wilhem (B.), Méthode élémentaire de musique, 610.
Wrangell; Voyage de découvertes, 187.
Wright (Miss), Voyage aux États-Unis d'Amérique, 160.
Würtz, Mémoire sur l'amélioration du commerce maritime de la France, 592.

Z.

Zodiaque de Dendéra, A. 90.
— — (Notice sur le), par J. Saint-Martin, 173.
— — est acheté pour la France, 447.
— — exposé dans une des salles du Musée de Paris, 658.
Zoologie, 409, 497, 618. *Voyez aussi* Histoire naturelle.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA DU QUATORZIÈME VOLUME.

Page 5, ligne 11, *pendant l'année* 1822, lisez : *pendant l'année* 1821; — p. 27, l. 1, *Analyse d'ouvrages*, lisez : *Analyses d'ouvrages*; — p. 77 dernière ligne, *Jordna*, lisez : *Jordan*; — p. 107, avant le n° du Bulletin, rétablissez ce titre oublié : ÉTATS-UNIS; — p. 185, l. 29, *Lo cuivre*, lisez : *Le cuivre*; — p. 224, l. 7, 1822, lisez : 1821; — l. 10, *Deins*, lisez : *Denis*; — p. 261, l. 17, *Ampire*, lisez : *Ampère*; — p. 433, l. 16, *Loeiété*, lisez : *Société*; p. 456, l. 4, *mai* 1820, lisez : *mai*, 1821; — p. 508, l. 2, *great Bretagne*, lisez : *great Britain*; — p. 566, l. 23, *cast*, lisez : *east*; — p. 585, l. 2, *pléore*, lisez : *plèvre*; l. 4, *nomateux*, lisez : *carcinomateux*; — p. 615, l. 22, 3582, lisez : 5582; — p. 616, l. 11, *poème persan*, lisez : *poème arabe*; — l. 20, *Hartevig Veselis*, lisez : *Hartevigveselis*; — p. 618, l. 16, il est question d'une frégate de 16 *tonneaux*. C'est évidemment une erreur, vu que le port ordinaire des frégates est de 900 à 1200 tonneaux. D'ailleurs, le poids spécifié en livres l'indique : un tonneau étant du poids de 2,000 livres, 2,200,000 livres font 1,100 *tonnaux*; p. 638, l. 24, F. S., *lisez* : D.

(16) 1915 4

AP
20
R53
t.14

Revue encyclopédique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY